

Exister et résister dans les marges urbaines

Villes du Bassin méditerranéen

Nora Semmoud & Pierre Signoles (dir.)

Éditions de l'Université de Bruxelles

TERRITOIRES ENVIRONNEMENT SOCIÉTÉS

La collection vise à rassembler des textes qui éclairent, sous un jour critique, les interactions entre les sociétés humaines, les espaces qu'elles s'approprient, aménagent et dont elles font usage, et l'environnement physique. Et ce, à l'heure où l'approfondissement de la crise environnementale et des polarisations sociales entraîne, à différentes échelles spatiales, une croissance des inégalités entre les territoires et au sein de ceux-ci.

Comment les modes de production et de consommation se reflètent-ils dans la fabrique des territoires mais aussi dans les inégalités d'exposition aux aléas environnementaux ou à l'accès aux ressources ? Comment les rapports de force politique se répercutent-ils sur l'aménagement du territoire et les régulations environnementales ? À travers quels processus les dérèglements climatiques se répercutent-ils sur les territoires et les populations qui y évoluent ?
Autant de questions auxquelles la collection entend apporter des réponses fondées sur des analyses empiriques, menées autant à l'échelle locale qu'au niveau global, en adoptant tantôt une approche historique ou généalogique, tantôt une vision prospective.

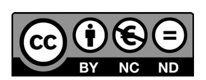
Collection dirigée par Jean-Michel Decroly
et Christian Vandermotten

Exister et résister dans les marges urbaines

Villes du Bassin méditerranéen

Photographie de couverture :
Nihad El Bari (13 ans), Collège Allal Ben Abdallah (Blida),
atelier geo-photographique, Fès 2015.
Travaux de réaménagement de la place Lalla Yeddouna
et de dépollution de l'oued, à Fès (Maroc).

Ce livre a fait l'objet de l'évaluation par les pairs.



ISBN 978-2-8004-1749-3 (print)
eISBN 978-2-8004-1750-9 (pdf)
ISSN 2506-6722
D2020/171/16

Avenue Paul Héger 26
1000 Bruxelles (Belgique)

editions@ulb.be

www.editions-ulb.be

Imprimé en Belgique

TERRITOIRES
ENVIRONNEMENT
SOCIÉTÉS

Exister et résister dans les marges urbaines

Villes du Bassin méditerranéen

Directeurs de la publication :
Nora Semmoud & Pierre Signoles

Auteurs :
Raffaele Cattedra, Gülçin Erdi, Bénédicte Florin,
M'hammed Idrissi Janati, Aziz Iraki, Olivier Legros,
Fabrizio Maccaglia, Anna Madoeuf, Maurizio Memoli,
Madani Safar Zitoun, Roman Stadnicki & Florence Troin

Responsable éditoriale et cartographie :
Florence Troin



Introduction générale

Nora Semmoud

Le présent ouvrage vise à restituer, autant que faire se peut, les débats et les résultats d'une recherche collective réalisée dans le cadre d'un appel à propositions de l'ANR autour des « Inégalités sociales et spatiales ». Les travaux s'inscrivant dans notre projet, présenté sous l'appellation « Marges » et dont l'intitulé précis est « Marges et villes : entre exclusion et intégration. Cas méditerranéens »[1], ont été engagés en février 2013 et ont été clôturés en octobre 2016. Cherchant à mettre en perspective des villes du Sud et du Nord de la Méditerranée, ce programme[2] a mobilisé, à des degrés divers, plus d'une centaine de chercheurs et une vingtaine de façon plus assidue. Pluridisciplinaire (géographie, sociologie, sciences politiques, urbanisme et aménagement), le groupe de recherche a accumulé depuis plusieurs années des connaissances, des compétences et des expériences sur les quartiers populaires pour les mettre au service de ce programme. La réflexion reflète ainsi une approche diachronique et la capitalisation d'une culture scientifique sur les quartiers populaires.

Il s'agissait pour nous de réinterroger la notion de marges urbaines dans le contexte actuel de mondialisation et de métropolisation qui entraîne une mise aux normes des villes qui, pour la plupart, sont l'objet de l'application – plus ou moins systématique, toutefois – de logiques néolibérales. Celles-ci se manifestent par la privatisation des services urbains (énergie, eau et assainissement, déchets, transports, logements, etc.) et

[1] Les informations relatives à ce programme sont disponibles à l'adresse https://marges.hypotheses.org.

[2] La restitution des enquêtes, les résultats des analyses de terrain et des réflexions ont nourri les débats de sept *workshops* dont trois à l'étranger (Tunis, Istanbul et Rabat). Nous avons également organisé des sessions dans un colloque franco-italien tenu à Cagliari les 9 et 10 mai 2013 et au World Congress for Middle Eastern Studies (Wocmes) réuni à Ankara du 18 au 22 août 2014. Le programme a en outre donné lieu à une école doctorale internationale qui s'est tenue au MuCEM à Marseille du 11 au 13 mai 2015. Enfin, le colloque international qui a conclu le programme a été organisé dans le même lieu, du 14 au 16 septembre 2016, avec le titre suivant : « Les marges urbaines : un analyseur des inégalités sociospatiales ».

par la marchandisation de différents domaines urbains jusque-là épargnés par l'extension du capital. À ce propos, Mayer *et al.* (2011) et Brenner *et al.* (2012), qui se situent parmi les tenants de la *critique urbaine*, soulignent que « les villes capitalistes ne sont pas seulement le théâtre de la marchandisation ; elles font elles-mêmes l'objet d'une marchandisation intense, dans le sens où leur structure sociospatiale (de l'environnement bâti aux systèmes d'occupation du sol, en passant par les réseaux de production et d'échange et les aménagements infrastructurels à l'échelle métropolitaine) est modelée et réorganisée en permanence afin d'optimiser la rentabilité du capital ». L'affirmation d'un urbanisme extensif de grands projets, conçus comme des produits d'investissement, constitue l'une des facettes de cette marchandisation de la ville. Par ailleurs, ce mouvement de privatisation et de marchandisation s'accompagne nécessairement de flexibilité et de mécanismes de dérégulation économique et sociale. Les taux de chômage, par exemple, légitiment dans les discours officiels la flexibilité de l'emploi, en minorant la précarité et l'insécurité sociale qu'elle induit. Une des caractéristiques du néolibéralisme est bien le désengagement de la puissance publique dans la régulation sociale, entendue ici sous forme de redistribution en direction des plus démunis. Les arguments sont que la croissance profitera à tous et que les pauvres doivent être responsabilisés. Or, si la dérégulation affecte des pans entiers de l'économie, elle imprègne également l'urbanisme où, par exemple, les pratiques dérogatoires se multiplient. La mondialisation actuelle, en plaçant les villes et leurs territoires au cœur des compétitions économiques internationales et de la division internationale du travail, en a fait les lieux par excellence des nouvelles formes d'échanges et d'accumulation du capital, car, selon A. Osmont[3] (2006), « dans ce mouvement qui affecte le monde entier, il y a les villes "utiles", et celles qui ne le sont pas ». Nous pourrions en dire autant à l'échelle de la ville, entre les quartiers « utiles » et ceux qui ne le sont pas – ou seulement par la valeur foncière qu'ils représentent. Placer la focale sur les marges urbaines, c'est saisir comment l'adaptation de la ville aux besoins actuels de l'économie néolibérale redessine les lignes de fracture sociospatiale en reconquérant des territoires marginalisés et en en marginalisant de nouveaux et, dans tous les cas, en mettant à mal le droit à la ville de nombreuses populations. Toujours selon A. Osmont (1995), ces logiques néolibérales ont été introduites par la Banque mondiale dans les pays du Sud, à travers l'aide au développement et son cortège de conditionnalités ; elles ont localement exercé des effets sur la gouvernance et les modes de régulation sociale et politique, mais elles ont aussi favorisé, en réaction, la multiplication des luttes urbaines.

Imprégnées de ce contexte, nos analyses ont concrètement porté sur des quartiers abritant des populations appartenant aux classes populaires, lesquelles sont directement ou indirectement confrontées aux transformations urbaines (éradication des bidonvilles, requalification des centres, réhabilitation des grands ensembles et régularisation des quartiers non réglementaires) et à un urbanisme extensif de grands projets (commerciaux, immobiliers, touristiques ou à finalité patrimoniale) dont l'objectif essentiel est de valoriser le foncier. Provoqués par ces dynamiques urbaines, les déplacements contraints vers les périphéries se conjuguent aux effets, notamment, de la privatisation des services urbains, de la réduction des budgets publics d'équipement

[3] Voir aussi Osmont et Goldblum (2003).

des quartiers ou des difficultés de transport, et enclenchent ainsi des processus de marginalisation. Nous formulons alors l'hypothèse que ces conditions favorisent, bien qu'avec des intensités variables, l'exacerbation et la complexification des inégalités sociospatiales. Nos travaux de terrain ont de ce fait porté sur des quartiers qui nous paraissaient représentatifs de ces mutations : ils se répartissent entre douze villes, cinq au Nord (Cagliari, Turin, Barcelone, Grenade et Marseille) et sept au Sud de la Méditerranée (Rabat, Casablanca, Fès, Alger, Tunis, Istanbul, Ankara). Ces terrains sont mobilisés à des degrés divers dans les chapitres de cet ouvrage.

Notre réflexion s'est construite et s'est développée à partir de trois partis pris. Le premier envisage les marges comme une construction produite par les représentations de stigmatisation qu'en forment les acteurs urbains dominants[4]. Ces représentations qui reflètent les rapports de classe et de pouvoir ont une efficience plus ou moins importante sur la violence symbolique vécue, intériorisée, détournée ou combattue. Le deuxième privilégie l'entrée par les populations concernées au travers de leurs paroles, de leurs pratiques et de leurs perceptions, l'ambition étant de saisir de façon plus intime le ressenti des habitants et le contexte de leurs mobilisations, mais aussi d'analyser, en suivant Lefebvre, les tensions entre l'espace conçu, d'un côté, et l'espace vécu et perçu, de l'autre. Dans ces interactions – qui relèvent souvent de l'affrontement – entre les classes populaires et les pouvoirs publics, à travers l'espace, le troisième parti pris s'attache enfin à rendre visible la montée des résistances, des mobilisations et des contestations chez les populations des marges urbaines.

Il s'agissait aussi de croiser les réflexions entre le Nord et le Sud et de décloisonner les recherches qui, en règle générale, traitent de l'un ou de l'autre. Les comparaisons[5] ont porté sur les processus et les mécanismes en cours, en veillant à contextualiser les différents cas et à ne pas excessivement lisser leurs spécificités. Ces mises en perspective ont rendu visibles la circulation de modèles de gouvernance, l'existence de modes de régulation sociale et politique relativement similaires d'une ville à l'autre. De manière apparemment plus étonnante, elles ont aussi fourni la preuve de la circulation de modèles en termes de mobilisations et de résistances aux transformations imposées d'en haut. Cependant, ainsi que le montrent les auteurs du n° 20 des *Cahiers d'EMAM*, intitulé *Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée*, les itinéraires des modèles sont loin d'être univoques ou mécaniques et « la métaphore de "l'exportation" ou du "transfert" s'avère trop faible et éclate à l'épreuve des territoires des jeux d'échelles et des zooms sur les scènes locales » (Moussi, 2010, p. 18). Les appropriations de ces modèles par les acteurs locaux, selon les échelles et les intérêts en présence, procèdent d'un tri et d'une sorte de filtre. Cette mise à « l'épreuve du réel » des modèles révèle ainsi plusieurs figures de transformation : sélection, combinatoire, hybridation, réduction, contraction, condensation, altération dont témoignent, par exemple, les dispositifs de création de la ville et de l'habitat (Semmoud, 2015c). Il s'agit en fait de transactions entre foyers de conception et milieux récepteurs qui

4 Les acteurs urbains dominants constituent l'ensemble de ceux qui pèsent (directement et indirectement) dans les décisions en matière de politique urbaine : les pouvoirs publics (l'État et ses représentants, les pouvoirs locaux), les élites, les professionnels et les acteurs privés nationaux et étrangers.

5 De nombreux chercheurs du groupement travaillent à la fois sur des villes du Sud et du Nord de la Méditerranée.

traduisent des articulations entre les paradigmes et la *praxis*. M. Moussi cite dans ce texte l'exemple des « fragments globalisés » produits par des investisseurs privés le plus souvent étrangers, antérieurement décrits par T. Souami et É. Verdeil (2006) qui démontrent, selon les auteurs, des emprunts diversifiés, un certain « syncrétisme », un « synchronisme technologique » et des « filiations opérées à distance ».

Les formes diverses d'appropriation des modèles renvoient nécessairement aux différences sensibles entre les contextes dans lesquels s'inscrivent les cas étudiés, y compris quand ces derniers appartiennent à une même « aire culturelle », comme les pays du Maghreb. Ces contextes divergent d'abord par leur histoire et leur rapport à la colonisation, sachant par ailleurs que celle-ci a pris des formes différentes, selon les pays. Les inégalités de développement et les rapports de domination entre le Nord et le Sud qui datent, pour ainsi dire, de cet acte fondateur sont exacerbés aujourd'hui par des formes de néocolonialisme, sans cesse rééditées et actualisées. Les programmes d'ajustement structurel et les conditionnalités des bailleurs internationaux en sont des exemples emblématiques. Ces formes de domination se traduisent plus ou moins dans les politiques en direction des migrants dans les pays développés, mais elles apparaissent aussi plus généralement dans les rapports des pouvoirs publics aux classes populaires de ces pays. Les contextes sur lesquels ont porté nos études diffèrent également sur les plans politiques et démocratiques.

Fondamentalement, les régimes au Sud demeurent plus ou moins autoritaires, avec cependant des ouvertures démocratiques rendues nécessaires par la mondialisation pour afficher une cohésion sociale qui rassure et attire les investisseurs étrangers. Le contexte des mouvements sociaux dans le monde arabe pousse nécessairement les régimes à plus de négociation et de compromis pour prévenir les mouvements protestataires de grande ampleur. Cependant, la lutte antiterroriste et sécuritaire, au-delà de sa nécessité, est souvent un alibi important mis en avant pour légitimer les répressions, notamment dans les marges.

La décentralisation politique dans les pays du Maghreb (Signoles, 2014) – qui est la plus avancée au Maroc – n'a cependant pas produit les résultats attendus, en partie parce que les capacités financières des municipalités n'ont pas été améliorées. Le positionnement du pouvoir central induit chez les élus locaux des difficultés à se placer dans les nouveaux dispositifs, souvent gérés par des structures *ad hoc*. Ces élus et collectivités locales sont d'ailleurs, dans un système de « démocratie limitée », bien souvent court-circuités par les autorités centrales, pas toujours consultées et, quand ils le sont, leurs avis ne sont pas nécessairement pris en compte. De ce fait, bien que les pouvoirs locaux soient souvent plus enclins à relayer les demandes de la population des marges, du fait, du moins pour certains d'entre eux, de leur proximité, ils sont perçus comme une entrave aux négociations ou aux procédures exceptionnelles réservées aux investisseurs étrangers. Ils sont parfois stigmatisés et accusés de clientélisme, de corruption et d'incompétence.

De nombreux analystes évoquent l'effacement du *Welfare State* au Nord et le désengagement de l'État au Sud. Dans les deux cas, il s'agit d'un redéploiement des États dans l'accompagnement du néolibéralisme au Nord et pour l'introduction des réformes néolibérales au Sud. Redéploiement qui n'est évidemment pas sans conséquence sur les politiques urbaines et le traitement des marges.

Certes, il demeure un clivage important entre le Nord et le Sud, notamment dans la nature des constructions institutionnelles et des politiques en direction des marges. Mais ne gagnerait-on pas à nuancer ce constat en tenant compte des réalités nouvelles, telles que, dans le Nord : le bricolage dans le traitement des marges – qui rappelle les pratiques observées dans les pays du Sud ; la « dilution » du caractère subversif de la concertation et des démarches participatives ; les reculs de la démocratie, du vivre ensemble et de la cohésion sociale ; la situation de crise ? Ajoutons que la stigmatisation, dans le Sud et dans le Nord, reprend généralement, du moins en partie, les mots et les registres coloniaux d'infériorisation ; elle recoupe également des positions de classe, y compris lorsque les idées de justice et d'égalité, portées par la lutte anticoloniale, sont réactivées. Ainsi, des convergences apparaîtraient entre pays du Sud et du Nord en matière d'urbanisation, de mécanismes de marginalisation ainsi que dans les assignations symboliques des populations, avec parfois un effet de « miroir grossissant » des processus observés dans les pays du Nord sur ceux du Sud, lesquels semblent alors apparaître comme des « laboratoires » d'expérimentation de modèles opérationnels destinés à avoir une vocation universelle, ainsi que l'a analysé A. Osmont (2006).

Généalogie de la recherche

Le programme ANR Marges s'inscrit dans la lignée des travaux de recherche menés sur le monde arabe dans le cadre de l'ancienne UMR Urbama[6] et s'appuie sur leur capitalisation. Les nombreuses études déjà réalisées dans ce contexte sur les périphéries urbaines, les bidonvilles, l'habitat non réglementaire et les quartiers dégradés des centres anciens nous ont positionnés *de facto* en opposition à la vision dominante des marges urbaines comme lieu d'anomie sociale. Il s'est agi pour ce faire de mobiliser tout particulièrement les réflexions sur la construction de la citadinité par leurs populations (Lussault et Signoles, 1996[7]), sur leurs compétences (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000), leurs capacités « à faire avec » et « à faire face », ainsi que sur leurs apprentissages urbains à l'épreuve de la ségrégation sociospatiale et de la fragmentation sociale et spatiale (Navez-Bouchanine, 2002a). Le programme ANR Marges se situe par ailleurs dans la continuité du programme collectif de recherche dont est issu l'ouvrage *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb* (Signoles, 2014), qui rend compte des tendances majeures de la gestion politique et territoriale des périphéries et, en particulier, de la montée en puissance de l'urbanisme de projet ainsi que de la financiarisation et de la standardisation des modes d'intervention et de pilotage de l'action publique.

Plus largement, le programme ANR Marges se nourrit des travaux d'histoire sociale, en particulier ceux qui se sont penchés sur les territoires ouvriers (Magri et Topalov, 1989). À leur suite, il s'inscrit dans le vaste champ de recherche ouvert et balisé par les travaux sur les recompositions des quartiers populaires, duquel « se dégage une image contrastée des quartiers qui renvoie à une pluralité d'espaces, de

6 Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe.

7 Réflexions enrichies par celles de E. Dorier-Apprill et P. Gervais-Lambony (2007).

configurations sociales, de trajectoires, de temporalités d'usage, de modes d'intervention politique et d'imaginaires. Mais il en ressort aussi, dans des contextes très variés et sous des formes diverses, la prégnance des relations de proximité, l'existence d'interactions fortes, revendiquées ou non, entre un espace construit du quotidien et un ou des collectifs ou communautés » (Authier *et al.*, 2007, p. 8). Par ailleurs, nos analyses confortent sur de nombreux aspects le travail d'O. Schwartz (1998), notamment lorsque celui-ci considère que la notion de « classes populaires » « présente l'avantage de permettre de désigner, dans toute sa diversité, tout l'éventail des catégories les moins dotées d'une société ». Si l'approche d'O. Schwartz nous éclaire sur ce que sont les classes populaires et leurs contours changeants, celle de D. Merklen (2009), centrée sur les quartiers populaires, resitue, quant à elle, les classes populaires dans leur espace résidentiel et analyse leur ancrage territorial comme une ressource. C'est cette dimension territoriale – à la fois au travers des processus de territorialisation et des territorialités qui en résultent – qui rapproche le résultat de nos travaux des réflexions de D. Merklen, en particulier lorsque celui-ci analyse les quartiers populaires comme un espace vital d'intégration et un territoire privilégié (par les habitants) pour l'action politique. Nos conclusions, établies à partir de terrains situés de part et d'autre de la Méditerranée, croisent ainsi, au moins en partie, celles auxquelles l'auteur parvient à partir d'enquêtes menées dans des quartiers urbains pauvres en Haïti, au Sénégal, en France et surtout en Argentine. À vrai dire, nous estimons que nos travaux peuvent constituer un double apport. D'une part, ils actualisent dans une certaine mesure la réflexion, en mettant en évidence le quartier en tant que territoire-ressource, à la fois du point de vue des sociabilités et des pratiques individuelles et collectives pour changer son image, mais aussi du point de vue des résistances et mobilisations. D'autre part, nous avons plus particulièrement focalisé le regard sur la dimension territoriale, en accordant par exemple une grande place à la territorialisation des mobilisations des populations et en montrant leurs effets sur le territoire. Relativement aux travaux de D. Merklen, nous avons pour notre part insisté sur les formes et les processus de la stigmatisation, laquelle a été placée au cœur de nos hypothèses, pour mettre en évidence les rapports de pouvoir et de domination qu'elle recouvre. La prédominance de cette attention constitue probablement la raison pour laquelle nous nous sommes écartés *de facto* de la thèse qui met en avant les « effets de quartier », laquelle pose que vivre dans des quartiers pauvres ne pourrait avoir que des effets négatifs sur les individus, comme redoubler les conséquences de la pauvreté en termes d'accès à l'emploi, de résultats scolaires ou de comportements dits déviants[8].

Les paradigmes de la géographie critique et de la géographie radicale[9] – représentées notamment par David Harvey, Neil Brenner, Peter Marcuse, Margit Mayer, etc. – sont, dans une certaine mesure, présents dans nos recherches, bien avant que ne soit lancé le programme ANR Marges. La pensée d'Henri Lefebvre ou encore celle de Michel Foucault ont fortement marqué la manière de penser de la plupart des membres du groupement, de même qu'elle a été influencée par les positions théoriques de

8 La thèse sur les « effets de quartier » est en partie inspirée des travaux sur l'*Underclass* de W. J. Wilson (1987) ainsi que des théories de J. Crane sur la « contagion » (1991).

9 À propos des différences entre géographie radicale et géographie critique, voir Gintrac et Giroud (2014).

chercheurs du Sud ou ayant travaillé sur lui (Castells, 1975 ; Amin, 2009 ; plus récemment Signoles, 2014 ; Gervais-Lambony, 2017 ; etc.). Le recours à la géographie critique ou radicale ne constitue pas pour nous une nouveauté, pas plus qu'elle ne traduit un quelconque alignement sur un phénomène de mode (intellectuelle) ; il témoigne par contre d'une sorte de continuité de notre part, en même temps qu'il légitime la pertinence de nos paradigmes d'analyse. Le mérite de la géographie critique ou radicale, en particulier anglo-saxonne, est d'avoir exhumé la pensée de Lefebvre et, plus généralement, la pensée marxisante pour actualiser l'analyse des effets des processus d'accumulation du capital sur les villes et leurs populations, processus qui s'inscrivent dans la transition d'un régime de nature fordiste-keynésien à un régime néolibéral et se traduisent, notamment, par l'émergence de politiques et de formes de gouvernances urbaines caractérisées en particulier par une réduction de la régulation publique. Dès lors que l'on s'inscrit dans cette perspective, les dynamiques des quartiers populaires peuvent être tenues pour révélatrices d'un fonctionnement sociétal et politique plus général, en tant qu'elles reflètent la tendance intégratrice et/ou d'exclusion de la ville et des politiques urbaines. Il convient cependant de souligner que, au sein du groupe de recherche, les positions relatives aux analyses de la géographie radicale sont loin de faire l'unanimité. Il en est résulté, à maintes reprises, des débats féconds concernant entre autres les capacités des acteurs à l'échelle du local et du microlocal à mettre en œuvre des régulations sociales et politiques face aux dynamiques de mondialisation et de métropolisation, ce qui n'est pas sans rappeler la perspective foucaldienne[10] où les acteurs ne sont pas considérés comme totalement manipulables et soumis et où les rapports de pouvoir supposent des marges de liberté.

La notion de marges urbaines : utilité dans le débat scientifique

Pour les participants au programme ANR Marges, la notion de marges urbaines est considérée comme procédant des pratiques de marginalisation et de stigmatisation dont usent les acteurs urbains dominants à l'encontre des quartiers populaires, quels que soient les lieux précis du tissu des agglomérations dans lesquels ils se situent. Diffusée notamment à travers les discours officiels, les médias ou la statistique officielle, la stigmatisation rend certains espaces intrinsèquement affectés d'une pathologie sociale définitive. Elle est porteuse de représentations sur la pauvreté et ses territoires qui procèdent d'une confusion avec la misère et d'une négation des modes

[10] « Il ne peut y avoir de relations de pouvoir que dans la mesure où les sujets sont libres. Si un des deux était complètement à la disposition de l'autre et devenait sa chose, un objet sur lequel il puisse exercer une violence infinie et illimitée, il n'y aurait pas de relations de pouvoir. Il faut donc, pour que s'exerce une relation de pouvoir, qu'il y ait toujours des deux côtés au moins une certaine forme de liberté » (Foucault, 2001a, p. 1539). Selon M. Foucault, les relations de pouvoir sont dépendantes de la liberté des sujets. Dès lors qu'elles sont bloquées, il y a état de domination. « Lorsqu'un individu ou un groupe social arrive à bloquer un champ de relations de pouvoir, à les rendre immobiles et fixes et à empêcher toute réversibilité du mouvement – par des instruments qui peuvent être aussi bien économiques que politiques ou militaires – on est devant ce qu'on peut appeler un état de domination » (Foucault, 2001b, p. 1625).

de vie divers des pauvres, ainsi que de leur relative autonomie au regard du marché (Destremau, 2009). Celui-ci impose en effet « des besoins socialement fabriqués par [la] croissance » et un mode d'être et de faire correspondant « aux impératifs d'expansion du profit » qui conduisent à la précarité, ainsi que le souligne B. Destremau dans le compte-rendu qu'elle produit de l'ouvrage *La Puissance des pauvres* de M. Rahnema et J. Robert (2008). La stigmatisation fait alors apparaître la pauvreté comme une construction politique détachée de la puissance des individus et des sociétés et nourrie de leur dépendance à l'égard du marché. En tant que construction politique, elle traduit les rapports des pouvoirs publics aux territoires de la pauvreté et, par conséquent, les rapports de domination des populations qui s'y expriment. Dans tous les cas, les politiques mises en œuvre se fixent l'objectif de « vaincre la pauvreté plutôt que de lutter contre les inégalités » (Fassin, 1996, p. 42). Toujours est-il que les populations des marges urbaines vivent la stigmatisation comme l'une des violences symboliques la plus humiliante ; beaucoup finissent par l'intérioriser, certaines par la détourner et d'autres par la combattre.

Les débats suscités par la notion de marges urbaines ont permis de rendre compte de la complexité des dimensions des inégalités sociospatiales (Marcuse, 1989, 2009) et des recompositions diverses des quartiers populaires, dans un contexte néolibéral (Harvey, 2005). En effet, les inégalités sociales, quelles qu'elles soient (inégalités de revenus, scolaires, en matière de santé, etc.), se conjuguent à celles de nature spatiale qui se traduisent par l'appartenance à des quartiers connaissant des carences en matière d'équipements et d'infrastructures, où les populations vivent des difficultés d'accès aux services urbains et aux transports collectifs et où elles sont confrontées à la précarité des logements et à un système scolaire non adapté. Cependant, d'autres facteurs pèsent sur les inégalités sociales et spatiales, notamment les rapports des pouvoirs publics aux classes populaires, rapports qui généralement se traduisent par des formes de domination, de déni de citoyenneté et de stigmatisation. Dans la perspective néolibérale, on assiste du côté des pouvoirs publics à une tendance au recentrage sur l'initiative individuelle, avec une rhétorique de la responsabilisation et une injonction faite aux individus de se prendre en main et de plus s'impliquer, par exemple en accédant à la propriété ou au statut d'auto-entrepreneur. Cette optique témoigne d'une dépolitisation des inégalités et de l'occultation des rapports structurels d'inégalité.

Nos recherches ont mis en lumière l'efficience de la stigmatisation des acteurs dominants dans la construction des marges urbaines ; les stratégies des habitants pour stabiliser leurs trajectoires sociospatiales et changer l'image du quartier ; et, enfin, la montée des mobilisations, liée à la brutalité des politiques de transformations urbaines (Erdi-Lelandais et Florin, 2016a). Les correspondances entre ces trois dimensions construisent une « chaîne d'équivalences »[11] entre des notions et concepts plus ou moins comparables ou complémentaires et qui participent à la définition des marges urbaines.

Étant donné que les populations et les espaces résidentiels étudiés témoignent de situations diverses et mouvantes, nous avons considéré les marges comme une notion, plutôt qu'un concept théoriquement stabilisé, en restant par ailleurs vigilants

[11] Analogie avec l'approche par la « chaîne d'équivalences » d'E. Laclau (1996).

sur les risques de la réifier ou de l'essentialiser. Sans cette précaution, le risque existe d'occulter les facettes et temporalités diverses de la réalité observée et de la réduire à l'idée d'enfermement spatial. Autrement dit, l'observation de la réalité et son analyse doivent prévaloir sur le modèle théorique.

Organisation de l'ouvrage

L'ouvrage s'organise en cinq chapitres. Les deux premiers justifient notre hypothèse centrale, qui pose que les marges urbaines sont construites par les représentations :

Le premier chapitre – *Les marges au prisme des représentations. Mots, discours, images* – explore les conditions symboliques d'apparition de cette désignation au prisme des représentations discursives et telles qu'exprimée par les images. Il s'agit de déconstruire et de décrypter les processus qui, de l'extérieur mais aussi de l'intérieur de la marge, fabriquent les valeurs culturelles qui la signifient. Le point de départ procède d'un repérage « en situation » d'un maximum d'expressions langagières utilisées pour désigner des quartiers de cette catégorie. Ces mots et expressions constituent des classements symboliques et des catégorisations des espaces et/ou des populations à partir desquels s'institue la marge elle-même. *A contrario*, lorsqu'elle émane des acteurs dominants – ou de ceux qui n'habitent pas de tels espaces –, la sémantique de la marge construit celle-ci comme problème, en marquant son « a-normalité » et en en écartant toute possibilité de ressource. Mais, dès lors qu'elle est saisie de « l'intérieur », c'est-à-dire à partir des paroles et images de ses habitants, la marge se révèle comme un espace d'appartenance, une ressource, voire un espace d'autonomie normative et politique relative par rapport au(x) pouvoir(s).

Le deuxième chapitre – *Duo de marges en tandem littéraire. Poursuite linéaire au Caire et exploration circulaire à Oran* – restitue une approche originale qui mobilise la ressource littéraire pour appréhender les champs et univers des marges et marginalités sociospatiales de villes du Maghreb et du Moyen-Orient. Ce chapitre rappelle que la littérature, sans se soucier de la nommer, figure et préfigure la marge, en d'autres termes, certes, ou plus exactement selon d'autres énoncés, mais en la travaillant comme une donnée induite par la nouvelle évidence de la ville industrielle, celle dont la ville néolibérale serait une poursuite ou une extension. Il s'agissait ainsi de débusquer et de sonder les marges telles qu'exprimées par la littérature, au travers de leurs lieux, itinéraires, figures, personnages, situations, fantasmes et images. Deux cités matrices, Oran et Le Caire, ont fait, de manière développée, l'objet de cette réalisation.

Le troisième chapitre – *La vie dans les marges* – se veut être une immersion dans la vie des populations. Ces lieux d'habitat, quels que soient leurs formes, leur degré d'inclusion dans la cité, leurs contenus sociaux, sont en effet des lieux de foisonnement d'une vie réellement multidimensionnelle. Ces lieux ont des histoires diversifiées et des situations d'inclusion dans l'espace urbain particulières, lesquelles définissent des identités urbaines qui sont toujours nommées et qualifiées symboliquement par leurs producteurs, les habitants. Dans cette perspective, la première section de ce chapitre met en évidence le quartier populaire en tant que territoire-ressource, à travers une analyse des correspondances entre les trajectoires sociospatiales des ménages et celles

de leurs territoires, inscrits dans les transformations urbaines métropolitaines. Les stratégies d'intégration urbaine, questionnées à travers le « combat quotidien » individuel ou collectif des ménages, allant de leurs modalités d'ancrage à leurs pratiques de valorisation des lieux, permettent d'apporter des éclairages sur les contraintes que les populations subissent actuellement pour stabiliser leur situation sociale et éviter la désaffiliation sociale. La deuxième section de ce chapitre apporte des illustrations et des éclairages qui confortent l'idée de la marge comme construction symbolique ambivalente. Les cas étudiés représentent des formes travaillées par de puissants mouvements contraires et souvent conflictuels de communautarisation et d'individualisation, portés par des attentes de promotion résidentielle et sociale. Parler de « construction sociale » des quartiers marginalisés, c'est évoquer essentiellement deux processus différents, mais intimement liés. Le premier concerne les modalités de peuplement des quartiers marginalisés, lesquelles, pour les unes, procèdent de logiques économiques et sociales « naturelles » portées par les lois du marché, reléguant ainsi des individus ou des groupes sociaux entiers dans la marge urbaine ; tandis que les autres sont la conséquence de dispositifs et politiques volontaristes de réinstallation de populations qualifiées par l'Administration de marginales dans des quartiers ou sites de relogement *ad hoc* destinés à les accueillir. Le second processus recouvre les mécanismes de construction et de reconstruction des réseaux, pratiques de sociabilité, de voisinage, de marquage de l'espace et autres identités locales qui forment la trame et conditionnent l'épaisseur et l'intensité des liens sociaux dans les quartiers. De ce fait, le temps joue un rôle important dans les marges urbaines ; il conduit souvent à la construction de légitimité et à la revendication de droits, notamment de la légitimité identitaire et de citadinité.

Les deux derniers chapitres abordent les marges sous un autre angle, c'est-à-dire en tant qu'elles subissent des transformations, « spontanées » – mais toujours sous l'effet des lois du marché – ou programmées, qui tendent à en transformer les paysages, à en modifier les activités et les contenus sociaux, à faire en sorte qu'elles occupent une nouvelle place et jouent de nouveaux rôles dans le fonctionnement de la ville. Pour les habitants, ces changements subis se répercutent sur leurs espaces de vie et leurs rapports à la ville, au point qu'ils sont souvent ressentis comme une remise en cause de leur urbanité (ou citadinité), pour ne pas parler de leur citoyenneté. Quelle que soit la diversité, d'une ville à l'autre, des modalités (matérielles et idéelles) de mise en œuvre de l'urbanisation néolibérale, les bouleversements, voire les traumatismes, qu'elle provoque auprès des citadins les moins dotés économiquement et socialement font qu'ils la ressentent comme l'expression d'une extrême violence, matérielle et/ou symbolique. Confrontés à ces situations, les habitants des quartiers « marginalisés » contestent et résistent pour tantôt refuser les évolutions qu'ils estiment leur être imposées, tantôt composer avec les acteurs de ces transformations, qu'ils soient privés ou publics (municipalités, opérateurs d'aménagement semi-publics, État) – acteurs dont, de toute manière, les connivences sont généralement constitutives de leur action (objectifs communs, partenariats public-privé, « libération du foncier » par les agences publiques pour le mettre à disposition des promoteurs privés, etc.).

Parmi ces deux modes d'action/réaction, le quatrième chapitre – *Marges : espaces contestés et contestations dans l'espace* – met le premier au cœur de ses analyses. Au plan large, il s'agit d'identifier et d'expliquer les façons multiples par lesquelles les

habitants défient « l'ordre », ce qui recouvre les émeutes, manifestations, occupation des lieux publics – soit toutes les actions qui se « donnent à voir » parce qu'elles se déploient dans des « arènes publiques » (Cefaï, 2007) –, mais inclut aussi une infinité de formes plus discrètes, plus ordinaires, expressions du mécontentement d'individus, de petits groupes, de communautés spécifiques et généralement limitées à l'échelle du quartier, voire d'un îlot ou d'un simple *derb*. Le positionnement adopté dans ce chapitre procède de l'idée selon laquelle, quels que soient les lieux où se déroulent ces résistances ou contestations, ils sont l'objet d'une appropriation et constituent une ressource spatiale que saisissent les habitants ; autrement dit, objets de concurrence et de convoitises exacerbées par les politiques néolibérales, et de ce fait sources de fortes tensions, ils revêtent un caractère éminemment territorial. La « géographie des résistances » (Raffestin, 1982) que nous avons établie à partir de nos enquêtes a permis de mettre en évidence des évolutions qui se sont traduites par une diversification des modalités d'action dont il s'est agi de comprendre les causes, mais aussi, dans des cas particuliers, par des agrégations et des convergences susceptibles d'alimenter des révoltes de grande ampleur, voire des « révolutions ». Mais, d'un autre côté, nombre de contestations conduisent leurs initiateurs à des impasses : la résistance peut échouer, soit qu'elle est réprimée plus ou moins violemment, soit qu'elle se délite pour des raisons multiples (y compris des conflits internes). Le dernier volet de ce chapitre consiste à étudier les effets de retour de ces mobilisations sur les habitants des quartiers de marge, particulièrement en matière de politisation, et à tenter d'en mesurer les effets émancipateurs, rassembleurs et réconciliateurs.

Le cinquième chapitre – *La fabrique de l'ordre politique dans les marges urbaines* – s'inscrit en contrepoint du précédent, car il veut restituer toute son importance à la recherche de négociations, d'arrangements et de compromis entre les habitants des marges et les pouvoirs politiques. Ce sont des modes de faire qui ne sont pas exclusifs de ceux présentés dans le précédent chapitre – ces derniers peuvent se réaliser, sur les mêmes lieux, à d'autres moments –, mais qui éclairent sous un angle nouveau la fabrique de l'ordre politique dans des quartiers de marge. Volontairement limitées aux terrains tunisien, marocain et italien, les analyses ont porté principalement sur les habitants de quartiers non réglementaires confrontés à trois types de situations mettant en jeu les acteurs politiques, nationaux ou municipaux : l'évitement des procédures d'éviction ou de déguerpissement des parcelles qu'ils occupent après les avoir achetées *via* les filières informelles de production foncière ; l'accès aux équipements de base ; la régularisation de leur situation foncière. Les initiatives habitantes sont étudiées dans leurs rapports avec l'action des institutions, l'objectif étant de comprendre comment les acteurs populaires « pénètrent le système », non pas cette fois à des fins subversives ou de renversement, mais pour y saisir des opportunités de profit ou se protéger contre les risques que la précarité de leur habitat (et de leurs revenus) leur fait courir. On peut considérer, dans ces conditions, que s'établissent un ensemble de normes, de positions et de rôles sociaux à peu près stabilisés et acceptés – même si c'est avec résignation – par les acteurs en présence (Lagroye *et al.*, 2002), ce qui participe bien de la fabrique d'un ordre politique local.

Chapitre 1

Les marges au prisme des représentations

Mots, discours, images

Raffaele Cattedra (coord.)
Raffaele Cattedra, M'hammed Idrissi Janati et Maurizio Memoli (rédac.)

Le droit de nommer est l'un des attributs du pouvoir.
Calvet, 2005

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les marges urbaines correspondent à une population et son espace de vie tels que désignés et représentés par les acteurs dominants ; elles se situent donc là où les pratiques et les représentations de stigmatisation ont construit historiquement son enclavement symbolique. Ainsi, la « marge » n'étant selon nous ni un état de fait ni même un concept théoriquement stabilisé, elle sera ici appréhendée comme une notion opératoire. En suivant M. Foucault (1966), il s'est agi de saisir les marges étudiées à travers le cadre des conditions discursives, symboliques et sociales ainsi que des pratiques qui président à leur apparition et à leur « avènement ». Nos travaux, conduits sur des terrains partagés entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, nous ont confortés dans l'idée que les marges urbaines étaient le plus souvent engendrées, produites et érigées par des processus ayant trait à des systèmes de représentations et à des pratiques de stigmatisation émanant des acteurs urbains dominants, mais qu'elles pouvaient résulter aussi de processus cumulatifs ou alternatifs d'endossement ou, au contraire, de résistance, voire de renversement de sens de la part de leurs populations. Or, ces représentations prennent forme et s'incorporent vigoureusement dans l'imaginaire collectif et elles ont de ce fait la vie longue. Dans ce premier chapitre, nous avons fait le choix de présenter, plutôt qu'un état achevé, des ouvertures visant à alimenter le débat sur les processus de construction

des représentations autour des marges : trois modalités ont été privilégiées, à savoir les mots, les discours, les images.

L'apport des représentations et de l'imaginaire dans la recherche en géographie est désormais un fait acquis, même s'il n'a été reconnu que tardivement en comparaison à d'autres sciences sociales. Nous efforçant de dépasser la traditionnelle posture binaire (voire antagoniste), qui identifie l'imaginaire comme un « contrepoint de la réalité » et, donc, comme un domaine non objectif (Debarbieux, 2003), nous accordons un rôle essentiel à l'idéel (Godelier, 1984) et aux images en tant qu'elles possèdent une fonction d'ordre catégorisant (y compris de stigmatisation) dans la production des rapports sociaux servant de cadre et de support à la relation à un territoire (Lussault, 1993 ; Calenge *et al.*, 1997 ; Debarbieux, 2015). Cette prise en compte confère ainsi une dimension et une pertinence supplémentaires – par rapport aux seuls examens classiques des structures matérielles – à l'analyse spatiale des villes et à la manière dont l'imaginaire urbain nourrit concrètement la production de la ville (Loupiac, 2005).

Nous partageons ainsi l'idée selon laquelle l'analyse des représentations et des qualifications sociales dont la marge est l'objet (au travers des paroles, des discours, des images et de certaines pratiques) permet de saisir les valeurs socioculturelles qui les conditionnent ainsi que les registres idéologiques particuliers dans lesquels elles s'ancrent et s'organisent. De fait, intégrant l'idée que le passé agit sur le présent (Bédard *et al.*, 2011), nous postulons que les représentations et les qualifications sociales dont les marges font l'objet racontent, en partie, l'histoire de la ville (ou d'une partie de celle-ci). Les représentations appartiennent sans discussion à la catégorie des « artefacts culturels » (Anderson, 1996) : les comprendre convenablement implique d'examiner comment elles sont entrées dans l'histoire, se sont inscrites dans les spatialités et de quelle façon elles se sont chargées de sens. « Si, sans doute, l'image vient du monde tel qu'il existe, elle contribue aussi, *via* l'action qu'elle médiatise et qu'elle permet, à le configurer, à le créer tel qu'il est » (Lussault, 1997, p. 21).

Le premier chapitre est organisé en deux grandes sections. La première met au centre de ses analyses les représentations verbales, en considérant, avec S. Ostrowetsky (1996, p. 150-151), qu'« il n'y a pas de fonctionnement social sans système langagier qui le structure, ni à l'inverse d'espace sans procédure signifiante qui lui donne sens », d'où découle la nécessité de « la prise en charge de la langue comme instrument de domination et de division ». Pour ce faire, nous avons mobilisé les apports méthodologiques et certains des résultats obtenus par le programme de recherche MOST-Unesco « Les Mots de la ville » (1995-2010)[1] afin d'identifier plusieurs formes de registres, de systèmes langagiers et de langues qui participent à ériger une sémantique de la stigmatisation (ou de la contre-stigmatisation) de la marge : langages savants, administratifs, techniques, juridiques – en un mot, registres normatifs –, mais tout autant langages courants, ordinaires, dialectaux ou vernaculaires, créolisés… diffusés dans les contextes langagiers des pays et des villes étudiés. L'implicite de la démarche adoptée est d'appréhender les marges à la fois en tant qu'espaces perçus et représentés

[1] Les auteurs du présent chapitre ont collaboré, à leur échelle, à ce vaste et ambitieux programme, dirigé par C. Topalov, L. Coudroy de Lille, J.-C. Depaule et B. Marin, qui s'est déroulé sur une quinzaine d'années. Il a donné lieu à plusieurs ouvrages fondamentaux, parus dans la collection « Les Mots de la Ville » (Éd. Maison des Sciences de l'Homme et Éd. Unesco), qui figurent dans la bibliographie en fin d'ouvrage.

en dehors de la norme et à la marge de l'ordre urbain dominant ; comme des espaces, désignés de *non réglementaires*, qui font l'objet de politiques urbaines et de restructuration territoriale (de remise en ordre, en quelque sorte) ; ou/et comme des espaces de subalternité dont les populations disposent de compétences sociales, culturelles, symboliques, voire politiques, susceptibles d'opérer un renversement performatif du dénigrement de leur quartier.

Une seconde section réunit trois approches différentes quant aux méthodologies qu'elles mettent en œuvre, mais celles-ci ont comme point commun de vouloir appréhender les marges « de l'intérieur », autrement dit selon le point de vue que peuvent en fournir leurs habitants, dans leur diversité relative. À vrai dire, en accordant une attention particulière aux femmes d'un côté, aux enfants et adolescents de l'autre, nous avons privilégié la parole et les représentations des oublié(e)s, ceux et celles dont les avis et les jugements comptent le moins et n'ont pas de voix[2]. Tantôt la construction des matériaux à exploiter s'effectue de manière classique (observations directes sur la longue durée, discussions aléatoires ou entretiens semi-directifs pour « faire produire » du discours), tantôt elle procède de démarches expérimentales[3], lesquelles ont privilégié les représentations visuelles (par le dessin, la photographie ou la vidéo) (Rose, 2001, 2003) et la prise en compte des émotions (Bochet et Racine, 2002), ce qui est rendu possible par les supports multimédias utilisés qui permettent de combiner sons, images et paroles.

1. La stigmatisation : dire et dédire les marges

Par R. Cattedra

Les marges seront appréhendées, dans ce qui suit, pour ce qu'elles représentent dans l'ordre symbolique de la ville, par le biais de leurs dénominations. Toutefois, la sémantique de la marge n'est stable ni dans le temps ni dans l'espace, de telle sorte qu'il nous sera nécessaire de revenir sur plusieurs points. En premier lieu, sur les glissements de signification dont elles sont l'objet ainsi que sur les cadres et les effets spatiaux – *i.e.* la localisation – qui les distinguent au sein de la ville. En second lieu, nous traiterons des marges au prisme de la norme et de la normalisation, considérant pour ce faire trois modalités de territorialisation du discours qui participent, chacune pour sa part, à en faire des espaces de diffamation : d'abord en tant que catégorisation d'espaces « hors norme », ensuite dans la relation entre stigmatisation de l'espace de déréliction et stigmatisation des populations et, enfin, au prisme des effets pervers et contradictoires de l'urbanisme qui décrète, par les dénominations officielles qu'il

[2] Les recherches qui ont expérimenté ces approches ont été conduites à Sant'Elia (Cagliari), mais aussi à Fès (Ateliers géophotographiques, voir ci-après) ainsi que, quelque temps auparavant, à Tunis et à Marseille. Elles ont été menées conjointement dans le cadre du programme ANR Marges et dans celui d'un projet intitulé *Giustizia spaziale e sistemi territoriali mediterranei. Politiche urbane, pratiche sociali, mobilità*, financé par la Région autonome de Sardaigne pour la période 2013-2016. Elles ont donné lieu à la production de différents documents multimédias, dont la liste figure dans la sitographie du chapitre.

[3] Du moins sur les terrains que nous avons explorés.

opère, de (nouveaux) espaces de relégation et de non-droit. En dernier lieu, nous nous attacherons – toujours au travers de la manière de nommer – à mettre en exergue les formes de résistance à la stigmatisation, voire les formes de subversion des marquages dominants basés sur la catégorisation négative ou sur le mépris. En ce domaine, nous nous situons en accord avec L. Wacquant (2006, p. 5), pour lequel « la perception contribue puissamment à fabriquer la réalité ».

De la territorialisation symbolique : nommer les marges

Les marquages qui participent à identifier, à ériger et donc à instituer la marge par son axiome (ou corollaire) de stigmatisation sont de différentes natures. Ils réfèrent à la précarité, la marginalité (qu'elle soit spatiale, sociale, économique ou symbolique), la pauvreté, la criminalité, l'illégalité, la violence, le mépris des classes dominantes, etc., selon, souvent, un processus cumulatif de ces différents attributs, sous-jacents à la mauvaise réputation d'un quartier. Mais ils sont aussi l'expression de stratégies de résistance, voire de contestation et de conflit de la part des communautés qui y habitent. En un mot, la marge est le plus souvent désignée par des termes dont le sens plus ou moins évident renvoie à une zone de non-droit et à une a-normalité présupposée par rapport à ce qui serait la norme de la ville. Ces termes imposent en quelque sorte une association et un lien de réciprocité – de contagion, pourrait-on dire – entre la désignation de l'espace et celle des populations qui y vivent. Dans certains cas, les mots employés contribuent à légitimer, aux yeux de l'opinion publique, les traitements qui sont imposés aux marges et aux zones de relégation, et les actions de reconquête urbaine qui les visent. D'un autre point de vue, il convient de signaler les transformations, les déplacements de significations, les glissements sémantiques qui font évoluer dans le temps – et cela même au-delà des divers contextes étudiés – le sens de certaines de ces dénominations, étant entendu que, simultanément, se transforment les enjeux symboliques et territoriaux qui leur sont liés (Depaule et Topalov, 1996). Rappelons aussi qu'un seul et même lieu peut être désigné par divers types de toponymes, et éventuellement les cumuler, faisant en sorte que plusieurs systèmes de valeurs peuvent lui être appliqués en fonction du positionnement des locuteurs.

Notre propos est d'interroger les tensions qui s'établissent entre trois couples de polarités opposées, en ce qu'elles permettent d'identifier et d'interpréter les rapports entre registres discursifs (la *dénomination*) et l'action (les pratiques sociales, la praxis des politiques et de l'aménagement). Ces trois couples sont les suivants :

- La performativité instituante qui caractérise les langues « administrantes », lesquelles édictent une vision normative et organisatrice de l'espace, *versus* la force sociale et territorialisante des parlers ordinaires, lesquels peuvent, selon les cas, intégrer, s'approprier, modifier, s'opposer, inverser ou délégitimer cette même dénomination. Ces tensions posent la question des liens entre savoir et pouvoir (Foucault, 1966) et, plus explicitement, du rapport entre domination et dénomination (Staszak *et al.*, 2017).

- Les locuteurs (et paroles) externes aux espaces-marges *versus* les locuteurs et les dénominations internes aux espaces désignés[4]. Ces oppositions renvoient nécessairement aux liens entre identité, altérité, appropriation, légitimité.
- Les mots ou les noms à caractère généraliste, à visée classificatrice, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, *versus* les mots et les noms à caractère toponymique qui individualisent et désignent un seul lieu et pas un autre, contribuant donc à l'identité d'un territoire. Il est vrai toutefois que, à leur tour, ces derniers peuvent aussi devenir des mots génériques (bien que, à l'origine, ils ne possèdent pas un caractère normatif) ou assumer une signification faisant explicitement référence à une autre échelle territoriale, que celle-ci soit étatique, internationale ou globale[5].

Bien sûr, cette triple lecture reste schématique et constitue, de ce fait, une simple ouverture à cette recherche, car ce sont les porosités, les interrelations, les « glissements » et les variations entre ces polarités qui aident à mieux comprendre les processus à l'œuvre dans les cas étudiés.

Glissements et classements dans la sémantique de la marge

Pour rendre compte de la première tension que nous avons identifiée, celle qui s'établit entre dénomination de l'administration, stigmatisation et production de la marge, nous retiendrons quelques exemples de mots de portée générale illustrant les glissements de sens des « systèmes sémantiques » qui fondent le classement des espaces et de leurs populations. Deux de ces mots sont emblématiques, car, apparus en tant que toponymes, ils sont devenus des génériques beaucoup plus connus et se sont diffusés en tant que stéréotypes majeurs de la désignation de la marge ou, pour mieux dire, d'une condition de marginalisation[6]. Il s'agit, par exemple, des mots *ghetto* et *bidonville*, le premier de portée universelle, le second plutôt répandu dans le domaine francophone, du fait de sa connotation maghrébine.

Comme on le sait, le mot *ghetto* naît à Venise, d'un lieu où se situait une fonderie. Dès le XVIe siècle, il désigne le site de la nouvelle fonderie (*ghetto nuovo*), où le Conseil des Dix de la République décide d'assigner à résidence les juifs de la ville. Le *ghetto* devient alors le nom d'un territoire imposé par la loi à une catégorie ethnicoreligieuse de population, qui est employé dans d'autres langues pour d'autres quartiers où sont cantonnées les communautés juives (juiveries en France, *mellah* au Maroc, *hara* à Tunis, etc.). Ultérieurement, ce mot désignera plus généralement un

[4] Signalons que les locuteurs de mots ne sont pas nécessairement partagés entre administrateurs officiels et administrés ordinaires. Ainsi, les premiers peuvent, à un moment donné, « incorporer » à leurs propres registres les termes utilisés par les administrés, et *vice versa*.

[5] C'est par exemple le cas des désignations de certains quartiers qui font sens du fait de leurs références à d'autres lieux (villes ou pays), d'autres peuples ou d'autres univers sociaux et idéologiques. Ainsi en est-il de noms tels que *Chicago*, *Bronx*, *New York*, *La Petite Colombie*, *Shishane* (Tchétchénie), *Awbach* (Apaches), *Taliban*, *Da'esh*, etc.

[6] Les termes de *ghetto* et de *bidonville* ont fait l'objet d'une littérature abondante, ce qui nous autorise à limiter ici les développements qui leur sont consacrés. On se reportera plus particulièrement, pour le premier de ces termes, à Boiteux, 2010 ; et pour le second, à Cattedra, 2006 et 2010.

lieu de concentration de la marginalité, de la pauvreté, de l'exclusion et se détachera progressivement de sa connotation hébraïque, pour s'appliquer ou pas (selon les cas) à des quartiers urbains très largement peuplés par des communautés ethniques ou religieuses autres. Déjà, L. Wirth, dans le dernier chapitre de *The Ghetto* (2006 [1928]), évoque la signification sociologique des «*ghettos* non juifs», alors que, à New York, dès les années 1960, émerge le *ghetto noir* du Bronx. Finalement, par ces opérations de transfert, le mot *ghetto* pourra égarer sa caractérisation ethnique pour devenir un marqueur qui peut concerner aussi bien un quartier populaire comme celui de Sant'Elia à Cagliari (c'est en tout cas le terme dont use la presse locale lorsqu'elle veut mettre en exergue sa marginalité) qu'un quartier pour riches, pour marquer l'isolement volontaire de ses habitants nantis (Schuman, 2006)[7]. Comme l'écrit S. Ostrowetsky (1996, p. 17), «il n'y a de "beaux" quartiers que parce qu'il y en a de vilains, il n'y a de "*ghettos*" et de banlieues à problèmes que parce qu'il y a, en face, des "*ghettos*" pour riches, et bien gardés»[8].

Quant à *bidonville*, il s'agit également, à l'origine, d'un toponyme, s'écrivant avec une majuscule, qui désigne un agglomérat de baraques surgi à Casablanca au cours des années 1920. Le terme aura rapidement du succès, au point de devenir un nom générique doté d'une forte puissance évocatrice: la clarté sémantique de la ville des bidons. Dès les années 1930, *bidonville* est utilisé pour nommer par antonomase d'autres baraquements surgis à Casablanca comme à Tunis. Au Maroc, ils seront dénommés en arabe dialectal *karyan*[9], *derb* ou *douar* (cercle, village), en référence aux modes d'habitat et à l'origine rurale des habitants. *Bidonville* perd progressivement sa majuscule et est utilisé dans les rapports administratifs au pluriel, initialement entre guillemets, voire en italique, et voyagera entre Casablanca, Tunis (où l'on emploie souvent plutôt le terme *gourbiville*), Alger et d'autres villes du Maghreb et du «Tiers-monde», en passant par nombre de périphéries urbaines de France et d'Europe. En France, *bidonville* a une connotation liée initialement au peuplement de migrants d'Afrique du Nord, majoritairement algériens, avant de désigner des quartiers populaires dégradés. *Bidonville* devient de la sorte le paradigme d'un espace stigmatisé et stigmatisant pour ses habitants. Mais, dans tous les cas, un espace marginal, la «zone» au sens littéral et/ou figuré du terme, à la fois aux lisières de la ville et en marge de la norme sociale urbaine (Cattedra, 2006). À la veille de la Guerre d'Algérie et des indépendances du Maroc et de la Tunisie, le danger représenté par les bidonvilles – «foyers de terrorisme» (De La Varde, 1955, p. 46) – devient un thème récurrent du discours colonial, lequel a été appuyé par des propos scientifiques qui avaient légitimité, par exemple en Algérie, l'existence d'une «société bidonvilloise», comme si celle-ci pouvait être autonome au

---

7 Pour les beaux quartiers parisiens, voir Pinçon et Pinçon-Charlot (2000).

8 L'emploi de *ghetto* fait toutefois l'objet d'une controverse dans la sociologie française (Kokoreff, 2009), à propos de la caractérisation des quartiers pauvres des banlieues françaises. Ainsi L. Wacquant (2006) récuse-t-il l'amalgame entre ces quartiers et le *ghetto* américain, alors que D. Lapeyronnie (2008) soutient l'idée qu'il est devenu une réalité sociale en France.

9 *Karyan* est l'adaptation en arabe dialectal du terme français «carrière», du fait qu'un premier noyau de baraques fut localisé, à Casablanca, dans une carrière: celle de la Centrale électrique des Roches noires. Déplacé par la suite *manu militari*, ce bidonville emporta avec lui le nom de son lieu d'origine et il devint le grand bidonville des Carrières centrales.

sein de la société globale dans laquelle elle s'inscrivait, et à ses logiques de fonctionnement (Sidi Boumedine, 2016, p. 19).

Il advient par ailleurs que certains termes génériques ou correspondant à des divisions administratives de la ville (Topalov, 2002), que l'on pourrait considérer comme neutres, puissent assumer, à un moment donné, accompagnés ou non par des qualificatifs, une valeur plus ou moins affichée de stigmatisation sociale. Il en est ainsi, pour le cas français, du mot *banlieue*. De territoire situé hors du ban seigneurial, elle acquiert « le statut d'une arrière-ville où seront progressivement transférées ou créées toutes les activités polluantes » ou indésirables (Faure, 2010). Dans le prolongement des faubourgs (qui, eux aussi nés hors la ville, y ont été progressivement intégrés), « elle est formée d'un ensemble de communes urbaines ou en voie d'urbanisation, juridiquement indépendantes de la ville principale » (Lacoste, 2003). Dans le cas de Paris, l'industrialisation et le peuplement ouvrier « allaient en changer l'image » (Faure, 2010). Ainsi naît le terme *banlieusard* et, dans les années 1920, se diffuse l'expression *banlieue rouge*, à la suite du succès électoral du Parti communiste. Dès cette époque, le terme *banlieue* est connoté, et pas uniquement au plan politique. C'est toutefois bien plus récemment, dans les années 1980 en France, qu'émerge dans la presse et les médias l'usage stigmatisant du mot à l'aune du « problème des banlieues ». Après les premiers incidents à Vaulx-en-Velin (1971) et à Villeurbanne (1976), à propos desquels on évoque des « émeutes urbaines », surviennent de véritables affrontements avec les forces de l'ordre comme à Vénissieux (cité des Minguettes, 1981, 1982 et 1983), à l'origine de la rapide généralisation du « phénomène banlieues » dans les années 1990. Avec le temps, la formulation s'est euphémisée, de telle sorte que l'on parle désormais de « quartiers sensibles ». Cela n'est pas simplement un fait anodin de langage, mais l'usage réadapté de ce mot générique peut être interprété comme l'assignation d'une valeur dépréciative et problématique à un ensemble de territoires urbains, lesquels, tout en possédant des identités sociales et culturelles spécifiques, rentrent dans un processus de généralisation stigmatisante, de relégation et de délitement social, dans l'imaginaire collectif.

En ce domaine, la France n'est pas un cas à part. La presse italienne, par exemple, fournit de multiples exemples de la manière dont les termes *ghetto* et *banlieue*, en se renforçant mutuellement, voyagent de concert pour participer au processus de territorialisation symbolique et politique, en tant qu'opérateurs de désignation dépréciative ou dénigrante[10].

Ce sont également des mots ordinaires servant à désigner des parties de la ville qui, utilisés seuls ou combinés à d'autres termes, deviennent de puissants révélateurs de processus de production des marges urbaines. Ainsi en est-il, en français, du mot *quartier* (tout court), devenu l'un de ces termes qui, associé à des qualificatifs, compose

---

[10] Ainsi, le *Corriere della Sera* du 4 mars 2017 présente sur une même page deux articles, dont le premier (« Incendie et mort au *Gran Ghetto* de Foggia ») traite de l'incendie d'un campement de baraques, dans la campagne de Foggia, qui a causé la mort de travailleurs subsahariens ; et dont le second (« Trop d'étrangers : de nouvelles règles dans l'attribution des *Case popolari* ») reprend les propos du maire centre gauche de Florence qui évoque le danger que représente pour sa ville « un effet banlieue » à la française. Cette expression rend bien compte de l'intégration du terme *banlieue* dans le vocabulaire italien, avec les connotations négatives et stigmatisantes qu'il comporte.

des expressions telles que *quartier sensible*, *quartier chaud* ou, plus neutre, *quartier populaire* ; ou qui, dans d'autres circonstances, fonctionne comme des désignateurs localisés. C'est le cas du *Village nègre* (français pied-noir) en usage en Algérie, pendant l'époque coloniale, pour nommer les quartiers de la proche périphérie, plus ou moins « spontanés » (tolérés par l'Administration) et regroupant des « familles indigènes ». On se gardera d'oublier, parmi les plus emblématiques de ces désignations, les *quartiers nord* à Marseille, qui représentent le stéréotype local le plus utilisé pour désigner des espaces de la marginalité urbaine à forte connotation ethnique, liée à la présence majoritaire de familles issues de l'immigration maghrébine ou africaine :

> *Il fallait habiter là, ou être flic, ou éducateur, pour traîner ses pieds jusque dans ces quartiers. Pour la plupart des Marseillais, les Quartiers Nord ne sont qu'une réalité abstraite. Des lieux qui existent, mais qu'on ne connaît pas, qu'on ne connaîtra jamais. Et qu'on ne verra toujours qu'avec les « yeux » de la télé. Comme le Bronx, quoi. Avec les fantasmes qui vont avec. Et les peurs. (J.-C. Izzo,* Chourmo*, 1996, p. 33)*

En espagnol, c'est le mot *barrio* (de l'arabe *barra*, en dehors de la ville, dont dérive le terme *barrani*, étranger, celui qui vient de l'extérieur de la ville, généralement un migrant d'origine rurale) qui remplit le même rôle que *quartier*. Si *barrio* évoque des quartiers ouvriers[11] et l'idée de communauté et de voisinage, *Barrio Chino*[12] à Barcelone (*barri xino* en catalan, quartier chinois) a longtemps désigné l'archétype du quartier mal famé, des « bas-fonds »[13] (Benach et Tello, 2014).

En arabe, ce sont les mots *hay*, *hauma* et *houma* en dialectal (quartier) qui, adjectivés, s'affirment ou servent de supports à la dénomination d'espaces marginalisés. Ainsi, H. Ben Othman indique que, pour la Tunisie, les expressions *hauma shabiyya* et *hay shaabi* désignent un quartier populaire, leur usage valant « aussi bien pour les quartiers réglementaires populaires que pour les quartiers non réglementaires, sans réelle distinction ; mais ils n'en possèdent pas moins, dans tous les cas, une connotation péjorative, qui renvoie à la pauvreté de la population qui les occupe »[14].

L'« aventure territoriale » des glissements sémantiques peut cependant correspondre à des évolutions se faisant dans un sens différent de celui qui caractérise les termes précédemment étudiés. Ainsi en est-il de *gecekondu* (litt. « bâti dans la nuit ») qui désignerait, à l'origine, une construction illégale (au plan foncier) et bâtie rapidement. Toutefois, dans un article extrêmement fouillé, J.-F. Pérouse (2004) montre que

---

11 Termes synonymes, en usage aussi en Amérique latine pour le premier, qui peut revêtir une forte dimension stigmatisante : *barriada* ou *arrabal* (L. Coudroy de Lille, 2010).

12 Les limites de l'ancien *Barrio Chino* ne correspondent pas exactement à celles du quartier aujourd'hui dénommé le Raval, même si, pour beaucoup d'habitants, le second se confond avec le premier.

13 Pour l'écrivain catalan J. M. Carandell (1976), « [l]es bas-fonds : c'est le terme qui convient le mieux pour évoquer l'atmosphère du *Barrio Chino*, le *Chino* comme on dit dans la pègre ».

14 Informations transmises par H. Ben Othman, membre du programme ANR Marges, note manuscrite. Les populations ont une grande capacité pour inventer des expressions très imagées pour désigner ce type de quartiers. Par exemple à Tunis : *hay bou mié* (le quartier où le sol vaut 100 (*mié*) millimes le m^2, donc à peu près rien), *hay naguez* (le quartier des sauteurs, autrement dit des voleurs… ou des sauterelles) ; *hay el-lil* (le quartier produit en une nuit). En Algérie, les quartiers non réglementaires sont souvent dénommés *Bni-ou-skout* (« Construis et tais-toi ») (Maachou *et al.*, 2018).

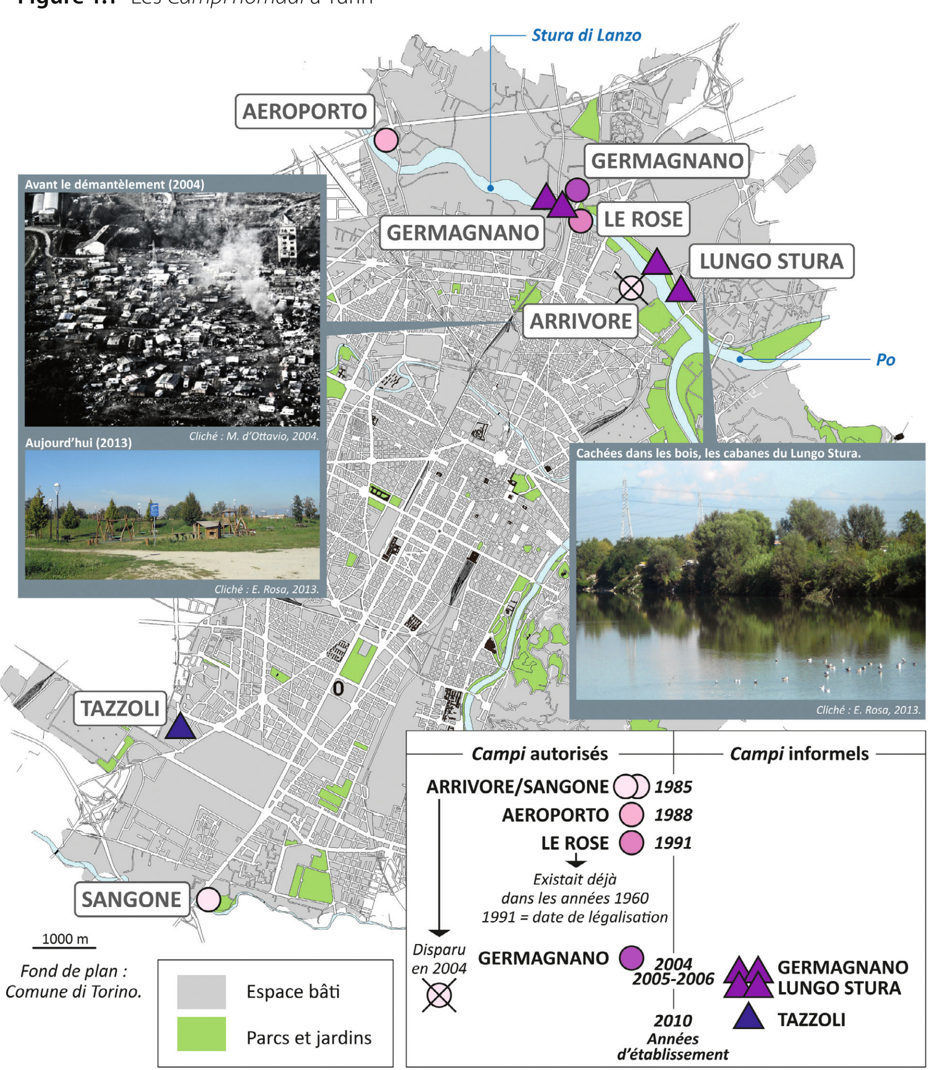
le même terme s'applique à des réalités très différentes (*gecekondu* foncier; *gecekondu* architectural; *gecekondu* dans lequel l'illégalité caractérise la construction et non plus le foncier). De fait, les quartiers de *gecekondu* les plus anciens ont perdu depuis longtemps leurs caractéristiques, mais ils continuent à être désignés sous ce nom parce que les dénominations enregistrent un retard par rapport aux transformations du tissu urbain (statut foncier régularisé, réseaux installés, verticalisation, densification rapide du bâti) et des populations qui y résident (« moyennisation » du fait de l'augmentation des prix du foncier et des loyers). Pour autant, le *gecekondu* constitue désormais, pour le « centre » et les plus riches des habitants, « la métaphore et le symbole d'une altérité sociale quasi irréductible. [Il serait] ainsi le lieu de la concentration maximale de la "nouvelle pauvreté urbaine", que produit l'internationalisation de l'économie turque sur un mode libéral et le relâchement des solidarités familiales » (Pérouse, 2004). On se retrouve donc là aux limites de la définition, bien loin des considérations d'ordre juridique (statut foncier) et/ou architectural.

Fabriquer et dire la marge par sa localisation

Notre démarche s'est inscrite d'entrée de jeu dans une tentative ambitieuse visant à dépasser l'interprétation de la marge urbaine comme résultant inéluctablement de l'opposition duale du couple « centre *vs* périphérie » (Reynaud, 1981). Les représentations dominantes témoignent d'une tendance à localiser et à « caser » tout espace-marge dans les périphéries urbaines, en insistant sur leur éloignement géographique, le sous-équipement, les difficultés d'accessibilité au *centre-ville*. Refusant cette *doxa*, nous avons considéré que la marge pouvait être, aussi, au centre. Le paradoxe que la juxtaposition de ces deux termes donne à entendre n'est cependant, selon nous, qu'apparent, dès lors que ce n'est pas la localisation géographique en elle-même qui doit retenir l'attention, mais plutôt le fait qu'un autre ensemble de termes de la stigmatisation réfère et témoigne aussi de situations de marginalisation dans des contextes de centralité urbaine. Autrement dit, située là où les pratiques et les représentations de stigmatisation ont construit historiquement son enclavement symbolique, la marge urbaine peut se trouver dans les centres, les péricentres et les périphéries.

Concernant la production de la marge en périphérie, E. Rosa rappelle que les trois des quatre *campi nomadi* autorisés à Turin, « réceptacle pour toutes les activités qu'on ne voulait pas garder dans le centre (la décharge publique, la fourrière municipale, etc.) », sont localisés à la lisière de la ville, notamment au Nord et à l'Est de l'aéroport, ainsi qu'au Sud de l'agglomération. Cette disposition spatiale n'est que le produit manifeste d'un processus de ségrégation urbaine impliquant une certaine « tolérance vis-à-vis des sites informels et leur contrôle à travers la concentration spatiale » (Rosa, 2015, p. 56) [Figure 1.1]. La plupart de ces *campi* sont en outre installés dans des zones inondables, probablement parce que « l'informalité a été, d'une certaine façon, planifiée par les pouvoirs publics » (*ibid.*), en même temps qu'était mise en œuvre une politique (y compris municipale) de « non-reconnaissance des Roms en tant que véritables citadins, libres de circuler dans la ville » (Rosa, 2015, p. 56, 58 et 66). Ainsi, d'après E. Rosa, les *campi nomadi* s'apparentent-ils à ce qu'O. Yiftachel (2009a, 2009b)

Figure 1.1 Les *Campi nomadi* à Turin



Source : Les Cahiers d'EMAM, n° 27, p. 29. Cartographie : E. Rosa & Fl. Troin • CITERES 2015.

définit comme des *Gray Spaces*, ces espaces gris, sortes d'enclaves urbaines dont l'indétermination chromatique les situe, par métaphore, entre la clarté (le blanc) – qui serait le propre des domaines du formel, du planifié, de la légalité – et le sombre (le noir) – qui relèverait des domaines du non-réglementaire, de l'illégal et, donc, de ce qui est susceptible d'être soumis à une action publique de déguerpissement. De ce fait, les *Gray Spaces* détournent la dichotomie découlant de la rationalité moderne, fondée sur l'opposition entre le légal et l'illégal, le sécurisé et le dangereux, le stabilisé

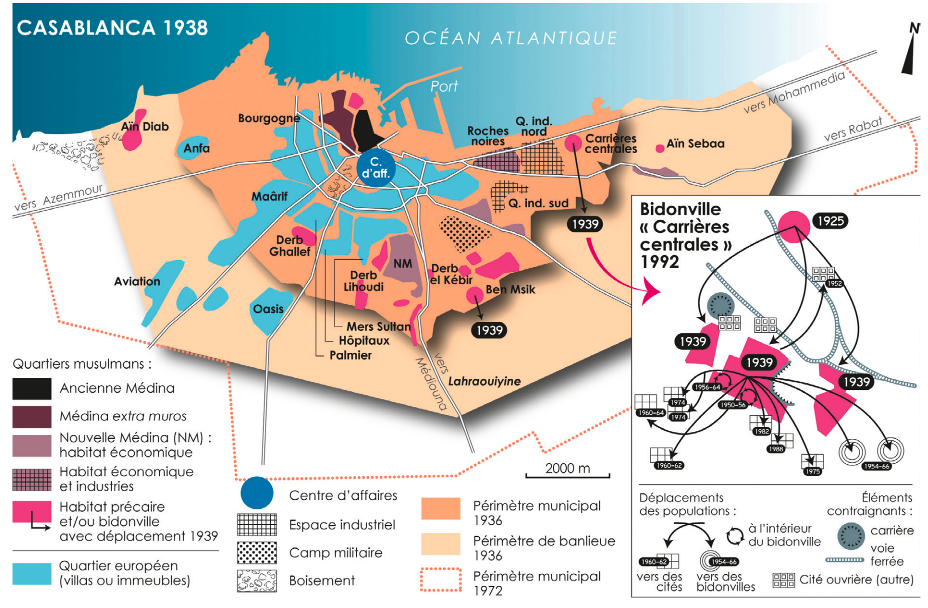
et le précaire ou le temporaire, alors que leurs populations vivent une incertitude de fond, étant prises au piège de l'ambiguïté du statut et de la fonction de leurs espaces de vie, perçus de l'extérieur entre « la non-reconnaissance et l'indifférence » (Yiftachel, 2009a). Considérant alors que « la marginalisation socio-spatiale, dont les *campi* sont une des expressions possibles, ne résulte pas seulement de politiques ou de mesures discriminatoires, mais aussi, et plus fondamentalement, des modes de distribution des droits et des ressources qui s'opèrent au travers de la planification urbaine » (Rosa, 2014b), des travaux récents[15] nous invitent à la *dé-ethnicisation* de la question rom, en la resituant non seulement dans le cadre discursif de la recherche académique, mais aussi dans les politiques de traitement des populations précaires.

Les marges se « déplacent » ou « sont déplacées », ce qui pose toujours la question du rapport entre leur désignation/dénomination et leur localisation, bien que celle-ci, quand elle est périphérique ou extra-urbaine, accentue généralement davantage la marginalisation. Ces déplacements résultent de deux processus principaux. Le premier est la conséquence de l'extension progressive du tissu d'une ville qui absorbe la marge urbaine, lui fait perdre sa marginalité géographique et lui assigne une autre signification et une autre fonction. Le second résulte de politiques ou actions urbanistiques comportant le démantèlement ou le transfert de ces marges, qui peuvent s'accompagner ou pas d'un déplacement de ses habitants. Le plus souvent, ces politiques sont stimulées par le fait que des marges urbaines ont acquis une position centrale dont le foncier est potentiellement valorisable. Les mots ne manquent pas pour nommer ces opérations avec toutes leurs nuances : éradication, résorption, déguerpissement, « débidonvillastion », « dégourbification », dont les unes s'accompagnent d'un relogement et les autres d'une expulsion pure et simple des occupants des lieux. Le relogement peut s'effectuer sur des « trames sanitaires », dont le modèle a été conçu au tournant des années 1950 par M. Écochard à Casablanca, ou dans des lotissements où les relogés sont autorisés à réaliser leur habitation en autoconstruction, ou encore, et de plus en plus, dans des immeubles de qualité variable. Dans la majorité des cas, ces opérations sont également des dispositifs d'accès à la propriété des ménages, lesquels peuvent en être fragilisés.

Casablanca constitue de longue date un champ d'expérimentation de ces pratiques, et son cas est d'autant plus emblématique qu'au cours de ces dernières années, ce sont les gros « restes » des bidonvilles les plus anciens qui se sont retrouvés dans les zones centrales ou péricentrales et ont de ce fait constitué les cibles principales de ces opérations. Celles-ci toutefois peuvent remonter à la période coloniale et aux premières années après l'Indépendance, comme en témoigne la carte établie à l'occasion de l'élaboration du Schéma directeur de Casablanca (1975) pour illustrer les lieux de réinstallation, en 1938, des habitants des deux plus gros bidonvilles de cette agglomération (Carrières centrales et Ben Msik) [Figure 1.2]. Depuis lors, le processus n'a pas cessé, au point que les derniers résidents se retrouveront relogés, dans les premières années du XXIe siècle et après un énième déplacement forcé, sur le territoire très périphérique de la commune de Lahraouiyine.

[15] Voir Vitale (2009), Legros (2010a), Legros et Vitale (2011), Legros et Rossetto (2011), Rosa (2014b).

Figure 1.2 Déplacements des populations des principaux bidonvilles de Casablanca



Sources : Schéma directeur de Casablanca de 1975 (ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat) & M. Nachoui, 1998.
Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2020.

Quant à la « marge au centre », elle a été appréhendée par les chercheurs de notre groupement qui ont travaillé sur Barcelone et sur Fès. Dans le premier cas, N. Benach et R. Tello (2014) ont interprété le processus de renouvellement du *Barrio de Raval*, un quartier de la *Ciudat Vella*, comme résultant de la tension structurelle et contradictoire, propre à l'actuelle période néolibérale et postfordiste, entre « espace réserve » et « espace de résistance » : le premier est placé en « attente de reconquête par les acteurs dominants » ; le second, caractérisé par des pratiques de sociabilité et l'expression de revendications sociales de la part de ses résidents, constitue ainsi un espace de résistance. Sur le plan de la communication politique, ces deux auteures montrent comment le slogan adopté par la municipalité catalane dans les années 1980 – « *Al Raval, surt el sol* » (« Le soleil se lève sur le Raval ») – rend compte de « la dé-densification du centre historique, [cette expression renvoyant] aux démolitions et à leur impact sur la création d'espaces publics [qui] permettent à la lumière d'éclairer les rues originellement sombres ». Cependant, ajoutent les auteures, « ce slogan peut faire l'objet d'une autre interprétation selon laquelle saluer le lever du soleil sur le quartier [reviendrait à signifier] poétiquement la réalité de l'amélioration de son atmosphère, de son ambiance, habituellement jugées sinistres par ceux qui n'y vivent pas et qui n'osent pas plus s'y aventurer » (*ibid.*). Quoi qu'il en soit, l'intention de ce message est d'affirmer la volonté politique de changer l'image dévalorisante du quartier aux yeux d'hypothétiques futurs habitants, à destination desquels sont venus s'ajouter d'autres slogans, tel que « *Ven a Ciutat Vella* » (« Viens à *Ciutat Vella* », « la Vieille Ville », devenu toponyme) (*ibid.*, 2014, p. 71). Une analyse confortée par les travaux de H. Ter Minassian (2013)

qui, s'interrogeant sur les transformations (gentrification et réhabilitation), à partir des années 1980, du centre ancien (*Ciutat Vella*) de Barcelone, estime que les tensions qu'elles génèrent (entre « résistances et conflits ») témoignent des limites de ce qui a été présenté comme le *Modelo Barcelona*, paradigme international du prétendu succès de la mutation urbaine et d'image de cette ville.

Compte tenu des terrains étudiés, impossible de ne pas aborder, à propos de la « marge au centre », la sémantique du mot *médina*. Sans revenir sur le débat ayant trait au sens originel de ce mot, qui désigne la ville (dans sa totalité) en arabe (*madîna*), en tant que lieu de la civilisation sédentaire au XIVe siècle, d'après Ibn Khaldoun[16], il importe toutefois de rappeler que, durant la période coloniale, sa signification procède par un balancement de sens, parfois même radical (stigmatisation *vs* valorisation). Ce balancement est historiquement marqué et idéologiquement connoté du fait de ceux qui en usent et selon les contextes d'usage, par exemple pour désigner la marginalité de la ville indigène de la part de l'administration coloniale, ou bien, au contraire, dans la posture du nationalisme arabe, pour en faire le symbole du lieu par excellence de la lutte pour l'Indépendance. Dans un troisième temps, le terme – par le biais d'une récupération d'un sens mythologisé repris au passé et par la réadaptation sémantique de ce dernier (Cattedra, 1998) – désigne un lieu-objet qui synthétise la fascination qu'exerce le « modèle » de l'urbanisme et de l'urbanité arabo-musulmane, l'opportunité qu'il offre à être constitué en pôle d'attraction touristique et la mobilisation qu'il suscite en faveur de sa protection architecturale et de sa valorisation patrimoniale, jusqu'à ce que s'y engage un processus de gentrification[17]. Réduit à une partie de la ville, le terme est fréquemment synonyme d'espace du désordre, labyrinthique, anarchique et chaotique, une conception dénoncée, entre autres, par M. Jolé *et al.* (1974). L'espace médinal a ainsi renvoyé pendant longtemps une image de crise sociale et économique, dont ruralisation, surpeuplement, paupérisation, départ des citadins de souche sont les composantes mises en exergue par le discours savant et technique ; un discours sous-jacent à l'idéologie politique moderniste des responsables des pays considérés (Signoles, 1988). « Incrustée de bidonvilles » et en voie de « prolétarisation » à Casablanca (Adam, 1972), dégradée et en cours de « gourbification » à Tunis (Eckert et El Kafi, 1974), la médina devient l'expression de la marginalité et de l'exclusion, appréhendée même comme une forme du « sous-habitat urbain » (Naciri, 1980 ; Signoles, 1994).

À Fès, l'image négative de la médina telle qu'exprimée par les habitants de la Ville nouvelle semble être dans le droit fil de la représentation du monde savant : *la-mdina* (dans le parler courant) désigne, par sa position géographique, le *taht* (le bas) et incarne métaphoriquement la pauvreté, la saleté et le cloisonnement (Idrissi Janati, 2002, p. 368). Ces mots deviennent de puissants révélateurs de la division sociale et spatiale de la ville, soutenant des dynamiques de stigmatisation ou, à l'inverse, de valorisation des espaces concernés [Tableau 1.5]. Toujours à Fès, les habitants de quartiers

[16] Voir, entre autres, l'ouvrage fondamental d'Ibn Khaldoun : *Discours sur l'histoire universelle. Al Muqaddima*, dans la traduction nouvelle, préface et notes de V. Monteil (collection Unesco d'œuvres représentatives, Beyrouth, 1967-1968, 3 tomes, 1434 p.) (réédité chez Sindbad, 1997, coll. « Thesaurus », 1132 p.).

[17] Sur ce dernier aspect, voir Kurzac-Souali (2006), Berriane et Idrissi Janati (2016).

populaires, longtemps irréguliers et situés en périphérie de l'agglomération, tel Sahrij Gnaoua, sont l'objet de désignations dévalorisantes – et stigmatisantes – qui seront présentées plus en détail dans une section ultérieure [section 2]. Quant au quartier Aïn Nokbi, les artisans dinandiers qui y ont été transférés de la médina contre leur gré l'appellent *al-khala* (la déserte) soit, dans un mélange de *darija*[18] et de français (une sorte de créole), «*Bou la fin du monde*».

Ainsi, quelle que soit la localisation des marges, dans le centre ou la périphérie, le vocabulaire de la stigmatisation les met, pour ainsi dire, toujours à l'écart. En outre, les acteurs des politiques de transformation de la ville, à travers leurs pratiques, ont généralement tendance à déplacer ces espaces et leurs populations vers la périphérie de plus en plus lointaine, induisant ainsi leur marginalisation proprement géographique.

Les marges au prisme de la norme et de la normalisation

Si l'on poursuit sur la question de la catégorisation d'espaces urbains par le biais de leur dénomination, on constate que celle-ci peut prendre forme et opérer par le truchement de noms générés dans le cadre de systèmes normatifs (lois, règlements urbanistiques, *praxis* politique, dispositifs techniques, etc.) ou bien s'effectuer par d'autres procédés moins institués. Dans l'un et l'autre cas, cette catégorisation/dénomination participe de l'expression de paradigmes idéologiques et techniques propres à ce que l'on nomme la «Modernité». Les dénominations ayant une portée de catégorisation et de classement procèdent d'une manière de penser l'espace – et, donc, de le structurer, de l'organiser, de le mesurer et de le diviser – qui s'appuie sur la volonté politique du contrôle de la ville. En ce sens, la ville est saisie comme un objet spatial devant être stabilisé et ordonné à travers des dispositifs qui visent à gommer et à anesthésier toutes ses complexités, accidents ou embarras d'ordre territorial (Lussault, 1998, 2000). Ces dispositifs qui correspondent à des figures spatiales relevant d'une conception mécanique et géométrique de la territorialité[19] moderne s'opposent, en quelque sorte, à la fluidité, à la fragmentation, à l'anisotropie et à la dispersion qui sont des figures appartenant à la territorialité «fluide», à base topologique, réticulaire et sociale, que divers auteurs qualifient de médiévale ou prémoderne (Topalov, 2002; Pourtier, 2005). L'ordre spatial de la «Modernité» n'en demeure pas moins très prégnant dans le domaine de l'aménagement du territoire, dont les conceptions *mainstream* ont tendance à homogénéiser, séparer et classer selon leurs propres dispositifs mentaux et géométriques toutes les discontinuités, les fluidités, les porosités, les aspérités et les différenciations spatiales et sociales qui tentent d'échapper aux principes hégémoniques de normalisation du Monde (Dematteis, 1985).

L'hétérotopie[20] n'a pas sa place dans cet ordre idéologique propre à la rationalité des Lumières, au jacobinisme des États modernes et au colonialisme. Dans une telle

[18] La *darija* est l'arabe dialectal dans les pays du Maghreb.

[19] Soit, selon B. Secchi (2000), l'isotropie, la continuité, la concentration, la régularité, l'homogénéité, la hiérarchie, la séparation.

[20] Qu'on peut définir comme la différenciation du statut de certains lieux ou espaces sociaux.

vision, toute anormalité ou hétérotopie est « mise à l'écart », c'est-à-dire à la marge, ce qui nous renvoie à la naissance et au développement des hétérotopies étudiées par M. Foucault, ces « institutions totales » de mise à l'écart (l'hôpital, l'asile psychiatrique, la caserne, la prison, le cimetière, la maison de retraite, etc.) ; et, au-delà, à toutes les hétérotopies où sont assignés ceux qui sont mis à la marge, en tant qu'elles constituent le réceptacle spatial de ceux réputés hors norme. M. Foucault le montre bien dans *Surveiller et punir* (1975), quand il explique qu'avec le fléau de la peste, au XVIIe siècle[21], l'Institution va exercer son pouvoir dans (et sur) chaque point de la ville, en la découpant sans interruption du centre à la périphérie, et cela selon la figure hiérarchique de la continuité (Secchi, 2000), tout en exerçant son pouvoir de contrôle sur chaque individu qui l'habite, afin d'établir s'il est sain ou atteint par la maladie. C'est dans ce cadre que prennent naissance, du moins en Occident, les dispositifs disciplinaires modernes (Foucault, 1975), qui affichent des rationalités foncièrement différentes par rapport à ceux adoptés antérieurement, par exemple pour contrôler les gens affectés par la lèpre, ce pour quoi priment l'idée et la praxis de la mise en exil de leur communauté.

Toutefois, il convient de ne pas prendre ces paradigmes comme nécessairement opposés : les expériences coloniales, qui concernent nombre de villes étudiées dans notre programme de recherche, montrent ainsi l'existence de diverses combinaisons entre l'adoption du zonage comme dispositif d'urbanisme ségrégationniste des communautés (Somma, 1991 ; Abu-Lughod, 1980) et les possibilités pour certains individus ou communautés d'échapper à ce système. Dans une telle perspective, la trilogie *médinas, villeneuves et bidonvilles* qu'établit J. Berque (1958) – à une époque où on s'en tenait à la ville duale, médina/ville européenne – a constitué un apport fondamental pour saisir la genèse et l'évolution des villes maghrébines dans la période de l'entre-deux-guerres, période charnière en ce qu'elle affecte le rapport entre « domination et dénomination » (Berque, 1962).

Le « hors norme » dans la stigmatisation officielle

Considérons alors de quelle manière le vocabulaire normatif a érigé et continue d'ériger des marges par un système langagier de catégorisation de lieux considérés comme « hors norme ». Bien souvent, une telle sémantique institue des dénominations porteuses de sens négatif et pouvant assumer une stigmatisation explicite, voire du mépris et de la diffamation, qui se traduit par une sorte de « mise en exil » des populations en question et de leurs espaces. Il convient à ce propos de rappeler que les « migrations » du lexique administratif ou de celui de la presse dans les parlers communs sont constantes – et *vice versa* – car, pour certains aspects, cela vaut pour les mouvements de naturalisation du langage ordinaire dans les registres officiels ou dans le vocabulaire de la presse. Les traductions et les adaptations entre registres expressifs et langues s'imbriquent dans le processus de territorialisation symbolique, ce qui rend plus difficiles à comprendre les mécanismes de sa fabrication. On peut ainsi assister,

[21] Bien que cela ait trait à une période plus contemporaine de l'histoire, voir dans le chapitre 2 les analyses portant sur l'ouvrage d'Albert Camus, *La Peste*.

dans certaines situations, à l'assignation d'un « nom de la marge » qui n'émane pas du local, mais qui résulte de la déclinaison de termes dévalorisants, pouvant correspondre à des classements ou référer à des significations d'ordre plus général. Quoi qu'il en soit, cela n'empêche pas que puissent se réaliser des cumuls de sens exprimant la réprobation : les uns dérivent de l'assignation locale d'un nom référant à un classement ou à une signification d'ordre plus général ; d'autres sont établis dans un contexte national et d'autres enfin dans des instances internationales, en l'occurrence par les consultants et experts d'organismes tels que la Banque mondiale, le PNUD, l'Unesco ou l'Un-Habitat, qui produisent, chacun pour sa part, des nomenclatures hégémoniques.

Au Maghreb et dans d'autres pays arabes, lorsqu'on examine le langage de l'Administration quand elle utilise l'arabe classique (*fus'ha*), se repèrent aisément des formules qui transposent de manière claire la relation entre des espaces désignés comme hors norme et leur stigmatisation renvoyant à la marginalité. Ce vocabulaire offre une large palette de termes exprimant des conditions d'habitat (des quartiers, des populations) marquées par la précarité et considérées comme illégales, illégitimes et/ou anarchiques [Tableau 1.1]. Ces mots expriment la désapprobation sociale et symbolique des espaces urbains ordinaires de la part de l'Administration et des classes aisées, notamment. L'état de précarité est traduit par l'incorporation, dans les expressions utilisées, du type de matériaux ayant servi à la construction, comme c'est le cas pour *al-sakan qasdiri* (habitat en zinc, en usage notamment en Algérie[22]), correspondant en français à la signification plus générale de bidonville. En Égypte, la formule *bina' 'asha'wi* (présente également au Maroc) – que l'on pourrait traduire par « habitat non réglementaire » – est « utilisée pour signifier ce qui est fait de manière hasardeuse, non réfléchie, "au petit bonheur la chance" » ; mais elle peut aussi signifier, parfois, ce sur quoi on ferme les yeux. Elle est apparue dans le dialecte égyptien tardivement, dans les années 1990, pour désigner l'ensemble des zones urbaines ayant été occupées et construites sans être planifiées par les pouvoirs publics. Elle succède ainsi aux expressions *bidûn takhtît* (sans planification), *ghayr munazzam* (sans organisation), *ghayr rasmi* (non officiel) employées dans ce pays depuis l'instauration des premiers cadres juridiques de planification territoriale, dans les années 1950. Toutefois, la notion de *'ashwa'iyya* englobe à la fois les idées d'irrégularité juridique, de dysfonctionnement structurel, de précarité résidentielle et de lieu de vie des couches populaires de la société urbaine en Égypte. Au Caire, les quartiers de ce type rassemblent 63 % de la population sur 17 % de l'espace urbanisé ; une réunion d'individus forcément hétérogène, mais pas nécessairement miséreuse[23].

À travers la catégorisation administrative, le langage normatif intervient aussi pour stigmatiser l'habitat de type temporaire qui abrite des populations considérées comme en transit, nomades ou migrantes. Comme on l'a vu plus haut, l'usage italien de *campo nomade* traduit l'idée de campement (*accampamento*). Cette expression

[22] Dans les opérations de recensement de l'habitat précaire en Algérie, effectuées en 2008 par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, sont considérées comme bidonvilles « [l]es constructions réalisées en matériaux hétéroclites provenant de la récupération ». Les enquêteurs avaient également pour mission d'inventorier les constructions réalisées en parpaings et sans ossatures ou structures assurant leur stabilité et celles en terre (*toub* ou gypse, qui sont surtout fréquentes dans le Sud du pays).

[23] Informations reçues de R. Stadnicki.

Tableau 1.1 Hors de la norme : quelques dénominations participant de la stigmatisation officielle

Désignation	Langue	Lieu	Signification et traduction	Registre
Benian fawdhaoui البناء الفوضوي	Arabe classique	Villes du Maghreb	*Fawda* = anarchie Habitat non réglementaire, anarchique, illégal	Officiel / Médias / Ordinaire
El sakan el hach الهش السكن	Arabe classique	Villes d'Algérie	Habitat précaire	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
El sakan el qasdiri السكن القضديري	Arabe classique	Villes d'Algérie	Habitat précaire = bidonville *Qasdiri* = zinc	Officiel / Presse
El bina'a el ghaïr ellaïq البناء الغير الائق	Arabe classique	Villes d'Algérie et du Maroc	Construction non conforme aux normes. Habitat insalubre	Officiel
'ashawa'iyya ***Bina' 'asha'wi*** عشوائياً	Arabe classique	Égypte (Maroc)	(Habitat) non réglementaire (= l'aveuglette)	Officiel / Presse
Bidonville	Français Italien	Maghreb France Monde	Habitat précaire et non réglementaire (Maroc, pas en dur)	Officiel / Presse Langue courante
Gourbi **Gourbiville** **Dégourbification**	Français	Tunisie	Habitat précaire et non réglementaire (éradication d'un gourbi)	Officiel / Presse
Campo nomadi	Italien	Italie	Campement (officiel ou non) de populations roms	Officiel / Presse
Campement illicite	Français	France	Campement (non officiel) souvent réservé aux populations roms ou aux migrants	Officiel / Presse

Source : R. Cattedra, à partir d'enquêtes (2011 à 2017), dont les résultats ont été communiqués par M. Safar Zitoun, S. Ouadah, N. Semmoud, E. Rosa, O. Legros, R. Stadnicki, A. Iraki et M. Idrissi Janati.

« est généralement adoptée avec une connotation ethnique par les politiques publiques et dans les documents institutionnels pour indiquer les dispositifs d'accueil des populations roms ou tsiganes (dites nomades). Selon le cas, il s'agit d'établissements informels et précaires autorisés *a posteriori*, ou de "villages" clôturés, faits de petits logis préfabriqués, construits par les administrations publiques et soumis au contrôle des autorités » (Rosa, 2015). Accompagné du qualificatif *abusivo* (campement illicite en français), *campo* désigne les établissements précaires non autorisés des Roms/Tsiganes ou des *gens du voyage*.

De nos jours, la dénomination de ce type de précarité, discriminatoire et propre aux exclus, est attribuée à toutes ces hétérotopies « de transit » que sont les lieux de passage et de cantonnement des migrants, des réfugiés et demandeurs d'asile, notamment en Italie, en Grèce, en France ou, plus récemment, en Libye. De la *Jungle* de Calais au *ghetto* de Foggia se développent des prototypes contemporains d'espaces-marges plus ou moins transitoires, sortes de *Gray Spaces* (Yiftachel, 2009a, 2009b, 2015), précaires et/ou institutionnels[24]. Nous reviendrons sur cette question dans un développement ultérieur (voir *infra*, même section).

Le langage de la stigmatisation passe par d'autres canaux que ceux de l'Administration, mais qui peuvent malgré cela être considérés comme quasi officiels. À Sant'Elia (Cagliari), nous nous sommes particulièrement intéressés au vocabulaire de la presse et à celui des acteurs de l'urbanisme ainsi qu'à leurs interférences. L'analyse des discours relatifs à ce quartier fait émerger deux répertoires idéologiques de son appréhension en tant que marge urbaine [Tableaux 1.2 et 1.3]. Ils sont utilisés en étant juxtaposés l'un à l'autre, fonctionnant au gré de l'attention et de l'action publique sur le quartier ou de l'émersion médiatique d e faits divers ayant trait à la criminalité. Le premier relève du « vocabulaire de la stigmatisation », par la multiplicité, voire la redondance, des marqueurs langagiers adoptés et par l'association systématique entre les dimensions spatiales et sociales : *marginalité*, *frontière*, *isolement*, *malaise*, *danger*, *abandon*, déclin, dégradation, désespoir, *saleté*, *anarchie*, *illégalité*, *criminalité*, *drogue*, *violence*, *risque*, *dangerosité*[25]. Mais il est un second répertoire qui renvoie, pour sa part, à l'idée des transformations urbaines induites par l'aménagement des espaces de la marginalité. Ce vocabulaire de mise aux normes exprime une volonté de réhabilitation physique du quartier ainsi que de son image et accompagne, pour les justifier, la réalisation d'opérations urbanistiques. Il est structuré selon un triple registre discursif axé, en premier lieu, sur la nécessité de la normalisation à engager par le biais de programmes définis comme des actions d'*assainissement*, de *guérison*, de *revanche*, de *diversification* de l'existant, de *reconnexion* et de *raccordement* à la ville ; en deuxième lieu, sur les modalités possibles de transformation positive du quartier, telle que *reconstruction*, *inversion*, *requalification*, *modernisation*, développement, *illumination*, *changement d'image*, ou celles engageant une rupture nette avec la situation existante, déclinées par des termes comme *briser*, *casser*, *sortir* de l'état actuel ; enfin, en troisième lieu, sur les possibilités offertes par les qualités paysagères exceptionnelles de Sant'Elia qui mobilisent une sorte de « répertoire esthétique de la marge » (Cattedra et Memoli, 2014). C'est en effet cette situation d'exception qui fait émerger, en 2005, l'idée de réaliser à Sant'Elia un grand projet public d'envergure internationale, lequel restera cependant à l'état de *design* couché sur papier. Il s'agissait de la réalisation d'un pôle muséal dont le nom n'était pas un acronyme (comme il est de plus en plus d'usage en ce domaine), mais un mot d'origine sémite (*Bait el*) qui signifie à la lettre « la demeure de Dieu », le

[24] Voir sur ce thème les travaux de M. Agier : 1999, 2002, 2013, 2014 (notamment les parties III « Camps de déplacés : urgences, marges urbaines et vies précaires » et IV : « Campements, camps de travailleurs, centres de rétention : entre prison, bidonville et ghetto ») ; et 2015 (chapitre VIII « Imaginaire et politique des marges »).

[25] Cette liste de termes est la traduction en français de ceux que nous avons identifiés dans les numéros des journaux publiés en Sardaigne que nous avons analysés.

Tableau 1.2 Nommer la marge : désignation et catégorisation de Sant'Elia (Cagliari)

Désignation négative et stigmatisante	Catégorisation générique et neutre	Désignation positive
Borgo dimenticato e snobbato / Bourg oublié et snobé ***Borgata*** / Bourgade	***Borgo*** / Bourg	***Borgo di pescatori*** / Bourg de pêcheurs
Piccolo agglomerato urbano staccato dalla città e con difficoltà di comunicazione / Petite agglomération urbaine détachée de la ville comportant des difficultés de communication	***Agglomerato*** / Agglomération	
Rione disagiato / Contrée du malaise ***Rione più degradato della città*** / Contrée la plus dégradée de la ville ***Rione della disperazione*** / Contrée du désespoir	***Rione*** / Contrée	
Quartiere grigio, degradato, depresso, caldo, popoloso, più disagiato, periferico / Quartier gris, dégradé, déprimé, chaud, peuplé, populaire, du malaise, périphérique ***Quartiere-ghetto*** / Quartier-ghetto ***Quartiere a rischio*** / Quartier à risque ***Quartiere delicato*** / Quartier sensible ***Quartiere dove non si vorrebbe essere nati*** / Quartier où l'on ne voudrait jamais être né ***Quartiere figlio di un Dio minore*** / Quartier fils d'un Dieu mineur	***Quartiere*** / Quartier	***Diventare un quartiere normale*** / Devenir un quartier normal ***Uno dei più affascinanti quartiere*** / Un quartier parmi les plus fascinants ***Quartiere modello*** / Quartier modèle ***Quartiere bello*** / Beau quartier ***Quartiere bellissimo*** / Très beau quartier ***Quartiere simbolo*** / Quartier symbole ***Quartiere palcoscenico*** / Quartier scène
Area urbana più emarginata / Aire urbaine la plus marginale	***Area*** / Aire ***Posto*** / Emplacement ***Luogo*** / Lieu	***Posizione strategica*** / Emplacement stratégique ***Area ideale*** / Aire idéale ***Area naturalistica*** / Aire de nature
Centro direzionale della droga / Centre directionnel de la drogue ***Epicentro della microcriminalità*** / Épicentre de la microcrimonalité	***Centro*** / Centre ***Epicentro*** / Épicentre ***Periferia*** / Périphérie	***Quello che va bene per il centro si fa anche in periferia*** / Ce qui va bien pour le centre vaut aussi en périphérie ***Periferia non inutile*** / Périphérie non inutile
Zona pericolosa / Zone dangereuse ***Zona a rischio*** / Zone à risque ***Zona popolare*** / Zone populaire	***Zona*** / Zone	
Sub-spazio buio e malsano / Sous-espace sombre et malsain	***Spazio*** / Espace	***Città fiore all'occhiello*** / Fleuron urbain ***Porta di Cagliari*** / Porte de Cagliari ***(sede del Museo) Betile*** / (siège du Musée) Bétyle

Terra di Nessuno / No man's land ***Terra di conquista per molti politici*** / Terre de conquête pour nombre de politiques ***Il ventre del mostro*** / Le ventre du monstre ***Cattiva coscienza della città*** / Mauvaise conscience de la ville	***Terra*** / Terre ***Territoiro*** / Territoire	
Palazzoni in stile comunista dell'Est / Bloc d'habitat de style communiste de l'Est	***Paesaggio*** / Paysage	***Paesaggio mozzafiato*** / Paysage à couper le souffle ***Panorami da cartolina*** / Panoramas de carte postale ***Polmone verde*** / Poumon vert ***Oasi*** / Oasis ***Giardino*** / Jardin
Ghetto / ***Favela*** / ***Casbah*** / ***Bronx*** ***Scamp'Elia*** = fusion entre Scampìa (quartier de Naples) et Sant'Elia	***Toponimi*** / Toponymes Sant'Elia	

Source : R. Cattedra, à partir du dépouillement de la presse effectué par A. Erbi (2015), dans le cadre de la préparation de son mémoire de master.

bétyle (*Betile* en italien)[26]. Son nom, Musée méditerranéen d'art nouragique et contemporain, en dit beaucoup sur les ambitions culturelles de l'opération qui se voulait une adaptation locale d'un concept ayant été à l'origine du succès du Musée Guggenheim à Bilbao et devait constituer l'un des vecteurs de la transformation de l'image urbaine, non seulement du quartier, mais de Cagliari tout entière. L'« archistar » Z. Hadid, lauréate du concours international pour la réalisation du Betile, a participé de fait à cette volonté de changement d'image. Le projet ne fut pas engagé, pour des raisons diverses et controversées. Si l'on retient les avis selon lesquels cet échec ne serait pas dû à des raisons financières, il semble bien qu'il ne soit pas étranger à la non-réélection en 2009, à la fonction de président de la Région autonome de la Sardaigne, de l'homme politique promoteur du projet, l'entrepreneur R. Soru, patron de Tiscali, un fournisseur d'accès à Internet, dont le siège est à Cagliari[27].

En vérité, les articles de la presse ne traitent pas tous de Sant'Elia comme s'il s'agissait d'une seule entité, d'un quartier homogène, qui devrait être appréhendé dans sa globalité. Il est assez fréquent que ces discours émanant de l'extérieur de la marge fassent état de subdivisions internes au quartier, telles que *Borgo Vecchio* et *Borgo Nuovo* (le vieux et le nouveau bourg), ces deux termes étant entendus comme des toponymes. Ces sous-espaces peuvent faire l'objet de jugements de valeur différenciés, plus ou moins stigmatisants, plus ou moins justifiés par leur qualité paysagère ou leur beauté architecturale[28].

[26] Le bétyle est une pierre sacrée, pouvant être une météorite ou une stèle d'aspect varié, souvent de forme phallique ou anthropomorphique, correspondant à un objet de culte, retrouvé également en Sardaigne dans plusieurs « tombes des Géants » de la période nouragique (Âge du Bronze, XVIIIe siècle av. J.-C).

[27] Sur ce point, voir Cattedra et Memoli (2014), Cattedra et Tanca (2015).

[28] Sur cette question des dénominations propres aux sous-espaces, voir *infra*.

Tableau 1.3 Vocabulaire de la presse et des acteurs de l'urbanisme à Sant'Elia (Cagliari)

Vocabulaire de la stigmatisation		Vocabulaire de la réhabilitation		
Social	**Spatial**	**Normalisation de l'existant**	**Transformation**	**Exceptionnel**
Emarginazione / Marginalisation ***Disagio, Malessere*** / Malaise ***Sporcizia*** / Saleté	***Abusivismo*** / Habitat illégal	***Farlo diventare un quartiere normale*** / Le faire devenir un quartier normal ***Far capire che viviamo in un quartiere normale*** / Faire comprendre que nous vivons dans un quartier normal ***Un quartiere bellissimo che non va criminalizzato in toto*** / Un très beau quartier qui ne doit pas être criminalisé en totalité ***Mantenere il senso di appartenenza*** / Maintenir le sens d'appartenance	***Ricostruzione*** / Reconstruction	***Sant'elia diventerà un nuovo laboratorio*** / Sant'elia deviendra un nouveau laboratoire ***… trasformerebbe il borgo in un quartiere modello*** / … tranformerait le bourg en un quartier modèle
Pericolo / Danger ***Malavita*** / Pègre ***Violenza*** / Violence	***Zona a rischio*** / Zone à risque ***La zona più pericolosa (della città)*** / La zone la plus dangereuse (de la ville) ***Un posto dove accadono solo fatti di cronaca nera faits divers*** / Un lieu où il n'arrive que des faits divers ***Aspettando la Sant'Elia del futuro… i palazzi del Favero diventano una discarica*** / En attendant le Sant'Elia du futur… les immeubles du Favero deviennent une décharge	***Manutenzione ordinaria*** / Entretien ordinaire ***Ripristino*** / Rétablissement ***Non va distrutto*** / À ne pas détruire ***Restituire – migliorare (la qualità al quartiere e ai suoi abitanti)*** / Restituer – améliorer (la qualité du quartier et de ses habitants)	***Cambiare le scarpe*** / Changer les chaussures ***Cambiare l'immagine*** / Changer l'image ***Cambiare il volto*** / Changer le visage ***Invertire*** / Inverser ***Ridisegnare il look*** / Redessiner le look ***Nuovo volto*** / Nouveau visage	***Rinascita di Sant'Elia*** / Rennaissance de Sant'Elia ***Riqualificare Sant'Elia significa riqualificare Cagliari*** / Requalifier Sant'Elia signifie requalifier Cagliari

	(Betile) progetto inutile / (Bétyle) projet inutile ***Il Betile deturpa una delle parti più belle della città*** / Le Bétyle défigure l'une des parties les plus belles de la ville			***Il Betile di Sant'Elia potrebbe diventare una ripetizione dell'esperienza di Bilbao*** / Le Bétyle de Sant'Elia pourrait devenir une repétition de l'expérience de Bilbao ***Restyling*** / Restyling ***Sant'Elia come un elemento strategico non solo per lo sviluppo di Cagliari, ma di tutta l'Isola*** / Sant'Elia comme un élément stratégique non seulement pour le développement de Cagliari, mais de toute l'île
Spaccio / Trafic (de drogue)	***Market, centro direzionale della droga*** / Marché, centre directionnel de la drogue ***Centrale dello spaccio*** / Centrale du trafic (de drogue) ***Corridoio dello spaccio*** / Couloir du trafic ***Luogo principale smercio al minuto della droga*** / Lieu principal de vente de drogue au détail			
Micro-criminalità / Micro-criminalité	***Il ventre del mostro*** / Le ventre du monstre	***Bisogna portare la legalità dentro il quartiere*** / Il faut ramener la légalité à l'intérieur du quartier		***Affascinante*** / Enchanteur ***Destinato a diventare l'orgoglio della città*** / Destiné à devenir l'orgueil de la ville ***Città all'occhiello*** / Ville fleuron

Abbandono / Abandon	***Isolamento*** / Isolement ***"… vado a Cagliari"*** / « … je vais à Cagliari »	***Unire*** / Unir ***Raccordare*** / Raccorder ***Riconnettere*** / Reconnecter ***Integrazione con la città*** / Intégration avec la ville ***Ravvivare*** / Ranimer	***Rilanciare*** / Relancer ***Riqualificare*** / Requalifier ***Riconversione*** / Reconversion ***Modernizzare*** / Moderniser ***Sviluppo*** / Développement ***Illuminare*** / Illuminer ***Rifare*** / Refaire ***Diversificare*** / Diversifier	***Posto con tante risorse mal sfruttate*** / Lieu avec des ressources considérables mal exploitées ***Potenzialità inespresse*** / Potentialités non exprimées
Abbandono scolastico / Abandon scolaire ***Fuga studenti*** / Fuite des étudiants	***Scuola di confine*** / École de frontière			
Disinteresse della società / Désintérêt de la part de la société ***Anarchia*** / Anarchie ***Repubblica autonoma*** / République autonome		***Guarire i mali*** / Guérir les maux ***Risanare*** / Assainir ***Réintégrer***/ Réintégrer ***Risollevare*** / Rehausser ***Recupero*** / Restauration ***(Quartiere) povero ma bello*** / (Quartier) pauvre mais beau	***Spezzare*** / Briser ***Rompere*** / Casser ***Uscire*** / Sortir	***Rivoluzionare completamente il quartiere*** / Révolutionner complètement le quartier ***Rinnovamento totale*** / Renouvellement total
Ghettizzare / Ghettoïser ***Deportazione*** / Déportation ***Errore socio-urbanistico e edilizio*** / Échec socio-urbanistique et de l'habitat	***Centro tumori*** / Centre des tumeurs ***Cenerentola della città*** / Cendrillon de la ville ***Simbolo di una città in declino*** / Symbole d'une ville en déclin ***Zona cruciale della città*** / Zone cruciale de la ville ***Mattiva coscienza della città*** / Mauvaise conscience de la ville	***Riscatto*** / Revanche	***Trasformare il Ghetto*** / Transformer le Ghetto	***L'ex-rione-ghetto diventa zona franca urbana*** / L'ex-quartier-ghetto devient zone franche urbaine

Source : R. Cattedra, à partir du dépouillement de la presse effectué par A. Erbi (2015), dans le cadre de la préparation de son mémoire de Master.

Stigmatisation de l'espace, stigmatisation des populations

Comme l'ont confirmé les recherches que nous avons consacrées à une douzaine de villes du pourtour de la Méditerranée, le lien de réciprocité entre la désignation spatiale et la désignation sociale (Depaule et Topalov, 1996; Depaule, 2006) est particulièrement efficace pour analyser les représentations à l'œuvre dans et en dehors des espaces-marges. En effet, les systèmes sémantiques dépréciatifs référant à la précarité, à la pauvreté, à la saleté, au déshonneur, à la délinquance, à l'illégalité, à la criminalité ou à la contestation violente – en deux mots: à l'association entre marginalité et a-normalité – s'appliquent aussi bien aux espaces qu'aux populations.

Ainsi, les appellations dévalorisantes de type social ou identitaire continueront d'accompagner les populations originaires d'espaces considérés comme marginaux, même lorsqu'elles s'inscrivent dans un parcours, volontaire ou forcé, de mobilité résidentielle. C'est le cas de l'appellation *bidonvillois* qui poursuivra les relogés après l'éradication de leurs baraques et leur installation sur un autre site, comme nos enquêtes l'ont montré à Casablanca et à Alger, par exemple. L'appellation est alors reprise par les anciens habitants du quartier de relogement avec une visée de distinction sociale. D'autre part, malgré les transformations urbaines valorisantes que peut connaître un espace-marge, la puissance de la dénomination territoriale portant une image dévalorisante et mal famée peut perdurer plus ou moins longtemps.

De très nombreux exemples peuvent éclairer ces propos, dont nous ne signalerons que quelques-uns des plus extrêmes [Tableau 1.4]. Dans certains cas, en effet, la désignation est neutre: à Casablanca, les habitants du quartier non réglementaire de Lahraouiyine nomment ceux de la Zone d'urbanisation nouvelle (ZUN) voisine *Nass dial Al-Omrane* (les gens d'Al-Omrane), en référence à l'opérateur public d'aménagement (le holding Al-Omrane) qui a construit ce quartier. Dans d'autres cas, les dénominations peuvent être extrêmement infamantes: ainsi, *Nass el périmé* (les gens périmés) est utilisée à Alger dans un «créole» *darija*-français pour désigner les laissés pour compte de la politique de relogement. Entre ces deux extrêmes, la gamme est d'une grande variété, allant à Casablanca du générique *Nass barra* (les gens du dehors ou de l'extérieur) au plus explicite *douar lahouna* (douar «ils nous ont jetés»). À Fès, *oulead al-hafra* (les fils du trou) renvoie aux résidents de la médina, des gens considérés comme au bas de l'échelle sociale et non civilisés (Idrissi Janati, 2002).

La puissance stigmatisante des toponymes administratifs

L'institution de toponymes par l'Administration reste porteuse d'un sens stigmatisant, même lorsque ceux-ci s'appliquent au traitement de territoires considérés comme pauvres. Le fait est que les politiques publiques ayant pour but d'améliorer (rénovation, réhabilitation, restructuration, etc.) les espaces et les habitats considérés comme non réglementaires, hors norme, insalubres ou précaires ont fréquemment pour effet de générer un processus de «reproduction» de la stigmatisation territoriale en n'empêchant pas la formation sociospatiale d'une nouvelle marge urbaine.

Cette affirmation peut être étayée par l'exemple d'un grand nombre de villes italiennes. Pour comprendre les effets pervers des processus qui les affectent, il faut

Tableau 1.4 Stigmatisation de l'espace, stigmatisation des populations

Désignation	Langue	Lieu	Traduction et sémantique
Nass dial Al Omrane	Arabe dialectal	Maroc : Casablanca	Les gens d'Al-Omrane (nom du promoteur)
Nass el périmé	« Créole » arabe darija et français	Algérie : Alger	Les gens « périmés » : les laissés pour compte de la politique de relogement
Nass barra ناس برة	Arabe dialectal	Algérie : Alger et autres villes « citadines » de l'intérieur	Les gens de l'extérieur
La'roubiya (pluriel de ***La'roubi***)	Arabe dialectal	Maroc : Fès	Les paysans
Douar lahouna	Arabe dialectal	Maroc : Casablanca	Douar « ils nous ont jetés »
Ouled al hafra	Arabe dialectal	Maroc : Fès	Les fils du trou (ceux qui habitent la médina)
Anza Lkhanza	Arabe dialectal	Maroc : Agadir	Anza, la pourrie
Anza Laklochar	Arabe dialectal	Maroc : Agadir	Anza, la clocharde
Chebarek	Arabe dialectal	Algérie : Alger (quartiers récents à Draria)	« Ploucs » (paysans, ruraux). Familles provenant des bidonvilles et considérées comme d'origine rurale

Source : R. Cattedra, à partir des informations recueillies par enquêtes (entre 2011 et 2016) et communiquées par M. Safar Zitoun, S. Ouadah, N. Semmoud, A. Iraki, M. Idrissi Janati.

remonter à la loi n° 167 de 1962 (*Disposizioni per l'acquisizione di aree fabbricabili per l'edilizia economica e popolare*[29]). Cette loi prévoyait que les communes de plus de 50 000 habitants et celles des chefs-lieux de province devaient établir des plans de zonage (PZ) indiquant les espaces destinés à l'édification publique de logements économiques et populaires ainsi que des services et infrastructures devant les accompagner. S'inspirant du numéro de la loi, l'Administration nomma ces espaces « Zones 167 ». Le plus souvent, et contrairement à l'esprit de la loi, ces zones d'habitat furent réalisées à l'écart des agglomérations urbaines[30]. Cet immense programme a ainsi généré des quartiers d'habitat, en situation périphérique pour la plupart d'entre eux,

[29] Dispositions pour l'acquisition de zones d'édification pour l'habitat économique et populaire.

[30] Le Premier ministre de l'époque, Amintore Fanfani, initiateur de cette loi, avait en effet donné des instructions afin que ces projets ne soient pas réalisés à trop grande distance de la ville-centre. Il s'agissait de veiller à l'articulation entre ces deux composantes, à la prise en compte de la trame urbaine préexistante et à l'adaptation de l'habitat à la géographie des lieux.

qui sont devenus avec le temps tristement célèbres. Avatars des principes fonctionnalistes de l'architecture et de l'urbanisme dits modernes, ils sont caractérisés par l'absence d'équipements publics et de transport en commun et sont donc marqués, dès l'origine, par la marginalité sociale, spatiale et symbolique. Certains de ces quartiers sont encore aujourd'hui appelés couramment « 167 », bien qu'ils aient endossé un autre toponyme officiel.

Nombre de ces opérations fondatrices d'un nouvel urbanisme et habitat ont porté un toponyme ou un sigle signifiant d'une caractérisation négative et discriminatoire – de contre-urbanité (Cattedra et Memoli, 2014) – en raison de leur précarité sociale, des manifestations de délinquance et de criminalité qui s'y produisent et de la réputation d'insécurité qui leur est faite. On peut citer l'exemple du *Corviale* de Rome, dit le Grand Serpent, construit entre 1972 et 1975, avec ses deux longues barres de près d'un kilomètre qui marquent de manière indélébile le paysage urbain de la périphérie de la capitale ; ou encore les cas du *Centro Edilizia Popolare* (CEP) du quartier San Paolo à Bari, du *Zona di Espansione Nord* (ZEN) à Palerme, de *Rozzano à Milan, du Biscione* à Gênes, des *Piagge* à Florence, de *Sant'Elia* à Cagliari, etc. Ces quartiers sont d'ailleurs devenus la scène de films sur la criminalité, comme le *Rione 167*[31] de Naples comprenant les tours dénommées *Le Vele* qui ont joué un rôle de véritable protagoniste dans l'ouvrage *Gomorra* (2006) de R. Saviano (Maccaglia, 2012), puis dans le film réalisé par M. Garrone et enfin, à partir de 2014, dans la série télévisée *Gomorra*.

On peut faire la même démonstration pour les *Zones à urbaniser en priorité* (ZUP) françaises. Or, « l'initiale Z [de Zone], lettre rare de la langue française, qui en rappelle à tout locuteur le véritable sens » (Bourillon et Coudroy de Lille, 2010, p. 1357), a contribué à former d'autres acronymes opérant dans la territorialisation symbolique de la marge, notamment en France. C'est le cas des *Zones d'éducation prioritaire* (ZEP) devenues *Réseaux Ambition Réussite* (RAR), nées pour faire face aux difficultés scolaires et sociales des élèves vivant dans des quartiers populaires « à problèmes » ; ou encore des *Zones urbaines sensibles* (ZUS) dont le marquage discriminant et ségrégatif apparaît dans la localisation des 750 zones de ce type dans l'*Atlas des ZUS*, réalisé en 1997[32]. Signalons aussi que ces sigles, utilisés comme de véritables mots, tels ZUP, HLM[33], etc., gardent souvent leur usage et leur signification au-delà de leur validité juridique. Comme le souligne O. Ratouis (2010, p. 1362), si les quartiers d'habitat individuel portent généralement un nom propre, les quartiers de logement social ont tendance à garder leur sigle.

De tels néologismes d'origine technocratique sont aussi fréquents en Algérie ou au Maroc qu'en Tunisie. En Algérie, dans les grandes villes, les *Zones d'habitat urbain nouvelles* (ZHUN), depuis leur réalisation dans les années 1970, ont connu des mutations sociologiques de leurs populations (départ des couches sociales aisées vers

---

[31] Pour ajouter un autre élément symbolique, 167 était la ligne de bus public qui reliait, dans les années 1980 à 1990, ce quartier au centre-ville de Naples. Déplacée depuis lors, la ligne 167 emprunte désormais un trajet suburbain reliant le quartier de la *Scampìa*, surnommé « le marché européen de la drogue » au Nord-Est de Naples, à l'hinterland extracommunal.

[32] Atlas consultable sur le site du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), devenu Agence nationale de la cohésion des territoires depuis janvier 2020.

[33] En Algérie, ce sigle est approprié et naturalisé sous le terme de *chalâm*, devenu synonyme d'habitat marginal.

l'habitat pavillonnaire et arrivée de catégories populaires) qui ont connoté négativement leur signification première. Ces changements ont été accentués par des politiques de relogement des bidonvillois dans le foncier disponible des ZHUN. Renvoyant au début à des opérations planifiées valorisantes, destinées à promouvoir la modernité postindépendance, elles sont devenues « un symbole de nuisance et de délabrement : leurs occupants viv[a]nt des contraintes quotidiennes et des malaises permanents » (Naceur et Farhi, 2003).

Dans le cas du Maroc, les *Zones urbaines nouvelles* (ZUN) concernent, depuis les années 1990, de grandes et moyennes opérations de relogement : Sidi Abdellah à Salé (Yahyaoui, 2009), Hay Mouhammedy à Agadir, Lahraouiyine à Casablanca, etc., qui peuvent être aussi de « nouveaux pôles urbains » ou des « villes nouvelles », comme Tamansourt à Marrakech ou Tamesna, à proximité de Sidi Yahia des Zaërs, dans la grande périphérie de Rabat. De la même façon à Grenade en Espagne, sous la désignation administrative et topographique de *District Nord* (15 000 habitants), nous retrouvons « un exemple pertinent du processus de construction d'une marge par des politiques de peuplement (relogement de Gitans, de sinistrés, d'immigrés et autres populations fragiles), auxquelles se superposent les effets des actions de requalification qui ont introduit de l'hétérogénéité sociale et ceux de la crise de 2008, responsable en particulier du chômage de masse » (Capote, s.d. [2015], 2016).

Le paradoxe de ces désignations, issues du vocabulaire technocratique de la puissance publique, censées porter une volonté politique de modernisation et de mise aux normes de la ville, est que, bien souvent, elles reflètent finalement le déplacement et/ou la reproduction des espaces-marges, alors que, à l'origine, elles devaient s'appliquer à des opérations « inclusives ». Néanmoins, après le temps des 167, des ZUP, des ZUN, des ZUS, des ZHUN, etc., la catégorisation spatiale administrative à effet stigmatisant, diffamatoire et ségrégatif, exprimée par le biais d'acronymes officiels, n'a pas connu de coup d'arrêt. Elle marque toujours aujourd'hui des lieux qui représentent des hétérotopies contemporaines et opératoires de mise en exil et de mise à la marge, où sont assignés migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Ces désignations peuvent être aussi évocatrices de restriction des libertés, lorsqu'elles concernent les lieux de rétention administrative des immigrés comme il en existe dans toute l'Europe, communautaire ou pas, l'Italie constituant cependant un cas emblématique. On peut signaler, à titre d'exemple, les *Centri di Accoglienza per Richiedenti Asilo* (CARA) (Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile) ou les tristement célèbres *Centri di Identificazione e di Espulsione* (CIE) (Centres d'identification et d'expulsion). Dans un passé récent, il y avait également les *Centri di Prima Accoglienza* (CPA) (Centres de premier accueil), les *CPSA Centri di Primo Soccorso e Accoglienza* (CPSA) (Centres de premiers secours et d'accueil) et les *Centri di Permanenza Temporanea* (CPT) (Centres de permanence temporaire), où, rien qu'entre 2005 et 2006, environ 22 000 migrants sans papiers furent détenus (Cattedra et Memoli, 2013), pour en arriver aux plus récents CPR (*Centri di Permanenza per il Rimpatrio*) (Centres de permanence pour le rapatriement), institués en 2017, et présents dans une dizaine de villes italiennes. Les dernières nées de ces désignations de la marginalité contemporaine que sont les *hubs* ou les *hotspot*s (établis en Italie et en Grèce en 2015 sur injonction de l'Union européenne), à savoir ces « points chauds » ou dangereux de rétention administrative pour l'identification des migrants,

soulèvent de sérieuses questions. À ce propos, C. Rodier (2018) souligne que « “l’approche *hotspots*” s’est rapidement traduite, dans les deux pays où elle a été déployée, l’Italie et la Grèce, par la création de centres de confinement – lorsqu’il ne s’est pas agi de centres de détention –, générateurs de violences, surpeuplés et sous-équipés, où le tri des arrivants s’effectue au mépris des règles européennes et internationales en matière d’accueil des demandeurs d’asile et de traitement de leurs demandes […]. Ce dispositif […] participe d’une stratégie ancienne des pays européens de tenir à distance les exilés qui cherchent à rejoindre l’Europe, fût-ce au prix du contournement des principes qui les engagent, au plan régional (avec la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne et la Convention européenne des droits de l’homme) et au plan international, avec la Convention de Genève sur les réfugiés ».

La marge entre résistances, subversions, radicalisations : comment dire la territorialité politique ?

Comme nous en avons fait déjà le constat, les tensions entre les différents marquages peuvent aussi témoigner d’un sentiment d’indignation contre la stigmatisation ou de revendications exprimant des formes de résistance à celle-ci et à ses effets ; mais aussi à l’indifférence. Lorsque l’emportent les idées de contestation (de l’Institution) et d’opposition politique et sociale à l’autorité et à l’État, elles peuvent déboucher sur des formes de désobéissance et de rébellion, lesquelles peuvent aller jusqu’à des explosions de violence. En fin de compte, ces représentations et ces pratiques convergent pour faire le constat de la marginalisation d’un lieu donné, ou bien elles expriment des stratégies ou des « arts de faire » (De Certeau, 2003 ; Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000) capables de s’opposer et de contrecarrer une telle situation, mettant ainsi en lumière le statut fortement politique de la territorialité d’un lieu. Dès lors, nous pouvons interpréter les dénominations comme de remarquables révélateurs de conflits pour le contrôle symbolique de l’espace, que ces conflits soient explicites ou latents, conformément à la position de Turco (2010, p. 55) pour lequel « la symbolique des mots » demeure une instance décisive dans la « configuration spatiale du territoire ».

Toutefois – nous l’avons déjà dit –, il n’est jamais aisé d’identifier précisément le contexte de production de ces dénominations ni de différencier les modalités de provenance ou l’origine des locuteurs, de telle sorte que l’on puisse assurer avec certitude que tel nom a émergé dans un contexte externe ou interne à la marge elle-même, tant les glissements, les appropriations ou les retournements entre positions et appartenances des locuteurs et entre registres de communication sont imbriqués. Insistons encore pour rappeler que, parmi les vecteurs externes de désignation, de « territorialisation de l’image » (Lussault, 1993) de la marge et de sa diffusion, la presse joue un rôle privilégié, car elle participe à l’incorporation sociale et à la naturalisation du discours dominant sur celle-ci.

Comme le souligne A. Moussaoui (2004, p. 77), « en opposition au discours savant, à la langue administrative, les populations réagissent par leurs propres mots ». Ce constat renvoie à cette « lutte des classements » – dont P. Bourdieu (1979) a montré l’extrême importance – qui structure les conflits, alors que, par un mouvement sémantique de

renversement, le « stigmatisant devient légitimant » (*ibid.*). Les effets d'intériorisation des appellations négatives et diffamantes de la part des populations ou des communautés visées peuvent ainsi parfois relever de véritables stratégies. M. Safar Zitoun montre par exemple que, à Alger comme dans d'autres villes du pays, il est indispensable, si l'on veut avoir une chance de bénéficier (dans un délai raisonnable) d'un relogement, de mettre en œuvre des tactiques pour que l'on soit considéré comme étant dans un état de pauvreté maximale, ce qui permet de « monter » dans la liste des ayants droit à un nouveau logement. Et cet endossement peut jouer aussi comme un fait de résistance. Ainsi, par le biais d'un « détournement de la stigmatisation », celle-ci assume une dimension de victimisation, ce qui lui donne un caractère de légitimation des « privilèges » demandés pour bénéficier d'un relogement, tout en conservant son caractère d'expression de désaveu du système officiel (Safar Zitoun, 2014). La volonté de résistance prend aussi possiblement la forme d'une « propension à la subversion des nomenclatures » : *al bina' fawdaoui* (l'habitat anarchique) est typiquement une expression susceptible d'être appropriée et détournée pour affirmer avec force – et éventuellement menacer – « Attention ! Nous sommes des anarchistes » (Moussaoui, 2004).

Il est des cas où le recours, avec adaptation locale, à des désignations que nous avons qualifiées comme venues « d'ailleurs » concerne des noms d'un autre pays ou d'une autre nation. S'il s'agit ici d'une opération de transfert qui relève d'un jeu d'échelles (ville ou quartier/pays), la métaphore n'en sert pas moins à sanctionner, valider ou retourner la condition de (ou l'allusion à) la marginalité. C'est le cas de deux toponymes qui réfèrent à des pays asiatiques pour désigner la dangerosité et la dégradation de l'habitat : *Vietnam*, d'un côté, adopté pour une petite ville du Sud de l'Italie (Terlizzi, près de Bari, où l'appellation semblerait remonter aux années 1970) ; et *Corea* (Corée), d'un autre côté, qui est utilisé pour désigner le quartier populaire de San Michele à Cagliari. Dans le même ordre d'idées, des emprunts peuvent se faire à l'Amérique du Sud : par exemple, *Colombie* – qui existe aussi dans la version *Petite Colombie* – est une dénomination attribuée à et/ou adoptée par les habitants de certains grands ensembles de la couronne urbaine d'Alger. Il s'agit d'un choronyme évoquant dans l'imaginaire collectif l'idée de criminalité violente, de présence de groupes armés illégaux, de trafics de drogue, etc., et qui transfère à Alger le sentiment de la dangerosité d'un pays.

Certes, ces modes de désignation qui concourent à configurer la territorialité (Turco, 2010) sont fréquents dans nombre de grandes villes de pays du Sud, entre autres en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Néanmoins, pour saisir le sens profond de l'attribution de noms référant à l'ailleurs, il faut prendre en considération le contexte événementiel (international, national…) et le moment historique où une telle désignation est apparue et est devenue opératoire sur le territoire donné. Il convient toutefois de ne pas oublier que l'assignation de dénominations projetant des valeurs stigmatisantes – ou, à l'opposé, l'appropriation de noms dans une visée autovalorisante – peut également s'effectuer par référence à des noms de peuples ou de communautés étrangères : on peut citer à ce propos le nom *Talibans*, que les habitants de Fès utilisent depuis quelques années pour désigner ceux (ou une partie de ceux) qui vivent à Sahrij Gnaoua, du fait que ce quartier aux marges de la ville est représenté comme un lieu de radicalisation de type islamiste [Encadré 3.5].

Si l'on considère des appellations et des toponymes plus ou moins « subversifs » jaillis au cours de la décennie 1990 dans des villes algériennes, nombre d'entre eux renvoient – et pas seulement sur le plan métaphorique – aux tensions et affrontements armés pour le contrôle politique et militaire des territoires qui ont caractérisé la guerre civile. En cela, ils font émerger des aspects dramatiques du vécu, de la mémoire collective, de la propagation de la violence, de la radicalisation islamiste ainsi que du terrorisme. Des quartiers ou des mosquées rebaptisés *Kaboul*, tant en Algérie qu'au Maroc, suggèrent et incorporent l'image des dévastations et des violences de la guerre dans la capitale afghane au cours des années 1980-1990 et les modes sanglants privilégiés par les *moudjahidines* ou les *talibans* en Afghanistan. Cela vaut également pour les noms attribués à d'autres lieux, tel qu'un marché de la ville de Bechar, rebaptisé *Qandahar* (Moussaoui, 2004). Il convient cependant de noter que, pour le cas de l'Algérie, les affres de la « décennie noire » ont conduit la grande majorité de la population à se démarquer du terrorisme et à s'efforcer d'en effacer les traces, notamment dans les appellations de lieux, même si les Algériens restent en partie acquis à l'islam politique. Quant au Maroc, quand bien même il a été épargné par la guerre civile, la référence aux mouvements djihadistes dans les désignations des lieux y est également fréquente. Dans le quartier rebelle et violent de Lahraouiyine, dans la banlieue sud de Casablanca, a été inventé un toponyme au nom très évocateur : *Chichane* (Tchétchénie), une référence explicite à la résistance des indépendantistes tchétchènes et aux mouvements djihadistes[34]. Demeure cependant la question de savoir si, effectivement, l'islamisme radical a pénétré le quartier et jusqu'à quel point il a imprégné la population. Il n'en reste pas moins que cette désignation s'est, en quelque sorte, officialisée et qu'elle est entrée dans l'usage commun et dans celui de la presse, comme l'extrait ci-dessous le confirme :

> *Dans le génie populaire local, la* Tchétchénie *est synonyme d'éloignement et d'oubli. Quelque part aux abords de Casablanca, tout un quartier, presque une ville de 80 000 âmes est désormais connue sous le nom de* Chichane. *Douar Lahraouiyine était une commune rurale, située au-delà du marché de gros à la limite d'Essalmia ; l'existence même de ce douar était ignorée par la majorité des Casablancais. C'est en 1996 qu'il fera la Une des journaux après les affrontements entre les autorités et les habitants. (D. Benhima, « Chichane : le quartier oublié »,* Aujourd'hui le Maroc*, 12 février 2012)*

Chichane renvoie donc de manière explicite au monde globalisé. Sur le plan local, l'émergence de ce toponyme connoté négativement réfère aux conditions de vie des populations qui proviennent pour la plupart d'un des plus grands et anciens

[34] « Considérée comme rurale en 1992, cette commune a été "scindée" en deux en 2009 par la rocade de contournement de Casablanca […], entre une partie nord directement liée au tissu urbain casablancais et une partie sud plus composite (rurale-urbaine). La commune a connu une forte urbanisation non réglementaire entre 1992 et 2004, date à laquelle a été délimitée une Zone d'urbanisation nouvelle destinée à accueillir les habitants déplacés des Carrières centrales, recasés sur des lots réservés à l'autoconstruction. Ainsi, 70 000 habitants environ se sont installés en moins de quatre ans, dans un climat de tension tel qu'ils ont été appelés les "Tchétchènes". L'habitat non réglementaire est actuellement en cours de régularisation » (note manuscrite d'A. Iraki). Voir aussi Belarbi (2011), sur les mobilisations des habitants de ce quartier. Par ailleurs, Lahraouiyine est l'objet d'un Encadré (4.7) qui figure dans le chapitre 4.

bidonvilles de Casablanca, les *Carrières centrales*. Les stigmates les avaient, pour ainsi dire, accompagnés dans leur nouveau lieu. Sur un plan plus politique, le nom *Chichane* évoque une forte capacité de contestation, éventuellement violente, et donc la « dangerosité » des habitants. Cela confirme le fait que « la gestion des périphéries » dans une grande ville comme Casablanca demeure, au Maroc, toujours « une affaire d'État » (Iraki, 2014 ; Iraki et Piermay, 2014). Or, si l'on tente d'interpréter, à la lumière de B. Debarbieux (2015), les référents imaginaires à l'œuvre dans ce récit territorial, l'on se trouve face à un remarquable « jeu d'échelle » de la marge. La performativité de la dénomination en question est en mesure – elle constitue presque un cas d'école – de rendre compte d'au moins trois échelles de territorialité : le contexte local (ici le bidonville d'origine, le nouveau quartier Lahraouiyine et la ville de Casablanca), le contexte global (la Tchétchénie, les mouvements islamistes mondialisés) et, entre les deux, l'État, pivot de la gouvernance territoriale.

Dans le même ordre d'idées, au lendemain des attentats suicides ayant eu lieu dans la métropole du Maroc en mai 2003, la presse nationale et internationale a en effet beaucoup écrit sur Sidi Moumen, cette préfecture-banlieue de Casablanca occupée par de nombreux bidonvilles. Citons, à titre d'exemple, un article intitulé « À Sidi Moumen, d'où viennent les kamikazes ? », rédigé par le reporter F. Iraqui à la suite d'investigations sur le terrain et publié dans *Le Journal hebdomadaire*. L'auteur y écrit par exemple :

> *Les auteurs des attentats suicides qui ont fait 43 morts ont grandi dans le bidonville de Casablanca, au milieu d'une pauvreté extrême, loin du Maroc fréquenté par les touristes.*

Le Monde diplomatique de novembre 2004, avec un article de S. Belaala intitulé « Misère et djihad au Maroc », insiste sur l'abandon de ces territoires par l'État :

> *Au Maroc, où s'implantent des organisations djihadistes d'une violence extrême, c'est dans les espaces délaissés par l'État, dans la misère des bidonvilles que, chaque jour, se fabriquent les conditions d'une révolte désespérée.*

À lire ces lignes, on dirait que, en 2004, l'analyse participe des mêmes stéréotypes que 50 ans auparavant. La « révolte désespérée des bidonvilles » relève en effet d'un registre que l'on peut situer, au moins, au moment de l'indépendance du Maroc quand, « mourir pour mourir », les habitants des Carrières centrales « préféreront mourir sous le plomb de la force publique que mourir de misère et de mépris » (Clément, 1982-1983, p. 27). Néanmoins, si, dès ces années 1950-1960, le bidonville avait pu, aux yeux des populations maghrébines, qu'elles vivent dans leurs pays respectifs ou soient immigrées en France, renverser à leurs yeux son stigmate pour devenir le lieu de la révolte et être considéré comme le « berceau du nationalisme »[35], qu'en reste-t-il à présent ? Aujourd'hui, les dénominations à l'œuvre dans le langage médiatique ne font qu'assimiler le bidonville à une « nouvelle banlieue chaude » (Iraqui, 2003), dont

[35] Pour l'Algérie, « [l]e 5 juillet 1962, à l'Indépendance enfin obtenue, une explosion de joie secoue le bidonville [de Nanterre] » (*Libération*, 29 octobre 2004).

la sémantique marque à la fois la dangerosité autoproclamée des populations en même temps qu'elle expose leur soutien à la résistance islamique en Asie centrale, en Syrie ou en Irak, et qu'elle affiche, avec force, son plus grand mépris des États-Unis.

Pour notre part, l'association fréquente et systématique qui est faite dans les médias et les discours officiels, à travers notamment la sémantique utilisée, entre les quartiers marginalisés et le terrorisme requiert au minimum une distance critique. De nombreux cas montrent que les terroristes islamistes ne sont pas exclusivement issus des bidonvilles et autres marges urbaines. En Algérie, beaucoup d'attentats, dont celui de l'aéroport d'Alger en 1992, ont été commis par des cadres ; de même, plusieurs émirs de groupes terroristes étaient issus de quartiers aisés qu'ils utilisaient comme base de repli.

L'analyse diachronique des dénominations qui symbolisent la résistance et la subversion aurait mérité de plus grands développements, en s'élargissant à des périodes antérieures et en s'affranchissant du prisme exclusif du terrorisme. L'on aurait pu, par exemple, rappeler les dénominations nées dans les quartiers populaires au cours de la période des luttes anticoloniales, dans les années 1970-1980, la sémantique des luttes syndicales et politiques ayant fortement marqué ces territoires. À El Harrach, dans la banlieue populaire à l'Est d'Alger, les ouvriers de la briqueterie d'Oued Smar débaptisent leur quartier pour l'appeler « Rouges comme la brique » (*h'moura kil brik*), par solidarité avec un syndicaliste emprisonné accusé d'être communiste. Toujours à El Harrach, dans la cité Dessolier qui abritait les ouvriers de l'usine de fabrication du papier (devenue la Société nationale des industries de cellulose/SONIC), ces derniers ont appelé le lieu de résidence des briseurs de grève « La rue des traîtres » (*zenkat el khadaïne*). Ceci n'est pas sans rappeler des appellations similaires dans d'autres contextes, telle celle de la « banlieue rouge » au Nord-Est de Paris qui renvoie à une territorialisation des luttes sociales, syndicales et politiques. Le chapitre 4, intitulé « Marges : espaces contestés et contestations dans l'espace », sera l'occasion de mettre en évidence les formes de résistances et de mobilisations dans les quartiers populaires, en particulier celles qui sont « non visibles ». Même si la question des mots qui accompagnent symboliquement leur territorialisation y sera évoquée, un traitement plus systématique de celle-ci serait certainement nécessaire pour le futur. Ce pourrait être une forme d'ouverture à donner à notre travail.

2. Paroles et images d'habitants : la marge vue de l'intérieur

Dès lors que les paroles des puissants qui se considèrent, politiquement, institutionnellement, économiquement, socialement ou culturellement, comme les plus légitimes conditionnent les représentations dominantes des marges et de ceux qui y vivent, et que ces paroles ont la plus grande performativité, car elles bénéficient des véhicules de diffusion les plus efficaces – en particulier les médias – et sont ainsi en phase avec les idéologies dominantes, alors il n'est pas étonnant que les termes servant à désigner ces marges et leurs habitants relèvent de la stigmatisation, de la discrimination, du mépris, etc., tout en pouvant parfois être alliés à un humour douteux ou faire preuve d'un racisme insupportable. Se distancier de ces modes de dire, de désigner, de qualifier nécessite donc, tant de la part de ceux qui observent et analysent ces espaces que de ceux qui y vivent et y travaillent, un réel effort pour s'émanciper des idées toutes faites. La difficulté est accrue par le fait que les populations des marges utilisent des modes d'expression et des langages qui leur sont propres et qu'elles ne disposent pas de canaux de large diffusion pour faire connaître ce qu'elles vivent et ce qu'elles en pensent. Leur parole est relativement rare – même si, grâce aux réseaux sociaux, elle est plus abondante et plus accessible aujourd'hui que par le passé. Elle nécessite d'être décodée et remise en perspective, autrement dit, elle ne doit pas être toujours prise au premier degré, car très grandes sont les compétences d'énonciation de ces « citoyens » trop souvent considérés de seconde zone, qui n'en manient pas moins avec dextérité l'humour (souvent à leur encontre) et savent pratiquer la provocation.

Établissant le cadre général, la première section de ce chapitre a permis d'éclairer théoriquement autant les représentations et les discours formés depuis l'extérieur que ceux des habitants eux-mêmes. La seconde section, quant à elle, a pour objectif d'illustrer le propos général par les cas que nous avons étudiés, qui rendent compte de la manière dont les habitants, acteurs principaux de ces quartiers, élaborent leurs représentations et les valeurs et significations qu'ils leur accordent. Elle doit permettre de restituer la diversité des représentations, notamment les paroles de ceux ou celles qui sont plus particulièrement marginalisé(e)s, nous entendons par là les femmes et les enfants. Cet objectif impose de changer d'échelle et d'utiliser une plus grande focale. Il nécessite par ailleurs la mise en œuvre de méthodologies spécifiques : un travail de terrain entrepris depuis plusieurs années à *Sahrij Gnaoua* (Fès) et ayant requis une véritable immersion dans ce quartier pour parvenir à y « libérer la parole » ; mais aussi l'expérimentation de deux démarches inédites, l'une ayant privilégié la production d'images et de récits libres par un groupe de femmes de *Sant'Elia* (Cagliari), l'autre ayant pris la forme d'ateliers géophotographiques avec des écoliers des quartiers de *Blida* (médina) et d'*Aïn Nokbi*, à Fès.

Ce sont les résultats de ces trois démarches qui sont exposés dans la présente section, résultats que l'on peut considérer comme préliminaires, le changement de focale limitant par définition la taille des échantillons. La généralisation à partir de ces premiers matériaux ne peut donc être effectuée sans précaution.

Sahrij Gnaoua à Fès : du quartier que l'on cache/qui se cache au territoire qui se revendique

Par M. Idrissi Janati

Nous proposons ici une analyse de la construction discursive d'un quartier de marge qui privilégie les paroles de ses habitants, systématiquement confrontées aux désignations émanant des « citadins de souche » (ceux qui se revendiquent Fassis d'origine, fixés dans la ville depuis plusieurs générations) et de ceux qui disposent du pouvoir politique et technique, par exemple dans le domaine de l'aménagement urbain. Pour ce faire, nous concentrerons notre attention sur les parlers de la marge dans les pratiques langagières de ceux qui la vivent du dedans, dans l'idée de mettre en lumière le rapport entre les regards sur la marge portés de « l'intérieur » et la construction symbolique de la marge elle-même (Godelier, 2015). Ceci nous conduit à nous intéresser aux différents registres mobilisés par ces discours ainsi qu'aux réappropriations subversives et aux changements de sens que subissent certains mots servant à la stigmatisation. Notre lecture se concentrera sur le quartier de *Sahrij Gnaoua*, qui constitue une frange urbaine située hors des remparts de Fès et l'un des fragments les plus aisément identifiables – et identifiés – comme marge de cette agglomération urbaine[36].

Sahrij Gnaoua, une marge avérée par les expressions qui la désignent

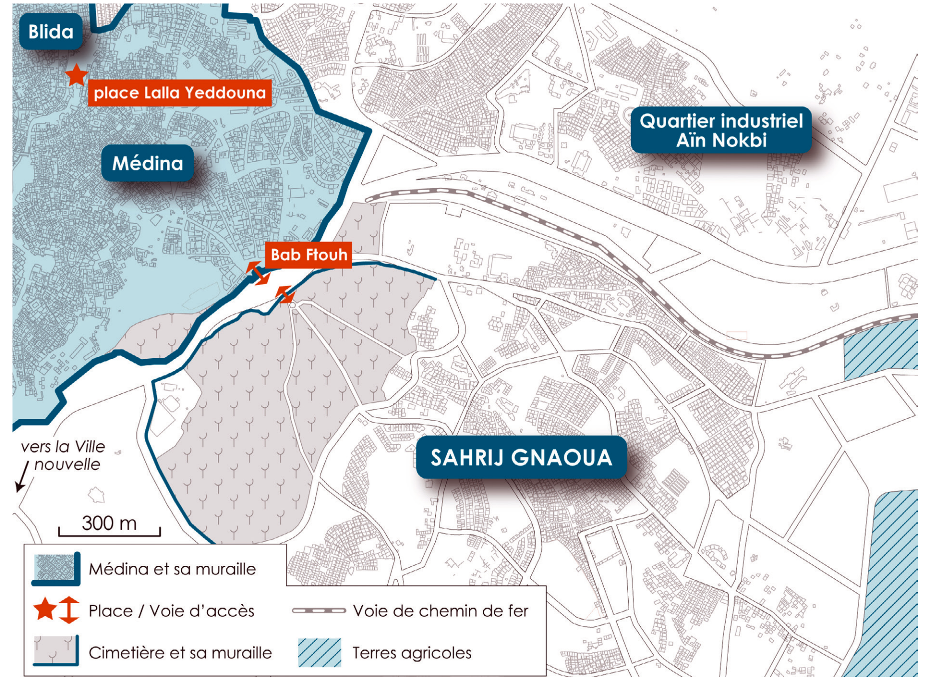
Topographiquement cloisonné aux portes de la ville, au-delà du grand cimetière remontant au XIe siècle, à environ 2 km de la médina et à 8 km du centre de la ville moderne, Sahrij Gnaoua est l'un des quartiers les plus emblématiques de Fès, en raison de la spécificité de son site, de son histoire et de sa dimension symbolique. Localisé sur un site accidenté, difficilement urbanisable et classé zone *non ædificandi* dans le premier Plan d'aménagement de la ville réalisé en 1916, ce quartier a longtemps constitué un belvédère naturel, occupé par l'agriculture périurbaine et qui servait aussi d'espace de *nzaha* (détente), typique des pratiques citadines des Fassis.

À partir des années 1940, Sahrij Gnaoua a constitué un point d'ancrage pour des populations en provenance de la campagne qui ont donné naissance à un petit douar d'habitat précaire, de type semi-rural, en rapport notamment avec les activités agricoles qui se pratiquaient encore sur le secteur. Deux décennies plus tard, face à la surdensification de la médina, ce fut l'un des sites les plus recherchés pour l'installation de bidonvilles et de constructions non réglementaires (en dur) destinées à loger les populations des couches sociales défavorisées. En 2010, selon un document d'aménagement préparé par la *wilaya* de Fès pour le développement du quartier, près de 80 000 habitants y étaient rassemblés (sur 550 ha, soit près du double de la superficie de la médina) qui se caractérisent par des taux de vulnérabilité parmi les plus élevés de Fès.

---

36 Nos analyses s'appuient sur des enquêtes de terrain entreprises depuis plusieurs années par M. Idrissi Janati, avec la collaboration de R. Cattedra.

Figure 1.3 Sahrij Gnaoua, une marge de Fès



Source : Plan d'aménagement de Fès, 2012. Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2020.

Le quartier doit son nom à un *ṣahrīj* (bassin) établi à la lisière du cimetière[37], autour duquel se regroupaient une fois par an les *Gnaoua*, à savoir les membres d'une confrérie religieuse considérés, en raison de leurs origines (descendants d'esclaves noirs originaires d'Afrique subsaharienne), comme marginaux et extérieurs à la culture fassie dominante. Au fil du temps, le lieu a pris le nom de Sahrij Gnaoua et fut, jusqu'au début du XXe siècle, un lieu de pèlerinage pour les exclus de la cité, lesquels n'étaient au demeurant pas tous d'origine subsaharienne ni descendants d'esclaves. Aujourd'hui encore, à Fès, où un certain nombre d'individus grimés en *Gnaoua* mendient à ce titre, le mot *Gnawi* (singulier de *Gnaoua*) sert dans l'usage ordinaire à identifier socialement une personne en la situant à la marge de la société[38].

Le quartier est séparé de la médina de Fès par des quasi-frontières, matérielles [Figure 1.3] et symboliques, puisque l'entre-deux est occupé par un très vaste cimetière. La seule ligne de bus qui le relie au centre-ville emprunte le grand axe passant au pied

[37] Destiné à fournir l'eau nécessaire à la construction des tombes et à l'accomplissement des rituels des enterrements.

[38] Il est pour le moins paradoxal de constater que, en même temps que le terme *Gnawi* conserve toute sa valeur dépréciative, le Maroc a fait de la musique *gnaoua*, désormais répertoriée comme l'une des « Musiques du monde » et inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, le produit d'appel d'un Festival international qui se tient chaque année à Essaouira et qui attire depuis 1997, outre la fine fleur des élites marocaines, une très nombreuse clientèle étrangère.

de la pente ; son arrêt est situé à l'entrée du cimetière, laquelle est marquée par une porte monumentale ouverte par les autorités municipales dans le mur de béton qui enserre le cimetière [Figure 1.3]. L'ensemble, mur plus porte, a pour effet de dissimuler le quartier et d'en faciliter le contrôle.

La porte passée, il faut emprunter une voie piétonne, en forte montée et enserrée elle aussi entre des murets, pour accéder aux constructions et aux différents sous-ensembles qui composent Sahrij Gnaoua [Figure 1.4].

Aussi multiples et divers que soient les termes et expressions les plus utilisés pour désigner et qualifier le quartier et ses habitants, tous appartiennent au même registre (ou à des registres voisins) : le dénigrement, voire l'insulte et le racisme ; la peur ; l'étrangeté irréductible et le mépris, etc. Notre longue pratique de la ville et du quartier nous a permis d'en fournir un florilège assez représentatif [Tableau 1.5].

Le lexique que mobilisent les locuteurs extérieurs au quartier peut s'appliquer principalement à l'espace occupé ou bien viser les caractéristiques sociales et culturelles (religieuses entre autres) de ceux qui y vivent. Le plus souvent, ces deux dimensions sont combinées. Mais, aux côtés de ce dire de l'extérieur, il y a le dire de l'intérieur qui mobilise, pour sa part, des registres descriptifs pluriels pour exprimer le sentiment du « vécu » et essayer de traduire en mots le « ressenti » de chacun.

Dans cet ensemble composite, nous avons identifié deux registres qui, même s'ils sont susceptibles de se croiser ou de se recouvrir, n'en demeurent pas moins assez sensiblement distincts. Le premier établit le constat, pas si paradoxal qu'il y paraît

Figure 1.4 L'une des voies d'accès à Sahrij Gnaoua (Fès) à travers le cimetière



Cliché : M. Idrissi Janati, novembre 2015.

Tableau 1.5 Désignations stigmatisantes du quartier de Sahrij Gnaoua (Fès)

Expression	Connotation
Ṣahrīj gnāwa Sahrij Gnaoua	Expression générique utilisée (de l'extérieur) pour désigner une «zone dangereuse».
Duwār l-qrūd Le village des singes	Zone surdensifiée, en marge de l'urbanité et de la civilité.
Man s-sūr l-hīh Hors le mur	Étranger à la ville et à l'urbanité.
Warā š-šams De l'autre côté du soleil	Zone obscure, zone de l'ignorance, des ignorants.
Ḥallūf Porc	Sa consommation est sévèrement prohibée en islam. Personne sale, dépourvue de goût, de culture, de conscience civique et indifférente à la modernité.
Kānībāl Cannibales	Personnes sauvages, primitives, sans culture.
Aṣ-ṣufar Jaunâtres	Personnes dénutries, cadavres.
Awbāš Déchets de la société, «Apaches»	Pluriel de wabaš (arabe classique). Littéralement «bas du peuple» ou «poubelle, ordure, résidu».
L-'arūbīya Campagnards	Bouseux, personnes sales, dépourvues de goût, de culture et indifférentes à la modernité.
Awlād hbāš = awlād ẖbīš Enfants du chaos	Personnes sales et dépourvues de goût.
Maqbarat l-aḥyā Cimetière des vivants	Zone de la «mort symbolique».
Ḥaffārīn la-mqābar Fossoyeurs	Personnes sales.
Duwār Douar, village	Zone en marge de l'urbanité et de la civilité, le terme «douar» caractérisant en principe un mode d'habitat rural.
L-kẖwanjīya Frères musulmans	Personnes archaïques et indifférentes à la modernité, se référant exclusivement à la tradition.
Sīdī mūman dyal fās Sidi Moumen de Fès	Quartier dangereux, par référence à Sidi Moumen, un bidonville particulièrement pauvre de la périphérie orientale de Casablanca d'où partirent les auteurs des attentats de 2003.
Dā'eš Daech	Quartier dangereux, par référence à l'État islamique. Personne «archaïque» et dangereuse, capable de tout.

Source: M. Idrissi Janati, à partir d'enquêtes de terrain.

au premier abord, de l'acceptation, par les habitants, de leur situation « en marge », de leur appartenance à un espace « de marge », en même temps qu'ils la contestent et refusent l'opprobre qui y est attachée. Le second se situe en contrepoint, puisqu'il expose les différentes façons dont les habitants du quartier retournent les mots de la stigmatisation et les mobilisent dans un but d'autovalorisation.

Vivre dans un quartier (de) en marge : entre acceptation (forcée) et contestation

Le premier registre d'énonciation des habitants renvoie à une « situation de mise à l'écart » (Sierra et Tadié, 2008) qui s'impose à eux, mais qu'ils subissent avec difficultés et qui génère une grande frustration. Deux extraits d'entretiens en rendent compte.

Mohamed (29 ans), diplômé-chômeur, est né de parents originaires de la campagne. Pour parler de son quartier, le jeune homme joue de deux registres, l'un évoque le *réel emblématique* et l'autre un *imaginaire métaphorique*, générant une tension allégorique entre la vie et la mort qui fait penser, d'une certaine manière, à celle de la « ville des morts et des vivants » décrite par I. Calvino dans *Le città invisibili* (1972). Mohammed s'est exprimé comme suit :

> *Ici [à Sahrij Gnaoua] les gens disent : « Nous allons en ville ». Cela veut dire qu'ils ne sont pas en ville. Ce qui est vrai. Sahrij Gnaoua est une zone en suspens qui n'est ni la ville ni la campagne. Il n'y a ni les aspects de l'urbanité et de la beauté de la ville ni les aspects de la ruralité et de la beauté de la campagne. Nous sommes m'allaqūn [suspendus]. Ici, avoir un espace vert est le rêve de tout le monde. […] Dans la médina, lorsqu'on parle de Sahrij Gnaoua, on dit :* man s-sūr l-hīh *[hors le mur] ou* warā š-šams *[de l'autre côté du soleil]. Et, pour eux, cela veut dire en dehors de la ville ou en dehors de la civilisation ; car pour les gens de Fès,* al-ḥaḍāra *[la civilisation ; entendre ici l'urbanité], […] c'est tout ce qui est à l'intérieur de la médina et de ses murailles. […] Ici les gens disent : « Nous allons en ville ». Cela veut dire aussi : « Nous allons là où il y a de la vie ; là où il y a une vie décente ». Car, ici, nous n'avons pas de vie. Nous sommes des morts vivants. […] En entrant [à Sahrij Gnaoua] par la porte d'en bas, juste avant le mur, tu as […] le vrai cimetière. Et ici aussi, c'est un cimetière ; le cimetière des vivants. C'est pour cela qu'on nous appelle* aṣ-ṣufar *[les jaunâtres]. Ici, les gens se nourrissent mal. Ils sont toujours pâles. Leur visage a une teinte* jaunâtre *; le teint d'une personne malade, ou morte. […] Ici, nous tenons compagnie aux morts. Et les morts nous tiennent compagnie. […]. Car nous sommes des oubliés […], emmurés dans le cimetière, bien que recensés comme habitants de Fès, ce dont témoigne notre carte d'identité nationale avec une adresse à Fès […]. (Entretien, 8 septembre 2015, traduit de l'arabe dialectal)*

Ce sentiment de relégation, qui s'inscrit en partie aussi dans un registre de contestation, si ce n'est de rébellion, est exprimé de manière encore plus exacerbée par les jeunes filles et/ou leurs mères, du fait des contraintes rigoureuses que la société fait peser sur les femmes. C'est ce qui ressort des propos de Faïza, une lycéenne de

16 ans née à Sahrij Gnaoua d'un père venu d'une petite ville du Haut Atlas marocain (Demnate) et d'une mère originaire de l'arrière-pays de Fès. Mis à part ses déplacements vers son lycée de la médina, Faïza ne sort pas de Sahrij Gnaoua. Son vécu semble osciller entre l'immobilité et le voyage virtuel :

> *Mon premier jour au lycée, lorsque j'ai dit à mes camarades de classe que j'habitais à Sahrij Gnaoua, elles ont été étonnées [et] […] m'ont dit […] : « Haaaa ! Tu habites* warā š-šams *[de l'autre côté du soleil] ; tu habites avec les morts ». Cela m'a beaucoup humiliée. En fait, je suis la seule de ma classe qui n'habite pas dans la médina. […] Mon père nous disait toujours qu'à Fès, tout ce qui est* barra *[« en dehors » des murailles de la médina] […] n'est pas le* vrai *Fès. Le* vrai *Fès, nous disait-il, c'est ce qui est à l'intérieur des murailles : la médina. […]. Lorsque j'étais petite, [ma mère] ne voulait pas, pour me protéger, ouvrir les fenêtres de la maison, car elles donnent directement sur le cimetière. […] Moi aussi, j'avais peur de sortir toute seule. […] Je n'aime pas Sahrij Gnaoua. En face, c'est le cimetière des morts. Ici, c'est le cimetière des vivants. […] Pourtant, cela ne pose pas de problème à mon frère et Sahrij Gnaoua lui plaît bien. […] Mais, aujourd'hui, même si Sahrij Gnaoua ne me plaît pas, je n'ai plus cette honte que j'avais auparavant. […] Dernièrement, un garçon de mon lycée m'a posé la question : « Tu habites où ? » Je lui ai répondu : «* Facebook *» [rires]. Je fais partie de ce petit village. […] Je n'ai pas beaucoup d'ami(e)s à Sahrij Gnaoua ou à Fès. […] Mes amis garçons sont en France, aux États-Unis et en Espagne […]. Un jour, j'ai tardé au cyber[-café] et, lorsque je suis rentrée à la maison, ma mère m'a dit : « Où étais-tu en voyage ? » Elle voulait me reprocher mon retard. Mais, en fait, parfois, en sortant du cyber, j'ai l'impression d'avoir fait un voyage. […] D'ailleurs, nous ne voyageons pas beaucoup. Nous sommes vraiment collés à Sahrij Gnaoua [rires] […]. (Entretien, 15 décembre 2013, traduit de l'arabe dialectal)*

Bien qu'ils s'orientent dans des directions différentes en fonction du genre, ces deux récits émouvants se font en quelque sorte écho. Ils témoignent d'un même sentiment de relégation[39], celui d'être des « citadins sans ville » (Agier, 2015, p. 210). Tous deux énoncent, en outre, les facteurs qui agissent le plus fortement tant sur les représentations et sentiments des habitants du quartier que sur ceux des autres habitants de la ville, à savoir la distinction et la distance sociales, conjuguées à cet éloignement qui les sépare de la ville et à la présence du cimetière, qui transfère sur ceux qui vivent à proximité tout ce que charrie la mort comme valeurs négatives.

Quand les habitants de Sahrij Gnaoua doivent effectuer un déplacement en direction d'un autre quartier de Fès – mais il s'agit généralement du centre historique –, ils utilisent l'expression *namšyū la-mdīna* (Nous allons en ville) qui revêt une double signification[40] : celle du constat inéluctable que leur résidence se trouve dans une périphérie (au sens géographique du terme) et qu'elle est donc en marge du reste de la cité,

[39] Le même qui a pu être constaté à Tunis auprès des jeunes des quartiers de Douar Hicher et Ettadhamen, qui emploient quant à eux les termes d'*al-iksa* (exclusion) et de *tahmich* (marginalité) (Ben Amor, 2015, p. 22-23).

[40] L'expression utilisée à Sahrij Gnaoua fait écho à celle utilisée à Cagliari, par les populations du quartier de Sant'Elia qui, quand elles se rendent en ville, annoncent « *Vado a Cagliari* » (« Je vais à Cagliari »).

et celle de l'injustice spatiale que cela représente pour eux et qui, de ce fait, contribue à nourrir leur contestation. Celle-ci s'adresse principalement aux responsables publics, tant ceux de l'État et de ses représentants locaux qu'aux autorités municipales. Ils leur reprochent le total oubli dans lequel ils laissent le quartier en matière d'infrastructures, d'équipements publics, de salubrité, de sécurité. Récriminations évidemment classiques, que l'on retrouve dans la plupart des quartiers de ce type au Maroc, en Algérie ou en Tunisie, pour nous en tenir au Maghreb (Chabbi, 1986). En somme, la marginalité du quartier serait une production de l'État et de ceux qui ont la responsabilité du développement et de l'aménagement de la ville.

Toujours est-il que, à Fès, les expressions *extra-muros* et *intra-muros* sont d'un emploi courant, autant dans le langage populaire que dans les discours savants et technocratiques. Ainsi, dans plusieurs documents d'urbanisme, Sahrij Gnaoua est-il qualifié de « zone *extra-muros* » ou de « zone semi-urbaine difficile » (préfecture Fès-Médina, 2002, p. 3 ; Agence urbaine et de sauvegarde de Fès, 2004, p. 4). Le vocable *extra-muros* revêt cependant des significations diverses selon les origines et les caractéristiques de ceux qui en usent. Pour les Fassis de souche qui se qualifient de *ahl fās* (les gens de Fès) parce qu'ils habitent dans la médina depuis des générations, l'expression a pris une valeur péjorative et désigne des « zones » et des populations considérées comme étant « en dehors » de l'urbanité et de la civilité ; elle correspond également à une représentation de l'Autre, essentiellement de dénigrement, telle celle qui oppose le *ʿarūbī* (campagnard, rustre) au *mdīnī* (citadin). Elle recoupe aussi chez les Fassis une position de classe chez les plus riches et une forte volonté de distinction chez les couches moyennes. Par contre, pour les habitants de Sahrij Gnaoua, qui se trouvent du « mauvais » côté du mur[41], l'expression *extra-muros* évoque un double sentiment : d'une part, celui d'une « relégation sociospatiale », d'une « fermeture excluante » (*Schliessung*), qui se traduit par des stigmates territoriaux et l'accès réduit aux opportunités économiques et sociales (Wacquant, 2006, p. 6) ; et d'autre part, celui d'une autovalorisation, à laquelle nous consacrerons plus d'attention dans un développement ultérieur.

Sahrij Gnaoua rappelle d'une certaine manière la nécropole du Caire connue comme « la cité des morts » (El Kadi et Bonnamy, 2001), où les vivants côtoient au quotidien les défunts. Ainsi la présence du cimetière ajoute-t-elle un élément supplémentaire de stigmatisation spatiale et sociale à ceux qui existent indépendamment de lui. Pourtant, dans la société musulmane traditionnelle, le cimetière est souvent décrit comme un espace proche, toujours ouvert et laissé à sa simplicité originelle (Philifert, 2004). C'est un lieu de pratiques sociales intenses, certes codifiées (selon les jours de la semaine ou les périodes de l'année, le sexe ou l'âge des visiteurs), mais qui ne renvoient pas toutes au domaine du religieux (promenades, rencontres amicales et discussions avec les connaissances, jeux pour les enfants, repas familiaux ou en groupe)[42]. Lieux

---

41 À vrai dire, ce n'est pas nécessairement le « mauvais côté » du mur pour tout le monde. En effet, cette situation peut constituer un atout, une ressource, par exemple pour les trafiquants de drogue. Elle leur permet de faire leurs affaires à l'abri des regards et des contrôles de la police. Le quartier est étroitement connecté aux réseaux du commerce de *kif* (cannabis) et de *hachich*. L'ampleur du trafic et des revenus générés valent à Sahrij Gnaoua le qualificatif ironique, mais valorisant, d'*Imarates* (Émirats [arabes]).

42 Des moments de fréquentation plus intense correspondent aux fêtes de l'*Achoura* (fête des pauvres, des enfants et des morts) et des *Aïds*.

d'un fort ancrage sacré et symbolique, les cimetières n'étaient pas en général considérés comme des lieux-repoussoirs, tout espace des morts qu'ils fussent, et n'étaient pas mis à l'écart des pratiques sociales. Un premier changement s'opère avec leur fermeture, du moins au Maroc. Comme P. Philifert l'a montré à propos de Salé, « ouverts sur la nature et l'environnement jusqu'aux années 1970, on a vu s'ériger au cours des années 1980 des clôtures, murs et portes sur le pourtour des cimetières de médina, mesure qui s'est systématisée à l'ensemble des cimetières au début des années 1990 » (*ibid.*). Le cimetière de Sahrij Gnaoua s'inscrit dans ce processus[43].

Deux éléments se combinent alors pour accroître la marginalité du quartier. D'une part, le cimetière constitue de fait une barrière fortement ressentie parce que l'espace qu'il occupe, à proximité immédiate de la médina, oblige ainsi les premières habitations à s'installer au-delà de ses limites. Le mur accentue la distance métrique et accroît le sentiment d'isolement et de mise à l'écart qu'éprouvent les résidents. D'autre part, de nombreux vocables utilisés pour désigner, de l'extérieur, ces derniers trouvent leur source dans la présence des morts et les métiers traditionnels liés aux rites funéraires, métiers de survie pour ceux qui les pratiquent, mais généralement considérés comme impurs. C'est ainsi que, souvent, les habitants sont interpellés comme *ḥaffārīn la-mqābar* (les fossoyeurs) ou comme *ṭholba* (les psalmodieurs). Dans le contexte d'une société musulmane, ces qualificatifs quasiment injurieux sont l'expression d'une « parole violente » (Bellachhab et Galatanu, 2012) qui provoque, chez celui qui la reçoit, un sentiment de « mal-être » et l'impression de « perdre la face », si l'on suit l'analyse qu'E. Goffman fait des « rites d'interaction » (1974).

Sillonné quotidiennement, ce cimetière est devenu au fil des années un ensemble de chemins piétonniers pleinement intégrés dans les parcours des habitants, et ce, indépendamment des pratiques liées aux rites funéraires. La référence au « cimetière » et à la « mort » qu'il symbolise est récurrente dans leurs expressions langagières qui sont des métaphores d'un état de survie dans une situation d'« oubli ». Dans ces représentations, le *cimetière* ne constitue plus le prolongement naturel de la ville, mais, inversion significative par rapport au passé, c'est plutôt le quartier qui tend à en former le prolongement, comme si la proximité des tombes et des maisons propageait la mort elle-même dans le quotidien des habitants. Du coup, au travers des expressions qui le visent, l'image construite de Sahrij Gnaoua est celle d'un « cimetière des vivants », un « lieu hétérotopique » (Foucault, 1994, p. 752-762) où cohabitent deux lieux et deux temps incompatibles, la vie et la mort.

Retourner les mots de la stigmatisation pour l'autovalorisation

Selon un mécanisme assez classique, nombreux sont les termes stigmatisants qui sont réutilisés par leurs « cibles » pour en inverser le sens. C'est entre autres le cas à Sahrij Gnaoua où le lexique des mots exprimant le mépris ou le dénigrement

[43] Fermeture décidée, officiellement pour des raisons de salubrité et d'ordre public (les cimetières étant considérés comme des lieux où, la nuit, pouvaient se mener des activités illicites : trafic de stupéfiants, prostitution, etc.) ; en réalité c'était pour mieux assurer le contrôle de la population des quartiers voisins, puisque celle-ci est accusée d'être responsable de ces comportements illégaux.

[Tableau 1.5] propose plusieurs renversements de sens qui participent d'une démarche d'autovalorisation chez leurs locuteurs. Détourner les dénominations qui stigmatisent, c'est-à-dire inverser la hiérarchie dominante des valeurs, est une démarche qui, outre les compétences et capacités de dérision des auteurs dont elle témoigne, se construit sur plusieurs plans.

Il s'agit d'abord de revendiquer ses origines rurales (ou soi-disant rurales) pour affirmer son identité et afficher son appartenance à un groupe dont on valorise les spécificités réelles ou supposées. Plusieurs sous-quartiers sont par exemple dénommés *duwār* (village) ou *blād* (contrée, village d'origine), deux termes qui renvoient à des groupements de population à la campagne (pour le premier) et à des territoires ruraux (pour le second). De fait, à Sahrij Gnaoua comme dans nombre d'autres périphéries de Fès, les habitants se revendiquent comme *ʿarūbīya* (paysans), principalement parce que cela leur permet d'afficher leur origine régionale et de signifier qu'ils ne sont pas des individus isolés, mais qu'ils appartiennent à une communauté. Pourtant, aucun n'est dupe du fait qu'ils ne vivent plus selon le mode de vie de leur milieu d'origine. Il s'agit, en quelque sorte, d'une réaction à la rhétorique identitaire dominante à Fès, portée par les citadins de souche et les élites économiques, politiques et administratives, soit ceux qui sont responsables des tensions fortes qui traversent le système social en place (Idrissi Janati, 2002).

Ensuite se développe au sein du quartier un discours pour s'y identifier, montrer la fierté d'y vivre et de lui appartenir, notamment en cas de confrontation avec des habitants de quartiers voisins. Les associations de proximité, regroupées dans un collectif baptisé *Union des associations extra-muros*, participent de cette démarche, une façon, pour leurs leaders, de mettre en évidence l'identité propre de la population et de la valoriser. Preuve en est la mobilisation menée par ce collectif contre la tentative des autorités municipales de substituer au nom de Sahrij Gnaoua celui de *Hay Jdid* (quartier neuf) pour « doter ce quartier d'une identité citadine ». Affirmer son identité en revendiquant son appartenance à des espaces *extra-muros* et en se mobilisant pour conserver le nom de son quartier relève de la même démarche que celle qui consiste à se proclamer, haut et fort, habitant d'un *ḥay šaʾbī* (quartier populaire) ; une expression désormais employée presque unanimement par ceux que nous avons interviewés. Son usage témoigne de la fierté de vivre dans un lieu où les sociabilités et les solidarités sont importantes, où la vie est moins chère, où les comportements sont empreints de spontanéité et de convivialité et où l'ambiance est animée, y compris une partie de la nuit.

Enfin, la valorisation de soi à travers le quartier s'effectue dans le champ de la contestation politique, de la rébellion, voire de la dissidence. Sahrij Gnaoua a ainsi constitué à Fès l'un des centres, si ce n'est le centre, de la contestation politique qui s'est développée en rapport avec les émeutes des années 1990-1994, puis avec le Mouvement du 20 février (2011) (*Harakat 20 février*) et le Mouvement de la rébellion (*Harakat tamaroud*)[44]. C'est par exemple dans le quartier qu'ont été établies les sections

[44] *Harakat* (Mouvement du) *20 février* et *Harakat tamaroud* sont deux collectifs de contestation qui ont vu le jour au Maroc en 2011 dans le sillage des mouvements protestataires tunisien et égyptien. Leurs revendications sont essentiellement politiques et sociales, mais, pour la première fois, certaines d'entre elles remettent en cause le fonctionnement du régime et s'interrogent même sur la légitimité de la monarchie.

locales de Fès de ces deux mouvements et que les jeunes ont été les plus nombreux à y participer et les plus actifs. Les jeunes de Sahrij Gnaoua revendiquent avec fierté de pouvoir dire que, durant tout le temps du mouvement protestataire de masse, a*wlād ṣahrīj gnāwa* (les enfants de Sahrij Gnaoua) n'ont « rien lâché », notamment grâce aux cybercafés, car il n'y a, selon eux, « aucun lieu de rassemblement pour les jeunes »[45].

Mais les significations de ces engagements sont plus ambiguës, pour ne pas dire plus inquiétantes, lorsque les référents revendiqués sont l'islamisme radical et le djihadisme, et plus précisément aujourd'hui *Daech*. Pour les interlocuteurs (peu nombreux, cependant) avec lesquels nous avons pu nous entretenir du sujet, ces références fonctionnent comme des idiomes de résistance, de contestation politique, voire de rébellion. Excédés par leur misère et leurs brimades quotidiennes de la part des forces de l'ordre[46], ils ne cachent pas leur frustration et leur colère, en même temps qu'ils laissent entendre qu'il y a un peu de *Daech* qui sommeille en eux[47], même s'ils s'expriment en jouant souvent sur les mots. Cette dimension mériterait sans doute d'être explorée dans des recherches ultérieures, afin de saisir les raisons profondes de cette sorte de fascination pour *Daech* de la part de jeunes des quartiers populaires : est-ce une croyance à la promotion sociale et politique promise par les recruteurs ? Est-ce la recherche d'un idéal de société et de justice ? Est-ce simplement l'expression d'une rébellion qui cherche son cadre ? Est-ce idéologique ?

Le retournement du répertoire de la stigmatisation participe essentiellement d'une forme de défense, éventuellement de riposte, qui permet aux habitants de Sahrij Gnaoua – et à ceux des quartiers populaires du même type – d'exprimer leur capacité de résistance et de distanciation par rapport à la stigmatisation, notamment à travers leur humour, contrairement à ceux qui l'intériorisent et s'inscrivent dans l'acceptation. À notre sens, cette distanciation de la stigmatisation chez les habitants laisse penser que ces derniers ont plus ou moins compris son rôle dans les rapports de classes et de pouvoir. Ce stade dans le processus de conscientisation constitue probablement l'une des bases de la naissance de mouvements ou d'actions contestataires dans le quartier.

Dans un contexte marocain qui a profondément changé, politiquement parlant, depuis le début des années 2000, les quartiers comme Sahrij Gnaoua, dont la population a fortement augmenté, comptent désormais un nombre élevé de jeunes gens et de jeunes filles diplômé(e)s du secondaire, de plus en plus du supérieur. Beaucoup d'entre eux s'investissent dans les actions visant à améliorer les conditions de vie du quartier, à maintenir le lien social et, de façon plus ambitieuse, à peser sur les affaires de la Cité (*i.e.* de la ville de Fès tout entière et de son instance municipale).

45 Entretien du 29 décembre 2013 avec Mohamed, 26 ans, étudiant en master.

46 Brimades fréquentes, en particulier à l'encontre des marchands ambulants. Un grand classique, puisque l'on sait désormais qu'elles furent le déclencheur des émeutes de Sidi Bouzid en Tunisie (décembre 2010) et plus récemment de celles d'Al-Hoceïma au Maroc du Nord (Rif) (mai-juin 2017).

47 Un marchand ambulant d'oignons, interviewé en décembre 2016, nous a raconté ce qui suit : « Hier, les forces de l'ordre m'ont pris ma balance. Et lorsque j'ai tenté de les en empêcher, leur supérieur m'a giflé […]. C'est *dā'aš* [*Daech*] qu'il nous faut au Maroc. On y arrivera, *incha'llah*. […] Mon voisin me dit que je suis *dā'aši* [pro-*Daech*]. Mais si tu cherches, tu vas trouver que *ṣahrīj gnāwa koulou dā'aši* [Sahrij Gnaoua est pro-*Daech* dans son ensemble]. Et c'est bien ! Avec *dā'aš*, il n'y aura plus cette *ḥugra* [humiliation, mépris] dans laquelle nous vivons […]. *'āš dā'aš ! m'a dā'aš, t'īš watrabbī r-riš* [Vive *Daech* ! Avec *Daech*, tu vis bien et tu deviens riche !]. »

Le tissu associatif s'est ainsi considérablement renforcé, le mouvement s'étant accéléré après 2005, avec le lancement de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH)[48]. Un nouveau souffle lui a été donné en 2011 à la suite du déclenchement des mouvements de protestation dans les pays arabes. Ainsi, dans la première phase, des associations se sont créées pour être parties prenantes du processus « participatif » promu par l'INDH et bénéficier éventuellement des dotations financières attribuées par les autorités pour soutenir des projets. À partir de 2011, leur création est plutôt la conséquence du mouvement de révolte et de rébellion contre le pouvoir politique, dont les revendications politiques, économiques et sociales ont trouvé un large écho à Fès, tout particulièrement dans les quartiers populaires.

Nos enquêtes ont montré que la plupart de ces collectifs nouvellement créés sont des associations de proximité, agissant dans les champs du sport, de l'art et de la culture, des loisirs, etc. (Idrissi Janati, 2015). La plupart d'entre eux affichent *Sahrij Gnaoua* dans leur dénomination, affirmant ainsi leur identification au quartier. C'est le cas, par exemple, de *awlād ṣahrīj gnāoua* (Les fils de Sahrij Gnaoua), un collectif qui a vu le jour en 2011 à l'initiative de certaines figures de la jeunesse rebelle du quartier, membres de la *Harakat 20 février* et de *Tamaroud*. Pour ce collectif, Sahrij Gnaoua serait l'« accoucheur » de ces deux mouvements à l'échelle de la ville de Fès. Sa page *Facebook* en arabe – *Scoop Sahrij Gnaoua* – constitue un support médiatique qui, au-delà de sa fonction informative, donne à voir, à travers les récits partagés, l'image symbolique et topique que ce collectif informel souhaite communiquer, à savoir celle d'un Sahrij Gnaoua fonctionnant comme un lieu d'appartenance, un référent géographique identitaire, voire une communauté soudée. Autrement dit, il vise à substituer une image d'autonomie du quartier à son occultation antérieure – une manière de s'affirmer en tant que collectif actif plutôt que de subir passivement la stigmatisation.

Les récits partagés sur la page *Facebook* de ce collectif mobilisent quasi systématiquement le terme *ḥawma* (quartier) et témoignent de l'attachement de leurs auteurs au quartier : on parle de *ṣahrīj gnāwa ḥawmtī la'zīza* (Sahrij Gnaoua, mon quartier bien-aimé) ; des *awlād ḥawmtī* (Les fils de mon quartier) ; de *ṣahrīj gnāwa ḥawmtnā wanaftaẖīr* (Sahrij Gnaoua, notre quartier dont nous sommes fiers). D'autres récits vont même plus loin, en érigeant Sahrij Gnaoua au statut de ville : *ṣahrīj gnāwa m-dina dyal aḥyā' š'abīya* (Sahrij Gnaoua, ville des quartiers populaires), comme la « ville *bis* » de M. Agier (1999), tandis que d'autres dénominations encore, telle l'expression *jumhūrīyat ṣahrīj gnāwa l-'uẓmā* (la grande République de Sahrij Gnaoua), affichent une dimension politique plus affirmée et renvoient à l'échelle du Maroc.

D'autres acteurs ont choisi d'investir de façon explicite le champ du politique, manière d'imposer la réalité du quartier à ceux qui, de tout temps, l'ont niée et ont refusé de voir en ses habitants des citadins à part entière, et encore moins des citoyens. Ainsi, en 2016, à la veille des élections communales, un collectif de jeunes s'est constitué qui a élaboré une liste de candidats pour la circonscription électorale de Sahrij Gnaoua. Bien que ces jeunes soient affiliés au Parti Justice et Développement

[48] L'INDH vise officiellement à éliminer la pauvreté et l'exclusion. De plus, « elle a été conçue pour promouvoir la prise d'initiatives, la responsabilisation et la cohésion sociale ». L'enveloppe financière mobilisée est de 10 milliards de DH pour la période 2006-2010. Pour une analyse critique des conditions d'émergence, des objectifs, des modes de faire et des résultats de cette politique, voir Hibou et Tozy (2015b).

(PJD, islamistes modérés), leur liste d'*awlād ṣahrīg gnāwa* (Les fils de Sahrij Gnaoua) a été établie sans interférence des instances locales et nationales de ce parti. À la suite d'une campagne qui a largement mobilisé les électeurs, cette liste a obtenu 24 des 39 sièges du Conseil d'arrondissement. Son chef de file, jeune (34 ans), doctorant et petit fonctionnaire, préside aujourd'hui l'arrondissement urbain dont font partie Sahrij Gnaoua et le Comité local de l'INDH, tout en restant président d'une association de proximité, une ubiquité qui lui donne une grande latitude d'action.

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces collectifs, associatifs ou non, ils mettent en avant la dimension territoriale qui structure la représentation du politique chez les jeunes de Sahrij Gnaoua. Cette représentation semble être à l'origine de l'émergence à Sahrij Gnaoua de la notion de *muraššah wald l-ḥawma* (candidat fils du quartier) – malgré un scrutin de liste et des concurrences électorales à l'échelon local de plus en plus accordées à celles qui structurent le champ du politique sur le plan national[49].

Conclusion

Dans un quartier de marge urbaine comme celui de Sahrij Gnaoua à Fès, la parole de ses habitants oscille entre l'expression d'une conscience de leur situation « à part » et la revendication d'une identité de quartier qui se marque par l'attachement qu'ils lui portent. De fait, espace de « dénigrement symbolique » (Wacquant, 2006), la marge urbaine n'en offre pas moins des ressources territoriales à partir desquelles peut se construire une image valorisée de soi et du quartier et peuvent se déployer des pratiques de résistance aux stigmates, pouvant aller jusqu'à leur retournement. Les compétences habitantes sont suffisamment affirmées pour y parvenir, en mobilisant, entre autres, les solidarités et différentes formes d'investissement et de socialisation politique.

Il est toutefois possible de discerner une évolution de ces pratiques – ou, tout au moins, de s'interroger sur la réalité de cette éventuelle évolution. Pour les jeunes, en particulier, la territorialité, en tant qu'elle est une appartenance et un attachement à un lieu semble de plus en plus secondaire, de plus en plus éloignée, au fur et à mesure que les sociabilités et les valeurs prennent corps dans un contexte de globalisation toujours plus prégnant et dans la « culture virtuelle » qui en est le corollaire. Les marges urbaines en général, et Sahrij Gnaoua en particulier, seraient dès lors des composantes incontestables de la « cosmo-cité » (Coulmas, 1990) où s'accomplit (quoique de manière abstraite) l'effacement des frontières géographiques et des clivages identitaires. Ne conviendrait-il pas, dès lors, de repenser la notion de « marge urbaine », notamment dans les villes du Sud, et, pour ce faire, de revisiter certaines catégories d'analyse, dont celles de « proximité », de « mobilité », d'« ici » et d'« ailleurs » ?

[49] Ces dynamiques propres à Sahrij Gnaoua rappellent celles décrites pour un quartier populaire de Salvador de Bahia, où des leaders associatifs ont émergé en tant que relais d'ONG internationales (Agier, 1999, p. 125-129) ; ou celles qui caractérisent Douar Hicher et Ettadhamen, deux quartiers de marges du Grand Tunis, où les liens associatifs et politiques se sont structurés de telle sorte que cela a permis à leurs jeunes de s'imposer comme acteurs sociaux centraux, jouant ainsi un rôle précurseur dans la Révolution dite de Jasmin (Lamloum et Ben Zina, 2015).

Sant'Elia (Cagliari) vu par ses femmes : *ima®ges* et discours à partir d'une recherche visuelle

*Par M. Memoli**

Nous avons effectué, dans ce paragraphe, un double choix : celui de privilégier les représentations des femmes – certaines d'entre elles tout au moins – qui vivent dans un quartier de Cagliari qui en constitue une marge avérée, tant pour ses habitants que pour les autres citadins ; et celui de mobiliser des méthodes d'investigation visuelle et par multimédia. Adopter cette dernière démarche s'avère indispensable dès lors que l'on veut donner plus de profondeur à l'observation de l'espace social – et de l'espace urbain en particulier –, car elle permet d'accorder une plus grande attention aux expressions de la sensibilité, des émotions, autrement dit aux sentiments les plus personnels, les plus intimes. Ce choix correspond aussi à notre volonté de donner toute leur place aux représentations des plus faibles, de ceux qui sont à la marge ou socialement exclus – ou considérés comme tels –, parce que, avec les techniques modernes, la production d'images photographiques ou de vidéos est devenue un acte simple n'imposant plus (ou peu) un filtre entre l'opérateur et ce qu'il observe. La démarche s'inscrit ainsi comme une façon, parmi toutes celles qui en composent une foule irrépressible et chaotique, *de dire et dédire la ville* (Langshaw, 1962) – une expression qui nous a servi de titre pour l'ensemble du chapitre 1 de cet ouvrage.

Nous partons de l'idée, que nous reprenons d'H. Lefebvre (1993), selon laquelle la construction-production-recueil d'une observation de la ville élaborée au moyen et à partir d'images vise à l'émergence d'un flux d'informations synthétiques qui, agissant aux dépens de leur qualité objective même, alimente des interprétations objectivantes de conscience des choses par essence subjectives. Pour H. Lefebvre : « L'image est acte » (*ibid.*, p. 331). En quelque sorte, la méthode que nous avons adoptée vise, au moins en principe, à « enrichir » la (présumée) scientificité objective des sciences sociales en la faisant évoluer vers une forme de savoir constitué de « points de vue », de corps, de relations, d'espaces, de subjectivité, etc., de telle sorte qu'elle soit en mesure de mieux intégrer, à la « vérité des faits », la géographie des émotions (Guinard et Tratnjek, 2016).

L'utilisation de cette méthode ne s'effectue toutefois pas sans difficultés, car elle interpelle le chercheur ne serait-ce que parce que l'utilisation d'un canal visuel lui impose de répondre à une série de questions qui ont un effet de retour sur sa recherche elle-même ; à savoir qu'elle agit sur le rôle, la présence et la faculté du chercheur à s'inscrire dans les normes académiques. N'oublions pas, en effet, que l'observation est « une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique » (Arborio et Fournier, 1999, p. 5-6), permettant au chercheur d'adopter une position distante ou bien active, voire participante, selon son degré d'implication dans l'espace observé – et la société qui l'occupe.

Dans la production d'images et de vidéos, trois éléments sont fondamentaux – de notre point de vue : les habitants et les chercheurs sont placés au centre du processus de description visuelle de l'espace ; le choix de l'espace à photographier ou filmer est défini

* Ce texte a été, dans sa version originale, rédigé en italien. La traduction française a été assurée par V. Gerbe, que nous tenons sincèrement à remercier pour sa patience et la qualité de son travail.

Figure 1.5 Ville de Cagliari et quartier de Sant'Elia
Pour Sant'Elia : dates d'édification des différents ensembles d'habitat public

Source : R. Cattedra & M. Memoli, 2014. Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2020.

également sur la base de l'impact émotionnel qui se met en place entre observateur et observé ; l'habitant (après une brève formation technique), sur la base des données les plus quantitatives (ou les plus fortes), choisit de manière libre sur quel espace (ou quel fragment de cet espace) investir son attention narrative.

Observer en marge : Sant'Elia, Cagliari[50]

Situé entre les versants du col de Sant'Ignazio, à l'est, et la mer, au sud et à l'ouest, entouré de camps militaires et de casernes, séparé du reste du tissu urbain au nord-ouest par des infrastructures publiques imposantes et, au nord, par une voie rapide, le quartier Sant'Elia de Cagliari compte à peine deux voies d'accès et sa séparation physique du reste de la ville est la cause évidente, tout autant que déterminante, de la conscience que ses habitants ont de se trouver en marge de la ville (Piras, 2001). Mais Sant'Elia n'est pas seulement en marge socialement et géographiquement ; le quartier se caractérise également par la singulière composition de son cadre qui mêle la douceur romantique du Borgo Vecchio aux formes équarries et modernes des immeubles de béton qui le jouxtent – et dont beaucoup sont bien dégradés –, à la luminosité de la mer et à la somnolence paisible du mont qui le borde [Figure 1.5].

Sant'Elia est le cadre de la vie quotidienne d'habitants constituant une communauté ; il joue de ce fait un rôle intégrateur, parce qu'il contribue à diluer et à rendre plus supportables les difficultés générées par un contexte économique et social qui se manifeste par un

[50] Ne pouvant résumer en ces pages l'histoire et la géographie du quartier, nous renvoyons à Cattedra et Memoli (2014).

taux de chômage élevé, des délits de toutes sortes, un bas niveau de scolarisation, etc. Que ce soit en bien ou en mal, Sant'Elia est un espace emblématique, conflictuel et contrasté, synthèse de la matrice populaire, et s'appuyant sur la beauté d'une nature urbaine ; c'est l'espace symbole de la dureté rigide de ses grands immeubles en béton armé, qui n'efface pas la familiarité polie d'une urbanité du temps jadis, qu'incarne le Borgo Vecchio ; c'est le lieu d'émergence de la fracture intangible entre la vie quotidienne de la société citadine et la complexité des politiques sociales et urbaines (Foucault, 1966).

Notre travail à Sant'Elia a commencé en 2013 dans le cadre d'un projet de recherche de grande envergure[51] ayant un double objectif : en premier lieu enquêter sur les représentations et les narrations des habitants des quartiers dits « marginaux » de cette ville méditerranéenne qu'est Cagliari ; et, dans le même mouvement, promouvoir un processus d'action/réaction entre chercheurs et habitants, destiné à la production de nouvelles formes de narration de l'espace, rendue possible par le recours, notamment, à des outils de production de matériaux visuels et multimédias durant le travail de terrain (Hurdley et Dicks, 2011). La marginalité – vue à travers les mots et les actions des habitants de Sant'Elia, en particulier les femmes de l'association Sant'Elia Viva[52] – nous est apparue comme une condition labile, pas toujours effectivement ressentie comme telle, que les résidents s'approprient et remodèlent chacun à sa façon (Cullen et Pretes, 2000), et qui se distingue fortement de l'image statique et monolithique attribuée au quartier de l'extérieur. Les nombreux sens que l'expérience de la marge recèle à travers les pratiques et les représentations de ses habitants nous ont conduits à mettre en discussion, à la fin du parcours de recherche, le concept même de marge (Lancione, 2016). Partant de l'hypothèse fondatrice du programme ANR Marges, selon laquelle la marge procède d'une représentation/désignation des acteurs dominants, nous nous sommes posé les questions suivantes : Sant'Elia est-il un quartier en marge ? L'est-il en tous moments et dans quels domaines ? Sant'Elia est-il et peut-il être autre chose ? Et si oui, quoi d'autre ?

Pour parvenir à faire ressortir l'expérience subjective et quotidienne du fait d'habiter un « quartier marginal », notre travail a été organisé en plusieurs étapes et a mobilisé des méthodes et outils d'enquête divers selon les différentes phases du travail sur le terrain. Aux classiques questionnaires semi-ouverts qui ont été soumis aux habitants (mars-juin 2014), nous avons adjoint des méthodes expérimentales de type visuel, lors d'un atelier photographique (juillet-octobre 2014) et d'un atelier de « narration urbaine » (avril-juin 2015). L'utilisation des méthodes visuelles a permis d'étendre les possibilités offertes par la recherche empirique de type conventionnel, en produisant des informations inédites[53] (Harper, 2002). En utilisant de manière complémentaire ces différentes méthodes, nous avons mis en œuvre l'un des principes caractéristiques de la *Non Representational Theory* (Thrift, 2008), à savoir que nous n'avons eu aucune prétention de représentativité, laquelle fait toujours courir le risque de codifier et d'emprisonner la réalité dans des cadres fermés et stables (de l'espace, des lieux, des pratiques, etc.) – des cadres normatifs, en quelque sorte.

---

[51] Intitulé *Giustizia spaziale et sistemi territoriali mediterranei. Politiche urbane, pratiche sociali, mobilità*, ce projet de recherche est financé par la Région Sardaigne/Loi 7. Coordonné par M. Memoli, il a été mené conjointement au programme ANR Marges ; voir Aru, Jampaglia, Memoli et Puttilli (2018).

[52] Voir l'adresse en fin de chapitre.

[53] Par exemple sur les composantes émotionnelles et affectives qui lient les personnes aux lieux (Bochet et Racine, 2002).

La recherche s'est donc déroulée en deux grandes phases. La première (mars et juin 2014) a consisté à soumettre les questionnaires semi-ouverts aux habitants du quartier, occasion d'échanger avec eux, puis, au vu des premiers dépouillements, d'en établir une version susceptible de mieux réunir les éléments exprimant leur relation émotionnelle avec Sant'Elia. Dans un second temps, nous avons constitué un atelier photographique, avec des femmes volontaires qui, après avoir acquis le maniement des appareils, ont réalisé des prises de vue du quartier, qu'elles ont partagé et discuté en groupe. Il leur avait été demandé d'essayer de saisir, à travers les clichés qu'elles réaliseraient elles-mêmes, l'essence du quartier, la partie qu'elles préfèrent et celle qui leur déplaît.

Tout au long de cette recherche, la principale difficulté à laquelle nous avons été confrontés a été de savoir comment analyser le matériel photographique ainsi constitué au cours d'un processus de production de ces significations partagées des images, élaboré en atelier. Il n'existe à ce problème aucune solution évidente. Notre choix s'est porté sur l'hybridation de différentes modalités d'interprétation, l'essentiel à nos yeux étant de parvenir à conserver ensemble – surtout – la signification attribuée aux images par les auteures elles-mêmes, à savoir celle donnée suite à l'échange collectif dans l'atelier et celle que nous, chercheurs, attribuions aux photographies produites.

Parcours visuels et représentations féminines de l'espace de Sant'Elia

Au terme du processus, beaucoup de parcours visuels « faisant sens » ont été identifiés. Ils nous ont permis, surtout par la dimension émotionnelle qu'ils expriment (par les mots figurant dans les questionnaires ainsi que dans les photographies – par exemple au travers de leurs couleurs), d'identifier et de circonscrire les traits principaux et transversaux de la représentation de l'espace de Sant'Elia. Nous en avons sélectionné trois que nous présentons de manière résumée dans les lignes qui suivent[54] : l'association mer/bleu ; la condition d'abandon ; le bourg.

La mer/le bleu

Le mot *mer* et son correspondant chromatique (*bleu*, mais également *bleu azur* et *bleu ciel*) forment le noyau des significations et émotions les plus citées dans les réponses aux questionnaires et par les participantes aux ateliers. Pour ceux qui vivent dans le quartier, Sant'Elia est la mer et sa couleur est bleue. La mer ne constitue pas une frontière ou une limite, mais plutôt un prolongement du quartier, comme si elle formait au-delà de lui une extension naturelle, une partie intégrante parce que praticable et importante du point de vue du vécu. C'est un état de fait qui concerne tout le quartier et qui ressort donc clairement des photos du paysage (prises depuis l'extérieur et de loin) comme *Panorama de Sant'Elia Nuova* [Figures 1.6 et 1.7].

> *J'aime trop ce quartier. C'est-à-dire que, moi, je me réveille le matin et, devant moi, il y a la mer. Je ne vois pas pourquoi je devrais m'en aller… Pourquoi ? Parce qu'il y a quatre ou cinq délinquants ou encore ces fous qui roulent à toute allure ? Il y en a partout. […] Donc pour moi, à l'extérieur de la fenêtre, il y a : la mer ! (D.L.)*

[54] Pour une présentation plus conséquente, voir Aru, Memoli et Puttilli (2015, 2016, 2017).



Figures 1.6 et 1.7 Panoramas de et depuis Sant'Elia Nuova (Cagliari)



Cliché : R.F.



Cliché : R.S.

Non seulement le quartier se projette et se prolonge dans la mer (et dans le bleu et l'immensité du ciel), mais il émerge simultanément par son caractère ramassé, son isolement et sa différence par rapport au reste de la ville. Le bleu de la mer crée un contraste qui adoucit le gris des grands immeubles, qualifiés de symboles de l'abandon et de la marginalité de Sant'Elia, comme nous le verrons un peu plus loin. Grâce au caractère esthétique de la mer, les clichés apparaissent d'une beauté certaine qui cache partiellement le quartier et ses problèmes, le rendant attrayant et agréable. Les habitations et les constructions finissent par se fondre, cachées, exclues du regard de l'objectif, semblant comme « diluées », « atténuées » dans la mer.

> *Si tout était beau comme ce qu'il y a au loin, ce serait parfait, pour moi. (D.C.)*

> *[Le paysage] me plaît vraiment beaucoup, [avec] les petits bateaux et j'aime bien le cadre en soi. Il me plaît bien à cause de la transparence de l'eau. [J'aime] le fond… il est trop beau, ce paysage. Regarde, si tu observes bien, il y a le pont et, au-dessus, les immeubles. De loin ils sont beaux, sur cette photo ils sont beaux. J'aime tellement les couleurs… Ça aussi, c'est Sant'Elia. (R.F.)*

Bien d'autres photos, notamment celles donnant à voir le petit port et les barques des pêcheurs, renforcent cette prégnance de la mer, qui est aussi – et a été plus encore – un moyen de subsistance et une ressource économique tout autant qu'un élément fondateur de l'identité du quartier.

Le sentiment d'abandon

La présence indiscutable, au niveau chromatique, du gris – celui du ciment des rues et des immeubles du *Borgo Nuovo* – réfère, dans les questionnaires comme aux yeux des auteures des clichés, au thème de l'abandon. Si on le compare au reste de la ville et même au *Borgo Vecchio* évoqué précédemment, le périmètre des *palazzoni*[55],

[55] Littéralement « grands bâtiments » ; le terme est utilisé dans le sens de « grand ensemble » ; l'expression véhicule une connotation négative.

Figure 1.8 « Grand ensemble en mouvement » (*Palazzoni in movimento*) à Sant'Elia (Cagliari)



Cliché : C.S.

facilement reconnaissable d'un point de vue architectural, est emblématique de l'état de dégradation de tout le quartier, aussi bien du point de vue physique que social, les deux aspects étant des composantes d'une « différence » vécue et expérimentée quotidiennement par les habitants de Sant'Elia.

Les dimensions mêmes des *palazzoni* imposent de la méfiance et un certain détachement. Pour les saisir dans toute leur hauteur par un seul cliché, il a fallu opérer avec un recul de perspective. La photographie représentant le « Grand ensemble en mouvement » [Figure 1.8] est, elle-même, en mouvement : le regard de l'auteure ne s'arrête pas, mais passe et se tient à distance, comme si la photo avait été prise avec un appareil disposé sur la route qui longe les immeubles. Semblant presque ne pas vouloir s'arrêter, ou ne pas pouvoir s'arrêter dans ce lieu méconnu et inhospitalier, l'incertitude de la prise de vue se fond dans les lueurs des fenêtres éclairées qui, quant à elles, reflètent la vie quotidienne, d'où il émane un sentiment d'appartenance à la communauté du quartier (Lefebvre, 2000 [1974]).

Le bourg, une accroche identitaire

Dans les images, la distinction symbolique entre *Borgo Vecchio* et *Borgo Nuovo* [Figure 1.7] est plus marquée que dans la réalité. Si la vie sociale (pratiques, rencontres, fréquentations, etc.) se déroule principalement au sein de chacun des deux noyaux, les frontières sont poreuses de telle sorte que leur franchissement est fréquent, dans un sens ou dans un autre, rendant possible un certain niveau d'entremêlement des habitants.

Ainsi, si les photographies des grands ensembles transmettent immédiatement un sentiment de mal-être, certaines vues du Borgo Vecchio véhiculent un sentiment de

Figure 1.9 « Crème fouettée » (*Panna montata*) à Sant'Elia (Cagliari)



Cliché : R.F.

Figure 1.10 « Le fantôme du quartier » (*Il fantasma del quartiere*) à Sant'Elia (Cagliari)



Cliché : R.F.

tranquillité. C'est le cas de la photo nommée « Crème fouettée » [Figure 1.9], où l'auteure met en valeur la couleur blanche des nuages (prenant le sens d'étendue, avec une dimension de quiétude) et deux objets symboliques : le clocher de l'église et le « château », nom utilisé pour désigner les ruines du fort de Saint-Ignace sur la colline qui surplombe le quartier. La représentation du bourg s'effectue souvent par des rappels symboliques de prétendues « identité » et « authenticité » qui seraient siennes, où les couleurs (l'ocre-jaune de l'église et des maisons), la luminosité des images et la proximité entre sujet et objet nous mènent à l'intérieur du bourg et de ses lieux les plus représentatifs. Le Borgo Vecchio, espace originel et d'appartenance, est aussi l'espace-orgueil duquel l'association Sant'Elia Viva tire sa force et sa cohésion. Quelques clichés réalisés semblent en témoigner, mais une prise de vue intitulée « Le fantôme du quartier » [Figure 1.10], en rend compte selon des effets particuliers : un feu écarlate – symbole de la passion dans les questionnaires – prend les formes d'une danseuse parmi les maisons du bourg, sur les murs desquelles est écrit un « Je t'aime » emblématique.

L'atelier de narration urbaine : « Moi, je viens de Sant'Elia »

À l'issue de l'atelier de photographie, ces mêmes femmes de l'association Sant'Elia Viva ont demandé à continuer ce type de travail et d'échanges, et c'est ainsi qu'il a été décidé de démarrer une troisième phase du projet, toujours aussi expérimentale et audiovisuelle : un atelier participatif de « narration urbaine »[56]. Sept femmes y ont participé, dont trois déjà impliquées dans l'atelier de photographie. À la suite des séances d'atelier, dont la totalité des interventions, récits, conversations de groupe ont été enregistrés, a eu lieu une phase de discussion et de mise en place du projet, puis une campagne de prises de vue de plans du quartier (juin-août) et, enfin, une longue

[56] Atelier conduit par C. Jampaglia, B. Chiaravalloti et S. Aru, sous la direction de M. Memoli. Il s'est déroulé entre avril et juin 2015, période pendant laquelle dix rencontres ont été organisées les après-midi, chacune d'une durée de quatre heures.

phase de montage et de réalisation d'un véritable *webdoc*[57], pour lequel se sont investies activement six des sept participantes. Pendant les rencontres, chaque participante racontait une histoire personnelle en rapport avec un thème préalablement défini. Les thèmes choisis ont délibérément embrassé des domaines étendus, de façon à proposer un cadre non limitatif aux récits[58].

L'association Sant'Elia Viva : offrir aux femmes un espace d'action

L'association féminine Sant'Elia Viva est née en 2012 dans le but de revitaliser le quartier par des initiatives sociales et culturelles organisées « par le bas ». Particulièrement active dans le domaine du droit au logement, Sant'Elia Viva met en place des actions collectives, alternant des formes de protestation plus ou moins « musclées » (comme des manifestations et des *sit-in*, jusqu'à l'empêchement de l'exécution des expulsions) et des sollicitations formulées auprès des institutions, collectivités locales et AREA[59], pour l'ouverture de négociations se rapportant aux principaux problèmes du quartier (comme le travail et le logement). En fait, plus que d'ambitionner de revitaliser le quartier, l'association œuvre pour créer de plus grands espaces d'action féminine afin d'accroître la visibilité des femmes du et dans le quartier. Dans une société qui est décrite comme (et est) fortement machiste, où les femmes sont souvent reléguées à l'univers domestique et totalement dépendantes sur le plan économique (surtout les plus jeunes, parfois déjà mères), la naissance et la visibilité croissante, à l'intérieur et à l'extérieur du quartier, de Sant'Elia Viva représente un succès pour ses promotrices. La formation d'un groupe de participants composé exclusivement de femmes, avec une forte cohésion et très actif, a fait l'objet d'une réflexion méthodologique sanctionnée par l'option de ne pas intégrer à l'échantillon d'autres éléments externes ou masculins.

L'émotion de la marge : mille et un fragments de Sant'Elia

Grâce à l'échange et à l'interaction entre les différentes personnes impliquées dans le projet, il a été possible d'accéder à « un autre » Sant'Elia, pas nécessairement en opposition avec la représentation traditionnelle du quartier, mais plus stratifié, plus idéel, plus nourri d'émotions, de perceptions, d'expériences et d'espérances personnelles. Un Sant'Elia d'une si grande richesse et diversité qu'il est difficile, tant pour ses habitants que pour nous-mêmes, d'en restituer l'épaisseur et la complexité.

Pour les habitants de Sant'Elia (ou, à tout le moins, pour les participantes à l'atelier narratif), le quartier constitue un « destin » duquel on ne peut se soustraire : si quelqu'un y est né, y habite depuis toujours ou si la personne y est arrivée parce que la vie l'a menée là, le lieu finit par lui coller à la peau et à faire partie d'elle, ce qui aboutit

57 Il s'agit d'un film documentaire conçu et structuré pour un site web, comportant des modalités spécifiques d'interaction (séquences des vidéos à regarder, quel texte lire d'abord, quel contenu visiter, etc.).

58 La première piste donnée a été : « Moi et les autres ». Les suivantes ont été décidées au fur et à mesure par les coordinateurs du projet, sur la base des impressions recueillies au sein du groupe. Pour aboutir à un enchaînement le plus collectif possible, chaque semaine, une participante de l'atelier devait regrouper et reformuler les histoires recueillies la semaine précédente. À partir des impressions de la narratrice, les éléments les plus marquants étaient discutés, ceux que les femmes elles-mêmes jugeaient utiles de mettre en évidence. Les principaux thèmes retenus ont été : « Les histoires des autres », « J'y suis allée et j'ai vu … [l'ailleurs] », « Les changements du quartier », auxquels il faut ajouter un thème « libre » (au choix des participantes).

59 L'Agenzia Regionale Edilizia Abitativa (Agence régionale du logement) s'occupe du patrimoine immobilier public de la Région autonome de Sardaigne.

à en faire un élément indissociable de soi. En cela, vivre dans ce quartier populaire est bien un signe de distinction, mais aussi, à l'instar de la plupart des quartiers de ce type, un lieu d'appartenance et d'identification (Wacquant, 2008). Être de Sant'Elia signifie donc d'avoir à faire avec tous ces éléments mis ensemble, d'avoir une identité faite de contrastes. De la même façon que l'on aime le quartier, que l'on en ressent ou en revendique l'appartenance, on le vit tout autant avec souffrance, on en ressent l'hostilité, on voudrait l'abandonner ou, tout au moins, avoir la possibilité de le faire. Chacune des participantes aux ateliers relate des histoires de solidarité, de beauté et d'harmonie du quartier, mais aussi de souffrance, de marginalisation, de stigmatisation, de conflits dont elles ont été plus ou moins directement les protagonistes.

Sant'Elia, espace d'exception et stigmate

Au cours d'un entretien, C. répond à nos questions en occultant dans un premier temps qu'elle réside à Sant'Elia, comme d'ailleurs d'autres interviewées :

– *Et tu habites où ?*
– *Je suis cagliaritaine, dit-elle.*
– *Oui, mais dans quel quartier habites-tu ?*
– *À Sant'Elia.*

L'expérience du stigmate social et spatial, liée au fait d'habiter à Sant'Elia, traverse tout le quartier ; elle touche tout le monde et est évoquée par tous ses habitants : hommes et femmes, jeunes et vieux, résidents de longue date et personnes récemment installées. À la question : « Dans quel domaine de votre vie le fait d'habiter à Sant'Elia a-t-il représenté un problème ? », 34 % des réponses ont mentionné « le domaine professionnel », suivi par la présence de « préjugés et discriminations » (24 %)[60]. La plupart des personnes contactées font part d'épisodes de méfiance et de discrimination subies du fait d'« être de Sant'Elia », qui peuvent même aller jusqu'à des cas d'exclusion véritable. La méfiance, la crainte (ou même la peur), les jugements négatifs, la suffisance sont des comportements récurrents dans la façon dont les personnes se sentent observées et jugées depuis l'extérieur (Del Pilar et Udasco, 2004). Ni la situation d'un épisode donné ni la personne qui s'est sentie pointée du doigt n'ont d'importance, ni même le fait qu'une discrimination particulière ait été perçue avec plus de force qu'elle n'aurait dû l'être. Ce qui est constant, ou partagé par la plupart, est que le marqueur de stigmatisation représente le *médiateur* ordinaire dans les rapports entre le quartier et l'environnement, entre l'intérieur et l'extérieur ; il est un trait constitutif de la construction du soi et de sa propre identité.

> *Au lycée, si on disait qu'on était de Sant'Elia, ils cherchaient à nous discriminer, à nous mettre à part, même si, à moi, ils m'ont toujours tous dit que je n'avais pas l'air de Sant'Elia, aussi bien pour l'apparence physique que pour la façon de faire et de parler. Je cherchais donc à éviter le plus possible de dire d'où je venais, les enseignants attachaient beaucoup d'importance à ce point; malheureusement, j'ai trouvé beaucoup de personnes parmi les enseignants qui nous classaient dans des catégories. (D.)*

[60] Les autres réponses se distribuent comme suit : 21 % des personnes ont cité des problèmes de « délinquance et insécurité », 14 % le « domaine social », 3 % la « mentalité fermée » et également 3 % « l'éducation des enfants ».

L'école (premier moment de contact avec d'autres milieux), justement, revient de façon récurrente dans les récits et les témoignages comme le lieu de « première rencontre » avec la discrimination qui, de fait, à l'âge scolaire, est intériorisée, acquise et (probablement) partagée au niveau social. C'est à l'école que l'on prend conscience que l'on est identifié comme « appartenant » au quartier et que cela représente un statut, une condition « moindre » dictée par sa supposée condition de dégradation.

Quand j'allais à l'école, les profs savaient que j'étais du quartier et ils ne me regardaient pas de la même manière que les autres ; quand j'invitais les copains de classe, il était difficile qu'ils viennent parce que les parents ne les laissaient pas ; moi, je n'arrivais pas vraiment à comprendre ce qu'il y avait de mal […]. Une fois l'école maternelle terminée, j'ai été [scolarisée] dans une école primaire dans le centre-ville de Cagliari, j'étais la seule fille de Sant'Elia et, à partir de ce moment-là, je me suis rendu compte que, quand je disais que j'étais de Sant'Elia, les personnes paniquaient un peu. (F.)

Du point de vue professionnel, être de Sant'Elia constitue un problème : parce que, dans le quartier, les occasions de trouver du travail sont peu nombreuses, mais surtout parce que, du moment où l'on sort du quartier, on est (ou on se sent) discriminé.

Même au travail, quand on m'a demandé de quel quartier j'étais, la réaction a presque été d'effroi. Et là, c'est comme si on devait se justifier, s'expliquer en disant qu'on est du côté des personnes tranquilles. Ma phrase habituelle est : « Je suis de Sant'Elia, mais je ne le fréquente pas ». (F.)

Pour certains, le préjugé représente un véritable signe de reconnaissance, un stigmate que l'on porte sur soi, même si on quitte le quartier, même pour partir très loin de Cagliari. Un jeune de Sant'Elia, prénommé S., engagé dans la Marine, raconte :

Le problème a surgi quand je suis entré dans la Marine. Là, j'ai connu des collègues de provenances diverses. Nombreux étaient ceux qui avaient circulé jusqu'à Cagliari même et, en ce cas, ils connaissaient Sant'Elia, ils savaient que le quartier avait été, par le passé, centre de trafic [de drogue]. Pour cette raison, en apprenant que j'y suis né et y ai grandi, beaucoup pensaient que je n'étais pas fréquentable. Mais ils se trompaient. (S.)

La perception de la stigmatisation renforce l'idée de vivre dans un monde « autre », un monde en soi, qui fonctionne avec d'autres règles et où prévalent d'autres normes. Cela renforce l'idée que, à Sant'Elia,

[i]l est plus difficile de grandir. Ça a toujours été comme ça. C'est un monde à part. Je te raconte un épisode. J'étais dans le bus qui va à Sant'Elia, dans le 6, et les contrôleurs sont montés, comme cela se produit souvent en début de mois. Je n'avais pas de billet ; après le premier instant de panique, j'ai pensé : « Bah ! Je payerai l'amende ». En réalité, les contrôleurs, à peine montés, ont regardé autour d'eux et se sont dit : « Non, descends ! Descends ! On est sur le 6 ! », parce que tout le monde les avait déjà regardés de travers comme pour leur faire comprendre qu'ils n'avaient rien à y faire. (F.)

Lutte et amour à Sant'Elia

> *Lutte et amour. Lutte parce que nous avons tous lutté… Amour pour le Bourg, pour ne pas être expulsés de ce paradis. (R.)*

Dans les récits qui relatent le passé du quartier, Sant'Elia apparaît comme étant un lieu de lutte et d'engagement politique. C'est en particulier l'époque de la « lutte pour le logement » des années 1960 et 1970 qui est évoquée comme étant le moment où le quartier s'est uni dans une mobilisation pour une cause commune. Cette histoire, désormais totalement oubliée dans le débat public (et, à plus forte raison, dans les affaires courantes de la politique actuelle), représente pour le quartier plus qu'une mémoire collective, un *munus* (Esposito, 1998), un devoir auquel associer une action concrète et qui se manifeste encore aujourd'hui par la disponibilité à s'occuper des autres et à les aider à résoudre leurs problèmes fondamentaux. La réévocation des années de lutte est un moteur pour la mobilisation et constitue un véritable pont entre le passé et le présent, par-delà les générations successives. Durant l'atelier de narration, c'est surtout R. qui rappelle, à plusieurs reprises, cette époque de la « lutte pour le logement », dans laquelle son père s'était impliqué, en tant que militant actif de la section locale du Parti communiste italien :

> *Même tous ceux du port se sont mobilisés avec des tentes et sont restés au moins trois semaines à camper… à dormir là-bas [en face de la mairie]. Ils ne s'en écartaient pour rien au monde. Quand les Carabiniers sont arrivés et qu'ils ont demandé les papiers… « Vous, qui êtes-vous ? Comment vous appelez-vous ? » Tous [répondaient] en cœur : « Comité du quartier, comité du quartier, comité du quartier ». Celle-là, elle était trop bonne !… Ils ne donnaient pas leur nom !*

L'emphase du ton, les rappels continuels de l'unité des résidents, de leur solidarité avec les manifestants ainsi que les mobilisations qui s'exprimaient au-delà même de l'espace de Sant'Elia sont d'autant plus significatifs qu'ils évoquent des actes et des moments où les revendications émanant du quartier étaient reconnues sur la scène politique de la ville, où les résidents se sentaient appartenir à une cause commune, où ils ne se percevaient pas comme étant « à la marge ». La confrontation avec ce passé constitue un moteur de leur insatisfaction quant à leur situation présente.

> *Non, toi, tu ne peux pas comprendre ce que c'était que la bourgade ! Nous y étions tous […]. Nous étions une seule entité qui allait manifester devant la mairie, rue de Rome ! […] Là, il n'y avait pas de couleurs, parce que c'était une chose que nous voulions tous, personne ne voulait partir du quartier. Là-bas, c'était comme quand on regarde un match de l'équipe italienne, n'est-ce pas ? Plus personne n'est de l'Inter, de l'AC Milan, mais on est tous italiens… Ici, ça s'est passé dans la bourgade, pour la lutte ! (R.)*

Dans cette perspective, la véracité ou le réalisme de telles évocations ne semble pas important. Au contraire, justement dans la mesure où il est – supposément – romancé, le récit du passé de lutte de Sant'Elia assume aujourd'hui une fonction « inspiratrice », vouée à actualiser dans le présent ces mêmes passions qui avaient jadis éveillé la protestation : lutte et amour pour le quartier.

Droit à la ville : habiter avec le corps et les émotions

> *Ce que je ne partage pas, c'est le comportement de l'Administration [pour l'attribution des logements], parce que si ces maisons sont vides et qu'ils disent que, derrière, il y a ceux à qui elles sont attribuées, attribuez-les, ne les laissez pas vides ! Il est normal qu'avec le besoin pressant de logements qu'il y a, elles finissent par être occupées. Et, donc, nous soutenons les personnes, même si elles squattent, une fois que tu les expulses, tu ne peux pas les jeter à la rue. (R.)*

Selon les cas, les manifestations publiques, qu'elles aient pour objet de revendiquer le droit à un logement décent ou qu'elles accompagnent les luttes contre les expulsions, se déroulent dans le quartier ou bien devant le siège des collectivités concernées par la question du logement : la mairie et la Région.

> *C'est la guerre ! Pour la dignité de la personne. C'est cela la lutte, ce qui nous intéresse, la dignité du logement, la qualité de vie. Ce sont des droits qui nous appartiennent et nous voulons qu'ils soient respectés ! (R.)*

En sortant du quartier et en conquérant la scène de la ville même, la mobilisation occupe symboliquement et physiquement les lieux du pouvoir public, et revêt une visibilité médiatique, ainsi que la force nécessaire pour porter au grand jour les revendications des habitants de Sant'Elia (Memoli, 2011 ; Sierra et Tadié, 2008). Dans ces batailles, le facteur de rassemblement et de mobilisation, au-delà des cas particuliers isolés, est en effet, prioritairement, l'idée d'un « droit à habiter à Sant'Elia », lequel droit recouvre de nombreux aspects : le problème n'est effectivement pas toujours exclusivement lié au droit au logement en soi, mais plutôt au droit d'habiter (de rester) à Sant'Elia, afin de ne pas perdre les réseaux de solidarité familiaux et de voisinage en étant déplacé (et relogé) ailleurs. D'une manière plus générale, la revendication porte sur le droit de ne pas être éloigné du quartier parce qu'il y a *appartenance* à ce quartier, le droit de rester dans sa propre vie quotidienne par-delà la légitimité juridique de la décision d'évacuer son logement (Harvey, 2015). La protestation, enfin, représente, en toile de fond, une demande de redéfinition de la relation entre Sant'Elia et le reste de la ville ; elle porte ainsi une critique de ce qui a produit la marginalité du quartier, tant du point de vue spatial que, plus fondamentalement encore, symbolique.

Dans les blocus, dans les manifestations, dans les squats, dans les *sit-in*, mais aussi dans les participations aux ateliers (parmi lesquels ceux organisés pour notre recherche), aux débats, aux entretiens, aux fêtes et autres événements culturels, les femmes de Sant'Elia mettent en jeu leur propre corps au travers de leur engagement physique, ainsi que leurs propres émotions.

> *Moi, je me suis mis un cadenas… puis j'ai passé les chaînes aux autres. Bref, avec l'arrivée des forces de l'ordre, il y avait ceux qui tiraient d'un côté, ceux qui tiraient de l'autre, et cette chose me déchirait les reins en deux ! Alors nous n'arrivions plus à trouver la clé du cadenas. Les hurlements ! Mais je ne te raconte pas, par moments, j'en perdais connaissance de douleur ! D'ailleurs, j'ai dit : « Plus jamais avec une chaîne ! » (P.)*

> *Quand tu te trouves au milieu d'une telle situation [une manifestation contre une expulsion], tu te sens intérieurement agitée, le cœur bat, tous ensemble… Tu vois arriver les forces de l'ordre… Mais même si tu as peur et tout, à la fin c'est toujours nous qui gagnons, parce que l'union fait la force. (P.)*

Le fait de s'exposer directement, physiquement et émotionnellement, confère un sens profond à la participation, qui va au-delà des objectifs concrets de chaque initiative et témoigne des raisons de plus grande envergure liées aux revendications de droits sociaux et politiques. Il s'agit d'un sens qui trouve sa source au plus intime de soi, dans le domaine privé, et dans le fait de se sentir utile pour les autres ; de faire quelque chose, même à petite échelle et même si elle est apparemment peu significative, pour le quartier. Et, ce faisant, de se sentir gratifié.

> *À chaque défaite, je parviens à réagir avec plus de mordant. Je ne me laisse pas décourager. Mais la chose la plus belle et la plus gratifiante, c'est quand je réussis à faire en sorte que les personnes tombent amoureuses de mon quartier, qu'elles soient fascinées par sa beauté ; ça me comble, ça me remplit de joie, ça me donne vraiment la force de pouvoir dire que, si nous le voulons, si nous nous unissons, avec l'aide des autres, les choses peuvent changer […]. Si j'arrive, à mon petit niveau, à faire quelque chose pour les autres, cela me fait me sentir satisfaite et alors ça me procure vraiment un sentiment de bien-être. (Entretien avec R.)*

La spatialité de collégiens des marges de Fès à travers leurs récits photogéographiques

Par M. Idrissi Janati, R. Cattedra, M. Puttilli et R. Giua

Pour poursuivre notre réflexion sur l'image de la marge, nous avons choisi de porter notre attention sur les représentations et les récits des habitants des quartiers de Fès considérés comme des marges et où avaient été engagées des opérations d'urbanisme ayant de fortes répercussions territoriales, affectant en conséquence les espaces de vie des résidents. Nous visons ainsi à illustrer la perception symbolique de la marge de ceux qui y vivent. Dans ce but, nous avons opté pour l'identification, puis l'interpréation de cette perception à travers les autoreprésentations des jeunes, par le biais de leurs propres photographies. Ce travail a été conduit dans le cadre d'ateliers expérimentaux organisés au sein de deux collèges de Fès[61]. Notre choix s'est porté sur les jeunes de 12 à 15 ans, car ils sont rarement représentés parmi les interviewés de nos enquêtes. Notre démarche a consisté à observer comment deux groupes de jeunes scolarisés dans ces établissements percevaient les transformations « en actes » de leurs quartiers respectifs dans leur vie quotidienne et au travers de leurs émotions. Bien évidemment, nous n'avons pas considéré les photos qu'ils réalisaient comme de

[61] L'équipe de travail était composée de M. Idrissi Janati, R. Giua (photographe), R. Cattedra, M. Puttilli (Univ. Cagliari, puis après 2015 Univ. Florence) et L. Lachkar (en 2015, doctorante en géographie à l'Univ. Rabat).

simples illustrations, dans la mesure où elles constituaient le cœur de l'observation produite par les élèves-habitants[62].

Notre analyse ambitionnait d'éclairer, par un jeu de regards croisés, les effets contradictoires d'un processus d'« hyper-patrimonialisation » de la médina – lequel sous-tend un processus de gentrification et d'ouverture cosmopolite et touristique de la ville (Idrissi Janati, 2017) – lié au projet de réaménagement de la place Lalla Yeddouna, située dans le quartier de Blida. Ce projet a comporté le déplacement d'artisans dinandiers, dont les ateliers étaient proches de la rivière traversant la ville ancienne, vers l'extérieur des remparts, à Aïn Nokbi, situé à 5 km à l'Est de la médina [Figure 1.3]. Ce transfert a eu comme conséquence le renforcement en ce lieu d'une nouvelle marge urbaine. Les récits géophotographiques établis à partir des réalisations individuelles des collégiens nous donnent, par leur spontanéité, par leur facilité à dépasser les clichés et préjugés et par les imaginaires dont ils témoignent, des clés inédites d'analyse des processus de territorialisation post-aménagement.

Les effets contradictoires du réaménagement de la place Lalla Yeddouna

Le projet d'aménagement dont nous voulions appréhender les effets territoriaux sur les enfants et les adolescents, dénommé officiellement « Projet place Lalla Yeddouna », revêt une dimension patrimoniale explicite sur le périmètre qu'il couvre, à savoir 7 000 m^2. Il visait la délocalisation d'environ 1 200 artisans dinandiers depuis leur emplacement historique dans la médina soit vers d'autres quartiers de cette même médina, soit vers Aïn Nokbi, une zone qui a accueilli la moitié d'entre eux (environ 600)[63]. Il a donné lieu à des transformations radicales tant dans le quartier de départ que dans celui de relocalisation, et il fut l'occasion d'ouvrir le débat sur les effets des actions de patrimonialisation et, notamment, sur ceux, contradictoires et pernicieux, susceptibles de produire, à l'opposé de la valorisation patrimoniale, des processus de marginalisation spatiale et sociale.

La place Lalla Yeddouna, dans le quartier de Blida, est en effet l'une des rares places historiques de la médina et réunit plusieurs éléments symboliques de la ville[64]. Le lieu comprenait aussi quatre *fondouks* [caravansérails], réunissant environ 120

---

[62] Une présentation de la méthodologie mise en œuvre pour ce travail figure *in* Puttilli *et al.*, 2016 ; pour la publication des photographies, se reporter à R. Giua (2018).

[63] Qu'ils soient des maîtres ou des apprentis, des propriétaires ou des locataires, les artisans concernés ont été indemnisés selon leur statut. Le montant des indemnisations a été établi à 1 080 000 DH (environ 100 000 euros) pour les maîtres propriétaires des unités artisanales et à 180 000 DH (environ 16 000 euros) pour les maîtres locataires. Ces sommes devaient leur permettre d'acquérir un atelier dans le nouveau *fondouk* aménagé à Aïn Nokbi. Ils ont bénéficié en plus d'une somme de 7 000 DH, forfaitaire, correspondant aux frais de transport et de déménagement. Pour les simples artisans apprentis, il leur a été accordé 120 DH par jour (10 euros) pour une période de deux mois, estimée être celle de l'arrêt de leur activité. Le maximum à leur verser ne pouvait pas dépasser 30 000 DH.

[64] La valeur patrimoniale tient à la présence d'une fontaine célèbre – aujourd'hui hors d'usage – ornée de mosaïques, d'un mûrier, d'un moulin, d'un abattoir ainsi que d'un pont datant du XIVe siècle, établi sur l'oued Al-Jawahir et assurant la liaison entre les deux grandes entités historiques de la médina de Fès, la rive des Andalous d'un côté et la rive Qaraouiyyine de l'autre. Le pont porte le nom de Bin Lamdoun (soit, en traduction littérale : « entre les deux villes »).

ateliers d'artisans et de petits commerçants, ainsi qu'une dizaine de bâtiments dont certains sont d'une grande valeur architecturale. La mise en œuvre du projet a fait table rase de nombre d'édifices de cette place (démolition de 25 bâtiments regroupant environ 200 unités de production et de 10 logements), à l'emplacement desquels a été érigé un ensemble touristique regroupant restaurants, boutiques, cafés et divers services touristiques. Ce nouveau complexe a ainsi été greffé artificiellement dans un quartier qui est une sorte de « marge centrale » de la ville, déjà secoué, à l'instar de plusieurs autres quartiers de la médina, par plusieurs formes de vulnérabilité sociale et environnementale.

Le transfert des artisans dinandiers du quartier de Blida vers le site d'Aïn Nokbi a été exécuté au nom de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution, celle de l'oued principalement. De fait, la pollution a été transférée sur le nouveau lieu de production, sans qu'aucune mesure n'ait été prise pour la prévenir ou en réduire les effets sur les artisans et sur les résidents. Aïn Nokbi souffre ainsi d'un manque patent d'équipements et d'infrastructures de base. L'état des lieux montre aujourd'hui un quartier d'habitat insalubre, fortement remanié par la délocalisation des activités de production, qui déposent sans traitement leurs déchets en bordure du cours d'eau traversant le quartier (une branche de l'oued Fès), ou qui les abandonnent à proximité même des ateliers. La nappe phréatique, à faible profondeur, est évidemment polluée. Le transfert des artisans a reconfiguré la texture territoriale et sociale d'Aïn Nokbi et a accentué sa vulnérabilité environnementale et sa fragilité sociale.

Ce projet est une véritable « opération patrimoniale importée » (Gravari-Barbas et Guichard-Anguis, 2003). Quand bien même ses concepteurs l'affichent comme « devant respecter le patrimoine, célébrer l'avenir », cet énoncé n'est rien d'autre qu'un slogan tant il est vrai qu'il s'agit principalement de récupérer du foncier en médina, notamment pour un usage touristique autorisant de nouvelles formes de profit. Ceci nous invite à nous interroger sur la façon dont les habitants perçoivent – et ressentent – les liens qui existent aujourd'hui entre aménagement urbain et action patrimoniale.

Dans cette optique, nous avons fait le choix de donner la parole à des collégiens et collégiennes, dont on entend rarement la parole, surtout sur ce qu'ils observent, ce qu'ils en disent et comment ils ressentent les transformations de leur environnement urbain et de la société dans laquelle ils vivent[65]. La seconde spécificité de notre travail réside dans la manière adoptée pour faire advenir les récits de ces jeunes : une combinaison entre récit et photographie – dont nous exposons les principes et la méthode ci-après.

[65] Il ne s'agit pas ici d'inscrire explicitement ce travail dans le champ émergent des *Children* ou *Youth Géographies*, même en supposant que ce champ existe de façon autonome. Sur la question de savoir si les jeunes pourraient être considérés comme des acteurs qui participent à part entière aux processus de production spatiale et territoriale, voir Kallio et Häkli (2011) ; Burke *et al.* (2016).

Méthodologie des ateliers géophotographiques

Pour mettre en œuvre la méthode que nous avions élaborée, la première opération a consisté à sélectionner les deux collèges auxquels appartiendraient les élèves avec lesquels nous mènerions l'expérience. Les deux séries d'ateliers[66] que nous avons appelés « géophotographiques » ont été réalisées en avril 2015 et ont regroupé un échantillon de 23 élèves, 15 filles et 8 garçons, âgés de 12 à 15 ans, tous issus de familles pauvres. Ils étaient scolarisés dans des collèges situés dans deux quartiers populaires emblématiques de Fès : le collège Allal Ben Abdallah à Blida, dans la médina de Fès, et le collège Belarbi El Alaoui, à Aïn Nokbi.

Les ateliers en question avaient pour but de mettre les collégiens dans des conditions favorables à leur expression et à la production de leurs connaissances propres, ainsi qu'à celles de leurs analyses des espaces concernés et de leurs transformations. Il est acquis depuis longtemps que le recours au langage de l'image, au récit et à tout ce que permettent des méthodes privilégiant l'échange et la participation fournit aux jeunes des possibilités inédites d'engagement et d'expression, en ce qu'elles leur ouvrent l'opportunité – tout particulièrement à ceux qui sont les plus sous-estimés, stigmatisés, censurés ou qui appartiennent à des minorités ou à des communautés marginalisées – de s'exprimer en utilisant leur propre langage, leurs propres expériences, leurs propres corps et imaginaires[67]. C'est en cela que l'image et la photographie – considérées en tant qu'outils d'expression du soi – sont susceptibles de stimuler et de valoriser chez les adolescents l'autoréflexion et l'autoreprésentation des espaces de vie et du sens des lieux (Wee *et al.*, 2013), en favorisant par ailleurs l'épanouissement de la créativité individuelle et collective. La photographie traduit une « communication sociale » sur la ville (Lamizet et Sanson, 1998) ; un rapport à la ville, ou à un lieu, plus ou moins chargé de symboles et reflétant des messages, des sensations et des impressions vécues et/ou ressenties. La lecture de la ville (particulièrement celle des espaces de marge) qui peut s'effectuer à travers le récit photographique doit prendre acte de la double réalité matérielle et symbolique des faits spatiaux[68]. Elle doit pointer le rôle de *l'idéel* et des images qui ont parfois une fonction identitaire dans la production des rapports sociaux et qui constituent un cadre et un support dans le rapport à un territoire.

Dans cette optique, nous avons privilégié la réalisation de « récits photographiques » : c'est-à-dire la production de récits individuels – dans un premier temps sous forme de textes, puis traduits en images – se focalisant sur les espaces du quotidien et leurs transformations, à la fois d'un point de vue matériel et d'un point de vue émotionnel. Il s'agissait de tenter de comprendre si et comment la vie de ces jeunes habitants avait été affectée par les transformations opérées – et opérant – dans les quartiers situés dans l'environnement des deux établissements scolaires sélectionnés. Il s'agissait ensuite de prendre en compte, comparativement, différences et

[66] Soulignons que l'équipe marocaine a eu un rôle essentiel dans cette expérience. Elle s'est mobilisée pour obtenir les autorisations nécessaires, pour adapter le contenu du projet au contexte local et pour assurer la traduction.

[67] Voir, entre autres, Piper et Frankham (2007), Griebling *et al.* (2013), Harris *et al.* (2015).

[68] Se reporter sur ce point, par exemple, à Raffestin (1986), Di Méo (1991, 1996), Di Méo et Buléon (2005).

similitudes dans les modes de vie et de pratique de l'espace dans ces deux contextes urbains. Notre hypothèse fondatrice était que les récits géophotographiques produits à partir des réalisations individuelles des collégiens étaient susceptibles de nous aider, du fait de leur spontanéité, de leur capacité à révéler les imaginaires à l'œuvre et à dépasser les clichés et préjugés, à interpréter de leur point de vue les processus de territorialisation en actes consécutifs à cette opération d'urbanisme. Ils pouvaient nous permettre de faire ressortir des aspects inédits – à tout le moins peu visibles d'emblée – de ces processus.

La mise en place du projet s'est effectuée en deux grandes étapes, chacune subdivisée en deux séquences. La première étape a été celle de la préparation ; elle a consisté, dans un premier temps, en une présentation du projet dans chaque collège, en articulation avec l'enseignement de la géographie, et a insisté sur la valeur de l'image pour la connaissance des lieux, proches et lointains ; dans un second temps, des exemples de transposition d'un récit personnel en images ont été présentés aux élèves. La seconde étape a consisté d'abord à donner à chaque collégien un petit appareil photonumérique et à en expliquer le maniement[69] ; il leur a été expliqué qu'ils pouvaient réaliser jusqu'à 50 photographies, mais que le but n'était pas la production de « belles » images, esthétiquement parlant. Ensuite, les photographies ayant été récupérées auprès de chaque élève, un atelier de restitution a été organisé au cours duquel les clichés ont été sélectionnés, avec comme principal critère leur cohérence avec la trame du récit de départ. Enfin, une deuxième sélection a débouché sur un récit collectif.

Après un travail d'analyse des matériaux recueillis, une production multimédia a été réalisée au cours de l'été 2016, privilégiant le récit collectif et proposant une comparaison des réalisations des deux groupes de collégiens. Ainsi, deux vidéos ont été produites, l'une à caractère méthodologique, l'autre axée sur la mise en cohérence à des fins comparatives des parcours photographiques des jeunes habitants. Ces vidéos ont été montées en combinant les récits photographiques des collégiens, les voix et les sons enregistrés par des vidéos réalisées par certains d'entre eux, les enregistrements audio effectués par les chercheurs au cours des ateliers et, enfin, les textes rédigés par les élèves[70].

Les représentations des collégiens : sensibilité, attachement aux lieux et clairvoyance

Le travail des collégiens a fait émerger plusieurs thématiques, dont les principales sont les suivantes : les transformations en cours des deux quartiers, la vulnérabilité et la précarité de certains lieux de vie, y compris la pollution et la dégradation environnementale ; les conditions de travail et les processus de la production industrielle ; la beauté du patrimoine architectural ainsi que les savoir-faire « immatériels », les compétences et la dextérité des artisans dans la fabrication

[69] La grande majorité des élèves concernés, mais plus particulièrement ceux scolarisés au collège d'Aïn Nokbi, n'avaient jamais utilisé auparavant un appareil photographique.

[70] Ces vidéos, intitulées *Expériences de la marge. Récit géophotographique des collégiens de Fès. Ateliers 2015*, sont visibles sur les sites du programme ANR Marges et https://webdoc.unica.it.

artisanale et artistique locale. Ces grands thèmes donnent lieu à de véritables parcours visuels qui proposent ce qu'on pourrait considérer comme des « géographies du quotidien de la marge ». Ces tableaux sociaux témoignent de différents niveaux de significations, de sensibilités et de prise de conscience de la part des jeunes élèves, dans leur rôle de témoins et d'habitants-citoyens à part entière, capables de mettre en exergue leur propre subjectivité d'êtres singuliers par rapport à leurs espaces vécus, perçus et représentés. Pour Chaïmae (14 ans, collège Allal Ben Abdallah), par exemple, réaliser ce récit par la photographie l'a conduite à « voir les choses avec un regard différent ». La dimension comparative des récits individuels élaborés dans les deux contextes choisis montre un large éventail d'émotions et d'imaginaires chez les élèves, qui sont dans une forte tension entre la patrimonialisation et la marginalisation. Ces deux processus, tant à l'échelle du quartier Blida qu'à celle d'Aïn Nokbi, semblent caractériser les effets combinés de l'opération Lalla Yeddouna/déplacement des artisans.

L'analyse sémiotique et textuelle des corpus de photographies et de témoignages écrits et oraux que nous avons collectés, et dont nous ne présentons ci-dessous qu'un bref aperçu, montre que les représentations des espaces de vie des élèves suscitent chez eux à la fois peurs et fascinations ; autrement dit, elles sont l'expression d'une manière d'être qui se situe entre « naïveté et subversion » (Pellizer, 2003). Si l'on reproduit les paroles que ces jeunes prononcent, on repère aisément des jugements dichotomiques, qui évoquent à la fois des défauts et des qualités, des frustrations et de l'espoir, de l'amour et de la répulsion, de l'émerveillement et du désenchantement. Les espaces des quartiers sont racontés par les jeunes collégiens au prisme de la « dimension populaire » (*chabiyya* (شعبية) et de la « misère » (فقر) qui les caractérisent, de l'« anarchie » (عشوائية) et de l'« insalubrité » (غير لائق), de la « pollution » (تلوث) et du « danger » (خطر). Mais, dans le même temps, ces témoignages évoquent l'importance de la socialisation dans les espaces communautaires, la « splendeur » (عظمة) de l'architecture ancienne, l'attachement au quartier, la « beauté » (جمالية) de certains lieux et espaces de vie, ainsi que celle des objets de la production artisanale, la fierté qui procède du fait de vivre dans un contexte où l'on retrouve le « patrimoine d'une civilisation » (تراث حضارة).

Dans les deux quartiers étudiés, le rapport entre espaces publics et espaces privés s'exprime différemment. En médina, un grand nombre de photographies renvoie aux travaux de réaménagement en cours de la place Lalla Yeddouna. Ce sont surtout les grillages, les panneaux d'information sur le projet, les ouvriers et les engins de chantier (dont les grues et les bulldozers) qui attirent l'attention. Du fait de leur caractère inhabituel, ces travaux suscitent de la curiosité et de l'étonnement chez les élèves et les amènent à s'interroger sur ce qui se passe derrière les clôtures et sur la raison pour laquelle ces ouvriers et ces « grosses machines » sont là. Dans ces cas-là, les photographies constituent une manifestation de prise de conscience, qui permet à leurs auteurs de rendre concrètes leurs représentations personnelles, en particulier celles qui sont liées aux transformations profondes que connaît leur quartier :

> *Chaque jour, sur mon chemin vers mon école, je vois des ouvriers en train de borner Lalla Yeddouna par des grillages et clôtures. On entend beaucoup de bruit. Est-ce qu'ils vont construire quelque chose ? [….] Ils ont détruit beaucoup de maisons à Lalla Yeddouna. Mais je ne sais pas pourquoi ! (Nihad, 13 ans, Blida)*

Figure 1.11 Travaux de réaménagement de la place Lalla Yeddouna et de dépollution de l'oued (Fès)



Cliché : Nihad, 13 ans, quartier de Blida.

Figure 1.12 Jeux d'enfants sous les échafaudages de maisons menaçant ruine, quartier de Blida (Fès)



Cliché : Zineb, 13 ans, quartier de Blida

> *Chaque matin, je monte sur le toit de notre maison pour donner de la nourriture aux pigeons que j'élève. De ce toit, je vois les travaux à Lalla Yeddouna. Je vois des engins et une grande machine* [i.e. *grue ou bulldozer]. Ils sont en train de démolir des maisons et des* fondouks. *Ils sont aussi en train de dépolluer l'oued. Espérons qu'il devienne beau ! (Redouan, 15 ans, Blida)*

À Aïn Nokbi, c'est surtout l'édification du nouveau quartier artisanal suite à l'installation des dinandiers transférés de la médina qui constitue l'objet principal des récits photographiques des élèves. Selon eux, les effets négatifs sur l'environnement qui découlent de ce déplacement doivent être contrebalancés par les retombées positives, tant du point de vue économique que « patrimonial ». Pour ces enfants, la délocalisation des artisans crée des opportunités économiques, en offrant des possibilités d'emplois, lesquels, même s'ils sont sous-payés, sont la garantie pour les bénéficiaires de disposer d'un revenu régulier. Il convient à ce propos de noter que les habitants du quartier ont donné à la zone où les artisans ont été réinstallés le nom de l'une des places symboliques de la médina : la place Seffarine (place des Chaudronniers, l'une des filières de la dinanderie). On peut voir dans cette appellation une sorte de « compromis patrimonial », au sens que lui donne le cofondateur en 1992 de l'association Patrimoine sans frontière, F. Edelmann (2003, p. 5). Malgré cela, les élèves sont lucides sur la réalité des mauvaises conditions de travail dans les nouveaux ateliers et les photos qu'ils ont réalisées montrent sans détour des lieux de travail insalubres, étroits, bruyants, encombrés d'ouvriers et d'apprentis, où travaillent dans une réelle promiscuité des hommes, des femmes et des adolescents[71].

[71] Sur l'une des photos, que nous n'avons pas reproduite ici, on peut même apercevoir une poussette avec un bébé.

*Je passe mon temps au nouveau quartier industriel d'Aïn Nokbi ; un quartier [*hay*] qui s'appelle* Charba *[ruisseau]. Je regarde chaque jour des ouvriers et des ouvrières marcher vers leur lieu de travail, ou ce qu'on appelle Seffarine ; à sa proximité immédiate [de ce lieu], il y a des populations* ʿachouaiyyines *[anarchiques, au sens de clandestines, سكان عشوائيين] et un habitat insalubre [*sakan ghayr laaiq, سكن غير لائق*]. Il y a aussi une décharge sauvage [*mazbala مزبلة*] qui est source de beaucoup de pollutions. Il y a aussi la tannerie qui provoque la pollution de l'oued, que l'on appelle* oued des égouts *[الواد الحار], et qui est source de dangers pour la population riveraine. (Oumayma, 15 ans, Aïn Nokbi)*

Hay Aïn Nokbi est une ville liée à une civilisation ancienne et authentique. Parmi les étapes qu'a connues Aïn Nokbi, il y a l'arrivée de beaucoup d'artisans qui ont immigré de la médina et qui travaillent dans la dinanderie, l'argenterie, le cuir et la poterie. Ce sont des activités liées à l'ancienne et authentique civilisation. Autre chose importante : on trouve beaucoup de femmes et d'hommes qui travaillent dans ces activités. Ils gagnent 50 ou 52 dirhams par jour. Mais ces usines provoquent une pollution de l'environnement et de l'air. (Yousra, 12 ans, Aïn Nokbi)

En Médina, quelques élèves, comme Ayoub et Zineb, ont mis en parallèle, à travers leurs photos, les habitations dégradées ou les maisons menaçant ruine avec les monuments restaurés pour les touristes qui viennent prendre des photos, et ils ne cachent pas leurs craintes.

Fès l'ancienne [فاس العتيقة] est la plus importante ville du patrimoine et de la science. Elle est le patrimoine d'une civilisation [تراث حضارة]. Mais la population de Fès risque un grand danger : l'effondrement des maisons. Il y a des gens [i.e. : les responsables] qui viennent voir, prendre des photos ; mais ils ne font rien pour sauvegarder ces maisons. Ce sont des criminels. J'ai peur que notre maison s'effondre un jour. Que Dieu soit avec nous ! (Ayoub, 14 ans, quartier de Blida)

Émerveillés par les produits et objets artisanaux ou artistiques, à forte valeur patrimoniale et historique, les élèves des deux quartiers n'ont pas manqué d'exprimer leur « espoir » de voir les transformations en cours aboutir à quelque chose de « beau » :

Aujourd'hui, cette tannerie est en cours de restauration. J'espère qu'elle deviendra plus belle qu'auparavant. (Chaïmae, 14 ans, quartier de Blida)

Les activités artisanales de la dinanderie, de la poterie et du cuir sont arrivées à notre hay, *Aïn Nokbi. Ce sont de belles activités à travers lesquelles l'artisan exprime son art artisanal. L'artisanat est beau. J'aime le voir. Tous ces produits de la poterie et de la dinanderie sont beaux. J'aime les voir dans notre cuisine. (Salma, 12 ans, Aïn Nokbi)*

Les images prises par les enfants sont très souvent à la recherche de la beauté à travers la couleur. Les photos de la tannerie de Chouara (où travaille un certain nombre de parents des élèves de Blida) ou celles qui montrent les peaux séchées au soleil, ou

Figure 1.13 Un riad en médina de Fès



Cliché : Zineb, 13 ans, quartier de Blida.

encore celles des objets en céramique peinte à la main, de ceux fabriqués en métal ou en d'autres matières, comme les bijoux, mais aussi à travers le récit du processus de production artisanale (de la matière première au produit fini), les variations chromatiques font émerger une palette de couleurs infinie : du blanc aux rouges, des jaunes à l'ocre, aux bleus… La fierté de leur propre patrimoine (les grandes mosquées, les mausolées, les grandes demeures) constitue également un élément intériorisé par les jeunes élèves [Figure 1.13].

> *Hier, je suis allé à la mosquée Qaraouiyyine. Je suis revenu chez moi en pensant aux architectes et aux artisans qui ont construit ce monument splendide. (Mohamed, 12 ans, quartier de Blida)*

Dans le collège d'Aïn Nokbi qui, comme on l'a évoqué, s'insère dans un ensemble d'habitats et d'activités fortement dégradés, le regard des élèves se pose aussi sur la sphère intime et familiale, à savoir celle des espaces domestiques et des lieux de travail des parents. Les histoires racontées s'arrêtent de manière minutieuse sur les différentes phases de la production et de la décoration artisanale de la céramique, du cuivre ou du laiton. Leur manière de cadrer les photographies, en focalisant sur les gestes et les décors, arrive à saisir et à exprimer l'harmonie et la grâce d'une beauté artistique qui contraste nettement avec la laideur de certains milieux de travail.

Figure 1.14 Ordures dans une rue d'Aïn Nokbi (Fès)



Cliché : Nihad, 13 ans, quartier de Blida.

Figure 1.15 Corvée d'eau à Aïn Nokbi (Fès)



Cliché : Zineb, 13 ans, quartier de Blida

Les espaces extérieurs sont généralement perçus comme dégradés et montrent des conditions d'insécurité psychologique et environnementale : ils témoignent, consciemment, de la présence des ordures dans les rues et jusqu'à proximité des habitations du quartier [Figure 1.14]. L'absence de services de base, comme l'eau courante, est également bien restituée par de petits reportages, tel celui qui montre la corvée d'eau autour d'une fontaine, située à proximité d'un bidonville [Figure 1.15], dont l'existence, déjà ancienne, est due à une opération antérieure (années 1960-1970) ayant abouti au transfert des potiers. Il est envisageable, cependant, que l'opération menée sur la place Lalla Yaddouna ait favorisé l'extension de ce bidonville et l'apparition de nouvelles constructions insalubres en dur. Ces témoignages confortent ainsi l'une des hypothèses principales du programme ANR Marges, à savoir que, dans l'actuel contexte international du capitalisme néolibéral, toute intervention plus ou moins programmée sur une marge est susceptible d'en reproduire une autre ailleurs.

> *Dans ma vie quotidienne à Aïn Nokbi, je vis une vie pleine de plaisir. Je passe des jours agréables. Je sens la tranquillité. Il y a la montagne et de la verdure. Le paysage est beau. À Aïn Nokbi, les gens font une seule famille. Il y a aussi des artisans. Mais la santé de l'homme et de l'animal commence à se dégrader à cause des usines de la dinanderie qui polluent l'environnement et l'air, car ces usines utilisent des produits toxiques dangereux. Chaque jour, moi et mon amie, nous discutons de ces usines et de cette pollution à Aïn Nokbi. (Khadija, 15 ans, Aïn Nokbi)*

> *Malgré les problèmes de pollution que provoquent les usines de Seffarine et la tannerie, j'aime mon quartier [Aïn Nokbi]. Il est beau. (Majda, 13 ans, Aïn Nokbi)*

J'habite à Hay Aïn Nokbi à côté duquel se trouve le quartier industriel nommé Seffarine. Il y a beaucoup de femmes qui travaillent à Seffarine. Mais je ne sais pas ce qu'elles font. C'est sale là-bas. L'air est pollué et l'odeur est mauvaise. Nous respirons un air pollué à cause de Seffarine. Il y a aussi beaucoup de déchets car les ouvriers

Figure 1.16 Mosaïque murale dans un atelier de poterie à Aïn Nokbi (Fès)



Cliché : Bilal, 14 ans, Aïn Nokbi.

chargés de ramasser les déchets ne veulent pas venir à Aïn Nokbi. Notre quartier n'est pas propre. [...] Il y a aussi des maisons *'achouaiyya* [anarchiques, بيوت عشوائية]. Et moi, je n'aime pas cette pollution, car cela donne une image négative par rapport à d'autres quartiers de Fès. (Fatima Zahra, 14 ans, Aïn Nokbi)

En fin de compte, pour les jeunes habitants des deux quartiers, les raisons données par les autorités pour justifier le déplacement des dinandiers, à savoir la pollution qu'ils occasionnaient dans le quartier Blida, ne sont pas acceptables. Elles s'apparenteraient plutôt à un prétexte. Les justifications qu'en donnent leurs initiateurs et décideurs, à savoir que, à l'échelle de Fès, le quartier populaire de Blida et la marge urbaine de Aïn Nokbi sont entrés dans une quasi-compétition en ce qui concerne l'appareil patrimonial-touristique et les équipements artisanaux-industriels, exprimeraient plutôt, métaphoriquement parlant, le passage à une (autre) dimension patrimoniale, qui serait toutefois différente d'un lieu à un autre : comme si l'imaginaire patrimonial de la médina s'était transplanté, hors les remparts, à Aïn Nokbi [Figure 1.16].

Ces images et ces récits produits par les collégiens sont révélateurs de « géographies cachées ou invisibles » qu'il aurait été difficile d'observer – si ce n'est impossible – à travers des démarches d'investigation sociale plus conventionnelles et plus « détachées » du terrain et de ses habitants. C'est la dimension poétique, créative et d'extrême liberté des récits qui nous semble en effet ici primer. Jeunes adolescents, souvent investis prématurément de responsabilités quotidiennes, comme le seraient de

petits adultes, mais qui gardent encore leur part de liberté, ils montrent une capacité à rebondir, à la fois joyeusement et avec application, dans la complexité du réel, tout en gardant la dignité de leur propre histoire individuelle et la conscience d'appartenir à un lieu et à une communauté.

3. Conclusion

Explorer la marge urbaine au prisme des représentations discursives et de celles exprimées par l'image a conduit à nous interroger sur les conditions symboliques de son apparition, en cherchant à déconstruire et à décrypter les processus qui, de l'extérieur et de l'intérieur de la marge, fabriquent les valeurs culturelles qui la signifient, tant au sens général que dans leurs sociétés respectives (Vant, 1986). Une telle perspective découle en droite ligne du postulat selon lequel l'imaginaire géographique est au cœur des rapports que les sociétés entretiennent avec leurs espaces.

Sur le plan discursif, la sémantique de la marge, au-delà de ce qui se rapporte à sa localisation géographique, montre de manière contradictoire les effets pervers de la stigmatisation de lieux et de populations par le biais des dénominations qui les désignent. Du point de vue des représentations verbales (que notre étude a mobilisées et combinées, selon les cas, d'après l'arabe, le français, l'*amazigh*, la *darija* maroco-algérienne, l'italien, l'anglais, l'espagnol, le catalan, l'andalous, le turc), nous soulignons le fait que le langage ordonne, structure, classe, divise et informe l'espace. Ainsi, la marge existe parce qu'elle est nommée dans divers registres et par toute une série de mots, de toponymes, de désignations qui réfèrent à sa condition de marginalité et de marginalisation, d'espace répulsif et d'exclusion (renvoyant aux idées de pauvreté, de dégradation, de précarité, de délinquance, d'illégalité…). Cette sémantique construit la marge comme problème, en en écartant toute potentialité de ressource. En un mot se réalise ainsi le marquage d'une a-normalité ou, si l'on veut, d'une sur-normalité.

En fin de compte, ce que donnent à comprendre les mots désignant les lieux que nous avons repérés, et ce, quels qu'en soient les contextes d'énonciation et de diffusion au Sud et au Nord de la Méditerranée, ainsi que des conflits sémantiques qui s'engendrent dans le temps, ce sont des classements symboliques et des catégorisations souvent arbitraires des espaces et/ou des populations, à partir desquels s'institue la marge même. Cela n'est pas sans rappeler toute la portée politique de ce que P. Bourdieu (1979) a appelé les « luttes de classement », lesquelles permettent de saisir, si l'on suit J.-C. Depaule et C. Topalov (1996), « les classements des acteurs, dans toute leur variété, comme un aspect de la "réalité" elle-même ».

Ainsi la marge, saisie de « l'intérieur » par le biais *des paroles et des images des habitants* est également espace de résistance contre la mauvaise réputation, voire espace de subversion ou de revendication sociale et politique : les dénominations s'avèrent alors comme des révélateurs ou des opérateurs sensibles d'un fait de détournement de la stigmatisation. Dans ce cas, la marge se révèle comme étant à la fois un espace

d'appartenance et un espace ressource, voire un espace d'autonomie normative et politique par rapport au pouvoir, comme c'est le cas de Sahrij Gnaoua à Fès. L'exemple de ce quartier montre que les changements d'ordre idéologique en cours, qui réorientent le phénomène des appartenances – comme dans d'autres contextes du Sud méditerranéen –, sont à la base de recompositions complexes et dynamiques des registres de dénomination et de catégorisation de fragments urbains, rendant compte par exemple de replis identitaires, y compris de radicalisation à connotation politico-religieuse.

Sur le plan plus proprement méthodologique, les ouvertures proposées dans le cadre des recherches à Sant'Elia (Cagliari) et dans deux autres « quartiers-marges » de Fès ont tenté de laisser parler les émotions de celles et de ceux qui ont été les acteurs de ce travail d'observation partagée (habitants et chercheurs) : nous avons voulu dans ces cas privilégier une démarche « légère » et flexible du récit, parce que nous considérons comme essentiel le rôle de la subjectivité dans la connaissance. À Sant'Elia (Cagliari), pour les habitants ayant participé au projet, le lieu de vie est perçu et représenté comme un « destin » duquel ils ne peuvent se soustraire : si quelqu'un y est né, y habite depuis toujours ou y est arrivé parce que la vie l'a mené là, le lieu finit par lui coller à la peau, constituant un élément indissociable de l'identité personnelle. Le quartier populaire devient alors un signe de distinction tout autant qu'un lieu d'appartenance et d'identification (Wacquant, 2008). Quant à l'expérience réalisée à Fès, qui consiste à explorer la spatialité des enfants et adolescents à travers l'expression photographique que chacun d'eux ou d'elles en fournit, elle offre un éclairage renouvelé sur les modalités à travers lesquelles les structures sociales contribuent à former les identités individuelles et collectives. Elle permet aussi, et simultanément, d'affiner notre compréhension de la façon dont s'effectue, dans l'espace et dans le temps, la reproduction sociale des divisions et des inégalités de classe, de genre, de race, de conditions qui marquent la société des marges.

Sitographie spécifique au chapitre

- Association Sant'Elia Viva
  https://www.facebook.com/Associazione-culturale-santelia-viva-150410265125183
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Atlas des ZUS
  http://sig.ville.gouv.fr/atlas/ZUS
- Programme ANR Marges
  https://marges.hypotheses.org
- Vidéo : *Expérience de la marge. Récit géophotographique des collégiens de Fès. Ateliers* (2015)
  Coord. : M. Idrissi Janati et R. Giua ; avec la coll. de R. Cattedra, L. Lachkar et M. Puttilli
  Montage : F. Tomba
  https://marges.hypotheses.org/videos
- Webdoc Sant'Elia : *Sant'Elia. Frammenti di uno spazio quotidiano* (2017)
  Sous la dir. de M. Memoli, C. Jampaglia, B. Chiravalloti et S. Aru (Université de Cagliari)
  http://webdoc.unica.it/santelia/index.php

Film

- *Murat. Le Géographe / Murat. The Geographer* (2015). Film de recherche expérimentale.
  Conception : M. Memoli et F. Governa ; avec la coll. de E. Rosa, C. Jampaglia et R. Cattedra.

  Direction : S. Pellecchia. Réalisé dans le cadre du programme ANR Marges et du projet *Giustizia Spaziale e sistemi territoriali mediterranei. Politiche urbane, pratiche sociali, mobilità*

Articles de presse

- S. Belaala, « Misère et djihad au Maroc », *Le Monde diplomatique*, novembre 2004
- M. Belfodil, « Éradication de l'habitat précaire à Alger. L'état des lieux de la débidonvillisation », *El Watan*, 17 décembre 2015
- D. Benhima, « Chichane : le quartier oublié », *Aujourd'hui le Maroc*, 12 février 2012
- F. Iraqui, « À Sidi Moumen, d'où viennent les kamikazes ? » *Le Journal hebdomadaire*, repris dans *Courrier international*, n° 658, 12-15 juin 2003

Chapitre 2

Duo de marges en tandem littéraire

Poursuite linéaire au Caire et exploration circulatoire d'Oran

Anna Madoeuf (coord.)
Anna Madoeuf, Nora Semmoud et Florence Troin (rédac.)

C'est la marge qui tient la page.
Jean-Luc Godard

L'existence du chapitre ici proposé n'était pas préméditée… Elle rend compte d'un dialogue qui ne comptait pas au nombre des perspectives initiales préfigurées dans le cadre des recherches à l'origine de cet ouvrage. La littérature romanesque n'était pas, *a priori*, une des entrées au travers desquelles le programme se proposait de définir son champ d'investigations. Ce sont des rencontres et discussions parallèles, parfois « collatérales », qui nous ont amenées à tenter d'expérimenter, dans ce cadre, l'apport de la littérature, « forme artistique dans laquelle l'imaginaire géographique d'un individu et d'une société trouve ses expressions les plus achevées » (Debarbieux, 1995), en tant que ressource, certes, mais aussi en tant qu'espace d'hypothèses singulières. Notre objectif a été dès lors de formaliser, de manière certes éclectique, mais que nous souhaitions complémentaire et non surérogatoire, quelques aspects de la façon dont la littérature questionne la marge, et quelles résolutions elle offre ou suggère en ce sens. Dès lors, le projet était de solliciter et de questionner cette ressource pour appréhender les complexités des univers des marges et marginalités sociospatiales de villes du corpus géographique de référence. Comment la littérature romanesque évoque-t-elle ces thèmes et espaces ? Comment procède-t-elle à leur mise en récit, par

quels biais, selon quels registres et avec quels mots ? Il s'agissait ainsi de débusquer et sonder les marges telles qu'exprimées par la littérature, au travers de leurs lieux, itinéraires, figures, personnages, situations, fantasmes et images. Il ne pouvait être question de collecter de manière exhaustive les représentations des marges ciblées telles qu'exprimées par la littérature contemporaine, mais d'imaginer, en fonction de cette ressource, des exercices d'analyse de la question ; aussi, seuls deux supports, deux cités matrices, Oran et Le Caire, ont fait, de manière développée, l'objet de cette réalisation. En parallèle, deux pistes d'investigation complémentaires ont donné lieu à des Encadrés : la lecture des transformations d'Istanbul au travers du roman d'O. Pamuk, *Cette chose étrange en moi*, proposée par G. Erdi [Encadré 2.1], et le traitement du thème de l'émigration *via* un autre médiateur et vecteur d'imaginaire, celui du cinéma égyptien contemporain, par D. Pagès-El Karoui [Encadré 2.2].

Si, en sciences sociales de manière générale, la marge, entendue ici avec la litanie de ses déclinaisons rhétoriques et dérivés (adjectifs, noms ou formes verbales que sont la marginalité, la marginalisation, etc.), renvoie à des entrées et concepts datés, contextualisés, la littérature romanesque, par contre, se nourrit explicitement de cette thématique et de cette référence, depuis l'avènement même du registre du roman européen à caractère naturaliste au XIXe siècle, et tout particulièrement, bien sûr, dans le roman urbain. Dans ce domaine, la littérature, sans se soucier de la nommer, figure et préfigure la marge, en d'autres termes, certes, ou plus exactement selon d'autres énoncés, mais en la travaillant comme une donnée induite par la nouvelle évidence de la ville industrielle, celle dont la ville néolibérale serait une poursuite, ou une extension. Soulignons toutefois que c'est aussi à la fin du XIXe siècle, au moment où le roman social s'impose, que la science positiviste se démarque résolument, pour s'affirmer justement en tant que science. La littérature a ainsi participé, comme mode opératoire, à l'établissement des sciences sociales, et l'a servi. Ce qui explique qu'il faudra, au cours du XXe siècle, refaçonner les possibilités mêmes de la relation et des porosités entre ces deux champs et reconsidérer l'existence d'une signification sociale de l'imaginaire, notamment au travers des champs ouverts *via* la notion de représentation. Si l'on ne peut ici citer toutes les approches en ce sens, notons toutefois que les historiens seront en partie les hérauts de cette réconciliation, de cette concertation qui intéresse directement leur pratique et l'épistémologie de leur discipline : P. Veyne, dans son essai sur l'écriture de l'histoire (1971), envisage celle-ci comme un « roman vrai », et I. Jablonka l'énonce comme « une littérature contemporaine » (2014). Quant à la géographie, dans la suite de *La Géocritique* de B. Westphal (2007), elle déclare souvent être la discipline qui serait la plus proche de la littérature, ou du moins la plus connivente ; ainsi, M. Rosemberg (2012) postule de l'existence de « signes constants de proximité entre géographie et littérature ». Cependant, sans interroger la différence de nature entre littérature et sciences sociales, nous suivrons l'idée qu'elles ne sont pas indifférentes l'une à l'autre, même si nous n'entendons pas ici reproclamer l'intensité de leurs liens ni souligner les aspérités de ladite relation, ce champ ayant été finement exploré, notamment par le sociologue P. Lassave (2002), dans une approche ciblée sur leurs concurrences, complémentarités et interférences. Il est aussi important d'insister sur l'espace particulier de la ville, horizon partagé de l'avènement des études urbaines et du développement universel des romans urbains au XXe siècle ; l'on peut

aussi rappeler les pertinentes incitations, et notamment celle de L. Mondada (2000), à appréhender la nature *textuelle* de la ville. Entre ces deux mondes, *Le Ghetto* de L. Wirth (2006 [1928]), l'un des ouvrages phares de l'École de Chicago, est un essai dont la portée sociologique est indéniable, mais dont la structure et les modes d'écriture semblent échapper à une catégorisation définitive. De même, l'écho résultant d'une lecture parallèle et conjuguée du *Hobo* de N. Anderson (1973 [1923]) et *des Souris et des hommes* de J. Steinbeck (1972 [1937]) est particulièrement édifiant. *In fine*, en revenant à nos propres questionnements sur les marges et sur les modalités de leur possible appréhension par la littérature, il apparaît essentiel d'affirmer le parallèle qui existe de fait entre notre objet intrinsèque et la littérature, elle-même « objet exclu de l'ordre du savoir puisque soulignant ses bords » (Kristeva, 1969).

De même, afin d'étayer notre thèse originelle, celle d'une prise en considération de la littérature, nous rappellerons qu'il n'existe pas *une* littérature ; celle-ci est plurielle à l'évidence, elle n'est pas non plus composante d'un espace autonome flottant, elle ne peut être généralisée ni réifiée, elle est *produite*, et ses formes sont autant d'émanations situées et idéologiquement caractérisées. Il n'existe pas de littérature par essence vertueuse… Est-il encore besoin de convoquer les démonstrations d'E. Saïd pour affirmer que les images façonnées par les écrivains-voyageurs européens du XIXe siècle ont été des vecteurs majeurs de la fabrique de l'Orient, et de l'orientalisme ? Nous pouvons dans la suite de ce préalable convoquer Alexandrie, ville littéraire s'il en est. L'historienne E. Chiti, dans sa thèse soutenue en 2013, montre combien et comment la fabrique européocentrée de l'histoire alexandrine s'est nourrie d'une certaine littérature (*Le Quatuor* de L. Durrell en étant l'icône et la source suprême). Littérature *contre* littérature : c'est en exhumant et en mobilisant d'autres textes que peut être écrite une autre histoire d'Alexandrie que celle de la doxa dominante. L'image de la ville cosmopolite *versus* celle de la ville séditieuse, ces catégories ont été appréhendées à travers les textes littéraires (en arabe notamment) produits par les acteurs de la vie culturelle alexandrine de la période coloniale à l'époque de la décolonisation. Ce corpus éclectique a permis à l'auteure d'explorer le champ de la mémoire de la cité sur des bases autres que celles de l'idéologie inhérente à la nostalgie. E. Chiti affirme de surcroît que « plus qu'une réalité historique, la marginalité est un construit culturel à l'appui d'une rhétorique spécifique. Le risque, pour l'historien, est d'être pris au piège d'une marginalité épistémologique »…

Quant à l'apport constitutif de ce chapitre, il est fondé sur deux approches, résolument contrastées, tant par les sources convoquées que par leur traitement et les modalités d'analyse induites. La première approche consiste à poser successivement des sources littéraires rendant compte de travellings urbains cairotes, promenades ou trajets empruntés au fonds romanesque de la littérature réaliste égyptienne du XXe siècle (les auteurs clés étant Y. Idris et G. Ghitany), ajustés au récit de l'avènement dans la capitale égyptienne d'un grand projet urbain contemporain. Ces écrits compilés dévoilent certaines des ambiguïtés de la marge, liées à ses déclinaisons : bord et rebord, « fond », extrémités et limites de la cité, etc. De manière variable dans l'espace et dans le temps, il existe ainsi des formes avérées et d'autres plus tendancieuses, une gamme de formes intermédiaires et hybrides, des seuils. Par quelles circonstances, comment et où commence et finit la marge, quelles imbrications et quelles frontières

en résultent ? Ces narrations combinées mettent également fortement en relief le caractère processuel de la construction et de la déconstruction de ce qui est/fait marge un temps ; elles évoquent aussi l'inertie des représentations comme fixatifs d'une mémoire de l'espace. La morphogenèse révélée résulte de la superposition de plusieurs versions d'un itinéraire vers – et de regards sur – la marge. La lecture de ces textes contextualisés par les métamorphoses successives de la ville et par les connexions des récits littéraire et urbanistique accentue également les effets de phénomènes que l'on peut considérer comme relevant d'une dynamique fusionnelle de « patrimondialisation ». La double distinction induite par la labellisation Unesco de la ville ancienne du Caire et l'attribution du prix Nobel de littérature à N. Mahfouz, reconnaissances pourtant inscrites dans des temporalités et registres différents, fait néanmoins système en ce sens.

La contribution suivante se saisit d'un classique, un monument littéraire, *La Peste* d'A. Camus, dont la dimension oranaise est en partie réactivée. Oran est donc *la ville*, mais la ville est générique, a-territoriale, et, surtout, elle est un système clos : l'ailleurs idéalisé n'est, finalement que l'extérieur. Au-delà de l'élaboration fictionnelle du propos, *La Peste* est, on le sait, une œuvre à portée philosophique et à connotations symboliques. Le paysage tramé au fil du livre n'est pas sans rappeler la face sombre de la fresque siennoise peinte par A. Lorenzetti au milieu du XIVe siècle, *Allégorie et effets du Mauvais Gouvernement*. Oran apparaît en effet comme métaphore de l'espace des tutelles complémentaires de l'injustice et de la tyrannie, la surface par excellence des exercices polymorphes de la domination. L'une des originalités de l'approche ici adoptée réside en l'expérimentation d'une confrontation d'éléments textuels choisis en fonction du sens général de l'œuvre, avec des situations de faits observés et des paroles recueillies lors de recherches de terrain effectuées dans des quartiers périphériques de villes du Maghreb. La complexité du roman dans sa conjugaison de l'espace, parfois référé, souvent abstrait, et du temps – passé énigmatique, présent obsessionnel, avenir occulté – a donné lieu également à la réalisation d'une iconographie herméneutique spécifique : en particulier un schéma séquentiel, chronotope d'une journée de la vie de la cité, ou encore un tableau des éléments structurants du paysage physique et sensoriel de la ville (rues, lumière, mer, etc.) et de leurs qualifications. Les cycles et les échelles de la marginalisation, traductions de la ville vécue comme épreuve, et constitutifs du climax de *La Peste*, ont été mis en résonnance avec l'expression du vécu d'habitants des périphéries urbaines contemporaines.

Les figures géométriques suggérées dans l'énoncé du chapitre – circularité oranaise et linéarité cairote – sont, dans les deux cas, relatives à la structure des œuvres de référence et, dans le deuxième cas, à leur juxtaposition de même qu'à la manière dont elles ont été travaillées de manière réfléchie (par rapport au corpus) dans la perspective qui est la nôtre. Il sera ainsi question d'une poursuite linéaire au Caire, dans la mesure où tant l'appréhension temporelle que la construction spatiale de l'objet se fondent sur un processus linéaire et, dans les deux registres, la mesure est tierce. Le déroulé du temps, classiquement chronologique, est distribué par trois épisodes successifs : années 1950, années 1980, début du XXIe siècle. De même, l'avancée au travers des paysages de la cité, mécaniquement rectiligne, s'échelonne d'ouest en est, du quartier chic de Zamalek vers les confins de la ville ancienne, *via* le centre-ville. Quant

à la dimension circulaire d'Oran, elle est celle révélée par la confusion progressive qui s'insinue dans le paramétrage des variables de l'espace et du temps, peu à peu fusionnels, insignifiants ou sur-signifiants, et dans le tourbillon des questions politiques et philosophiques dont l'intensité et l'écho vont *crescendo*. Que reste-t-il d'Oran quand Oran *est* la peste, quand Oran n'est plus *que* la peste ? La formule injonctive de Camus : « Fermez la ville. Déclarez l'état de peste » n'est-elle pas une incantation, l'expression magistrale de l'angoissante gravité d'une réalité – l'enfermement – augmentée par le mode, presque fantastique, de l'énoncé et du traitement du sujet ?

Encadré 2.1

Istanbul : récit et transformation d'une ville à travers l'histoire de Mevlüt

Par G. Erdi, d'après *Cette chose étrange en moi* d'Orhan Pamuk

Le roman, dont le titre original est *Kafamda bir tuhaflik*, a été publié en 2014, aux éditions Orhan Pamuk. La traduction française, *Cette chose étrange en moi*, réalisée par Valérie Gay-Aksoy, est parue en 2017 aux éditions Gallimard, collection « Du monde entier ». Les extraits ici cités sont tirés de cette édition.

> *– N'abandonne pas, bozacı*[1]*. Ne te dis pas : « Qui donc achètera dans ces tours et toutes ces bâtisses en béton ? » Continue toujours à passer dans les rues.*
> *– Moi, je vendrai de la boza jusqu'à la fin de mes jours, dit Mevlüt. (p. 660)*

Ainsi s'achève le roman d'O. Pamuk, Cette chose étrange en moi, qui met en lumière les transformations sociales, politiques et culturelles d'Istanbul au cours des cinquante dernières années, à travers les espoirs, les amours et les déceptions du personnage de Mevlüt. Ce dernier a du mal à s'adapter à la vitesse des transformations de la ville. Il appartient à une autre époque. Il est d'ailleurs considéré comme un « dinosaure » par ses amis et sa famille, car il s'accroche à l'image nostalgique de la ville, aux valeurs comme l'honnêteté, la droiture et la solidarité… Ces valeurs disparaissent à ses yeux, comme ces métiers ambulants qu'il exerce tour à tour : marchand de yaourt, de glaces, de boza, etc.

Ce roman témoigne du changement des quartiers stambouliotes, de l'émergence des quartiers informels et de la croissance sans fin de la métropole. Laissant sa mère et ses sœurs dans leur village d'origine, Mevlüt arrive à Istanbul avec son père en 1968. Ils se construisent un *gecekondu*, cet habitat construit en une nuit, dans un quartier périphérique où le droit de construction est distribué par un petit mafieux local. À travers leur quartier, on observe la polarisation politique, les affrontements entre l'extrême droite et l'extrême gauche et l'histoire des lieux marginaux d'Istanbul que sont les quartiers de *gecekondu*. Mais au travers des parcours nocturnes de vente de Mevlüt, on constate que la marginalité n'est pas propre à ces espaces ; la nuit, les rues prennent un tout autre aspect, y compris dans les quartiers dits « centraux ». Mevlüt découvre ainsi que « la nuit, dans certains quartiers, l'ombre des arbres remuait même si pas une feuille ne bougeait, que les bandes de chiens étaient plus hardies et belliqueuses dans les quartiers où les réverbères ne fonctionnaient pas » (p. 279).

1 La *boza* est une boisson traditionnelle turque, fermentée, à base de blé et de sucre, vendue les soirs d'hiver par des vendeurs ambulants. Le métier associé de *bozacı*, autrefois florissant, est aujourd'hui en voie de disparition.

Encadré 2.2

À travers les frontières. L'émigré dans le cinéma égyptien : un acteur aux marges de la nation ?

Par D. Pagès-El Karoui (Cermom, Inalco/USPC)

Devenue dans les années 1970 un phénomène social massif, l'émigration est le sujet privilégié de nombreux films égyptiens. Dans les années 1980 dominent les récits de retour des pays du Golfe (Gautier, 1992), à l'exception du célèbre film, créé pour la télévision et rediffusé à maintes reprises, *Le Tigre noir* (1984), du réalisateur ʻAtif Sâlim. Celui-ci décrit la *success-story* de Mohammad Hasan al-Masrî (rôle interprété par Ahmad Zakî) : cet ouvrier pauvre et analphabète part travailler dans une usine en Allemagne et devient un grand champion de boxe, doublé d'un homme d'affaires, polyglotte et millionnaire, qui épouse une Allemande, Helga, dont il a un fils à la fin du film. Cette vision très positive de l'émigration demeure minoritaire dans le cinéma égyptien : le spectateur assiste au parcours d'un jeune homme intelligent mais qui n'a pas eu la chance de recevoir une instruction. Il le voit s'accomplir en migration, s'intégrer dans une société européenne tout en préservant ses valeurs morales (ne pas boire d'alcool, ne pas avoir de relations sexuelles hors mariage, etc.). Dans la nouvelle « vague des films d'émigration » des années 1990-2000 (Shafik, 2007), les représentations de l'émigration sont plus négatives (Pagès-El Karoui, 2013). Même lorsqu'ils décrivent des parcours de réussite, ce qui n'est pas la majorité, les films se terminent par un retour, même temporaire, en Égypte, affirmant, par-là, la primauté des liens avec le pays natal.

Selon un *topos* également très fréquent dans la littérature égyptienne, l'enracinement dans un territoire particulier est fondateur pour les individus : tout personnage qui quitte son espace d'origine prend le risque de mettre en danger son être. Quelle que soit l'échelle (de la *hâra* – allée ou unité de voisinage – au territoire national), la séparation entre le dedans (*guwwa*) et le dehors (*barra*) est très marquée dans l'imaginaire collectif. Quiconque franchit ces frontières s'expose à la fragilisation de son identité et à sa relégation aux marges de la société. Ainsi, de très nombreux films d'émigration relatent cette déstabilisation de « l'égyptianité » (définie avant tout par des valeurs morales) des migrants, dès lors qu'ils quittent le territoire national. Pour signifier clairement l'exemplarité du héros, plusieurs personnages portent le nom ou le prénom de Masrî, qui signifie littéralement « égyptien ». Il existe cependant des nuances en termes de traversées de frontières : les Égyptiens distinguent clairement le *musafer*, le voyageur, l'émigré temporaire, du *muhagir*, celui qui s'expatrie définitivement et prendra la nationalité de son pays d'accueil, généralement en Occident, car les pays arabes, où se trouvent la majorité des émigrés égyptiens, n'accordent pas la nationalité.

L'intégration à une société occidentale signifie généralement la perte des valeurs morales égyptiennes. Ces films offrent souvent le portrait de « l'oncle/cousin occidentalisé » – *Hello America* de Nâdir Galâl (2000), *Hammam à Amsterdam de* Saïd Hâmid (1999) – qui, resté longtemps hors d'Égypte, a adopté des mœurs plus libérales. Ces deux films mettent en scène le complexe du « boyfriend » : le héros comprend que l'oncle/cousin n'est plus Égyptien quand il s'aperçoit que sa fille a un petit ami officiel et que les parents acceptent qu'elle ait des relations sexuelles avant le mariage. Dans ces films, les personnages positifs sont rarement issus d'une double culture égypto-occidentale, comme si la greffe ne prenait pas, alors qu'on voit des personnages positifs souvent féminins, arabo-occidentaux (l'infirmière libano-américaine dans *Perdu en Amérique* de Râfî Girgis, 2002, ou Roqayya, Maroco-Néerlandaise qui épouse le héros dans *Hammam à Amsterdam*). Le cinéma égyptien n'offre guère de personnages de l'entre-deux, qui seraient à la fois d'ici et d'ailleurs. Les bons migrants sont donc ceux qui, tout en vivant à l'étranger, ne transgressent pas les normes sociales égyptiennes.

Cette thématique se retrouve aussi dans les films sur le retour. Il s'agit soit de montrer comment un Égypto-américain qui n'a pas remis les pieds en Égypte depuis vingt ans (*Assal Aswad* de Khâlid Mareî, 2010) va être réintégré dans la communauté nationale, soit au contraire comment certains migrants de retour chez eux se retrouvent totalement déphasés vis-à-vis de leur société qui se transforme trop vite et dans laquelle ils ne trouvent plus leur place. *Le Retour du citoyen* (1986) de Mohammad Khan décrit admirablement ce phénomène : après avoir passé huit ans au Qatar, Shaker rentre dans la maison familiale et retrouve ses deux sœurs et ses deux frères. L'intrigue consiste d'une part à montrer comment tout l'argent qu'il a gagné au Qatar ne fait pas de lui un homme riche et heureux : sa fiancée ne l'a pas attendu et a épousé son ex-patron ; il se fait arnaquer par un promoteur immobilier véreux qui vend le même appartement à vingt personnes différentes ; sa belle Mercedes ramenée du Golfe est endommagée dans un accrochage… D'autre part, le film révèle aussi l'éclatement des liens d'une famille de la classe moyenne. Ses frères et sœurs quittent successivement la maison : l'inversion des rapports de domination entre les hommes et les femmes est patente. Ses deux sœurs trouvent un travail (l'aînée devient même une femme d'affaires célibataire qui vit seule et s'affiche comme la maîtresse de l'ancien patron de Shaker, brisant plusieurs tabous de la société égyptienne), alors que ses deux frères finissent, l'un en prison, à cause de ses activités clandestines contre le régime, l'autre en clinique pour dépression profonde, car lui non plus ne parvient pas à s'adapter à la nouvelle société de l'*Infitah* (l'ouverture économique lancée par Sadate dans les années 1970). Incapable de trouver sa place en Égypte, Shaker décide de retourner au Qatar, mais le film se clôt sur un plan final qui révèle Shaker laissant s'envoler son avion et restant immobile, indécis, la larme à l'œil, dans la cafétéria de l'aéroport, emmuré dans les limbes de l'indécision, ni ici, ni là-bas.

1. Le juge, l'officier et le démiurge : figures et figurations de la ville ancienne du Caire du milieu du xxe au début du xxie siècle

Par A. Madoeuf

À partir de la juxtaposition et de l'ajustement de la lecture d'un corpus de récits, constitué de textes de nature romanesque et urbanistique, il s'agit d'envisager comment a été figurée et configurée la ville ancienne du Caire, de la fin des années 1950 au début du xxie siècle. Cette parabole peut être esquissée depuis une chronologie en trois épisodes, correspondant à des temporalités associées à des récits de narrateurs. Le propos est simple : suivre l'expression et la manifestation de la fabrique progressive et cumulative d'un paysage signifiant, en soulignant ses composantes et aspects constitutifs, matériels et idéels et observer, dans le même temps, les transformations de la nature même du signifié de la marge. L'objectif est de révéler les phases de cette modélisation et l'évolution, au long d'un demi-siècle, des modalités d'assignation différentielle à la marge de cet espace singulier que constituent les quartiers anciens du Caire dans la géographie et le paysage de la capitale égyptienne. Le postulat lié est

de considérer, au travers de ces narrations parallèles, que la fiction est en mesure de traduire de manière effective « l'expérience d'une dimension existentielle de l'espace géographique » (Desbois *et al.*, 2016).

L'expédition du juge : le pré-texte fondateur

Au fond de la ville (*Qaa al-medina*, 1959), nouvelle de l'écrivain égyptien Y. Idris, évoque, dans Le Caire de la fin des années 1950, le périple d'un magistrat, le juge Abdallah, homme de situation aisée et de caractère « modéré », lequel décide de se rendre, accompagné d'un « guide », depuis sa résidence du quartier huppé de l'île de Zamalek jusqu'aux confins de la vieille ville, au domicile de sa femme de ménage, Chohrat, pour récupérer une montre que celle-ci lui a dérobée. Ce prétexte, à l'époque nécessaire – comment sinon imaginer un personnage de sa condition sociale fréquentant ce type de lieux ? –, permet à Idris de bâtir son motif, de mettre en scène un voyage urbain à travers les perceptions de son personnage et de poser les traits des représentations des espaces de la capitale qui seront parcourus par le protagoniste. Cette narration met ainsi en scène un trajet à travers Le Caire, en direction de quartiers populaires, ignorés et stigmatisés, soit une plongée comme en apnée, littéralement au *fond de la ville*, titre explicite de l'opus. Ce voyage en *terra incognita* est, de fait, le premier long travelling urbain de la littérature égyptienne, soit une coupe urbaine inédite, un pré-texte au sens littéral. Au sortir de la période coloniale, la géographie cairote en place reste façonnée par un schéma d'opposition d'une ville « européenne » (Le Caire khédivial modelé au XIXe siècle) et d'une ville « indigène » (Le Caire des quartiers anciens), reformulé en centre-ville *versus* vieille ville, laquelle revêt alors tous les oripeaux de la marge. Cette lecture analytique s'est certes affranchie du caractère à référent identitaire nationaliste, mais elle recompose une trame binaire classique interprétée à la lumière du couple modernité et arriération, aux termes inchangés de dominant et de dominé ou de centre-périphérie, et exprimée par une relation attraction-répulsion. Si la littérature égyptienne a auparavant déjà dépeint ces espaces duels et abordé cette dialectique dichotomique, c'est plutôt pour brosser des trajectoires allant en général dans le même sens, soit de la vieille ville vers les quartiers modernes. Ainsi notamment, pour ne citer que des œuvres majeures, du *Livre des jours* de T. Hussein, de *L'Histoire que je porte sur mon dos* de S. Uways ou de la célèbre trilogie romanesque de N. Mahfouz, ouvrages qui révèlent et reflètent la mécanique géographique d'orientation spatiale de plusieurs parcours individuels (autobiographiques ou fictifs) de promotion sociale. *A contrario*, Y. Idris va inverser l'axe directionnel et transformer la condition de l'individu narrateur : d'une part, il est question d'un personnage de statut social supérieur et, d'autre part, celui-ci va se diriger vers les bas-fonds de la ville. Le prétexte de la montre permet à l'écrivain de mettre en scène, *via* les ressentis de son personnage, une coupe urbaine associée à un déplacement au travers de la capitale, à la manière d'un balancier dont l'ampleur du mouvement s'inscrit d'un domicile à un autre. Le périple prend effet depuis le confortable et cossu appartement du juge dans le quartier chic de Zamalek et aboutit *in fine* dans un taudis

Figure 2.1 L'expédition du juge (*Au fond de la ville* de Y. Idris) : une coupe du Caire à la fin des années 1950

Source : Relevés dans Au fond de la ville *de Y. Idris. Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2018.*

des confins misérables de la vieille ville, en intercalant et alternant des séquences géographiques rythmées par l'impact des contrastes paysagers sur le ressenti et les sensations du personnage.

Le trajet qui mène du domicile du juge, situé rue Gabaleyya en front de Nil, jusqu'à sa destination – une sorte de nulle part au bout de la vieille ville – se construit selon une dégradation progressive et continue des espaces abordés et est scandé par une succession de strates, marquées par des seuils et passages [Figure 2.1]. Tout au long du déroulé s'organise une description des paysages de la ville, traversée de part en part, qui suit un parcours calqué sur une hiérarchisation mécanique des espaces urbains. En premier lieu l'île de Zamalek, quartier paisible, résidentiel et bourgeois ; après le franchissement du Nil, qui opère comme une transition, vient le centre-ville animé, crépitant, dont la traversée constitue une deuxième séquence. Autour de la frontière matérialisée par la place Ataba, le mouvement général s'accélère, le rythme est trépidant, apparaissent des autobus, le tramway, des charrettes ; les piétons « traversent dans tous les sens » ; les passants changent d'allure et de mise, certains sont vêtus de *gallabeyas*. Dès lors, ils passent dans un autre univers, celui de la rue al-Azhar, où « le tumulte atteint son comble » (p. 105). Encore au-delà, le juge et son accompagnateur parviendront enfin « tout au fond de la ville », le domaine du dénuement, de la vétusté, de la confusion, un espace qui se termine sur un lieu « indéfinissable », là où « règne la dévastation » et où tout se mêle : édifices croulants et monticules de décombres, tombeaux que l'on voit non loin de là. « Rien n'est caché, tout se trouve révélé par la cruelle lumière du jour » (p. 111). Cette extrémité spatiale est fusionnelle et mimétique de l'extrémité sociale, l'on ne peut aller plus loin que là, et l'on ne peut être plus bas dans l'échelle sociale que les individus qui vivent ici. Cette traversée du Caire, qui correspond à un tracé d'environ 5 kilomètres, articule successivement une coupe nette dans la linéarité de

la ville, où la description est à caractère topographique, puis une immersion dans sa profondeur, dont le rendu est de nature impressionniste et où tout se transcrit en sensations oppressantes. Sont opposés, en alternance, une surface, plane et limpide, un entre-deux agité de remous, puis un fond, dont l'opacité et la densité s'intensifient au fur et à mesure de l'avancée. À partir de la mosquée al-Azhar, là où le juge et son accompagnateur vont laisser leur voiture et poursuivre à pied, se situe une rupture d'orientation. Jusque-là, les repères étaient précis, l'on pouvait suivre sur une carte la direction du trajet automobile, mais après la mosquée, le juge (comme le lecteur) est perdu et ne peut se référer à aucun repère. La seule indication fournie concernant la localisation de la demeure de Chohrat mentionne « une sorte d'impasse située quelque part derrière la mosquée al-Azhar », assortie d'une précision tout aussi imprécise : « à côté de la rue des Roums » (p. 102). Certes, il existe une véritable Harat al-Roum, dans le quartier de Bab Zuweila, et c'est peut-être là, dans le secteur oriental de la vieille ville, que se trouve cette maison ; quant aux tombeaux évoqués, ils peuvent correspondre aux franges de la nécropole de Qaytbay. Mais le caractère symbolique du fond de la ville implique une localisation floutée, par essence, celui-ci ne peut avoir d'adresse, il est un lieu ultime, liminal. Bien évidemment, le logis du maître – appartement avec vue – et celui de sa servante – sombre masure dans une impasse –, respectivement situés aux deux pôles du transect, s'avèrent extrêmement contrastés. Et, de surcroît, ils traduisent chacun des références et valeurs bien lointaines ; si le juge est propriétaire – entre autres – d'un appareil de TSF, Chohrat, elle, ne possède presque rien, hormis une gravure représentant l'imam Ali tuant un infidèle avec son glaive…

L'extrême fond auquel fait face le juge Abdallah est l'espace de l'inconnu, dont on ignore les toponymes, qui échappe à tout système référencé. Il est, par définition, le sas qu'on ne peut dépasser, il n'a pas d'issue ; c'est un cul-de-sac, le point extrême de l'espace et de la société. La traversée du Caire par le juge le mènera d'un absolu à un autre, le néant. Pour s'en extraire, il lui faudra repartir comme à reculons ; le juge est abasourdi par ce qu'il voit, plus tard, il lui semblera même que ces événements n'étaient pas réels.

> *Lui qui est un pur Égyptien – son père est né dans un quartier du Caire, sa mère dans un autre quartier de la même ville ; il a des cousins pauvres quelque part dans le Sud du pays –, qui a beaucoup voyagé et beaucoup regardé, qui s'est aussi rendu compte, par lui-même, du degré que pouvait atteindre parfois la misère, il se trouve là, au milieu du Caire, dans cette ville qu'il n'a pas quittée, et le spectacle qui frappe ses regards l'emplit de stupéfaction, et lui communique la sensation curieuse de faire descendre une corde dans un puits sans fond. (p. 106)*

À l'évidence, la ville ancienne est alors un espace singulier, qui demeure, hormis certains lieux et axes, notamment la mosquée al-Azhar et la rue éponyme, une abstraction pour les autres Cairotes et, par conséquent, un domaine relevant essentiellement de l'imaginaire, de la projection fantasmatique. C'est bien une véritable expédition à travers la capitale et une exploration de sa marge que Y. Idris relate. Au temps de Nasser et du socialisme arabe, la ville ancienne du Caire, suspecte – et à l'évidence coupable – d'a-modernité, est assimilée à un irréductible appendice

archaïque, l'espace genèse apparaît comme incongru, décalé, magmatique, même si en émergent quelques lieux-objets, en premier lieu desquels la mosquée al-Azhar, la florissante, laquelle est incontestablement un repère, une balise dans le paysage matériel, mais est aussi un symbole national. C'est effectivement depuis cette glorieuse mosquée que le raïs Gamal Abdel Nasser, en 1956, choisit de proclamer la résistance face à l'agression tripartite et affirme, par trois fois, « Nous vaincrons ». Rappelons également que les célébrations, en 1969, du millénaire de la fondation du Caire fatimide encenseront surtout la glorification du projet socialiste, et la mise en marche, *via* sa capitale, de la société égyptienne vers un horizon de perspectives de développement.

Après sa visite initiatique – et traumatique – chez sa femme de ménage, le juge Abdallah ne perçoit plus de la même manière la vue de la capitale offerte depuis son balcon : « spectacle ensorcelant, à plusieurs décors successifs dont Le Caire est le théâtre chaque soir » (p. 120). Désormais, il décompose les éléments de cette vue, les paysages de la ville ne sont plus seulement des décors et lignes de fuite superposés, ils sont placés et positionnés les uns par rapport aux autres ; ils ont acquis un sens. Cet arrière-plan, quoique lointain, fait néanmoins incontestablement partie de la cité. Même si le juge Abdallah s'efforce d'oublier cette aventure troublante, même si ces lieux infréquentables deviennent rapidement flous dans son souvenir, une strate signifiante supplémentaire s'est pourtant faufilée dans le panorama général de la cité. Cette incursion punitive dans la ville ancienne du Caire, cette expérience de contact avec la marge semblent bien avoir suscité, pour celui qui l'a réalisée, un zeste de conscience d'espace, lequel a peut-être donné forme ou image à un soupçon de conscience de classe…

Le périple de l'officier : normalisation et désillusion

Même s'il ne fait aucunement allusion à cet épisode précurseur, trois décennies plus tard, l'écrivain G. Ghitany semble réitérer et poursuivre en quelque sorte le récit initial, en imaginant la promenade inopinée d'un officier retraité vers ces mêmes lieux. Cependant, à la fin des années 1980, c'est alors un parcours comme banalisé, presque balisé que suit le personnage d'*Épître des destinées*, roman au ton amer publié en 1989. Point n'est désormais besoin de justification à la présence d'un officier en ces mêmes quartiers ; la ville ancienne, entre-temps engagée dans un processus de patrimonialisation, de requalification et de bonification de son image, apparaît délivrée du péché d'archaïsme. Cette somme de lieux disparates est devenue un objet spatial signifiant, ramené à une totalité, rassemblé en une désignation englobante : *Le Caire historique, islamique et fatimide*, labellisé en tant que tel par l'Unesco et inscrit à la liste du patrimoine universel en 1979. Une distinction collatérale inattendue, celle de l'attribution du prix Nobel de littérature à N. Mahfouz en 1988, va opérer comme une double labellisation, en intensifiant la médiatisation et la bonification d'image de la vieille ville, inspiratrice de l'œuvre de l'écrivain, tout particulièrement l'emblématique Gamaliyya, devenu quartier littéraire et espace synecdoque. L'époque est dès lors à la consécration. Cependant, l'appel – rappel – à l'ordre du passé et de la mémoire

est le fait d'acteurs exogènes qui investissent et s'approprient, par ce biais, la vieille ville devenue étendard symbolique. Là, les manifestations et signes du contemporain sont interprétés et traduits comme anachroniques et sacrilèges. L'atmosphère décrite par G. Ghitany révèle une phase d'incompatibilités entre les idéaux de la patrimonialisation conquérante et les réalités sociales et économiques locales, sous fond de désillusion post-*Infitah* généralisée (libéralisation économique prônée par le président A. El-Sadate) et de nostalgie rampante. Les diverses mises aux normes (en mots et en actes) de cet espace sont alors légitimées par une dissociation des « valeurs » supposées de la ville ancienne et des pratiques de ses habitants, alors relégués, dans les discours des médias et les projets des décideurs, au rang d'autochtones non éduqués en surnombre, de profanateurs dont les activités polluantes pourraient être délocalisées, de prédateurs ou de parasites, souvent menacés, *via* les discours autour de projets de revalorisation, de déguerpissement.

La ville ancienne est alors perçue comme potentiellement garante de valeurs, riche de ressources historiques, monumentales et symboliques, porteuse d'espoirs ; lorsque le désarroi gagne l'officier, c'est là qu'il se dirige, attiré, presque machinalement, par des lieux où il espère trouver ou retrouver l'essence même de la cité, mais où il sera surtout confronté à « la vétusté, seul dénominateur commun, une vétusté qui suinte des bâtisses et s'insinue en vous ». C'est aussi là qu'il sera le plus choqué de ne pas trouver de réconfort, de sens caché aux lieux, et de constater que les quartiers anciens sont si peu singuliers. D'ailleurs, ils bruissent d'activités, sont dynamiques ; ils ne sont plus repoussants ni repoussés vers le fond ; la vieille ville s'est alignée à la série des espaces qui composent la mégapole. Cette nouvelle quête n'est évidemment plus celle d'un objet dérobé, mais d'un absolu ; si le juge était parvenu à récupérer sa montre volée, l'officier, lui, ne ramènera en guise de trophée qu'une patente désillusion pernicieuse. Cette interprétation est aussi le simple constat d'une reconfiguration globale : au temps de la mégapole, la vieille ville, historique, est stationnaire ; les qualifications de la marge se sont reportées ailleurs, cet ailleurs problématique étant désormais celui des périphéries autoconstruites. Pour G. Ghitany, Le Caire tout entier extériorise la détresse de la société égyptienne et la vacuité de ses idéaux. La vieille ville, telle qu'appréhendée par son personnage, est le lieu où celui-ci ausculte fébrilement un passé idéalisé, qui s'avère hélas évanescent.

Au début des années 1960, la population de la capitale égyptienne approche les 4 millions d'habitants ; à la fin des années 1980, elle en compte 10, sa surface s'étant également accrue très considérablement. Par effet homothétique, Le Caire, en s'agrandissant, a vu la ville ancienne s'amenuiser, se rapprocher du centre ; elle semble simultanément moins vaste et moins lointaine. Pour l'officier, si la place Ataba (qui signe la jonction et la limite entre centre-ville du XIXe siècle et ville ancienne) reste un seuil, à partir duquel il a « l'impression de se mouvoir vers ce qui reste d'une époque disparue » (p. 117), elle ne sépare plus deux mondes heurtés, deux univers de références polarisés, mais délimite des espaces juxtaposés, désormais complémentaires et continus. Le centre-ville lui paraît être « un cratère qui déborde sans fin », ses rues sont des « sentiers battus » (p. 117). Résolument, il lui préfère la vieille cité. Désormais, les périmètres connus sont plus vastes, des pans d'espaces opaques ont été dévoilés, démystifiés, sont désignés par leurs noms ; les monuments ne sont plus des artefacts

architecturaux anonymes. La promenade pédestre de l'officier passe par le quartier de Darrassa, le conduit aux remparts, il arpente les ruelles de Gamaliyya « sans se préoccuper d'en chercher les issues » (p. 119), il pousse jusqu'aux cimetières. Ces parcours erratiques sont ceux d'un citadin ordinaire, qui évolue à son gré dans sa ville, un anonyme auquel nul ne prête attention. La circulation de part en part de la capitale, le déplacement d'un quartier à l'autre, et la simple promenade se sont banalisés. La vieille ville est désormais à la portée de tous et, fait synonyme d'un réel bouleversement de ses perceptions, représentations et usages : elle peut être objet de visite ; elle est intéressante, attractive, touristique ! Dans cette errance et cette aspiration qui le mènent et le poussent vers les vieux quartiers, où il se rend comme en pèlerinage, l'officier cherche un endroit signifiant et sécurisant, il parvient ainsi au saint des saints, à l'intérieur de la vénérable mosquée-mausolée de Qalawun (au cœur du quartier de Gamaliyya). Mais là, il aperçoit un couple – d'étrangers – amoureusement enlacé ; choqué par cette scène, il interpelle alors le gardien du lieu : « Tu as vu ce qui se passe dans le mausolée ? », et celui-ci, avec autant d'impertinence que de pertinence, lui rétorque simplement : « Et toi, tu as vu ce qui se passe dehors ? » (p. 119). Cette subtile repartie littéraire est néanmoins une violente réplique. Oui, dans son contact à la ville ancienne, l'officier est fort choqué, comme l'a été le juge avant lui, mais point pour les mêmes causalités. Dans l'indifférence générale, ces lieux, qui devraient être des sanctuaires, sont somme toute ordinaires, et même éprouvés, comme le reste du Caire, par une gamme de pratiques vulgaires…

La « vision » de l'Aga Khan : l'avènement du parc al-Azhar

Si, aujourd'hui, le juge et l'officier revenaient sur leurs pas, respectivement six et trois décennies après leurs incursions littéraires jusqu'à l'extrémité de la ville ancienne, ils découvriraient, en lieu et place de l'étape ultime de leur investigation, là même où, parvenus aux limbes de la cité, ils avaient l'un et l'autre rebroussé chemin, un terrain remodelé et un lieu nouveau : le superbe parc al-Azhar, aménagement inauguré en 2005. Ce projet, imaginé et commandité par l'Aga Khan, présenté *a posteriori* comme un « visionnaire », prend la forme d'un acte rédempteur. Il perpétue, mais aussi refaçonne et stabilise la mise à distance incarnée en un paysage. Depuis ce vert belvédère, comme surgi de nulle part, la ville ancienne du Caire est magistralement déployée en un panorama, un *skyline* historique ; de là, elle peut être vue sans être pratiquée. Acte majeur et seule opération d'aménagement d'envergure concernant l'ensemble de la ville ancienne du Caire (même s'il s'agit d'une réalisation qui lui est contiguë), la fabrication *ex nihilo* du parc al-Azhar a été imaginée comme une « plateforme panoramique » sur le patrimoine monumental. Bordant la rive orientale de la vieille ville, le parc, réalisé et financé par l'Aga Khan Trust for Culture, couvre une modeste superficie de 30 hectares, mais est cependant le plus grand d'une capitale riche en monuments mais chiche en espaces verts. Conçu selon le crédo du développement durable et « dans le respect de la tradition islamique », inspiré des jardins andalous et persans, le parc mobilise d'emblée des références situant Le Caire au centre d'une cosmogonie référente à un âge d'or mais aussi à une géographie d'or de l'islam. La première évocation

du projet est datée de 1984, à l'issue d'un séminaire sur la croissance de la métropole cairote, également organisé par la fondation Aga Khan. Selon son exégèse, le caractère « visionnaire » de ce projet est ainsi évoqué : alors qu'il contemple (après ledit séminaire) le magnifique déroulé du paysage de la ville ancienne, la perception d'une « anomalie » dans ce paysage urbain (la colline de décombres de Darrassa) agace alors le regard acéré de l'Aga Khan… Dans l'expression de ce *storytelling*, les connivences entre littérature et architecture, entre fiction et révélation, entre imaginaire et aménagement urbain sont présentes dès la genèse du projet. En effet, c'est précisément depuis la terrasse de la maison de l'architecte Hassan Fathi, demeure elle-même inspiratrice de *La Maison de la mort certaine*, roman d'A. Cossery, que l'Aga Khan percevra cette vue amenée à devenir vision et aura donc la révélation de sa mission. Vingt et un ans plus tard, le discours inaugural du lieu, prononcé solennellement par l'Aga Khan, en présence notamment de Madame Moubarak, évoquera cette réalisation comme un acte inscrit dans la lignée de la fondation *stricto sensu* du Caire par son ancêtre le calife al-Muizz, en 969. Plus de mille ans après, il s'agit là de la perpétuation de la geste fatimide fondatrice, au travers d'un projet, conçu comme une création relevant d'un temps urbain continu, comme « post-fatimide », retissant la trame d'un horizon paysager désormais sans accroc, reliant l'origine et l'aboutissement d'une histoire en forme de parabole.

Les acteurs du projet, les politiques ainsi que les médias, visiteurs et autres chroniqueurs soulignent à l'unisson et de manière laudative la nature antérieure du site et son aspect répulsif, accentuant le caractère spectaculaire de la métamorphose, le repoussant « dépotoir » de jadis transmuté en un consensuel « paradis ». Ce *no man's land* devenu jardin est un lieu inédit, de même qu'un efficace raccord entre pans de ville ; il a définitivement amendé l'image de la ville ancienne, qu'il a compactée et faite paysage. Le jardin al-Azhar s'est donc immiscé dans une sorte de vacance historicospatiale, le site inoccupé de Darrassa, interstice flou entre la muraille ayyoubide et la nécropole des Mamelouks. Aux limbes de la cité, l'ajout de cette strate urbaine instaure un nouvel ordre et abolit la situation de cul-de-sac qui prévalait jusque-là. Le parc s'est donc imposé sur un territoire sans passif ni passé, à la frange ultime de la cité. Il apparaît comme un espace intemporel ; il exalte, ordonne et met en valeur le passé, mais est néanmoins incontestablement contemporain, notamment dans l'énoncé de ses qualités urbanistiques. Élément intrusif dans la géographie de la ville, il s'est cependant fondu de manière simultanément renouvelée et mimétique dans le préexistant local, s'est imposé dans la topographie des hauts lieux cairotes et a également pris place dans les référencements internationaux en ligne. Ainsi, le parc al-Azhar, notamment référencé et évalué par *TripAdvisor*, est aussi titulaire d'une page *Wikipédia* dédiée, incontestable surface d'existence et de consécration contemporaine :

> *Le parc d'Al-Azhar est le parc le plus récent du Caire. Ce jardin était autrefois un terrain vague où étaient déversées les ordures de la capitale égyptienne. Financé par l'Aga Khan, il a ouvert ses portes en mars 2005. Le parc offre une profusion de palmiers royaux, de manguiers, d'acacias ou de bougainvillées, des parterres fleuris et des pelouses. Il est situé juste au Nord de la citadelle.*

Épilogue : la ville ancienne du Caire, un spectacle panoramique

Le fond de la ville des années 1950 n'existe plus, ni en en ces termes ni dans sa matérialité, il est aujourd'hui transformé *a contrario* en une éminence verdoyante, depuis laquelle l'on découvre le paysage du Caire, au premier plan duquel s'étire la ville ancienne. La différence entre les deux situations est de nature topographique et symbolique ; le fait significatif de l'évolution de la considération de ces lieux est que le dissimulé d'autrefois est, certes sous une tout autre forme, le visibilisé et le révélateur actuels. Telle que spécifiée en ces trois actes, la représentation de la ville ancienne du Caire s'est résumée en une trajectoire, de la connaissance à la reconnaissance, de la dissimulation à l'exposition ou, de manière situationnelle, « au fond » est devenu « en face ». Considérés *a posteriori* comme constitutifs d'une série diachronique, postulés comme liés de manière intelligible, trois épisodes et travellings urbains enchaînés ont ici été envisagés, chacun situé dans un paysage urbain, lui-même déterminé par un cadre, une échelle, un contexte social et politique ; trois moments, chacun référé à un pouvoir, lui-même lié à une époque : la période nassérienne, l'ère de Sadate, puis les années Moubarak. À la défiance et méconnaissance préalables a succédé une attirance en forme de dépossession et de surinterprétation, qui s'est concrétisée *in fine* par la mise à distance et en image d'une marge domestiquée, tout à la fois incarnée et désincarnée par son costume de paysage panoramique.

Dans le registre romanesque, par leurs positions, fonctions et titres, les personnages métaphoriques du juge et de l'officier incarnaient, successivement mais de manière conjointe, deux regards d'un même dispositif coercitif, deux facettes d'un même système de pouvoir et de domination, celui de la loi et du droit, de la justice et de la règle. Ces protagonistes exogènes, vecteurs et porteurs de valeurs normatives, étaient soumis au choc de l'expérience spatiale et sociale de la marge, espace subalterne et retors, ils en éprouvaient les modalités intellectuelles et sensorielles et, finalement, s'exfiltraient. En dernier lieu, comme un épilogue, le démiurge, par son geste créateur, lui aussi fomenté et légitimé par un récit narratif, par une dramaturgie littéraire, a neutralisé et enchanté la marge, en modelant la silhouette d'un paysage réversible, parc *versus* ville, et *vice versa*. Le jardin panoramique a révélé et concrétisé un idéal de l'imaginaire spatial, celui du spectacle de la ville.

2. La ville d'Oran, marge paroxystique dans *La Peste* de Camus

Par N. Semmoud et F. Troin

La littérature et sa construction des espaces et des lieux autorisent une sorte de distanciation avec l'espace objectivé de la géographie. C'est à la fois dans cette « mise à distance » et dans les résonances entre les savoirs de la géographie et de la littérature que leur interaction offre toute sa dimension heuristique. La littérature constitue ici « un corpus de données, une ressource cognitive et un modèle d'énonciation » (Lassave, 2002, p. 37). Nous rejoignons ainsi M. Rosemberg (2016, p. 289) qui, face à la critique de H. Desbois (2002) sur « l'usage instrumental du texte, dont le caractère spécifiquement littéraire est oublié, l'œuvre étant lue comme le reflet d'un lieu ou de son expérience », pose une question de fond : « Ne peut-on accepter, écrit-elle, des analyses inégalement attentives à la littérarité des œuvres, pourvu qu'elles contribuent, dans la perspective géolittéraire qui est la nôtre, aux savoirs de la géographie ? » Pour notre part, nous assumons clairement cette posture dans la présente contribution dont l'objectif est de dessiner les structures de correspondance entre *La Peste* de Camus et les réflexions menées dans le cadre du programme ANR Marges.

Le travail, ici, cherche à mettre en évidence la contribution de la littérature à « la géographie par le savoir que portent des œuvres, en s'interrogeant donc sur la spatialité dans la littérature », l'inscrivant dans ce que M. Rosemberg appelle la « géolittérature » (*ibid.*). Ajoutons, par ailleurs, l'éclairage apporté par la pensée de l'historien et théoricien de la littérature H. R. Jauss (2002 [1978]) sur l'aspect dialectique, mouvant et ouvert, du rapport entre la production littéraire et sa réception par le public. Selon H. R. Jauss, la littérature et l'art ne deviennent processus historique concret que moyennant l'expérience de ceux qui accueillent leurs œuvres, en jouissent, les jugent et qui, de la sorte, les reconnaissent ou les refusent, les choisissent ou les oublient. Le destinataire devient ainsi un élément actif dans le processus de production littéraire et « l'œuvre littéraire [est considérée] comme une partition, pour éveiller à chaque lecture une résonnance nouvelle qui arrache le texte à la matérialité des mots et actualise son existence » (Jauss, 1978, p. 51). H. R. Jauss considère aussi que toute œuvre constitue une réponse à une question et correspond à un « horizon d'attente » qui s'actualise selon le contexte.

La pensée de H. R. Jauss autorise à placer *La Peste*[1] de Camus parmi les œuvres en résonnance avec des situations de tyrannie. Le roman correspondrait à l'horizon d'attente du contexte d'après-guerre qui a sans doute pesé dans sa réception et celle, plus généralement, de l'œuvre de Camus qui a mis au cœur de ses récits l'absurde de la condition humaine. *La Peste* est alors considérée comme une allégorie du nazisme

[1] Écrit dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, *La Peste* est un roman d'Albert Camus publié en 1947 qui a constitué un élément important pour l'attribution du prix Nobel de littérature qui lui a été décerné en 1957. Outre le vécu de Camus (né en Algérie) à Oran chez ses beaux-parents, le choix de cette ville est aussi sans doute lié au fait qu'elle a connu une épidémie de choléra en 1849, puis une petite épidémie de peste bubonique en 1945. À Alger, une épidémie plus sérieuse a touché la ville en 1944. Les paginations données ici sont celles de l'édition Belin-Gallimard, coll. « Classico Lycée ».

et de la « peste brune ». À travers la mise en quarantaine de la ville d'Oran – après l'apparition de l'épidémie de peste dans la cité –, l'auteur fait un récit métaphorique de la condition humaine confrontée à l'enfermement des camps de concentration. Dans une lettre qu'il adresse à Roland Barthes en 1955, Camus confirme d'une certaine façon le dessein donné à son roman :

> *La terreur a plusieurs [visages], ce qui justifie encore que je n'en aie nommé précisément aucun, pour pouvoir mieux les frapper tous. Sans doute est-ce là ce qu'on me reproche, que* La Peste *puisse servir à toutes les résistances contre toutes les tyrannies. (p. 315)*

Les propos de l'auteur nous ont convaincu que *La Peste* pouvait servir à mettre en lumière la tyrannie de la marginalisation sociospatiale dans sa forme paroxystique. Ce roman suggère plusieurs niveaux de lecture qui entrent en résonance avec nos réflexions sur les marges urbaines. Nous avons repéré les différentes métaphores et allégories de la tyrannie provoquées par la marginalisation sociospatiale, la stigmatisation d'un lieu et de sa population, mais aussi de leur abandon par des autorités irresponsables. Nous souhaitons ainsi contribuer, même si modestement, à actualiser l'horizon d'attente de ce roman.

Signalons d'abord les allégories de l'enfermement, de l'isolement, de l'emprisonnement qui correspondent, selon nous, aux sentiments des populations les plus durement touchées par la marginalisation. Des analogies sont ensuite repérables entre le récit de Camus et les observations des chercheurs dans les quartiers marginalisés sur la façon dont ces perceptions transforment les usages quotidiens de l'espace et reflètent chez les ménages les plus pauvres un vécu tragique. Enfin, Camus fait apparaître l'irresponsabilité des hommes de pouvoir et de la presse, mais aussi l'humanisme et la générosité des hommes de bonne volonté qui organisent les solidarités et la résistance. Ce niveau du récit dessine sans mal les homologies avec les positionnements des acteurs institutionnels et de ceux de la société civile par rapport aux quartiers marginalisés, travaillés dans cette recherche.

La structuration de notre propos traduit donc une lecture du roman de Camus croisée à notre réflexion sur les marges urbaines, en soulignant au fur et à mesure les structures de correspondance entre le récit fictionnel sur la mise en quarantaine d'Oran – ses effets sur le vécu et le perçu des Oranais – et nos analyses de la vie réelle des habitants des quartiers marginalisés développées dans les autres chapitres de cet ouvrage.

Fiction spatiale ou a-territorialité de la marge urbaine ?

Dans le roman, Camus désigne précisément la ville d'Oran comme théâtre de sa chronique, mais une étude un peu approfondie des termes employés pour la décrire nous fait vite comprendre que l'auteur construit une ville fictive, ne faisant référence que très partiellement à la réalité territoriale oranaise. Cette ville est dotée de toutes les aménités d'une cité, en termes d'équipements, de centralité, d'axes structurants, etc., mais Camus n'utilise que peu de toponymes et est avare de lieux emblématiques urbains.

L'idée de ville ordinaire et banale développée dans le roman ne correspond pas à la réalité oranaise décrite par de nombreux auteurs qui ont mis en évidence les particularités et les atouts qui caractérisent cette cité depuis plusieurs siècles. Dans son ouvrage *Oran : étude de géographie et d'histoire urbaines* (1938), R. Lespès souligne les spécificités de cette ville-pont entre l'Espagne et la rive nord de la Méditerranée ; quant à El Wazan, plus connu sous le nom de Léon l'Africain (diplomate et explorateur de l'Afrique du Nord, xv-xvie siècles), il décrit une ville moderne.

D'autres auteurs, en particulier historiens, ont largement décrit la diversité de son patrimoine, ses hybridations heureuses (influences arabo-musulmane, espagnole, ottomane et française), ses fortifications, la présence de la mer et ses rapports à la ville, sa topographie ; autant d'éléments qui confèrent à celle que les Espagnols appelaient « la petite Madrid oranaise » une identité et un cachet singuliers.

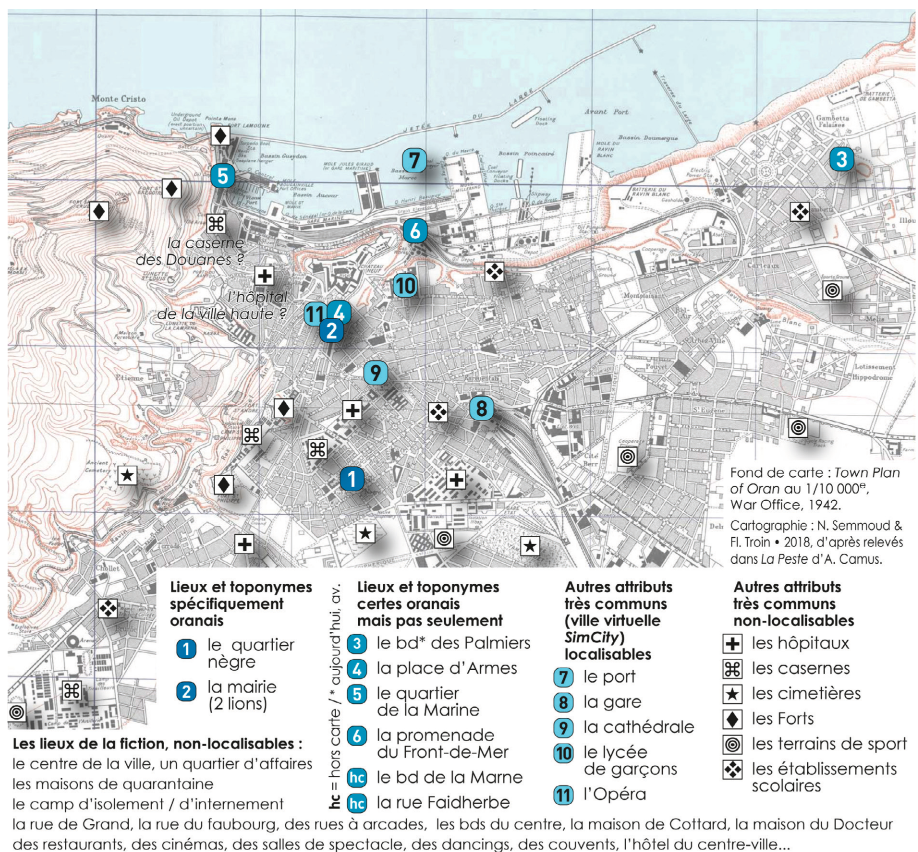
Camus, lui, commence par décrire les caractéristiques topographiques d'Oran : des collines, un plateau, la mer, mais sans jamais nommer ces espaces (il ne sera jamais question du Murdjadjo ni de Méditerranée). La situation de la ville étant établie, il la dote de quelques attributs d'abord typiquement oranais : le quartier nègre et la mairie, surmontée de deux lions en bronze. Mais quand Camus évoque un quartier de la Marine ou une place d'Armes, appellations qui existent aussi à Alger et à Annaba, par exemple, il inscrit son récit dans une ville portuaire coloniale que l'on ne peut plus identifier. Vient ensuite une liste de toponymes, certes empruntés à Oran, mais que l'on pourrait voir figurer sur n'importe quel plan de ville, qu'elle soit algérienne… ou française [Figure 2.2].

Quelques repères spatiaux relatifs à Oran ne suffisent donc pas pour parler de réalité territoriale. L'auteur a inventé une réalité en partie a-territoriale : une ville quasi imaginaire, ainsi que ses habitants. Ce procédé se justifie sans doute par l'hypothèse centrale de Camus qui considère que ce fléau métaphorique de la tyrannie peut advenir dans n'importe quelle ville. Si les desseins de Camus sont humanistes, sa construction a-territoriale fait écho à celle des marges urbaines par les acteurs institutionnels de la stigmatisation.

En vérité, la ville d'Oran a toujours fait l'objet en Algérie de représentations dépréciatives qui la désignent comme la cité de toutes les marginalités : positionnée à l'Ouest du pays [Figure 2.3], Oran a toujours été plus proche culturellement du Maroc et de l'Espagne ; elle a d'ailleurs été longtemps la ville la plus « européenne » d'Algérie, la population espagnole ayant été estimée à 65 % en 1948. Ces caractéristiques ne sont pas les seules raisons de l'image dévalorisante qui lui « colle à la peau » depuis longtemps et qui en font, jusqu'à aujourd'hui, une ville de la marginalité en Algérie, la ville de la prostitution et des filles faciles, de la ruralité, de la délinquance, de la mafia, mais aussi la ville du raï et des transgressions qu'il véhicule.

La disqualification de la ville d'Oran qu'opèrent les représentations dominantes en Algérie aboutit aussi à une construction a-territoriale, en fort décalage avec la réalité oranaise et ses évolutions. Apparaît ici une correspondance avec l'une des hypothèses principales de notre recherche qui consiste à considérer que les marges urbaines sont produites par les représentations des acteurs urbains dominants et, plus précisément, celles qui contribuent à leur disqualification, dévalorisation, désignation, classement et étiquetage. Quels que soient le contexte, l'histoire, l'identité propre, les spécificités et les évolutions des quartiers populaires, leur stigmatisation finit par construire cette a-territorialité qui s'applique à tout quartier populaire dans sa globalité.

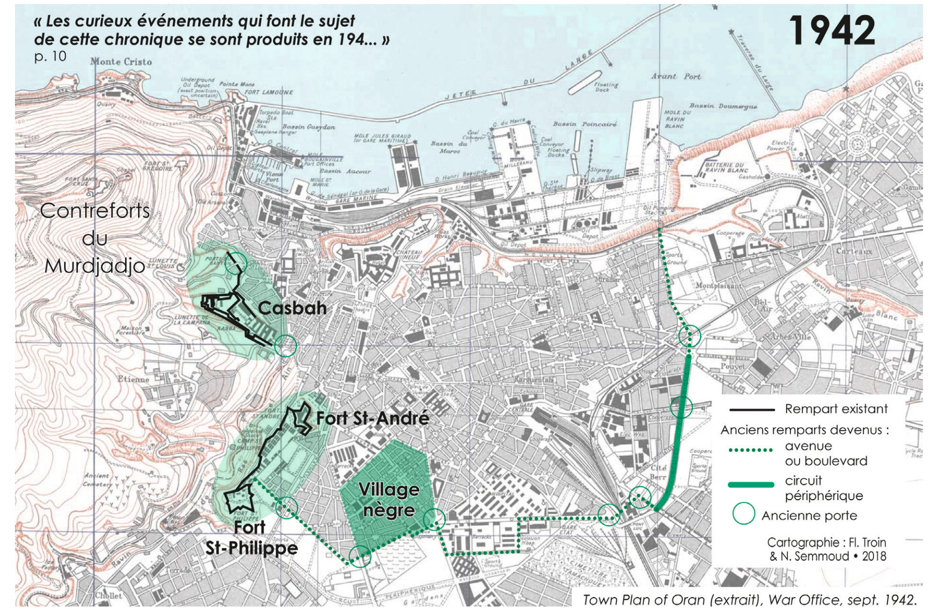
Figure 2.2 Les toponymes dans *La Peste* : seulement 13, dont 11 parfaitement localisables



Source : Relevés dans La Peste d'A. Camus ; fond de carte : Town Plan of Oran, War Office, 1942.
Cartographie : Fl. Troin & N. Semmoud • CITERES 2018.

Selon D. Jodelet (2003, p. 70), dans le décalage entre les représentations sociales et le réel, la distorsion accentue ou minore les attributs de l'objet représenté, la supplémentation lui confère des attributs et des connotations qui ne lui appartiennent pas en propre, tandis que la défalcation, enfin, opère une suppression d'attributs. Quand bien même les effets de ces opérations sur l'objet représenté pourraient se conjuguer et creuser davantage le décalage avec le réel, l'interférence entre les représentations et la réalité ainsi que la force des images finissent par les confondre. On s'inscrit ainsi dans la perspective de P. Bourdieu (1980a) pour qui les représentations constituent une dimension du monde réel qu'elles contribuent à transformer par l'efficacité propre de l'évocation symbolique. Ainsi, la stigmatisation des quartiers populaires porte la construction de figures et de stéréotypes qui deviennent universels, tant ils sont devenus intemporels et a-territoriaux.

Figure 2.3 La fermeture et l'isolement sont-ils possibles (*La Peste* d'A. Camus) ?



Fond de carte : Town Plan of Oran (extrait), War Office, 1942.
Cartographie : Fl. Troin & N. Semmoud • CITERES 2018.

Fermeture, marginalité et trajectoires

La fiction a-territoriale construite par Camus devient encore plus fragile lorsqu'elle inscrit la ville d'Oran dans une situation de fermeture totale et, ainsi, de marginalisation totale, avec l'allusion à des frontières tangibles. Dans le roman, la ville est mise en quarantaine, isolée de ses banlieues, des villes et campagnes voisines, des montagnes « là-bas », du reste du pays et de la métropole.

Le plan d'Oran de 1942 – l'auteur place « ces curieux événements […] en 194… » – laisse difficilement entrevoir cette possibilité de fermeture : seule la Casbah peut être close relativement facilement et un rempart relie les forts Saint-Philippe et Saint-André [Figure 2.3]. Mais si l'on revient cinq années en arrière, le plan de 1937 fait état de remparts qui ceinturent la ville presque sans faille sur trois côtés – parsemés de portes comme il se doit, Camus parle de leur contrôle par des gardes plus ou moins fiables –, le quatrième étant constitué par l'accès à la mer. Ces remparts ont été démolis dans ce laps de temps, laissant place à des avenues et des boulevards, ainsi qu'à une portion de « circuit périphérique » [Figure 2.3].

Cette démonstration par l'intermédiaire de la carte montre qu'une fois encore, l'espace de la fiction de Camus ne peut se superposer à un espace parfaitement « réel », sauf à « tordre » un peu les plans…

La mise en quarantaine de la ville renvoie d'une certaine façon à la métaphore du ghetto, largement utilisée aujourd'hui par les acteurs de la gestion urbaine et relayée

par les médias pour imager la situation des quartiers populaires, mais également souvent convoquée dans les débats scientifiques sur les processus de ségrégation, de relégation, de marginalisation et de stigmatisation. Il semble que la métaphore du ghetto, idéal type pour D. Lapeyronnie (2008) et L. Wacquant (2006) malgré leurs divergences sur cette notion (Kokoreff, 2009), soit une construction complexe de la recherche qui a été appropriée de façon déformée et stéréotypée par les acteurs publics dans différents pays, au Nord comme au Sud.

La mise en quarantaine de la ville d'Oran et la métaphore de l'enfermement font apparaître plusieurs analogies avec la réalité des marges urbaines ; nous évoquerons les plus importantes. Parmi les populations des espaces marginalisés, beaucoup sont confrontées à une tension entre leur désir de s'en sortir – de sortir de la marge – et la fatalité de l'enfermement. De même que les Oranais refusent la mise en quarantaine, les populations des quartiers populaires rejettent leur assignation dans la marginalisation et la stigmatisation et beaucoup tentent de résister individuellement et collectivement.

Par ailleurs, le récit montre que, malgré une mise en quarantaine très stricte et la « fermeture des portes », certains parviennent à transgresser l'interdit et réussissent à sortir d'Oran. L'analogie ici consiste à souligner que quelle que soit la force des fermetures (symboliques, spatiales, sociales, etc.) produites par les processus de marginalisation, les « frontières » restent poreuses et franchissables et peuvent potentiellement disparaître. Sur les terrains que nous avons étudiés peut aussi être observée la tendance à l'effacement de ces frontières par l'évolution des pratiques et des représentations des populations, à travers leurs mobilités, leurs activités et les flux qu'elles génèrent, ainsi qu'à travers l'élargissement de leurs réseaux qui finissent par dessiner de fortes articulations avec le reste de la ville. Mais le sentiment d'enfermement et d'isolement des Oranais nous renvoie tout de même à la réalité de la pauvreté extrême de certaines populations qui peuvent, dans les moments les plus difficiles, se sentir paralysées par leur forte précarité.

Une autre ligne analogique peut être dessinée entre les Oranais de *La Peste* et la population des quartiers populaires aujourd'hui marginalisés, celle de la diversité des trajectoires individuelles et familiales qui conditionnent en partie les positions par rapport à la marginalisation. Les trajectoires des populations et leur capital social (Bourdieu, 1980b) font que des hiérarchisations, plus ou moins durables, se construisent. À la fois dans le roman et les marges urbaines, il y a ceux qui « s'en sortent » et ne sont pas concernés par l'enfermement symbolique, ceux qui sont embourbés dans cette situation depuis longtemps et, enfin, ceux qui sombrent dans « la marginalité urbaine avancée » (Wacquant, 2006) et la désaffiliation sociale. Ces derniers, « dans l'exil général, [...] étaient les plus exilés » ; « ils étaient attachés aussi à l'espace et se heurtaient aux murs qui séparaient leur refuge empesté de leur patrie perdue » (p. 78).

Les différences de trajectoires des populations peuvent se manifester également par des espaces spécifiques souffrant davantage de marginalisation : des marges dans la marge. Dans *La Peste*, l'évolution de la maladie, qui a affecté davantage les faubourgs populaires, a conduit à les isoler du reste de la ville. Le quartier dit « nègre » (Médina Jdida aujourd'hui), quartier populaire abritant essentiellement à l'époque coloniale la population arabe, a subi doublement la mise en quarantaine [Figure 2.4]. Cette hiérarchisation de l'isolement et de l'enfermement qui fait apparaître la ségrégation spatiale

Figure 2.4 Une journée dans la ville d'Oran atteinte par une épidémie de peste

Terminologie A. Camus

Au petit matin	Vers 6 h du matin	—	Vers 11 h	À midi	Vers 2 h (14 h)	Le soir	La nuit
« **Au petit matin**, des souffles légers parcourent la ville encore déserte. [...] Toutes les boutiques sont fermées [...]. Des vendeurs de journaux encore endormis [...] offrent leur marchandise aux réverbères dans un geste de somnambules. »	« **Vers six heures du matin**, tous ces journaux commencent à se vendre dans les queues qui s'installent aux portes des magasins, plus d'une heure avant leur ouverture, [...] puis dans les tramways qui arrivent, bondés, des faubourgs. »	« Après le passage des premiers tramways, la ville s'éveille peu à peu, les premières brasseries ouvrent leur porte. Puis les boutiques s'ouvrent, les rues s'animent. C'est l'heure où ceux qui ne font rien se risquent sur les boulevards. »	« Il y a tous les jours, **vers onze heures**, sur les artères principales, une parade de jeunes hommes et de jeunes femmes où l'on peut éprouver cette passion de vivre qui croît au sein des grands malheurs. »	« **À midi**, les restaurants se remplissent en un clin d'œil. Très vite, de petits groupes qui n'ont pu trouver de place se forment à leur porte. Le ciel commence à perdre de sa lumière par excès de chaleur. »	« **Vers deux heures**, la ville se vide peu à peu et c'est le moment où le silence, la poussière, le soleil et la peste se rencontrent dans la rue. Tout le long des grandes maisons grises, la chaleur coule sans arrêt. Ce sont de longues heures prisonnières qui finissent... »	« ... dans **des soirs** enflammés croulant sur la ville populeuse et jacassante. Pendant les premiers jours de la chaleur [...] **les soirs** étaient désertés. »	« [...] la ville, chargée de couples et de clameurs dérive vers **la nuit** haletante. »

Intensité de l'animation dans la ville

5 h 6 h 7 h 8 h 9 h 10 h 11 h 12 h 13 h 14 h 15 h 16 h 17 h 18 h 19 h 20 h 21 h 22 h 23 h 24 h

Source : *La Peste* d'A. Camus. Fl. Troin & N. Semmoud • 2018

Source : Relevés dans La Peste *d'A. Camus. Cartographie : Fl. Troin & N. Semmoud • CITERES 2018.*

de la ville suscite chez les uns un sentiment d'injustice et, chez les autres, l'idée qu'ils sont moins lésés que d'autres.

> *À l'intérieur même de la ville, on eut l'idée d'isoler certains quartiers particulièrement éprouvés et de n'autoriser à en sortir que les hommes dont les services étaient indispensables. Ceux qui y vivaient jusque-là ne purent s'empêcher de considérer cette mesure comme une brimade spécialement dirigée contre eux, et dans tous les cas, ils pensaient par contraste aux habitants des autres quartiers comme des hommes libres. Ces derniers, en revanche, dans leurs moments difficiles, trouvaient une consolation à imaginer que d'autres étaient encore moins libres qu'eux. Il y a toujours plus prisonnier que moi. (p. 167)*

Les correspondances avec les travaux sur la marginalisation concernent ici d'abord le sentiment d'injustice chez les populations marginalisées, au regard du traitement de leurs quartiers par rapport aux autres quartiers de la ville ; ensuite, les différences de leurs trajectoires sociales qui peuvent se manifester par des espaces souffrant plus particulièrement de la stigmatisation ; enfin, si la présence des marges dans la ville dérange les habitants qui n'y habitent pas, elle permet, sans doute, de les rassurer sur leur position sociale.

Les homologies entre le roman et les travaux sur la marginalisation sociale et spatiale mettent aussi en évidence l'organisation sociale et politique des sociétés confrontées à un « fléau » – d'un côté, celui du roman, *La Peste*, et, de l'autre, la marginalisation des quartiers populaires – et le vécu et le perçu (Lefebvre, 2000) de leurs populations.

La dimension humaine et sociale du roman

Vécu et perçu des populations en situation de marge

Dans le roman, malgré le désespoir, les lieux publics (cafés, cinémas, boulevards, etc.) restent investis dans un premier temps et chacun trouve dans la présence collective des autres une sorte de réconfort à ne pas être seul dans le malheur. De la même façon, les témoignages de personnes vivant dans des quartiers marginalisés et qui, par exemple, ont perdu leur emploi montrent qu'elles essayent de continuer à vivre normalement. Comme auparavant, elles tentent de maintenir le rituel de leurs pratiques quotidiennes avec leurs temporalités habituelles, en essayant ainsi d'écarter ce que le « fléau » (la peste ou la perte d'emploi) peut introduire comme exceptionnalité [Figure 2.4].

Cependant, malgré cette volonté collective de préserver la « normalité » de leurs usages quotidiens dans la ville, les Oranais avaient changé et cachaient mal la tristesse et le désespoir qui se lisaient sur les visages. Ici, on pense inévitablement à l'expression fréquente de découragement, voire de désespoir, dans l'intimité des entretiens avec les habitants des quartiers populaires, notamment des plus pauvres, même si, par ailleurs, ils font preuve de résilience face à la désaffiliation sociale. Avec la progression du fléau, Oran s'éteint peu à peu pour, d'une certaine façon, mourir comme ses habitants atteints par la peste.

L'analogie pourrait porter ici sur la dévitalisation du tissu économique de nombreux espaces marginalisés où les activités ferment pour se délocaliser et où le commerce se meurt faute d'acheteurs, à cause d'un pouvoir d'achat qui ne cesse de diminuer. Les pénuries deviennent rapidement le quotidien des Oranais en quarantaine et si le rationnement est une allusion à celui de la Seconde Guerre mondiale, pour nous, il correspond aux carences dont souffrent les espaces marginalisés, en matière d'équipements et de services urbains qui sont à l'origine des pénuries d'eau, des problèmes d'assainissement et de ramassage de déchets, mais aussi d'insuffisance des transports collectifs, etc.

La saleté et la poussière qui recouvrent Oran, notamment ses lieux les plus emblématiques, viennent compléter le tableau des marges urbaines où les espaces publics sont quasi abandonnés par leurs gestionnaires. L'insuffisance d'entretien et de nettoyage des quartiers de ce type fait que cette saleté et cette poussière en deviennent l'un des aspects distinctifs, et ce, malgré les efforts dérisoires fournis par les populations pour nettoyer et embellir leur espace de vie.

La captivité dans la ville pestiférée et le chômage qui en résulte sont à l'origine de l'oisiveté des Oranais et de leur sentiment de « tourner en rond », deux états qui ne sont pas sans rappeler ceux des populations des marges urbaines vivant le chômage et le dénuement : les souvenirs sont effectivement souvent présents dans les discours des habitants des quartiers populaires qui évoquent avec nostalgie le temps passé : le temps du travail, le temps d'une moindre pauvreté qui leur permettait de mieux s'en sortir ; cette évocation leur permet de signifier qu'ils n'ont pas toujours été dans cette situation et qu'ils retrouveront le chemin de l'intégration sociale.

Confrontés à la maladie et à la mort dans *La Peste*, certains individus réagissent à ces conditions de vie extrêmes en considérant qu'ils n'ont plus rien à perdre [Tableau 2.1.a]. Ils développent alors inévitablement des comportements déviants, lesquels, dans la folie du désespoir, peuvent se transformer en actes insensés. Pour d'autres, c'est l'occasion de profiter de la situation [Tableau 2.1.b] ou de manifester une volonté désespérée de profiter de la vie encore là [Tableau 2.1.c], comme « brûler » ses maigres économies au jeu.

Tableau 2.1 Différents comportements des humains confrontés au fléau (p. 85 et 122)

a. [D]ans le centre un matin, un homme présentant les signes de la peste, et dans le délire de la maladie, s'était précipité au-dehors, jeté sur la première femme rencontrée et l'avait étreinte.	**b.** [U]n gros épicier […] avait stocké des produits alimentaires pour les vendre au prix fort.	**c.** Au début, quand ils croyaient que c'était une maladie comme les autres, la religion était à sa place. Mais quand ils ont vu que c'était sérieux, ils se sont souvenus de la jouissance.

Selon R. K. Merton (1938), la déviance correspond à une déficience des règles sociales communément acceptées et, plus généralement, la sociologie considère qu'elle résulte d'un processus dont l'origine se trouve dans l'anomie et l'étiquetage. Le sentiment d'injustice, de relégation et de stigmatisation provoque chez les populations des marges urbaines autant de désespoir que de colère et peut conduire certains individus à des formes de déviance. L'une des facettes de la déviance la plus médiatisée est celle qui consiste à transgresser des normes juridiques, en particulier le trafic de drogue. Par ailleurs, de la même façon que le souligne le roman : « Si l'épidémie s'étend, la morale s'élargira aussi. Nous reverrons les saturnales milanaises au bord des tombes » (p. 121), dans les marges urbaines, la multiplication des comportements déviants suscite inévitablement l'élargissement de la morale pour ériger des règles plus strictes qui visent à restreindre en premier lieu la liberté des femmes.

À Oran, la situation d'enfermement et d'isolement forcée provoque inévitablement une montée du mécontentement et un risque de révolte tangible dans la population, qui justifient la mise en alerte des forces de répression [Tableau 2.2]. La révolte qui gronde, les forces de répression menaçantes et les quartiers populaires particulièrement surveillés renvoient à plus d'un titre aux situations de pré-affrontement que peuvent connaître les marges urbaines, lorsque leurs populations sont exaspérées par un problème qui tarde à être réglé par les autorités ou par une provocation policière.

Tableau 2.2 Forces de répression (p. 114)

[L]e mécontentement ne cessait de grandir, […] nos autorités avaient craint le pire et envisagé sérieusement les mesures à prendre dans le cas où cette population, maintenue sous le fléau, se serait portée à la révolte.	Des patrouilles parcoururent la ville. […] Le bruit des sabots […] des gardes à cheval […], une atmosphère d'alerte.

L'irresponsabilité des acteurs politiques, des médias et des hommes de religion

Dans *La Peste*, Camus fait une critique sociale et politique acerbe de la société oranaise, confrontée au fléau. Il montre en particulier les formes d'irresponsabilité dont font preuve les acteurs politiques, les médias et les hommes de religion. Les parallèles avec les rapports qu'entretiennent ces mêmes « pouvoirs » avec les populations des marges urbaines nous paraissent évidents.

La religion et le désespoir font bon ménage dans les marges urbaines comme dans *La Peste*. Face à la fatalité de la mort, les Oranais se tournent vers la religion afin de tenter d'y trouver les réponses à leurs questions. Même les plus sceptiques proclament que « [d]e toute façon, ça ne peut pas faire de mal » (p. 97). Sans établir une relation mécanique entre pauvreté et religion, cette dernière peut être fortement présente dans les populations des marges urbaines. Elle constitue à la fois « l'opium du peuple »[2], cause d'une sorte d'endormissement face à la souffrance, et une façon d'accepter les fléaux, la pauvreté et la marginalisation qui sont envisagées, soit comme des punitions divines, soit comme la perspective d'un au-delà meilleur et compensatoire.

Comme il est fréquent dans ces situations, les religieux investissent le terrain, certains par charité, d'autres pour asseoir leur pouvoir et instrumentaliser la pauvreté, à l'instar des islamistes radicaux dans les quartiers populaires marginalisés des villes du monde arabe. À Oran, les prêches se font culpabilisants, la peste étant la réponse divine aux péchés commis, ce qui n'est pas sans rappeler les discours des islamistes radicaux dans les mosquées des quartiers populaires, dans lesquels il est autant question de la responsabilité des populations quant à leur marginalisation (à cause de leurs péchés) que de leur opposition aux pouvoirs publics.

Du côté des responsables politiques, à Oran, on tarde à reconnaître le fléau, à réagir et à imaginer des dispositifs efficaces pour y faire face. Malgré les informations données par le docteur Rieux[3], nul n'est convaincu de la gravité de la situation. Camus fait-il alors allusion aux personnes qui ont refusé de croire à l'entreprise d'extermination des juifs par le nazisme ? Toujours est-il que, dans *La Peste*, cette irresponsabilité des hommes politiques est soulignée par une critique acerbe de l'auteur :

> *Ce qui leur manque, c'est l'imagination. Ils ne sont jamais à l'échelle des fléaux. Et les remèdes qu'ils imaginent sont à peine à la hauteur d'un rhume de cerveau. Si nous les laissons faire, ils périront et nous avec eux. (p. 125)*

On retrouve évidemment ce même déni, ce champ aveugle (Lefebvre, 2000) ou cette minimisation du caractère dramatique des problèmes vécus par les habitants des quartiers marginalisés du fait des pouvoirs publics qui refusent de les voir, de leur faire confiance et considèrent que les populations pauvres, habituées au manque, ne se révolteront pas. Dans le roman, dans un premier temps, la crainte d'une panique de la population paralyse totalement les responsables de la ville. Puis, à l'heure de passer

---

[2] K. Marx, *Critique du droit politique hégélien*, Paris, Éditions sociales (trad. A. Baraquin), 1975 [1843].

[3] Héros du roman, il est le premier à avoir diagnostiqué la peste et sera en première ligne pour la combattre.

à l'action, avec la complicité des médias, le danger est minimisé (alors que l'épidémie prend de l'ampleur), voire encore nié :

> *Le préfet m'a dit : « Faisons vite si vous voulez, mais en silence. » Il est d'ailleurs persuadé qu'il s'agit d'une fausse alerte. (p. 50)*

Si, dans *La Peste*, Camus caricature les rapports entre pouvoirs politiques et populations, la réalité des marges urbaines étant plurielle, ces rapports ne peuvent être réduits à un seul modèle. Cependant, dans de nombreuses situations, se combinent de la même façon chez les hommes de pouvoir déni, hésitations, manque de confiance, incompétence et irresponsabilité, mais aussi mépris et indifférence.

Résistances et hommes de bonne volonté

Face aux carences de l'administration précédemment évoquées, dans les quartiers populaires, des hommes de bonne volonté incarnent au quotidien les « personnes-ressources », à la fois pour le voisinage proche et pour le quartier dans son ensemble. Elles se révèlent à l'occasion d'actions collectives montées pour contrer les effets de la marginalisation sociospatiale ou lors des mouvements de protestation à l'encontre des responsables politiques.

À Oran, des personnages tout à fait similaires incarnent tous les figures de l'humanisme, de l'héroïsme ordinaire et de l'intégrité, bien qu'issus de milieux sociaux différents : Rieux, médecin le plus engagé dans la lutte contre la peste vient d'un milieu ouvrier ; Tarrou, écrivain, s'est construit contre l'idée d'injustice et contre la peine de mort ; Grand est un employé consciencieux, humble et bon, un héros ordinaire et discret ; Rambert, journaliste ayant fait la guerre d'Espagne, a décidé de s'engager dans la lutte contre la peste car « il peut y avoir de la honte à être heureux tout seul » (p. 203).

Ces « engagés » ont construit un processus de résistance à l'épidémie de peste, sous la forme de l'organisation de formations sanitaires, qui s'occupent tout à la fois des malades et du corps médical, des volontaires et des chauffeurs, afin que le maximum soit fait pour limiter la propagation de la maladie et diminuer la mortalité [Figure 2.5].

Ces organisations solidaires, possiblement autour d'un noyau qui se déploie en cercles concentriques, renvoient, selon nous, à l'idée des réseaux clandestins de résistance mis en place contre le nazisme et, plus largement, contre toutes les tyrannies. C'est aussi l'expression collective d'un refus de résignation – ici contre la peste – qui permet de faire le parallèle avec les résistances des populations contre la marginalisation.

> *Cela [le fléau/la marginalisation] peut servir à grandir quelques-uns. Cependant, quand on voit la misère et la douleur qu'elle apporte [la peste/ la marginalisation], il faut être fou, aveugle ou lâche pour se résigner à la peste [à la marginalisation]. (p. 126)*

Figure 2.5 Dans *La Peste*, une organisation solidaire, ici à l'origine de la création de formations sanitaires

Jean TARROU
Initiateur
† peste
« Laissons l'administration de côté. Du reste, elle est débordée. »
p. 125
« J'ai des amis un peu partout et ils feront le premier noyau. »
p. 125
FORMATIONS SANITAIRES VOLONTAIRES
SECRÉTARIAT
- enregistrements
- statistiques
ÉQUIPE 1
> travail d'assistance préventive dans les quartiers surpeuplés
>>> introduire l'hygiène nécessaire, faire le compte des greniers et caves que la désinfection n'avait pas visités
ÉQUIPE 2
> seconde les médecins dans les visites à domicile
> assure le transport des pestiférés
> conduit les voitures des malades et des morts
Fabrique de sérums sur place, avec du matériel de fortune
Dr CASTEL
Médecin
Joseph GRAND
50 ans
Employé de mairie
Raymond RAMBERT
Journaliste parisien
Père PANELOUX
Jésuite Prêtre
† peste
M. OTHON
Juge d'instruction
† peste
Bernard RIEUX
Médecin
Narrateur
Sa mère venue le rejoindre à Oran

Source : Relevés dans La Peste *d'A. Camus. Cartographie : Fl. Troin & N. Semmoud • CITERES 2018.*

La dimension sensible

Les temporalités, les conditions météorologiques, les sens (ouïe, vue, odorat) composent la dimension sensible du roman et, en tant que procédé littéraire, renforcent les perceptions du lecteur en éveillant son caractère émotionnel. Cette nouvelle dimension nous paraît particulièrement intéressante pour mettre en évidence les correspondances avec les perceptions intuitives du ressenti des habitants des marges urbaines que nous avons interrogés au cours de nos enquêtes. Généralement, nous n'exploitons ces perceptions que pour ce qu'elles apportent à nos questions de recherche ; les non-dits de l'intime et les sentiments de nos interlocuteurs sont malheureusement tus, même s'ils permettent quand même de tisser par ailleurs des liens d'amitié et d'empathie.

Les temporalités du désespoir

Face au fléau, les Oranais n'ont d'autre possibilité que de vivre dans le présent [Tableau 2.3.a.b] : le passé – rappel d'une situation antérieure idéalisée – est occulté ; l'avenir est impossible à appréhender, car le drame vécu ne semble pas avoir de fin [Tableau 2.3.c].

Tableau 2.3 Ni passé ni avenir : le présent efface les temporalités (p. 180, 77 et 247)

a. Sans mémoire et sans espoir, ils s'installaient dans le **présent**. À la vérité, tout leur devenait **présent**. Il faut bien le dire, la peste avait enlevé à tous le pouvoir de l'amour et même de l'amitié. Car l'amour demande **un peu d'avenir**, et il n'y avait plus pour nous que des instants.	**b.** Impatients de leur **présent**, ennemis de leur **passé** et **privés d'avenir**, nous ressemblions bien ainsi à ceux que la justice ou la haine humaine font vivre derrière les barreaux.	**c.** Il fallait encore attendre. Mais on n'attend plus à force d'attendre et notre ville entière vivait **sans avenir**.

En tous points, ces temporalités sont comparables à celles des prisonniers, auxquels Camus emprunte le vocabulaire : « un emprisonnement inimaginable », « la claustration », « cette prison », « une sorte de séquestration », « cette réclusion ».

On retrouve cette omniprésence du présent et cette bataille au quotidien pour assurer sa survie auprès des populations les plus fragiles des marges urbaines : « vivre au jour le jour, et seul en face du ciel », sans perspectives, sans projets, dans l'isolement, l'abandon et la conscience de futilité. Ce vécu de désespoir, à travers lequel l'on perçoit souvent un appel au secours discret et digne, traduit une triple situation : l'impression d'être dans une impasse, la peur du lendemain qui peut s'avérer désastreux et la peur de disparaître et de laisser les siens dans le dénuement.

À Oran comme dans les marges, le sentiment d'isolement et de solitude atteint son maximum :

> *Dans ces extrémités de la solitude […] personne ne pouvait espérer l'aide du voisin et chacun restait seul avec sa préoccupation. (p. 80)*

Dans ces conditions (enfermement, isolement, solitude), les deux espaces – physique, extérieur à la ville et temporel, antérieur au fléau – sont idéalisés et magnifiés :

> *Ce monde extérieur qui peut toujours sauver de tout, ils fermaient les yeux sur lui, entêtés qu'ils étaient à caresser leurs chimères trop réelles et à poursuivre de toutes leurs forces les images d'une terre où une certaine lumière, deux ou trois collines, l'arbre favori et des visages de femmes composaient un climat pour eux irremplaçable. (p. 78)*

Les parallèles avec le vécu des populations des quartiers populaires consisteraient en une ambivalence entre, d'un côté, le sentiment d'être piégé et la volonté de fuir et, de l'autre, un attachement et un ancrage importants dans l'espace habité qui porte en lui leurs espérances.

Les effets à double sens des conditions météorologiques

L'auteur use des conditions météorologiques – et en particulier des changements d'aspect du ciel – pour accentuer la gravité de la situation ou, au contraire, donner de l'ampleur aux notes d'espérance – selon qu'il est menaçant ou clément.

Le récit de l'entretien téléphonique entre le docteur Rioux et Richard, secrétaire du syndicat des médecins d'Oran – au cours duquel le premier insiste sur l'urgence d'isoler les malades, tandis que le second s'en remet au préfet –, moment grave où apparaissent irresponsabilité et non-intervention, est significatif à ce point de vue : alors que le sentiment d'une catastrophe imminente grandit, le temps, lui, se dégrade :

> *Mais, pendant qu'on parlait, le temps se gâtait. Au lendemain de la mort du concierge, de grandes brumes couvrirent le ciel. Des pluies diluviennes et brèves s'abattirent sur la ville ; une chaleur orageuse suivait ces brusques ondées. La mer elle-même avait perdu son bleu profond et, sous le ciel brumeux, elle prenait des éclats d'argent ou de fer, douloureux pour la vue. (p. 34)*

Ces conditions climatiques influent fortement sur le vécu dramatique des Oranais, aiguisant leur désespoir en même temps que leurs maigres espérances :

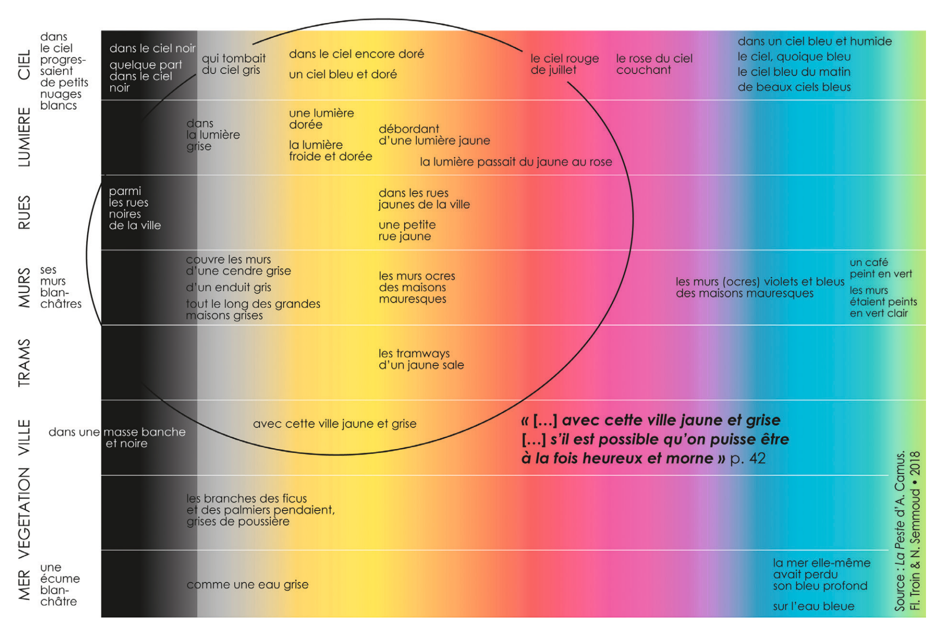
> *Ils étaient alors soumis à un autre esclavage qui les mettait au service du soleil et de pluie. […] Ils avaient la mine réjouie sur la simple visite d'une lumière dorée, tandis que les jours de pluie mettaient un voile épais sur leurs visages et leurs pensées. (p. 79)*

Au sein de la population des marges urbaines, sensible à la météo comme n'importe quelle population, des phénomènes climatiques qui sortent de l'ordinaire peuvent très vite agir négativement sur des conditions de vie déjà dégradées. Ainsi, par exemple, l'idée largement répandue que « la misère est moins pénible au soleil » ne tient pas dès lors qu'elle est confrontée aux propos des habitants qui, lors des vagues de chaleur insupportable, parlent de leurs maisons mal isolées, de la poussière qui n'épargne aucun espace, des pénuries d'eau, etc. De la même façon, le climat hivernal peut avoir des conséquences parfois catastrophiques dans des quartiers où les maisons ne sont pas chauffées et où les inondations et la boue sont fréquentes.

L'utilisation des sens pour augmenter les perceptions du lecteur

Le traitement des sens par Camus provoque chez le lecteur une accentuation de ses perceptions d'une part et une stimulation de ses sentiments d'autre part. En effet, la récurrence des termes liés aux bruits, aux odeurs et aux couleurs dans les discours des populations des quartiers populaires peut sans doute apporter de nouveaux éclairages, lesquels peuvent permettre de relativiser les apports de l'analyse discursive habituelle. Dans le roman, les bruits – et leur corollaire, le silence – esquissent une ambiance générale qui tend à caractériser la ville comme une personne, un être solitaire qui souffre et agrège toutes les solitudes des habitants.

Figure 2.6 Le spectre des couleurs répertoriées dans *La Peste* fait apparaître la dominance du jaune (lumière, espoir) et du gris (peste, désespoir)



Source : Relevés dans La Peste *d'A. Camus. Cartographie : Fl. Troin & N. Semmoud • CITERES 2018.*

Il nous faut reconnaître que si cette ambiance qui « colle » à un quartier dans un contexte donné a bien été perçue comme importante par les chercheurs du programme ANR Marges, elle aurait gagné à être étayée plus systématiquement par l'expression des sensibilités, en particulier au bruit, des personnes interrogées. Celle-ci est particulièrement présente dans les entretiens lorsque le quartier a vécu des situations d'affrontement avec les forces de l'ordre ou a subi les affres de la guerre civile (en Algérie). Les discours soulignent alors les bruits de la guerre : coups de feu qui déchirent la nuit, se rapprochent, s'éloignent et le silence angoissant après (mais aussi avant) les affrontements.

C'est toutefois avec l'usage des couleurs que Camus signifie encore davantage les ambivalences de son roman : le spectre des couleurs répertoriées fait apparaître une nette préférence de l'auteur à la fois pour le jaune (et le doré), qui exprime l'espoir et l'optimisme, et pour le gris, lequel, *a contrario*, incite au désespoir [Figure 2.6].

Lorsque l'on recueille la parole des interviewés, certaines couleurs semblent récurrentes, sans qu'une analyse systématique en ait été faite par les chercheurs du programme ANR Marges. La couleur noire évoque forcément le mal-être, la perception négative de son quartier, ce qui n'empêche personne de l'aimer. De la même façon, Camus alterne l'utilisation des odeurs – bonnes ou mauvaises – pour caractériser un quartier, un faubourg, la ville entière.

Cette ambivalence se retrouve dans les discours des habitants interrogés lesquels, alternativement, se plaignent des odeurs des ordures non ramassées ou des égouts à ciel ouvert pour manifester leur colère contre l'irresponsabilité des autorités, ou insistent,

au contraire, sur les effluves agréables du jasmin et du chèvrefeuille, sur les bonnes odeurs des gâteaux en périodes de fêtes pour signifier leur attachement à leur quartier.

Conclusion

Outre l'intérêt littéraire de *La Peste* de Camus, l'exercice qui consiste à mettre en résonance le roman avec nos réflexions sur les marges urbaines nous a semblé fécond à plus d'un titre. Il a permis une lecture pour le moins décalée de nos travaux : l'apport heuristique se trouve précisément dans cet exercice qui, d'une certaine manière, libère notre regard des paradigmes académiques. Le roman offre un ensemble de métaphores, d'images et de caricatures, toutes propices à l'abstraction des phénomènes observés, ce qui peut aider à la construction notionnelle.

Les dimensions sensibles du roman nous permettent, quant à elles, de prendre conscience de leur présence dans la parole des habitants qui vivent dans des espaces marginalisés – et ce, quand bien même a été insuffisante l'exploitation que nous avons faite de leurs récits relatifs à leurs conditions d'existence. Pourtant, ces dimensions peuvent autant compléter qu'éclairer le vécu et le perçu des populations, ainsi que tente de le montrer cette contribution.

3. Conclusion

Ce qui apparaissait initialement comme l'horizon adventice d'une recherche sur les marges nous a peut-être finalement donné à appréhender des formes et aspects eux aussi adventices de lieux, situations et questions de référence… À l'évidence, la littérature reflète des données et perspectives *sui generis* ou, formulé de façon plus incisive, d'autres « modèles de spatialité » (Rosemberg, 2012). De même, les deux perspectives envisagées, certes cumulatives, peut-être compatibles, apparaissent cependant rétives à la fusion ; ces deux lectures semblent peu solubles dans l'alchimie de la synthèse. De fait, chacune de ces analyses était cardinale, dans la mesure où la nature et l'élaboration des corpus étaient différentes, et où elles initiaient des directions de recherche contrastées, s'appuyant sur des méthodes particulières, relatives à chaque cas appréhendé. Si l'ensemble s'avère ainsi relativement réfractaire à l'exercice d'une conclusion unificatrice, des horizons émiques se dessinent cependant, ils feront donc simplement l'objet d'un commentaire constitué d'annotations.

En premier lieu, sans surprise aucune, ce que la littérature concernée nous a donné à considérer, ce sont bien sûr les riches palettes du « sensible » : celle des perceptions, sensations et émotions des protagonistes, celle des paysages urbains, transcrits par le mode d'un impressionnisme minutieux et, surtout, celle d'un univers fusionnel, résultant de leur hybridation. Comment exprimer cette dialectique ? Les mots pour le faire n'y suffisent pas, car ce qu'il faudrait pouvoir saisir puis révéler, ce sont justement les images de l'imaginaire… L'iconographie réalisée, notamment depuis *La Peste*, est bien, au-delà d'une illustration et d'un accompagnement du propos, la traduction d'un

apport réflexif, une gamme *renseignée* en ce sens. Par ailleurs, même lorsqu'elle est de nature réaliste et respecte les codes du genre, la littérature peut néanmoins faire advenir ce qui relève de l'ordre de l'impensable, tout en esquivant ou tenant à distance l'impossible. Ainsi d'un juge, à la poursuite d'une montre, égaré dans un quartier misérable du Caire des années 1950, d'un officier en crise existentielle en vadrouille dans les quartiers anciens de la même ville à la fin des années 1980 : les scénarios sont peu probables, insolites, incongrus peut-être, sans être toutefois extravagants… L'improbabilité est ici signifiante, l'exagération permet une confrontation absolue et crue, celle des espaces et des positions sociales, celle du duo des représentations et des valeurs, en posant côte à côte, dans l'immédiateté de la pensée imaginaire, la masure et le beau logis, l'opulence et le dénuement, les lieux en vue et les bas-fonds, le bien-être et le malaise, l'ici et l'ailleurs, l'un et l'Autre, etc. Bien sûr la confrontation initiale est celle-là même qui active l'histoire, le personnage narrateur et son expérience polysémique d'un *là* où il n'est pas supposé être. Ces rapprochements vont jusqu'à l'entrechoquement, lequel éclaire la différence, place la marge dans un régime de contrastes, flagrants ou inattendus, toujours plus subtils et évocateurs que définitivement antinomiques ou antonymiques.

Pour spécifier notre propos et le situer dans le domaine qui nous intéresse ici, lorsque la littérature envisage et aborde la marge, elle peut faire fi d'une double distance : celle de la dimension première et littérale du terme – l'éloignement – au profit de la proximité et de l'immédiateté, et celle de la *distance* comme garantie, sésame, injonction et profession de foi inhérente à l'exercice même des sciences sociales. La littérature, qui n'est pas non plus dans l'obligation de spécifier son propos – la marge peut dès lors être explicite ou implicite –, s'insinue et s'engage, elle, dans la fluidité et la plasticité d'un corps-à-corps avec l'objet choisi. Ainsi, la littérature, au moyen de quelques artifices ou effets artificiels, peut creuser les nuances, abonder en excès, adhérer à son objet ou le surplomber, passer instantanément d'une posture à une autre, et même parfois les tenir simultanément. La littérature, en somme, peut *accommoder* autrement, neutraliser les transitions et les paliers, tenir l'intime et « l'extime », exceller dans des jeux d'échelle étirés à l'extrême, jeux d'échelle que la géographie affectionne particulièrement, mais qu'elle ne peut, en tant que science, pratiquer avec autant de virtuosité. De ce fait, la littérature peut « faire dans le détail », voire sublimer le dérisoire, une gageure pour les sciences sociales, le risque étant (entre autres) de verser dans un descriptif laborieux. L'image suggérée par la signification des objets que représente individuellement et symétriquement la gravure de l'Imam Ali *versus* l'appareil de TSF n'est-elle pas encore plus suggestive qu'un relevé habité ? La littérature est donc rompue à l'art du grand écart individu/société/monde, lieu/paysage/monde, elle façonne des individus vecteurs – personnages ou protagonistes –, lesquels peuvent être – ou ne pas être – les récitants du roman, mais dont les actions, sentiments et ressentis sont en général des constituants de l'œuvre, au même titre que leurs cadres spatiaux et sociaux d'inscription. Ainsi de certaines scènes mythiques de traversées de ville, celle de *Mrs Dalloway* de V. Woolf en incarnant un classique, le personnage se pensant, pensant sa caste et sa société, au rythme conjugué de sa marche et du défilé du paysage londonien. Ainsi, ni l'intimité de l'individu ni l'holisme de la ville ne sont édulcorés non plus qu'épuisés, et la substance du récit démonstratif

s'alimente de références, souvent des emprunts directs à un réel utilisé en intercalé. L'expédition du juge Abdallah de Youssef Idris est un récit de ce type. Ce transect cairote en forme de coupe commentée orchestre une topographie urbaine stabilisée par les pensées pourtant divagantes du personnage, qui balancent du futile au grave, mais qui semblent être toujours, dans leurs liens avec les espaces/paysages traversés, socialement lancinantes. Tant dans la cage sphérique qu'est *La Peste* que dans les panoramas ouverts et ouvrants du Caire, ces ressorts fonctionnent et établissent la cohérence de scènes produites par des situations d'interactivités. « Le roman répond à l'appel de l'impossible réel »[4], la littérature nous donne ainsi à voir une gamme d'allers-retours, de parcours, d'itinéraires, de déambulations, combinant l'humain, le social et le spatial, *via* les pensées d'un individu et le déroulé d'un paysage spatiosocial total, épaissi, mis en relief, augmenté.

Enfin, il semblerait que se soit fait jour, dans les deux contributions/options constitutives de ce chapitre, un *leitmotiv* qui nous mène à la prise en considération d'une notion, d'une interprétation – la laideur – qui est pourtant, peu ou prou, *via* cette terminologie, un angle inerte des sciences sociales, une catégorie difficilement objectivable. La laideur : une valeur, un ressenti, une option interprétative résolument subjective, la « laideur particulière », celle que J. Gracq (*La Forme d'une ville*, 1988) voit sourdre du quartier de Rezé, en observant de manière globale le panorama urbain nantais. Oui, la marge peut être perçue comme une excroissance urbaine malvenue et disgracieuse du présent. La laideur : un discriminant, voire le stigmate suprême, la laideur de mépris comme énoncé définitif – qui *dit* et *fait* la marge en un même geste –, captée et mise en images par L.-F. Céline, dans sa préface d'un ouvrage (1944) sur la ville/banlieue de Bezons (Val-d'Oise) : « Pauvre banlieue parisienne, paillasson devant la ville où chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup, passe, qui songe à elle ? […] Elle est vilaine et voilà tout. » Non, la marge n'est pas la ville, elle en est le déni, ce qui en gâte les alentours. Dans ces exemples, comme dans les textes traités dans ce chapitre, la laideur apparaît bien comme signifié et signifiant de la marge, et donc comme l'un de ses *signes*, si l'on suit en cette direction l'interprétation de R. Barthes (1964). La laideur de répulsion se manifeste comme un fondamental et s'active bien sûr à double sens, *via* la répugnance des protagonistes extérieurs dans une posture de vis-à-vis, *via* le ressenti de ceux qui vivent une situation non conforme à la norme, ou habitent un lieu et ses attributs péjoratifs, et sont à leur tour habités par ceux-ci. Bien sûr, elle n'est pas la même et ne résulte pas des mêmes causes selon – schématiquement – ceux qui disent la marge et ceux qui la vivent, mais elle est toujours une gangue. Que de laideur-s ! Celle des lieux, des personnages figurants, ou simplement de scènes et faits, même/justement dans le décor-cadre supposé esthétique de certains monuments emblématiques du Caire ancien (G. Ghitany). La laideur catalyseur, synonyme de répulsion, est aussi dite, proclamée, déversée, dans la fabrique insidieuse et inéluctable de la situation de marginalité absolue de *La Peste* ; A. Camus la montre sous sa face processuelle, lui donnant alors une tonalité philosophique. La laideur, comme l'une des qualifications stigmatisantes et surtout comme l'une des représentations englobantes et essentialisantes des espaces périphériques

---

[4] P. Forest, entretien réalisé par L. Zimmermann, *Acta Fabula*, Dossier « Mise en fiction des savoirs », mai 2012.

contemporains. Son caractère est perfide, ses effets toxiques, dans le sens où cet attribut définitif, polarisant, se construit sur la base d'un anathème, un jugement de valeur, au sens primal du terme ; la laideur s'érige en catégorie. De fait, la laideur s'avère bifide, car elle est verbalisée par la parole d'habitants de périphéries urbaines exprimée lors d'entretiens (qui pourtant ne se posaient jamais la question en ces termes), en regard de leur environnement de vie dégradé ou déficient, de la comparaison avec d'autres lieux, de leurs idéaux et aspirations, ou, à l'inverse, à l'aune de leur désillusion. La laideur déplorée, témoignage d'une des expressions de la marge, lieu d'altération de ce que l'on a coutume d'appeler les qualités sensibles de l'espace, traduction des ressentis d'inconfort, de rudes conditions de vie, de mise à l'épreuve physique et morale des êtres. Par essence, la laideur est déplaisante, le reflet de son effet miroir, même oblique, est traumatique. Elle est aussi fort embarrassante pour la recherche. Doit-on la dire, la laisser dire ? Comment en faire cas ? En quels termes la recoder ? En quoi peut-elle bien être analytiquement intéressante ? Incontestablement, même si elle ne relève pas du tabou, la laideur n'est pas scientifiquement correcte…

La littérature, à l'aune de ses qualités propres et d'une gamme d'artifices, peut tenir la promesse de ce que la science peine à embrasser (certainement du fait que là n'est pas son propos), elle peut concilier des domaines ou champs, ceux de la condition humaine et, dans le contexte qui nous intéresse, de la condition urbaine. Les sciences sociales s'alimentent des complexités du réel en les affrontant, en cherchant et en liant simultanément les cohérences de ses composants, alors même que la littérature peut se jouer de ces paramètres. Les règles des sciences sociales participent de leur définition même, ces normes et codes forment un ensemble de contraintes, tant dans la définition du propos, la contextualisation (et le système de références et d'affiliations), la description, l'analyse et l'interprétation que dans l'existence et la mise en objet de l'étudié. Les cadres, règles et conformismes de la littérature existent, certes, mais ils sont plus aléatoires et, dissonance essentielle, ils ne sont pas ce qui la spécifie ni ce qui l'authentifie.

Aujourd'hui, cet angle d'écriture, cet univers d'une production littéraire à référent social et urbain, plus que jamais prolixe, est incontestablement mondialisé dans son écriture, sa lecture, sa réception et, *a fortiori*, dans sa mobilisation potentielle par les sciences sociales. « L'heure de la littérature mondiale est venue et chacun doit œuvrer à accélérer son avènement », proclamait Goethe… il y a presque deux siècles (Müller, 2014). Depuis, les champs et registres correspondants se sont développés, renouvelés, repensés, renommés. Il ne peut s'agir ici d'en rappeler ni les étapes ni les hérauts, mais l'on peut toutefois mentionner l'avènement spécifique de la littérature comparée (*Quelques essais de littérature universelle* de R. Etiemble, 1952). Également situé dans une lecture – au sens premier – postcoloniale, E. W. Saïd, révélateur du rôle d'une certaine littérature dans la fabrique de l'altérité essentialisée, prône, dans ses *Réflexions sur l'exil* (2008), la pertinence analytique du recours aux littératures du monde. Enfin, J. M. G. Le Clézio, chantre de ces perspectives, lors de son discours de prix Nobel en 2008, évoque, quant à lui, les textes « de l'Humanité », dans une ode au *langage*, dont celui de la littérature, moyen « d'entendre dans toute la richesse de ses thèmes et de ses modulations le concert de l'Humanité ».

Sitographie spécifique au chapitre

- Citation J.-L. Godard
  http://dicocitations.lemonde.fr/citation_auteur_ajout/62152.php
- Fiche *Wikipédia* Parc Al-Azhar
  https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_Al-Azhar
- Entretien P. Forest
  http://www.fabula.org/revue/document6958.php
- Citation J. M. G. Le Clézio
  https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2008/clezio-lecture_fr.html

Chapitre 3

La vie dans les marges

Madani Safar Zitoun (coord.)
Madani Safar Zitoun et Nora Semmoud (rédac.)

La vie dans les marges, telle que la montrent les enquêtes récentes documentées dans ce chapitre, ne se résume pas au vocable de « mal-vie » que beaucoup de résidents utilisent selon des déclinaisons langagières locales. Ce terme est quelque peu réducteur des représentations complexes et ambivalentes que les habitants des bidonvilles, sites de baraquements et autres marges urbaines portent sur leurs lieux d'habitat, mais surtout sur leur vie. Les nombreux travaux réalisés sur la question depuis plus d'un siècle déjà et, surtout, la synthèse réalisée par l'Un-Habitat en 2003[1] montrent bien que l'on ne peut se satisfaire d'une définition quantitative du phénomène de la marginalité urbaine et que seule une approche qualitative (Un-Habitat, 2003, p. 11) permet de la comprendre à la fois dans ses dimensions spatiales, mais aussi et surtout sociales et culturelles. Selon cette agence internationale, ces formes d'habitat sont « trop complexes pour les réduire à un seul paramètre », « les variations à l'échelle locale sont si fortes qu'il est difficile d'utiliser un critère universel ». Elle considère par ailleurs que « les réalités sociales qu'elles recouvrent changent si vite qu'elles invalident les analyses faites sur le long terme », un constat qui abonde dans le sens des travaux menés dans le cadre de notre programme de recherche.

Ces lieux d'habitat, quels que soient leurs formes, leur degré d'inclusion dans la cité, leurs contenus sociaux sont en effet des lieux de foisonnement d'une vie réellement multidimensionnelle intégrant les aspects sociaux et économiques dans des contextes spatiaux et dans des historicités donnant des tonalités particulières à des représentations habitantes qui s'efforcent souvent, paradoxalement, de positiver. Comme le montrent les développements constitutifs des sections suivantes, les lieux qualifiés de marges par les acteurs dominants ont des histoires diversifiées et des

[1] Un-Habitat, *The Challenge of Slums. Global Report on Human Settlements*, Earthscan Pub., Londres et Nairobi, Sterling, 2003.

situations d'inclusion dans l'espace urbain particulières, lesquelles définissent des identités urbaines qui sont toujours nommées et qualifiées symboliquement par leurs producteurs, les habitants.

La première section [1] de ce chapitre, dans sa démarche et ses attendus conceptuels, est révélatrice du nouveau regard qu'il faut accorder à l'analyse de la marge : ce n'est pas seulement celui de la géographie critique cherchant à découvrir la manière dont les faits sociaux se spatialisent, mais également celui de la sociologie qui souligne combien les populations rencontrées au gré des enquêtes participent à des dynamiques, élaborent des stratégies, dessinent des trajectoires parfois au long cours qui mobilisent des ressources générées par des liens qui se déploient souvent sur plusieurs générations. Mais ces ressources peuvent également être puisées dans des systèmes de références « communautaires » qui procurent à la fois des opportunités de mobilité spatiale et sociale et un ancrage symbolique sécurisant contre la violence du déracinement et de la précarité économique. Le contexte de crise de ces dernières années et les effets de politiques publiques inspirées de logiques néolibérales ont sans doute pesé sur les trajectoires à la fois des ménages et des quartiers, lesquels constituent plus que jamais des territoires-ressources.

Dans le cas des populations bidonvilloises, on peut ainsi constater combien elles s'inscrivent dans des postures plutôt ambivalentes (Simmel, 1897 [rééd. 1981]), même quand, souvent, elles ont pu « durcifier », dans tous les sens du terme, leurs baraques et réduire la précarité de leur installation en profitant des ressources internes à leurs groupes familiaux et des opportunités offertes par l'absence de l'État régulateur et « affiliateur » (Castel, 1995).

La seconde section [2] de ce chapitre apporte des illustrations et des éclairages qui confortent l'idée de la marge comme construction symbolique ambiguë et ambivalente. On constate ainsi, à travers l'ensemble des travaux de terrain convoqués ici, combien, au-delà de certains analystes, comme le sociologue américain W. J. Wilson (1987) et ses héritiers, qui figent les marges sociales et spatiales dans une sorte de substance épaisse faite de misérabilisme et d'immobilisme social reproduisant des clichés sociologiques d'un autre âge, les marges que nous avons étudiées sont des formes travaillées par de puissants mouvements contraires et souvent conflictuels de communautarisation et d'individualisation, portés par des attentes de promotion résidentielle et sociale. Par l'attention particulière que nous avons consacrée à essayer de saisir le déroulement des opérations de déguerpissement, de recasement ou de relogement et à décrypter les significations que les sujets ont données à ces opérations, c'est en effet tout un pan de la recherche urbaine qui a été investi. Entre la tentation du repli communautaire dans un entre-soi délétère et dangereux et la recherche véhémente d'une solution individualiste souvent contrariée de sortie de la marge, c'est toute une panoplie de stratégies et de conduites individuelles et collectives qui se déploie dans les nouveaux quartiers résidentiels.

On se rend compte en définitive que la notion de mal-vie, dont on pouvait penser qu'elle avait été complètement évacuée des esprits et des paroles habitantes, se vêt de nouveaux habits, de nouvelles frustrations et attentes indéfiniment reportées et recontextualisées. Comme si la culture de la marge, que l'on croyait liée à un contexte d'habitat particulier, retrouvait, dans le nouveau contexte de cohabitation entre

groupes « différents » dans un même espace, un regain de vigueur et de férocité. À cet égard, la métaphore de la *amama* (turban) « *que l'on porte dans la tête* et qui ne veut pas partir », développée par un recasé d'un bidonville oranais (Souiah, 2015), est significative[2] : elle montre combien, malgré les améliorations apportées aux conditions d'habitat par le relogement dans des cités « propres » et « modernes », c'est essentiellement la question de « mise en société nouvelle » qu'apporte le relogement qui doit être au cœur de l'analyse.

1. Usages, trajectoires, territoires

Par N. Semmoud

Cette première section met l'accent sur les interactions entre les trajectoires des ménages et celles de leurs territoires résidentiels afin de confirmer leur caractère de lieux-ressources. Nous esquissons tout d'abord la typologie variée de ces territoires et les dynamiques à l'origine de leurs mutations ; nous analysons ensuite leurs interférences avec les trajectoires des ménages avant de tenter, dans un troisième temps, de mettre en évidence combien les quartiers populaires sont plus que jamais des territoires-ressources pour les populations fragilisées par le creusement des inégalités sociospatiales.

Les trajectoires des quartiers : réalités diverses et mouvantes

Les quartiers populaires que nous avons étudiés l'ont été en tant que marges urbaines[3], parce qu'ils sont représentés et stigmatisés comme tels par les acteurs dominants, de même qu'ils sont généralement marginalisés par les politiques publiques. Ce dénominateur commun correspond à un panel de territoires qui recouvre des réalités diverses et mouvantes, aussi bien par leur peuplement et leur aspect physique que par leurs transformations, sous l'effet des actions publiques urbaines, notamment. Il nous a semblé nécessaire, par ailleurs, de replacer ces territoires dans leur historicité et de mettre en évidence, plus spécialement, le changement de leur position dans une ville qui s'est étendue et a fait évoluer ses fonctions. Ainsi, certains quartiers, à l'origine périphériques, sont devenus centraux et proches d'espaces à forts enjeux fonciers, tandis que d'autres, situés plus au centre, sont particulièrement convoités pour leur potentiel de valorisation foncière.

[2] Nous expliciterons cette métaphore dans un développement ultérieur.

[3] Ces quartiers recouvrent des réalités diverses : bidonvilles, urbanisations non réglementaires, grands ensembles collectifs, centres anciens dégradés.

La politique actuelle d'attractivité touristique et économique des métropoles, notamment par la mise en œuvre de grands projets urbains, envisage ces territoires comme des « espaces-réserve » (Benach et Tello, 2014), même si les déplacements plus ou moins contraints des populations sont effectués sous couvert de politiques de résorption de l'habitat insalubre. Au Maghreb, des travaux récents (Signoles, 2014) ont mis en évidence les effets sociospatiaux de ces grands projets et, souvent, ceux du marketing qui les accompagne, y compris lorsqu'ils ne sont pas réalisés. Les quartiers populaires périphériques sont, quant à eux, considérés comme des espaces d'accueil des opérations de relogement des populations déguerpies des bidonvilles et autres habitats précaires. Dans tous les cas, les politiques actuelles et les dynamiques de mobilités qu'elles induisent au Sud et au Nord repositionnent les quartiers populaires dans les métropoles et redéfinissent en conséquence une morphologie urbaine qui traduit un renouvellement de la marginalisation sociospatiale.

Première forme quasi emblématique de la marge, le bidonville est apparu de façon spectaculaire au Maghreb au début du xxe siècle, lors des grandes vagues d'exode rural liées aux crises du monde agricole engendrées par la colonisation, comme le montrent P. Bourdieu et A. Sayad (1964) ou encore R. Descloîtres *et al.* (1961), à travers la dépossession et le déracinement des fellahs en Algérie. Depuis lors, le bidonville a toujours représenté le territoire de la pauvreté, de la dangerosité et de la rébellion, au Sud comme au Nord[4]. Depuis une quarantaine d'années, si la tendance était à leur disparition dans les pays du Nord, dans le Sud, ils se sont considérablement transformés. Physiquement, l'abri de fortune bricolé avec des matériaux de récupération a laissé place à un habitat « durcifié », édifié avec du parpaing, de la brique et de la tôle ondulée pour la toiture. Soulignons que les migrations vers les villes du Nord, ces dernières années, comme celles des populations dites roms à Paris (Legros, 2010b), à Marseille ou à Turin (Rosa, 2015) ou celles de réfugiés de diverses origines, ont fait réapparaître les bidonvilles dans leur figure originelle, des campements de baraques en matériaux de récupération. Les territoires de la pauvreté qui naissent dans le Nord aujourd'hui semblent être un miroir des bidonvilles du Sud, dans leur forme primaire, précaire.

Si, à l'origine, le peuplement des bidonvilles[5] était le fait de migrants provenant des campagnes, il s'est progressivement diversifié et présente aujourd'hui une sociologie hétérogène. Ces dernières années, leur population provient en effet essentiellement du desserrement des quartiers centraux (médina ou autre habitat précaire). Il s'agit alors de personnes urbanisées de longue date, avec souvent un travail salarié stable (des ouvriers, des employés, des fonctionnaires du bas de l'échelle, parfois même des enseignants), mais dont les revenus sont insuffisants pour accéder au marché de la location. Malgré cette diversification relative, le bidonville n'en continue

---

[4] Les vagues successives d'immigrés maghrébins vers la métropole coloniale se sont traduites par l'apparition d'importants bidonvilles, dont le plus célèbre était celui de Nanterre dans la banlieue parisienne. Sa résorption ne fut entamée qu'à partir du début des années 1970 ; voir Damon (2004), Cohen (2011).

[5] Les bidonvilles investigués sont ceux de Haï Remli de l'oued El Harrach à Alger [Figure 3.7] ; de Douar El Kora à Rabat et de J'did à Skhirat ; de Carrières centrales, Lahjajma et Douar Skouila à Casablanca ; de Dikmen à Ankara ; et les campements des migrants roms à Saint-Denis en Région parisienne ainsi qu'au nord de Marseille et au Lungo Stura à Turin.

pas moins à accueillir généralement une proportion importante de la fraction la plus pauvre de la population urbaine (chômeurs, mères seules, veuves et personnes âgées en difficulté, etc.).

L'injonction de la Banque mondiale à éradiquer l'habitat précaire, dans les années 1970, coïncidera ensuite avec des politiques publiques attractives pour le tourisme et les investisseurs immobiliers, surtout au Maroc et en Tunisie. L'enjeu était à la fois de donner aux villes une image de modernité et de valoriser le foncier occupé par les bidonvilles. Avec des temporalités et des niveaux différents, les pouvoirs publics dans les pays du Maghreb n'ont pas hésité à engager des déguerpissements autoritaires, sans relogement. Plus récemment, les politiques mises en place s'écartent de cet autoritarisme et proposent des opérations de relogement, avec accès à la propriété des ménages. L'option de maintenir la population sur le site (opération-tiroir) est moins fréquente que les déplacements massifs vers la périphérie[6]. Outre les contraintes d'éloignement des bassins d'emploi et des centralités, analysées dans la section suivante, ces opérations ont mis en difficulté financière de nombreux ménages dont certains « revendent » leur logement pour se réinstaller en bidonville (voir, à ce propos, la trajectoire d'Aïcha présentée plus loin).

Nous distinguons les quartiers non réglementaires[7] des bidonvilles, par leur habitat, généralement en dur, leurs espaces publics moins médiocres et surtout par le fait que la plupart des chefs de ménage y sont propriétaires[8]/constructeurs de leur maison. Dans les villes du Maghreb, il s'agit, comme l'indiquent P. Signoles *et al.* (1999, p. 22),

> *d'une nouvelle forme d'urbanisation périphérique qui se caractérise par le fait qu'elle ne respecte pas les règles édictées par la législation et la réglementation en vigueur, soit qu'elle s'effectue sur des terres dont l'usage est interdit à la construction, soit que, se produisant dans des zones où l'urbanisation est autorisée, elle ne respecte pas les règlements de lotissements et/ou les règlements de construction.*

Ces quartiers se sont développés de façon spectaculaire dans les années 1970, à la périphérie des villes, suite à une conjonction de facteurs. C'est d'abord le fait de nombreux ménages, qui habitaient dans des conditions précaires, mais dont la situation avait socialement évolué, grâce notamment au salariat stable du chef de famille, et qui étaient donc en mesure de mobiliser désormais le capital (grâce aux solidarités familiales, entre autres) pour acheter et construire. C'est ensuite la conséquence de la volonté de propriétaires fonciers de valoriser rapidement leurs biens dans le marché informel. Enfin, face à une forte demande de logements sociaux dont les réalisations étaient très insuffisantes, quand elles n'étaient pas détournées de la population

---

[6] On trouvera un bilan critique détaillé des interventions publiques sur les bidonvilles et les quartiers non réglementaires dans O. Legros (2014, p. 223-312).

[7] Les analyses portent sur les quartiers d'Ettadhamen et Douar Hicher à Tunis ; Cherarba à Alger ; Si Salah (Les Planteurs) à Oran ; Lahraouiyine à Casablanca ; Sulukule et Fikirtepe à Istanbul ; et plusieurs quartiers non réglementaires à Naples.

[8] Les chefs de ménage deviennent propriétaires, à la suite d'une transaction illégale opérée généralement sous seing privé et effectuée dans le marché parallèle, ou à la suite d'une occupation illégale du domaine public qui a, par la suite, été régularisée – une régularisation qui peut prendre, néanmoins, des formes très diverses.

ciblée, les ménages en mal de logement avaient développé leurs propres solutions. Aujourd'hui, ce phénomène, devenu structurel dans l'urbanisation des pays du Sud, est également présent dans des pays du Sud de l'Europe, notamment en France (Crozat, 2009) et en Italie (voir chapitre 5).

Cherarba, à Alger, constitue un bon exemple de ce type de quartier. À l'origine rudimentaire et d'aspect généralement modeste, il a sensiblement évolué et reflète aujourd'hui, à travers la diversité de son habitat, une hétérogénéité sociale due, d'une part, à l'installation de ménages plus aisés et, d'autre part, à des processus de mobilité sociale interne aux familles qui engrangent les bénéfices économiques permis par la bonne localisation de leur logement et de leurs activités. Comme l'a montré N. Semmoud (2007), le processus de promotion sociale peut être visualisé à travers l'érection d'étages supérieurs au fur et à mesure du cycle ascendant des ménages. L'auteure relève par ailleurs le processus de remplacement des familles originelles pauvres dans les rues principales marchandes par celles disposant de ressources économiques plus confortables. Petits propriétaires au départ, les chefs de ménage qui résident dans le quartier ont réalisé progressivement des immeubles dont ils louent en partie des appartements ou des locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Aujourd'hui, beaucoup d'acheteurs détruisent le bâti d'origine pour construire des immeubles ou des maisons plus cossues. Ces dynamiques renforcent l'hétérogénéité sociale, puisque, généralement, les locataires constituent toujours la frange la plus fragile du quartier, gonflant les cohortes des nombreux propriétaires n'ayant pas réalisé leur espoir d'ascension sociale.

Les rapports des pouvoirs publics avec les populations des quartiers non réglementaires oscillent entre deux modes de gouvernement et de traitement de l'illégalité résidentielle : c'est tantôt sur un registre autoritaire, tantôt sur une attitude tolérante et permissive que se déclinent les politiques de gestion de ces quartiers, qui procèdent de manière dominante de préoccupations sécuritaires. Les politiques de régularisation ont paradoxalement produit une illégalité à géométrie variable. Les formes de négociation et d'arrangement se sont multipliées (voir chapitre 5), dans l'objectif, pour les pouvoirs publics, de garantir une certaine paix sociale, face à des populations de plus en plus organisées et mobilisées pour améliorer leurs conditions de vie (voir chapitre 4).

Les grands ensembles collectifs du Sud et du Nord qui abritent les classes populaires présentent également des similitudes avec les quartiers des types précédents, sans doute du fait de leur peuplement. Il y a d'abord les grands ensembles anciens et dégradés, comme ceux de Diar El Kef à Alger, une cité de recasement qui date du Plan de Constantine, en 1958, ou ceux de Sant'Elia à Cagliari réalisés entre 1956 et 1962 ou encore ceux de La Pàz et Cartujà du District Nord de Grenade, édifiés en 1960. Au départ, les bénéficiaires de ces logements sociaux étaient en majorité des chefs de famille de la classe ouvrière. Ensuite, les ménages, généralement sédentaires, se sont élargis, gonflant ainsi les taux d'occupation et, dans le cas des pays du Sud, créant des rajouts sur les balcons, les terrasses et les abords des immeubles pour se desserrer. À l'instar des grands ensembles français, ceux de Grenade connaîtront ensuite le départ des couches moyennes et l'arrivée des immigrés marocains.

Les actions publiques ont consisté à engager des opérations de réhabilitation (y compris pour le cas algérois) pour mettre les immeubles et les appartements aux normes de confort et requalifier les espaces publics. Destinées à améliorer le cadre de vie, ces opérations ont cependant généralement laissé de côté les problèmes sociaux aigus vécus par les habitants, en même temps qu'elles ont souvent provoqué des augmentations des loyers qui ont poussé les plus fragiles à partir. Les grands ensembles collectifs récents, y compris lorsqu'ils composent des villes nouvelles, réalisés au Maghreb dans le cadre d'importantes opérations de relogement de bidonvillois et des populations provenant d'habitat précaire, façonnent aujourd'hui les périphéries. Lorsque ces opérations ne sont pas détournées vers des bénéficiaires appartenant aux couches moyennes, elles correspondent effectivement à une amélioration tangible des conditions de vie des ménages provenant de l'habitat précaire. Ainsi que nous l'avons souligné précédemment, les populations concernées subissent cependant de nombreuses contraintes nouvelles, généralement imprévues, en particulier l'éloignement des bassins d'emploi et des coûts élevés d'installation qui grèvent considérablement leur budget.

Les quartiers dégradés des centres anciens correspondent, pour les terrains que nous avons étudiés, essentiellement au cas du Raval à Barcelone et à d'autres exemples significatifs des dynamiques de patrimonialisation/« touristification » auxquelles ils sont confrontés. Longtemps ignoré par les pouvoirs publics, Le Raval suscite de leur part de plus en plus d'intérêt aujourd'hui du fait de sa localisation centrale et de sa proximité des grands équipements de loisirs et de tourisme. La population précarisée qui y vit, composée en partie d'immigrés, est considérée par les responsables politiques (nationaux, régionaux et locaux) comme « archaïque » et indigne de résider dans des lieux vitrines pour le tourisme. De ce point de vue, des quartiers tels que L'Esquilin à Rome, le centre ancien de Naples ou la vieille ville du Caire apportent des éclairages complémentaires. Espace d'accueil de vagues successives de migrants (Volpe, 2015, 2019), le quartier de L'Esquilin à Rome a fait l'objet d'une opération de requalification, ambitieuse et de grande ampleur, dans les années 1990, qui met en évidence le rôle du « patrimoine associatif » pour contrer à la fois sa ghettoïsation et sa gentrification. Quant au centre ancien de Naples, il est, depuis son classement (en 1995) au Patrimoine de l'Humanité de l'Unesco en tant que patrimoine urbain, confronté plus fortement que jamais à la pression touristique. Les actions de patrimonialisation/« touristification » y sont accompagnées de tendances à la stigmatisation et délégitimation de la population, réduite à la figure de la « plèbe », sous-prolétariat spécifiquement napolitain (Pappalardo, 2016, 2019). Focalisant son analyse sur Darb al-Ahmar, un quartier de la vieille ville du Caire, H. Adly (2014) montre quant à lui les décalages entre les logiques normatives de l'opération de revitalisation mise en œuvre entre 2008 et 2009 et les pratiques des habitants. « L'embellissement » de la place, par exemple, empiétait sur l'une des activités principales du quartier, le service de livraison. Quant aux transformations qui affectent la médina de Fès – à l'instar de celles de Marrakech, où elles sont engagées depuis plus longtemps –, elles diffèrent par leurs processus de gentrification spontanés et de nature fondamentalement exogène, ses agents déterminants étant les Occidentaux (Européens principalement) et, accessoirement, les résidents marocains à l'étranger (Escher et Petermann, 2013 ; Berriane

et Idrissi Janati, 2016). Le rachat de logements en médina est un phénomène récent, qui a largement lieu à des fins spéculatives. C'est l'accession à la propriété – avant sa transformation, souvent en maisons d'hôtes – qui en est le mode premier, alors que, autrefois, l'essentiel des transactions concernait « des locations et sous-locations, [qui constituaient ainsi] le facteur d'intégration des populations pauvres dans l'espace résidentiel des noyaux anciens des villes marocaines » – et, plus largement, maghrébines (Kurzac-Souali, 2013).

Les trajectoires des ménages : entre intégration et désaffiliation

Les trajectoires sociospatiales des ménages se sont révélées fécondes pour comprendre les territoires étudiés et les mutations, dynamiques et processus qui les animent. Elles contribuent d'abord à rendre intelligibles les constructions/reconstructions sociales des quartiers, développées dans le paragraphe précédent, ensuite à restituer une réalité décalée par rapport aux marges portées par les représentations dominantes et, enfin, à mettre en perspective les spatialités et les temporalités de ces dynamiques. Elles participent surtout à saisir concrètement les processus d'intégration/marginalisation/stabilisation sociale des ménages. Ainsi que le montrent les exemples qui suivent, une même trajectoire peut faire apparaître tour à tour des dynamiques d'ascension, de fragilisation et de régression et, éventuellement, à nouveau d'ascension, etc. Apparaissent ainsi des dynamiques à la courbe sinusoïdale qui donnent à lire aussi les articulations entre les « trajectoires » des quartiers populaires et celles des ménages, en lien avec les transformations internes et externes de ces territoires. Les modifications de leur place dans l'espace urbain, leurs interdépendances avec la ville et les effets, directs ou indirects, des actions publiques de valorisation foncière (grands projets, patrimonialisation/« touristification », requalification, déplacements et relogements à la périphérie, etc.) ont un effet visible sur la vie des ménages. Les contraintes ou, au contraire, les opportunités induites par les politiques publiques correspondent aux moments d'inflexion des trajectoires des ménages.

Convoquer la notion d'intégration suppose nécessairement d'en définir le sens, comme nous y invite C. Rhein (2002), qui rappelle sa généalogie et en montre les dimensions plurielles, mais aussi ses limites et ses contradictions. Pour notre part, nos observations et analyses nous rapprochent de la notion d'intégration telle qu'établie par R. Castel (1991, 1994, 1995), qui invite à retracer les parcours et à « réinscrire les déficits dans des trajectoires, [à] renvoyer à des dynamiques plus larges, [à] être attentif aux points de bascule […]. Rechercher le rapport entre la situation où l'on est et celle d'où l'on vient » (Castel, 1995, p. 20).

Ainsi, nous appréhenderons l'intégration en tant que processus dans lequel sont inscrits, à la fois, les individus et leur famille, conjuguant une certaine stabilité économique, le travail restant « le grand intégrateur » (Barel, 1990), et une forte inscription relationnelle. Ce processus s'appuie sur des « réseaux de protection rapprochée procurés par le voisinage » (Castel, 1995, p. 17) ou d'autres plus larges, l'objectif pour

les ménages étant de s'écarter des « zones de vulnérabilité et de désaffiliation sociales » (Castel, 1994). L'intégration se joue également à l'échelle du quartier, à travers les stratégies déployées par les populations, pour la reconnaissance de ce territoire. Castel (1995) nous invite, à juste titre, à dépasser les approches dualistes centrées sur la notion d'exclusion pour insister sur les processus dans lesquels s'inscrivent les individus, mais aussi sur leurs résistances à la marginalisation. Ces perspectives confortent la portée heuristique des trajectoires sociospatiales afin de comprendre les bifurcations, les continuités, les fragilités et les ruptures, en les contextualisant et en les plaçant dans le jeu des contraintes, en partie lié aux politiques publiques.

Nous proposons d'appuyer notre propos sur les trajectoires d'Aïcha et d'Arezki. Si elles ne sont pas censées être représentatives des nombreux ménages interviewés, elles constituent en revanche des exemples qui déplient clairement les changements qui surviennent dans la vie des familles. Ces deux parcours sont intéressants en ce qu'ils mettent en évidence les continuités et les discontinuités des trajectoires et les facteurs qui les perturbent. Ces derniers s'avèrent récurrents dans de nombreuses trajectoires étudiées, sans être exhaustifs dans les deux exemples développés ici. Ainsi, nous ferons des croisements avec d'autres cas, pris notamment à Sant'Elia (Cagliari) et à Cartujà, dans le District Nord de Grenade, sans toutefois déployer pour eux toute la trajectoire que les intéressés ont suivie.

Encadré 3.1

Itinéraire de la famille d'Arezki, Cherarba, Ouled el Hadj, RN 61 [voir aussi Figure 3.1]

Par N. Semmoud, d'après des entretiens effectués en 1991-1992, 2009 et 2015

Arezki (43 ans au moment de l'entretien, avril 2015) est l'aîné des garçons d'une fratrie de huit enfants. Après avoir obtenu son bac en 1992, il a engagé une licence d'économie, puis abandonné (« Je savais que je n'aurais pas de boulot, beaucoup de diplômés sont au chômage ») pour être apprenti dans la boulangerie de son oncle à Cherarba. Avec l'aide de son père, en 2000, il crée sa propre boulangerie au rez-de-chaussée de la maison familiale.

Le père d'Arezki, décédé en 2004, avait 61 ans quand il a été interviewé en 1992. Originaire d'Akbou (Kabylie), de niveau scolaire primaire, il était ébéniste dans une entreprise publique avant d'être à la retraite et de créer son propre atelier. La mère, analphabète, est au foyer. Ils font partie de la deuxième génération de migrants kabyles vers Alger dont l'itinéraire résidentiel s'est effectué dans les quartiers populaires. En 1959, le couple était logé chez les parents du mari à Hussein Dey (à l'est du centre d'Alger). Le père a acheté ensuite le pas de porte d'un logement dans la cité de recasement de la Montagne (au sud-est d'Alger). En 1975, il s'est installé à Cherarba sur un lot partagé avec son frère. Il a d'abord construit le rez-de-chaussée, qui a accueilli la famille et un atelier d'ébénisterie dont les revenus ont permis de poursuivre la réalisation du premier niveau et d'engager le deuxième, qui n'a été fini par les fils que récemment. Les contraintes de la régularisation en 1986 ont conduit le père à stopper l'ébénisterie, jugée source de nuisances par l'Administration, pour louer ses locaux au gérant d'une auto-école.

La fratrie est composée de quatre garçons et quatre filles. Les filles sont mariées et installées en dehors du domicile familial. Deux d'entre elles sont médecins. L'une d'elles a installé son cabinet au rez-de-chaussée de l'immeuble familial, avec l'accord de son père. Elle y emploie sa jeune sœur. La doctoresse partage sa semaine entre Cherarba et Tizi Ouzou où réside son mari, dentiste. Ils n'ont pas d'enfants. Elle tient à son travail et son mari aussi. L'absence de loyer à payer pour le cabinet a joué dans ce choix de vie. Le couple aimerait cependant acheter une maison à Cherarba afin que chacun puisse y installer son cabinet.

Le père d'Arezki voulait que toute la famille vive dans la maison, à la différence d'autres chefs de famille qui, dès le départ, ont organisé des appartements indépendants pour chaque enfant. Arezki déplore le choix de son père qui met souvent en difficulté la fratrie car il estime que la maison-immeuble ne suffit pas à accueillir les trois ménages respectifs de ses frères, sa mère et sa sœur médecin qui a gardé sa chambre.

Au moment de l'entretien, en avril 2015, Arezki tient la boulangerie (installée en 2001), tandis que son frère, aidé du plus jeune, gère l'alimentation générale (installée en 2003), toutes deux mitoyennes du cabinet médical de la sœur médecin. Son troisième frère est fonctionnaire et, à ce titre, il a été logé vers l'est d'Alger. Arezki est marié et a trois enfants (deux garçons et une fille, au lycée et au collège). Le ménage du plus jeune des frères s'est installé au niveau supérieur pour finalement revenir dans l'appartement du premier niveau, car le logement neuf n'a pas encore de cuisine.

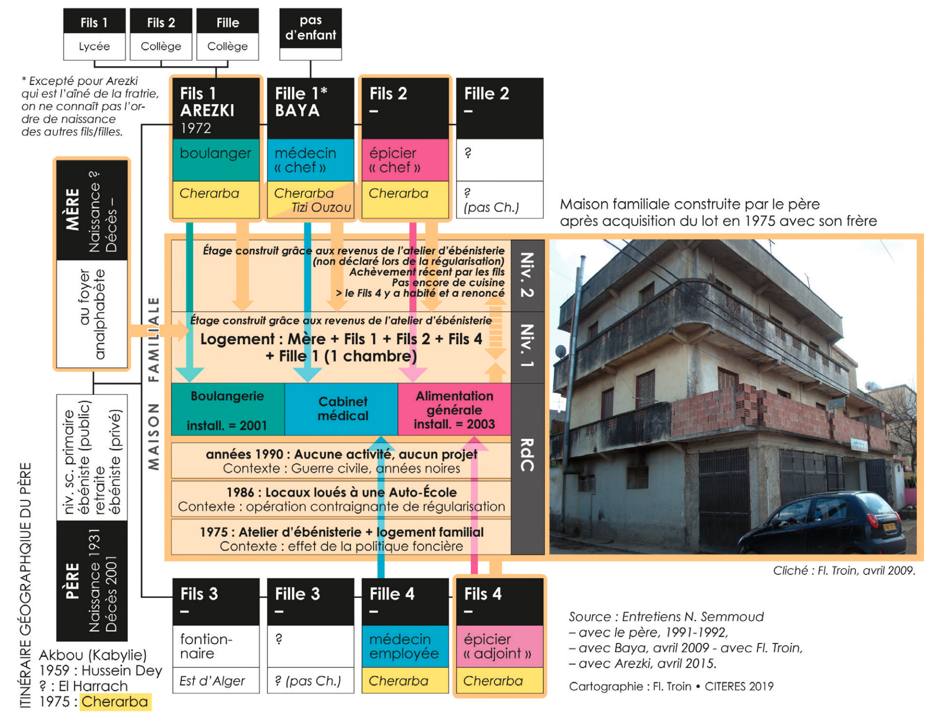
Arezki parle des opérations de régularisation en 1986 comme d'un traumatisme pour la famille : « On ne parlait que de ça… » Il explique que c'était un cap très difficile car la menace de la démolition était tangible, des maisons ayant été détruites dans le quartier. Pour être régularisé, il fallait payer à l'État l'équivalent du terrain majoré de 50 % au titre des pénalités, plus le coût de la viabilisation. C'était une fortune que ne pouvait pas mobiliser la famille. Le père et les fils se sont investis dans l'association qui revendiquait un allègement des coûts, notamment des pénalités. Les sommes en principe dues ont effectivement été réduites, mais l'acquittement de cette « dette » a rendu la famille exsangue. Après quatre années de démarches coûteuses, ils ont finalement obtenu leur acte de propriété et le permis de construire pour le rez-de-chaussée et le premier niveau, mais pas pour le second (en cours de réalisation et qu'ils ont omis de déclarer, de peur de compliquer davantage la régularisation).

Arezki relate les années 1990-2000 de guerre civile comme des années noires pour sa famille et le quartier : leurs voisins étaient des émirs1. Pour éviter de leur servir de logistique et échapper aux exactions (« Tu es avec eux ou contre eux »), une partie de la famille s'est installée chez des proches à Alger, tandis que le reste passait la nuit en dehors du quartier. Cette période a particulièrement soudé le voisinage non djihadiste, qui fonctionne telle une grande famille. Beaucoup de voisins sont partis et ont bradé leur bien ou loué leur maison. Inversement, à cette période, beaucoup de familles extérieures au quartier ont acheté des biens. Arezki, qui regrette de ne pas avoir acheté à ce moment-là, se reprend en précisant que sa famille et lui étaient alors tellement préoccupés par leur survie que tout projet d'avenir était inenvisageable. Les émirs ont également exigé de sa sœur médecin de ne prendre que des femmes en consultation, ce qui a réduit ses revenus. La location du local en rez-de-chaussée à l'auto-école servait, à cette époque, à faire vivre l'ensemble de la famille.

Selon Arezki, depuis le début 2000, le quartier a changé ; il compte désormais beaucoup de nouveaux arrivants, plus riches, qui démolissent les anciennes maisons pour construire des immeubles qu'ils louent en partie, ou des villas cossues. Par ailleurs, les enfants aujourd'hui sont plus instruits que leurs parents. Arezki continue à agir avec ses frères dans l'association du quartier Ouled El Hadj pour l'entretien de la voirie et le ramassage des déchets.

1 Ainsi se qualifiaient les chefs des groupes armés.

Figure 3.1 Itinéraire de la famille d'Arezki (Cherarba) et occupation de la maison familiale



D'après N. Semmoud, entretiens avec le père (1991-1992), avec Baya (avril 2009) et avec Arezki (avril 2015). Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2019.

Encadré 3.2

Trajectoire d'Aïcha, bidonville Sahrawa à Témara (périphérie ouest de Rabat)

Par H. Essahel, d'après un entretien effectué en 2003 dans le cadre de sa thèse, et actualisé par la suite

Née en 1962, Aïcha est originaire de Skhirat (sud-ouest de Rabat) et a grandi au Douar El Hjar, un quartier populaire de la ville. La plus jeune d'une fratrie de sept enfants, elle est issue d'une famille modeste. Son père, ouvrier, a longtemps travaillé dans une usine qui produisait du fer et de l'acier à Skhirat, tandis que sa mère s'occupait d'élever les enfants. Lorsqu'Aïcha a perdu sa mère à 5 ans, son père s'est remarié quelques mois plus tard avec une jeune femme dont il a eu deux autres enfants. Aïcha et ses frères ont donc été élevés par leur grande sœur. Non scolarisée, Aïcha a suivi de temps à autre un enseignement religieux dans la mosquée du quartier, mais a très vite abandonné car le fiqh lui faisait faire le ménage dans la mosquée.

Adolescente rebelle et difficile, elle traînait dans le centre de la ville de Témara (sud-ouest de

Rabat) avec de jeunes garçons. Pour éviter tout déshonneur à la famille, ses frères ont décidé de la marier à H'med dont elle était enceinte. Elle avait tout juste 20 ans (1982). H'med n'avait guère le choix car il risquait la prison s'il ne l'épousait pas. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années, désœuvré, sans travail et sans aucune qualification professionnelle, issu d'une famille pauvre habitant le Douar Sahrawa, un grand bidonville proche du centre de la ville de Témara.

Sa belle-famille ne l'a pas acceptée, la considérant comme une mauvaise fille. Néanmoins, elle n'a pas eu d'autre choix que de lui faire une place dans la baraque. Elle partage alors avec sa belle-famille un espace d'à peine 30 m². Pour que le couple puisse avoir un peu d'intimité, sa belle-mère lui attribue une petite pièce d'à peine 4 m². La promiscuité est grande et Aïcha a du mal à s'adapter à cette nouvelle vie. De virulentes disputes éclatent régulièrement entre Aïcha et sa belle-famille, à propos des corvées ménagères et de la contribution financière du couple au pot commun.

Deux années plus tard, la situation s'étant aggravée, ils décident d'un commun accord de séparer les dépenses du jeune ménage de celles du reste de la famille, mais également l'espace réservé au couple. La porte qui donnait sur l'espace familial est murée et une ouverture est créée directement sur la rue. Cette porte est ouverte toute la journée pour laisser entrer la lumière du jour. Seul un voilage permet de rendre l'espace plus intime. Aïcha improvise un coin cuisine : un petit plan de travail en béton accueille un peu de vaisselle et des seaux pour chercher l'eau à la fontaine ou pour se rendre au hammam. De simples nattes sont disposées à même le sol et quelques coussins courent le long des murs, le tout encadrant une table basse ronde en bois. Ce mobilier plus que sommaire et deux valises dans lesquelles elle entrepose les vêtements constituent les seuls biens dont la famille dispose.

Aïcha et sa petite famille vivent ainsi cloîtrées dans 4 m² pendant deux ans. Le quotidien est difficile et la promiscuité grande avec l'arrivée du petit. Lorsqu'elle ne travaille pas, Aïcha passe le plus clair de son temps à l'extérieur, à rendre visite à des amis, à sa famille, etc., qui habitent dans de « vrais logements ». Elle fuit son quotidien, et son logement, surtout lorsqu'il fait chaud. Elle n'hésite pas à demander l'aumône auprès de familles qu'elle connaît bien, lors du Ramadan ou des fêtes religieuses.

Elle a 24 ans (1986) lorsqu'arrivent les deux autres enfants, des jumeaux. La promiscuité est tellement importante que le mari d'Aïcha demande à sa mère – avec qui les relations se sont apaisées entre-temps – 2 m² supplémentaires pour agrandir la baraque. La belle-mère leur vend cette surface au coût du marché, alors que les prix ont flambé dans le bidonville, sous l'effet des annonces de projets de recasement. L'agrandissement de la baraque lui coûte 2 000 dirhams, soit l'équivalent de près de quatre mois de salaire. Travaillant comme journalier dans le bâtiment, H'med met plus d'une année et demie à rembourser sa dette. Aïcha y contribue aussi car, dès le milieu des années 1980, elle est ouvrière dans une usine de conditionnement de fruits et légumes pour l'exportation vers l'étranger. Elle travaille pendant neuf ans au conditionnement des haricots. Ce travail la conduit à se socialiser davantage dans le quartier auprès des femmes et à pouvoir participer à l'*korrâ*, un système de tontine, qui lui permet progressivement d'équiper son logement (téléviseur neuf, réfrigérateur, tissus pour couvrir les banquettes, etc.).

En 1987, l'opération « Massira II » est initiée par la Préfecture pour résorber une partie des bidonvilles de Témara. Cette opération prévoit notamment des lots économiques de 65 m² destinés à l'autoconstruction, d'un coût de de 15 000 dirhams. Un acompte du tiers de la somme est demandé aux bidonvillois souhaitant en bénéficier. Aïcha et son mari ne peuvent pas se positionner, car le montant s'avère hors de leur portée. Comment trouver l'argent nécessaire pour accéder à ce type de bien, lorsque les capacités financières sont limitées ?

Aïcha et sa famille vivent ainsi pendant une dizaine d'années au rythme des élections municipales, avec à chaque fois l'espoir d'être relogées un jour. À partir de 1997-1998, elle contracte quelques emprunts, pour des montants variés, auprès d'associations de microcrédit comme El Amana et Zagoura, présentes dans le paysage bidonvillois. Contrairement aux banques, ces associations de microcrédit sont beaucoup plus souples

et accompagnent les habitants porteurs de projets. Aïcha se débrouille toujours pour honorer ses dettes, en faisant de la couture, en confectionnant des gâteaux, en vendant des sandwichs, etc.

Son objectif est de se constituer un petit capital pour avancer l'argent nécessaire à l'achat d'un logement, si une opération de recasement se présentait de nouveau car des rumeurs à ce propos courent régulièrement dans le quartier. Cependant, cet argent lui sert en 1999 à payer un visa de travail à son aîné (17 ans) pour rejoindre l'un de ses frères qui a émigré, dans les années 1980, à Padoue (Italie). Ce visa lui coûtera 30 000 dirhams. Elle imagine cette migration avec un « retour sur investissement ». En effet, elle pense que son fils pourra ainsi travailler et les soutenir en leur envoyant de l'argent. Peine perdue : une fois arrivé en Italie, son aîné préfère s'amuser et provoque de nombreux ennuis à la famille sur place. Il est emprisonné pendant quelques années pour vol à l'étalage, conduite en état d'ivresse, etc. À sa sortie, il commence à travailler dans l'hôtellerie, huit mois dans l'année, et envoie, de temps à autre, un peu d'argent à ses parents. Les espoirs d'Aïcha sont anéantis lorsqu'il souhaite se marier.

L'un des jumeaux, résidant encore avec ses parents, contribue aux dépenses du foyer, en travaillant dans un four à pain du quartier et en réparant à ses heures perdues des mobylettes usagées. Quant à l'autre jumeau, il a de mauvaises fréquentations et ne parvient pas à garder un emploi. Bien souvent, Aïcha doit subvenir à ses besoins, en lui achetant quelques paquets de cigarettes et en lui donnant un peu d'argent de poche. Le quotidien est difficile et l'argent manque. En outre, l'état de santé du couple n'est pas bon. En plus d'avoir perdu la moitié de sa dentition, Aïcha souffre d'une pathologie thyroïdienne qui lui cause de nombreux désagréments. Elle doit se faire opérer, mais, par manque d'argent, elle retarde le moment de son hospitalisation. Quant à son mari, il est diabétique avec souvent de graves complications. Il souffre d'une rétinopathie diabétique qui conduit à terme à la perte définitive de la vision. Son état de santé nécessite des contrôles réguliers et un traitement coûteux qu'ils peinent à financer. Tous deux sont contraints de ralentir leur activité professionnelle, même si celle-ci n'était pas régulière. Les associations religieuses caritatives, nombreuses dans le quartier, leur viennent en aide en achetant les médicaments, tout comme des familles bienfaitrices (*el mohcinates*), faisant partie de leurs connaissances, qui honorent les frais des consultations.

En 2005, le quartier est enfin concerné par un projet de relogement dans le cadre du programme « Villes sans bidonvilles ». Aïcha conteste le recensement qui est effectué dans le cadre de cette opération, lequel constitue le document sur lequel les promoteurs/opérateurs du projet s'appuient pour déterminer les ayants droit. En effet, le projet prévoit un logement par baraque et non pas par ménage, faisant en sorte qu'Aïcha devra partager un appartement avec sa belle-famille ! Pour Aïcha, il ne saurait en être question…

Après de nombreuses réclamations et négociations auprès de l'opérateur du projet, mais également auprès des autorités locales, Aïcha parvient à se faire inscrire sur la liste des bénéficiaires en 2007. Elle dépose un dossier pour un appartement de type 3 à la cité Anassr, située à une dizaine de kilomètres au sud-est de Témara. Mais les banques estiment qu'Aïcha et son mari sont trop âgés et malades et elles refusent de leur accorder un prêt de longue durée (25 ans). C'est donc l'un de leurs fils qui contractera le crédit. Le montage financier est falsifié, car les mensualités sont calculées sur un emploi quasi fictif (les fiches de paye ne correspondent pas à la réalité de l'emploi et au salaire réel). Quand bien même les mensualités s'avèrent trop élevées, ils n'ont pas le choix. De nombreuses familles sont dans le même cas qu'eux.

Arrivées à la cité de relogement fin 2007, Aïcha et sa famille déchantent. Le logement n'est pas conforme à leurs aspirations, les factures d'eau et d'électricité tombent et les mensualités aussi. Tout s'enchaîne. Bien que malades, ils sont obligés de travailler à nouveau pour honorer leurs dettes. Le fils aussi multiplie les petits boulots pour payer les traites. Aïcha se sent trahie par un système qui l'a contrainte à s'appauvrir davantage. Finalement, en 2010, elle vend l'appartement et s'installe avec sa famille dans une baraque inoccupée d'un petit bidonville de Skhirat, non encore concerné par les opérations de relogement.

Les discontinuités qui scandent les trajectoires d'Aïcha et d'Arezki ainsi que celles de leurs familles respectives s'expliquent à la fois par les effets des politiques publiques et par les « accidents » familiaux, fréquents dans les milieux populaires ; en revanche, les continuités correspondent à des périodes de stabilité dans le travail qui garantissent des revenus réguliers et, dans certaines conditions, à la réussite sociale des enfants. Il n'y a pas de hiérarchie entre ces différents facteurs qui revêtiront une plus ou moins grande importance selon les individus et le contexte dans lequel ils vivent.

L'inflexion la plus importante dans la trajectoire d'Aïcha correspond à son relogement dans le cadre de la politique « Villes sans bidonvilles » menée au Maroc. Les effets de cette politique, qui seront développés dans la section suivante, corroborent d'autres travaux sur la question (Le Tellier et Iraki, 2009 ; Essahel, 2011 ; Signoles, 2014, etc.). À l'instar des douars de Silamine et de J'did[9], le bidonville Sahrawa où réside Aïcha occupe un emplacement central dans la ville de Témara et a, de ce fait, généré un véritable marché foncier spéculatif dès l'annonce d'une opération de déguerpissement. Le marché de la baraque n'échappe pas à la spéculation, ainsi que l'ont montré de nombreux travaux sur le Maroc (Ameur, 1998 ; Arrif, 1991 ; Navez-Bouchanine, 2003 ; Hauw, 2004). Les prix flambent dès les premières rumeurs sur la perspective d'une opération urbaine, les baraques attirant ceux qui ont compris que, pour être logés, il fallait passer par le bidonville.

Cette trajectoire confirme aussi que les effets de politiques de ce type peuvent être totalement en contradiction avec leurs objectifs. En tout cas, leurs promesses accaparent totalement l'esprit et les stratégies des familles qui mettent toute leur énergie à thésauriser, afin d'assumer l'apport personnel exigé pour prétendre à un appartement. Ce cas éclaire aussi sur les tactiques et ruses des faibles (De Certeau, 2003) pour obtenir un logement décent. Ces efforts se soldent, cependant, du moins dans les cas comme celui d'Aïcha, par un relogement qui fragilise davantage la famille et la conduit à revenir vers le bidonville, avec tout ce que suppose cet échec comme sentiment de régression. Par ailleurs, dans les relogements, les attributions imposent souvent des cohabitations familiales conflictuelles qui peuvent s'avérer plus dramatiques que de rester en bidonville.

Nous verrons dans la section suivante, et de façon plus développée, que les déplacements forcés ou « négociés » des populations dans le cadre, par exemple, d'opérations de « débidonvillisation », de requalification de centres anciens (patrimonialisation et mise en tourisme) ou de régularisation/restructuration de quartiers non réglementaires affectent les rapports sociaux que les habitants tissent entre eux et avec leur environnement institutionnel. Le caractère plus ou moins autoritaire de ces opérations produit en effet des fractures et des reclassements symboliques, souvent décisifs, en termes de fabrication des sociabilités. Dans les villes du Sud, ces déplacements massifs vers la périphérie, vécus comme un arrachement, ont des effets sociaux de grande ampleur, comme l'éloignement des populations des bassins d'emploi et de la centralité

---

[9] Rappelons que cette concentration de bidonvilles correspond au développement des activités agricoles et industrielles à Témara, dans les années 1960. La ligne de chemin de fer favorisera aussi l'installation en bidonvilles de ceux qui travaillent à Rabat. Des lotissements construits en nombre, dans les années 1970, encerclent alors les douars J'did, Sahrawa et Silamine qui font figure aujourd'hui d'espaces de pauvreté en plein cœur de Témara, dans un emplacement stratégique, à haute valeur foncière.

– ce que nous avons déjà souligné. Mais ils contribuent aussi à fragiliser les budgets familiaux par les coûts de l'accession à la propriété et de l'installation ; l'accès plus onéreux à des services urbains privatisés et au transport collectif ; la déstructuration de l'organisation sociale et le sentiment de déracinement et de bannissement (Zaki, 2005 ; Safar Zitoun, 2009 ; Safar Zitoun et Hafiane, 2012 ; Le Tellier et Iraki, 2009 ; Harroud, 2017).

Les opérations de régularisation de l'habitat non réglementaire menées dans les années 1980 en Algérie fragilisent tout autant les populations, généralement modestes, de ces territoires, ainsi que le montre le cas d'Arezki. Les coûts de la régularisation (pénalités, taxes, travaux de mise en conformité, honoraires de l'architecte, etc.) grèvent de façon importante le revenu des ménages concernés qui, finalement, ne régularisent pas totalement leur bâti. Ici, si le père d'Arezki a été contraint de fermer son ébénisterie, principale source de revenus de la famille, c'est parce qu'elle a été considérée comme génératrice de nuisances sonores par l'Administration[10] chargée des opérations de régularisation. Celles-ci se sont avérées autoritaires, ségrégatives et injustes (Semmoud, 2001). Les taux de légalisation de l'habitat non réglementaire produit par des ménages aisés de l'Ouest d'Alger ont en effet été sensiblement plus élevés qu'à Cherarba, leurs chefs de ménage ayant mobilisé toutes leurs relations avec les institutions pour contourner les procédures. Toujours est-il que, à la suite des opérations de régularisation successives (1986, 2005), on constate aujourd'hui en Algérie une illégalité à géométrie variable : des ménages possèdent un titre de propriété, mais ne sont pas en règle du point de vue du permis de construire, d'autres sont dans une situation inverse et d'autres encore ont seulement un titre d'occupation qui ne leur permet ni transaction ni transmission de leur bien à leurs héritiers. Dans tous les cas documentés au Maghreb – mais le constat est pratiquement le même en Italie (voir chapitre 5) –, la régularisation n'a pas changé les choses du point de vue du regard stigmatisant dont font l'objet les populations de l'habitat non réglementaire modeste.

À l'instar d'autres trajectoires repérées, celles d'Aïcha et d'Arezki témoignent aussi du fait que les pouvoirs publics ne prennent pas en considération les effets des politiques urbaines sur l'organisation sociale : c'est une sorte d'« angle mort ». Cependant, s'il est vrai que la plupart des élus locaux sont sensibles à la demande sociale et s'efforcent de l'identifier, les limites de leurs moyens, l'absence de pratique participative et, surtout, les représentations dominantes freinent considérablement leur action. H. Lefebvre (2000) avait déjà analysé ce rapport des acteurs à l'organisation sociale en mobilisant une terminologie variée : *champ aveugle*, *non-voir* et *non-savoir*, pour rendre compte d'une attitude des décideurs qui pouvait osciller entre le refus de voir et de savoir, d'un côté, et la méconnaissance et l'absence de discernement et de clairvoyance, de l'autre.

Le contexte politique peut également interférer directement sur les trajectoires. En Algérie, la guerre civile, perçue à travers le vécu d'Arezki, a mis en *stand-by* à la fois le quartier et les populations qui, en général, étaient otages du Groupe islamique

[10] Les dossiers étaient instruits par la Direction de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat (DUCH) à l'échelle de la *wilaya*.

armé (GIA)[11]. Beaucoup de ménages ont vendu leur maison ou se sont installés ailleurs chez leurs proches, pour fuir le quartier, au moins un temps. Également préoccupées par leur sécurité, de nombreuses familles avaient stoppé leurs activités, au prix de leur paupérisation. Dans un autre contexte politique, à Témara, nombreux sont les jeunes bidonvillois à avoir mis leurs espoirs dans le Parti Justice et Développement (PJD)[12] et à s'être mobilisés pour (ou dans) ce parti, espérant que celui-ci porterait leurs attentes en matière de logement[13].

Les politiques urbaines en direction des quartiers populaires, au Sud comme au Nord, perturbent, voire effacent la diversité sociale existante, et semblent opérer une sorte de tri, en permettant aux groupes sociaux dont les trajectoires sont stabilisées, voire ascensionnelles, d'accéder à la propriété ou de régulariser leur habitat, tandis que les populations les plus fragiles sont déplacées, mises à mal et, dans tous les cas, placées dans des dynamiques de régression. En France, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain dans les grands ensembles et sous couvert de mixité sociale, ces groupes fragiles sont en partie déplacés vers un parc-logement plus éloigné des centralités et des services (Bonetti, 2004).

L'accès à la propriété est désormais l'option politique privilégiée[14]. Pourtant, ainsi que l'illustre le cas d'Aïcha et les travaux d'A. Perraudin (2016) sur l'Espagne, cette injonction à la propriété peut fragiliser les ménages, *a fortiori* dans un contexte de crise. Les immigrés marocains en Espagne[15], dont un certain nombre ont pu accéder à la propriété dans les années 1990, ont ainsi souvent perdu leur bien, saisi par les banques, et ont été contraints de s'installer dans des quartiers populaires, comme Cartujà au District Nord à Grenade, qui accueille aujourd'hui des ménages socialement déclassés avec la crise. Toujours en Espagne, cette crise a généré, y compris dans le parc locatif, des déplacements vers les villes et les quartiers où les coûts de location sont les moins élevés. Ainsi, des ménages « déclassés » viennent-ils peupler les quartiers populaires, y reconfigurant sans doute les relations sociales. L'ironie de l'histoire, si l'on peut dire, est que ces quartiers d'ensembles collectifs, au District Nord de Grenade ou à Sant'Elia à Cagliari, avaient accueillis dans les années 1970 des populations qui sortaient des taudis pour accéder à des logements décents.

Toutefois, l'arrivée dans les quartiers populaires de couches moyennes peut, pour sa part, ouvrir des perspectives d'emploi (garde des enfants, ménage, cuisine, bricolage, jardinage, surveillance, etc.) et booster les activités, tandis qu'elle augmente les coûts de location et de l'immobilier, mais aussi les prix pratiqués dans les commerces quotidiens. Elle a un effet valorisant sur l'image du quartier, surtout quand les nouveaux arrivants jouent le jeu en respectant les anciens habitants. En revanche, le relogement des ménages provenant de l'habitat précaire est perçu par les résidents

[11] Organisation terroriste à l'origine de la guerre civile en Algérie.

[12] Le PJD est une émanation des Frères musulmans, d'idéologie islamiste. Son secrétaire général a occupé la fonction de Premier ministre après les élections législatives de 2011. C'est un membre du même parti qui occupe cette fonction actuellement.

[13] Entretien avec une famille à Témara (H. Essahel et N. Semmoud), septembre 2015.

[14] Par exemple, pour le cas algérien, M. Safar Zitoun et A. Hafiane (2012) montrent combien toute la politique de l'habitat algérienne initiée depuis 1998 est construite autour du principe de l'accès à la propriété.

[15] Témoignages recueillis par A. Capote, dans le cadre du programme ANR Marges.

d'origine comme dégradant l'image du quartier. En tout cas, ce nouveau peuplement reflète à leurs yeux les représentations des décideurs qui relogent des populations stigmatisées dans un lieu portant déjà des stigmates. Les habitants ont alors le sentiment que leurs efforts pour changer l'image du quartier sont contrariés par ces politiques de peuplement. Soulignons que la mobilité sociale de l'ancienne population – où des ménages peuvent être en ascension ou en situation de stabilité sociale, pendant que d'autres stagnent – se combine à celle des nouveaux arrivants qui soit appartiennent à des couches moyennes attirées par les prix relativement modérés du foncier et de l'immobilier, soit sont des relogés provenant de quartiers précaires. Ainsi, les trajectoires des quartiers semblent s'aligner sur celles de leurs populations.

On assiste dans tous les cas à une forme de recomposition particulière du quartier populaire ancien, qui s'écarte de la figure où s'articulaient identité sociale, ancrage local et rapport politique (comme l'étaient les quartiers ouvriers au Sud comme au Nord). Le quartier n'en constitue pas moins, sous une autre forme, un territoire support de pratiques collectives, de mémoires et d'identités. Il y a donc une certaine pérennité de la structure du quartier populaire, malgré les transformations et marginalisations dont il a pu faire l'objet au fil du temps. Sa consistance sociale et son épaisseur historique constituent des résistances aux transformations urbaines, du moins à celles qui n'ont pas le caractère radical des rénovations ou des « débidonvillisations ».

L'insertion économique par le travail ou par des activités, quand bien même informelles, est fondamentale pour expliquer la stabilité sociale des ménages, quand elle a lieu. Pour Aïcha, le statut de salarié pour chaque membre de son couple (elle en usine de conditionnement et son mari dans le bâtiment) leur a permis de subvenir aux besoins de la famille, d'améliorer leur logement et de stimuler sa pluriactivité (couture, gâteaux, sandwichs, etc.). C'est un moment clé où se joue leur sortie de la vulnérabilité : le couple travaille, paye ses dettes, thésaurise et améliore son quotidien. Mais les problèmes de santé interrompent cette dynamique, ce qui est fréquent dans les milieux populaires. La trajectoire d'Aïcha raconte trois générations de bidonvillois urbains pour lesquelles l'insertion par le travail salarié et stable permettait au mieux d'exprimer cette première étape d'ascension par l'acquisition de mètres carrés supplémentaires en bidonville, mais rarement par l'acquisition d'un logement. L'insertion économique n'induit pas forcément l'acquisition d'un logement décent, mais lorsque cette possibilité est permise par les politiques publiques, les conditions imposées fragilisent économiquement les ménages. Aussi bien dans le cas d'Aïcha que dans celui d'Arezki, il n'en reste pas moins que les activités informelles ont permis une certaine ascension sociale. Le père d'Arezki, en installant l'ébénisterie, a permis aux enfants de faire des études, ce que reproduit Arezki pour ses propres enfants.

Les immigrés marocains en Espagne ont pour leur part toujours pratiqué la pluriactivité, notamment en ajoutant le commerce de biens divers entre les deux pays, même lorsqu'ils avaient des emplois salariés. En plus du fait que la crise les a mis au chômage, ils ont été contraints à des règles plus dures en matière de déplacements à l'étranger. S'ils dépassent quinze jours de séjour au Maroc, ils perdent leurs indemnités de chômage et peuvent être dans l'obligation de rembourser celles touchées antérieurement. Ces contraintes réduisent considérablement leurs revenus et les obligent à opérer

des arbitrages difficiles, comme celui de vendre leur logement et de déménager dans des quartiers plus économiques, mais fortement stigmatisés.

La mobilité sociale peut se réaliser par les enfants comme ne pas le faire par leur biais. Le père d'Arezki a donné à tous ses enfants à la fois la possibilité d'étudier et d'installer des activités dans l'immeuble familial (cabinet médical pour la sœur d'Arezki et boulangerie pour lui-même). À l'inverse, la marginalité de l'un des fils d'Aïcha a contribué à la précariser. D'autres cas, au Sud comme au Nord, mettent en évidence la déscolarisation fréquente ou l'interruption des études à cause des difficultés scolaires conjuguées à la nécessité de subvenir aux besoins des siens. Cependant, lorsqu'il y a réussite scolaire, les familles sont fières et ressentent une valorisation symbolique aux yeux du voisinage (un facteur de distinction), même si c'est un manque à gagner pour elles en termes de revenus.

Les problèmes de santé, fréquents dans les milieux populaires, ou les accidents de la vie, tels que le décès d'un proche, ou encore la délinquance d'un membre de la famille constituent des moments de rupture dans les trajectoires. La fragilité et l'instabilité de celles-ci pour les ménages de milieux populaires constituent des conditions qui accroissent les risques. Les problèmes de santé s'avèrent être, à la fois, un révélateur significatif des inégalités sociales et spatiales et un de leurs vecteurs. La protection sociale se fait par le biais des solidarités du voisinage, mais aussi par la charité religieuse au sein du quartier.

Le contexte de crise de nombreux pays, conjugué aux dynamiques urbaines engagées par les métropoles, exerce, probablement, des effets sur ces trajectoires sociospatiales qui, dans leurs séquences récentes, semblent généralement refléter des efforts plus laborieux des individus, nécessiter des temporalités plus longues et profiter d'opportunités plus rares pour répondre à leurs aspirations. Les séquences récentes de ces trajectoires témoignent de fait davantage de régressions ou de difficultés à stabiliser sa situation sociale que d'ascension sociale. En somme, on assiste au cours de la dernière décennie à une nette fragilisation des trajectoires sociospatiales dans les quartiers populaires.

Le quartier, un territoire-ressource

Un constat revient dans nos études et corrobore de nombreux travaux effectués dans d'autres contextes : le quartier populaire constitue un *territoire-ressource* pour l'intégration sociale et spatiale des populations. Les travaux sur les « Roms migrants », notamment ceux d'O. Legros et M. Olivera (2014), mettent bien en évidence comment les pratiques et stratégies de ces populations s'appuient sur les ressources locales de territoires populaires et, en particulier, sur leurs dimensions spatiales et sociales. L'ancrage territorial représente en effet une dimension essentielle de l'affiliation des classes populaires et peut à ce titre constituer une ressource, analysée comme un *capital d'autochtonie* par J.-N. Retière (2003). Par ailleurs, nous inscrivant dans la continuité des travaux de D. Merklen (2009), nous avons envisagé le *territoire-ressource* selon trois niveaux interdépendants, lesquels concernent respectivement les constructions sociales et idéelles, les pratiques et actions concrètes des populations pour changer

l'image de leur quartier et, enfin, les représentations et les pratiques produisant dans certaines conditions des ressources matérielles et, notamment, économiques.

Premier niveau du territoire-ressource

L'exploration des dimensions sociales et idéelles conduit nécessairement aux constructions identitaires à l'œuvre au sein des quartiers étudiés, en lien avec l'évolution des contenus sociaux, lesquels, malgré la diversité des trajectoires des ménages, font émerger une communauté de voisinage. Les identités et les sociabilités étant développées dans la section suivante [2] du même chapitre, nous traiterons ici essentiellement des formes de solidarité.

Le discours des habitants reflète généralement un très fort attachement au quartier. L'illustration la plus significative, parmi tous les terrains que nous avons explorés, est celle de Sant'Elia à Cagliari. Une grande part de la population y est ancrée depuis quasiment sa création[16] : « Nous sommes hantés par le quartier, c'est notre oxygène. » L'attachement et l'identification au lieu sont tellement forts que les individus sont mal à l'aise en dehors du quartier, perçu comme un refuge – « Je me sens protégé dans le quartier » –, contrairement à l'extérieur, vécu comme un autre monde, hostile et menaçant. Entre les deux, le contraste qui confronte des *habitus* différents est violent, difficile à gérer : « Ils savent d'où tu viens. Ils te regardent d'un mauvais œil. Donc je ne vais jamais seul dans le centre, toujours avec mes potes. » La sédentarisation de la population contribue à sédimenter les sociabilités et les formes de socialisation : à Sant'Elia, le Parti communiste, encore présent, participe de cette identité (la section Gramsci de Sant'Elia a ainsi été retenue une année pour organiser la Fête de l'édition régionale de l'Unità dans le quartier).

Quel que soit le quartier étudié, le sentiment de former une grande famille est présent dans les discours et nombreux, au sein de la population, sont ceux qui souhaitent y rester du fait des sociabilités qui s'y déploient et des interconnaissances et sollicitudes qu'elles supposent : « Notre porte est toujours ouverte […]. Si un jour on ne te voit pas, le lendemain on te demande si tu étais malade » (Miti, membre de l'association Sant'Elia Viva). De l'autre côté de la Méditerranée, un jeune chômeur de Douar Hicher (Tunis) témoigne avec quasiment les mêmes mots : « Restez chez vous une semaine, […] vous verrez le nombre de gens qui viendront vous voir… "Vous êtes malade ? Ça va ?" Vous allez voir que les gens s'intéressent à vous » (Ben Amor, 2015, p. 32). Cette cohésion ne signifie nullement que les conflits sont absents : « Nous sommes une grande famille. On reste attachés malgré les disputes » (Arezki, Cherarba). Mais ces disputes peuvent dégénérer en conflits, dont les issues sont parfois dramatiques, comme dans le quartier Cartujà du District Nord de Grenade, où le voisinage parfois problématique entre les immigrés marocains et les Tsiganes peut conduire à une violence meurtrière (un jeune Marocain tué au couteau en 2014).

Au bout du compte, certaines valeurs locales peuvent rester prégnantes et créer un sentiment de domination de l'individu par le quartier, avec ses accents et coutumes.

[16] Les extraits d'entretiens d'habitants de Sant'Elia, figurant ci-après, sont repris des enquêtes effectuées par M. Memoli en 2015-2016, dans le cadre du programme ANR Marges.

Les femmes, en particulier, soulignent le machisme ambiant et les inégalités dans les rapports hommes/femmes. Que ce soit au Nord ou au Sud, elles sont les plus enclines à sortir du quartier pour aller au centre :

> *Je sors parfois quand j'étouffe, je vais à La Manouba*[17] *pour boire un café, ou bien je descends en ville, sur l'avenue [Bourguiba, à Tunis], puis je traverse les souks, je bois un café. Jeune fille au chômage, 29 ans, Douar Hicher. (Ben Amor, 2015, p. 37)*

Assumant généralement le dur rôle de gestion du ménage au quotidien (maigre budget, lourdes tâches domestiques, nombreux enfants et, parfois, alcoolisme et/ou violence du mari, etc.), les femmes sont souvent nerveuses et résignées, entre silence et crises de colère envers les enfants ou les voisines. Le poids du contrôle social au sein du quartier, souligné fortement par les femmes mais aussi par de nombreuses personnes, reflète aussi un désir d'individuation, processus dans lequel l'individu, pour se construire, a besoin de supports collectifs. Ainsi, comme le souligne D. Merklen (2009), des liens forts se tissent entre individuation et interdépendance collective, suscitant des arbitrages constants chez les individus.

Les solidarités sont particulièrement visibles lorsque le quartier doit faire face à une « adversité ». La cohésion se renforce, avec plus ou moins de bonheur, dès qu'il y a nécessité d'action collective, autant pour la protestation ou la revendication (régularisations problématiques des quartiers non réglementaires, « lutte des places » dans les opérations de réhabilitation de la vieille ville du Caire ou du Raval à Barcelone, mobilisations contre les expulsions à Sant'Elia, etc.) que pour engager des travaux collectifs (nettoiement, ravalement des façades, installation d'une conduite pour l'assainissement, etc.). Ces solidarités sont souvent en tension, puisque beaucoup, craignant des représailles, préfèrent individualiser les démarches ou s'en désintéressent.

Les solidarités de voisinage se manifestent également à travers des formes d'entraide collective lors d'événements familiaux, tels que l'organisation d'un mariage ou d'un enterrement, ou encore à l'occasion de travaux de construction (*touiza*[18] au Maghreb) ou autres. Le système des tontines ou des « banques populaires » reste une pratique courante dans les quartiers étudiés. Il y a enfin les solidarités de « protection sociale » en direction des familles les plus fragiles, relayées souvent par des canaux religieux (associations caritatives des mosquées dans les pays du Maghreb ou celles des églises dans ceux du Nord). Dans le quartier, des personnes-ressources appartenant à des institutions ayant une grande importance sociale et/ou disposant de pouvoirs plus ou moins étendus – secteur hospitalier, justice, administrations locales, élus, notables, religieux, etc. – sont les pièces maîtresses de réseaux qui jouent un rôle essentiel dans ces systèmes de solidarité, même si certaines font payer leur service. Si ces solidarités remplissent dans une certaine mesure une fonction de régulation sociale, il n'en

[17] Commune située à l'Ouest de Tunis, constituant la centralité la plus proche de Douar Hicher.

[18] La *touiza* est une pratique de solidarité traditionnelle caractérisée par le principe d'entraide pour la réalisation, par exemple, de la dalle en béton d'une construction, qui nécessite la mobilisation des voisins et se termine par un repas.

demeure pas moins qu'elles sont aussi à l'origine de hiérarchisations et de rapports de domination au sein du quartier.

Quoi qu'il en soit, les sociabilités, les solidarités et les valeurs idéalisées au sein des quartiers populaires marginalisés ont un rôle identificatoire, mais aussi compensatoire par rapport à la dureté du quotidien. Nous considérons que ces caractéristiques agissent sur plusieurs dimensions ; elles sont opérantes pour la valorisation de soi et dans l'identification au quartier ; elles octroient au quartier sa valeur sociale et sa cohésion ; et elles participent aussi à la constitution du capital social du quartier. La solidarité réelle ou symbolique occupe une place essentielle dans le système des normes collectives et contribue à un sentiment de sécurisation (« Je ne crèverai jamais de faim dans le quartier »).

Plusieurs indices semblent montrer qu'il existe une relation forte entre les solidarités de proximité et celles institutionnalisées. Lorsque les secondes se renforcent, elles donnent à l'individu la possibilité de se libérer des liens contraignants des structures locales. Comme le rappelle D. Merklen (2009, p. 22), « la proximité était un poids dont les modernes classes moyennes ont voulu se débarrasser à partir du moment où elles ont vu leur horizon collectif se dégager par des possibilités de promotion sociale ». La crise et la diminution du travail salarié, dès lors qu'elles sont devenues des réalités structurelles, ont réduit les formes institutionnelles de protection sociale liées au salariat, de telle sorte que les classes populaires n'ont plus eu d'autre choix que de développer les solidarités de proximité dans le quartier. Ainsi, si nous admettons, en suivant Castel (1994, p. 13), que la désaffiliation serait l'aboutissement d'un double processus de décrochage par rapport au travail et à l'insertion relationnelle, nous pouvons alors considérer que ces solidarités de proximité et les sociabilités qu'elles génèrent contribuent à maintenir l'individu et les ménages dans un réseau relationnel et à éviter l'isolement.

Deuxième niveau du territoire-ressource

Il renvoie aux pratiques et aux actions des populations dans leur « combat » quotidien pour vivre dignement et affirmer leur urbanité. Conséquence de la stigmatisation – qui est évoquée de manière récurrente par les habitants comme une plaie ouverte et une violence symbolique considérable –, nombre de ces habitants insistent sur les manques et les carences du quartier. Ils focalisent leurs ressentiments sur la médiocrité des services, spécialement les transports, et les équipements manquants, l'état délabré du bâti et des espaces publics, la voirie défoncée, la boue et la poussière, la vétusté du réseau d'assainissement, les déchets qui s'amoncellent, etc. En comparant souvent aux autres quartiers, ils soulignent les injustices de traitement qui leur sont faites et l'absence de volonté politique à combler les écarts :

> *C'est un peu à cause des gens et un peu […] à cause des cadres qui dirigent l'État […]. Ils nous marginalisent en comparaison avec les quartiers chics […]. Nous nous sentons « marginalisés » [mhamchine] par rapport à eux, ils ont tout, il nous manque trop de choses. Bachelier, 21 ans, membre actif d'une association, Douar Hicher à Tunis. (Ben Amor, 2015, p. 23)*

À Sant'Elia, les femmes de l'association Viva déplorent les promesses faites et non tenues de la part de la municipalité et de la Région, relatives à la réhabilitation du parc de logements sociaux. Selon certaines d'entre elles, des bâtiments non entretenus depuis longtemps sont tellement vétustes et dangereux qu'il n'y aurait pas d'autre choix que de les démolir et de reconstruire.

Dans ce contexte de manque et de sentiment d'injustice, la stigmatisation, vécue douloureusement, comme une humiliation permanente, met de l'huile sur le feu.

> *N'importe qui vous dira avec dédain « Douar Hicher » ! Les chauffeurs de taxi ne veulent plus venir ici, « au quartier des salafistes et des criminels » comme ils disent [...]. Quand le fiancé de ma sœur est venu demander sa main [...], son oncle [...] n'a pas voulu les accompagner : « Non jamais je n'irai à Douar Hicher, ma voiture sera vandalisée ! » Pourtant il n'habite pas loin, il y a juste la route qui nous sépare. Femme, 31 ans, Douar Hicher à Tunis. (Ben Amor, 2015, p. 29)*

À Sant'Elia, une anecdote ayant trait à la visite en 1970 du pape Paul VI témoigne de l'ancienneté de cette stigmatisation. Selon ceux ou celles qui la racontent, le pape aurait perdu, avant de le retrouver, son anneau à Sant'Elia ; à cette occasion, certain(e)s ne se privaient pas de laisser entendre que ce n'était pas une surprise, les habitants du quartier étant tout à fait capables de voler le pape en personne ! Ce type de stigmatisation, y compris sous la forme de rumeurs ou de sous-entendus, constitue sans doute l'un des moteurs des actions collectives au sein des quartiers populaires.

De telles initiatives collectives au sein des quartiers populaires, qui se surajoutent à celles des ménages, convergent toutes vers l'objectif de vivre dignement et de changer l'image du quartier, afin de le banaliser et de réduire, un tant soit peu, les écarts avec les autres quartiers de la ville. Les habitants racontent fièrement les volontariats collectifs initiés pour le nettoiement, le ravalement des façades quand il s'agit d'habitat collectif, les plantations et le fleurissement, etc., ou encore les quêtes organisées pour engager des travaux plus conséquents afin, par exemple, d'établir un réseau d'assainissement ou entretenir la voirie. Ces initiatives sont relayées par les actions des ménages sur leur propre maison (façades [Figures 3.2 et 3.3], jardins, etc.) et sur les espaces publics attenants (trottoirs, seuils, clôtures, etc.). À titre d'exemple, l'association Viva de Sant'Elia organise des actions aussi bien pour lutter contre les expulsions et légaliser le squat des logements vacants que pour la création d'un jardin d'enfants.

Ces pratiques témoignent d'un véritable capital de compétences, de savoir-faire, d'expériences et de réseaux qui, mis en synergie, deviennent une source d'apprentissages, tant individuels que collectifs, et de politisation. Cependant, les moyens mobilisés par les populations apparaissent dérisoires face aux besoins qu'elles doivent satisfaire et auxquels ne peut répondre, fondamentalement, que la puissance publique. C'est pour cette raison que les pratiques collectives de transformation du quartier sont souvent parallèles aux actions de revendication, de contestation et de négociation auprès des acteurs publics, abordées dans les chapitres 4 et 5 de cet ouvrage.

Dans ces dynamiques, les usages s'actualisent et se définissent dans le faire, avec, cependant, en arrière-plan politique, un pacte implicite de paix sociale, parfaitement intégré dans les stratégies des populations, même si cela ne les empêche pas de porter les conflits dans l'espace public. Mais ces mêmes dynamiques peuvent être contrariées

Figures 3.2 et 3.3 Évolution des façades à Souk El Kelb (Salé) et à Cherarba (Alger)
Les façades témoignent des trajectoires sociales des familles qui ont investi les lieux au même moment.





Clichés : N. Semmoud, septembre 2015 & Fl. Troin, avril 2009.

par la tendance des acteurs publics à privilégier l'individualisation des démarches, en les plaçant dans une logique clientéliste. Nous rejoignons sur ce point D. Merklen (2009, p. 268) quand il relève le rôle structurant dans l'action que constitue la tension entre l'urgence de la survie et la projection vers l'avenir par la revendication des droits :

> *On peut en même temps participer à un réseau clientéliste et revendiquer ses droits ou protester contre la corruption […], deux principes [qui] sont alors en tension. Tandis que le premier réclame de la vertu dans l'action publique, le second met en avant la valeur des actions assurant la survie des plus pauvres. (*Ibid.*, p. 213)*

Troisième niveau : la ressource économique

On peut considérer que les deux niveaux précédemment analysés du *territoire-ressource*, à savoir les représentations et les pratiques pour vivre dignement et changer l'image du quartier, constituent, dans bien des cas, un potentiel de développement du territoire et peuvent participer ainsi à produire de la ressource matérielle, notamment économique. Dans le Sud particulièrement, l'intégration d'activités commerciales ou artisanales dans l'habitat, qu'effectuent de nombreux ménages, a des effets sur leurs trajectoires ainsi que sur les ressources du quartier et ses interrelations avec la ville. Ces effets peuvent se révéler paradoxaux, contradictoires ou fluctuants. Rappelons en effet que le développement de ces activités informelles, dans un grand nombre des villes étudiées, est aussi le résultat de la réduction drastique de l'emploi salarié qui a mis au chômage total ou partiel de nombreux travailleurs. Généralement, ces activités, qui étaient modestes et informelles au moment de l'installation des ménages, ont été régularisées partiellement (Semmoud, 2015a). La main-d'œuvre, souvent familiale, est quant à elle non déclarée, ses droits ne sont pas respectés (durée du travail, congés, etc.) et ses conditions de travail sont déplorables. Le secteur reste caractérisé par des emplois précaires et pénibles, avec des rémunérations misérables et une très grande flexibilité, toutes caractéristiques conformes aux « normes » de l'économie néolibérale.

> *C'est mon oncle le patron ! Son chien est mieux traité que moi. Si je dis « Aïe ! », c'est la porte ! Il me paye quand il veut et comme il veut. Mais je n'ai pas le choix. Mécanicien, 32 ans, Cherarba. (Semmoud, 2015a)*

Quant aux micro-entrepreneurs, ils ont l'illusion que ces activités les hissent du statut d'ouvrier à celui, plus valorisant à leurs yeux, de commerçant ou d'artisan : « Je préfère être mon propre patron. » En réalité, des hiérarchies sociales s'opèrent clairement entre ceux qui s'enrichissent et ceux, majoritaires, qui arrivent à peine à subvenir aux besoins du ménage. Ces hiérarchies sont déterminées par le type d'activité et sa localisation dans le quartier, mais surtout par le capital économique et les compétences du micro-entrepreneur, ainsi que ses relations avec les institutions et les autres acteurs économiques dans la ville.

Toujours en filigrane des discours et évoqué comme une plaie par les habitants, le trafic de stupéfiants est présent dans les quartiers populaires, à des niveaux variables, souvent exagérés dans les médias. Cette question n'a pas été traitée dans cette recherche, mais reste sous-jacente comme l'un des éléments essentiels de la stigmatisation.

Que ce soit à Cherarba au sud-est d'Alger, au Souk El Kelb à Salé (Bennafla, 2016) ou dans d'autres villes du Maghreb, cette pratique d'intégrer au sein de son habitat un commerce ou des locaux pour accueillir des services a fini par produire un tissu d'activités dense. Alimentées par des biens venant de Chine ou de Turquie se sont ainsi constituées de véritables polarités exerçant une forte attraction, majoritairement sur les classes populaires de la ville ; elles correspondent finalement à des places marchandes de la mondialisation par le bas. L'émergence de ces polarités urbaines semi-informelles [Figure 3.4 ; Figures 3.5 et 3.6 *infra*] inscrit les marges dans les dynamiques économiques métropolitaines et participe à l'intégration urbaine de ces

Figure 3.4 Étals de matériel de cuisine à même le trottoir à Souk El Kelb (Salé)



Cliché : N. Semmoud, septembre 2015.

quartiers (Belguidoum et Pliez, 2015). Ceux-ci contribuent également à multiplier les franchissements et interdépendances avec la ville.

D'autres types d'activités économiques constituent indéniablement un vecteur majeur d'insertion, de la collecte et du recyclage des déchets (émigrés marocains à Grenade) au contrôle par les jeunes chômeurs du stationnement dans les rues du quartier en passant par les activités culturelles destinées aux touristes (les musiciens roms à Istanbul). Plus généralement, la multiactivité est devenue l'une des caractéristiques des milieux populaires, dont certains peuvent occuper simultanément un emploi salarié et exercer des activités informelles (travaux de peinture, de jardinage, de ménage, de garde de personnes âgées…). Dans l'ensemble, la précarisation caractérise de plus en plus le travail dans les milieux populaires, avec, bien entendu, un continuum entre secteurs formels et non formels.

De nombreux acteurs publics ne voient pourtant pas ces places marchandes comme des vecteurs de l'intégration des quartiers marginalisés ni comme de puissants transformateurs de la ville (Pliez, 2010), susceptibles de renverser les hiérarchies portées par la planification urbaine. Loin de nous cependant l'idée de faire l'apologie du travail informel, mais force est de constater que ces marchés, issus « d'une mondialisation par le bas » et producteurs de performances (Peraldi, 1999), permettent l'accès à de larges populations, et surtout aux plus modestes d'entre elles, aux divers produits manufacturés importés par les entrepreneurs migrants, même s'ils sont de moindre qualité. Cependant, le rôle d'intégration de ces ressources économiques est souvent contrarié par les effets contradictoires des politiques de régularisation ; celles-ci débouchent fréquemment, en effet, sur leur maintien dans l'informalité. L'exemple des Marocains de Cartujà (District Nord de Grenade), mis en situation de fragilité à cause des règles établies pour l'obtention de leurs indemnités de chômage, est significatif de ce refus des autorités de reconnaître la réalité du travail informel. Dans un autre registre, les récupérateurs roms de déchets[19], en France, se retrouvent otages de systèmes mafieux, depuis l'obligation faite par le président de la République

[19] Enquêtes à La Courneuve, B. Florin et P. Garret, 2016.

de l'époque, Nicolas Sarkozy, d'utiliser les chèques pour toute transaction. À vrai dire, la volonté politique d'inscrire ces activités dans le champ légal n'a jamais été couplée à un accompagnement et à un soutien des institutions pour aider les auto-entrepreneurs à pérenniser leurs activités.

Il importe cependant d'insister sur le fait que le maintien dans l'informalité totale ou partielle implique un rapport de dépendance qui amoindrit les capacités de riposte des ménages, comme le souligne B. Lautier (1994, p. 106) : « L'illégalité place dans une position de précarité qui crée une situation de dépendance et une individualisation des comportements propices à la perpétuation des formes clientélistes ou patrimoniales de pouvoir. »

Par ailleurs, les formes d'arrangement et de négociation entre pouvoirs publics et contrevenants ont mis en évidence que l'informalité (des espaces résidentiels et des activités économiques) ne se situe pas en dehors de la régulation étatique et que « la non-observation du droit se négocie tout autant que son respect » (*ibid*., p. 108).

L'analyse critique de l'économie informelle entreprise par B. Lautier (1994), que cet auteur associe aux besoins de la flexibilité prônée par la pensée néolibérale, rappelle que les institutions internationales se posent toujours la question de savoir si l'économie informelle offre une solution au problème du développement dans les pays du Sud. Ce questionnement correspond, chez certains décideurs nationaux, à une vision de l'urbanisation informelle qui autonomiserait les populations dans la création de leur habitat et de leurs emplois, désengageant les pouvoirs publics et permettant de résoudre, par ce fait même, les problèmes de développement. Ceci expliquerait, selon eux, du moins en partie, les paradoxes des politiques de traitement de l'urbanisme non réglementaire et leurs oscillations entre tolérance et autoritarisme. Les rapports entre « gouvernance » et urbanisation informelle seraient alors marqués par la flexibilité et le pragmatisme prônés par la pensée néolibérale ; ils seraient ainsi faits d'arrangements et d'accommodements, dont témoignent les transgressions systématiques aux règles d'urbanisme et la quasi-institutionnalisation d'un régime juridique dérogatoire (Signoles, 2014 ; Semmoud, 2015b).

2. Constructions et reconstructions sociales des quartiers populaires

Par M. Safar Zitoun

Significations du quartier

Parler de « construction sociale » des quartiers marginalisés, c'est évoquer essentiellement deux processus différents, mais intimement liés. Le premier concerne les modalités de peuplement de ce type de quartier, lesquelles sont doubles : les unes procèdent de logiques économiques et sociales « naturelles » portées par les lois du

marché, reléguant ainsi des individus ou des groupes sociaux entiers dans la marge urbaine (par exemple ceux qui ne peuvent accéder qu'au marché du bidonville ou de l'habitat non réglementaire dans le Sud, mais aussi ceux « mis à la porte » de leur quartier par la gentrification dans le Nord, comme au Raval de Barcelone ou dans Sulukule à Istanbul) ; les autres sont la conséquence de dispositifs et politiques volontaristes de réinstallation des populations qualifiées par l'Administration de marginales dans des quartiers ou sites de relogement *ad hoc* destinés à les accueillir, comme c'est le cas actuellement des pays du Sud de la Méditerranée dont l'objectif officiel d'éradiquer l'habitat précaire cache mal celui de libérer du foncier potentiellement valorisable. Le second processus recouvre les mécanismes de construction et de reconstruction des réseaux, pratiques de sociabilité, de voisinage, de marquage de l'espace et autres identités locales qui forment la trame et conditionnent l'épaisseur et l'intensité des liens sociaux dans les quartiers. Ces dimensions peuvent varier selon le type de quartier considéré ou l'ancienneté de son peuplement, mais les liens sociaux constituent dans tous les cas l'une de ses caractéristiques essentielles.

De nombreux travaux sur la question montrent les liens sinon de causalité, du moins d'interférence qui existent entre ces deux aspects. Résider et appartenir à la catégorie des « bidonvilles de l'espoir » ou du « désespoir » (selon la définition de l'Un-Habitat[20]) ne sont pas sans conséquence sur la tonalité générale des rapports sociaux que les habitants des marges tissent entre eux et vis-à-vis de leur environnement institutionnel et social[21]. Les perspectives de sortir de la précarité sociale et de la marge urbaine ou d'être condamné à y rester jouent un rôle déterminant dans la fabrication des systèmes d'attente et même dans la structuration des rapports entre les habitants des marges. Dans les pays du Maghreb, par exemple, les politiques d'éradication de l'habitat précaire et de relogement ont tendance à déstructurer ces rapports, d'abord en amont, à travers la constitution arbitraire des listes de bénéficiaires et/ou l'individualisation des négociations (Le Tellier, 2009a ; Essahel, 2011 pour le Maroc ; Safar Zitoun et Hafiane, 2012, pour l'Algérie) ; ensuite en aval, par des peuplements faisant voisiner des résidents venant d'horizons divers qui vivent cette promiscuité comme étant, d'abord, la conséquence d'une violence symbolique exercée à leur encontre. Toutefois, lorsque toute la population d'un bidonville est déménagée dans la même cité, elle n'a aucun mal à reconstituer les liens sociaux, avec cependant un fort sentiment de relégation à la périphérie de la ville (Zaki, 2005 pour le Maroc ; Msilta, 2014 pour l'Algérie).

---

[20] Voir notamment le document élaboré par l'UN-Habitat, *The Challenge of Slums. Global Report on Human Settlement*, *op. cit*. Il classe les *slums* en deux catégories : *Slums of hope* (bidonvilles de l'espoir) et *Slums of Despair* (bidonvilles du désespoir).

[21] Si les travaux consacrés aux divers types d'habitat irrégulier au Maghreb sont nombreux, peu d'entre eux privilégient le thème des rapports sociaux en leur sein. Ceux-ci sont le plus souvent abordés par des biais, par exemple à travers des mobilisations organisées pour s'opposer à la destruction des baraques ou pour revendiquer la régularisation, la réhabilitation ou la réalisation d'équipements. Certains travaux y font toutefois référence : pour le Maroc, voir Navez-Bouchanine (1997, 2002a et 2002b) ; pour la Tunisie, voir Chabbi (1986) et Ben Amor (2011). Certaines thèses fournissent des analyses fines sur des situations concrètes : Legros (2003) pour Tunis ; Arrif (1991) et Zaki (2005) pour Casablanca ; Essahel (2011) pour la région de Rabat-Témara ; Idrissi Janati (2014) pour Fès ; Souiah (2015) pour Oran. Pour ce qui est des territoires de marge situés en centre-ville, on consultera Anglade (2015), pour le cas de la médina de Casablanca.

Les travaux de F. Navez-Bouchanine (2012) sur les situations d'entre-deux entre logiques institutionnelles et pratiques habitantes au Maghreb éclairent sur les dynamiques de structuration des habitants des marges, notamment à partir des critères de légitimité de traitement. Dans la même optique, H. Essahel (2011) montre comment la communauté Guich Oudaya à Rabat a fait valoir sa légitimité tribale comme mode d'action pour récupérer ses terres. Dans son étude de la réhabilitation de la cité Diar El Kef à Alger, M. Safar Zitoun (2014) souligne le retournement du stigmate de la population comme appui à ses revendications. Cette pratique plus ou moins explicite a été relevée aussi bien au Sud qu'au Nord (Benach et Tello, 2014, etc.). L'évolution interne des quartiers met aussi en évidence l'existence de clivages entre premières générations de migrants aux référents ruraux et en situation de soumission et d'acceptation de leur sort résidentiel (Souiah, 2015) et les nouvelles générations de jeunes nés dans les marges, mais qui ont bénéficié des effets d'environnement urbain pour accéder à la scolarisation, à des qualifications et compétences « citadines » plus efficaces en termes de mobilisations habitantes[22]. Il s'agit de situations étudiées dans les villes du Sud, mais aussi au Nord, comme au District Nord de Grenade où les jeunes générations de migrants marocains reflètent aujourd'hui des compétences et un désir d'agir plus importants que chez leurs aînés (Capote, 2014, 2015 ; Capote et Calmaestra, 2017).

Il semble bien qu'il n'existe pas de définition stabilisée valable en tous lieux et contextes de la notion de quartier. Les enquêtes réalisées montrent des situations très contrastées. Entre la force d'évocation des noms de Sant'Elia à Cagliari ou de Dikmen (Erdi Lelandais, 2016b), un *gecekondu* d'Ankara, qui recoupent à la fois un univers de sens particulier et des frontières bien nettes et circonscrites, d'un côté, et, d'un autre côté, le refus des habitants de la cité des 617 logements (Safar Zitoun, 2014) d'endosser cette appellation qu'ils considèrent vide de sens, préférant désigner les morceaux de leur cité selon l'origine résidentielle de leurs occupants (« ceux de Boumati », « ceux de Diar El Kef », etc.), les réalités sont diverses et contrastées.

De manière générale, dans les pays du Maghreb, les habitants utilisent les vocables traditionnels[23] (*houma*, *hara*[24], *hay*) pour désigner à la fois les quartiers ayant une forte personnalité, comme la *Casbah* à Alger et *Sahrij Gnaoua* à Fès, qui évoquent des contenus symboliques plus ou moins partagés par tous et stabilisés, mais signifient aussi les sous-espaces des marges qui déclinent les unes et les autres, sous diverses formes et qualités, un sentiment fort d'appartenance ou de convivialité.

La *houma* à Alger, la *hara* à Fès, le *Quartiere* ou *Borgo* à Sant'Elia, *El Barrio* à Grenade ne sont pas perçus par leurs habitants comme des divisions de l'espace, mais comme des espaces-contenants, à la différence des appellations plus formelles, reprises par le vocabulaire administratif, comme en Algérie, où les dénominations du type « cité des X logements » sont fréquentes. Les contenus symboliques que les

---

22 Voir Ben Amor (2015) ; Essahel (2011) ; Safar Zitoun (2014) ; Safar Zitoun et Hafiane (2012).

23 On se reportera ici au chapitre 1 (*Dire et dédire les marges*), qui analyse plus particulièrement ces questions d'appellation et de dénomination usitées dans les marges étudiées ainsi que les pratiques langagières qui les portent.

24 Soulignons que ce terme en Tunisie désigne plutôt le quartier juif, ce qui, au Maroc, correspond au *mellah* (par contre, en Égypte et dans plusieurs pays du Moyen-Orient, le terme désigne simplement le quartier, en général et sans spécification des caractéristiques de sa population).

dénominations expriment diffèrent d'un lieu à l'autre. Le sous-quartier appelé La Colombie sur le site de Haï Remli à Alger évoque pour les habitants plutôt une qualité sociale dans un grand bidonville, tandis que, à Casablanca, le gros quartier récent et en rapide développement de Lahraouiyine[25] est appelé La Tchétchénie, traduisant à la fois l'extrême inquiétude que ceux de « l'extérieur » éprouvent à l'encontre de ses habitants et la fierté que ceux-ci éprouvent de se voir ainsi appelés – au point qu'ils se sont approprié cette dénomination (Belarbi, 2015). Quant au District Nord à Grenade, s'il constitue apparemment un simple découpage administratif, il n'échappe pas pour autant à la connotation ethnique (Capote et Calmaestra, 2017), tout comme les quartiers nord de Marseille.

Les terrains que nous avons étudiés fournissent également des éléments montrant l'emboîtement des appartenances ; ils indiquent l'existence de sentiments, de représentations d'appartenances plurielles, qui sont mobilisées au gré des situations de « navigation » des individus dans la ville et des ressources de sens qu'elle propose. Il semble néanmoins qu'une forte tendance se dessine : celle à la fragmentation des référents liés à l'ancrage résidentiel. La notion de quartier recouvre ou bien un contenu fantasmé, celui que l'on a construit laborieusement à partir de la saga résidentielle du groupe, quand celui-ci est resté plus ou moins intact, n'ayant pas été désagrégé par la procédure du relogement (Safar Zitoun, 2014) et, plus généralement, par l'éviction, ou bien un contenu de réseau dans lequel on retrouve des éléments de protection symbolique contre la nouveauté et la brutalité du déracinement.

Normes et valeurs

Les terrains analysés montrent bien que chaque quartier, qu'il soit le produit de logiques « spontanées » ou de démarches volontaristes, possède sa propre personnalité sociologique et symbolique. Celle-ci résulte à la fois des dynamiques de peuplement qui se sont étalées parfois sur plusieurs décennies, rassemblant des groupes structurés ou des individus « désenchassés » de leurs appartenances sociales pour les marges anciennes (comme les médinas et les quartiers non réglementaires au Sud) ou pour celles en pleine évolution (comme le Raval de Barcelone et certains quartiers du District Nord de Grenade), et des dynamiques et pratiques de reclassement social et symbolique qui découlent de l'intervention publique.

Ce qui ressort clairement au travers de toutes ces constructions identitaires, ces pratiques de sociabilité et de mise en situation de « vivre ensemble » que l'on peut observer, ce n'est pas seulement la perception partagée par tous de l'existence d'un « mélange » objectif entre gens qui viennent de lieux urbains et de mondes sociaux différents – parfois en forte dissonance –, mais la perception subjective de la qualité sociale et symbolique de ce brassage, dans la mesure où il constitue une donnée structurante des comportements et des attitudes vis-à-vis du voisinage. Cette hypersensibilité au « brassage », que l'on retrouve un peu partout, constitue le ressort

[25] Essor fulgurant, avec un triplement de la population en 10 ans (de 16 000 habitants en 1992 à 53 000 en 2002).

principal de la construction de l'image que l'on a de « l'autre », individu ou groupe. Ainsi, conséquence en grande partie des initiatives des pouvoirs publics, le peuplement arbitraire des villes nouvelles en Algérie et au Maroc, regroupant dans un premier temps des populations provenant essentiellement de quartiers d'habitat précaire, a rendu la cohabitation très difficile entre les différentes composantes relogées. À travers leurs pratiques d'appropriation de ces territoires, les populations ont su – souvent, mais pas toujours – progressivement construire des sociabilités qui se sont renforcées au fur et à mesure de la diversification sociale, comme l'analyse A. Lakehal (2017) pour la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à Constantine. Même si cette diversification sociale peut s'avérer plus laborieuse. Au Maroc, par exemple, la priorité donnée au relogement des bidonvillois dans les villes nouvelles (telles que Tamansourt près de Marrakech, Tamesna près de Rabat) freine l'installation de ceux qui appartiennent aux classes moyennes, expliquant de ce fait la sous-occupation des logements construits pour les citadins autres que bidonvillois à la recherche, parfois désespérée ou désespérante, d'une maison ou d'un appartement à un prix adapté (Harroud, 2017).

Loin d'être seulement due à l'arrivée récente de familles de couches moyennes, cette diversité est aussi le résultat de la mobilité sociale ascendante de nombreux ménages anciens dans le quartier, à des moments où le contexte politique et social l'a permis. À Cherarba par exemple, des ménages ont développé dans les années 1980 une stratégie pour se hisser dans l'échelle sociale, en introduisant une activité économique au rez-de-chaussée de leur maison et en investissant dans l'éducation et la formation de leurs enfants qui, une fois adultes, ont pris le relais. C'est également le cas des immigrés marocains du District Nord de Grenade dont les investissements en Espagne et dans le pays d'origine leur ont permis de mieux vivre en Espagne. Ceci étant, actuellement, la crise économique espagnole a déstabilisé fortement les ménages des immigrés et conduit nombre d'entre eux à se réinstaller au Maroc (Capote, 2015, 2016).

Dans ce contexte, la nature du brassage, qui se mesure à la fois à l'aune de la diversité de ses composantes objectives ou représentées, au poids démographique ou symbolique de chacune de ses composantes et à la densité des sociabilités construites, joue un rôle prépondérant dans la cristallisation des représentations habitantes, mais aussi et surtout dans la fabrication des normes du « vivre ensemble ». À cet égard, deux situations fortement contrastées sont documentées : la première, plus courante, est représentée par les effets induits des procédures de traitement individualisantes qui contribuent à casser les formes de reconnaissance et de représentation « communautaires » de soi et des autres, produisant une sorte de « table rase », un nivellement des inscriptions et des agir collectifs. Dans le cadre d'opérations de régénération urbaine et de valorisation foncière et immobilière, le traitement individualisé pour faire déguerpir les locataires au Raval à Barcelone ou ceux de la rue de la République à Marseille est particulièrement éclairant de cet effet de « table rase ». À quelques mètres de ces espaces rénovés, le passage Bernardi Martorell au Raval marque la frontière entre le neuf et l'ancien, entre l'invisibilisé et le revitalisé, et témoigne des tensions générées par cette contiguïté. Au fur et à mesure de la réalisation des investissements publics et de la requalification de son environnement, il est confronté à l'avidité spéculative des agents urbanistiques privés. En 2004, l'agence immobilière Home Solutions 2000 l'a acheté dans son intégralité et, dès la vente, les nouveaux

propriétaires ont commencé à mettre en pratique toutes sortes de stratagèmes pour expulser des habitants : harcèlement permanent à l'encontre des occupants (*mobbing* immobilier), formes diverses de menace et de violence (coupures ou fuites d'eau, simulation de cambriolage), etc. L'effet le plus désastreux de ces activités « régénératrices » a été la désarticulation d'un espace de socialisation ancienne, caractérisé par un réseau dense de relations sociales qui se superposait à l'espace construit et lui conférait une identité et une personnalité propres. Cette facette ayant disparu à force d'expulsions, de spéculation et de corruption, la vie sociale s'en est trouvée radicalement affectée (Benach et Tello, 2014). Dans la même optique, la rue de la République à Marseille connaît depuis 2004 une opération de rénovation de grande ampleur (plus de 5000 logements majoritairement privés et près de 300 locaux commerciaux) dans le cadre de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée. Cette rénovation reste marquée dans la mémoire collective par une grande violence matérielle et symbolique dans le traitement du tissu social populaire existant (évictions massives, asphyxie du commerce, dévitalisation) (Escobar *et al.*, 2016). On pourrait multiplier les exemples, tels ceux liés à la mise en œuvre des « grands projets » d'urbanisme à Tunis, Alger, Rabat-Salé ou Casablanca[26], ou d'autres à Istanbul, tel celui qui a affecté le quartier populaire de Gülsuyu (Morvan et Logie, 2014, p. 120).

La seconde situation, atypique mais représentée en Algérie (par exemple la cité des 617 logements à Draria au sud-ouest d'Alger ; la cité du 5 juillet 1962 à Larbaâ, périphérie d'Alger [Figures 3.7 et 3.11 *infra]*) comme au Maroc (réinstallation *in situ* de la population du bidonville de Douar El Kora à Rabat), consiste à déplacer les groupes résidentiels possédant des vécus, des trajectoires communs en blocs compacts reproduisant les anciens rapports de cohabitation résidentielle.

La construction des normes du « vivre ensemble » se décline dans des situations de compromis ou de synthèse entre les désirs d'individuation des agirs comme tendance repérée dans tous les contextes et les dynamiques collectives au sein du quartier. Dans tous les cas, loin de s'opposer, ces deux perspectives s'inscrivent dans un continuum des agirs. Des chefs de ménage négocient leur relogement ou la régularisation de leur habitat autant dans le cadre d'une démarche collective qu'individuellement. Les choses se compliquent lorsqu'il y a une réelle tension entre ce désir d'individuation et les injonctions et autres diktats impulsés par des groupes symboliquement dominants ou qui essayent d'imposer leur domination (par exemple les salafistes au Sud comme au Nord et, parfois, les pressions qu'ils exercent pour la fréquentation des mosquées qu'ils contrôlent).

Ceci conduit à des guerres d'assignation symbolique, à des surenchères de stigmatisation, qui produisent inéluctablement des *modus vivendi* artificiels. Ces derniers sont à l'origine d'un équilibre précaire entre tendances à la fusion dans les mêmes représentations positivées et positivantes de la nouvelle communauté résidentielle et tendances à la fission de cette dernière entre groupes se haïssant cordialement, enfermés chacun dans ses îlots ou immeubles. Malgré des insatisfactions, notamment celles liées à la mauvaise qualité des logements, les ex-bidonvillois de Douar El Kora, réinstallés *in*

[26] Plusieurs cas sont analysés dans l'ouvrage collectif coordonné par P. Signoles (2014) en particulier dans le chapitre 1.

situ dans le même quartier, ont conscience d'avoir fait un bond en avant considérable en matière de stabilité urbaine. Forgé dans l'action collective, ce sentiment contribue à souder cette communauté de destin et de voisinage qui a eu la chance d'être relogée dans un même lieu (Essahel, 2011). En revanche, à Draria, les populations de provenances diverses de la cité des 617 logements mettront du temps – quand elles y parviendront – à faire tomber les « barrières » et à fabriquer de la cohésion. Du reste, malgré la proximité spatiale entre cette cité et les lotissements alentour, des frontières symboliques fortes continuent à séparer et à isoler cet ensemble d'habitat social du reste.

L'organisation spatiale des quartiers étudiés n'est pas neutre quant au comportement des résidents et dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec ces territoires. Cette organisation peut créer les conditions d'un espace favorisant ou non les sociabilités. La structuration physique des marges bidonvilloises (étroitesse des baraques construites de plain-pied, mitoyenneté, promiscuité, etc.) permet une plus grande « ouverture » et liberté des contacts que l'immeuble, notamment entre femmes « sur le pas de la porte »[27]. Une situation qui s'avère plus improbable dans les nouveaux immeubles verticaux où les femmes compensent leur isolement en ayant recours aux anciens réseaux ou à d'autres plus lointains. Bien entendu, les grands ensembles sociaux dont le peuplement est resté relativement stable dans la longue durée, comme Diar El Kef à Alger ou encore Sant'Elia à Cagliari, échappent à ce déterminisme spatial pour constituer des « villages verticaux ». Les habitants de Sant'Elia considèrent positivement leur cité comme un *borgo*, autrement dit un bourg ou un village.

Construction de la citadinité et de la citoyenneté

Le temps joue un rôle important dans les marges urbaines ; il conduit souvent à la construction de légitimités et à la revendication de droits : droits des « premiers arrivés » et donc des premiers à être servis dans les dispositifs de relogement (Safar Zitoun et Hafiane, 2012) ; droits d'usages et d'appropriation que se réservent les premiers arrivants dans les sites de relogement (places de parkings, de trottoirs, espaces communs externes, etc.) [Figures 3.5 et 3.6] ; droits, aussi, de légitimité identitaire et de citadinité (Signoles, 2009).

Le temps joue également sur le contexte politique et social du moment, particulièrement en situation de crise où les luttes et les compétitions s'exacerbent pour l'appropriation des rares ressources disponibles dans les anciens et nouveaux espaces résidentiels. À ce titre, l'Espagne apparaît comme un exemple emblématique de dynamiques paradoxales en situation de crise. On assiste à la fois à la construction de fortes solidarités et résistances dans les milieux touchés par la crise et le chômage, mais aussi à des manifestations de racisme vis-à-vis des immigrés marocains. Les référents symboliques de citadinité et d'ancienneté de condition résidentielle sont mobilisés

[27] Dans un article fondamental, A. Sayad (1980, p. 22) notait déjà ce qui, selon lui, constituait l'un des « paradoxes du relogement » : *« Alors que le voisinage au sein du bidonville qui, en termes objectifs, constitue la promiscuité la plus totale, est vécu comme une fraternité, le voisinage au sein d'une même cité (d'un même immeuble, autour d'un même palier) qui, objectivement, apporte pourtant une plus grande distance, est tenu par les mêmes personnes pour une promiscuité dont on a honte et qu'on déteste. »*

Figures 3.5 et 3.6 L'appropriation des espaces publics à Sidi Hammad (*wilaya* de Blida)[28]
À gauche : une baraque abritant un forgeron fabriquant des portes sécuritaires
À droite : un local abritant un commerce de tabac





Clichés : M. Safar Zitoun, avril 2017.

pour servir d'arguments aux fins de justification des inégalités dans la distribution des ressources (logement, emploi, etc.), mais aussi comme instruments de domination symbolique vis-à-vis des groupes considérés comme en déficit de légitimité.

[28] Sidi Hammad est une cité nouvelle destinée au relogement de populations provenant d'Alger. Elle est située à proximité de Meftah, dans la *wilaya* de Blida, à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Alger [Figure 3.7].

Les analyses montrent l'existence de processus de retournement des stigmates, de leurs contenus négatifs qui sont positivés, reconstruits et souvent mythifiés. Les récits structurés et organisés autour d'événements forts (émeutes, protestations, revendications violentes, etc.) qui racontent et systématisent la saga des groupes les plus contestataires, ceux qui ont « réussi » leur parcours résidentiel, illustrent bien ces processus de retournement des stigmates. Paradoxalement aussi, ces discours de mythification des parcours sont construits généralement par les groupes qui étaient symboliquement dominés, abondamment stigmatisés et exclus, et n'ont de sens que parce qu'ils servent à la fois à la construction de nouveaux repères symboliques et à contrer les discours et représentations dominants véhiculés par les groupes sociaux se targuant d'être les dépositaires de la « Norme citadine » par excellence.

Les exemples qui éclairent cette façon de mettre en évidence sa citadinité chez les populations marginalisées pour s'opposer à la stigmatisation ne manquent pas, aussi bien au Sud qu'au Nord. Généralement, les récits de vie soulignent fortement l'ancienneté de l'installation et souvent la distinction vis-à-vis de populations plus récemment arrivées, parfois plus aisées, mais en déficit d'urbanité. Ils mettent également en évidence de façon mythifiée les moments clés de leurs actions collectives : leur forme glorieuse (émeute, blocage d'un axe routier important, etc.), leurs héros et leurs acquis (services urbains, relogement, etc.).

Les temporalités interviennent également dans la construction d'une mémoire collective. Les constructions identitaires des populations dans les anciennes marges correspondent à la revendication positivée d'une authenticité des valeurs, d'une rectitude morale, par exemple pour le Maghreb celle d'une *niya* (pureté sociale), mais qui a besoin d'artifices symboliques pour exister dans un univers de pauvreté qui a nivelé les différences identitaires visibles (par le vêtement, par exemple).

L'histoire commune de ces populations fait que leur territoire est muni de mémoires qu'elles utilisent ou transforment selon leurs moyens et leurs stratégies, lesquelles sont guidées en particulier par les représentations spécifiques qu'elles se font de leur vécu individuel et collectif et de leurs valeurs/mythes. Les discours sur les luttes des premiers arrivants, ceux qui ont bravé les autorités pour s'installer illégalement (bidonvilles et habitat non réglementaire) ou ceux qui se sont battus pour améliorer les conditions d'habitat (grands ensembles sociaux), restent fondateurs de légitimité, de mémoire glorieuse et de citadinité. Dans les douars des bidonvilles oranais, l'insulte qui consiste à dire d'une personne qu'« elle a une âmama [turban] "dans" la tête » (Souiah, 2015) [Encadré 3.3] revient à dénigrer systématiquement et à faire honte à ceux qui expriment leurs identités rurales originelles. Ces pratiques d'effacement des identités de ce type ont été constatées sur d'autres terrains, notamment au cours de l'opération de réhabilitation de la cité Diar El Kef dans le péricentre algérois (Safar Zitoun, 2014). De la même façon, dans les banlieues populaires en France, le terme « blédard » est utilisé péjorativement par les immigrés pour désigner les pratiques « arriérées » de ceux qui viennent d'arriver de leur pays d'origine.

Dans les nouvelles marges issues des opérations volontaristes de relogement, la coexistence des habitants, de même que les identités, se construit souvent à travers des conflits – du type de ceux de la cité Sidi Hammad en 2015, relatés par le quotidien

Encadré 3.3

Mokhtar le migrant ou l'identité enturbannée

Par M. Safar Zitoun, d'après M. Souiah, 2015 (p. 107-108)

Mokhtar : « La stabilité sociale et l'autonomie financière sont […] le but de tout être humain. Je désire aussi avoir un "chez-moi". Me marier est une aspiration que je cultive, et je pense qu'à 31 ans, ce besoin surgit naturellement. Et si tu veux que je te réponde honnêtement, si je décide, ou plutôt si j'arrive à avoir assez d'argent pour me marier, ce ne sera pas à Oran, et surtout pas avec une fille de cette ville » [il donne alors une description des filles de la ville, qui seraient selon lui d'une vertu discutable et d'un manque flagrant d'éducation]. Il poursuit : « On m'avait proposé un jour de me marier avec une femme, une célibataire endurcie je veux dire. Le seul avantage qu'elle avait, c'est qu'elle possédait un appartement, à l'USTO [Université des sciences et de la technologie d'Oran] si je me rappelle bien. Pour quelqu'un dans ma situation, cette proposition était tout à fait tentante, mais j'ai refusé. Ce n'est pas parce qu'elle était plus âgée ou autre. Tout simplement parce que le turban [*'amama*] que je porte ici à l'intérieur de mon crâne me l'interdit. Je refuse de vivre aux dépens d'une femme. J'aime me sentir "l'homme", seul décideur de la maison. »

Mokhtar est en effet l'exemple type du migrant, venu à la ville « pour profiter de ses bienfaits » ; seulement, il a du mal à accepter son mode de vie. Attiré par les opportunités qu'offre la ville en matière d'emplois, il accepte les pressions matérielles dont la plus importante serait l'instabilité résidentielle. Il a fait l'expérience du *m'redef* (pique-assiette) chez un cousin, « invité » chez des amis, ou il a partagé une « colocation ». Sa mal-vie en ville, il la doit à l'incompatibilité entre le nouveau mode de vie imposé par la ville et son *habitus*, produit de sa socialisation, à la discordance entre ces deux milieux, celui dans lequel il travaille, c'est-à-dire la ville, et le village dans lequel s'est accomplie sa socialisation.

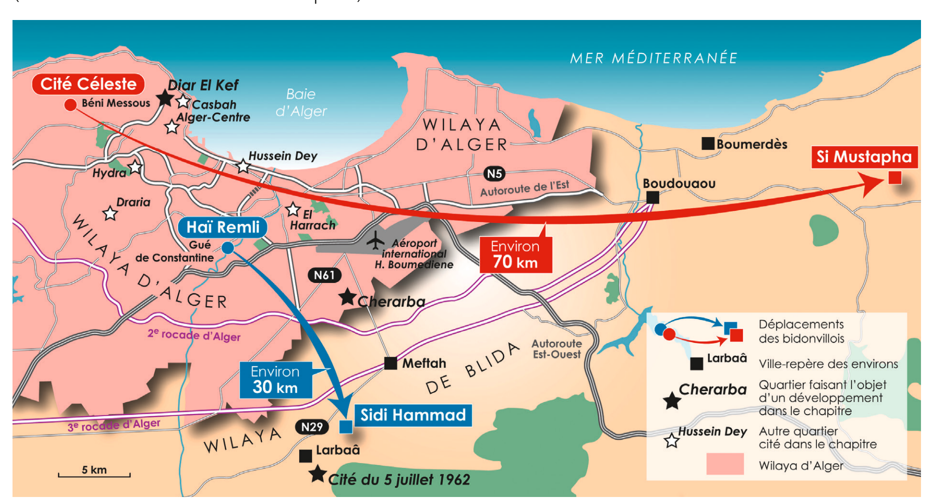
Pour Mokhtar, le village natal constitue encore le point de repère essentiel qui lui permet de mesurer son propre itinéraire et surtout de préserver sa propre identité. Quant à sa représentation du monde urbain, il la construit à partir du rural qu'il est et qu'il tient à rester. Les interactionnistes de l'École de Chicago seraient tentés de dire que Mokhtar est la figure même du « marginal », car vivant dans deux mondes différents, le village et la ville, sans (pouvoir) les faire communiquer.

La métaphore du turban (la *'amama* en dialecte oranais) qu'emploie Mokhtar nous montre à quel point il reste attaché à sa culture rurale qui vient en appui de cette analyse. Le turban serait alors un autre nom, « profane » cette fois, pour désigner son système de « dispositions durables », son *habitus*.

Horizons[29] –, des épisodes violents qui traduisent, expriment des oppositions, des configurations parfois anciennes héritées d'un passé résidentiel commun, mais qui résultent le plus souvent de conflits d'usage, d'appropriation matérielle et symbolique de lieux, d'espaces qui n'ont pas encore de propriétaires.

[29] Dans son numéro du 14 octobre 2015, le quotidien *Horizons* rapporte des échauffourées violentes – un exemple parmi tant d'autres ! – qui se sont produites à la cité Sidi Hammad, à Meftah, entre des résidents de cette cité et une bande de jeunes, armés de gourdins, de la cité limitrophe. Rixe, destruction de magasins, blessés… tout cela suite à un différend opposant un marchand ambulant de légumes et des habitants du plus grand bidonville d'Alger, Haï Remli, récemment relogés à Sidi Hammad [Figure 3.7], qui exigeaient du marchand qu'il « paye » en contrepartie du stationnement de sa charrette, ce que ce dernier a refusé.

Figure 3.7 La « déportation » des populations bidonvilloises en périphérie algéroise (et autres lieux cités dans le chapitre)



D'après M. Safar Zitoun & Schéma directeur routier et autoroutier 2005-2015, SDRA/CTTP. Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2020.

De même, la population déplacée de Diar El Kef à Alger a transporté avec elle la situation conflictuelle générée par la constitution des listes d'attributaires des logements sociaux à Cherarba. Elle s'est d'abord fragmentée en entités réunissant des habitants ayant la même origine (bidonvilles, Casbah, immeubles en ruine, etc.), guerroyant autour des valeurs et normes de citadinité pour ensuite se solidariser face aux difficultés quotidiennes des familles. Un processus comparable se retrouve à Lahraouiyine, dans la périphérie de Casablanca, où la violence a atteint, sous des formes variées, des niveaux extrêmes, qu'elle opère entre les habitants, anciens et nouveaux, ou contre les autorités décidées à démolir les constructions illégales et à faire déguerpir les habitants[30], ou encore contre ceux qui, recrutés dans les quartiers voisins, furent utilisés comme « auxiliaires » pour défendre les secteurs les plus menacés d'occupation, mais tentèrent par la suite d'imposer leur loi et suscitèrent des oppositions féroces (Belarbi, 2015).

Sur tous ces terrains, les observations indiquent la force des mots qui disent les clivages identitaires et, en particulier, les conflits d'intérêts antérieurs, mais aussi la force d'autres mots inventés et bricolés pour signifier les nouveaux rapports de force symboliques à l'intérieur des quartiers récents : les *Chbarek* (les ploucs) contre les *Ouled El Houma* (fils du quartier) chez la population de Diar El Kef à Alger, les *Apaches* pour désigner les insoumis à Sahrij Gnaoua à Fès ou les *Tchétchènes* de Lahraouiyine à Casablanca, fiers d'inspirer par cette désignation la crainte. Dans le même ordre d'idées, les résidents les plus récents du quartier d'accueil des bidonvillois

[30] La violence monta d'un cran lorsque les autorités abandonnèrent leur système d'intervention directe, qui se traduisait par des destructions sélectives au sein du quartier, pour passer à une sorte de « sous-traitance », confiée à un opérateur spécialisé (*Alhamia*) qui a généralisé les démolitions (Belarbi, 2015, p. 146).

d'Haï Remli[31] à Alger se désignaient comme « méchants » et se donnaient pour nom générique « La Colombie », pour s'opposer aux résidents les plus anciens, considérés comme les « gentils », auxquels était attribué le sobriquet, dévalorisant dans ce cas, de « ceux de Hydra » (quartier huppé d'Alger). Dans cette joute des mots se dessinent forcément des classements identitaires et symboliques.

Le bricolage symbolique des identités n'est pas du tout aléatoire ou incohérent : il exprime une revendication forte d'inclusion dans la cité, dans tous les sens du terme : inclusion au « mouvement » de la ville, à l'existence citoyenne, même si cela passe par des choix symboliques forts (inclusion non pas dans une périphérie sans nom, sans sens, mais dans la ville comme centre symbolique). Cette appartenance revendiquée à la ville va jusqu'au refus de changement de l'immatriculation des véhicules : les nouveaux résidents se débrouillent pour obtenir de faux certificats de résidence, pour immatriculer leurs véhicules dans la *wilaya* d'origine, Alger, comme l'écrit K. Hassan (2013) : « Porter le fameux 16 sur son matricule, c'est se démarquer par rapport aux autres "ploucs" venant des autres *wilayas* limitrophes qui arborent des "09" [Blida] ou des "35" [Boumerdes]. »

Déplacements massifs au Sud et ethnicisation au Nord

Les processus de métropolisation, qu'ils soient planifiés ou résultant des règles marchandes, génèrent des mouvements de mobilité résidentielle de grande ampleur. Les cas d'Alger depuis la fin de la guerre civile en 2000 et ceux de Casablanca et Barcelone donnent des illustrations contrastées, en termes d'ampleur, des déplacements généralement opérés vers la périphérie pour ce qui est des populations des bidonvilles ou de celles vivant dans l'habitat précaire des quartiers centraux, mais aussi en termes de cristallisation dans l'espace des logiques ségrégatives. L'éloignement des anciens quartiers et de leurs ressources est vécu généralement comme une relégation. Dans le cadre du programme marocain « Villes sans bidonvilles », le bidonville Douar El Kora[32] (datant de 1930, 2 400 habitants) à Rabat est le seul à avoir bénéficié d'une opération de relogement *in situ* en 2003. Dans la plupart des autres cas, par exemple à Témara, la population des douars dont l'éradication a été décidée, comme ceux proches du centre-ville (Ould Dlim et M'taâ, 1965, 900 habitants ; J'did, 1965, 1 200 habitants ; Sahrawa, 1960, 1 500 habitants ; etc.), a été déplacée en 2004 vers la périphérie sud de la ville, dans les nouvelles cités Annasr (3 700 ménages) et El Kheir (1 432 ménages) (Essahel, 2011).

---

[31] Situé à Gué de Constantine [Figure 3.7], *Haï Remli* était l'un des plus importants bidonvilles d'Alger, avec 4 000 baraques et 2 390 familles (M. Belfodil, « Algérie. Adieu aux bidonvilles ! », *El Watan* du 2 avril 2016). Dans le cadre de l'aménagement des berges de l'oued El Harrach, le bidonville a été rasé et la population a été relogée, en totalité, près de Meftah [Figures 3.8 à 3.10]. Sur l'histoire des bidonvilles algérois et de leur traitement, voir Sidi Boumedine (2016).

[32] *Douar* : terme employé dans les campagnes du Maghreb pour désigner des groupements d'habitations fixes ou mobiles, temporaires ou permanents. La caractéristique première du douar est qu'il regroupait des individus ayant une parenté, réelle ou fictive, par rapport à un ancêtre commun. Par la suite, pour l'Administration coloniale (surtout au Maroc, mais aussi en Algérie), le terme « douar » a désigné l'équivalent d'un village, de taille assez réduite, avec un bâti très variable selon les régions (en terre, en *toub*, en pierres…). Au Maroc, c'est l'unité de base de la commune rurale (Iraki, Tamim, 2013). Dans l'Algérie coloniale, « douar » était une division administrative rurale, notamment de la commune mixte, ayant une représentation sous la forme de *jmaâ*.

Figure 3.8 Vue du bidonville de Haï Remli (Alger) avant éradication



Cliché : Quotidien El Watan*, 2013.*

Figures 3.9 et 3.10 Vue générale du site de Sidi Hammad (*wilaya* de Blida) et réinstallation des bidonvillois de Haï Remli dans ce nouvel ensemble



Cliché : M. Safar Zitoun, avril 2017.



Cliché : Agence APS, 2016.

Mixité sociale, « brassage », « mélange » ou l'improbable cohésion sociale

Promue par les politiques publiques, surtout dans les pays du Nord de la Méditerranée, la mixité sociale, en tant qu'objectif d'atténuation des effets de la ségrégation et de dilution des crispations communautaires et sociales, traduit la volonté d'attirer les couches moyennes dans les quartiers populaires et celle d'obliger les communes riches à faire du logement social. Bien que de nombreux auteurs en aient montré les limites et les paradoxes (Kirszbaum, 2016), elle est toujours présente dans les discours officiels. Telle qu'elle est conçue par les politiques publiques, la mixité sociale ne correspond pas au brassage social qui se fait « naturellement », sans injonction, soit par la moyennisation des ménages dont la mobilité sociale est ascendante, soit par l'arrivée dans les quartiers populaires de couches moyennes qui en adoptent les normes et valeurs.

Dans les pays du Sud, le peuplement aléatoire des cités de relogement des populations provenant de plusieurs segments d'habitat précaire (bidonvilles, logements dégradés, quartiers sinistrés, médinas) conduit à les mettre brutalement en situation de voisinage. Ce « mélange » social est souvent perçu par les relogés comme détonnant, car porteur de dangers et source de menaces sur la sérénité et le caractère pacifié de la vie en société dans les cités. La violence du déracinement vécue par les populations déplacées est exacerbée dans le cas de voisinage non choisi. Ainsi, L. Msilta (2009) analyse comment, à Draria, commune huppée de la périphérie du Sud-Ouest algérois, le relogement en 2002 de populations issues de différents bidonvilles algérois dans une cité d'habitat collectif (cité des 617 logements) a été vécu comme une véritable agression symbolique, à la fois par les riches des lotissements alentour et par les relogés eux-mêmes. Du reste, la cité des 617 logements elle-même a fait l'objet d'un peuplement hétéroclite, puisque la population y provient de divers quartiers d'habitat dégradé et insalubre, mais aussi des zones sinistrées après des catastrophes naturelles. Composée d'ex-propriétaires que le relogement a transformés en locataires, cette dernière catégorie de relogés tranche nettement par rapport aux autres habitants.

Au lieu d'une certaine invisibilité sociale et d'un certain anonymat, auxquels ces relogés aspiraient, ils se retrouvent en effet surexposés aux regards d'autrui dans cette banlieue de riches. Ils se rendent compte que la stigmatisation leur colle à la peau, malgré leurs tentatives de se convaincre et de convaincre les autres qu'ils portent une mémoire commune de citadinité, un patrimoine de l'histoire résidentielle construit à travers leur vécu de la centralité urbaine algéroise. Cependant, cette « adversité commune » peut être fondatrice d'une identité collective et conduire les habitants de la cité à mobiliser des attributs symboliques positifs pour contrer l'impression générale négative qu'ils se font de leur situation sociale et de ce qu'elle engendre comme sentiments de rejet et de stigmatisation de la part des autres.

Il y a également les cas où, grâce à leurs potentialités foncières, de nombreux quartiers périphériques, non réglementaires à l'origine, figurent parmi les sites qui ont accueilli des opérations de relogement des populations de quartiers précaires. Même si l'accueil des relogés ne se traduit pas dans ce cas par une aussi forte hostilité que celle constatée à Draria, les populations anciennes n'en témoignent pas moins de leur inquiétude face à des politiques de peuplement qui ne favorisent pas le changement d'image du quartier. Au début des années 2000, la commune des Eucalyptus et, en son sein, Cherarba furent ainsi « investis » par les pouvoirs publics qui y réalisèrent des logements et des équipements. Outre les craintes des habitants par rapport à l'arrivée en masse de relogés de l'habitat précaire qui, selon eux, risquaient de paupériser et d'accroître la stigmatisation qui frappait déjà Cherarba, ils déplorent que les logements ne profitent pas aussi « aux enfants de Cherarba » et que les équipements et les infrastructures réalisés soient loin de combler les besoins de cette petite ville de 70 000 habitants.

Rappelons que les différentes études de cas montrent unanimement que les opérations publiques de relogement des populations des quartiers d'habitat précaire, quelles que soient les mesures sociales d'accompagnement adoptées (Safar Zitoun et Hafiane, 2012 ; Le Tellier, 2009b), se soldent rarement par une intégration sociale et urbaine

de leurs destinataires, quand il n'y a pas glissement vers les couches moyennes (Safar Zitoun, 2008). Le premier effet négatif du déplacement des populations est l'éloignement de leur lieu de travail (Harroud, 2017). La dissociation entre lieux de domicile et de travail et ses effets en termes d'exclusion sociale et économique apparaissent comme l'une des conséquences les plus désastreuses des opérations de recasement. Ensuite, les coûts d'acquisition du nouveau logement et les frais d'installation et de transport amputent sensiblement leurs faibles revenus et les conduisent souvent à envisager leur retour au bidonville. Enfin, ce déplacement forcé, du centre « à la périphérie de la périphérie », est perçu symboliquement par les habitants comme un bannissement, une sorte d'exil qui remet en cause leur droit à la ville (Florin et Semmoud, 2010). Dans tous les cas, ces relogements qui disloquent la communauté de voisinage (Safar Zitoun, 2011) dès la publication des listes de bénéficiaires bousculent et réactualisent les constructions identitaires dans un climat de fortes contraintes.

Cette réactualisation s'opère également au prix de tensions entre individus et groupes plus ou moins forts et structurés dans les contextes de mise en œuvre de politiques volontaristes et autoritaires de traitement social des marges et de politiques de relogement de la part des autorités publiques. Cherarba, dans le sud-est d'Alger, nous semble l'illustration la plus caricaturale de cette situation. En effet, suite au ratage des opérations autoritaires de régularisation de l'habitat à Cherarba, dans les années 1986 et 1987, les islamistes se sont saisis de la colère de la population pour s'affirmer en tant que ses représentants légitimes. L'espoir de changement chez la population s'est alors heurté à un nouvel obstacle, à savoir, cette fois, l'autoritarisme des islamistes. La situation a basculé d'une violence symbolique à une violence meurtrière, au cours de la guerre civile des années 1990 qui a été à l'origine du retournement d'une grande partie de la population ; une désolidarisation qu'elle a payée d'un massacre (Semmoud, 2014). Cette histoire a refaçonné les appartenances identitaires en clivant la communauté de voisinage, entre les familles qui avaient soutenu les groupes armés islamistes et tiré profit de cette position et celles qui en avaient été, à des degrés divers, les victimes.

Dans tous les cas, les groupes sociaux et les individus, mis en concurrence du point de vue de leur éligibilité aux bénéfices ou aux effets pensés comme négatifs du traitement, développent des stratégies d'inclusion ou de résistance. Ces stratégies ne mobilisent pas seulement des répertoires et registres d'action, mais contribuent souvent à consolider, voire même à réinventer des appartenances identitaires (Safar Zitoun, 2014 ; Labraoui et Salem, 2017).

Ainsi, en matière de politique de relogement, on observe, sur les terrains étudiés, des situations très diversifiées et très contrastées du point de vue des modalités d'intervention dans ces quartiers marginalisés où les modes de traitement « individualisés » ou « personnalisés » (entre autres dans le cadre des demandes d'aides financières et bancarisées pour accéder aux logements normalisés) s'opposent aux modes de traitement collectifs (cas algérien et marocain). Ces oppositions opèrent aussi quant aux effets, pas du tout similaires, qu'elles génèrent. Les quartiers de relogement se remplissent de sens, de systèmes d'assignations symboliques des lieux et des gens qui les peuplent au fur et à mesure qu'ils se peuplent, mais jamais selon les mêmes processus. Le marquage des espaces, que cela soit négativement (par la destruction

des signes qu'il véhicule implicitement ou explicitement : assignations obligatoires de certains usages autorisés ou interdits) ou positivement (par le rajout de marquages spatiaux émanant des nouveaux habitants), traduit des situations de refus, d'appropriation assumée ou de pratiques de territorialisation exprimant les clivages et tensions entre groupes (Ouaras, 2015).

Les situations documentées dans les villes du Nord de la Méditerranée (Barcelone, Grenade, Marseille, etc.) montrent, quant à elles, une plus grande ethnicisation des marges, dans les différentes déclinaisons communautaires données à ce vocable, mais insistent également sur les processus de construction identitaire engagés sur la base de référents d'appartenance à une histoire sociale et résidentielle partagée et complètement recréée. Les analyses sur les migrants marocains du District Nord de Grenade (Capote, 2014) ou algériens de la Belle de Mai à Marseille (Lachmanowits, 2013), ou encore celles sur les Roms du Parc Stura à Turin (Rosa, 2014a, 2015) soulignent cette tendance à l'ethnicisation, mais mettent aussi au jour les stratégies élaborées par ces migrants pour négocier un espace d'autonomie, de construction de soi comme individu et sujet, sans pour autant rompre avec le groupe d'origine. L'analyse de ces différents cas met en lumière une relation à géométrie variable entre individus et groupes d'appartenance ; relation sans cesse renégociée en fonction des contextes. Dans les réflexions menées dans sa thèse, A. Perraudin (2018) explicite cette double perspective chez les migrants et revisite ainsi l'opposition classique, en sociologie, entre individuation et communalisation.

Des observations similaires de processus de quasi-« communautarisation » des différences sociales ont été effectuées dans certaines villes du Sud ayant vécu des phénomènes puissants de migrations internes intéressant des groupes de primo-arrivants (Safar Zitoun, 2014), aussi bien dans des quartiers non réglementaires que sur des sites de relogement. En la matière, les exemples algériens sont particulièrement éclairants car les grands programmes de logement de ces deux dernières décennies sont à l'origine de mobilités massives. À Draria, dans la périphérie sud-est d'Alger, les communautés en présence ont dressé des frontières symboliques qui recouvrent à la fois les lieux de provenance des populations et leurs origines sociales (Msilta, 2009). À partir des processus de peuplement des quartiers récents de la périphérie oranaise, M. Souiah (2015) opère la même démonstration. De tels processus invitent à mettre en exergue des dynamiques de structuration interne des rapports entre individus et groupes en fonction de l'histoire du peuplement des marges qui se traduisent à la fois par des aspects morphologiques (division de l'espace interne dans les marges) et des aspects symboliques (entre-soi et/ou sociabilités électives). À Cherarba, dès l'installation des relogés originaires d'habitats précaires dans la nouvelle cité, les familles anciennement installées ont augmenté la hauteur de leurs murs de clôture tout en veillant à renforcer leurs sociabilités propres face à ce qui leur semble être une menace sur l'image déjà fragile du quartier.

Les marges, des territoires attractifs pour les couches moyennes

Les crises économiques successives de ces dernières années ont certes affecté durement les populations les plus fragiles socialement parlant, mais aussi les tranches inférieures des couches moyennes. Pour réaliser notamment leur projet d'accéder à la propriété, ces dernières n'hésitent plus à faire le choix des quartiers populaires, où les coûts du foncier restent encore à leur portée. Outre ce paramètre économique du choix résidentiel des couches moyennes, une grande partie des ménages appartenant à ces classes-là sont originellement issus des classes populaires et ne se sentent pas étrangers aux normes de ces territoires et aux solidarités potentielles qu'ils espèrent y trouver. C'est souvent le cas des villes du Sud, où il semblerait que l'on assiste, ces dernières années, à une inversion des mobilités constatées dans les années 1990 et début 2000. À ce moment-là, le désendettement économique des pays a autorisé la relance de grands programmes d'habitat qui ont conduit de nombreux ménages populaires, en situation d'ascension sociale, à s'affranchir du quartier d'origine et de la famille élargie. Dans les pays du Nord, des ménages de couches moyennes deviennent à cette même époque les acteurs pionniers d'une « gentrification relative », comme au Raval à Barcelone ou à la Belle de Mai à Marseille, même si, dans ce dernier cas, ils inscrivent leurs luttes dans la perspective du maintien du caractère populaire du quartier.

Dans un cas comme dans l'autre, les notions de *village* et de *communauté* s'imposent, même avec des significations diverses ; elles convergent généralement chez les résidents vers des représentations fédératrices qui cherchent à refléter leur désir de cohésion. Chaque couche sociale entreprend alors de tirer avantage de cette cohabitation par la valorisation qu'elle apporte aux uns, l'acquisition de positions sociales et le sentiment de sécurité qu'elle permet aux autres et la foi dans les ressources de solidarité qu'elle donne à tous. Dès lors, cette interdépendance devient la base d'un processus d'identification collective dont le fondement apparaît comme un contrat social tacite qui commande les interactions par la reconnaissance et le respect [Encadré 3.4].

La situation géographique de la marge, sa taille par rapport à son environnement urbain, sa structuration physique, son caractère caché dans les replis du site urbain ou au contraire visible, son enclavement et d'autres éléments objectifs comme la diversité du peuplement que le temps accentue ou encore la nature des activités économiques qui y sont pratiquées (cas des dinandiers de Fès déplacés en périphérie, des brocanteurs gitans de Grenade, etc.) exercent une influence sur la tonalité générale des rapports sociaux en son sein, relevant d'une plus ou moins grande efficacité de l'effet de cohésion du quartier en matière de construction des normes de sociabilité. Autrement dit, la dynamique résidentielle d'un quartier dépend en grande partie de ses anciens habitants qui peuvent accueillir positivement les futurs résidents si la valorisation des lieux et leur qualification leur profitent, au lieu de les exclure. On retrouve souvent cette situation dans les anciens quartiers non réglementaires dans les villes du Sud, où l'arrivée de ménages plus aisés, synonyme de constructions huppées et d'aménagement des espaces publics (plantations, revêtement de la voirie, etc.) aux alentours des nouvelles villas, est perçue comme valorisant les lieux. Dans le cas contraire,

Encadré 3.4

Nouveaux territoires, sentiment d'appartenance et expression des solidarités (« douars » périphériques et quartiers non réglementaires) (Maroc)

Par P. Signoles, d'après A. Iraki, 2006

« Bien que [ces quartiers soient] marqués par une forte hétérogénéité sociale et souffrent d'un sous-équipement patent, les enquêtes donnent à voir tant une appropriation du quartier par la mise en place, à l'initiative de la population, d'équipements urbains (salles de prière, mosquée, garderie) et de services urbains (gardiennage, ramassage des ordures), qu'une mobilisation des habitants pour […] organiser des formes de solidarité (aide aux personnes âgées et sans ressources, soutien aux familles pauvres lors des funérailles, organisation de tontines).

Les pratiques solidaires restent alimentées par des valeurs et des considérations où interviennent l'obligation et le sentiment de responsabilité et d'attention mutuelles entre plusieurs personnes […]. Ces considérations (motifs sociaux et incitation morale) ont un sens dans des groupes d'interconnaissance de faible dimension, tels les douars ruraux […]. Mais la plupart des quartiers étudiés se sont certes d'abord formés sur (et avec) une partie d'un territoire tribal et d'une collectivité ethnique ayant sur lui des droits particuliers, mais ils ont par la suite été confrontés à des arrivées de population par vagues successives, jusqu'à constituer plusieurs "douars" juxtaposés dans un même espace, tout en intégrant des couches sociales plus diversifiées (petits fonctionnaires, entre autres). Pourtant, autour de la borne-fontaine, des fêtes, de la vie religieuse, de la lutte pour l'équipement du quartier […], du lien social se constitue.

Même si le quartier est vécu différemment par les différentes catégories de la population qui l'occupent, s'y expriment aussi bien un sentiment d'appartenance au « populaire » qu'une mobilisation des relations rurales anciennes […]. Car, malgré les transformations profondes subies, la revendication et l'appartenance à l'ancien (le "douar" rural et la tribu) ne s'effacent pas pour autant. Il n'empêche que, aussi bien dans les douars durcifiés, puis restructurés, que dans l'habitat non réglementaire, l'installation dans les logements que ces formes d'habitat proposent est considérée par la majorité de leurs occupants comme une promotion sociale. C'est une différence fondamentale avec les cités de recasement (relogement de bidonvillois) à Casablanca, par exemple, où seuls 37 % des ménages se disent satisfaits de leur logement, lequel est considéré le plus souvent comme une simple étape dans le parcours résidentiel.

De même que les opérations de restructuration provoquent des déplacements de population et la perte des réseaux de voisinage, l'espace d'interconnaissance fluctue dans le temps et, avec lui, celui des solidarités […]. Ainsi, un quartier formé au départ par un regroupement de plusieurs douars (bidonvilles "durcifiés") verra plusieurs niveaux et étapes de mobilisation. Pour sa restructuration, toute la population reste solidaire tout au long du processus d'équipement. Après restructuration et constitution d'îlots (calqués sur les anciens douars), les niveaux territoriaux se différencient à nouveau : par exemple, les actions caritatives, l'organisation de tontines par les femmes d'un îlot sont l'occasion de remobiliser l'ancien groupe du douar et d'affirmer son appartenance à ce dernier […], et ce, aux dépens de la référence au quartier. Par contre, pour négocier avec les autorités municipales la collecte des ordures ménagères ou avec l'Administration la régularisation foncière, on en revient à l'intermédiation de ceux qui, lors de la phase de restructuration, avaient négocié pour le quartier dans son ensemble. »

Encadré 3.5

Territoires et territorialisation du religieux à Sahrij Gnaoua (Fès)

Par M. Idrissi Janati

À Sahrij Gnaoua, à l'instar de plusieurs périphéries pauvres des grandes villes marocaines, le religieux ramène au politique et apparaît comme une dimension capitale des urbanités et des liens sociaux. En revanche, la ville-marge qui, au-delà d'une unité de façade de la population, abrite des situations sociospatiales différenciées, la géographie du fait religieux fait apparaître un paysage pluriel et en mouvement, dû à une multiplicité de groupes islamistes dont les discours, les pratiques et les sources d'inspiration théologique sont marqués par une réelle dissemblance. Ces identités peuvent être réparties selon trois polarités : la plus importante est celle des « Frères musulmans » ; la seconde est constituée des salafistes ; et la troisième regroupe les « malékites », qui suivent le rite majoritaire (et officiel) au Maroc[1]. Les adeptes de ces collectifs religieux ne se distinguent par aucun trait particulier : ni par l'origine géographique (urbain/néo-urbain/rural), ni par leurs caractéristiques sociales ou professionnelles, ni par leur lieu de résidence au sein même du quartier. Le seul élément un peu plus spécifique serait (mais l'on ne dispose d'aucune donnée chiffrée pour le confirmer) que les jeunes, confrontés au chômage, semblent plus sensibles au discours salafiste que les autres composantes de la population.

Ce paysage est le fruit d'une évolution qui s'accompagne souvent de tensions dont les sources sont tantôt locales, tantôt régionales, tantôt plus globales. Il produit de nouvelles solidarités, celles des réseaux religieux, qui se développent au détriment de leurs formes anciennes, ethniques et tribales. La population n'était, avant l'affirmation des islamistes, ni encadrée syndicalement ni organisée par les principaux partis politiques marocains des années 1980-1990, l'Istiqlal et l'USFP. Elle s'inscrivait surtout dans des rapports clientélistes, réactivés à chaque élection. Ces nouvelles solidarités que nous évoquons, et qui sont en recomposition permanente, guident désormais aussi bien les stratégies matrimoniales que la mobilité résidentielle à l'intérieur du quartier, et elles accompagnent le processus d'insertion des nouveaux arrivés. Ce processus ne manque pas de donner lieu à d'inlassables débats entre non seulement les prédicateurs des différentes obédiences, mais aussi parfois entre les membres d'une même famille, ce qui témoigne des transformations relationnelles dont il est la cause. Signalons, entre autres situations, le cas d'un salafiste qui n'assiste plus aux fêtes de mariage des membres non salafistes de sa famille. Les frontières, longtemps plus symboliques que réelles, qui se dessinaient entre ces différents groupes religieux à Sahrij Gnaoua tendent aussi, de plus en plus, à se matérialiser géographiquement. Chaque collectif gère ses lieux de sociabilité, principalement ses mosquées et ses écoles coraniques, et s'efforce de se regrouper dans une partie du quartier. L'ancrage spatial qui est ainsi recherché par chaque groupe a pour objectif de favoriser la diffusion, au travers de réseaux relationnels, des valeurs religieuses, morales et sociales qui leur sont propres. Il s'agit en quelque sorte de modalités pour rendre plus efficace le recrutement d'adeptes ou d'affidés.

L'appartenance à une identité religieuse n'est cependant pas figée ; elle peut varier selon les registres. Les relations entre les membres des différents groupes sont toujours actives et leur géographie est loin de se traduire par une ségrégation : dans la rue, celui qui s'affiche avec son qamis et sa barbe et celle qui est

[1] Les « Frères musulmans » sont représentés principalement par le Harakat Taouhid wal Islah (Mouvement Unicité et Réforme), matrice idéologique du Parti Justice et Développement (PJD), dont l'un des responsables occupe depuis quelques années la charge de Premier ministre. Concernant les salafistes, l'organisation la plus puissante Al'Adl Wal Ihssan (Justice et Bienfaisance), créée par le cheikh Yassine (mort en 2012), non officiellement reconnue, mais tolérée par l'État, prône d'« islamiser la modernité » et s'oppose au statut de Commandeur des Croyants du Roi.

intégralement voilée croisent le trafiquant de drogue, la jeune fille non voilée, la prostituée (qui se fait discrète), etc. De fait, le religieux à Sahrij Gnaoua oppose et rapproche en même temps, car il arrive à canaliser plusieurs tensions de la vie quotidienne ; ainsi est-il parvenu à contenir les luttes claniques et politiques qui, jadis, divisaient le quartier : du fait de la large adhésion des habitants aux discours des islamistes, fruit du travail de proximité effectué par ces derniers, les conflits de type politico-électoral ont quasiment disparu (le vote pour le PJD est massif), ce qui ne signifie pas pour autant que les concurrences entre mouvements religieux n'existent pas, bien au contraire.

La mosquée est l'un des espaces par lesquels les islamistes fixent leur identité spécifique. Des quatorze mosquées à khoutba (prêche du vendredi) que compte Sahrij Gnaoua en 2014, seules cinq sont administrées par les services du ministère des Habous et des Affaires islamiques. Les autres sont gérées par des groupements de mouhcinines [les « bienfaiteurs »] qui ont collecté des dons pour la réalisation de ces édifices. Quoiqu'ouverte en principe à tous les fidèles, chacune de ces mosquées symbolise, avec ses espaces intérieurs et limitrophes, ainsi que son nom, un lieu référentiel et d'appartenance à un collectif religieux.

Prenant conscience dès le milieu des années 1980 qu'il leur était possible d'investir les structures associatives aux fins de mobilisation collective, les islamistes de Sahrij Gnaoua ont construit leur ancrage territorial sur, entre autres, le développement et le captage des compétences locales en matière d'actions associatives. Sur les 46 associations actives que compte le quartier en 2014, 29 sont captées par le Mouvement Unicité et Réforme et le Parti Justice et Développement. Jeunes dans leur majorité et pour la plupart enracinés à Sahrij Gnaoua, nombre de leaders de ces associations sont parvenus à acquérir une légitimité locale et à réunir suffisamment de ressources de pouvoir pour engager une compétition avec les notables traditionnels et les élus locaux affiliés aux partis politiques qui dominaient ce quartier dans les années 1960-1990. La capacité de ces jeunes à créer un langage collectif, à travers leurs actions de mobilisation associative, leur a permis d'investir le pouvoir communal, notamment lors des élections de 2015[2]. L'entrée en politique de ces jeunes islamistes du bas de l'échelle sociale – ce qui constitue pour eux une voie certaine de promotion sociale – a initié un nouveau cycle de circulation de l'élite locale à l'échelle du quartier et de la ville. Ces succès doivent beaucoup aux collectifs coutumiers du voisinage, organisés à l'échelle des ruelles, qui se mobilisent dans des actions d'ordre social ('Aïd, mariages, circoncisions, maladies, décès, etc.) dont l'efficacité doit beaucoup aux femmes qui assurent le quadrillage de l'espace.

Les structures qui accueillent les enfants d'âge préscolaire, dont la plupart ont été créées grâce à des financements privés ou associatifs, constituent des lieux privilégiés pour les actions de recrutement et de contrôle sur la population de la part des islamistes à Sahrij Gnaoua. Le quartier compte une quarantaine d'écoles maternelles et d'écoles coraniques, ce qui en fait l'un des mieux dotés de Fès enw ces domaines. Leur rôle éducatif envers les enfants en bas âge se conjugue à une finalité politico-sociétale, en ce qu'elles prodiguent aussi un enseignement religieux et moral au profit des femmes et des jeunes filles.

La territorialisation des valeurs religieuses – si c'est ainsi qu'on peut la dénommer – passe donc par leur inscription dans l'espace public et par la pression qu'elles exercent dans de nombreux lieux de sociabilité, tels les cafés, les salles de sport et les cybercafés de quartier, où la mixité est interdite de fait. Les établissements scolaires sont particulièrement concernés : non-mixité des rangées de tables dans les classes, interdiction de certaines activités périscolaires, etc. Mais les espaces privés ne sont pas oubliés : les prescriptions religieuses interviennent en effet aussi, de manière insidieuse, dans le secteur du BTP, l'un des apanages des islamistes à Sahrij Gnaoua, imposant leurs normes et modèles à l'habiter local, faisant en sorte que les plans types doivent souvent être modifiés pour se conformer aux codes qui régissent les pratiques (religieuses) de l'espace domestique.

---

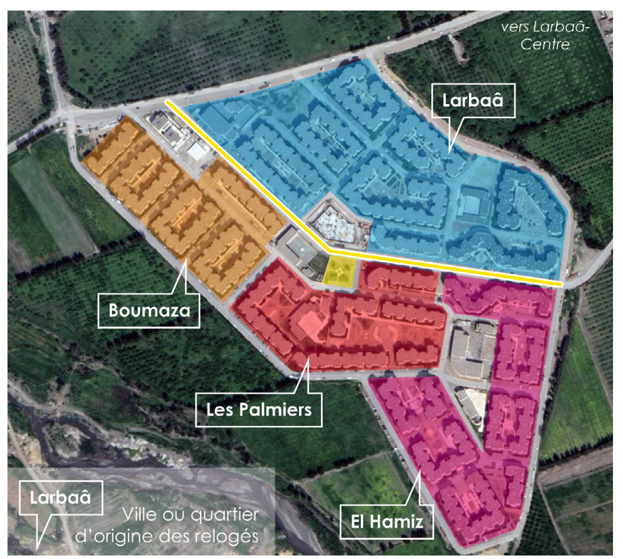
2 Lors de ces élections, la liste du PJD – qui comprenait plusieurs jeunes responsables d'associations – a raflé 24 des 39 sièges du Conseil de l'arrondissement urbain auquel appartient Sahrij Gnaoua, et 11 sièges des 97 qui composent le Conseil de ville.

ils développeront des réactions de rejet à l'égard des nouveaux venus qui seront la source de tensions dans le quartier. Par exemple, les couches moyennes aisées qui investissent dans les résidences touristiques au Raval à Barcelone sont combattues par les anciens résidents, lesquels perçoivent cette dynamique comme une menace à leur maintien dans le quartier. L'attractivité des couches moyennes dans les quartiers populaires suppose dans tous les cas une réinvention permanente des liens et des normes collectives.

Dans la commune de Draria à Alger, L. Msilta (2014) analyse le processus par lequel les populations de deux quartiers populaires marginalisés voisins (celui de la cité des 617 logements et celui d'Oued Tarfa), après s'être fait la guerre au moment de leur installation, établissent des rapports de solidarité pour la mise en place et le contrôle d'un marché informel. Cette activité économique dynamique a fini par être reconnue par les anciens commerçants et les catégories sociales aisées de la commune. Rappelons que la cité des 617 logements fait voisiner depuis 2002 des populations provenant de divers quartiers d'habitat dégradé et vétuste avec d'autres ayant vécu les inondations de Bab El Oued. Le quartier d'Oued Tarfa, quant à lui, est constitué d'un habitat précaire abritant des ruraux qui avaient fui les campagnes à cause du terrorisme, dans les années 1990, et d'une cité de logement social aidé. La catégorie sociale démographiquement la plus représentée peut, dans certaines conditions, donner le *la* à l'ensemble des groupes, quand ce n'est pas un groupe particulier qui impose son diktat par la force ou le chantage symbolique, comme c'est le cas des islamistes radicaux, par exemple à Cherarba dans l'Algérois (Semmoud, 2014) ou encore à Sahrij Gnaoua à Fès. Ainsi que nous l'avons déjà souligné dans le chapitre 1, il ne saurait être question d'associer automatiquement les quartiers populaires au terrorisme, comme le font les pouvoirs publics au travers de leurs politiques sécuritaires, nous relatons ici nos observations dans les cas concernés. Ainsi, M. Idrissi Janati, auteur de l'Encadré 3.5, relate les formes diverses de l'islam politique dans Sahrij Gnaoua à Fès où la question du terrorisme ne semble pas évoquée, du moins explicitement ; en revanche, à Cherarba (Alger), les affres de la guerre civile sont présentes dans le discours de nombreux habitants, qui condamnent sans appel le terrorisme, voire même pour certains l'islam politique. Le rapport au religieux en général, au salafisme et à sa « version » djihadiste plus particulièrement, est en fait extrêmement variable, selon les contextes internationaux, nationaux et locaux, le genre, l'âge, l'activité/chômage, le niveau de scolarisation. À Douar Hicher et Ettadhamen, deux grands quartiers populaires de la périphérie nord-ouest de Tunis, dans un processus de forte progression de la religiosité, entre autres parmi les jeunes, il semble bien que l'attitude de ces derniers face au salafisme soit « perplexité et jugement critique » (Melliti, 2015), alors pourtant que « l'impact de la vague salafiste […] se remarque aussi bien dans l'intensité de la pratique que dans le rapport aux normes religieuses ».

Contrairement au cas de Draria évoqué plus haut, dans les opérations de relogement, le climat conflictuel qui peut résulter de la distribution spatiale des groupes selon leur origine résidentielle peut perdurer et générer des violences. La Figure 3.11 illustre, à propos de la cité du 5 juillet 1962 à Larbaâ, la manière dont se distribuent les groupes de résidents selon leur origine résidentielle, laquelle recoupe des différences de parcours résidentiels et des degrés contrastés de fixation des identités originelles

Figure 3.11 Relogement par quartiers d'origine dans la cité du 5 juillet 1962 (commune de Larbaâ, *wilaya* de Blida)



On remarque la rue centrale (en jaune) séparant les « autochtones » (en bleu) venant de la ville de Larbaâ – relogés selon des procédures « normales » – et les populations « allochtones » provenant des bidonvilles algérois (en orange, rouge, magenta). La placette (en jaune) peut devenir, comme la rue centrale, un lieu d'affrontements violents.

S. Labraoui & M. Salem, 2017. Image Google Earth 2018. Cartographie : Fl. Troin • CITERES 2018.

entre « gens du dedans » – en l'occurrence les « autochtones » ou familles de Larbaâ, commune mitoyenne, ayant accédé de manière « normale » au logement social – et les « gens du dehors » venus des bidonvilles algérois (Boumaza, El Hamiz et Les Palmiers). C'est ainsi qu'a été générée la frontière symbolique que constituent l'allée centrale et la placette séparant les deux « communautés ». Ces espaces centraux sont devenus, selon S. Labraoui et M. Salem (2017), des lieux d'affrontements quotidiens, parfois violents, entre les membres des deux communautés qui se disputent leur contrôle.

Cependant, dans beaucoup des cas de figure documentés, sinon dans la majorité d'entre eux, il semble bien que la forte mobilité quotidienne des catégories actives de la population (surtout les hommes qui travaillent et, parmi eux plus spécialement, les jeunes qui ne trouvent pas d'espaces de vie sociale et économique à l'intérieur des quartiers) contredise la thèse dominante de l'enfermement des marges dans un particularisme « ethnique » ou communautaire. Certains groupes, notamment ceux insérés dans l'économie informelle, laquelle nécessite pour un fonctionnement efficace de s'inscrire dans une grande densité de réseaux externes au milieu strictement résidentiel, développent une plus grande articulation sociale et symbolique au reste de la ville régulière et « normale », selon le vocable des jeunes résidents. Autant pour l'achat des marchandises nécessaires à leurs commerces et services que pour leur vente, les acteurs du secteur informel de Cherarba à Alger, de Médina Jdida à Oran, de Souk El Kelb à Salé (Belguidoum et Pliez, 2015), mais aussi les gitans de Grenade, les ferrailleurs roms et les vendeurs ambulants dans les villes du Sud et du Nord, par leurs mobilités et leurs réseaux tissent une toile qui traduit une parfaite maîtrise du territoire urbain.

Dans ce contexte aussi, il faut souligner le découplement des réseaux de voisinage et de sociabilités portés par les femmes, beaucoup moins mobiles que les hommes, avec les réseaux portés par ces derniers. Ceci explique la tendance des premières à essayer de compenser la perte des opportunités de discuter avec les autres femmes sur le « pas de la porte » par des pratiques de « féminisation » de l'usage de certains types d'espaces, comme les abords des écoles primaires et les lieux de commerce ambulant qu'elles contribuent à fixer (Souiah, 2015).

3. Conclusion

Les deux approches adoptées dans ce chapitre privilégient, pour la première, l'analyse des usages, trajectoires et territoires et, pour la seconde, celle des constructions, reconstructions sociales des quartiers populaires. Elles établissent que la marge, telle qu'elle a été prise en charge conceptuellement dans notre projet, n'est pas une entité qui serait remplie d'une substance sociale bien identifiée, bien typée et catégorisée comme veulent nous le faire croire les adeptes de la « pensée d'État ». Dans leur frénésie de « traitement » des quartiers illégaux, illicites, des bidonvilles et autres formes de quartiers centraux taudifiés, les décideurs n'ont pas réussi à réduire cette réalité urbaine à une catégorie de l'action publique, avec tout ce que ce terme charrie comme représentations normatives, en particulier celles d'une ville *clean*, propre, débarrassée de ses marginaux, de ses « classes dangereuses », comme le disait L. Chevalier (1958).

Ce qui ressort en effet des nombreuses études de terrain convoquées dans ce chapitre, c'est avant tout l'idée que la marge constitue une forme sociale irréductible, rebelle aux classifications qui veulent lui assigner un contenant social univoque et définitif.

Quels que soient les contextes géographiques, sociologiques et politiques examinés, par quelque bout qu'on la prenne, la marge (ou plutôt « les marges ») dit clairement, à travers les représentations, les pratiques, les usages, les stratégies déployés par ceux qui les peuplent, ce qu'elles sont : des lieux de vie et de résistance, mais surtout des espaces de foisonnement social et de créativité symbolique intenses. Elles disent également ce qu'elles ne sont pas : des quartiers de réclusion, des ghettos fermés au mouvement de la société et de la ville, car, paradoxalement, il n'y a pas d'espaces plus ouverts que les marges, qui tirent l'essentiel de leur substance de ce qui les nourrit au sens alimentaire du terme, mais aussi symbolique et culturel, de la ville qu'ils considèrent comme leur appartenant, au même titre que les autres habitants de la Cité.

Pour paraphraser R. E. Park, les marges que nous avons rencontrées sont peut-être plus que les quartiers réguliers, normés et sécurisés auxquelles elles s'adossent souvent et qu'elles jalousent, des « laboratoires sociaux » où se condensent et s'exacerbent les contradictions des villes d'aujourd'hui et où se crée la société urbaine de demain. Une société où les enracinements locaux qui donnent un sens à l'existence urbaine font bon ménage avec des appartenances plus globalisées, celles favorisées par les

nouveaux moyens de communication qui transcendent les frontières matérielles, les enfermements dans des ghettos de plus en plus problématiques.

Ce que disent les quartiers marginaux, c'est peut-être aussi et surtout cette perpétuelle quête de l'inclusion dans la société et dans la ville, inclusion pensée comme demande d'intégration à une citoyenneté de droit dans la Cité et non pas comme un bienfait, une action charitable accordée aux miséreux par les dominants.

Enfin, nulle part ailleurs, à savoir dans les autres quartiers réguliers et normés de la ville, nous ne retrouvons en représentations et en actes le principe si cher à Henri Lefebvre de « droit à la ville ».

Chapitre 4

Marges : espaces contestés et contestations dans l'espace

Gülçin Erdi, Bénédicte Florin et Roman Stadnicki

Nous étudierons ici, en articulant réflexions théoriques et études de cas, le rôle des habitants des quartiers de marges dans l'émergence de différentes formes de contestation et de résistance. En effet, si les modalités matérielles et idéelles de la mise en œuvre de l'urbanisation néolibérale sont diverses d'une ville à l'autre et si, en outre, des formes de régulation sociale et politique peuvent parfois en atténuer les effets les plus défavorables aux citadins les moins pourvus économiquement et socialement, il n'en reste pas moins que les transformations urbaines, souvent brutales, engendrées par ce mode d'urbanisation s'accompagnent fréquemment d'une violence matérielle et/ou symbolique. Pratique des pouvoirs publics en place, celle-ci bouleverse considérablement l'espace de vie et, plus largement, les rapports à la ville des habitants des marges, lesquels y résistent de différentes manières.

Ces résistances peuvent être exceptionnelles et visibles, notamment lorsqu'elles sont collectives et qu'elles se déploient dans les « arènes publiques » (Cefaï, 2007), mais elles peuvent aussi être discrètes, plus ordinaires, davantage localisées à l'échelle du quartier, émanant d'individus, de petits groupes ou de communautés spécifiques. Dans ce sens, A. Farge (1992) rappelle, à propos du Paris du XVIIIe siècle, qu'« il y a mille façons de défier l'ordre : cela va du quolibet à la farce sournoise, des jets d'excréments à l'insulte et aux coups […]. Les rébellions à la garde [il s'agit des agents de police], les défis à l'ordre sont pourtant des gestes significatifs d'insoumission ; des mécanismes de défense impulsifs face à un ordre mal toléré. Viser l'huissier ou le sergent, le propriétaire ou même tout simplement les gens de bien, c'est s'en prendre à ceux par

qui circule l'ordre, la domination et la répression ». Au mieux passées sous silence ou peu médiatisées, au pire étouffées dans l'œuf, ces résistances n'en gardent pas moins un caractère protestataire, comme en témoigneront dans les pages suivantes les nombreux exemples de micromobilisations émanant d'habitants de quartiers considérés par les acteurs dominants comme « marginaux ».

Les contestations et résistances sur lesquelles se fondent nos analyses ne sont jamais « hors-sol ». D'une part, elles se déclinent dans un espace urbain précis (celui du quartier, par exemple), même si elles peuvent en sortir, en particulier lorsqu'une contestation locale se diffuse, s'élargit et en vient à occuper une place centrale, ou bien, à l'inverse, lorsqu'une forte mobilisation centrale et visible provoque des contestations plus circonscrites localement, plus périphériques, et parfois inattendues. Quoi qu'il en soit de la diversité des lieux où se déroulent ces résistances, on peut affirmer qu'ils sont l'objet d'une appropriation, même éphémère, et qu'ils constituent une ressource spatiale que saisissent les habitants pour s'exprimer et pour (se) manifester. D'autre part, objet de concurrences et de convoitises avivées par les politiques néolibérales, l'espace urbain à ses différentes échelles peut être, en tant que tel, objet et enjeu de fortes tensions, défendu par les uns et « attaqué » par les autres – enjeu qui donne à cet espace un caractère éminemment territorial[1].

Nous nous situons en effet dans le droit fil de la position selon laquelle le néolibéralisme est une idéologie de la mobilisation du capitalisme dans un projet de généralisation des mécanismes marchands – et non une idéologie du désengagement de l'État (Peck, 2001 ; Brenner, Theodore, 2002b ; Peck, Tickell, 2002). En conséquence, les spécificités de la ville néolibérale sont de trois ordres, dont l'un nous intéresse particulièrement, à savoir celui des sociétés urbaines, y compris dans leurs dimensions spatiales – et son corollaire, la structuration de la ville[2]. Ainsi, dans le domaine de l'aménagement urbain à différentes échelles, la logique néolibérale a fait en sorte que « les mécanismes de la rente foncière soient réhabilités en tant qu'ils seraient la meilleure garantie de construire des espaces urbains vendables, et donc harmonieux »[3] – à moins qu'on ne juge préférable d'inverser l'ordre des adjectifs : harmonieux, donc vendables ! La nouvelle organisation des espaces urbains qui découle de ces processus et des politiques qui les accompagnent (Denis, 2011), ou les précèdent, dessine les enjeux territoriaux qui vont faire se coaguler les tensions : le renouveau des centres-villes, la reconversion/reconquête des friches de toutes natures (anciens espaces industriels, d'entrepôts, d'infrastructures), désaffectées

---

[1] Précisons que, hormis les travaux précurseurs de M. Castells (1975) sur les mouvements urbains ou ceux de R. Gould sur la Commune de Paris (1991), l'analyse de la dimension spatiale des mouvements sociaux en sociologie politique est assez rare et relativement récente (Hmed, 2008 ; Combes *et al.*, 2016). Elle s'inspire surtout de la géographie nord-américaine (Massey et Allen, 1984 ; Sewell, 2001), même si les travaux d'H. Lefebvre (1968, 1972) et de M. Foucault (1975) sont aussi convoqués. Bien que, pour une majorité de géographes, l'« espace » – en tant qu'il constitue la « dimension spatiale des sociétés » – soit l'objet principal de leur discipline, il n'en reste pas moins que de nombreux aspects de cette spatialité sont demeurés peu investis ; tel est le cas, jusqu'à une date récente (Ripoll, 2005), du déploiement des mouvements sociaux et de leurs rapports aux territoires.

[2] Selon M. Rousseau (2012), les deux autres ordres qui constituent la spécificité de la ville néolibérale sont les politiques urbaines et les gouvernements urbains.

[3] Position exposée dans l'appel à communications du Colloque international « La ville néolibérale : une thèse crédible ? », organisé à Lyon et Saint-Étienne du 12 au 14 septembre 2012 par le LabEx IMU (Intelligence des Mondes urbains), Université de Lyon et Université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

et abandonnées, ainsi que des quartiers mal lotis (Barthel, 2009) et de toutes les dents creuses que les phases successives de construction n'ont pas remplies. La fragmentation sociospatiale qui accompagne ces mouvements (Rousseau, 2012), avec la juxtaposition de quartiers de plus en plus homogènes et étanches, nourrit des mobilités résidentielles intenses souvent forcées pour les classes populaires, parce que les capitaux qui ont afflué dans le secteur immobilier, profitant des bulles financières successives[4], ne se sont évidemment pas orientés vers le logement social, lequel aurait pu contribuer à stabiliser de larges couches à proximité des centralités.

C'est dans ce contexte marqué par des changements de grande ampleur, amplifiés par des politiques nationales et municipales – les gouvernements urbains – largement inspirées de l'idéologie entrepreneuriale (Harvey, 2010), que s'inscrivent nos études de cas. La dimension spatiale constitue donc l'un des fils conducteurs de nos analyses, à la fois parce que l'espace représente, comme nous l'avons déjà dit, une ressource et un enjeu, mais aussi parce que nous nous intéressons aux différentes échelles des résistances émanant des habitants, aux interactions entre elles et à leurs modes de circulation dans la ville. Le titre du présent chapitre, *Marges : espaces contestés, contestation des marges*, signifie pour nous que nous avons pour objectif de comprendre, par exemple, comment des microrésistances, apparemment peu reliées entre elles, franchissent les limites/frontières des marges pour investir d'autres lieux. Comment se transforment-elles en mobilisations visibles ? Comment, dans d'autres cas, se transmutent-elles dans des espaces immatériels tels que les réseaux sociaux ? De quelles façons les rumeurs, les informations et les transmissions d'expériences se diffusent-elles d'un territoire à l'autre et passent-elles d'un groupe d'acteurs engagés dans la contestation à un autre ? Il importe, pour comprendre ces mécanismes, d'accorder toute l'attention qu'ils méritent aux acteurs à l'initiative ou seulement parties prenantes de ces mouvements, leaders ou « courtiers de l'action » (Nay et Smith, 2002a), notamment parce qu'ils participent à donner à la résistance sa dimension politique – laquelle, toutefois, n'est pas toujours systématiquement explicite.

Les chemins de la contestation sont complexes et peuvent mener à des impasses quand la résistance échoue, qu'elle soit réprimée ou qu'elle se délite en raison de dissensions internes. Toutes les résistances ne sont pas vertueuses et leurs effets peuvent aussi conduire à des situations d'exclusion et de marginalité aggravées[5]. De même, les capacités de résistance sont inégales en fonction des positions sociales des individus, mais aussi des contextes politiques locaux, du fait de leur spécificité. Les cas turcs ou égyptiens en sont de bons exemples, leurs régimes autoritaires réprimant durement toute velléité de contestation ouverte ou discrète.

En dépit de ces freins et de la fragilité des mouvements de contestation, ceux-ci se sont multipliés au cours des deux dernières décennies. Les manifestations de désaveu des autorités (ou des dominants, quels qu'ils soient) ont revêtu aussi des formes plus diversifiées, tandis que, dans certains cas, elles ont pu s'additionner et converger pour

[4] Ces bulles financières sont la source de considérables bulles immobilières, lesquelles transforment le rôle de la ville : celle-ci, « simple "condition" pour l'accumulation [au temps du] fordisme, apparaît de plus en plus comme un élément crucial [*i.e.* une composante active] dans l'accumulation capitaliste [post-fordiste] » (Rousseau, 2012).

[5] On trouvera aussi des exemples de ces évolutions « négatives » dans le chapitre 1, plus particulièrement dans la section 1.

alimenter des révoltes de grande ampleur, voire ce qui a pu être qualifié de « révolution(s) ». Ces mobilisations très visibles et très médiatisées (à juste titre) compte tenu de l'importance politique qu'elles revêtent ont cependant parfois masqué des manifestations plus modestes, des « indignations » plus limitées, des refus davantage circonscrits, éphémères et sectoriels, mais qui, néanmoins, ont pu faire émerger une parole publique émanant de ceux qui, habituellement, n'ont pas voix au chapitre.

Pour appréhender cette « géographie des résistances » (Morrissey, 2010 ; Raffestin, 1980) dans ses dimensions spatiales, sociales et politiques, nous nous proposons d'adopter un propos en trois temps. Nous privilégierons pour commencer une entrée par l'« urbain », en tant qu'il est à la fois le lieu où s'expriment les contestations et le principal enjeu de ces dernières, notamment parce que les politiques néolibérales attisent les compétitions et tensions entre acteurs autour de la valorisation du foncier, de l'implantation des grands projets immobiliers – et autres opérations de grande ampleur (Signoles, 2014, p. 53-90) – et, plus largement, des transformations urbaines à l'œuvre. Dans un second temps, nous nous attacherons à l'étude de la diversité des formes de mobilisations émanant d'habitants de quartiers marginalisés (ou perçus comme tels) et qui peuvent, souvent de façon inattendue, franchir les frontières de ces marges pour se faire, peu ou prou, entendre. La troisième partie analysera les effets de retour de ces mobilisations sur les habitants des marges, particulièrement en matière de processus de politisation, envisagés ici plus largement que la sphère institutionnelle. Les exemples montreront cette dimension politique, à travers notamment ses effets émancipateurs, rassembleurs et réconciliateurs.

1. Marges urbaines et droit à la ville

Nous voudrions ici appréhender la place de la ville et, plus particulièrement, celle des quartiers « marginalisés » dans l'émergence de différentes formes de contestation et de résistance, à la fois individuelles et collectives. Pour ce faire, nous chercherons à mettre en évidence les interactions entre l'espace et ces résistances, notamment au travers, d'un côté, de ce que l'espace « fait » aux mobilisations et, de l'autre, de comment les mobilisations restructurent cet espace par le biais des modifications qu'elles introduisent dans les représentations sociales, culturelles et politiques des habitants.

Dans ce but, nous fournirons d'abord quelques éléments théoriques pour préciser les caractéristiques de la fabrique actuelle de la ville à l'ère néolibérale. Nous discuterons ensuite les liens entre cette fabrique et l'émergence des mobilisations urbaines, notamment dans les quartiers de marges. Enfin, il s'agira de montrer en quoi ces mobilisations s'inscrivent dans des revendications du type « droit à la ville », mettant l'accent sur le désir des habitants des marges d'être reconnus comme légitimes pour prendre part à la conception de leur espace perçu et vécu et d'être parties prenantes de ses éventuelles transformations.

La ville, lieu et enjeu des contestations et mobilisations

Au cours des vingt dernières années, de nombreux auteurs se sont attachés, à la suite d'H. Lefebvre et de son ouvrage sur la *Production de l'espace* (2000), à préciser quelle signification l'espace urbain pouvait revêtir, en termes d'appropriation et de structuration, à l'heure du néolibéralisme. Ils s'appuient en particulier, pour ce faire, sur la critique que propose Lefebvre de l'*espace abstrait* des concepteurs, pour mettre en évidence l'importance de la pratique sociale et de la valeur d'usage de l'espace, fondée sur le droit à la ville pour les habitants. Dans ce sillage, des auteurs comme D. Harvey (2008) et E. Soja (2010) ont analysé les politiques urbaines actuelles comme étant la condition de la spatialisation du néolibéralisme, favorisant de fait la reproduction et l'approfondissement de l'injustice sociale et spatiale au sein des agglomérations urbaines[6].

Quand bien même l'on admettrait que le néolibéralisme serait une idéologie fondée sur la « généralisation des principes de concurrence et de marché à toutes les sphères de la vie publique et privée » (Morange, Fol, 2014), il ne revêt pas partout les mêmes caractéristiques et ne produit pas les mêmes effets. Autant que nos analyses nous permettent d'en juger, il apparaît sous différentes formes et s'adapte aux conditions et aux systèmes politico-économiques de chaque pays. Les modes d'exercice de la concurrence, les modalités des privatisations, les nécessités plus ou moins impérieuses de la redistribution sociale et spatiale, en un mot les formes de régulation adoptées par les États et les types de gouvernements urbains ne peuvent être entendus comme étant sans influence sur les effets urbains du néolibéralisme[7]. Autrement dit – et c'est ce que montrent les terrains étudiés de part et d'autre de la Méditerranée –, les restructurations néolibérales ne revêtent pas des formes prédéterminées et ne s'effectuent pas selon des modalités préétablies, mais dépendent des dynamiques locales et des « constellations de pouvoir » (Kuyucu et Ünsal, 2010, p. 1481).

En conséquence, nous ne considérons pas que le néolibéralisme soit, en tant que tel, la cause majeure de la montée – quand elle a lieu – des contestations urbaines. Disons-le autrement : le néolibéralisme n'est ni la cause immédiate ni la cible directe de ces contestations, lesquelles résultent plus de ses effets, tels que ressentis par les populations dans leur vie quotidienne. Étant entendu que ce sont celles des marges urbaines qui ressentent le plus fortement et le plus négativement les conséquences de la mise en œuvre des orientations du système néolibéral, y compris dans ses dimensions spatiales. De fait, les acteurs sociaux éprouvent bien des difficultés à attribuer au néolibéralisme une aggravation de leur situation et de leurs conditions de vie, et

[6] E. Soja (2010) constate que « [l]es mouvements sociaux urbains ne se produisent pas simplement dans l'espace urbain mais tâchent de transformer l'organisation socioterritoriale du capitalisme elle-même à différentes échelles géographiques. Le "droit à la ville" s'étend de ce fait vers un droit plus large à l'espace dans et au-delà de l'échelle urbaine ». Notre position sera plus nuancée, en ce sens que la finalité de nombre de mouvements sociaux n'est pas, explicitement, de transformer les effets des politiques néolibérales, d'une part ; et que, d'autre part, si l'extension du droit à la ville nous paraît avérée à partir des terrains étudiés, celle-ci est loin d'être généralisée et stabilisée.

[7] Le néolibéralisme ne signifie pas disparition de la régulation, mais remise en cause de sa nature à l'échelle étatique (État-providence) et réorientation de ses objectifs : comme l'écrivent M. Morange et S. Fol (2014), il s'agit d'« ouvrir au marché les domaines de la vie sociale qui lui échappaient » (Fawaz, 2009 ; Bayat, 2010). Il n'est pas non plus synonyme de suppression radicale de toutes les formes de redistribution sociale.

leurs mobilisations, quand elles ont lieu, le mettent rarement directement en cause. Les effets des politiques néolibérales ne se manifestent pas systématiquement ou immédiatement ; ils sont souvent atténués par des mesures de compensation ; les processus induits sont complexes, peuvent être insidieux, et leur perception ne s'effectue pas toujours aisément aux échelles de la vie quotidienne (fragmentation et ségrégation sociospatiale ; gentrification ; intensification des mobilités résidentielles, etc.). Et quand bien même ces processus seraient perceptibles ou ressentis comme tels, attribuer leur responsabilité aux politiques néolibérales demande une prise de conscience politique qui ne peut être systématique et totalement spontanée.

Pour autant, et malgré ces difficultés auxquelles les chercheurs sont confrontés, il est essentiel de tenter de définir les liens entre les mobilisations sociales et les effets des logiques néolibérales, mais aussi de rendre compte du chemin complexe de la prise de conscience politique de cette idéologie par les classes populaires (Merklen, 2009). On peut distinguer trois cas de figure.

- Tout d'abord, les contestations peuvent être organisées contre certains effets spécifiques négatifs du néolibéralisme, considérés comme des barrières à la réalisation des accomplissements personnels ou de groupe (Leitner *et al.*, 2007, p. 13). Il ne s'agit pas ici, pour les acteurs contestataires, d'espérer ébranler en tant que tel le capitalisme sous sa forme néolibérale, mais plutôt de combattre ses effets immédiats sur leurs revenus et moyens de subsistance.

- Mais le néolibéralisme peut aussi être contesté même s'il n'est pas considéré comme le principal coupable : les mécontentements ciblent alors plus directement d'autres sources d'oppression et d'injustice, car immédiatement plus repérables, sans que, toutefois, soit complètement occultée la responsabilité du néolibéralisme, en tant qu'il est le cadre qui permet ou qui facilite le déploiement de ces autres sources.

- Un troisième cas de figure correspond à celui où différents groupes, contestant chacun de son côté le néolibéralisme, expriment des désaccords en raison des analyses divergentes qu'ils font de la situation – divergences généralement liées à des « visions du monde » antagonistes –, de conflits d'intérêts ou de personnes, de désaccords sur les stratégies à suivre pour résister, contester ou s'opposer, etc.

Chacun de ces cas de figure peut être illustré par des exemples dont nous nous contentons ici de rappeler le cadre, car ils seront plus longuement développés dans les sections suivantes (du même chapitre). Les manifestations contre la privatisation des services publics, par exemple le ramassage des ordures ménagères, s'inscrivent dans le premier cas, comme le montrera l'exemple des chiffonniers de certaines grandes villes du Maroc (Florin, 2016a), dont l'opposition à la privatisation de leur activité s'effectue principalement sous la forme de transgressions et de contournements du « nouveau » système de ramassage des ordures. Les mobilisations des habitants du quartier de *gecekondus* de la vallée de Dikmen, à Ankara (Erdi Lelandais, 2016b), éclairent le deuxième cas de figure. Ils s'opposent en effet à un vaste projet de réhabilitation et de restructuration préparé et mis en œuvre par la municipalité de la capitale. Leur cible principale est le maire, dont ils contestent le mode autoritaire et le refus d'engager la moindre concertation. Mais, au fur et à mesure du développement de leur résistance,

ils en sont venus à s'élever contre l'oppression politique et à mettre en cause la course sans fin au profit dans les projets d'urbanisme. C'est à ces raisons qu'ils ont attribué le refus des autorités de prendre en considération leur droit au logement et à l'accès à la ville, et donc, en définitive, qu'ils ont pris conscience qu'ils étaient niés en tant que citoyens à part entière. Bien que se plaçant dans un contexte sociogéographique très différent de celui de la Turquie, D. Polanska (2016) montre, dans son étude des mouvements sociaux urbains en Pologne, que l'intensité et la portée des changements néolibéraux dans la sphère urbaine de ce pays, conjuguées à la crise financière mondiale, ont déclenché de la part des acteurs sociaux une critique plus explicite de la néolibéralisation. Cet exemple illustre, dans une certaine mesure, le troisième cas de figure, car les mouvements urbains qui découlent de ce contexte ont de fait favorisé un rapprochement entre des mouvements de squatters et d'autres de locataires, en dépit de leurs différences quant aux causes, à la structure organisationnelle et aux objectifs, identités et répertoires de leurs actions.

Toutes ces mobilisations, quels qu'en soient le type ou la forme – manifestation publique, contestation, résistance –, ont la ville comme scène, en même temps que ce sont ses transformations imposées d'en haut qui en constituent la cause principale. À propos de Barcelone, N. Benach et R. Tello (2014) ont montré comment les marges urbaines sont considérées, par les édiles et les responsables de l'urbanisme, comme des espaces de réserve qui, si les conditions en sont créées, sont susceptibles d'attirer de gros investissements et de produire des revenus immobiliers conséquents. En cela, elles s'avèrent indispensables au fonctionnement de la ville dans son contexte néolibéral. En conséquence, ceux qui y assurent le gouvernement urbain[8] fabriquent délibérément des « discours de stigmatisation, afin d'empêcher d'éventuelles transformations alternatives de ces espaces […]. Ainsi […], ceux-ci sont-ils, à proprement parler, bloqués afin de renforcer leur caractère de marges urbaines » (*ibid.*, p. 64). Or, ces espaces sont habités et ceux qui y vivent revendiquent leur droit à exister. Leur quartier est le lieu privilégié où (et à propos duquel) les habitants contestent les décisions des acteurs publics. Arguant de leurs pratiques quotidiennes, mobilisant leurs réseaux de sociabilité, ils formulent leurs revendications qui, dans certains cas, font de ces marges les points de fixation de leur résistance (*ibid.*, p. 61). Le cas de Barcelone nous est d'ailleurs l'occasion de préciser ce que nous entendons par « résistance » : c'est un ensemble d'actions, de stratégies et/ou de tactiques, actives et/ou passives – et parfois même invisibles –, utilisées individuellement ou collectivement par des habitants dans leur comportement et leurs pratiques quotidiens, afin de protéger leur mode de vie ainsi que les spécificités sociales et culturelles de leur groupe/communauté d'appartenance, lesquelles ont été largement façonnées par leur intégration dans leur quartier et par leur manière d'investir la ville. Les résistances en question s'organisent généralement dans le but de réclamer une reconnaissance de la citoyenneté de ceux qui les mènent, étant entendu que celle-ci passe par la reconnaissance de leur lien identitaire à ce quartier d'appartenance (Erdi Lelandais, 2014a).

[8] Cela vaut pour les municipalités qui ont précédé l'élection, en 2015, d'une liste réunissant divers partis de la gauche dite radicale. Ada Colau, tête de liste, a été élue maire de Barcelone (réélue en 2019).

Les habitants des marges urbaines face à la fabrique néolibérale de la ville

Pour H. Lefebvre (2000 [1974]), l'espace comporte, en les intégrant, différentes dimensions en fonction de la position des acteurs concernés : espace perçu, espace conçu et espace vécu – ce qu'il appelle la « triplicité de l'espace », envisagée dans ses rapports dialectiques. La première renvoie aux représentations de l'espace que s'en font ceux qui y vivent, la seconde à la production de celui-ci par ceux qui ont la fonction et le pouvoir de concevoir la ville (planificateurs, urbanistes, technocrates, etc.) et la troisième à ses pratiques. Si, pour Lefebvre, l'espace produit impose un « ordre » qui exprime les rapports de production, l'espace perçu et celui vécu peuvent constituer des éléments importants susceptibles de créer et/ou d'alimenter les oppositions et résistances des populations à cet ordre.

Au sein des études urbaines, la fabrique de la ville – et les logiques qui la conditionnent – a mobilisé depuis maintenant plus de trente ans l'attention d'un grand nombre de chercheurs. Plusieurs d'entre eux, en particulier anglophones, ont analysé le lien qui pouvait exister entre les façons de concevoir la ville, inscrites de plus en plus dans des logiques d'accumulation et d'extension du capital, et l'émergence de contestations/mobilisations dans l'espace urbain ; dans ce but et tenant compte de la marginalisation de nombreuses populations, ils ont systématiquement mobilisé la notion de *droit à la ville* (Lefebvre, 1968) tout en l'utilisant selon leurs propres conceptions. Il en est ainsi d'A. Merrifield (2013) quand il souligne que ce droit n'en est pas un pour tout le monde.

Ainsi, les cas d'études explorés dans le programme ANR Marges ont permis de mettre en évidence, précisément, les effets de la mise aux normes des villes et de leur adaptation aux nouveaux besoins du capital sur les mouvements de contestation des populations, menacées dans leur droit à la ville. Au Maroc, H. Mouloudi (2010) décrit la mobilisation des habitants du quartier populaire de Bab Chaàfa-Sidi Ben Acher dans la médina de Salé contre le projet de Plan d'aménagement spécial (PAS) des berges de la vallée du Bou Regreg. Il s'agissait pour eux de s'opposer à leur éviction programmée, dont le but était, selon eux, de « construire dans ce secteur de nouveaux bâtiments qui vont servir à des équipements pour des activités de loisirs et de distraction destinés à satisfaire en priorité les désirs des visiteurs étrangers » (Mouloudi, 2015). Malgré l'asymétrie des rapports de force entre les protagonistes, les habitants ont su réactiver rapidement les structures associatives locales, faire évoluer leurs répertoires d'action et mobiliser leurs soutiens au sein non seulement de l'arène politique locale, mais aussi de la société civile nationale. Ils sont ainsi parvenus à obliger le maître d'ouvrage à prendre en compte certaines de leurs revendications les plus importantes, en l'occurrence leur maintien sur place et le renforcement des équipements (*ibid*.). Des exemples similaires sont observables dans d'autres pays et montrent le lien entre l'éclosion des mobilisations diverses et la fabrique actuelle de la ville qui vise en premier lieu la marchandisation[9] des espaces urbains constituant des marges, que

[9] À l'instar d'autres espaces urbains, les marges urbaines sont rendues librement accessibles au marché et sont de ce fait affectées par l'extension du capital.

ce soit en périphérie, en péricentre ou dans les centres. Pendant longtemps laissés à l'abandon, dégradés et véritables repoussoirs, avec des équipements et des infrastructures obsolètes, certains secteurs qui les constituent sont désormais susceptibles d'être revalorisés, urbanistiquement, économiquement et socialement. Les opportunités foncières qu'ils représentent en font des zones vers lesquelles se portent les capitaux cherchant à s'investir à des fins spéculatives.

Analysée par H. Essahel (2015), l'éradication du bidonville de Douar El Kora, situé sur la corniche du bord de mer de Rabat, qui est l'une des opérations du programme national « Villes sans bidonvilles », constitue un autre exemple des mobilisations suscitées par l'éviction des populations de lieux valorisables. Il s'agit officiellement de supprimer une verrue trop visible dans l'espace urbain (2000 ménages environ), surtout à partir du moment où la densification a conduit à monter des étages en nombre tel qu'ils dépassent la hauteur des murs qui le ceignent et sont censés le cacher (« le mur de la honte » pour les bidonvillois). Mais les aménageurs avancent aussi un argument qui ne convainc que ceux qui veulent être convaincus, à savoir que la libération des terrains occupés par les baraques permettra « de réconcilier la ville avec sa façade maritime » ! À la différence d'autres quartiers du même type, Douar El Kora était le lieu d'une multitude d'activités commerciales (dont un gros marché), de services et artisanales. Sa destruction a atteint sa population non seulement en remettant en cause son droit à habiter en ce lieu, mais aussi en supprimant nombre d'emplois qu'elle occupait et en affectant négativement sa vie quotidienne. Les oppositions à la mise en œuvre du projet de résorption favorisent la relance des dynamiques au sein d'associations ou de collectifs revendiquant un effort d'équipement et l'installation des infrastructures de base (électricité, eau potable, voirie aménagée, assainissement).

Parmi les cas d'études du programme ANR Marges, la Turquie apparaît particulièrement représentative du caractère dominant et autoritaire du néolibéralisme dans les projets urbanistiques, à travers l'urbanisation accélérée dans les métropoles, sous le pouvoir du Parti de la Justice et du Développement (AKP) depuis 2004 (Erdi, 2017a). Les quartiers informels et marginaux composés de *gecekondus* [Encadré 1.1] étaient les premiers visés puisque leur statut illégal facilitait à l'État les expropriations massives avec des coûts d'acquisition relativement bas. Certains projets ont également été entrepris dans des quartiers historiques légaux, mais devenus insalubres avec le temps, abritant des populations diverses et notamment des minorités ethniques et des migrants sans papiers. Mobilisées contre toute forme d'urbanisme autoritaire, les associations émanant de la société civile ont cherché à sensibiliser l'opinion et les organismes internationaux sur, notamment, l'ampleur des déplacements forcés. En juin 2009, le groupe consultatif de l'ONU-Habitat sur les expulsions forcées a ainsi été invité par des associations à visiter certains quartiers comme Ayazma, Başıbüyük, Sarıyer, Tarlabaşı et Sulukule à Istanbul, dont environ 80 000 résidents avaient été expulsés pour être réinstallés à la périphérie de la ville. On estime aujourd'hui à plus de 150 000 le nombre d'habitants déplacés dans la région métropolitaine d'Istanbul (Erdi Lelandais, 2016b). Toutefois, l'extrême autoritarisme avec lequel ces projets urbanistiques sont mis en œuvre et le peu de cas qu'ils accordent aux populations résidentes font que, très souvent, le gouvernement AKP et les municipalités que ce parti dirige ont rencontré des résistances fortes – quoiqu'inégalement. C'est à Sulukule,

quartier historique et central d'Istanbul, construit tout à fait réglementairement, que se sont structurées les premières formes d'un mouvement de résistance qui a duré de 2004 à 2009. Ce quartier, dont la population était très majoritairement tsigane, a été profondément transformé par un projet – dont les composantes n'avaient jamais été discutées quand il a été lancé, en 2004 – qui prévoyait sa destruction et le déplacement d'une grande partie des habitants vers une cité de logements collectifs (Taşoluk) éloignée de 40 km du centre d'Istanbul. Sur l'emplacement libéré, des programmes immobiliers destinés aux classes sociales aisées ont été réalisés [Figures 4.1 et 4.2]. Ce cas montre aussi comment la résistance d'une minorité à son éviction peut se conjuguer à la défense de son identité culturelle et du tissu sociohistorique de son quartier. Sous l'impulsion de certaines associations favorables à une urbanisation participative (Chambre des architectes et des ingénieurs, Human Settlement Association…), une mobilisation s'est en effet organisée dans le quartier à partir de 2006 afin d'améliorer les conditions de réinstallation, mais sans pour autant aboutir à un succès véritable en raison de l'inexpérience des habitants à se mobiliser et de divergences d'opinions entre eux. À l'instar d'autres opérations de rénovation à Istanbul, la mobilisation n'en souligne pas moins la ferme volonté des habitants de changer le regard porté sur eux et, surtout, d'être associés à l'aménagement de leur espace résidentiel.

En Égypte, des luttes nombreuses ont été menées contre les autorités municipales ou celles, déconcentrées, de l'État par les habitants soutenus par des organisations militantes (Ben Othmane et Stadnicki, 2015). Certaines d'entre elles ont abouti à des succès, telles celles qui ont permis aux habitants des îles nilotiques du Caire de rester sur leur terre, ou bien à ceux du quartier central de Boulaq d'être épargnés par les expulsions programmées par l'avancée du chantier qatari des Nile Towers sur la corniche du fleuve. De même, il a pu être observé à l'échelle des quartiers de cette métropole de très nombreuses micromobilisations, aux formes et aux motifs très variés. Dans un assez grand nombre de cas, cependant, elles étaient liées à la contestation des « nouveaux standards de régularisation des quartiers informels, marqués par les paradigmes libéraux, [qui] visent à les légaliser et à distribuer des titres fonciers aux habitants » (Verdeil, 2011), en application des théories libérales d'H. De Soto (2005)[10]. Or, ces politiques de « marchandisation des *ashwayiat* » (quartiers informels du Caire) conduisent à une inflation du prix des logements et donc à l'aggravation des difficultés à se loger, surtout pour les moins aisés. On peut penser que la multiplication des mobilisations de ce type, qui finissent par mettre en cause les logiques néolibérales de l'urbanisme et de la fabrique de la ville (au Caire ou ailleurs), a certainement contribué à accroître la conscience « politique » d'un plus grand nombre d'habitants des quartiers marginalisés, en même temps qu'elle a été l'occasion de l'émergence de leaders, souvent jeunes et éduqués, capables de mener les luttes… et les négociations avec les autorités. On peut y voir une sorte de banc d'essai dont les révoltes de 2011[11] seraient le prolongement (Verdeil, 2011).

---

[10] Pour une analyse critique des applications, principalement en Égypte et en Inde, des théories de De Soto, on peut consulter É. Denis (2011 et 2012).

[11] Nous n'engagerons pas ici le débat sur la meilleure façon de dénommer ou de qualifier ces événements : « crise politique », « révolte », « révolution », « processus révolutionnaire », ne serait-ce que parce que la littérature « scientifique » relative à ces mouvements qui ont affecté le monde arabe en 2011 est pléthorique et qu'il est

Figures 4.1 et 4.2 Maisons de Sulukule avant et après le projet de rénovation urbaine





Clichés : G. Erdi, 2007 et mars 2011.

Selon I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet (2002), il est possible de discerner, dans les politiques néolibérales visant les quartiers de marge, l'utilisation par les décideurs d'indicateurs ou de critères permettant de définir des « niveaux » de précarité[12], faisant en sorte que ceux du bas de l'échelle sont susceptibles d'être les plus stigmatisés – autrement dit, les moins susceptibles de se mobiliser. Parmi ces critères, celui du caractère légal ou illégal du quartier de résidence a longtemps été perçu comme dessinant une frontière stricte – de nature sociale et symbolique – entre des quartiers produits par les filières officielles de la promotion foncière et immobilière et l'habitat non réglementaire, entre urbanisme et « anarchie », ordre et désordre, pratiques professionnelles, légales et légitimes, pratiques « spontanées », illégales et donc illégitimes.

Le lien entre les politiques néolibérales à l'œuvre dans la fabrique des villes, d'un côté, et, d'un autre côté, l'augmentation des contestations urbaines est manifeste, d'autant que celle-ci s'accompagne souvent d'une remise en cause explicite des idéologies à l'œuvre. L'émergence de ces mobilisations revêt d'autant plus de sens que de nombreuses recherches (Mayer *et al.*, 2016 ; Leitner *et al.*, 2007)[13] soulignent l'effet potentiellement démobilisateur du système néolibéral, en ce qu'il casserait chez les individus leur croyance de pouvoir changer le cours des choses en s'organisant collectivement. À ce propos, D. Harvey (2015, p. 45) rappelle que « l'éthique néolibérale d'un individualisme poussé peut devenir le modèle de la socialisation de la personnalité humaine ». C. Gintrac et M. Giroud (2014, p. 7) montrent par ailleurs que, dans le contexte néolibéral, « la ville reste le lieu par excellence du politique, même si un consensus politique tend à s'imposer et à inhiber les formes d'opposition aux politiques urbaines, à tel point que certains auteurs évoquent une ville "postpolitique" ». Ces deux mêmes auteurs soulignent également que « cette tendance lourde ne saurait toutefois les éteindre tout à fait, et c'est encore à travers les mobilisations urbaines que s'exprime la revendication politique » (*ibid.*).

Revendiquer le droit à la ville depuis les marges urbaines

Les situations géographiques variées que nous venons d'exposer témoignent que la marchandisation de l'espace urbain favorise, au Sud comme au Nord, l'expression, de la part des habitants, de leur volonté de pouvoir vivre et résider « normalement » en ville et d'être en mesure d'investir les espaces urbains sans avoir à renier leurs modes de vie ou leur culture : ces revendications couvrent des champs très variés, tels que le

possible d'y trouver des tenants de l'un ou de l'autre terme. Toutefois, on trouvera une mise au point efficace sur ces notions dans Hmed et Jeanpierre (2016).

12 Il s'agit en fait d'indicateurs assez classiques utilisés depuis longtemps dans la plupart des études de préparation des opérations de réhabilitation des bidonvilles ou des quartiers d'habitat non réglementaire. Les principaux de ces indicateurs sont le niveau de vie et les revenus, le lieu de naissance, la taille de la famille, la durée d'installation en ville, le type d'emploi, le statut juridique du quartier de résidence, etc.

13 À partir d'exemples choisis dans différents pays, en Europe ou sur le continent américain, et à travers l'analyse des mouvements de locataires ou de squatteurs, ou encore de ceux menés contre les grandes opérations immobilières, ces auteurs ont souligné la difficulté d'émergence et de convergence des mobilisations. Ils estiment toutefois que, malgré les difficultés, il y a parfois des mobilisations qui arrivent à obtenir gain de cause face aux politiques urbaines néolibérales.

droit au logement, le droit d'user sans contrainte des espaces publics (comme les parcs publics), celui d'avoir accès aux aménités urbaines, aux services sociaux et à l'éducation de manière équitable. Les exigences portent aussi sur la reconnaissance du droit à la mobilité. La plupart de ces revendications émanent des quartiers populaires marginalisés, voire stigmatisés en raison de leur composition sociale, religieuse, politique ou ethnique. Elles peuvent être analysées à l'aune de deux concepts dialectiquement liés : le droit à la ville et la justice spatiale – sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans les paragraphes suivants du même chapitre. Soulignons toutefois dès à présent le

Encadré 4.1

Sulukule : la lutte des Roms pour leur maintien dans le quartier et pour la reconnaissance de leur identité

Par G. Erdi, d'après G. Erdi, 2014a

Dans ce quartier dont la population est majoritairement rom, les mobilisations exprimaient son opposition à son éviction et à la réalisation de grands projets immobiliers par la municipalité stambouliote. L'argumentaire établi et les slogans mis en avant insistaient en premier lieu sur le caractère « inhumain » [*insanlık dışı*] des projets urbains promus par la municipalité AKP. Ce caractère était dû, selon les contestataires, au traitement inégal des différents acteurs par les autorités : soutien massif, politique, administratif et financier, aux promoteurs et investisseurs ; mépris envers les habitants, jamais informés en temps utile des projets et de leurs composantes précises. En second lieu, la « Plateforme de Sulukule », créée à la suite de cette première mobilisation, a élargi le cadre de sa critique en montrant que tous les projets de restructuration urbaine visaient systématiquement les quartiers défavorisés d'Istanbul et cherchaient non seulement à en expulser les catégories sociales les plus pauvres, mais aussi à multiplier les obstacles pour que les déplacés – ou « déguerpis » selon les cas – ne puissent pas se reloger dans un autre quartier du centre de la ville. Pour s'opposer à ce processus d'une violence extrême et aux effets redoutables, habitants et militants associatifs ont développé une rhétorique destinée à rappeler l'ancienneté historique de la présence des Roms à Sulukule, fondé sous l'Empire byzantin ; les Roms seraient les « vrais » habitants, les « vrais » propriétaires de ce quartier et ils ont donc autant le droit d'y vivre que tout autre citoyen turc. Leur identité, leurs traditions, leurs habitudes ne doivent pas servir de prétexte à la remise en cause de ce droit qu'ils considèrent comme légitime.

La formalisation de ces revendications de reconnaissance témoigne d'une prise de conscience progressive. Dans ce processus de conscientisation et de politisation, la gravité de la situation a conduit les Roms du quartier à réfléchir sur leur place dans la société stambouliote, en tant que citoyens à part entière.

Le président de l'Association de la culture rom de Sulukule explique à ce propos :

> *Avant le projet, le réflexe était de ne pas s'opposer à l'État. Cela s'explique par le dénigrement et le mépris [dont sont victimes les Roms] depuis des siècles. Il n'y avait pas d'organisation, d'esprit de résistance, ni de conscience politique. Moi-même, je n'ai que le diplôme de l'école primaire. C'est avec ce projet que j'ai appris à rédiger des lettres officielles ; je suis devenu à la fois urbaniste, juriste, activiste et orateur. Nous avons compris qu'il faut défendre nos droits et que nous avons également notre mot à dire sur des décisions qui nous concernent. (Şakir, 43 ans, habitant de Sulukule ; entretien réalisé par G. Erdi le 15 mars 2012)*

point suivant : le droit à la ville implique que les citoyens-citadins et les groupes qu'ils constituent en certaines circonstances peuvent (doivent) avoir accès à tous les réseaux et circuits de communication, d'information, d'échanges. Le droit à la ville légitime le refus des citoyens d'être écartés de la réalité urbaine par une organisation discriminatoire et ségrégative. Quant à la notion de justice, polysémique, elle reste un levier politique essentiel, mobilisateur, compris et vécu par les citoyens dans leur quotidien, alors même que le doute généralisé sur l'ensemble des grands récits explicatifs du monde relativise cette question. Les oppositions et les contestations trouvent généralement leur fondement dans la référence au droit à la ville et à la justice spatiale[14]. C'est le cas des résistances des populations des marges, comme celles des « guicheurs »[15] du Douar Dlim à Rabat s'opposant depuis 2004 à leur expropriation/expulsion (El Kahlaoui, 2017), ou de celles de Wilhelmsburg à Hambourg où le réseau Recht auf Stadt (Droit à la ville), créé en 2009, s'insurge contre la gentrification du quartier et les difficultés de larges catégories d'habitants à s'y maintenir ; c'est aussi le cas des émeutes urbaines qui posent la question raciale en demandant justice, comme à Londres en 2011, après la mort d'un Britannique d'origine antillaise de 29 ans dans une fusillade avec la police à Tottenham, quartier populaire et multiethnique, ou à Ferguson (États-Unis) en 2014, où un policier blanc a tiré plusieurs fois sur un jeune homme noir de 18 ans qui, selon les témoignages, s'enfuyait les bras levés. Mais c'est encore le cas pour les occupations de places emblématiques, telles que la place Syntagma à Athènes en 2011 pour protester contre le plan d'austérité imposé par ses financeurs à la Grèce ou le parc Gezi à Istanbul en 2013 pour contester le projet autoritaire de destruction du parc pour faire la place à une opération immobilière (Erdi Lelandais, 2016a).

Ces différents exemples, loin d'être exhaustifs, ainsi que d'autres que nous avons évoqués dans les paragraphes qui précèdent témoignent de mobilisations et de contestations émanant le plus souvent de populations des marges, écartées de la vie urbaine par des mesures discriminatoires ou ségrégatives. En cela, elles s'inscrivent tout à fait dans la conception lefebvrienne du droit à la ville, considéré non comme un simple droit, mais bien comme un mode d'exister dans la ville valant pour tous ses habitants. Au bout du compte, la satisfaction de ce droit, dans sa dimension la plus large, crée les conditions pour que tout citadin soit un citoyen, ainsi que le proposent Kofman et Lebas dans leur relecture de Lefebvre *et al.* (1996, p. 34).

À Sulukule, c'est donc bien, au bout du compte, la question de la citoyenneté qui est posée par les acteurs de la mobilisation et de la résistance au projet municipal, dépassant ainsi largement les objectifs d'une simple opposition à une opération d'urbanisme. Le cas se rapproche de celui des gitans sédentaires à Perpignan, étudié par D. Giband et C. Siino (2013), pour lesquels « l'appartenance ethnique est mise en avant pour une double revendication de citadinité (droit à la rénovation urbaine pour

---

14 Sur ce sujet, on se référera notamment aux articles publiés dans la revue *Justice spatiale*, en particulier ceux qui réinterrogent et revisitent la notion de droit à la ville d'H. Lefebvre. Voir https://www.jssj.org.

15 Les terres de statut *guich* sont des terres dont le statut foncier est particulier. Elles sont la propriété éminente de l'État marocain, qui en a concédé l'usufruit à des tribus, en contrepartie de la mise à disposition de leur force militaire au service du *Makhzen*. Toutefois, l'évolution récente conduit à ce que les « guicheurs » tendent à se considérer comme propriétaires de leurs tenures, ce qui est source de conflits sérieux avec l'État (Essahel, 2011, p. 11).

des habitants gitans historiquement relégués) et de citoyenneté (droit à être entendus comme citoyens français de longue date) ». De fait, comme l'affirment les mêmes auteurs, on peut constater que, « en complément à la citoyenneté traditionnelle, réduite à la conduite civile ordinaire, s'affirme une citoyenneté dans les combats pour l'égalité et la reconnaissance de spécificités culturelles. Elle assume des positions conflictuelles avec les autorités » (*ibid*., p. 167). Elle prend ainsi la forme d'un engagement pour la préservation (et la défense) des territoires dans lesquels s'inscrivent les espaces de vie de la quotidienneté et dont la cohésion est assurée, entre autres, par l'importance des liens de voisinage (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2007 ; Bonny *et al*., 2012), l'un et l'autre de ces caractères étant directement menacés par l'action des autorités municipales ou nationales. Il va de soi, cependant, que cette opposition, aussi forte qu'elle soit, ne signifie pas qu'elle implique refus de négociation avec ces mêmes autorités.

Dans le domaine de l'urbanisme, revendiquer sa citoyenneté (urbaine) signifie que l'on exige le droit de participer directement à la conception et au suivi des projets qui sont susceptibles d'agir sur l'espace urbain en général et sur l'espace de son quartier en particulier. C'est la condition pour être en mesure d'assurer un contrôle visant principalement à garantir un usage partagé des lieux et le caractère équitable – c'est-à-dire non ségrégatif – des opérations. Pour ceux qui militent en ce sens, la fabrication de la ville doit être considérée comme procédant d'une création collective effectuée par et pour les résidents. La montée en puissance, et donc en généralité, du mouvement conduit par les habitants du quartier de Sant'Elia, à Cagliari, pour s'opposer aux effets jugés destructeurs (urbanistiquement et sociologiquement) de la spéculation qui s'y déploie, s'est accompagnée de l'élaboration d'un certain nombre de préconisations, formulées par les résidents et les militants associatifs engagés dans le combat, pour sortir le quartier de son isolement et réduire sa situation de « marge » avec les représentations négatives qui l'accompagnent (Cattedra et Memoli, 2014, p. 131).

Si, pour un citadin (ou un habitant d'une ville), lutter pour faire reconnaître son droit à la ville, puis le faire respecter, peut s'inscrire dans un processus qui conduit à la revendication de citoyenneté – autrement dit, si droit à la ville et citoyenneté sont étroitement imbriqués –, le passage de l'un à l'autre n'est jamais automatique. La question se pose, en effet, de savoir quel est le degré effectif d'appropriation, par les acteurs de base – *i.e.* les citadins ordinaires –, de la notion de droit à la ville et de saisir comment les leaders et « passeurs » accompagnent et facilitent sa compréhension. Dans un long entretien qu'elle a conduit avec Manal al-Tibi, une militante égyptienne des droits de l'homme puis du droit au logement, A. Deboulet (2011) montre combien, dans les parcours et expériences des militants, les droits (à la ville/au logement) sont imbriqués et posés comme tels dans l'intermédiation. Après avoir commencé à agir au sein de diverses organisations de défense des droits de l'homme dans l'Égypte de Hosni Moubarak et avoir été confrontée à la violence qui sévissait à l'occasion de l'expulsion des habitants de certains quartiers populaires (années 1990), cette militante a créé le Centre égyptien pour les droits à l'habitat[16], dont l'action se décline sous différentes formes, certaines discrètes, d'autres se situant sur un terrain plus politique – par

[16] Ce Centre a été créé avec des juristes égyptiens et grâce au soutien financier et moral d'une fondation norvégienne, la Housing International Coalition.

exemple celle en faveur d'un droit à un logement de substitution pour les habitants expulsés, qui aboutira à une loi promulguée en 2008. Mais l'essentiel du travail de cette ONG consiste à sensibiliser les populations, les médias et les responsables à différents niveaux sur la manière dont sont conduites les expulsions, notamment lorsqu'elles sont placées sous la responsabilité de l'Armée. Intégrée dans un puissant réseau international d'organisations de défense du droit au logement et mobilisant les nouvelles technologies à sa disposition (création, par exemple, d'une page *Facebook*), l'ONG estime avoir réussi à stopper les expulsions prévues visant un quartier du centre du Caire[17]. Pour A. Deboulet, qui conduit l'entretien de Manal al-Tibi, de telles actions, engagées avant la « révolution » de 2011, témoignent de « nouvelles formes de contestation menées dans les interstices de l'État autoritaire » ainsi que de la multiplication des luttes urbaines pour le droit au logement et, plus largement, le droit à la ville (Deboulet, 2011).

Passer de contestations animées et, éventuellement, structurées à l'échelle locale à une visibilité à l'échelle de la ville tout entière, et pourquoi pas au-delà, nécessite de la part des militants qui jouent le rôle de leaders de disposer de compétences particulières, de réseaux efficaces et d'être convaincus que ce changement d'échelle est payant (pour les adhérents-habitants). Les exemples sont multiples de telles tentatives, les unes ayant réussi, les autres échoué. Parmi les premières, un exemple parmi d'autres se situe à Istanbul, où s'est tenu les 26 et 27 juin 2010 le Forum social européen, au cours duquel des séances (panels, réunions) étaient organisées par des groupes d'opposition et différents acteurs urbains, généralement opposants aux politiques urbaines de l'AKP. À leur occasion, le concept de droit à la ville a été longuement discuté, de telle sorte que, à l'issue de l'une d'elles, il a été proposé comme slogan unificateur des luttes en cours et à venir[18]. Erdogan Yildiz, un militant vivant dans l'un des quartiers concernés et dont le degré de conscience est manifestement élevé, a déclaré, à la suite de cette proposition : « Ainsi, nous pouvons [faire en sorte que], dans nos villes, la lutte se porte non seulement sur le droit au logement, mais aussi sur le droit à la ville, non seulement pour la classe ouvrière, mais aussi pour la classe moyenne. À moins d'unir tous les acteurs d'une ville, la lutte pour le droit à la ville ne sera pas complète. »[19]

Alors que l'idéologie néolibérale et les politiques qui s'en inspirent participent de manière décisive à la montée des individualismes, chacun se préoccupant avant tout de son seul intérêt personnel – une tendance que même certaines ONG favorisent ou encouragent, ne serait-ce qu'inconsciemment parfois – et qu'elles contribuent, ce faisant, au délitement de toutes les formes de solidarité sociale[20], la résistance

[17] Affirmation émanant de l'ONG elle-même, qu'il faudrait confirmer par des enquêtes de terrain et des entretiens tant auprès des décideurs que des autres acteurs engagés.

[18] À l'initiative de cette proposition, on trouve des habitants-défenseurs de leur quartier, des militants dans diverses organisations agissant dans des quartiers populaires ainsi que des universitaires actifs dans des groupes ou mouvements contestataires (d'opposition à l'AKP). Citons deux de ces mouvements : İMECE (Mouvement de l'urbanisme pour le peuple) qui produit des rapports critiques sur les effets des politiques de transformation urbaine, et Dayanismaci Atölye (Atelier de Solidarité), un groupe de travail qui propose différentes stratégies de résistance et favorise des alternatives à la planification et à la construction immobilière « officielle ».

[19] L'interview dans son ensemble peut être lue sur le site *Reclaim Istanbul*.

[20] J. Elyachar, dans son ouvrage publié en 2005, note comment, au Caire, ces politiques à première vue progressistes créent un « marché de dépossession » qui cherche à faire disparaître l'économie morale fondée sur le respect mutuel et la réciprocité au profit des groupes capitalistes et des institutions qui favorisent leurs

qu'opposent les habitants à ce processus en réclamant collectivement leur droit à exister dans « leur » ville doit absolument retenir l'attention – et être salué ! Ceci étant, toutes les manifestations de résistance ne revêtent pas des formes aussi visibles que celles que nous avons retenues pour notre analyse (Le Caire, Istanbul, Cagliari). Nombreuses sont celles où les groupes et communautés affectés n'ont pas vraiment les moyens, ni les compétences, ni la force pour structurer un mouvement de protestation, mobiliser des adhérents, rechercher des soutiens efficaces (associations ou ONG, collectifs d'avocats, relais dans les médias, etc.) et, *in fine*, constituer un front de résistance suffisamment solide pour avoir une chance de gagner contre des adversaires bien mieux armés sur tous les plans. En ces cas, la résistance revêt des formes plus ordinaires et s'exprime de manière moins visible, tout en prenant appui sur les revendications de la vie quotidienne, généralement plus discrètes (Erdi Lelandais et Florin, 2016a), comme cela sera montré dans la prochaine section [2] du même chapitre.

2. Quand les marges se mobilisent : des résistances ordinaires à la contestation ouverte

L'attention que plusieurs des chercheurs participant au programme ANR Marges ont portée aux résistances et aux luttes émanant des habitants des quartiers populaires n'a pas attendu les années 2010 et la survenue d'événements exceptionnels par leur soudaineté, leur ampleur et la dimension politique de leurs revendications[21]. Les travaux entrepris dans ces années pré-« révolutionnaires » s'en tenaient cependant – force est de le reconnaître – à rendre compte et à expliquer des conflits locaux, certes parfois violents et mettant en cause les autorités et leurs représentants au plus haut niveau, mais sans pratiquement jamais connaître une large diffusion à l'échelle d'une agglomération urbaine et moins encore à celle de tout un pays. Le contexte qui a prévalu juste avant les événements de 2011, et qui a perduré les années qui ont suivi immédiatement, a favorisé une multiplication d'études empiriques et nous a obligés – comme ce fut le cas de tous les chercheurs – à reconsidérer nos interprétations, étant entendu que le débat demeure entier quant à savoir si ces actions collectives multiples, souvent discrètes parce que très localisées, souvent aussi répétitives (quasi quotidiennes dans certains cas), pouvaient être considérées comme des actes subversifs, potentiellement dangereux pour les pouvoirs en place puisque ceux-ci se sont avérés incapables de les étouffer dans l'œuf.

actions. On pourrait aussi citer ici les injonctions de H. De Soto (2005) à la prise en charge individuelle des pauvres par eux-mêmes et à mobiliser leur « capital dormant ».

[21] Nous nous référons ici aux révolutions tunisienne et égyptienne de 2010-2011, mais aussi aux mouvements de protestation en Turquie (parc Gezi, mai 2013) ainsi qu'aux mouvements des Indignés qui se sont déroulés dans plusieurs villes européennes – désignation apparue en premier en Espagne en mai 2011.

Héritages et nouveaux registres d'action des luttes récentes

Indépendamment de ces différentes postures ou interprétations, nous voudrions insister sur l'importance accordée, par un très grand nombre de chercheurs, préalablement aux événements de la décennie 2010, aux situations où des tensions sociales et politiques s'exprimaient, notamment dans le champ urbain (Bennani-Chraïbi et Fillieule, 2003)[22]. Au-delà des motivations personnelles de ces chercheurs (engagement politique ou militant), surtout de ceux ayant investi des terrains situés dans des pays ou régions marqués par des régimes autoritaires, on peut penser que la principale raison de leur intérêt pour les mouvements de protestation urbains réside en ce qu'ils ont, dès les années 1990, intégré la dimension actorielle. Dans les quartiers populaires, en particulier ceux des marges, cela signifie qu'ils ont reconnu les capacités d'action et les compétences des habitants, avant d'analyser leurs relations, à vrai dire souvent ambivalentes, au politique[23]. Toutefois, parmi ces recherches, celles consacrées aux actions collectives menées par les habitants des marges privilégient les explications par la demande d'intégration à la ville plutôt que celles en termes de « résistance » ou de « contestation » ouverte du pouvoir, exception faite cependant de celles faisant de l'islamisme radical le moteur principal de ces actions (Singerman, 2003 ; Haenni, 2001, 2005a).

Les pouvoirs en place ont, peu ou prou, répondu à ces demandes d'intégration par l'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté, de construction de logements sociaux ou en accession à la propriété (grands ensembles)[24] ou de redistribution (très inégale) des richesses nationales et de la manne pétrolière, etc. – et ce, afin de garantir une relative paix sociale et de prévenir, autant que faire se pouvait, les explosions de mécontentement. Certes, on pourrait arguer ici que les « émeutes du pain », anciennes et récurrentes dans les pays du monde arabe, constituent des mobilisations populaires qui émanent en grande partie des habitants des marges urbaines (Ben Amor, 2016). Toutefois, ces « émeutes » exprimaient davantage une exigence de plus large redistribution de la richesse au profit des plus pauvres et de ceux vivant dans les régions les plus marginalisés des pays concernés que la revendication d'un plus juste partage du pouvoir et d'une plus grande écoute de celui-ci aux revendications des habitants des marges[25]. Ce qui s'est produit dans le bassin minier de Gafsa (Tunisie) avant les événements de la fin 2010 est un bon exemple

---

[22] L'ouvrage dirigé par M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (2003) est précurseur en ce qu'il se place en rupture avec les recherches essentialistes et culturalistes sur le « monde arabo-musulman ».

[23] Il n'est pas le lieu, ici, d'établir la liste de ces travaux de recherche. Nous pouvons toutefois préciser qu'elles correspondent à un tournant épistémologique, notamment au sein de l'UMR Urbama, lors de cette décennie 1990. Celui-ci a correspondu à l'inscription, dans la programmation de cette UMR, d'axes de recherche concernant, par exemple, la citadinité et les compétences des citadins ordinaires. Parmi les travaux collectifs qui en sont issus, on peut citer Lussault et Signoles (1996), Berry-Chikhaoui et Deboulet (2000).

[24] Notons que la plupart de ces opérations ont été destinées au relogement, souvent difficile, des bidonvillois ou des petites classes moyennes. Leur localisation périphérique, le montant des remboursements, les malfaçons et le manque d'équipements en font des espaces d'une relégation mal vécue par les habitants, conduisant parfois à des luttes virulentes contre la décision de relogement et à des stratégies de contournement de celui-ci (Navez-Bouchanine, 2007 ; Florin, 1999 ; Hauw, 2004 ; Essahel, 2011 ; Safar Zitoun, 2012a).

[25] *A contrario*, on pourrait évoquer les résistances politiques ancrées historiquement, telles celles des Kurdes et des Palestiniens. Mais celles-ci, même quand elles se déroulent en ville et mobilisent des populations urbaines, ne peuvent être tenues pour des « résistances urbaines » au sens strict ; leurs causes relèvent de domaines d'un

de la difficulté à distinguer les différents types de mobilisations et d'actions, tant les causes, les lieux, les formes et les modalités s'enchevêtrent. Les auteurs qui ont analysé le contexte de ces événements très graves ayant occasionné morts, emprisonnements, tortures à l'encontre de leurs initiateurs et de leurs participants partagent le constat que les motivations en étaient, au départ, essentiellement d'ordre socio-économique (création d'emplois ; amélioration des salaires et des conditions de vie ; etc.) avant de s'élargir à la contestation des modes de recrutement par la Compagnie des phosphates de Gafsa, puis de revêtir un caractère explicitement politique et de contestation du régime, au fur et à mesure que la répression s'abattait sur les travailleurs en grève et leurs familles et que les autorités s'avéraient totalement sourdes aux revendications (Allal, 2010 ; Ben Amor, 2016).

Concernant les « émeutes du pain », sans vouloir contredire le constat et l'analyse qu'en fait R. Ben Amor (*ibid.*), on peut légitimement s'interroger sur l'expression qui sert à les désigner et sur les qualificatifs de « compulsives » et « spontanées » qui leur sont souvent appliqués : cette façon de qualifier ces mouvements sociaux ne sert-elle pas, finalement, les intérêts des autorités – en Tunisie ou ailleurs – en restreignant la dimension protestataire populaire à un registre exclusivement socio-économique qui oblitère la potentielle dimension politique des contestations ?

La signification de tels événements et des causes qui leur ont donné naissance opposent plusieurs écoles de pensée. L'une d'entre elles postule que, au cours des années 1990, l'expression politique des classes populaires (dans les pays du monde arabe) n'aurait eu d'autre possibilité que d'osciller entre clientélisme – condition *sine qua non* pour accéder aux prébendes de l'État – et action violente. C'est cette position à laquelle s'oppose P. Haenni (2005a) quand il écrit que, « à une culture de la déférence (Hopkins, 1995) s'opposerait une tradition de l'émeute (Badie, 1986) propre au mouvement social dans le monde musulman […]. Les classes inférieures sont enfermées entre violence et impuissance ». Cette violence qui serait presque inhérente à l'action des « classes inférieures » expliquerait l'engouement (ou, à tout le moins, le suivisme) que nombre de ses membres ont manifesté, dans les décennies ultérieures, envers l'islamisme radical (en Algérie, en Égypte, en Tunisie, etc.), et ce, bien que ce soit au sein de ces mêmes couches sociales que les victimes ont été les plus nombreuses (« décennie noire » en Algérie ; terrorisme des Frères musulmans en Égypte), sans oublier tous ceux qui ont été aussi victimes de la répression étatique qui s'en est suivie. Quand bien même l'on partagerait l'essentiel de cette analyse, elle nous semble excessivement simplificatrice, car elle expose un point de vue trop binaire[26]. En effet, d'une part, l'islamisme radical ne s'est pas diffusé massivement,

autre ordre ; elles sont l'expression de tensions ou de conflits géopolitiques dont la dimension internationale est déterminante, en même temps qu'elles revêtent souvent la forme de luttes armées.

[26] Cette vision binaire est également contestée par M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule, qui écrivent : « Bertrand Badie a développé l'idée selon laquelle, en terre d'islam, il n'y aurait pas réellement d'alternative entre soumission et révolte […]. Le monde islamique se caractériserait par le modèle de l'émeute […],pour trois raisons liées à la mainmise de régimes autoritaires exclusifs, à la confusion entre pouvoir politique et religieux et à une conception et pratique particulières de la ville. » Or, à propos de cette dernière raison, qui nous intéresse plus particulièrement ici, M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (2003, p. 25) renvoient le lecteur aux travaux de l'historien C. Cahen (1959), lequel remet en cause la lecture essentialiste et orientaliste de la ville qui donne le primat à la dimension religieuse alors que les populations n'ont pas toujours été musulmanes

à ses débuts, parmi les couches populaires, mais il a au contraire recruté au sein des classes moyennes-supérieures et parmi l'élite urbaine, éduquée et professionnellement intégrée : en Égypte, par exemple, ce sont les syndicats professionnels des ingénieurs et des médecins qui sont les premiers à avoir placé à leur tête des représentants de l'islamisme radical. D'autre part, entre la « culture de la déférence » et la « culture de la violence », il y a manifestement place pour un entre-deux où s'inscrivent, de longue date (*i.e.* dès avant les indépendances), des actions de nature extrêmement différentes, ne serait-ce que quant à leur objet, leur ampleur, leurs modalités ou leurs formes. Quant à l'émeute, à proprement parler, elle continue à faire débat, y compris dans d'autres contextes. D. Lapeyronnie (2006) propose une analyse des émeutes qui remet au centre la parole des émeutiers. Dans la continuité de cet auteur, M. Kokoreff (2006) souligne que « loin de définir l'émeute comme irrationnelle ou en termes de déviance, il s'agit de la considérer dans sa logique propre, comme répertoire d'action politique, pour la rapporter à l'économie morale des quartiers populaires et en saisir les formes de rationalité, tant émotionnelle qu'instrumentale ».

Notre propos n'est pas, ici, de retracer la chronologie des luttes – une tâche qui dépasse, de très loin, nos compétences… et l'objet du chapitre dont nous traitons –, mais vise, plus modestement, à replacer les mobilisations et mouvements de contestation de la période la plus récente dans une filiation, un héritage ou encore une continuité mémorielle. Les manifestations qui ont agité pendant plusieurs mois la région d'Al-Hoceïma, dans le Rif marocain, en sont un bon exemple[27] : les leaders de cette *haraka* (mouvement, lutte) et un bon nombre de ceux qui y participèrent affichèrent le lien historique qui unissait leur mouvement à la République indépendante du Rif, fondée par Abd el-Krim en 1922. Le lien historique ainsi affirmé sert de légitimation et de rappel d'une identité contestataire, celle de l'appartenance à la tribu des *Beni Ouriaghel*[28]. Il n'en reste pas moins que si continuité il y a, ce n'est pas simplement reproduction : sur le temps long, il est possible de repérer, à plusieurs reprises, des points de rupture qui correspondent, par exemple, à l'arrivée sur la scène publique de nouveaux types de manifestants, de militants, de leaders ; à l'émergence de formes et répertoires d'action inédits (avec des revendications à la dimension politique avérée) (Tilly, 1984) ; à l'utilisation de nouveaux moyens de communication permettant de passer outre la censure et de mobiliser plus rapidement et plus sûrement ceux qui veulent participer aux actions ; à la diffusion internationale de certaines formes de contestation, comme l'occupation de places emblématiques des villes [voir même chapitre, section 3.] ou l'usage des réseaux sociaux.

Les événements survenus à Al-Hoceïma en 2016 et 2017 illustrent bien la difficulté qu'il y a à distinguer, dans leur déclenchement, facteurs économiques et facteurs politiques, effets objectifs des politiques d'austérité et ressentiments sédimentés pendant

et qu'elles pouvaient jouir d'une autonomie pouvant être défendue, si nécessaire, dans des mouvements de résistances urbaines.

27 Manifestations ayant fait suite à la mort, le 28 octobre 2016, d'un pêcheur et vendeur ambulant de poissons, emporté par une benne à ordures.

28 De fait, les événements graves, souvent sanglants, qui éclatent à intervalles réguliers dans le Maroc du Nord témoignent d'une mémoire collective des contestations qui les ont précédés – ce que M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (2003) nomment « mémoire protestataire » –, qui est réactivée, en même temps qu'elle est instrumentalisée, par le pouvoir pour décrédibiliser ses opposants.

des décennies (stigmatisation, marginalisation régionale, mépris, etc.), etc. Il est pratiquement impossible, dans le même temps, de démêler l'écheveau des échelles spatiales qui sont mobilisées par les manifestants ou qui servent de cadres à leurs actions : quartier (souvent non réglementaire), ville, province ou région, État.

Deux changements d'importance semblent toutefois caractériser ces « nouvelles » mobilisations, dont Al-Hoceïma constitue un cas assez emblématique. En premier lieu, les manifestants mettent désormais au premier plan de leurs revendications une redistribution spatiale plus efficace et une plus grande « justice », ce qui correspond à une déclinaison à une autre échelle du « droit à la ville », un thème que nous avons évoqué dans la section précédente. En second lieu, participant d'une dynamique plus large qui a généré ce que l'on a appelé le « Mouvement du 20 février 2011 »[29], les « figures émeutières » se sont diversifiées : ce ne sont plus seulement les citadins, les élites, les fonctionnaires, les « diplômés-chômeurs », les cadres syndicaux et politiques habituels qui parcourent les rues, pratiquent les *sit-in* et clament leurs revendications, ce sont de plus en plus des jeunes sans travail, des vendeurs ambulants ou des travailleurs du secteur informel, des migrants récents arrivés de leur campagne ; tous contribuent ainsi à un élargissement sensible de la base sociale de ces mouvements. Or, dans leur immense majorité, ces nouveaux acteurs sont des habitants des marges urbaines, que celles-ci soient situées dans des périphéries plus ou moins éloignées du cœur des agglomérations ou qu'elles correspondent à d'anciens bidonvilles durcifiés désormais en situation péricentrale ou encore à des îlots taudifiés en centre-ville.

Même s'il est toujours dangereux de procéder à des généralisations qui ne sont pas appuyées sur un assez grand nombre de cas, surtout lorsque ceux mobilisés réfèrent à des périodes de l'histoire différentes, se situent dans des contextes spécifiques et se déroulent à des échelles variées, on peut penser que la « mémoire protestataire » est un moteur particulièrement efficace des luttes, qu'il s'agisse de la mémoire des événements qui les ont composées, des « héros » qui les ont animées ou des hauts lieux où elles se sont déployées. Nous pensons donc, avec D. Singerman (2003, p. 219), qu'avec cette mémoire et « ces tentatives [de contestation et] de renversement du pouvoir, ce sont des années, voire des décennies de travail politique qui s'actualisent ». Mais ces luttes visibles, fortement médiatisées et bien étudiées masquent les résistances qui, pour être plus ordinaires, plus discrètes, plus quotidiennes, n'en contiennent pas moins une prise de risque importante pour ceux qui osent les mettre en œuvre.

[29] Ce mouvement doit son nom à la date à laquelle, suite à un appel lancé par des jeunes sur différents réseaux sociaux, des milliers de Marocains défilèrent dans la plupart des villes du pays. Ce mouvement contestataire (M20F) est à de manifestations organisées généralement chaque dimanche durant toute l'année 2011 et qui se sont parfois poursuivies au-delà. Sur les thèmes des revendications et les effets politiques et institutionnels du mouvement, voir Desrues (2012) ; sur les prémisses du mouvement et, plus largement, les mouvements sociaux au Maroc, voir Vairel (2014) ; sur les formes revêtues par les manifestations et leur place dans l'espace public, voir Naïmi (2016).

Diversité des motifs, des formes et des acteurs des « luttes » dans les quartiers de marges

Jusqu'aux années 1990-2000, les travaux de recherche consacrés aux quartiers populaires des grandes villes du monde arabe n'ont pas accordé une grande attention à la question de la citoyenneté, en tant que forme de participation au politique. Celle-ci est longtemps restée en retrait en raison du contexte autoritaire des régimes en place ou de la brutalité des mouvements islamistes. Dans le même temps, par contre, les réflexions et débats autour de la citadinité se multipliaient et mettaient en évidence les compétences des habitants des quartiers populaires – ainsi que leurs ressources – pour lutter contre leur marginalisation. Quoi qu'il en soit, celles-ci étaient alors moins analysées comme des atouts pour mener des actions et engager la lutte contre les autorités que comme des arts de faire pouvant recouvrir des stratégies d'ajustement à des situations quotidiennes difficiles, voire insupportables. On est en droit d'estimer cependant que la frontière entre ces ajustements et les résistances proprement dites était probablement loin d'être aussi étanche que la plupart des travaux réalisés à l'époque pouvaient le donner à penser. Une relecture attentive de ces derniers laisse en effet assez aisément apparaître que ce sont justement les compétences des citadins ordinaires – à savoir celles qu'ils mettent en œuvre pour s'installer en ville et s'y ancrer, leur connaissance des rouages urbains, le rôle qu'ils jouent pour constituer et animer des réseaux familiaux, régionaux ou sociaux, etc. – qui permettent aux habitants des marges de décider des modes d'action (mobilisations, manifestations, résistances, *sit-in*, etc.) qu'ils veulent privilégier, de leurs modalités et de leur évolution, tous sujets auxquels les recherches postérieures aux années 2000 apporteront une attention particulière.

Les études urbaines publiées au tournant des années 2000 et qui se consacrent aux villes du pourtour méditerranéen – à celles du Sud plus particulièrement – convoquent donc plus directement qu'auparavant la dimension politique. Faisant le constat que les politiques néolibérales ont, en milieu urbain, des effets sociaux qui suscitent des résistances multiformes des habitants et que ceux-ci n'hésitent plus à se mobiliser ou à occuper l'espace public pour s'y opposer, mais aussi à négocier pour parvenir à un compromis, ces travaux investissent le champ de la participation citadine à l'action publique, qu'elle soit désirée ou non par les acteurs officiels et professionnels « patentés » de la ville ou qu'elle fasse l'objet d'une instrumentalisation clientéliste (Legros, 2008b).

Ces différents travaux, tout comme d'ailleurs ceux que nous avons conduits nous-mêmes dans le cadre du programme ANR Marges, ne permettent cependant pas de parvenir à une définition largement partagée de ce que recouvre le terme « résistance(s) ». À vrai dire, l'extrême diversité des formes que celles-ci peuvent revêtir, le spectre très large des contextes et des échelles où elles se déploient, font qu'il serait illusoire de vouloir les inscrire dans des catégories préétablies. D'ailleurs, les analyses et interprétations qu'elles suscitent peuvent être divergentes, voire antagonistes (Hollander et Einwohner, 2004). Nous ne chercherons pas, en conséquence, à réaliser un panorama exhaustif des formes et motifs de ces luttes. Plus modestement, nous tenterons de comprendre pourquoi et comment les habitants des quartiers que nous

étudions, par le biais de ces résistances ordinaires, bravent les assignations qui leur sont faites, en particulier celle de « rester à la marge », en franchissant les frontières matérielles et symboliques de celle-ci, autrement dit le système de représentations et de qualifications qui les cantonne à une place marginale dans la ville et dans la société – et, plus largement, en transgressant les limites d'un monde qui voudrait leur imposer un « enfermement ». On peut trouver une illustration, courte mais emblématique, de ce comportement dans un travail de T. Harroud (2016) qui étudie l'usage des *malls* par les habitants de quartiers populaires et périphériques de Rabat. L'auteur constate que ces lieux, qui ne leur sont *a priori* pas destinés, voient la présence de familles modestes ou de groupes de jeunes provenant de milieux peu fortunés. Les unes et les autres « osent » fréquenter ces espaces commerciaux en bravant les barrières matérielles (vigiles, caméras de surveillance) imposées par leurs gestionnaires, mais aussi les barrières immatérielles (codes vestimentaires, culturels, d'usages, etc.) dressées par les clients ou usagers attendus par les concepteurs. Ces tactiques, dont il leur faut user au quotidien pour contourner les obstacles et franchir les frontières qui freinent ou empêchent, selon les cas, leurs « sorties » du quartier, montrent que l'assignation dans des quartiers à la marge n'est pas irrémédiable.

Ruses et luttes pour l'accès au sol et à l'habitat

Les stratégies d'installation et d'intégration à la ville des populations des quartiers de marges ont été élaborées dès les premiers temps de leur arrivée. Elles ont donc donné lieu à une littérature très abondante, au sein de laquelle ressortent, entre autres modalités, les ruses pour occuper illégalement le sol urbain, les jeux du chat et de la souris avec les autorités pour l'autoconstruction, l'inventivité des solutions adoptées pour s'insérer économiquement (activités du secteur informel, pluri-activités, etc.). Toutes ces pratiques adaptatives, qui procèdent souvent d'un long apprentissage en ville et de la ville, témoignent de savoir-faire exceptionnels d'individus qui ne disposent *a priori* – du moins est-ce ce qui est le plus souvent dénoncé – que de « capitaux » réduits (économiques, sociaux, culturels, etc.). De très nombreux travaux, certains déjà anciens, se sont employés à « démonter » ces stéréotypes, qui ressortissent toujours d'une idéologie qui stigmatise les couches populaires, en mettant en évidence les compétences habitantes, leurs arts de faire, la façon dont l'apprentissage de la ville contribue à la construction de leur citadinité. L'une des spécificités de leurs initiatives entrepreneuriales et de leurs talents bâtisseurs, tels qu'observés dans les villes des Suds, est sans doute que les unes et les autres peuvent, *volens nolens*, s'y déployer davantage à leur aise que dans les villes des Nords, non pas tant que les réglementations et normes (souvent héritées de l'urbanisme colonial) y soient plus souples qu'ailleurs, mais plutôt parce qu'elles font l'objet d'arrangements, de négociations, d'échanges de service et, souvent, de transactions en monnaie sonnante et trébuchante.

Ce sont les occupations illicites du sol engagées individuellement ou, plus souvent, en groupe qui ont en premier lieu suscité l'attention des chercheurs, en ce qu'elles témoignent des stratégies des habitants à mobiliser des ressources pour construire et de leur lutte pied à pied avec les autorités et leurs engins de démolition : les quartiers squattés, puis déguerpis, étant par exemple réinvestis nuitamment – ainsi qu'en

témoigne l'étymologie du terme turc *gecekondu*, « construit en une nuit », ou encore l'appellation « le Quartier de la Nuit », *Harat al-Layl*, à Sanaa. Le cycle destruction/reconstruction peut se répéter plusieurs fois, à l'instar des « bicoques » du quartier des Tanneries au Caire, démolies à six reprises et reconstruites autant de fois par les mêmes habitants jusqu'à ce que, à partir d'un certain moment, les autorités finissent par céder (Florin, 1999).

Les stratégies des habitants pour s'opposer à ces mesures sont d'une très grande variété. On connaît la démarche qui consiste à construire dans le bidonville une mosquée, de telle sorte que les engins de démolition n'osent pas dégager le terrain. Au Maroc, on a observé que la photographie de Hassan II (aujourd'hui, celle de Mohammed VI) était placardée sur les murs des baraques à la fois comme appel à sa clémence et comme protection, puisqu'il était impensable que l'on puisse détruire le portrait royal. On a également vu, dans les années 1960, les leaders communautaires du quartier du Muqattam (Le Caire), vaste terrain illégalement occupé (*wad al yad*), organiser une pétition à destination du président Nasser afin de légitimer leur installation. La garantie de celle-ci ayant été obtenue de haute lutte, les habitants décidèrent, en signe de reconnaissance, de dénommer leur quartier « Nasser » – *Manchiat Nasser*. Des situations semblables ont fait l'objet de très nombreux travaux, au Nord et au Sud de la Méditerranée.

Malgré leur nombre, parfois leur durée et leur violence, les luttes qui ressortissent du type que nous venons de présenter demeurent le plus souvent étroitement localisées, peu médiatisées et relativement autonomes les unes des autres, même si le bouche-à-oreille joue un rôle dans la connaissance qu'ont les primo-arrivants des conduites menées par leurs prédécesseurs pour parvenir à s'installer en ville. Ces conduites s'apparentent à des luttes pour la survie, auxquelles les intéressés réfèrent lorsqu'ils parlent de « venir manger le pain en ville ». Elles n'ont pas de dimension politique évidente et leur objectif semble assez immédiat : avoir un toit, même s'il est en tôle, avoir sa place en ville.

Stratégies de contournement des politiques publiques

À l'instar de ceux initiés dans les années 1970-1980 par de nombreux États sous la pression des institutions internationales principales dispensatrices de fonds, de grands programmes de logements sociaux furent préparés et partiellement réalisés dans les années 2000 afin de limiter l'extension des quartiers dits informels, de résorber les bidonvilles – tel que le programme « Villes sans bidonvilles » (VSB) au Maroc en 2004 – et de loger les jeunes couples. Il était attendu de ces grandes opérations de construction, entre autres, un essoufflement des luttes pour l'accès au sol et au logement, en même temps que l'attribution d'appartements dans de grandes cités de relogement aurait dû « tuer dans l'œuf » les manifestations – ou, à tout le moins, les ravaler au rang d'épiphénomènes – de ceux qui devaient être « déguerpis ». Les autorités espéraient parvenir par ce moyen à limiter les mécontentements que ces opérations de rénovation (ou de réhabilitation ou encore de destruction) étaient susceptibles de susciter.

Or, il se trouve que, rapidement, ces grands ensembles périphériques (cités de type HLM marocaines, logement social participatif (LSP) ou en location-vente du

type AADL[30] en Algérie, villes nouvelles relativement récentes, par exemple Tamesna à Rabat ou Sidi Abdellah dans l'Algérois, etc.) constituent l'enjeu – probablement inattendu de la part des pouvoirs publics – soit de nouvelles luttes frontales, soit de stratégies de contournement des injonctions des pouvoirs publics. Ainsi, les habitants du quartier populaire très central de l'avenue Royale à Casablanca, objet d'un grandiose projet de réaménagement imposé par Hassan II pour mettre en valeur la « Grande Mosquée » alors encore en construction, s'opposèrent-ils à leur transfert dans les cités excentrées de Nassim et Attacharouk (Hauw, 2004) et manifestèrent-ils haut et fort leur refus (Berry-Chikhaoui, 2012). Au Maroc toujours, les bidonvillois de Salé, s'ils acceptèrent les appartements de la lointaine ville nouvelle de Sala al-Jadida, retournèrent, pour une partie d'entre eux, dans leur bidonville d'origine en sous-louant illégalement les logements attribués, prouvant par leurs façons de faire l'inadéquation de ces politiques publiques aux usages et pratiques des citadins modestes pour lesquels l'accès à la ville est indispensable, notamment parce que celle-ci leur offre des opportunités de travail inexistantes dans ces cités (Navez-Bouchanine, 2007). Quant aux relogés de la vieille ville du Caire à la suite du séisme de 1992, ils eurent le sentiment d'avoir été jetés comme de « vieilles chaussettes » hors de la ville et s'attroupèrent devant le bureau du relogement pour protester – sans succès – contre la cherté de leurs nouveaux loyers (Florin, 1995). Plus récemment, les bidonvillois d'Alger qui devaient emménager dans les appartements des grandes cités excentrées résistèrent eux aussi au relogement imposé (Safar Zitoun, 2014). En même temps – mieux vaut toujours avoir « deux fers au feu » –, ils mobilisèrent leur « statut » d'habitants des marges pour légitimer leur droit au relogement. C'est entre autres le cas des résidents de Diar El Kef (quartier populaire du haut de Bab El Oued), à propos desquels M. Safar Zitoun (*ibid.*) écrit : « [Leurs] luttes ont aussi contribué […] à ce que les habitants de Diar El Kef prennent conscience de leur qualité intrinsèque de citadin-marginal, qualité qui multiplie en quelque sorte leurs droits. »

À Istanbul, les grands projets se multiplient dans les quartiers centraux. Leur édification nécessite la libération de « poches » que les autorités qualifient d'insalubres pour que leur « nettoiement » apparaisse légitime, alors qu'elles sont occupées par des habitants qui ne sont rien d'autre que pauvres, mais qui sont « assis sur de l'or »[31] (Deboulet et Fawaz, 2012, p. 75). Pour justifier encore plus leurs opérations, les pouvoirs publics (municipalité, État) les qualifient de marginaux, voire de « rebelles et terroristes », à l'instar de ceux, majoritairement kurdes, vivant dans le quartier d'Ayazma décrit par J.-F. Pérouse (2014). Force est de constater que, derrière les discours officiels présentant ces gigantesques projets comme le fer de lance de politiques urbaines *modernistes* et sociales *intégratrices*, il s'agit bien, en échange de ces logements, de récupérer les « espaces-réserves » populaires de la ville (Benach et Tello, 2014). L'objectif est d'y réaliser de grandes opérations urbaines fastueuses (avenue Royale à Casablanca, berges du lac de Tunis, aménagement du Bou Regreg à Rabat,

[30] Agence d'amélioration et de développement du logement créée en 1991. Les premières opérations sont livrées en 2001.

[31] Formule utilisée par A. Deboulet et M. Fawaz (2012) dans leur analyse de la reconquête des banlieues sud-ouest de Beyrouth par les projets de Rafik Hariri. Ces quartiers bénéficient d'un accès direct à des plages de sable et sont à ce titre convoités.

quartier Euroméditerranée à Marseille, etc.), des projets de « mise en tourisme » (Le Raval à Barcelone, les médinas de Fès et Marrakech) ou de grands aménagements spectaculaires (stades « olympiques », comme à Radès dans la banlieue sud de Tunis, universités « technologiques », parcs de loisirs, etc.). Bien que très souvent occultées quand il s'agit de les faire approuver, les conditions de réalisation de ces grands projets impliquent des changements, parfois radicaux, de la composition sociale (ou ethnique) des zones où ils sont prévus. Il peut arriver dans certains cas que ces opérations soient l'occasion (ou le prétexte ?) pour procéder à des formes d'épuration de populations dont les « comportements » sont considérés comme « déviants » (prostitués, travestis, transgenre). Cela a été le cas des marges du quartier Cihangir à Istanbul, un quartier aux immeubles plutôt bourgeois, mais qui s'étaient dégradé pour loger, à partir des années 1960, des populations que les autorités ne voulaient pas voir. Situé de part et d'autre de la majestueuse avenue Istiklal, le quartier est progressivement devenu un haut lieu touristique et s'est gentrifié, après l'évacuation des squats par les autorités et/ou sous la pression des propriétaires d'immeubles – dont les stratégies pouvaient aller de l'absence d'entretien des parties communes à l'incendie volontaire de leur bien. Dans le même temps où cette expulsion progressive des habitants les plus pauvres était engagée, ce furent les communautés des homosexuels, des travestis, des prostitués, etc., qui se trouvèrent dans le « collimateur » des acteurs de la gentrification, en tant qu'elles constituaient le dernier obstacle à sa généralisation. Leur expulsion prit des formes violentes, comme en 1993 quand des travestis furent battus par les habitants, parfois aidés par la police – et si celle-ci n'aidait pas, elle laissait faire ! –, avant d'être « interdits de séjour » (Ilkuçan, 2004 ; Ilkuçan et Sandikci, 2005). Sans pouvoir recevoir la moindre compensation à ce départ obligé ni bénéficier d'un quelconque relogement, ces communautés durent se réfugier dans les périphéries populaires très éloignées du quartier d'origine. À Istanbul toujours, la mise à l'écart par les pouvoirs publics de certaines communautés, notamment ethniques, ou de minorités politiques les pousse à « s'approprier » d'autres quartiers, ainsi que le montre l'exemple développé ci-dessous [Encadré 4.2].

Sur un plan plus général, loin de limiter l'extension des lotissements non réglementaires ou l'apparition de nouveaux bidonvilles, ces milliers de logements, publics ou dont la construction a été déléguée au secteur privé, destinés aux petites classes moyennes ou à de modestes « relogés » – qui ne parviennent pas toujours à en payer les loyers –, ont un peu partout suscité des mouvements de rejet collectifs émanant de personnes qui ne se connaissaient pourtant pas nécessairement, soit parce qu'originaires de quartiers différents, soit parce que « dispatchées » entre les différents bâtiments de ces immenses cités. Ces mobilisations se différencient quelque peu des luttes antérieures qui, quant à elles, purent être favorisées par des interconnaissances fortes entre habitants ayant migré ensemble vers la ville et/ou appartenant à la même communauté et/ou soutenus par des réseaux familiaux élargis – à l'exemple des habitants de l'avenue Royale de Casablanca, qui cumulent ces caractéristiques. S'ajoutent à ces dernières caractéristiques l'ancienneté de l'ancrage et du voisinage ainsi qu'une histoire résidentielle commune, inscrite dans la mémoire des habitants et marquée par des batailles, parfois quotidiennes, contre les autorités pour s'installer, rester, améliorer l'habitat, créer ou développer ses activités et, tout simplement, vivre.

Encadré 4.2

La création du quartier du 1er Mai à Istanbul : le contournement des interdictions de l'État sous la « protection » de groupes politiques radicaux

Par G. Erdi, d'après G. Erdi Lelandais, 2015

« [Il en est ainsi] pour le quartier du 1er Mai à Istanbul où les *gecekondus*, dès leur construction en 1977, ont été démolis à plusieurs reprises jusqu'à ce que, après le coup d'État militaire de 1980, le quartier soit reconnu administrativement et que les détenteurs d'un *gecekondu* puissent obtenir progressivement, au cours des années 1990, des titres de propriété. Le quartier du 1er Mai, nommé ainsi par ses habitants, a été rebaptisé par eux *Mustafa Kemal* après le coup d'État militaire de 1980. Le quartier apparaît à la fin des années 1970 dans une période de polarisation politique extrême, marquée par des affrontements armés permanents entre militants d'extrême droite et d'extrême gauche. Durant cette période, "l'État perd le contrôle de parties entières de son territoire, dans lesquelles les habitants subissent la domination de milices, seules capables d'assurer leur sécurité face aux unités du bord adverse" (Gourisse, 2012). Les premières installations dans le quartier se sont faites à l'initiative de groupes mafieux qui vendaient des parcelles illégalement prélevées sur le domaine public. Le contrôle de la distribution de ces terrains est passé progressivement aux mains de groupes d'extrême gauche qui pensaient ainsi pouvoir donner une forme matérielle à leur idéologie socialiste. Ils tenaient l'accaparement des terrains publics pour légitime, puisqu'il s'agissait pour eux de s'opposer au pouvoir en place par tous les moyens à leur disposition, tandis que la redistribution des parcelles s'effectuait en attribuant la même superficie à chaque nouvel occupant. La "justice spatiale" ainsi établie (selon ces groupes), il leur suffisait de sélectionner les arrivants pour favoriser les minorités ethniques et politiques qu'ils pensaient favorables à leurs idées, en même temps que les familles supposées sensibles à l'idéologie nationaliste ou avoir des idées conservatrices étaient exclues. »

Le rôle sécurisant du quartier comme safe place

Des exemples nombreux, observés dans des contextes différents, montrent que, en tant qu'appartenant à des marges, l'espace du quartier peut revêtir un caractère de « lieu sûr (*safe place*) à l'intérieur duquel les occupants bénéficient d'une protection contre l'intervention des autorités et des ennemis » (Tilly, 2000, p. 144, cité par Mathieu, 2012, p. 194). Il convient de ce fait de prêter attention à la manière dont les luttes sont inscrites dans l'espace, « en interrogeant les mécanismes par lesquels les individus et les groupes jouent avec, et se jouent de l'espace et des lieux qu'ils conçoivent, gèrent ou investissent » (Hmed, 2008).

Classiquement, et de longue date, certains quartiers populaires présentent, du fait de leur morphologie urbaine et du type de constructions qui les constituent, des lieux privilégiés où ceux qui contestent l'ordre établi peuvent se mettre à l'abri. Le lacis des ruelles et leur étroitesse, le non-alignement fréquent des baraques ou des maisons, les impasses, etc., leur offrent la possibilité d'échapper à leurs poursuivants éventuels, gênés par ailleurs par des conditions peu favorables (boue, dépôts d'immondices, absence d'éclairage la nuit). Ce type de quartiers offre de multiples

caches, en même temps que les solidarités [voir chapitre 3, section 1] qui lient les habitats entre eux, souvent depuis même l'époque de leur création, jouent à plein en cas de nécessité – et que, simultanément, les dénonciations sont rarissimes. À peu de choses près, la protection ainsi offerte est similaire à celle que la médina d'Alger (la Casbah) procurait aux militants du FLN pendant la bataille d'Alger ou que les bidonvilles pouvaient offrir à ceux qui luttaient, en Tunisie, en Algérie ou au Maroc pour l'indépendance de leur pays. Toutes choses égales par ailleurs, c'est un rôle du même ordre qu'a joué en 2003 le quartier de Manchiat Nasser, au Caire, à l'occasion des luttes menées par les chiffonniers qui y sont massivement concentrés [Figure 4.3 et Encadré 4.3].

L'importance des solidarités en tant que protection de ceux qui vivent dans le quartier se ressent particulièrement dans les moments de crise, de tension, de violence considérée comme légitime et exprimée par ceux qui disposent de l'autorité. Analysant le caractère massif des processus d'appauvrissement et de « désaffiliation », pour reprendre la terminologie de R. Castel (1995), D. Merklen (2002, p. 151) montre, à propos des révoltes populaires en Argentine, « que le quartier est devenu pour beaucoup le principal refuge, à la fois lieu de repli et d'inscription collective ». Mais, au-delà de ces moments difficiles, la proximité géographique, les liens familiaux, l'ancienneté de l'ancrage territorial, les rapports de voisinage et d'amitié font que le quartier est ressenti comme une « grande famille », installée dans une « grande maison » qui protège tous les éléments qui l'occupent [Encadré 4.4].

Pourtant, ne nous y trompons pas ! La protection que peut garantir la morphologie urbaine des quartiers de bidonvilles, de *gecekondus*, de constructions précaires ou celle des médinas et de leurs faubourgs anciens ne vaut que dans certains cas et pour certains moments. On commettrait ainsi une grave erreur si l'on s'imaginait que les quartiers de marges seraient protégés, *ipso facto*, par leurs caractéristiques mêmes. Plusieurs exemples montrent en effet comment leur intégrité est aussi (et sans doute davantage) assurée et garantie par des groupes, groupements, communautés, partis, notables ou élites qui, pour une raison ou pour une autre, sont engagés dans le quartier et jouissent de la confiance de leurs habitants – confiance dont il ne nous revient pas ici d'analyser le processus de constitution ; et confiance qui peut être remise en cause pour une raison ou pour une autre. Ainsi, à Istanbul, le quartier du 1er Mai, dont nous avons évoqué les conditions de création [Encadré 4.2], a été érigé par les groupes d'obédience marxiste qui le contrôlent. Il est explicitement établi comme un quartier-forteresse, une *safe place*, dont le « comité du peuple », qui représente (en principe) la population et agit avec le soutien de militants révolutionnaires, jouera un rôle essentiel dans les prises de décision concernant le quartier, notamment au moment des campagnes successives de destruction dont il sera l'objet (Erdi Lelandais, 2015).

Le quartier des chiffonniers de Manchiat Nasser, dont nous avons montré comment il a servi de refuge efficace à ses habitants lors de leurs luttes de 2003 contre les autorités [Encadré 4.3], n'est plus le lieu de leur succès en 2009. Les chiffonniers, lâchés par les responsables religieux coptes, ne peuvent faire aboutir leurs revendications, le rapport de force étant modifié et les solidarités jusque-là actives ne l'étant plus unanimement [Encadré 4.5].

Figure 4.3 Le quartier des chiffonniers de Manshiat Nasser (Le Caire)

Au premier plan, l'autoroute bloquée par les chiffonniers protestant contre la réforme du système de gestion des déchets ; au second plan, le quartier de Manchiat Nasser où vivent et travaillent environ 60 000 chiffonniers. Il faut noter que cette mobilisation fut très peu médiatisée alors qu'elle fut réprimée violemment par les forces de l'ordre, faisant plusieurs blessés dont un dans un état grave.



Cliché : Fl. Troin, janvier 2009.

Encadré 4.3

Manchiat Nasser, un quartier-refuge pour les chiffonniers du Caire

Par B. Florin, d'après B. Florin, 2015

Lorsque les chiffonniers du Caire décident en février 2003 de manifester contre une réforme du gouvernement qui leur interdit de collecter les déchets urbains, ils ont une conscience aiguë de ce que leur mobilisation ne peut se dérouler dans l'espace public sans appeler en retour une répression brutale de la police de Hosni Moubarak. Pour plusieurs d'entre eux, le souvenir des « émeutes du pain » (70 morts en 1977) est probablement toujours vivace, mais, au-delà, il est certain que la violence systématiquement pratiquée par le pouvoir en place et l'état d'urgence en vigueur depuis 1981 leur interdisent tout rassemblement public dans des lieux centraux de la capitale, où sont concentrés les principaux symboles du pouvoir. Aussi choisissent-ils de bloquer une autoroute qui passe en contrebas de leur quartier (Manchiat Nasser, Figure 4.3), parce que la proximité entre lieu d'action et lieu de résidence favorise leur repli rapide dans les ruelles du quartier où ils se trouvent en sécurité – *a safe place* – quand les inévitables affrontements avec les forces de l'ordre deviennent trop violents.

Encadré 4.4

Le quartier comme une « grande famille » : la vallée de Dikmen à Ankara

Par G. Erdi, d'après G. Erdi Lelandais, 2016b

Décidés à s'opposer de toutes leurs forces à un projet de tranformation urbaine qu'ils jugent totalement inacceptable parce qu'il prévoit la destruction complète de leur quartier, les habitants du quartier de la vallée de Dikmen, à Ankara, se sont organisés. Constituant un espace de vie où se tissent des liens, des réseaux et des solidarités sociales et contribuant, pour une large part, à la socialisation des individus, le quartier de la vallée de Dikmen a joué un rôle important dans le processus de construction d'une identité commune des habitants, notamment à travers le sens qu'ils lui attribuent lors des mobilisations et résistances collectives. Un des habitants de Dikmen, Sultan, souligne ainsi l'importance du quartier : « Une maison en dehors de mon quartier ne veut rien dire pour moi. Le quartier a autant de valeur que ma maison. Nous sommes tous des gens pauvres, opprimés. Le quartier est le lieu qui nous réunit tous. » Gülhan, une autre habitante, ajoute que le quartier est une grande et forte famille, le lieu où « les malheurs deviennent du miel ». Dans ce contexte, on observe clairement une forte appropriation et identification du (au) quartier dans le processus de mobilisation. L'espace du quartier devient l'indispensable support de mises en scène et de discours de justification, l'espace de référence de la mobilisation.

À vrai dire, des situations assez similaires – toutes choses égales par ailleurs – à celle que nous avons décrite pour le quartier du 1er Mai peuvent se retrouver, au cours des années 1970, dans différents quartiers de marges situés dans des villes des rives nord de la Méditerranée. Ainsi, dans certains quartiers de bidonvilles de villes italiennes, où le Parti communiste italien et les syndicats tels que la Confederazione Generale del Lavoro (CGIL)[32] étaient extrêmement puissants, des initiatives d'autogestion concernant des crèches, des cantines populaires, des centres de soins ou encore des activités d'entraide ont été impulsées par des organisations comme Lotta Continua (Sommier, 1997). Ces actions de résistance et initiatives politiques alternatives sont en effet justifiées (de la part de leurs auteurs) par une forme d'« illégalisme populaire », « formes par lesquelles les couches populaires imposent leur propre légitimité (hors de la loi bourgeoise) en face d'une légalité qui n'est même pas respectée par ceux par qui elle a été produite » (Castells *et al.*, 1978).

Dans les périodes troublées, quand les menaces que font peser sur les citoyens et leurs biens les forces de l'ordre ou, pire encore, des milices dont on ne sait trop d'où elles viennent et qui les arme – ce qui fut le cas, pendant de longues semaines ou mois, tant en Tunisie qu'en Égypte, un peu avant et juste après les départs respectifs de Ben Ali et de Moubarak –, c'est à l'échelle du quartier, dans les métropoles et les grandes villes, que se sont organisés les habitants pour se protéger, ainsi que pour préserver leurs habitations et leurs biens. C'est à cette échelle-là, en effet, que les solidarités ont

[32] La CGIL est la principale organisation syndicale italienne, assez semblable à la CGT en France, entre autres dans l'évolution de ses rapports avec le PCI.

Encadré 4.5

La fragilisation des luttes des chiffonniers de Manchiat Nasser à la suite de la désolidarisation du haut clergé copte

Par B. Florin, d'après B. Florin, 2011 et 2015

Quelques années après le conflit qui a mis aux prises, en 2003, les chiffonniers et les autorités, de nouvelles tensions se font jour en mai 2009. Les représentants des forces de l'ordre ont en effet reçu à cette date l'injonction d'investir Manchiat Nasser pour y capturer tous les cochons des chiffonniers, pour les tuer, au prétexte qu'ils seraient responsables de la grippe H1N1[1]. Le rapport de force est, dans cette nouvelle configuration de conflit, clairement en défaveur des chiffonniers, incapables de résister autrement que par des jets de pierre et des invectives verbales aux gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc de la police. Alors que le mouvement de 2003 n'avait donné lieu qu'à un seul article de presse – qui plus est dans un journal francophone, ce qui donne une idée du public touché ! –, la « crise des cochons » de 2009 a fait l'objet d'une ample couverture médiatique et a suscité de multiples discussions et débats à travers tout le pays – et même au-delà. Toutefois, les enjeux de ces deux moments de crise sont très différents, en même temps qu'ils ne se déploient pas aux mêmes échelles : dans le premier cas, il s'agit d'une contestation locale, émanant d'une communauté stigmatisée qui se bat pour conserver son travail ; dans le second cas, la problématique de la grippe porcine et, partant, de la santé publique dépasse très largement la communauté des chiffonniers. En 2009, la quasi-impossibilité de lutter contre les autorités provient certes, comme nous l'avons déjà signalé, du très inégal rapport de force en défaveur des chiffonniers, mais aussi du fait que les chefs religieux coptes de leur communauté se sont rangés du côté du pouvoir égyptien. Cette prise de position des leaders religieux, très influents, rend alors très difficile toute opposition au pouvoir, d'autant qu'elle divise la communauté des chiffonniers. Plusieurs années après (2017), les enquêtes de terrain montrent que les souvenirs de cette crise et de l'échec de la lutte restent vivaces et ont laissé un goût amer. Depuis cet événement, on constate ainsi que certains patrons chiffonniers osent contester la légitimité des positions du clergé copte sur tout ce qui concerne leur travail, ce qui n'était jamais le cas auparavant.

[1] Précisons que cette grippe H1N1 n'était pas d'origine porcine mais humaine, ainsi que l'a confirmé l'OMS, déconseillant explicitement aux autorités égyptiennes d'abattre les cochons du pays.

été les plus agissantes, ne serait-ce que parce que l'interconnaissance permettait de repérer les intrus, d'organiser des rondes de nuit en se sentant en sécurité. Protéger « son quartier », c'était aussi « se » protéger avec l'aide des autres. En Tunisie, ces organisations de quartiers n'ont eu qu'une brève existence, juste après le départ à l'étranger de Ben Ali et dans les semaines qui suivirent immédiatement[33]. Par contre,

[33] Ces comités d'autodéfense sont apparus dans les jours qui ont suivi la fuite de Ben Ali. Ce fut en Tunisie une période de troubles et de nombreuses exactions furent commises, sans que leurs auteurs aient été clairement identifiés, même si l'on subodore qu'ils rassemblaient des « nervis du "régime déchu" [et leurs hommes de main] » (Hmed, 2016). Ces comités se différencient des « comités de quartier » créés au début des années 1990, peu après la prise de pouvoir par Ben Ali, pour surveiller et encadrer la population (Berry-Chikhaoui, 2011), et des « ligues de protection de la Révolution » créées en mai 2002. Considérées comme le « bras armé » d'Ennahda (parti islamiste conservateur) et subissant une forte influence des salafistes, elles sont responsables

Encadré 4.6

Le quartier, échelle des « comités populaires » pendant la révolution égyptienne

Par B. Florin, d'après P. Lachenal, 2012

Peu après le déclenchement de la révolution égyptienne, les risques qui pesaient sur ceux qui la soutenaient activement dans les quartiers populaires y ont favorisé la création de comités populaires [*lajân sha'abeya*] chargés de leur défense. Selon P. Lachenal, ces comités « sont traversés par une division spatiale qui oppose l'intérieur du quartier, le lieu de l'unité et de la sécurité, au monde extérieur, d'où viennent les dangers les plus inquiétants […]. Ils ont réuni autour d'un objectif commun, sur un temps défini, tous les habitants d'un même quartier […]. Les divisions classiques, sociales et surtout religieuses, sont dépassées puisque concierges et propriétaires, coptes et musulmans, se retrouvent à passer ensemble des nuits de veille pour assurer la sécurité de l'espace commun […]. Les frontières, réelles et symboliques, du "nous" sont négociées au quotidien, sur les barrages filtrants qui marquent les limites du quartier, ou encore par des techniques bien concrètes comme l'utilisation de brassards de couleur ou de mots de passe pour en exclure les intrus potentiellement dangereux ». D'après les entretiens menés par P. Lachenal, ces comités très locaux ont participé à leur façon à une cause perçue comme nationale, à savoir la Révolution de la place Tahrir.

pour l'Égypte, l'Encadré 4.6, établi à partir des enquêtes ethnographiques menées par P. Lachenal durant l'année 2011 auprès des comités populaires du Caire, témoigne des modes de constitution et de fonctionnement de ces organisations, concomitamment à la révolution égyptienne qui se déroulait alors place Tahrir.

Même si les rapports qui s'établissent entre résistances locales dans les marges et mobilisations conduites à l'échelle de la ville – et pour des motifs plus généraux (politiques, entre autres) – sont d'une intensité variable, sans être d'ailleurs systématiques, il n'en demeure pas moins que le quartier constitue toujours, pour ceux qui y vivent, un référent territorial qui sous-tend un fort contenu identitaire et favorise la formation d'un sentiment collectif : davantage qu'une toile de fond des luttes, le quartier en constitue le catalyseur et l'objet même. Il peut également devenir un espace de la radicalisation, ainsi que l'explique H. Bozarslan (2011, p. 76) pour le monde arabe : « Si l'on désinvestit le centre-ville, de nouveau abandonné au pouvoir […], on surinvestit l'espace de visibilité à l'échelle du quartier. On se trouve ainsi engagé dans un double processus contradictoire, de radicalisation de la vie quotidienne et des rapports de proximité, et de déradicalisation des lieux névralgiques du pouvoir. »

Pour autant, les évolutions en cours peuvent avoir des effets contradictoires : tant la réhabilitation de certains quartiers que la multiplication des trames assainies où se développent les lotissements autoconstruits, ou les opérations de patrimonialisation des médinas, favorisent les transformations physiques et sociales de ces espaces.

---

de très nombreuses actions violentes (dont l'assassinat) à l'encontre de militants syndicaux, de membres et responsables de partis laïques. Elles seront officiellement dissoutes en mai 2014.

L'efficacité protectrice du quartier en est amoindrie et, dans certains cas, réduite à néant. En outre, à l'heure des nouvelles technologies, l'utilisation du téléphone portable ou celle des réseaux sociaux, des pratiques qui sont désormais largement répandues dans les quartiers populaires, tant auprès des hommes que des femmes, des jeunes que des plus âgés, font que la proximité résidentielle, souvent fondatrice des luttes de quartier contre les autorités – du moins jusqu'à il y a quelques années – n'est plus forcément indispensable pour que l'information circule, que la résistance s'organise, que la manifestation se prépare, une fois le lieu de rassemblement diffusé et connu des intéressés.

Renouvellement des leaders et des modalités de lutte

Très souvent – cela vaut en particulier pour les cas que nous avons présentés dans les paragraphes qui précèdent –, les mobilisations des habitants et les résistances qu'ils manifestent à l'encontre de ceux qui visent à transformer, partiellement ou totalement, leur quartier de marges, tant dans sa matérialité, son organisation sociale que dans les valeurs qui lui sont attribuées par les résidents, sont suscitées, animées, organisées par des leaders « traditionnels », tels les chefs de communauté, ethnique ou religieuse, les « anciens » (les notables qui constituent le conseil restreint de la *jmaâ*, par exemple), voire ceux qui, parce qu'ils sont les premiers venus en ville, en ont intégré les codes et peuvent servir de « guides » aux suivants. En cela, l'histoire résidentielle d'un quartier, quand elle est productrice d'une identité collective et est l'occasion de la constitution de réseaux sociaux qui y sont territorialement inscrits, crée des conditions favorables aux mobilisations et aux luttes, que celles-ci soient passées, en cours ou à venir.

Il advient toutefois que, au fur et à mesure du développement des résistances ou des conflits ouverts, le rôle de ces leaders soit contesté, voire remis en cause, par une partie des habitants ou par leur totalité. Dans certains cas, leur proximité trop grande du (des) pouvoir(s) – à l'instar du clergé copte à Manchiat Nasser, dont nous avons évoqué la « neutralité » dans la « crise des cochons » [Encadré 4.5] – est jugée responsable de leurs insuffisantes actions de défense de ceux qu'ils représentent ; auxquels cas ils sont susceptibles d'être contournés, voire évincés lorsque la compromission avec les autorités est trop forte, ce qui s'est produit dans de nombreux quartiers lors des révolutions tunisiennes et égyptiennes – mais ce qui n'a pas empêché le « retour » en force de ces notables par la suite. Dans d'autres cas, les leaders profitent de leur position et de la confiance des habitants pour obtenir des avantages de la part des autorités. Situation fréquente lorsque les négociations avec ces dernières ont porté sur des attributions de lots de terrain à bâtir ou de logements : à charge pour eux de « faire passer » certaines décisions discutables et d'éviter que la tension ne monte au sein de leur communauté. En contrepartie, promesse leur est faite d'obtenir par exemple deux ou trois lots au lieu d'un seul (les cas documentés de ce type sont légion au Maroc) ou de pouvoir choisir leur appartement en immeuble lorsque la pratique est celle du tirage au sort, comme M. Safar Zitoun (2014, p. 205) en apporte clairement la preuve dans le cas des relogements de bidonvillois à Alger. La conséquence la plus courante en est que les notabilités ou les leaders « traditionnels » sont bousculés, que leurs positions et statuts sont remis en cause, ce qui mine leur capacité à imposer les

décisions – qu'elles procèdent de leur propre volonté ou qu'ils ne jouent qu'un rôle de relais. Ils peuvent donc être évincés – mais cela n'est pas systématique – par d'autres acteurs de la contestation.

Les nouvelles élites qui émergent peuvent être des militants professionnels extérieurs au quartier qui ont la capacité de mobiliser les habitants, de formuler les revendications, d'activer des réseaux et de négocier quand les discussions avec les autorités peuvent s'engager. N'habitant pas le quartier et non directement concernés au plan personnel par les revendications, ces « courtiers de l'action » ou « passeurs de cause » (Nay et Smith, 2002a) peuvent être architectes ou urbanistes, journalistes engagés, avocats, militants politiques, syndicalistes, membres d'associations ou universitaires. Ces militants fournissent une expertise, notamment juridique, aux mobilisations et contribuent à les médiatiser.

D'autres figures inédites émergent aussi à l'occasion des mobilisations et des luttes, comme c'est le cas des femmes du bidonville Douar Dlim à Rabat auxquelles H. Essahel (2011, p. 284) a prêté attention. Elles osent s'opposer ouvertement aux projets de relogement imposés par les pouvoirs publics, en organisant des *sit-in*, par exemple contre la décision de scolariser les enfants sur le futur site du relogement, situé à 30 km du bidonville, alors que le déménagement des familles n'a pas encore eu lieu. Inspirée par des exemples dont elles ont eu connaissance et où les femmes avaient joué aussi un rôle moteur, leur action a consisté à bloquer durant quelques heures l'autoroute reliant Casablanca à Tanger et à Fès, à la fois pour montrer leur désaccord, sensibiliser l'opinion et alerter les médias. L'une des leaders insiste sur l'importance du travail de sensibilisation et d'organisation réalisé antérieurement à l'action elle-même, dont la réalisation nécessitait courage (s'asseoir sur l'autoroute pour obliger les véhicules à s'arrêter) et franchissement du sentiment de honte : « On s'est allongées par terre comme les morts [*takina fi triq ki b'hal l'maytin*] pour bloquer, mais aussi pour dénoncer ce qui arriverait à nos enfants si on les laissait faire. Mais on n'est pas restées longtemps comme ça, c'est un peu honteux pour nous les femmes de faire ça, mais on voulait montrer qu'on n'était pas d'accord » (Touria, citée par Essahel, 2011, p. 288).

En s'affranchissant des rôles de subordination que la société marocaine leur assigne généralement, ces femmes prennent la parole et participent aux débats publics, créent des associations et se mobilisent ouvertement dans un processus de conscientisation politique.

Pour autant, les leaders qui émergent pour se substituer aux élites traditionnelles ne remplissent pas nécessairement ce rôle sur une longue durée, parce qu'ils peuvent, eux aussi, être sensibles aux pratiques concussionnaires des autorités – pratiques contre lesquelles ils ne sont pas prémunis –, ou qu'ils profitent de leur statut pour engager une carrière politique, en se faisant élire d'abord au niveau local, ce qui les éloigne rapidement des populations qu'ils avaient commencé par défendre, comme cela a été montré au Maroc (Iraki, 2002 ; Iraki et Tamim, 2009). Il est de fait, également, que le transfert d'expérience militante s'avère toujours délicat, et souvent un échec. Ainsi en est-il du leader de la mobilisation des récupérateurs de déchets qui s'est organisée dans le quartier Istiker d'Ankara en 2002. Ayant joué un rôle déterminant dans la conscientisation politique de ses confrères, au point que ceux-ci

manifestèrent dans les rues lors du 1er mai 2002 accompagnés de leurs chariots de récupération et parvinrent à obtenir de la municipalité l'ouverture de négociations au terme desquelles fut reconnue l'importance de leur rôle, il partit à Istanbul quelques années plus tard pour plaider la cause des récupérateurs stambouliotes. Malgré son expérience, il s'y heurta à de très grandes difficultés pour fédérer autour de lui le milieu des récupérateurs, géographiquement et ethniquement très éclaté[34]. Bien que ce militant ait pu s'exprimer dans les médias, il s'avoue « fatigué de parler au nom des récupérateurs » et de faire face aux obstacles rencontrés (Florin, 2016b, p. 116). De fait, si l'indignation[35] peut mobiliser, produire du discours, alerter l'opinion et conduire à l'action, elle peut aussi s'épuiser, tourner court et être vaine. Mais elle peut aussi renaître dans d'autres conditions…

Les résistances et mobilisations, même lorsqu'elles font fortement référence au quartier, circulent de plus en plus par les nouveaux chemins des réseaux sociaux ; elles sont souvent relayées par les associations et parfois même par les médias « classiques ». À la diffusion immédiate de l'information que favorisent les réseaux sociaux s'ajoute l'effet « boule de neige », amplificateur de la contestation, auquel, par exemple, les autorités tunisiennes et égyptiennes ont rapidement répondu, au moment des « révolutions », par le déclenchement d'une cyberguerre. Ainsi les autorités égyptiennes ont-elles coupé les accès à Internet dès les premières grandes manifestations de la place Tahrir et, inversement, ont diffusé sur tous les téléphones portables un message appelant « les hommes d'Égypte à s'opposer aux traîtres et criminels » – communiqué envoyé par l'Armée le 30 janvier 2011 (Lachenal, 2012, p. 109). Toutefois, si l'on s'inscrit dans le droit fil des analyses de M. B. Ayari (2011, p. 56), il est légitime de s'interroger sur le rôle joué par ces réseaux et de se demander s'ils ont effectivement donné une ampleur particulière aux « révolutions 2.0 »[36], comme cela a été très fréquemment affirmé. Focaliser l'attention sur les activistes du cyberespace (parfois assimilés à une jeunesse privilégiée et éduquée) n'a-t-il pas pour effet d'estomper le rôle des ouvriers grévistes, des manifestants et émeutiers qui ont occupé la rue, au péril de leur vie ? Et, *in fine*, « le dénouement des conflits politiques ne se règle-t-il pas en dernière instance dans l'espace de la ville, là où se joue le destin des peuples ? » (*ibid.*).

Il n'en reste pas moins que les nouveaux moyens de communication, tels les téléphones portables, se sont rapidement répandus parmi toute la population, y compris les classes sociales les plus pauvres. Ils sont devenus un outil d'une indéniable efficacité non seulement pour organiser les luttes, préparer les manifestations en avertissant des lieux de rassemblement, mais aussi pour ruser avec les forces de police, éventuellement leur échapper, avertir des dangers, etc. Au moment de la « crise des cochons » au Caire

[34] À Istanbul, les récupérateurs sont dispersés entre de nombreux quartiers de l'agglomération et n'ont pratiquement aucune relation entre eux. Par ailleurs, les uns sont turcs anatoliens, très nationalistes, les autres kurdes, d'autres encore roms ou migrants étrangers de différentes origines (Florin, 2016b).

[35] Il semble à ce propos instructif de rappeler ce qu'écrit J.-F. Mattéi (2005) quand il insiste sur la proximité étymologique entre les deux termes « indignation » et « dignité » : « L'homme n'est pas indigné parce qu'un acte vil a porté atteinte à une dignité abstraite ; il proclame son exigence de dignité parce qu'il a éprouvé des indignations réelles. C'est dans le sillage de l'indignation que l'idée de dignité s'est imposée » (p. 20).

[36] « L'expression 2.0 est généralement employée pour qualifier la dimension interactive et sociale du web », et réfère « aux utopies technophiles de la "démocratie 2.0", transmutée pour les cas tunisien et égyptien en "révolution 2.0" » (Ayari, 2011, p. 1).

en avril 2009, c'est par ce moyen que les chiffonniers s'avertirent les uns les autres, d'un quartier à l'autre et d'un bout à l'autre de la métropole, pour informer que le gouvernement de Moubarak avait ordonné la capture et l'abattage de leurs animaux. Certains de ceux qui en possédaient purent ainsi les cacher. Ce sont aussi les vidéos tournées clandestinement avec ces mêmes téléphones qui prouvèrent la violence des forces de l'ordre et les confrontations avec les chiffonniers – l'une d'elles, mise en ligne sur YouTube, a été visionnée plus d'un million de fois. La constitution de ces témoignages visuels sur la violence d'État peut certainement être considérée comme un message éminemment politique émanant des chiffonniers qui sollicitent ainsi la conscience et le soutien de l'opinion publique (Florin, 2011).

Le sentiment d'injustice, moteur de l'action des populations des marges

Depuis 2010, les mouvements sociaux en Europe et les soulèvements dans les pays du monde arabe peuvent être lus comme une réaction à la brutalité des effets de la crise économique, au creusement des inégalités et aux reculs de la démocratie. Ils portent en réaction une forte revendication de démocratisation, largement partagée par différents milieux sociaux et politiques. En effet, soutenues par des catégories sociales de plus en plus larges, y compris au sein des classes moyennes, ces mobilisations, au Nord et au Sud, en dépit de leurs différences, ont mis au grand jour un profond sentiment d'injustice lié à l'exacerbation de la ségrégation sociale (parfois raciale ou religieuse) et de la marginalisation, ce que l'on peut comprendre comme étant un « effet de procédures concertées d'exclusion » fondées sur des inégalités et produisant des inégalités (Castel, 2009, p. 354).

Pour autant, « toute marginalisation ne vaut pas injustice » (Gervais-Lambony et Dufaux, 2009, p. 15) et ce sont, selon nous, le *vécu* et, plus encore, la *perception* de l'injustice qui constituent le « moteur de l'action » des habitants des marges. Cette prise de conscience de l'injustice explique certaines des formes de résistance observables dans les quartiers populaires en situation de marges. Celles-ci recouvrent des stratégies d'ajustement dans le vécu quotidien des populations, sans cesse mis à mal par des actions autoritaires sur le quartier, mais aussi des stratégies de subversion, de protestation, voire de révolte, afin de lutter contre cette injustice.

L'une des réponses les plus fréquentes adoptées par les habitants des quartiers populaires s'apparente à ce que M. de Certeau (2003) qualifie de « petites tactiques des faibles ». Elles sont très souvent mises en œuvre pour accéder aux services urbains de base, tels que l'eau, l'assainissement ou l'électricité, délivrés en principe par les pouvoirs publics ou les municipalités. Dans la plupart des quartiers qualifiés d'« informels » de la rive sud de la Méditerranée, ces services ont longtemps été absents, hormis, parfois, l'installation de quelques bornes-fontaines. La salubrité y est médiocre, les fosses d'aisances étant peu nombreuses, tandis que la combustion des dépôts d'ordures « sauvages » dégage des fumées polluantes et nauséabondes, comme cela ressort, par exemple, des descriptions que nous avons déjà faites d'Aïn Nokbi, à Fès [voir chapitre 1, section 2.]. Pour y suppléer, la pratique habituelle consiste à réaliser

des branchements clandestins, tant pour l'eau que pour l'électricité, soit directement sur le réseau, soit en se branchant chez un voisin. Cela évite par exemple la corvée d'eau qui incombe aux femmes et aux enfants. Quant aux services d'éducation ou de santé, l'absence à peu près totale d'équipements publics fait qu'ils sont assurés – quand ils le sont – par les associations religieuses, notamment islamistes dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Or, depuis deux décennies, les revendications et manifestations réclamant un plus juste accès aux services publics urbains se sont multipliées. Si elles signifient un refus des pratiques habituelles de bricolage et de débrouillardise, elles peuvent aussi être lues comme un plaidoyer pour une plus grande équité quant à la distribution de ces services fondamentaux pour la vie quotidienne. Dans des cas extrêmes, lorsque le mécontentement atteint des niveaux inégalés, les revendications peuvent revêtir une dimension politique, comme le gouvernement libanais a pu le constater à ses dépens, en 2015, lorsque fut dénoncée la corruption de certains de ses membres à propos de la « crise des ordures » à Beyrouth (Verdeil, 2017 ; Seurat, 2018). Plus largement, É. Verdeil (2015) établit de manière argumentée que les transformations et les réformes qui touchent les services publics dans les pays du monde arabe, notamment leur privatisation sous l'injonction des bailleurs internationaux, constituent une composante du malaise de leurs populations urbaines : émeutes liées à l'augmentation du prix des bonbonnes de gaz et à leur grande insuffisance au Caire, émeutes de l'électricité[37], manifestations de colère contre les tarifs de l'eau fixés par des filiales de multinationales – en l'occurrence françaises – à Casablanca et Tanger (Desrues, 2012), protestations à l'encontre de la coûteuse réforme de la collecte des déchets dans les grandes villes égyptiennes (Florin, 2015), etc. Cette prise de conscience des inéquités spatiales de la part des populations des quartiers de marges se manifeste le plus souvent localement, de façon sporadique et ne donne pas lieu à une grande médiatisation, car les mobilisations qu'elle génère ne concernent que des territoires excentrés et peu « visibles », puisque généralement, hormis leurs propres habitants, peu de citadins les connaissent ou s'y rendent.

De façon générale, dans les États autoritaires du Bassin méditerranéen et avant le tournant des années 2010-2011, les microrésistances dont nous venons de faire état ne sont pas prises très au sérieux et passent souvent inaperçues en raison de leurs dimensions locale, sectorielle et éphémère, mais surtout parce qu'elles émanent de populations par avance disqualifiées par les élites et les classes moyennes, c'est-à-dire ceux qui monopolisent le pouvoir et font l'opinion. Ces groupes dominants dénient généralement aux populations des quartiers populaires la capacité de participer au politique, sous quelque forme que ce soit[38]. Ils projettent sur les individus ou les groupes qui composent ces populations des représentations stigmatisantes qu'ils élaborent en insistant sur leurs manques supposés ou réels (manque d'argent, manque de moyens, manque de culture, de savoir et de savoir-faire, d'expertise, etc.), en même temps qu'ils dévaluent systématiquement leurs qualités et compétences [voir

[37] Pour ces exemples ainsi que pour d'autres, se reporter à *Rumor*, Carnet d'Hypothèses d'É. Verdeil.

[38] En réalité, il convient de nuancer cette assertion car, par exemple, le développement, dans de nombreux cas étudiés, du tissu associatif offre de nouvelles opportunités (de parole, de participation, d'action, etc.) aux habitants des quartiers populaires.

chapitre 1, section 1.]. La faible considération des revendications des populations des marges réside aussi dans le fait que, lorsque ces *inouïs*[39] parlent, l'opinion dominante perçoit leurs revendications comme ne portant que sur de « petites choses », localisées, individualisées : « Leur parole est trop particulière, trop partisane, voire non rationnelle » (Boullier, 2009, p. 27). Cette parole est d'autant plus inaudible et interdite qu'elle est émise dans un contexte de régimes autoritaires qui ont terriblement peur de « la rue ».

Cependant, et de façon peut-être inattendue – à tout le moins de la part des pouvoirs publics –, ces multiples et plus ou moins discrètes résistances, cumulées, répétées et associées à d'autres façons de faire, aboutissent parfois à la « construction d'un problème public » – au sens de D. Cefaï (1996) – et à devenir donc « cause publique » en s'élargissant à d'autres strates de la société qui, elles aussi affectées par des inégalités croissantes – même si les causes qui les ont générées ne sont pas identiques à celles qui agissent sur les groupes les plus précaires –, « prennent la rue ». Autrement dit, ces populations des marges, habituellement peu audibles, osent manifester dans les centres-villes, face aux lieux emblématiques et ostentatoires des pouvoirs politique et économique[40]. Ces mouvements de contestation des « révoltés » des pays arabes, ou ailleurs des « indignés », nous obligent à repenser les capacités et les modalités de résistance des habitants des espaces qualifiés de marges : certes, l'expression publique des « désobéissances » ou défis envers les régimes politiques autoritaires a toujours attiré l'attention des chercheurs, mais leur caractère exceptionnel et localisé en faisait d'éphémères « cas d'espèce ». Soulignons également que les résistances étaient, jusqu'à ces dernières années, souvent envisagées comme des formes d'expression d'opposition politique classiques et visibles dans l'espace public. Toutefois, les tensions de ces deux dernières décennies se sont très souvent transformées en contestations ouvertes et collectives, voire en rébellions : c'est, par exemple, le cas à partir de conflits autour du foncier ou du droit au logement (Deboulet, 2011) ou autour de la défense d'activités informelles menacées (Florin, 2016b). Elles ont également pu prendre la forme de grèves ouvrières, parfois massives bien qu'inattendues, dans les usines de textile du Delta du Nil (Duboc, 2011) ou dans celles de Rabat (Gillot et Martinez, 2014), dans les mines de phosphate de la région de Gafsa en Tunisie (Allal, 2010). Au Maroc (Essahel, 2011), en Algérie (Safar Zitoun, 2012b ; Semmoud, 2015b) et en Tunisie (Legros, 2003 ; Ben Othman, 2017), les habitants de quartiers populaires savent se mobiliser pour obtenir l'intervention de l'État, que ce soit pour l'accès à un logement décent, aux infrastructures de base ou aux services publics, mais ils peuvent aussi revendiquer leur participation aux affaires urbaines, intégrant de ce fait la dimension politique à leurs demandes de davantage de droits et de davantage de justice.

---

[39] « Les inouïs ont bien pris la parole » : *in-ouï* au sens littéral, à savoir des « êtres invisibles ou inouïs, ceux qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne parlent pas *via* les médias reconnus dans un système politique donné », ceux qui se trouvent « interdits de parole » ou pour lesquels « la parole émergente se transforme en bruit, qu'elle y soit noyée et non entendue encore une fois » (Boullier, 2009, p. 21-22).

[40] Comme ces récupérateurs de déchets d'Ankara, dont nous avons déjà évoqué le cas, et qui manifestent pour le 1er mai 2002 en brandissant des pancartes. Leur leader, à l'occasion d'un entretien qu'il nous (B. Florin) a accordé le 13 juillet 2015, insiste sur la symbolique du mouvement : « C'était la première fois qu'on se montrait en groupe ! […]. Les gens nous demandaient qui on était et on a répondu qu'on était des travailleurs du carton [recyclé] […], des travailleurs du papier. »

3. Les effets de retour des mobilisations dans les marges urbaines

Les mouvements sociaux survenus dans le monde arabe depuis 2010 auront au moins eu le mérite d'inviter les chercheurs à mieux « spatialiser l'analyse des mobilisations », ainsi que le suggéraient récemment certains d'entre eux (Combes *et al.*, 2016). S'il est important de redire ici, en guise de préambule, à quel point l'espace est central dans la construction des mobilisations, il n'en est pas moins nécessaire de reconnaître qu'il subsiste un certain déséquilibre dans les analyses. Car si les effets de l'espace sur les mobilisations sont, à juste titre, de mieux en mieux pris en compte, y compris par la sociologie de l'action collective – qui doit beaucoup de ce point de vue là aux travaux pionniers d'H. Lefebvre (1970), C. Tilly (1992), W. Sewell (2001), C. Hmed (2008), etc. –, la réciproque, à savoir les effets des mobilisations sur l'espace, a fait l'objet d'une attention moindre de la part des chercheurs. Le fil analytique se casse ici : nous nous accorderons donc volontiers à considérer l'espace non plus comme un contexte implicite de l'action collective, mais comme l'un des éléments constitutifs de celle-ci, sans toutefois forcément que l'ensemble des effets de l'action collective sur l'espace, notamment dans une temporalité plus lâche que celle de la mobilisation, soient évalués. L'impensé le plus préoccupant de l'analyse des mobilisations ne serait donc plus tant spatial que temporel. De fait, le « tournant spatial » – entendu comme l'augmentation de l'intérêt accordé à la question de l'espace – irrigue assez largement les sciences sociales depuis les années 1990 (Warf et Arias, 2008). En revanche, les effets spatiaux à moyen ou long terme des mobilisations, c'est-à-dire ce qui change ou non dans l'espace après celles-ci, demeure assez peu examiné dans les villes des Suds. Il est vrai que, pour le cas du monde arabe en révolution, par exemple, le caractère récent, inédit, varié et proliférant des formes de mobilisation a plutôt incité les chercheurs à veiller au rythme des soubresauts qu'à opérer des retours sur le terrain une fois que la mobilisation a passé ou que l'actualité de la contestation s'est déplacée. Aucune raison de les incriminer ici pour cela, tant les soulèvements ont constitué pour les sociétés du monde arabo-musulman – qui, pour certaines, n'avaient pas connu d'autres régimes que la colonisation puis la dictature –, ce « moment créateur » dont parlent justement A. Allal et T. Pierret (2013). La tentation de saisir ces mouvements au cœur était sans doute trop grande, notamment dans leurs premiers temps, du fait que leurs dimensions pacifiques et transcendantales aux plans social et confessionnel soulevaient de multiples interrogations auxquelles les réponses qu'elles nécessitaient ne pouvaient être immédiates.

Comment, dès lors, dresser l'état des lieux d'une question encore impensée ? L'exercice est forcément périlleux et implique de considérer, puis de dépasser quatre obstacles : la prise en compte tardive et hétérogène de la dimension spatiale dans l'étude des mobilisations en général[41] ; la surfocalisation (Sharp et Panetta, 2016) sur les mobilisations s'emparant des espaces centraux (Tahrir, Taksim, Puerta del Sol,

[41] Pour un état des lieux, voir Combes, Garbay et Goirand (2016).

Wall Street), érigés en ce que M. Lussault (2017) a récemment nommé des « alter-lieux », soit des lieux emblématiques des mouvements sociaux urbains mondialisés et qui masquent sans doute les lieux plus discrets de la contestation[42] ; le délaissement quasi systématique de l'après-mobilisation par les chercheurs ; la considération assez tardive des chercheurs non géographes pour les échelles locale et microlocale, comme le rappellent M. Catusse *et al.* (2015).

Chercher au-delà des places centrales – et plutôt dans les marges urbaines – les effets locaux des mobilisations, surtout ceux postérieurs aux grands mouvements de contestation des années 2010, apparaît donc à ce stade assez délicat. Nous nous limiterons par conséquent à l'évocation d'un certain nombre de signes et de pratiques qui se dégagent des travaux de ceux qui ont conservé un lien constant avec leur terrain et qui portent une vision diachronique des lieux avant et après les mobilisations, au cœur ou en marge de celles-ci. Ainsi, nous serons à même d'évoquer la question des mobilisations dans des quartiers qui ne se sont pas eux-mêmes mobilisés, mais qui en ont bien, d'une manière ou d'une autre, ressenti les effets.

Nous identifierons trois ordres de signes ou d'effets : premièrement, les effets de retour des mobilisations sur la morphologie (urbanistique et sociale) des marges urbaines : les mobilisations engendrent-elles le changement et, si oui, de quelle nature est-il ? Deuxièmement, il sera question des effets de retour des mobilisations sur la politique relative aux marges et sur la politisation des acteurs de la marge. En troisième et dernier lieu, nous nous interrogerons pour savoir si les mobilisations mettent en lumière une nouvelle forme de rapport à la cité dans les marges urbaines, ou bien, dans le cas où ces formes ne seraient pas encore nettement assurées, si elles laissent subodorer qu'elles sont en gestation.

Les effets des mobilisations sur la morphologie des marges

La diversité des formes de mobilisation dans les marges urbaines[43] complique singulièrement l'exercice de généralisation de leurs effets. Nous ne distinguerons donc ici que deux cas de figure.

- Le premier, lorsque des mobilisations peuvent naître et s'organiser à l'initiative des habitants eux-mêmes des quartiers de marges, autour de problèmes qui les concernent au premier chef (statut foncier, qualité du logement, branchement aux réseaux, obtention d'équipements, etc.). Les revendications sont alors susceptibles, après des péripéties plus ou moins longues, de comporter des phases de violence ou de confrontations dures avec les tenants du pouvoir décisionnel (État,

[42] Le lieu peut être discret, objectivement, parce que ceux qui se mobilisent recherchent la discrétion, par exemple pour éviter la répression ou pour ne pas donner, volontairement, une dimension trop grande à leur mouvement. Mais le lieu peut aussi être discret parce que les médias ne le mettent pas sur le devant de la scène, le négligent, voire l'occultent : ce peuvent être les médias officiels et cette occultation répond alors à une certaine logique (voir les mouvements de grève à Gafsa qui ont éprouvé énormément de difficultés à être connus de la population) ; ce peuvent être aussi les médias partisans dans un système plus démocratique.

[43] Une diversité qui ressort nettement de la section précédente du même chapitre [section 2].

municipalités, opérateurs d'aménagement, gestionnaires de réseaux, etc.). De telles mobilisations peuvent déboucher sur des décisions conduisant à une série de transformations aux plans morphologique et social. Les situations qui ont donné lieu aux travaux les plus nombreux, celles qui sont donc les mieux documentées, ont trait, comme l'illustrent les sections précédentes, aux luttes menées par les habitants des quartiers de marges pour soit régulariser le statut des habitations où ils vivent, soit empêcher d'être délogés, recasés ou déplacés. Leurs effets en sont très variables : tantôt ils peuvent obtenir une reconnaissance, plus souvent *de facto* que *de jure*, des occupations illégales qui leur ont permis de s'installer, ce qui leur vaut au moins sécurité et les autorise à engager des améliorations ou des transformations de leurs habitations, généralement l'élévation d'un étage et/ou l'ajout d'une pièce ; tantôt ils réussissent à conserver le *statu quo*, à savoir le maintien sur place, ce qui équivaut à une acceptation tacite de leur occupation par les autorités (étatiques ou municipales), laquelle est cependant toujours susceptible d'une remise en cause ; tantôt, enfin, ils ne peuvent éviter l'éradication de leurs baraques, ce qui affecte surtout les habitants des bidonvilles, auquel cas les luttes se portent sur la liste des ayants droit, l'exigence de l'obtention d'un lot pour chaque chef de ménage, la préférence d'un lot de terrain à construire[44] plutôt qu'un appartement en immeuble, le lieu de réinstallation, etc. (Signoles, 2014). Il est en outre assez paradoxal, du moins en apparence, de constater que certaines luttes ou expressions de mécontentement des habitants de marges urbaines visent à préserver un *statu quo* qui, en première analyse, les maintient dans l'insécurité et la marginalité. En l'occurrence, dans le quartier de Lahraouiyine à Casablanca, il s'est agi pour eux d'organiser la lutte, en mobilisant tous les moyens à leur disposition, pour poursuivre le processus d'occupation illégale des terrains de la zone où les premières constructions avaient été établies. De fait, confrontés aux destructions opérées par les autorités à l'encontre des premières installations et à leur caractère jugé injuste – certaines constructions étaient détruites, d'autres pas –, les habitants recoururent à la force, puis à l'émeute (le 14 juillet 1996), laquelle revêtit une violence extrême. À la suite de quoi, pendant plus d'un an après ces émeutes, le quartier fut soumis à un véritable blocus par les forces de l'ordre pour empêcher toute entrée de matériaux de construction venant de l'extérieur et pour démolir les constructions illégales dès qu'elles sortiraient de terre. L'évolution ultérieure de la situation est présentée par W. Belarbi [Encadré 4.7], qui confirme l'échec des politiques répressives de l'État et de la commune !

- Le second cas de figure peut apparaître lorsque les populations des marges ne se mobilisent pas elles-mêmes, mais que certaines transformations de ces quartiers surviennent après des mobilisations de grande ampleur, touchant la ville dans

[44] La question de l'attribution d'un lot pour chaque ménage est source de conflits très durs. En effet, quand les autorités entreprennent un recensement dans un bidonville, elles comptent les baraques et non les ménages (pour éviter que nombre de personnes viennent s'y installer dès que le bruit commence à circuler qu'une opération de recasement va avoir lieu). Le problème est que dans une baraque vivent déjà souvent plusieurs ménages (par exemple les parents, un fils marié ou en instance de mariage, des enfants adultes qui aspirent à l'autonomie et ne supportent plus la promiscuité, etc.) et que le principe une baraque = un lot est une source de mécontentement considérable, puisqu'il empêche les plus jeunes de devenir indépendants.

Encadré 4.7

Un objectif fondamental à Lahraouiyine (Casablanca) : préserver les possibilités d'occupation et de construction illégale du sol

Extrait de W. Belarbi, 2015

« D'abord, l'action des *chemkara* [hommes de main auxquels les habitants du quartier avaient fait appel pour les protéger] se transforme. Ces jeunes [*chemkara*] issus des quartiers périphériques sont à nouveau engagés […] pour les protéger contre les destructions, mais aussi pour surveiller toute tentative d'intrusion des forces de l'ordre à l'intérieur [du quartier]. […] Ainsi, un camion [chargé de matériaux de construction], lorsqu'il arrive, on lui donne 1 500 DH pour le transport, le chauffeur doit donner 500 DH aux *chemkara* pour surveiller l'engin. Au moment de son arrivée, les gens se précipitent avec des charrettes […]. Lorsque les autorités ont fait creuser des tranchées du côté nord pour interdire le passage des camions, les habitants les ont fait arriver par le Sud […]. Tout un système organisé […] s'est mis en place après les émeutes, afin de continuer les constructions illégales. Un travail à la chaîne impliquant les *chemkara*, qui se positionnent en première ligne devant l'adversaire, les transporteurs des matériaux de construction qui utilisent les charrettes à l'intérieur de la commune, et les maçons, qui formaient à l'époque 7 % de la population de Lahraouiyine. »

son ensemble[45]. L'exemple de quelques quartiers populaires égyptiens est à ce titre assez parlant. Ainsi, la construction de bretelles d'accès à la rocade du Caire n'est pas une conséquence logiquement attendue des mobilisations menées par les habitants des marges urbaines de la capitale égyptienne. Et pourtant, entre 2011 et 2014, quatre de ces bretelles ont été réalisées, offrant un meilleur raccordement, pour autant de quartiers populaires, à l'une des infrastructures routières les plus importantes du pays. L'exemple passerait pour anecdotique si l'on ne rappelait pas que l'objectif premier de cette rocade, construite dans les années 1980 par les pouvoirs publics, était précisément de contenir l'extension de l'urbanisation, tout en dissimulant aux regards les quartiers informels qui proliféraient alors sur les terres agricoles de la périphérie de l'agglomération. Elle avait été conçue pour faire le tour de celle-ci et si, pour ce faire, elle longeait de très nombreux quartiers informels, elle ne les desservait surtout pas, un cas de figure assez typique des tracés d'infrastructure dans les pays du Moyen-Orient en général et au Liban en particulier (Deboulet et Fawaz, 2011, 2012). Durant les années 1990 et 2000, les habitants de Mu'tamadiya, l'un des quartiers informels situé sur le

[45] Il peut également y avoir concomitance entre mouvement de contestation de grande ampleur et mobilisations des populations des marges ; ainsi au Maroc, « les bidonvillois des Douars El Kora et Dlim (à Rabat) se saisissent de l'opportunité qui leur est offerte par le Mouvement du 20 Février, né au Maroc dans le contexte politique et social des mouvements des Printemps arabes en 2011. [Si] les revendications principales du mouvement sont d'ordre politique et font appel à des réformes constitutionnelles, qui remettent en cause le fonctionnement du régime du roi Mohammed VI, le mouvement porté par les bidonvillois apporte des preuves quant aux effets ambivalents, voire contre-productifs de la politique urbaine conduite par les autorités depuis 2003, à savoir démolir et reloger à grande échelle » (Essahel, 2015, p. 128).

tracé de la rocade, ont protesté en organisant des manifestations et en intentant des actions en justice pour s'opposer à cette dernière ou, plus exactement, pour obtenir le raccordement de leur quartier par une bretelle d'accès. Il leur aura fallu cependant attendre près de 30 ans pour que leur rêve se réalise, mais leur succès a été facilité par le changement de la conjoncture politique. En effet, c'est sous l'impulsion du comité populaire[46] créé dans le quartier en marge de la révolution de 2011 et avec l'aide du chef de district (*qism*, sous-division urbaine se plaçant entre le gouvernorat, *muhafaza*, et l'arrondissement, *cheikha*), que les habitants rassemblèrent les fonds nécessaires (100 000 euros environ) à la réalisation de ces grands travaux (extraction des déchets, terrassement, bétonnage, tracé de la voie d'accès). Les effets en furent immédiats, non seulement en termes de facilité de desserte, mais aussi de redynamisation du commerce à l'entrée du quartier, de densification du bâti, de revalorisation des terrains, etc. Le désenclavement du quartier fut entériné par le gouverneur lui-même, qui organisa une inauguration officielle de cette bretelle, fit ajouter la signalisation officielle sur la rocade et installa un poste de police en contrebas. La question des effets de la révolution sur la création de cette bretelle reste ouverte. Cette initiative relève-t-elle de la simple opportunité tirée d'une situation de grande fluidité politique, générée par les « événements » révolutionnaires ? Constitue-t-elle plutôt un acte de politisation par le bas dans le cadre de l'ouverture du champ de l'activisme urbain ? Il est difficile de trancher. Le fait est que ce qui n'a pas été possible pendant 30 ans l'a été dans les quelques mois qui ont suivi l'épisode révolutionnaire ! La révolution de 2011 a en effet contribué à faire baisser les contrôles policiers sur le terrain et à laisser les habitants libres de leurs mouvements. Elle a également libéré les énergies, comme le révèlent les discours d'habitants (« On fait la révolution dans le quartier » ; « Ça, c'est la vraie révolution », etc.). Elle a enfin renouvelé les principes de l'action locale : disparition des conseils locaux corrompus de Moubarak, création des comités populaires de la révolution, nouveau rôle endossé par le chef de district, dernier maillon de l'administration territoriale égyptienne – lequel fonctionnait comme une coquille vide avant la révolution, etc. Faire l'inventaire de l'ensemble des facteurs ayant permis la réalisation d'un tel chantier n'est pas le plus important aujourd'hui. Ce qu'il convient d'acter, par contre, c'est la réduction d'une forme d'injustice sociospatiale par l'initiative populaire. C'est aussi la constitution d'une expertise citoyenne faisant en sorte que quatre bretelles de ce type ont depuis lors été aménagées par les habitants eux-mêmes au Caire et que des habitants d'autres quartiers viennent aujourd'hui s'inspirer de l'œuvre pionnière de Mu'tamadiya [Figure 4.4]. À force d'expériences et de compétences, les habitants finissent « par posséder un savoir sur ces choses qui devient tout aussi expert que celui des experts en titre » (Boullier, 2009, p. 29). De nouveaux rapports

[46] Les comités populaires sont apparus après la révolution de 2011 pour assurer la sécurité dans les quartiers. Ensuite, ils ont diversifié leurs activités et ont revêtu, pour certains, un rôle d'intermédiation entre les populations et les autorités, rôle perdu avec la disparition en 2011 d'une « création » de Moubarak, à savoir les Conseils populaires locaux, une instance exclusivement constituée d'« élus » tous nommés par l'autorité. D'une manière plus générale, sur les comités populaires et leurs équivalents en Tunisie ou dans d'autres pays du monde arabe, voir même chapitre, section 2 et, en particulier pour l'Égypte, l'Encadré 4.6.

Figure 4.4 Bretelle informelle d'accès au quartier Mu'tamadiya depuis la rocade du Caire



Cliché : R. Stadnicki, 2017.

à la puissance publique se sont également instaurés dans le cadre de cette initiative, comme le montre, dans le cas que nous venons de présenter, la mise en place d'un dialogue constructif entre assemblée d'habitants, fonctionnaires et gouverneur. Enfin, plus généralement, se pose la question d'une nouvelle forme d'accès à la ville grâce aux ressources de la marge, en tant que celles-ci constituent un élément majeur de transformation d'un quartier pourtant situé à la marge sociale de la capitale égyptienne – et à la marge des manifestations de la place Tahrir.

En d'autres lieux, des transformations de grande ampleur, mais plus prévisibles, affectent les modalités de l'urbanisation et agissent sur la morphologie urbaine. En Tunisie, on a ainsi observé, pendant la période « floue » de la révolution et dans les années qui l'ont immédiatement suivie, une multiplication des constructions « illégales ». Les terrains appropriés selon ce processus peuvent correspondre à des espaces publics, en attente (parfois depuis très longtemps) d'aménagement, à des terrains non encore bâtis, à des parcelles de friche ou cultivées. Ces occupations ne se réalisent pas seulement sur les franges de l'urbanisation, mais aussi et surtout en plein cœur des zones urbanisées : toutes les dents creuses sont « visées ». L'effondrement de l'État, le discrédit de tous les pouvoirs, le retrait volontaire de toutes les forces en charge de faire appliquer les lois, par crainte de représailles de la part de ceux qui en avaient

trop subi l'autoritarisme, ont laissé le champ libre aux acteurs sociaux[47]. De fait, même lorsque des constructions illicites sont repérées, il s'avère impossible de les détruire[48]. Le mouvement se poursuit sans donner l'impression qu'il puisse être freiné[49].

Les effets des mobilisations sur la politisation dans les marges

Si les exemples précités permettent de révéler que les habitants de la marge tirent profit d'une situation de crise politique pour mener diverses actions d'amélioration de leurs conditions de vie, d'autres exemples convergent pour donner à penser à une augmentation du degré de politisation des populations des marges, perceptible tant au plan individuel que collectif. Parler d'augmentation du degré de politisation revient à refuser la limitation de la politisation à la sphère institutionnelle (Hamidi, 2010). E. Le Texier (2006), à propos d'un faubourg « mexicain » à San Diego (Californie), a ainsi établi que le faubourg en question était une zone de relégation qui n'en constitue pas moins pour l'auteure un lieu de « pratiques politiques du quotidien » – un résultat dont nous préciserons les conséquences un peu plus loin. Dans la même optique, l'ouvrage *Villes arabes, cités rebelles*, dirigé par R. Stadnicki (2015), va à l'encontre de l'idée de soudaineté[50] des mouvements protestataires dans le monde arabe et montre, à travers les travaux empiriques réunis, les germes et les ressorts qui y ont conduit. En somme, fruit d'un long processus de conscientisation, de politisation et de mobilisation, les insurrections dans les villes arabes et l'action collective transformatrice qu'elles représentent relèvent bien du modèle radical de l'*empowerment*, analysé par M.-H. Bacqué et C. Biewener (2013) [Encadré 4.8].

Par conséquent, les mobilisations qui s'organisent et opèrent dans les marges sont en mesure de créer les conditions pour que celles-ci apparaissent comme des lieux où les individus – du moins certains d'entre eux – peuvent s'affirmer comme des sujets politiques. C'est par exemple le cas lorsque la mobilisation contribue à faire émerger de nouvelles figures charismatiques, soit au sein du quartier – l'habitant

---

[47] La police, que les municipalités pouvaient requérir pour faire démolir les constructions irrégulières, n'était plus en mesure d'intervenir, sauf à provoquer des émeutes. Par ailleurs, le pouvoir municipal a complètement disparu avec la révolution : nombre de maires ou de conseillers municipaux ont été chassés ou se sont enfuis ; les « délégations spéciales » mises en place par un décret du 8 avril 2011, pour suppléer les municipalités défaillantes, ne furent que rarement légitimes (leurs membres n'étaient pas élus, mais désignés par les gouverneurs) et beaucoup furent rapidement confrontées à la défiance des citoyens. S'ajoutent à cette situation délétère des bâtiments municipaux, équipements et matériels détruits, tandis que les recettes municipales étaient en chute libre (inférieures de 70 %, en 2011, à ce qu'elles étaient en moyenne dans une année « normale » d'avant la révolution).

[48] Selon les données que l'on peut se procurer sur le site du ministère de l'Intérieur, le taux d'exécution des ordres de démolition n'aurait été que de 5 % en 2011 ; en 2012, le taux serait du même ordre, pour un total de 9 000 constructions à détruire ; en 2013, on comptait 225 ordres exécutés pour un total de 6 138 demandés, soit environ 4 %.

[49] Processus possiblement freiné au fur et à mesure que se réalise une certaine stabilisation institutionnelle en Tunisie. Toutefois, les premières élections municipales après la révolution de 2011 n'eurent lieu, après maints reports, que le 6 mai 2018, ce qui ne donne pas beaucoup de recul pour juger de leur efficacité dans la lutte contre les constructions illégales.

[50] Ces mouvements sont souvent présentés dans les médias comme s'ils étaient coupés de leur généalogie avec les mouvements sociaux existant depuis longtemps dans ces pays.

Encadré 4.8

Politisation et *empowerment* selon M.-H. Bacqué et C. Biewener (2013)

Par N. Semmoud, extrait d'une chronique bibliographique, 2016

« Malgré la polysémie et le flou conceptuel accompagnant la notion d'*empowerment*, les auteures [M.-H. Bacqué et C. Biewener] soulignent, dès le début de l'ouvrage, les traits communs qui se dégagent de ces différentes interprétations : "L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir (d'agir sur et avec) et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. […] Cela implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus […] et de transformation sociale" (p. 6).

Les auteures rappellent ensuite que, initialement, la notion s'est nourrie des théories de la transformation sociale comme celles de P. Freire (1970), de la branche la plus radicale du mouvement féministe ou d'une partie des mouvements communautaires. Elle est considérée comme radicale dans la mesure où elle se fixe l'objectif d'émancipation individuelle et collective pour déboucher sur un projet de transformation sociale et de remise en cause du système capitaliste. La chaîne d'équivalences articule ici les idées de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux "d'en bas".

Les auteures montrent par ailleurs comment (et combien), ces dernières années, les modèles sociolibéral puis néolibéral ont gauchi, voire dénaturé, la signification de la notion d'*empowerment*. Les interprétations qui en sont faites par ceux qui s'inscrivent dans cette idéologie – individus, y compris certains appartenant à des cercles de gauche ; ou institutions, telles la Banque mondiale, le PNUD, le FMI, etc., ainsi que de multiples agences de coopération multilatérale pour le développement – exprimeront dès lors une dépolitisation de son contenu, avec l'occultation des rapports structurels d'inégalité, un recentrage sur l'initiative individuelle, une rhétorique de la responsabilisation et une injonction faite aux individus de se prendre en main et de s'impliquer. Ce glissement – qui peut aboutir parfois à un véritable renversement – traduit (et participe en même temps à) une dépolitisation de la vie sociale où le projet des individus est centré sur l'intérêt personnel, la responsabilité et une citoyenneté entrepreneuriale évinçant ainsi les revendications de justice sociale basées sur la reconnaissance des droits (p. 96). »

déterminé, le chef de district en Égypte qui décide de redimensionner son rôle sans injonction de sa hiérarchie –, soit à l'extérieur du quartier – le militant, l'activiste qui vient dans le quartier pour mobiliser les habitants. L'implication de ces militants extérieurs et leur professionnalisme peuvent avoir des répercussions sur le succès et la continuité de la mobilisation, mais aussi sur les répertoires utilisés et les orientations déterminées. Dans le cas de Sulukule à Istanbul (Erdi, 2017b)[51], l'Association des habitants (Plateforme de Sulukule) pour la défense du quartier a utilisé la stratégie de l'internationalisation, grâce à l'implication de ses militants professionnels parlant les langues étrangères, en utilisant notamment les engagements internationaux de la Turquie dans différentes instances comme l'Unesco et la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH). Le fait que la péninsule historique d'Istanbul, située à l'intérieur

[51] Les informations mobilisées pour présenter ici le cas de Sulukule sont empruntées au chapitre rédigé par G. Erdi qui figure dans l'ouvrage collectif qu'elle a co-édité avec H. Marchal (2017).

des murailles byzantines, figure depuis 1986 sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité obligeait en effet la municipalité à respecter les critères de l'Unesco dans les projets de rénovation et de construction dans cette zone. Ces critères préconisent en particulier la protection des maisons historiques stambouliotes. De plus, toute rénovation, reconstruction, mais aussi démolition dans cette zone classée devaient recevoir l'approbation de l'institution turque du Haut Conseil des monuments historiques. La Plateforme de Sulukule s'est servie de ces contraintes pour sauver le maximum de maisons dans le quartier afin de le faire classer comme monument historique à la fois par le Haut Conseil et l'Unesco.

Il est par ailleurs assez fréquent que certaines initiatives portées à l'échelle du quartier soient « récupérées » par les défenseurs du « droit à la ville », militants associatifs ou politiques, qui ont gagné en visibilité au cours de ces dernières années. En Égypte, les vendeurs de rue furent ainsi un temps présentés comme l'incarnation de la liberté d'user de l'espace public, après des décennies de présence policière dissuasive dans les centres-villes. Ces commerçants ambulants ont, il est vrai, augmenté leur emprise sur l'espace urbain, à tel point que certaines rues entières du centre du Caire furent dédiées à leurs activités, non sans générer quelques conflits d'appropriation et d'usage avec les habitants et les commerçants ayant pignon sur rue. Des chercheurs égyptiens, des journalistes et des architectes engagés ont tenté de plaider leur cause et de les soutenir dans leurs confrontations avec les forces de l'ordre ; leur soutien a même donné lieu à la parution d'un ouvrage (Nagati et Stryker, 2013). Leurs kiosques et chariots furent mis à l'honneur lors d'expositions d'art contemporain. Dans les milieux de l'activisme urbain, ils furent donc érigés en emblèmes de la conquête d'un droit à la ville postrévolutionnaire. En 2014, lorsque le nouveau gouvernement du maréchal Sissi les chassa de ces nouveaux espaces fraîchement conquis, afin de « mettre aux normes » et de sécuriser ces espaces-là, ils continuèrent à cristalliser les luttes pour l'accès à la ville, la revendication de droits élémentaires pour les acteurs urbains ordinaires. Tandis que la plupart d'entre eux furent contraints de s'installer sur une place enclavée derrière la gare Centrale du Caire, d'autres bravèrent en effet les interdictions en continuant à déballer leur marchandise dans les rues du centre-ville.

Les effets des mobilisations se font également ressentir à l'échelle du groupe social. Observons d'abord ce que l'on pourrait appeler un effet émancipateur. Dans le *barrio* (quartier) mexicain de San Diego, E. Le Texier (2006) analyse les conséquences des mobilisations féminines contre la gentrification du quartier. Non seulement ces mobilisations permettent de renégocier le statut des femmes au sein de la cellule familiale, mais elles rendent aussi possible de contester « l'équilibre des relations de pouvoir entre les résidents du *barrio* et l'extérieur » (p. 141). C'est donc à la fois la transformation des rapports de genre qui est en jeu, la quête de plus d'égalité dans les rapports homme/femme, mais aussi la politisation des habitants du quartier. En se mobilisant, les femmes, nous dit E. Le Texier, ont permis à l'ensemble des exclus du quartier d'augmenter leur confiance en eux-mêmes, ce qui constitue un préalable nécessaire à toute forme d'engagement. H. Essahel (2008) tire à peu près les mêmes conclusions de son étude des bidonvilles de Rabat [voir même chapitre, section 2]. Elle montre comment, dans le cas du Douar Dlim, situé à Témara, commune au sud de Rabat, les femmes ont coupé l'autoroute reliant Casablanca à Rabat en

s'allongeant sur la voie, pour exprimer leur opposition totale à ce que leurs enfants soient scolarisés dans la cité de recasement prévu, alors que celle-ci est très éloignée du bidonville et que le relogement des familles n'a pas encore eu lieu. À partir de cet exemple et d'autres, H. Essahel parle de la « féminisation de la vie politique » suite à l'engagement des femmes pour l'amélioration de la vie quotidienne dans les bidonvilles, qui s'observe depuis la reconfiguration des lieux de sociabilité jusqu'à la diversification des formes de revendication (rassemblements assis, debout, marches, transactions, etc.), faisant des femmes des actrices incontournables du quartier – actrices qui ont souvent découvert ces modes d'action en regardant les médias étrangers sur leur télévision (Essahel, 2015, p. 125). W. Belarbi (2015, p. 149) écrit quant à elle, à propos d'un quartier de marge à Casablanca : « Les femmes ont joué un rôle très important [à Lahraouiyine][52] dans le processus de construction [illégale] des maisons […]. Au moment où les forces de l'ordre encerclaient le quartier pour empêcher les camions transportant des matériaux de construction d'y pénétrer, des femmes organisaient des fêtes fictives à l'occasion desquelles elles faisaient semblant de transporter des cadeaux de mariage dans des *pick-up.* »

Les mobilisations peuvent ensuite avoir un effet rassembleur sur un quartier qui s'est mobilisé ou qui se mobilise. D. Parmaksızoğlu (2016) a ainsi constaté au sein de nombreux *gecekondu* d'Istanbul que des « plateformes de solidarité urbaine » s'étaient mises en place après les événements de Taksim en 2013. Elle y voit à la fois un prolongement et un élargissement de la mobilisation urbaine au-delà de son épicentre et la naissance d'une communauté de sentiments entre des gens qui cohabitaient parfois en s'ignorant. Concrètement, ces plateformes de solidarité engagent des actions de blocage de projets de transformation urbaine auprès des tribunaux administratifs, ainsi qu'elles organisent des manifestations de rue visant à résister aux expulsions et expropriations. L'auteure conclut que l'abandon du projet de rénovation du parc Gezi a galvanisé les habitants des quartiers populaires pour lutter, à leur échelle, contre d'autres projets de transformation urbaine insufflés à marche forcée par le pouvoir. À partir de 2014, certaines de ces plateformes, comme celle du quartier Fikirtepe, se sont associées à d'autres, voire à des mouvements métropolitains et nationaux (Urban Movements Istanbul Platform, Istanbul City Defense). Les échanges qui en sont ressortis ont produit un discours contre-narratif de la transformation urbaine, ou un « contre-espace » au sens de Lefebvre (2000, p. 440), opposé aux discours que tiennent, également à l'échelle des quartiers, les nombreuses associations dont la mission est de relayer les projets gouvernementaux.

Enfin, le contexte mobilisateur possède parfois un effet réconciliateur pour certains acteurs. Après le vacillement de certains régimes autoritaires arabes en 2011, on a ainsi vu des acteurs de la société civile se remettre à croire en l'État. Ce fut par exemple le cas de l'ONG Alashanek Ya Balady, impliquée dans le développement du quartier informel Ezbet Abu Qarn, situé dans le vieux Caire. Initié en 1996, le projet qu'elle porte n'a en réalité pu se réaliser qu'après la révolution de 2011 (Ben Othmane et Stadnicki, 2015). Sa fondatrice et coordinatrice, Manal al-Shahat, explique que l'effervescence liée à la

---

52 Ce quartier particulier de la périphérie casablancaise a illustré diverses analyses du chapitre 1 et a fait l'objet, spécifiquement, d'un encadré [4.7].

révolution a remotivé l'ensemble de l'équipe dans un but précis : construire, avec la participation des habitants, un centre communautaire qui fournirait les services éducatifs, médicaux et culturels et qui serait géré par l'ONG. Elle ajoute que le fait d'avoir l'État comme partenaire est la clé du succès d'une telle initiative qui doit être menée sur le long terme ; ce partenariat est une « leçon » tirée des difficultés, bureaucratiques notamment, rencontrées pendant plus de dix ans dans la mise en œuvre du projet. Cependant, d'après Manal al-Shahat, ces difficultés ont ressurgi après le coup d'État militaire de 2013, concomitamment à ce qu'elle décrit comme la « reprise de la surveillance de la société civile par le pouvoir ». En effet, alors pourtant qu'il est soutenu par les habitants du quartier et par le comité populaire, et même par les représentants locaux du pouvoir central (à travers le chef de district notamment), le projet de l'association rencontre aujourd'hui de nombreux obstacles : oppositions réaffirmées de la part de certains habitants, difficultés managériales et problèmes financiers malgré une aide apportée par l'Université de Stuttgart. Tous ces obstacles ont entraîné son gel ainsi que le désinvestissement des plus jeunes bénévoles, ce qui a duré jusqu'en 2015, date à laquelle il a été relancé, notamment grâce à la suppression du ministère du Développement urbain qui n'avait pas donné son feu vert pour lancer la construction. Deux enseignements peuvent être tirés de cet exemple. En premier lieu, malgré les quelques atermoiements liés à la grande instabilité politique qui régnait en Égypte en 2013-2014, le projet Ezbet a connu en quatre ans des avancées plus grandes qu'en quinze ans à l'époque de Moubarak ; les mobilisations sociales de la révolution ont donc indirectement permis de réactiver une initiative populaire dans un quartier pourtant non directement touché par les soulèvements, tout en favorisant la reprise du dialogue entre gouvernants et gouvernés. En second lieu, du point de vue de l'analyse des acteurs, un paradoxe doit être relevé en ce qui concerne les rapports établis, au cours de cette période de transition politique post-2011, entre les acteurs de la société civile d'un côté et l'État de l'autre : l'État engendre l'espoir quand il s'effondre avec Moubarak en 2011 et fait douter quand il renaît et se réaffirme avec force sous Sissi en 2013-2014 !

L'exemple des « coupeurs de routes » à Alger, présenté ci-après par N. Semmoud [Encadré 4.9], réunit de façon assez synthétique les trois effets (émancipateur, rassembleur, réconciliateur) que peuvent avoir les mobilisations dans les marges urbaines.

Marges mobilisées et nouveaux rapports à la cité

Les effets de retour sur la morphologie sociale et politique des marges urbaines dont les populations sont mobilisées ou dont les territoires sont concernés par une mobilisation de grande ampleur produisent-il un nouveau rapport de leurs habitants à la cité ? Ces lieux à partir desquels évoluent les répertoires d'action et les formes d'engagement, qui changent la relation au quartier et la relation interindividuelle, modifient-ils les processus de construction de la citoyenneté urbaine ?

Ces questions, déjà abordées dans les sections précédentes de ce même chapitre, ont fait l'objet de nombreuses recherches qui ont analysé les formes d'inégalité dans l'accès à la citoyenneté urbaine. Les villes du Golfe ont par exemple permis à N. Vora (2013) de forger son concept de « citoyens impossibles » à partir du cas des travailleurs migrants appelés par les dirigeants pour soutenir l'économie locale et qui demeurent

Encadré 4.9

Les « coupeurs de route »[1] à Alger

Par N. Semmoud, à partir d'un entretien avec un « émeutier » réalisé en 2015

La cité des Palmiers à Alger est un grand ensemble réalisé en 1956 dans le cadre du Plan de Constantine, destiné à loger des populations « indigènes ». Son caractère rudimentaire et la faible taille des logements (une seule pièce de 20 m^2) ont conduit rapidement à son surpeuplement et à sa dégradation, lesquels étaient tellement graves sur le plan sanitaire que l'État a décidé sa démolition et a engagé, en 1982, les premiers relogements de familles, choisies arbitrairement, dans les nouvelles opérations à la périphérie est de la capitale. Par son caractère injuste, cet épisode a suscité la mobilisation des habitants et la constitution d'un comité de quartier qui engageront de façon cyclique (à chaque relogement) des « émeutes » suivies de négociations : « On a compris qu'il fallait faire *touaïche* [du « grabuge »] pour être relogés, comme les autres quartiers ». Ces actions circonscrites au départ au sein même de la cité se sont reportées ensuite à l'entrée du tunnel d'Oued Ouchayah, après sa réalisation en 1991.

À travers la narration que fait l'interviewé de ces actions collectives, qui se poursuivront jusqu'à la démolition de la cité en 2014, nous retrouvons les effets émancipateur, rassembleur et réconciliateur, analysés précédemment. D'abord, il nous semble important de souligner que ces mobilisations, désignées comme des « émeutes » et qualifiées d'anarchie (*fawda*) par les médias et les pouvoirs publics sont préalablement pensées et organisées. Outre la concertation sur le choix du lieu (un axe de circulation important), à proximité de la cité (espace de repli), les femmes se proposaient d'être à la tête du groupe de manifestants : « Ma mère est descendue. Elle pense que c'est notre droit et [que nous devons] nous faire entendre. » Elles veulent souligner ainsi la gravité de la situation et protéger les jeunes. Ces derniers étaient chargés de placer les pierres et les pneus et de monter en gradation dans la violence, selon les réponses des autorités et la réaction des forces de l'ordre qui, parfois, assiégeaient la cité pendant plusieurs jours et nuits. Ces deux groupes, les femmes et les jeunes, ont fini par s'imposer et se réapproprier en partie le comité de quartier dont certains membres ont profité des négociations pour être prioritaires dans les relogements : « Les conditions [une fois] réunies pour dialoguer avec le *wali*, [certains membres de] la délégation [ont] profité de la situation, alors que beaucoup n'étaient pas présents dans la manifestation ! » Ensuite, malgré les divisions opérées par l'Administration à travers la constitution des listes des bénéficiaires, les habitants sont restés généralement soudés : ceux qui avaient déménagé remettaient les clés de leur logement aux familles restantes et revenaient dans la cité à l'occasion des mobilisations. Enfin, les habitants n'ont pas rejeté en bloc les pouvoirs publics, mais ont opéré une distinction entre ceux qui les ont écoutés et appuyés et les autres. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le président Bouteflika est considéré comme le principal acteur en faveur de leur relogement, contrairement aux *walis* qui se sont succédé : « L'État n'a jamais rien fait pour moi et je le combattais. Mais Bouteflika, c'est autre chose. » Aujourd'hui, dispersée à travers plusieurs opérations de relogement, cette communauté de voisinage qui s'est construite sur plusieurs années d'affrontement avec les pouvoirs publics pour le relogement possède un capital politique qui peut être réactivé : « Les classes à Baraki [site de relogement de l'interviewé] contiennent 62 élèves. Elles ne sont pas chauffées et n'ont pas de cour de récréation. On n'acceptera pas d'autres injustices. Avec les parents, on fait circuler une pétition, ensuite on verra… »

[1] À l'exemple des *Piqueteros* en Argentine, analysés par D. Merklen (2009).

écartés des voies officielles d'intégration, même pour ceux qui sont nés dans les pays en question. Ils sont nommés « travailleurs délégués » ou *guest workers* par l'Administration, des catégories qui ne renvoient pas à celles, reconnues par le droit international, d'étranger et d'immigré. Les travaux de N. Vora, à la suite d'autres recherches sur les subalternes, les « inouïs » [voir même chapitre, section 2], en bref tous ceux qui sont privés de droits élémentaires (dont le large spectre social va des membres, par exemple, des basses castes en Inde jusqu'aux habitants des bidonvilles), montrent qu'il n'y a aucune corrélation entre la participation à la vie de la cité, évidente et incontestable dans les cas susmentionnés, et l'accès à la citoyenneté institutionnelle.

Dans le même temps, partant des dynamiques sociales et politiques des marges urbaines, comment contester l'existence de ce qu'E. Le Texier (2006) appelle une « citoyenneté sans citoyen » ? L'absence de mécanisme officiel d'intégration à la ville n'empêche pas les habitants des marges d'être au cœur de la vie de la cité. Tant il est vrai qu'il y a, dans les marges urbaines, des moyens détournés, voire même accélérés, d'accéder à une forme de « citoyenneté urbaine » (Donzelot, 2009), entendue ici comme une quête de l'égalité des chances dans l'accès aux ressources urbaines. C. Pujol (2016) montre ainsi comment des habitants de Rosario (Argentine) parviennent à s'extraire des limites des quartiers populaires et périphériques desquels ils sont souvent captifs, en participant à certaines mobilisations de chômeurs. L'auteure parle alors de « mise en visibilité d'une citadinité illégitime » (*ibid.*, p. 340). Ces manifestations permettent aussi d'éveiller les consciences des élites du centre sur la réalité de la marge ; si elles ne dissipent pas les inégalités, elles font au moins entendre les voix de la citoyenneté des marges. En outre, c'est paradoxalement dans le contexte général de l'aggravation des inégalités intra-urbaines liées à la néolibéralisation que s'exprime aujourd'hui le plus clairement un certain nombre de résistances politiques, portées par des acteurs urbains, revendiquant, dans le cadre certes un peu « valise » du « droit à la ville », une plus grande participation démocratique [voir même chapitre, section 1]. À ce titre, l'expérience politique acquise par des habitants des marges favorise, selon certains, la conscientisation des injustices et donc l'action mobilisatrice (Nicholls et Vermeulen, 2012). Mais, au-delà de la dimension de résistance et sans préjuger du rôle systématiquement mobilisateur de la marge urbaine, nous rejoignons M. Morange (2016) qui parle d'un « droit à la ville de fait ». Celui-ci rendrait compte de l'ajustement entre une forme de conformisme aux règles en vigueur – les habitants des marges ne cherchant pas tous, loin de là, à contester l'ordre établi[53] – et une forme de contestation de ces dernières, qui s'exprime lors des mobilisations urbaines.

Dans cet ajustement, le concept d'« empiétement silencieux » forgé par A. Bayat (2010), entendu comme la conquête progressive, laborieuse et sans bruit d'un « capital » urbain par les plus démunis, demeure très utile pour penser la citoyenneté des marges urbaines. Par ailleurs, analysant des quartiers populaires en Argentine et en France, D. Merklen (2009) forge son concept de « politicité »[54] sur les nouvelles formes d'action

[53] Ces formes d'« ajustement » sont l'objet principal du chapitre 5 suivant.

[54] « Par politicité, nous voulons signaler ces nouvelles pratiques et formes de mobilisation collective, ces nouveaux rapports avec les gouvernements (au niveau local et national), ces nouveaux rapports avec les institutions et ces nouvelles formes de socialisation politiques auxquels les uns et les autres sont confrontés » (Merklen, 2009, p. 23).

Figure 4.5 Un des hauts lieux de l'expression de la contestation et de la représentation des martyrs de la révolution au Caire : rue Mohamed Mahmoud, mur de l'Université américaine

Portraits, de gauche à droite : Mina Daniel (avec des ailes d'ange), activiste et blogueur chrétien tué par les forces de sécurité le 9 octobre 2011 ; Essam Atta et Atef Abu al-Hassan, manifestants et activistes, défigurés par la torture et tués par les forces de sécurité fin octobre 2011. Peint par des artistes-activistes, ce mur était régulièrement badigeonné de blanc par les autorités, puis réapproprié par les graffeurs.



Cliché : B. Florin, 2012.

construites autour « d'une double exigence de "survie" et de "citoyenneté" constitutive de la mobilisation » (Merklen, 2006, p. 174).

En parallèle, quelques travaux réalisés après 2011 sur le Moyen-Orient ont montré la transformation en profondeur du processus d'appropriation de l'espace, considérée comme un préalable au sentiment d'appartenance à la cité. Cette transformation opère, nous l'avons déjà dit, à travers l'augmentation des formes de participation à la vie locale, que ce soit en prise directe avec la rue ou via les comités populaires révolutionnaires, par exemple. Mais cette transformation ne saurait être complète sans la diversification, concomitamment aux changements politiques et sociaux, des formes de culture urbaine. La multiplication des graffiti au Caire (Klaus, 2014) [Figure 4.5] ou encore l'apparition d'un photojournalisme engagé à Sanaa (Alviso-Marino, 2013) en sont des exemples tout à fait évocateurs.

Enfin, l'identification massive à des lieux de mobilisation insoupçonnables, tels que la place du Changement à Sanaa (qui s'est improvisée lieu de contestation du pouvoir en place suite à l'occupation par ce dernier de la place centrale de la ville en mars 2011), la place de la Perle à Manama (qui n'avait jamais fait l'objet

d'aucune manifestation de cette ampleur avant 2011), jusqu'aux ronds-points de Sohar (deuxième ville du Sultanat d'Oman qui a connu, pendant trois jours, un mini « Printemps arabe »), a mis en lumière des espaces « contestés », des lieux ordinaires mais désormais hautement symboliques, qui renouvellent profondément les rapports espace/société dans cette région du monde.

4. Conclusion

Les revendications formulées par les habitants des quartiers de marges – qui peuvent dans certains cas se transmuer en mobilisations – procèdent de la volonté de ces habitants de profiter de l'espace urbain avec des droits égaux à ceux des autres citadins et en tant que citoyens à part entière, indépendamment de leur classe sociale d'appartenance, de leur origine géographique et de leur quartier de résidence. Aussi les marges sont-elles possiblement le lieu, mais également la source, de contestations qui revêtent des formes très variées et des intensités inégales du fait de la diversité des situations, des contextes et de la morphologie sociale des villes où elles se situent. Si l'on dépasse cette diversité, les marges (et ceux qui y vivent), loin d'être des « anomalies » urbaines, doivent être considérées comme des espaces où les habitants revendiquent leur droit d'exister dans la ville, réclament des améliorations, contestent les modes de fabrication urbaine qui leur sont le plus souvent imposés. Leurs revendications, et éventuellement les contestations qui en procèdent, se déclinent à différentes échelles, depuis le coin de la rue jusqu'aux lieux de représentation du pouvoir en passant par le quartier. En ce sens, le quartier de marge n'est pas seulement le théâtre, mais aussi la source où émergent ces contestations, ainsi que le lieu où elles se déploient et où elles reconstruisent des identités. L'analyse que nous avons entreprise de ces formes collectives et individuelles d'engagement a permis de cerner ce que l'espace « fait » aux mobilisations, mais aussi, en retour, comment les mobilisations restructurent l'espace par le biais des changements des perceptions sociales, culturelles et politiques des habitants.

À une autre échelle, celle de la grande ville ou de la métropole, les habitants des marges sont confrontés à un mode de fonctionnement et de « gouvernance » des espaces urbains, lesquels, dans le contexte de la ville néolibérale, sont de plus en plus segmentés et ségrégués. Les frontières visibles ou invisibles qui les délimitent ont un effet direct sur l'accessibilité aux quartiers centraux ou aisés, agissant de fait sur les pratiques des habitants, de telle sorte que « la spatialité de l'(in)justice affecte la société et la vie sociale tout autant que les processus sociaux façonnent la spatialité ou la géographie spécifique de la justice » (Soja, 2010, p. 5) : en ce sens, le présent chapitre voudrait rendre perceptible la capacité des habitants à franchir les frontières de leurs quartiers de marge, à se mobiliser et à manifester dans les espaces centraux, quitte à y risquer leur vie.

Pour autant, les situations de résistance et de lutte auxquelles nous avons fait référence dans les développements antérieurs n'en laissent pas moins dans l'ombre

d'autres situations, probablement infiniment plus nombreuses, où les mobilisations ont tantôt échoué, plus ou moins rapidement, tantôt été réprimées sans que leur écho en soit porté à l'extérieur du lieu où elles se sont déroulées et sans qu'il ait touché d'autres personnes que celles directement concernées. Il convient donc de se garder d'appliquer à ces résistances une interprétation trop univoque ou de les réifier : certaines d'entre elles sont loin d'être vertueuses, de nombreuses sont mort-nées ou peu durables et beaucoup sont porteuses de conflits et dissensions internes. De fait, il faut éviter de lire et interpréter ces mobilisations ou résistances au prisme d'une vision idyllique de l'individu qui aurait une conscience claire de sa subjectivité et réclamerait sa liberté. Beaucoup d'actions émanant des quartiers de marges peuvent exprimer des revendications rétrogrades ou traditionalistes ; elles peuvent très bien ne pas contester les pouvoirs en place, mais au contraire leur manifester appui et soutien, quand bien même, dans le cadre d'États autoritaires (à différents degrés), l'autonomie des acteurs à définir le contenu et les finalités de leurs actions est plus que relative. Il n'empêche que, à l'instar de pays tels que l'Égypte, l'Algérie et le Maroc, l'AKP d'Erdogan bénéficie des votes de nombreux quartiers (populaires) constituant des marges urbaines, surtout lorsqu'il y a des formes de redistribution de la croissance en leur faveur, lesquelles peuvent relever de l'utilitarisme ou de l'évitement des conflits. Le renforcement actuel – à quelques exceptions près – de l'autoritarisme[55], d'un côté de la Méditerranée, la montée des extrémismes, sur l'autre rive, trouvent également de nombreux appuis dans des quartiers de ce type, sans doute parce que, pour de nombreux habitants, plus que la liberté, ce sont l'ordre et la sécurité qui priment. L'échec des transitions politiques vers la démocratie et, encore davantage, la répression de toute contestation politique (Égypte), la peur de la contagion (notamment au Maroc), l'« achat » de la paix sociale grâce à la mobilisation d'une fraction de la rente pétrolière (Algérie), mais aussi la poursuite des pratiques clientélaires et de corruption sont autant d'éléments d'explication de ces situations, qui semblent bien loin de celles des années 2010-2011 durant lesquelles ont eu lieu des soulèvements massifs en faveur des libertés et, plus largement, de la liberté. Ceci étant, les manifestations récentes dans le Nord du Maroc, en Algérie, au Liban, à Khartoum ou à Bagdad semblent témoigner de la fragilité des pouvoirs en place, en dépit de l'autoritarisme dont ils font preuve, et révèlent la résurgence toujours possible de la contestation.

Considérer que les habitants des marges sont, dans leur grande majorité, loin d'être passifs ou amorphes – comme nous en sommes convaincus – n'implique pas que leurs capacités et moyens à organiser et animer les résistances soient toujours et partout égales – et ce, surtout, parce que leurs positions sociales sont inégales. De fait, si certains s'opposent, beaucoup composent, quand le plus souvent la population est inscrite simultanément dans des dynamiques collectives de contestation et d'individualisation de ses démarches auprès des pouvoirs publics (Merklen, 2009). Une position similaire est tenue par A. Allal quand il évoque la situation tunisienne actuelle : pour lui, en effet, les habitants des marges peuvent contester le pouvoir, dans le même temps où ils doivent souvent (par nécessité ou par intérêt) s'acoquiner avec lui.

[55] L'autoritarisme peut se combiner, selon le contexte, à des formes d'ouverture démocratique et de mise en scène participative.

Au-delà de ces comportements et pratiques de soutien aux pouvoirs en place, il apparaît de plus en plus fréquemment que les revendications en termes de « citoyenneté urbaine » (Donzelot, 2009, p. 65), prenant la forme de demandes de reconnaissance de droits sociaux et économiques (droit au logement, à la santé, au travail, protection contre le chômage, etc.), peuvent conduire à des exigences plus politiques, de l'ordre de la citoyenneté civile (reconnaissance et mise en application des libertés fondamentales : liberté d'expression, égalité devant la justice) ou de citoyenneté politique (droit de vote, élections non truquées, droit à la participation aux affaires politiques, etc.). En un mot, tout ce qui composerait une « citoyenneté ordinaire », laquelle « n'a pas d'essence […] immuable dans le temps et l'espace » mais est « un construit social et politique, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation » (Carrel et Neveu, 2014, p. 6).

Mais les considérations de J. Donzelot, ainsi que celles de M. Carrel et C. Neveu, dont nous venons de faire état, ne se limitent pas au cas français. Elles éclairent aussi nos analyses parce qu'elles recouvrent notamment les significations politiques et sociales des « révolutions arabes » qui étaient incontestablement « porteuses d'une revendication forte de citoyenneté ». Finalement, l'accès indirect à une forme de « citoyenneté urbaine » par la mobilisation et la politisation des pratiques ordinaires, ajouté aux conséquences des mobilisations récentes dans le monde arabe et méditerranéen autour de toutes les dimensions de la vie urbaine (urbanistique, économique, sociale, culturelle, etc.), ne nous inviteraient-ils pas à reconsidérer la définition de la citoyenneté ?

Sitographie spécifique au chapitre

- Carnet d'Hypothèses d'É. Verdeil, *Rumor*
  https://rumor.hypotheses.org/eric-verdeil.fren.
- *France Culture*, émission de M. Bennani-Chraïbi (8 novembre 2018) : « Iran, Maroc, Syrie : de la frustration économique à la contestation »
  https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/un-monde-de-fractures-14-iran-maroc-syrie-de-la-frustration-economique-a-la-contestation]
- İMECE, *Mouvement de l'urbanisme pour le peuple*
  http://www.toplumunsehircilikhareketi.org
- *Le Monde diplomatique*, édition de juillet 2017, article d'A. Jamaï : « Au Maroc, le Rif défie le Roi »
  https://www.monde-diplomatique.fr/2017/07/JAMAI/57669
- *Reclaim Istanbul*
  https://reclaimistanbul.com/2011/04/04/istanbul-living-in-exclusion

Chapitre 5

La fabrique de l’ordre politique dans les marges urbaines

L’exemple de l’habitat non réglementaire (Maroc, Tunisie, Italie)

Aziz Iraki, Olivier Legros et Fabrizio Maccaglia

Les mobilisations locales dans le contexte des Suds sont communément interprétées en termes de résistances (Bayat, 1997; Scott, 1990; Erdi Lelandais et Florin, 2016b), les chercheurs affectant entre autres aux pratiques des habitants une portée subversive capable, sinon de déstabiliser les gouvernements en place, du moins d’en remettre en question les fondements et les modes de faire. Sans pour autant invalider cette thèse, nous axerons l’analyse, pour notre part, sur une thématique assez peu abordée jusqu’alors, à savoir la recherche de négociations ou d’arrangements, de la part des habitants, avec le pouvoir politique, à la fois pour se maintenir sur les terrains qu’ils avaient achetés *via* les filières informelles de production foncière et immobilière, pour accéder aux équipements de base (eau, électricité et routes goudronnées) et, notamment au Maroc, pour régulariser leur situation foncière. À cette fin, les habitants peuvent même faire acte d’allégeance aux autorités locales et/ou nationales, ce qui se révèle une pratique très éloignée des « résistances urbaines » dont ces mêmes habitants peuvent faire preuve à d’autres moments, que ce soit dans les mêmes lieux ou dans d’autres terrains[1]. Nous privilégions ainsi une approche qui s’inscrit dans la continuité des analyses et réflexions d’A. Bayat (1997, 2010), particulièrement lorsqu’il

[1] Pratiques de résistances dont il a été traité au chapitre précédent (chapitre 4).

insiste sur « les diverses façons dont les gens ordinaires, les subalternes, luttent pour affecter les contours du changement dans leur société ».

Nos analyses s'appuient sur les enquêtes que nous avons menées dans les quartiers non réglementaires, c'est-à-dire ceux construits sans autorisation officielle, au Maroc depuis les années 1990 (Aziz Iraki), dans la banlieue tunisoise au tournant des années 1990 et 2000 (Olivier Legros) et en Italie, plus particulièrement en Sicile, dans la première décennie des années 2000 (Fabrizio Maccaglia)[2]. Nous cherchons à comprendre comment, dans ces cadres, les mobilisations dans les secteurs d'habitat non réglementaire, dont l'objectif est de « pénétrer le système » pour y saisir des opportunités de profit ou pour protéger les biens fonciers et immobiliers, s'articulent à des formes éventuelles de résistance, contribuant de ce fait à la structuration sociale et symbolique des systèmes de pouvoir. Ainsi, c'est bien la fabrique de l'ordre politique local, c'est-à-dire un ensemble de normes, de positions et de rôles sociaux à peu près stabilisés et acceptés, même si c'est avec résignation, par les acteurs en présence (Lagroye *et al.*, 2002), que nous cherchons à documenter et à expliciter en examinant les initiatives habitantes dans leurs rapports avec l'action des institutions. À cette fin, nous analysons successivement les jeux d'acteurs qui sous-tendent l'urbanisation non réglementaire au moment de la fondation des quartiers, les arrangements entre les habitants et les autorités publiques en rapport avec l'équipement et la régularisation de l'habitat, et les enjeux que représente l'échange des biens (équipement, régularisation) contre l'allégeance ou la fidélité politique, pour les habitants et pour le pouvoir politique. Découlant de l'observation des pratiques et des stratégies des acteurs en présence, la compréhension de ces enjeux est évidemment primordiale pour notre réflexion, car ce sont eux qui, en dernier ressort, président à la construction, d'ailleurs jamais achevée, de l'ordre politique local.

Les trois terrains sur lesquels nos études se sont concentrées présentent des points communs : nous enquêtons tous les trois dans des secteurs d'habitat non réglementaire construits sans autorisation où les habitants, qui appartiennent principalement aux couches populaires et aux couches moyennes de la société urbaine, ont suffisamment de moyens pour acheter des terrains sur le marché tant informel que formel et y construire des logements en dur. En revanche, les contextes politiques varient fortement d'un cas à l'autre. Les exemples marocains analysés par A. Iraki sont ainsi inscrits dans un pays dont le régime monarchique connaît une certaine ouverture du jeu politique depuis la fin des années 1990 (Catusse et Vairel, 2010 ; Vairel, 2014 ; Hibou et Bono, 2016 ; Hibou et Tozy, 2015b). L'action (d'équipement et de restructuration) à destination des quartiers non réglementaires y relève de plus en plus d'initiatives locales (collectivités locales, opérateurs privés, services déconcentrés de l'État) plus ou moins relayées par le pouvoir central au début des années 2000 (Le

[2] Même si ce n'est pas toujours le cas, les secteurs d'habitat non réglementaire font souvent partie des marges urbaines. Dans certaines métropoles, ils comptent même parmi les lieux les plus stigmatisés. C'est le cas par exemple de Douar Hicher ou d'Ettadhamen, deux localités de la banlieue ouest de Tunis, que les médias et les autorités ont, depuis les années 1980, successivement assimilées à des quartiers de délinquants, à des fiefs d'intégristes et, plus récemment, à des repères de djihadistes. Une assimilation que contestent ou relativisent les auteurs d'un récent ouvrage sur ces deux quartiers (Lamloum et Ben Zina, 2015), en constatant que la mouvance djihadiste n'y est pas dominante parmi les jeunes.

Tellier et Iraki, 2009) avant que ce dernier ne concentre son action sur les bidonvilles[3]. L'Italie qu'étudie F. Maccaglia est marquée, pour sa part, par l'existence d'un régime démocratique dans lequel les collectivités locales ont une grande autonomie. Mais bien que celles-ci aient compétence pour le traitement urbanistique des quartiers non réglementaires, l'État central y intervient également – et de manière régulière – par le biais de mesures d'amnistie permettant aux propriétaires, sous certaines conditions, de se soustraire aux conséquences pénales et administratives prévues par la loi dans le cas d'infractions aux règlements d'urbanisme. Quant à la Tunisie de Ben Ali, dont rend compte O. Legros, il s'agissait d'un régime autoritaire et policier (Camau et Geisser, 2003 ; Chouikha et Gobe, 2016). Dans ce régime, qui a disparu en 2011 à la suite de grands mouvements sociaux, l'État central avait, dans la foulée de la Banque mondiale, engagé au début des années 1990 de grands programmes nationaux d'équipement comme le Programme national de réhabilitation des quartiers populaires (PNRQP), dont l'exécution était confiée à un organisme spécialisé – l'Agence de rénovation et de réhabilitation urbaine (ARRU) – et le financement assuré par l'État (Chabbi, 1999 ; Legros, 2003). Ces programmes, qui se poursuivent actuellement, ont permis le raccordement de nombreux quartiers. Ainsi, ce sont près de 460 quartiers abritant un million de personnes environ qui ont été viabilisés dans le cadre du PNRQP dans les années 1990 (Act Consultants, 2001).

La différence entre les contextes autorise plus qu'elle n'empêche l'approche comparative. En diversifiant les terrains d'études, elle permet, en effet, de repérer des similitudes et des divergences dans les interactions entre les initiatives habitantes et l'action du pouvoir politique, les effets de ces interactions sur l'ordre politique local et, à partir de là, de préciser les effets de contexte. L'exercice comparatif rencontre néanmoins ses limites dans l'hétérogénéité des sources disponibles (le matériau statistique accessible pour l'Italie ne se retrouve pas dans les deux autres contextes nationaux) et des modes d'enquête. En effet, si les politiques publiques à destination des quartiers non réglementaires constituent l'entrée privilégiée dans le cas de l'Italie, c'est une approche « par le bas » que les auteurs ont privilégiée au Maroc et en Tunisie, ce qui les incite à mettre en évidence les « compétences des acteurs ordinaires » vivant dans les quartiers irréguliers (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000 ; Ameur, 1993).

[3] Le Programme national de résorption de l'habitat insalubre (PARHI) initié en 2001 devait toucher 430 000 ménages des quartiers d'habitat non réglementaire. Il a été abandonné en 2003 et remplacé par le programme Villes sans bidonvilles, davantage axé sur le relogement des bidonvillois. Pour une analyse plus poussée sur ces différents programmes, voir Legros (2014).

1. L'urbanisation non réglementaire : rapports de force et arrangements locaux

Comment des acteurs sociaux parviennent-ils à construire sans autorisation ? Comment se créent-ils un espace d'action en s'affranchissant du droit ? Pourquoi les pouvoirs publics acceptent-ils ou tolèrent-ils cet état de fait ? L'analyse des jeux d'acteurs liés à l'urbanisation non réglementaire en Italie, au Maroc et en Tunisie montre des situations complexes dans lesquelles les acteurs publics comme les acteurs « ordinaires » (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000) agissent sous de fortes contraintes sociales et politiques, même si, il faut le souligner, le rapport de force est évidemment dissymétrique entre ces deux catégories d'acteurs, les pouvoirs publics disposant non seulement du monopole de la « violence légitime » (Weber, 2003), mais aussi de moyens d'action autrement supérieurs à ceux des acteurs ordinaires. Quoiqu'il en soit, ces situations d'interaction se révèlent dans les trois pays étudiés propices à l'ouverture de négociations qui débouchent sur des transactions politiques.

État des lieux

Avant d'envisager l'analyse des jeux d'acteurs, encore faut-il circonscrire les réalités sociospatiales que nous regroupons sous le terme d'habitat non réglementaire. À cette fin, nous nous attachons à étudier l'habitat non réglementaire sous trois angles différents : la position par rapport aux procédures juridiques et aux règlements d'urbanisme ; la contribution à l'urbanisation globale ; et la sociologie des habitants des secteurs d'habitat non réglementaire.

La non-conformité aux règlements comme dénominateur commun

Sur le plan juridique, l'habitat non réglementaire se caractérise avant tout par l'« irrégularité urbanistique » qui se décline, selon A. Durand-Lasserve (2010, p. 201), de trois manières principalement : le non-respect des normes d'équipement en vigueur ; les constructions sans permis ; le non-acquittement de taxes et de redevances.

Ces caractéristiques confèrent aux paysages un aspect particulier, avec des niveaux d'équipement très faibles et des constructions inachevées. Encore faut-il préciser que les différences paysagères s'estompent avec le temps, du fait des opérations d'équipement ou de raccordement aux réseaux VRD, et de la dynamique immobilière.

Dans certains cas, l'irrégularité urbanistique se conjugue avec l'« irrégularité foncière » (Durand-Lasserve, 2010, p. 201). Cette situation s'observe notamment en Tunisie où les phénomènes d'accaparement foncier ont retenu l'attention des chercheurs depuis les années 1980 (Chabbi, 1986 ; Legros, 2003 ; Ben Jelloul, 2015, 2017 ; Ben Othman, 2017). Ces travaux mettent à jour des filières de production foncière et immobilière très organisées et articulées autour du lotisseur clandestin. H. Kahloun (2014) insiste bien, à ce propos, sur le rôle complémentaire des lotisseurs clandestins

Figure 5.1 Quartier de Ciaculli (Palerme), au début des années 2000

La figure 5.1 représente des maisons individuelles déjà édifiées ou en cours d'édification. La localité de Ciaculli, où elles se situent, est devenue un point de fixation de l'urbanisation non réglementaire palermitaine à compter de la deuxième moitié des années 1990. Son territoire constitue l'une des dernières réserves foncières d'une ville saturée par l'urbanisation contemporaine, dans un contexte où le front d'urbanisation a jusque-là été orienté vers le nord par la spéculation immobilière. La crise de l'agrumiculture a contribué à libérer des parcelles de terrain sur lesquelles sont édifiées des habitations individuelles, en contravention avec les restrictions dérivant du classement de la localité en « zone agricole » par le plan d'urbanisme.



Cliché : F. Maccaglia, 2003.

et des propriétaires fonciers qui, tous les deux, sont gagnants dans l'affaire. Pour les petits propriétaires, qui souvent abandonnent ou ont abandonné l'exploitation, l'urbanisation non réglementaire permet une valorisation maximale de terrains qui, sans cela, seraient pratiquement sans valeur marchande. Quant aux lotisseurs, soit ils ont accaparé frauduleusement des terrains de l'État (non immatriculés) et des morceaux du domaine public (maritime, hydraulique, routier), soit ils les ont achetés à leurs propriétaires privés, éventuellement par le biais des notaires traditionnels (ce que l'on observe largement aussi au Maroc)[4]. Il semble toutefois que, depuis au moins une décennie, en tout cas dès avant la Révolution tunisienne, les lotisseurs clandestins soient moins

[4] Le même auteur (Kahloun, 2014) restitue très précisément le système complexe mis en place par les lotisseurs pour accaparer les terrains non immatriculés.

impliqués dans la production foncière et immobilière, probablement parce que « les actes de morcellement de la propriété agricole impulsés par la désaffection des agriculteurs à la valeur d'usage de leurs exploitations se [seraient] substitués aux pratiques frauduleuses des lotisseurs clandestins » (*ibid.*, p. 7).

L'urbanisation non réglementaire : un phénomène massif sur les trois terrains étudiés

Partant de ce constat sur l'irrégularité urbanistique comme caractéristique principale de l'habitat non réglementaire, on peut chercher à prendre la mesure du phénomène. À cette fin, on peut utiliser les recensements effectués par les acteurs institutionnels au Maroc, en Tunisie et en Italie, ou encore les données collectées par les associations environnementales comme Legambiente dans le cas italien, et s'appuyer également sur une analyse des paysages urbains.

Une fois sortis de terre, les secteurs de l'habitat non réglementaire se développent plutôt rapidement et peuvent finir par former des agglomérations denses et peuplées. Dans le Grand Tunis, c'est le cas d'Ettadhamen, qui comptait quelques centaines d'habitants à peine au début des années 1960 (Chabbi, 1986), mais qui, au début des années 2000, dépassait les 200 000. En outre, ce type d'urbanisation ne se limite pas à la banlieue proche. Dès les années 1990, les urbanistes tunisiens notaient par exemple la transformation de villages comme El Bokri, situé à une quinzaine de kilomètres sur la route de Bizerte, en « cité dortoir […] avec tous les aspects anarchiques d'une urbanisation non réglementée » (Dirasset, 1996). Dans la « conurbation atlantique marocaine » (Troin, 2002, p. 4-5), le constat est similaire : Salé, la ville jumelle de Rabat, la capitale politique du Royaume, sur la rive droite du Bou Regreg, abritait, au recensement de 2001, plus de la moitié de sa population dans des « quartiers clandestins » ; quant à Sidi Allal El Bahraoui, au sud-est de Rabat, jadis souk de contact ville-campagne et agglomération routière, elle est aujourd'hui une petite ville de plus de 10 000 habitants composée de larges ensembles de constructions irrégulières habitées par des exclus de Salé et des ruraux sans terre (*ibid.*, p. 95). De même, dans le Grand Casablanca, l'urbanisation non réglementaire se réalise désormais, comme à Tunis, dans des contrées de plus en plus éloignées des villes-centres (par exemple à Bir Jdid, à plus de 50 kilomètres au sud-ouest de Casablanca, sur le littoral).

Mais le phénomène de l'urbanisation non réglementaire ne concerne pas que les métropoles et leurs périphéries. C'est, dans les trois pays, un phénomène national. Au Maroc, on estime que l'habitat non réglementaire abritait 520 000 ménages en 2001, ce qui représentait plus de 15 % des ménages urbains, contre 354 000 ménages en 1993 (13,8 %). En Italie aussi, l'habitat non réglementaire est un phénomène national, mais avec de forts contrastes entre les régions. En 2013, par exemple, la proportion de constructions non réglementaires (*abusivismo edilizio*) représentait 15 % du total national (ISTAT, 2014). Si l'indice de construction non réglementaire[5] s'établit à cette même date autour de 5 % dans les régions septentrionales (avec une exception notable

[5] Nombre de constructions réalisées illégalement pour 100 constructions autorisées par les municipalités.

en Ligurie, où il rejoint le niveau national), il atteint 35 % dans les régions méridionales, avec des pointes à 70 % en Molise, 52 % en Campanie, 50 % en Calabre et 47 % en Sicile. Ces disparités régionales particulièrement accentuées sont à mettre en relation, comme on le verra par la suite, avec les formes locales de gouvernement (l'usage du clientélisme dans la recherche du consensus électoral étant plus prégnant au Sud qu'au Nord de la péninsule). Les statistiques disponibles à propos de la Tunisie confirment l'ampleur du phénomène[6]. Nombreux sont par ailleurs les témoignages qui insistent sur le fait que le développement de l'habitat non réglementaire s'est généralisé dans tout le pays et affecte les agglomérations de toute taille, et ce, notamment depuis la chute du président Ben Ali, en 2011, car, comme nous l'avons déjà précisé (voir chapitre 4), la dissolution des municipalités, l'instabilité politique et le relâchement des contrôles opérés par l'État et par les collectivités locales ont constitué une fenêtre d'opportunités pour les lotisseurs clandestins et pour les particuliers construisant sans autorisation. Un processus qui ne se limite bien évidemment pas à la Tunisie, mais caractérise aussi les autres pays du monde arabe traversés, au même moment, par de forts mouvements sociaux (Barthel et Jaglin, 2013).

L'urbanisation non réglementaire concerne toutes les classes sociales

Qui construit sans autorisation ? L'habitat non réglementaire concerne d'abord les couches populaires, peut-être pas les plus pauvres des citadins, mais ceux qui, bien qu'étant faiblement dotés sur le plan financier, ont suffisamment de moyens pour acheter des terrains sur le marché informel et pour construire petit à petit. Au Maroc, les secteurs d'habitat non réglementaires abritent ainsi de nombreux employés et ouvriers, ainsi que des actifs dans le secteur des petits métiers indépendants (commerçants ambulants, soukiers, portefaix, charretiers, etc.), comme cela ressort des données relatives aux petites villes du Nord-Ouest du pays (Iraki, 2003) ou aux quartiers périphériques de Casablanca (Iraki et Rachik, 2005). Un constat similaire s'impose dans l'habitat non réglementaire en Tunisie, où des enquêtes assez récentes (Kahloun, 2014, p. 20-22) effectuées dans une dizaine de quartiers répartis entre différentes villes tunisiennes indiquent que, selon le critère de la CSP, l'emploi dans les secteurs précarisés est très largement dominant (hommes et femmes mêlés) : environ 60 % (ouvriers du BTP, petits artisans et commerçants, ambulants, femmes de ménage, gardiens, etc.). Mais on compte aussi 6 % des actifs qui relèvent du secteur formel (bas de la hiérarchie) et environ 10 % peuvent être considérés comme appartenant aux classes moyennes (enseignants, militaires et policiers, agents de l'Administration publique), dont quelques rares cadres « supérieurs ». En termes de revenus, si le revenu

[6] On estime que, en moyenne, pour les années 1980-1990, un quart des 50 000 logements construits en Tunisie l'étaient de façon « informelle » et 30 % dans le Grand Tunis. Dans celui-ci, pour la même période, 54 % des terrains urbanisés auraient été fournis par des lotisseurs « clandestins ». Un certain recul semblait se dessinait au cours des années 2000, probablement du fait d'un meilleur contrôle de l'État et d'une augmentation des logements sociaux dans les programmes publics. Avant la révolution de 2011, la moyenne nationale des logements illégaux était estimée à 23 %. Après la révolution, l'explosion de ces constructions est incontestable, les taux étant dans les années suivantes de l'ordre de 45 % (Kahloun, 2014). Un repli est toutefois notable depuis lors, si l'on en croit le Directeur de l'habitat, l'habitat non réglementaire représenterait en 2018 38 % du parc national de logements.

global (annuel) moyen est inférieur à 500 DT, soit une fois et demie le SMIG[7], un tiers des enquêtés gagnent moins de 300 DT et 72 % moins de 600 DT. À l'autre bout de l'échelle, ceux dont le revenu est supérieur à 1 200 DT (plus de trois fois le SMIG) représentent 7 % des enquêtés. En Italie, enfin, l'urbanisation non réglementaire constitue un moyen d'accéder à la propriété, tant pour les couches populaires que moyennes (à l'échelle de l'Italie : Zanfi, 2008 ; Zanfi *et al.*, 2015 ; sur le cas plus spécifiquement romain : Cellamare, 2010, 2013 ; Clementi, 1981 ; Ficacci, 2014 ; Vallat, 1995).

En vérité, les données disponibles ne peuvent être considérées que comme des ordres de grandeur, d'autant que les habitants se répartissent entre propriétaires et locataires (pour l'essentiel) et qu'aucune étude ne permet de ventiler les résidents en croisant leur CSP (ou leurs revenus) et le statut d'occupation[8].

Création populaire au départ, l'habitat non réglementaire attire de plus en plus les couches moyennes de la société, cependant. Ainsi, en Italie, à l'urbanisation non réglementaire des années 1950 et 1960 portée par des familles modestes dans un contexte où le secteur du logement public est peu développé (*abusivismo di necessità*) a succédé une urbanisation du même type, mais qui s'attache de plus en plus à répondre à la demande d'une classe moyenne à la recherche de logements confortables (*abusivismo di convenienza*), tout en étant généralement dans l'incapacité, faute de moyens suffisants, d'accéder à la filière immobilière légale (Zanfi, 2008). Commerçants, artisans, fonctionnaires et employés viennent ainsi grossir la population des quartiers périphériques en expansion dans les années 1970 et 1980. Cette urbanisation non réglementaire se développe notamment sous la forme de maisons individuelles avec jardin et de petits immeubles familiaux propices à une cohabitation familiale plurigénérationnelle lorsque les enfants s'installent à leur tour et fondent une famille. Au Maroc et en Tunisie, les quartiers non réglementaires attirent également les classes moyennes en quête de terrains ; et, comme en Italie, les fronts d'urbanisation non réglementaire sont aussi des lieux de spéculation ou d'investissement pour les individus bien dotés sur le plan financier – commerçants, fonctionnaires, industriels, sans oublier les ressortissants à l'étranger (Ameur, 1993, à propos de Fès, au Maroc). H. Ben Othman écrit quant à elle, à propos de la Tunisie, que la filière informelle « s'adresse [désormais] à une population de plus en plus large, comprenant aussi bien des catégories sociales précaires que des membres des classes moyennes ou aisées. En effet si, dans les années 1970 et 1980, la filière informelle de production foncière était le fait de la prolifération des lotissements clandestins destinés à une population non solvable [en fonction des critères d'octroi des crédits de l'époque], on assiste dès les années 1990 et surtout depuis la dernière décennie, à une diversification de sa cible avec l'orientation de cette production vers des catégories sociales solvables » (Ben Othman, 2014, p. 105). En fait, il s'agit d'une nouvelle forme

7 En Tunisie, il existe deux régimes de SMIG, l'un correspondant à une semaine ouvrée de 48 h, l'autre à 40 h. Leur montant est passé, entre 2010 et 2018, de 301 à 380 DT dans le premier cas et de 259 à 323 DT dans le second.

8 Très peu d'études chiffrées sont disponibles sur ce sujet. L'une des rares auxquelles nous avons pu avoir accès porte sur la Tunisie, où une enquête par sondage (à 10 %) a été réalisée auprès de 16 000 occupants de logements répartis entre neuf quartiers de différentes villes du pays : il en ressort que ces quartiers comptent 66 % de propriétaires, 19 % de locataires, 6 % de logés gratuitement (le solde se répartissant entre diverses situations de faible importance). Si la part des propriétaires est souvent supérieure à 75 %, elle chute à des niveaux bien inférieurs dans la plupart des villes de l'intérieur du pays (40 à 50 % par exemple au Kef ou à Gafsa) (Kahloun, 2014).

d'habitat non réglementaire, qui s'est considérablement développée depuis le début des années 2000, particulièrement dans le Grand Tunis, par exemple sur les communes de Mornag au Sud et de Borj Touil au Nord-Est. Elle « correspond à des constructions non agglomérées dispersées dans les terres agricoles et se trouvant en dehors des limites des Plans d'aménagement urbain (PAU) », dont l'installation a été « encouragée » par les exceptions à la règle introduites dans le cadre du Code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CATU) et qui soustraient certaines zones à la réglementation en vigueur, notamment les exploitations agricoles. La brèche ainsi ouverte a été immédiatement mise à profit par les grands propriétaires fonciers et les spéculateurs pour réaliser en grand nombre de vastes lotissements irréguliers (*ibid.*, p. 108).

Ainsi, l'habitat non réglementaire, qui se définit principalement par l'« irrégularité urbanistique » (Durand-Lasserve, 2010), ne se cantonne pas à des pratiques isolées ou à un phénomène marginal. C'est, à l'inverse, un phénomène massif, qui intéresse toutes les couches de la société dans les trois pays étudiés et, au-delà, dans l'ensemble du monde arabe (Barthel et Jaglin, 2013) et dans bien d'autres pays en transition (Deboulet, 2016). Malgré le caractère transgressif de la production de ce type d'habitat, les pouvoirs publics ferment les yeux le plus souvent. Faut-il attribuer cette attitude plutôt tolérante à l'égard de l'urbanisation non réglementaire et de leurs auteurs à une forme de complaisance, voire d'indulgence, souligner, à l'inverse, l'existence de rapports de force qui, en fin de compte, entravent l'action des acteurs publics, ou plus encore, à un mode de gouverner par la neutralisation du conflit et la recherche du consensus ?

Les conditions de possibilité de l'habitat non réglementaire

En Tunisie comme au Maroc et en Italie, le pouvoir politique est loin d'avoir les mains libres. Au contraire, son action se trouve largement contrainte par des pressions de multiples natures.

Pressions internationales au Maroc et en Tunisie

Ces pressions peuvent être extérieures aux États. C'est notamment le cas au Maroc et en Tunisie où les autorités nationales ont, à partir des années 1970 et surtout 1980, été contraintes par les bailleurs de fonds internationaux – le Fonds monétaire international et, pour ce qui concerne les affaires urbaines, la Banque mondiale – de revoir leurs modes d'intervention dans les quartiers construits sans autorisation. Favorable au maintien de la population sur place et à la restructuration des quartiers irréguliers (Osmont, 1995), la Banque mondiale va, dans le cas tunisien par exemple, fortement inciter l'État à abandonner la « politique du bulldozer » et à engager les premières opérations de restructuration avec son soutien technique et financier. Dans les années 1970, ces opérations ont concerné les gourbivilles[9] qui s'étaient développés dans l'après-guerre

[9] « Gourbivilles » est, à l'époque, le terme en usage en Tunisie pour désigner les bidonvilles, sans doute parce qu'une partie de leurs constructions est en terre ou en toub.

à proximité du centre-ville de Tunis (Melassine, Saida Manoublia, Jbel Lahmar), puis, à partir du début des années 1980, les noyaux d'habitat non réglementaire qui commencent alors à se constituer puis à s'étendre à la périphérie : Ettadhamen, dans la banlieue ouest, et Le Kram, dans la banlieue est (Chabbi, 1999). C'est dans ce contexte particulier, car marqué à la fois par l'arrêt des grandes opérations de démolition[10] et par la réalisation des premières opérations de restructuration urbaine sous la pression de la Banque mondiale, que la production de l'habitat non réglementaire s'intensifie autour de la capitale et des autres grandes villes tunisiennes.

Pressions locales

Les pressions sont aussi locales. Cette fois-ci, ce sont les trois pays qui sont concernés. Ces pressions prennent des formes diverses. La littérature disponible montre ainsi l'existence, en Tunisie (Ben Othman, 2017) et au Maroc (Essahel, 2011), de luttes ponctuelles contre les évictions dans lesquelles les citadins utilisent différents modes d'action. Pétitions, délégations, résistance non violente, etc. sont autant de modalités d'action qui permettent d'exercer une pression continue sur les autorités qui, en fin de compte, optent en général pour des arrangements avec la population mécontente, par exemple la réhabilitation des logements ou des relogements (promis) à proximité, dans le cas des mobilisations relatées par H. Ben Othman dans la banlieue de Tunis (Ben Othman, 2017). En Italie, ces mobilisations locales peuvent prendre la forme de controverses juridiques, les propriétaires pouvant en effet introduire des recours auprès du tribunal administratif, ce qui retarde la conclusion des procédures d'expropriation et de démolition. Il arrive également en Italie que les organisations mafieuses, dans les régions où elles sont bien implantées, apportent leur soutien à la cause des familles concernées par des procédures de démolition en intimidant les sociétés chargées de l'exécution des travaux, et ce, principalement à des fins de légitimation auprès de la société locale[11]. Plus largement, il faut tenir compte des tensions sociales et politiques dans les secteurs d'habitat non réglementaire, et ce, particulièrement dans les pays du Maghreb, où les risques supposés ou avérés de troubles sociaux et les progrès de l'islamisme ont incité les États à adopter une position plutôt tolérante à l'égard de l'urbanisation non réglementaire et à multiplier les opérations d'équipement dans le cadre de grands programmes nationaux comme le Programme national de réhabilitation des quartiers populaires (PNRQP) ou le Programme de développement urbain intégré (PDUI), en Tunisie à partir des années 1990 (Chabbi, 1999 ; Legros, 2003 ; Ben Jelloul, 2017).

Dans les trois pays étudiés, ces pressions locales sont d'autant plus fortes que la demande sociale excède très largement l'offre de logements sociaux, et ce, quand bien même – il convient de le souligner – l'habitat non réglementaire répond à des

[10] Les autorités tunisiennes mènent de grandes opérations de démolition jusqu'à la fin des années 1970. A. Osmont (1995, p. 128) note à ce propos qu'entre 1975 et 1980, le nombre de logements détruits s'élevait à plus de 200 000, soit 40 000/an.

[11] N. Semmoud (2014) fait un constat similaire à propos des islamistes algériens (FIS, Front islamique du Salut) qui, dans les années 1990, ont saisi l'occasion de l'échec des opérations de régularisation pour asseoir leur contrôle et leur domination sur le quartier de Cherarba.

attentes bien plus larges que celles qui concernent le logement social : détenir un lot et une maison individuelle (en être « propriétaire ») ; se donner la possibilité de loger les ménages des enfants adultes ; être libre d'organiser et de transformer son habitat comme on l'entend ; pouvoir, si on le souhaite ou si cela est nécessaire, louer ou intégrer une activité économique familiale (commerce, service à la personne), etc. L'incapacité de l'État à satisfaire la demande sociale est d'ailleurs au cœur de la critique – libérale – de la Banque mondiale qui, en Tunisie comme dans tant d'autres pays du Sud, le Sénégal par exemple, souligne le fait que les politiques nationales d'habitat manquent toujours leur cible, c'est-à-dire les couches populaires, au profit des classes moyennes (Osmont, 1995 ; Ben Othman, 2017). Compte tenu d'une offre privée très limitée, voire inexistante en matière de logements sociaux, les ménages issus des couches populaires n'ont, par conséquent, pas d'autre choix que celui de construire sans autorisation… et les acteurs publics d'autre possibilité, s'ils veulent préserver la « paix sociale », que de tolérer l'habitat non réglementaire.

Des filières de production foncière et immobilière qui pénètrent au cœur du système politique

Enfin, les acteurs publics peuvent être directement impliqués dans la production de l'habitat non réglementaire qui, loin d'être spontanée, est, pour l'essentiel, le fruit de filières de production foncière et immobilière très organisées, et ce, d'autant plus que le marché informel prend de l'importance, diversifie ses publics et s'aligne sur le marché formel (voir notamment Clementi, 1981, à propos de l'Italie ; Ameur, 1993, à propos de Fès, au Maroc). Outre les propriétaires fonciers qui cèdent d'ailleurs progressivement le pas aux promoteurs et aux entreprises de construction, ces filières comptent désormais des juristes, des notaires comme cela a été montré dans le cas tunisien (Ben Othman, 2014, p. 108), mais aussi des juges (Bajouri, 2010 à propos de la banlieue de Casablanca, au Maroc) ainsi que des élus, des agents et des cadres de l'Administration.

Ces agents et cadres de l'Administration remplissent ainsi deux fonctions principalement : très actifs dans la circulation des informations sur les statuts des terrains (Ben Jelloul, 2015), ils peuvent aussi fermer les yeux devant les transgressions auxquelles se livrent les lotisseurs clandestins et les constructeurs ou même délivrer des autorisations dont la validité est plus que contestable. L'exemple de Pizzo Sella, quartier de la banlieue nord de Palerme en pleine expansion à partir des années 1970, est édifiant à ce sujet [Encadré 5.1].

Les élus peuvent, quant à eux, jouer une partition quelque peu différente. Dans les communes rurales marocaines, par exemple, la loi interdit les subdivisions en parcelles de moins d'un hectare sans autorisation administrative préalable[12]. Mais les présidents des conseils communaux ont toutefois la possibilité, depuis 1992, d'octroyer des autorisations administratives (excluant le morcellement prévu par la loi sur les

[12] Dahir du 20 Moharem 1373 (30 septembre 1953), relatif aux lotissements et morcellements, paru au BO du 13 novembre 1953. La superficie minimale de subdivision des parcelles, qu'il édicte, a été reprise (art. 34 et 35) dans un décret ultérieur, n° 2-92-832 du 14 octobre 1993, pris pour l'application de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme (loi promulguée par un dahir du 17 juin 1992).

Encadré 5.1

Spéculation foncière et urbanisation dans la banlieue de Palerme : le cas du quartier Pizzo Sella

Par F. Maccaglia

Entre juillet 1978 et juillet 1987, les autorités municipales délivrent quelque 300 permis de construire dans le même secteur, alors qu'aucun lotissement n'y est autorisé car il s'agit de terrains classés agricoles par le plan d'urbanisme. Ces permis sont au nom d'une même personne, Rosa Greco[1], qui est à la fois l'épouse de l'entrepreneur local, Andrea Notaro, qui se chargera de viabiliser les terrains, et la sœur du chef mafieux Michele Greco[1]. C'est par conséquent une vaste opération de spéculation profitant aussi bien à l'élite économique qu'aux organisations criminelles locales qui est mise à jour dans les années 1980. Et cette opération n'est possible qu'avec la complicité des agents municipaux, dont la principale est de délivrer un nombre important de permis de construire, afin, écrivent les juges, de « surmonter l'obstacle constitué par l'interdiction de toute opération de lotissement [dans cette partie de Palerme] » (Corte di Appello di Palermo, 1993).

[1] *Corte di Appello di Palermo, Prima sezione penale. Sentenza nr. 1658/93 contro CORVO Salvatori ed altri, 23 giugno 1993* [Cour d'appel de Palerme, première session pénale. Sentence nº 1658/93 contre CORVO Salvatori *et al.*, 23 juin 1993].

lotissements). Dans bien des cas, ce pouvoir sera mis au service des lotisseurs clandestins, qui, sur la base de ces autorisations, pourront subdiviser des biens fonciers. De plus, les acteurs politiques peuvent jouer de leur influence pour protéger les lotisseurs clandestins et leurs clients. Ainsi, dans ses travaux sur Salé, A. Abouhani (1999a, 2011) a bien montré que les notables les plus efficaces étaient ceux qui étaient à la fois élus locaux et députés, car le cumul des ressources politiques et la capacité à relayer les demandes vers l'échelon central renforcent le rôle d'intermédiaire de ces figures de la notabilité locale. Le fait est d'ailleurs confirmé par l'analyse qu'A. Iraki fait de la levée de boucliers des parlementaires marocains, tous bords politiques confondus, contre le projet de loi initié par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat en 2004 (loi nº 04-04). En effet, ce projet de loi préconisait la criminalisation de tous les actes contraires aux règles d'urbanisme et de construction, y compris ceux des élus (art. 72 et 73 du projet de loi). Celui-ci a cependant été édulcoré avec la loi nº 66-12[13] (adoptée en deuxième lecture par le Parlement le 3 août 2016), ce qui permet aux élus de toujours fermer les yeux sur les entorses au règlement en vigueur… et aux lotisseurs de continuer leur activité « clandestine ».

Les constats qui précèdent montrent bien que, dans les trois pays pris comme terrains d'études, la « tolérance » des pouvoirs publics à l'égard de l'habitat non réglementaire résulte principalement de rapports de force, certes à géométrie variable

[13] Loi nº 66-12 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme, de construction et de lotissement. On notera avec intérêt que cette loi votée en 2012 n'a été publiée que le 19 septembre 2016 dans le BO nº 6501 !

(sinon d'un laisser-faire qui arrange une gestion politique au moindre coût) – en Tunisie et au Maroc, l'influence des acteurs internationaux est sans doute primordiale, en tout cas jusqu'au milieu des années 1980 en ce qui concerne la Tunisie (Miossec, 1999), tandis que, en Italie, les affaires urbaines sont avant tout des affaires locales –, mais généralement propices aux lotisseurs clandestins et à leurs clients. Faut-il en déduire que ces derniers construisent en toute liberté ? La réponse est négative, car eux aussi agissent sous la contrainte.

Des habitants aux marges de manœuvre limitées

En effet, les habitants qui construisent sans autorisation doivent respecter certaines normes imposées, même officieusement, par les acteurs institutionnels. Celles-ci concernent aussi bien la construction des logements que les rapports avec l'Administration locale et/ou municipale. Le respect, au moins apparent, de ces règles tacites s'explique notamment par le fait que, malgré une attitude plutôt tolérante des pouvoirs publics, les démolitions demeurent d'actualité et que, de surcroît, les habitants n'ont pas de titres ou de documents juridiquement valides en leur possession, comme la citation suivante, de M. Ben Jelloul, le précise pour le cas tunisien :

> *Les occupants des terrains dans les quartiers irréguliers se sentent en insécurité, même lorsqu'ils sont convaincus que ne pèse pas sur eux une menace d'éviction. Ils ne peuvent en effet produire de documents opposables à des tiers attestant de la régularité de leur occupation […]. Les diverses opérations réalisées dans ces quartiers par l'État […] peuvent réduire ce sentiment d'insécurité, mais ne le suppriment pas complètement. Seule une reconnaissance officielle, par l'établissement d'un accord avec l'État ou par une décision officielle de régularisation, peut assurer cette sécurité. (Ben Jelloul, 2017, p. 262-263)*

La menace jamais entièrement dissipée des démolitions

Sans doute les démolitions sont-elles de plus en plus rares. Ainsi, dans le Grand Tunis, en plusieurs années d'enquête conduites dans le secteur de Sidi Hacine, O. Legros n'a relevé *de visu* que deux cas d'immeubles démolis : celui d'une maison appartenant à un homme qui n'avait pas versé de *bakchich* aux services municipaux et celui d'un restaurant-bar appartenant à un opposant au régime à l'époque de Ben Ali. Au Maroc, A. Iraki aboutit à un constat similaire puisque, en un peu plus d'une vingtaine d'années d'investigations, il n'a eu connaissance que de rares cas de démolitions, dont deux emblématiques : l'un concernait des surélévations d'immeubles dans le secteur de Lahraouiyine, au sud-est de Casablanca (en période électorale), et l'autre, en 2011, celui de résidences secondaires situées dans la périphérie d'Agadir et appartenant à des habitants de cette ville. Dans ce second cas, seules les habitations érigées sur le domaine public ont été détruites, les autres n'ayant pas été touchées. Enfin, en ce qui concerne l'Italie, les maires, qui se sont vu confier la responsabilité de la lutte contre les constructions illégales par la loi d'amnistie de 1985, ne l'appliquent pas

toujours. En effet, selon les statistiques de l'association Legambiente[14], les ordonnances municipales de démolition effectivement exécutées ne représentent en moyenne que 10 % du total entre 2000 et 2011[15].

Si ces données confirment la rareté des démolitions, le constat doit être nuancé cependant. D'abord, les informations dont nous disposons sont forcément lacunaires. Dans ses travaux sur la banlieue de Tunis, H. Ben Othman (2017) signale ainsi l'existence de plusieurs maisons construites sans autorisation et détruites par la puissance publique. Dans ces cas, toutefois, la situation revêtait un caractère particulier puisque les constructions étaient incluses dans le périmètre d'aménagement d'un grand projet présidentiel – initié, en l'occurrence, par Ben Ali – pour lequel tous les acteurs institutionnels mobilisaient leurs moyens et exerçaient, sur ceux qui dépendaient d'eux, toutes les pressions que sa réalisation rapide exigeait [Encadré 5.2]. En outre, les chiffres cités ne portent pas sur les bidonvilles, lesquels continuent d'être la cible de campagnes de démolition, en particulier au Maroc (avec, entre autres, l'éradication étalée sur plusieurs années des deux plus grands et anciens bidonvilles du pays, ceux des Carrières centrales et de Ben Msik à Casablanca)[16]. Enfin, même si elles sont désormais plus rares, les démolitions n'en marquent pas moins les esprits, suscitant émois et inquiétudes chez les habitants qui vont essayer de sécuriser leur habitat (plus que la tenure foncière sans doute) par des biais divers et variés (notamment à travers la reconnaissance par l'équipement).

Les règles tacites de la construction

Construire dans l'illégalité ne signifie pas l'absence de règles. Les exemples sont rares sur la situation italienne, sans doute parce que les chercheurs ont, jusqu'à présent, surtout privilégié une approche de type urbanistique qui s'attache à saisir le phénomène dans son extension spatiale et son articulation avec la ville formelle. En revanche, ils abondent en ce qui concerne les villes du Maghreb où les pratiques habitantes ont sûrement davantage retenu l'attention des géographes et des sociologues qu'en Italie. Par exemple, H. Mouloudi a bien montré qu'à Salé, les résidents dans l'habitat non réglementaire savaient « jouer avec les règles » pour ne pas risquer la démolition – à savoir ne pas construire plus d'un étage ; ne rien construire sur les terrasses ; ne pas empiéter sur l'espace public, etc. (Mouloudi, 2006, 2007). Dans ses travaux sur l'« urbanisme d'émanation populaire » en Égypte – mais le constat peut être étendu aux pays du Maghreb[17] –, A. Deboulet a souligné l'importance du contrôle social local dans l'apprentissage de ces règles. Elle explique notamment que « les règles

[14] Legambiente, 2014 : *Abusivismo edilizio. L'Italia frana, il parlamento condona*.

[15] Le pourcentage est calculé à partir des données fournies par les chefs-lieux de province (équivalent français du département). 72 des 104 chefs-lieux ont participé à l'enquête.

[16] Sur le Maroc, voir Zaki (2005-2006). Un constat similaire s'impose en Algérie où, en 1983, une vaste campagne de débidonvillisation avait été lancée *manu militari* dans tout le pays. Elle consistait à renvoyer les populations dans leur région d'origine. Plus récemment, des bidonvilles ont été démolis et leurs habitants relogés à la périphérie des villes (voir chapitre 3).

[17] Les travaux de N. Semmoud sur Alger (2001) confirment cette tendance à mettre en œuvre des normes collectives dans les urbanisations non réglementaires.

Encadré 5.2

Grand projet présidentiel et destruction de constructions illégales à Tunis

Par P. Signoles, d'après H. Ben Othman, 2017

Le Périmètre d'intervention foncière (PIF) défini pour la réalisation, par l'Agence foncière de l'habitat (AFH), du grand projet d'Aïn Zaghouan (résidences, commerces et services de luxe à l'Ouest de Carthage), englobait un certain nombre de constructions illégales (350 au total), les unes isolées, les autres regroupées en cités (*hay*). Certaines de ces constructions étaient des gourbis, d'autres étaient en dur et souvent en bon état.

L'AFH souhaitait absolument éviter la coexistence de noyaux d'habitat spontané et de constructions de haut standing, craignant que les premières exercent des effets négatifs sur l'image de tout le quartier… et sur les prix de vente des logements ou des locaux commerciaux.

Toutefois, l'AFH a essayé de « limiter la casse » en réhabilitant une partie des logements existants (cité Aziza), mais elle n'a pu empêcher les destructions des constructions situées sur des emprises de voies et des petits noyaux d'habitat spontané (cité Aïn Najjar, par exemple). L'acquisition des terrains a été effectuée de gré à gré (AFH/occupants-propriétaires), l'agence publique surpayant les terrains pour que les opérations d'aménagement ne soient pas retardées ! Un dernier cas s'est avéré plus compliqué à traiter, celui de la cité Zouaïdia, à Sidi Frej. Noyau d'habitat spontané apparu en 1985, ne comportant à l'origine que quelques maisons, mais ayant rapidement grossi dès que l'annonce du PIF fut connue. Les occupants des lieux, ayant pour la plupart acheté les parcelles à un lotisseur clandestin (un agriculteur ayant fractionné sa propriété en plusieurs lots), ne possédaient que des contrats « arabes » (actes sous seing privé), considérés comme non valables en tant qu'actes de propriété. Face à la menace d'expropriation « commença alors un long processus de négociation, […] marqué, d'un côté, par des reculs auxquels fut contraint l'État – *via* l'AFH – en échange de manifestations d'allégeance et de soumission des populations résidentes, et, d'un autre côté, par la capacité de mobilisation et de négociation dont firent preuve les habitants pour parvenir à obtenir satisfaction, au moins partiellement, pour leurs revendications » (p. 396).

H. Ben Othman étudie ensuite les résistances : le décret d'expropriation une fois promulgué, les occupants sont appelés à vider les lieux, ce qu'ils refusent. Quand les travaux de viabilisation arrivent au niveau de Sidi Frej, les habitants bloquent leur poursuite, rendant très difficile l'engagement des opérations de vente des lots par l'AFH. Pressions multiples des autorités, de la police, etc., pour le déguerpissement. Toutefois, l'AFH reprend la viabilisation, entoure les constructions par des voies situées sur un remblai, aboutissant à ce que le *hay* soit enfermé totalement dans une sorte de cuvette à 1,50 m en dessous du niveau des voies de circulation ! Bien évidemment, la cuvette se remplit d'eau lors des fortes pluies de 2003 et l'Armée doit venir pour évacuer cette eau avec des pompes puissantes. Le gouverneur vient pour manifester aux sinistrés la sollicitude du Président !

Les habitants vont exploiter cette situation (p. 400 et s.), mais les négociations sérieuses ne commencent qu'en… 2009 ! Après avoir proposé un relogement dans une autre cité extérieure au PFI, l'AFH finit par accepter d'attribuer à chaque chef de ménage un lot dans une zone située à 200 m environ de son ancien logement, à un prix préférentiel et avec des conditions de payement aménagées. La totalité des habitants a fini par accepter.

La destruction d'une partie des constructions a eu lieu en novembre 2010, alors que les nouvelles constructions n'étaient pas prêtes [Figure 5.2].

Le reste des logements n'a pas pu être détruit pour cause de… révolution. En 2016, la situation n'avait pas évolué, si ce n'est que plusieurs des maisons partiellement détruites servaient désormais de logements à de nouveaux occupants de fait, certains ayant même construit en dur (p. 406).

Figure 5.2 Destruction d'une partie des habitations à Zouaidia (Tunis)



Cliché : H. Ben Othman, 2010.

communes […] sont transmises aux nouveaux venus qui "intériorisent" à leur tour les "schémas d'organisation urbaine" » (Deboulet, 1994, p. 723).

Les enquêtes conduites au Maroc par A. Iraki invitent, quant à elles, à souligner le rôle majeur des *moqadem*[18] dans ces processus d'apprentissage. Autant que les voisins, ce sont ces agents de l'Administration locale qui expliquent aux nouveaux venus quand et comment construire : la nuit, si possible dans les périodes de relâchement des contrôles administratifs, et, bien sûr, toujours avec l'aval du *moqadem*… qui touche des dessous-de-table au passage.

Les arrangements officieux avec les autorités locales

Le plus souvent, les habitants des quartiers non réglementaires sont en effet contraints par les agents de l'Administration et/ou de la municipalité de verser des *bakchichs* s'ils ne veulent pas courir le risque de voir leurs maisons démolies. Ce pouvoir que des agents de l'État – ou des municipalités – peuvent exercer sur les habitants s'explique par le développement d'une administration procédurière qui exige, de la part des administrés, la possession de « biens bureaucratiques » (Haenni, 2005b,

[18] Premier maillon de l'administration locale du ministère de l'Intérieur, en contact direct avec la population des quartiers.

p. 136) tels que certificats, autorisations ou justificatifs divers et variés pour construire, ouvrir une entreprise, etc. Dans ce contexte, verser des dessous-de-table aux agents administratifs sert à se protéger contre l'arbitraire de l'État et de ses représentants locaux, comme l'a bien montré P. Haenni à propos des banlieues populaires du Caire (*ibid.*), mais le constat vaut aussi pour nos terrains. Dans le même ordre d'idées, les habitants des quartiers non réglementaires sont fortement incités à faire allégeance aux acteurs politiques locaux s'ils veulent bénéficier des équipements ou de la régularisation foncière. À défaut, les acteurs politiques en question peuvent refuser d'intervenir au profit des quartiers qui, en fin de compte, constituent à la fois leur principal espace d'action et leur territoire de référence pour briguer de nouveaux mandats, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Largement documentées à propos du Maroc, en particulier grâce aux travaux d'A. Abouhani sur la médiation notabiliaire dans les périphéries populaires de Salé (Abouhani, 1999b, 2011) et à ceux de L. Zaki sur la vie politique dans les bidonvilles de Casablanca (Zaki, 2004, 2009b), ces pratiques qui relèvent aussi bien du clientélisme que de la corruption sont attestées en Tunisie (Legros, 2003) et en Italie (Gucciardo, 1999 ; De Leo, 2015).

Au Maroc, le *moqadem* constitue l'épine dorsale de l'autorité publique, dont les rapports, sous le couvert du caïd, sont patiemment décortiqués par les services centraux du ministère de l'Intérieur. Il est une source essentielle de renseignements « informelle », dont le rôle a cependant évolué par la force du factuel et des transformations de l'environnement sociétal. Ce sont en effet surtout la nature et la cible de ses observations qui ne sont plus les mêmes. Il s'agit aujourd'hui pour lui de concentrer aussi son attention sur une tout autre clientèle, celle des branches radicales d'un islamisme dit salafiste-djihadiste – dans le sens dévoyé de ces deux concepts d'emprunt et de couverture ; en clair, ceux qui sont désignés comme les « illuminés » porteurs de danger imminent pour le commun des mortels[19]. Les *moqadems* jouent un rôle d'éclaireurs de proximité dans ce vaste domaine d'information et de prévention. Ils ont été formés et ils sont choisis pour cela.

En Italie comme au Maroc ou en Tunisie, la production de l'habitat non réglementaire suscite des conflits et des rapports de force multiples et variés. Sous doute faut-il souligner les effets de contexte, comme on a pu le voir à propos de l'orientation des politiques urbaines, très marquée par l'influence des bailleurs de fonds internationaux dans les deux pays maghrébins, ce qui n'est pas le cas en Italie. Mais, dans tous les cas, les conflits et les rapports de force favorisent des compromis (entre acteurs nationaux et internationaux, par exemple – Osmont, 1995 ; Miossec, 1999) et, plus souvent peut-être, des arrangements informels ou des transactions qui se déroulent, par définition, dans les coulisses des arènes institutionnelles. Ces transactions concernent, d'un côté, les agents de l'État et les acteurs politiques locaux qui « ferment les yeux » devant les constructions sans autorisation et fixent les règles à suivre pour construire dans l'illégalité et, de l'autre, les habitants, dans bien des cas contraints de verser des dessous-de-table et d'intégrer les clientèles politiques locales. Aussi peut-on penser que la non-conformité de leurs constructions aux règles d'urbanisme et de construction

[19] L'information est reprise, ainsi que les divers qualificatifs utilisés, d'une chronique d'A. Mansour parue dans *Maroc Hebdo* du 19 mai 2016.

oblige fortement les habitants à se rapprocher de l'État[20], et ce, aussi bien pour accéder aux biens publics que pour se protéger d'éventuelles mesures punitives ou répressives. Quelles incidences ce rapport particulier des habitants aux institutions a-t-il sur les initiatives des premiers et sur la construction des ordres politiques locaux ?

2. Accès aux équipements et régularisation foncière : des compromis sur fond de conflits

Les réflexions qui suivent portent essentiellement sur les processus d'équipement et de régularisation foncière. Les habitants et les pouvoirs publics privilégient désormais les transactions à la confrontation directe. Propice à la formation d'un ordre local fondé sur l'intermédiation sociale, cette dynamique, qui pourrait sembler consensuelle de prime abord, n'empêche cependant ni les conflits ni les tensions. Toutefois, la confrontation, qui peut prendre des formes violentes, ne dépasse généralement pas certaines limites. Même lorsqu'elle gagne en intensité, elle exprime surtout un rappel à l'ordre, autorités et habitants essayant de trouver des solutions avant que le conflit ne prenne une trop grande ampleur, au risque de dégénérer.

Les répertoires de l'action collective

Les habitants des quartiers d'habitat non réglementaire utilisent divers moyens pour agir en commun, lesquels, mis ensemble, composent un répertoire (Tilly, 1986, p. 541). Ces moyens s'adaptent au but poursuivi et au contexte politique local. Ils passent de la mobilisation du droit au chantage et à la violence physique, les formes utilisées évoluant au gré des apprentissages, de l'ouverture politique et des fenêtres d'opportunités.

La mobilisation des ressources symboliques

Alors que les références au droit sont fréquentes au Maroc et en Italie, elles semblent rares, voire inexistantes, dans la Tunisie de Ben Ali où l'on fait davantage appel au registre de la plainte et à celui de la sollicitation (Legros, 2003). L'explication des divergences entre le cas tunisien d'un côté et les cas marocain et italien de l'autre réside, au moins en partie, dans la trajectoire politique des trois pays. En Europe occidentale, la reconnaissance des droits individuels est le socle des régimes démocratiques : les références au droit sont donc peu surprenantes dans le contexte italien,

[20] En d'autres termes, il s'agit pour eux de se placer « tout contre l'État », plutôt que contre.

où l'on note de surcroît, comme dans les pays européens voisins, une recrudescence des mobilisations urbaines au nom du droit au logement, voire du droit à la ville à partir des années 1970. Dans la Tunisie de Ben Ali, la rhétorique des droits de l'homme reste en revanche un quasi-monopole de l'État central (Legros, 2014), tandis que les mobilisations sont sévèrement réprimées. Quant au Maroc, la mobilisation du droit par les habitants des quartiers non réglementaires et des bidonvilles est corrélée à l'ouverture démocratique des années 1990 (Zaki, 2009b). Il y a passage d'une demande de faveur à celle d'un droit à l'équipement et au logement. La situation y est donc assez similaire à celle du Brésil des années 1990, où la transition démocratique a favorisé la multiplication des mobilisations pour la reconnaissance des droits sociaux à partir des années 1980 (Goirand, 2000 ; Holston, 2008).

Les références à l'action publique sont également fréquentes dans les discours des habitants pour réclamer les équipements ou la régularisation foncière. Ce sont d'abord les réalisations concrètes auxquelles les habitants mobilisés font volontiers référence pour justifier leurs demandes au Maroc comme en Tunisie. Outre la référence au droit, au Maroc par exemple, on fera aussi appel, selon les circonstances, à la générosité du roi Mohammed VI, « le roi des pauvres » (Essahel, 2011). Enfin, en Italie, des habitants de quartiers d'habitat non réglementaire menacés de démolition peuvent chercher à opérer un déplacement discursif. Celui-ci consiste à extraire leur cas du registre juridique régi par le principe de conformité aux règles de droit pour l'inscrire dans le registre des valeurs où les actions sont justifiables au nom de principes fondamentaux supérieurs aux règles de droit. Le président du comité « Sauvons nos maisons »[21] justifie ainsi une demande de régularisation locale sur la base de deux arguments : celui de la bonne foi, puisque le bien immobilier est destiné à l'usage de la famille qui y vit, d'un côté et, de l'autre, le respect d'une légalité minimale dans la mesure où des règles d'urbanisme qu'il juge comme fondamentales, en particulier l'interdiction de construire dans la bande littorale protégée et dans le périmètre d'un site classé, n'ont pas été transgressées.

Le recours au chantage et à la violence

Le fait que les habitants et les acteurs institutionnels fassent le choix de la négociation et recherchent des arrangements n'exclut pas la survenue de conflits. Le mécontentement s'exprime de bien des manières. En période électorale, le vote de soutien peut se transformer en vote-sanction, comme C. Cellamare (2013) l'a montré à propos des périphéries de Rome : déçus par le maire Gianni Alemanno (2008-2013) pour ses promesses électorales non tenues, les électeurs des quartiers non réglementaires ont appelé à voter pour son concurrent aux élections municipales de 2013. Toujours en Italie, les propriétaires dont les logements sont menacés de démolition peuvent occuper des bâtiments publics ou encore manifester dans la rue, comme en

[21] Le comité *Salviamo le nostre case* (« Sauvons nos maisons ») constitué à Palerme en 2016 a pour objectif « de sensibiliser l'opinion publique, les leaders d'opinion, les représentants des institutions et les mouvements politiques en vue de promouvoir des initiatives, des projets, des initiatives législatives afin de conserver et protéger nos maisons ».

Figure 5.3 Manifestation contre la destruction de l'habitat non réglementaire à Ischia et à Procida

« Stop aux destructions des habitations principales ! Nous revendiquons le droit au logement et à l'amnistie immobilière, y compris avec la troisième amnistie immobilière dans les zones soumises à restriction. Comité pour le droit au logement d'Ischia et Procida. »



Source : Corriere del Mezzogiorno, *10 mars 2016.*

témoigne la capture d'écran [Figure 5.3] d'une manifestation des habitants d'Ischia et Procida[22]. Il peut advenir que ces propriétaires prennent aussi l'initiative de constituer une liste électorale à l'occasion d'élections municipales afin de mettre en danger les élus en place [Figure 5.4].

Au Maroc aussi, les *sit-in* et autres manifestations publiques font, depuis l'ouverture démocratique des années 1990, partie du répertoire de l'action collective. Entre 2008 et 2010, pour se limiter à une période récente, le ministère de l'Intérieur a ainsi enregistré 8 274 *sit-in* (41 %), 3 335 marches (16 %), 6 209 rassemblements (31 %) et 2 323 autres formes sociales de protestation[23] (12 %) (Rachik, 2015). Mais le répertoire de l'action collective – et le constat vaut également pour la Tunisie – intègre aussi des formes d'expression plus violentes comme l'émeute. À Lahraouiyine, dans la périphérie de Casablanca, ou à Sidi Hacine, dans la banlieue de Tunis, les habitants

[22] Cette manifestation a été déclenchée suite à une décision de justice de démolition d'habitations construites illégalement. La banderole que les manifestants portent indique que ceux-ci s'affichent en tant que victimes (de l'État de droit, qui applique les sanctions prévues par les textes de loi) et non comme auteurs d'actes d'irrégularités.

[23] Il s'agit de l'occupation des lieux, de la perturbation de la circulation ou d'une cérémonie officielle, du boycott du payement des factures d'eau et d'électricité… (Rachik, 2015).

Figure 5.4 Titre d'un article rendant compte de la constitution d'une liste électorale à l'initiative de propriétaires en situation irrégulière à l'occasion des élections de 1986

« L'initiative prise par le « comité » d'Agrigente : "Nous casserons la baraque"
Sicile, à l'occasion des élections se constitue une liste des propriétaires en situation irrégulière.
Elle espère recueillir un million de voix. »



la Repubblica
domenica 20/lunedì 21 aprile 1986

politica interna

L'iniziativa presa dal "comitato" di Agrigento: "Faremo un bel danno"

Sicilia, per le elezioni nasce la lista degli abusivi edilizi

Conta di raccogliere un milione di

di ATTILIO BOLZONI

Source : La Repubblica, *21 avril 1986.*

n'hésitent pas à recourir à la force pour faire pression sur l'État, qu'il s'agisse de se voir reconnaître un droit, même tacite, à la construction (Lahraouiyine, en 1996) ou d'accélérer l'intervention des pouvoirs publics suite aux crues qui ont submergé les quartiers construits dans les zones les plus basses, car situées en bordure de la sebkha Sejoumi (Sidi Hacine, en 2004).

Souvent soudaines, les émeutes peuvent apparaître comme des phénomènes spontanés. L'ethnographie des mobilisations à Lahraouiyine (Belarbi, 2015), si elle attribue, certes, le déclenchement de l'émeute à l'accumulation d'injustices – ou d'actes ressentis comme tels, à savoir la démolition de certaines constructions et pas celle d'autres –, permet aussi d'observer des formes d'organisation, par exemple dans la répartition des rôles : mise en première ligne, devant les forces de l'ordre, des *chemkara*[24] recrutés dans les quartiers voisins par les jeunes du quartier, utilisation de lance-pierres et occupation stratégique du territoire (sur les points les plus hauts du quartier pour prévenir de l'arrivée des forces de l'ordre), etc. Il convient de souligner toutefois que l'émeute ne constitue ni une absence d'alternative entre soumission et révolte ni une incapacité du champ politique à intégrer des acteurs qui s'opposeraient à lui (Badie, 1986). Elle reste l'une des pratiques contestataires parmi d'autres (Bennani-Chraïbi et Fillieule, 2003). Elle ne signifie pas forcément une remise en question de l'ordre établi, comme on pourrait le penser de prime abord (Bayat, 2010) ; elle doit plutôt être lue comme un rappel à l'ordre que les habitants mécontents adressent aux acteurs publics qui ne respectent pas le pacte clientélaire. Les émeutes constituent une rupture des légitimités dans un système clientéliste et corrompu intégrant les élus, les agents d'autorité… Tout se passe comme si les habitants étaient à l'écoute d'un mode de faire et

[24] Pluriel de *chemkar*. Selon W. Belarbi, cette « appellation […] qualifie ainsi des jeunes désœuvrés, souvent encore adolescents, qui font usage de produits chimiques […] sous forme de diluants pour se droguer dans les espaces publics ».

de l'observation des limites à ne pas dépasser, tels que déclinés par les autorités locales, étant entendu que, pour être légitime, l'intermédiation se doit de trouver la réponse adéquate aux besoins des habitants. Cet équilibre ne doit pas être rompu. D'ailleurs, *Al fawda*, le terme que les populations elles-mêmes utilisent dans ce cas pour désigner leur action, signifie aussi bien le refus (momentané) d'un pouvoir que le désir d'une régulation interne qui leur serait propre. Dans le même ordre d'idées, M. Ben Jelloul a, quelques mois avant la chute du président Ben Ali, recueilli auprès de militants de base du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, parti présidentiel et unique de fait) dans les quartiers populaires (et non réglementaires) de Sidi Bouzid (Tunisie centrale) de nombreux témoignages attestant de la dégradation des rapports entre l'État et les couches populaires.

Dans les quartiers non réglementaires, le répertoire de l'action collective apparaît ainsi assez large (il oscille de l'allégeance au chantage) et évolutif (il intègre désormais, au Maroc, le recours au droit). L'étendue de ce répertoire n'empêche donc pas d'en souligner, en dernier lieu, sa dualité : du conflit, voire de l'expression violente, aux comportements d'allégeance. La question est bien entendu de savoir comment cette dualité structure l'ordre politique local.

Un ordre politique fondé sur l'intermédiation sociale

La recherche du compromis entre les acteurs institutionnels et les producteurs de l'habitat non réglementaire passe par la construction d'un ordre fondé sur l'échange d'un accès aux biens collectifs, comme les équipements, ou de « passe-droits » contre la reconnaissance de la légitimité politique et les voix des électeurs.

Les acteurs de l'intermédiation sociale en première ligne

L'observation des rapports de force liés à l'urbanisation non réglementaire met en évidence l'existence d'acteurs sociaux qui, d'une manière ou d'une autre, remplissent une fonction d'intermédiation entre la multiplicité des institutions (publiques et privées) de l'action publique et les habitants ordinaires des Quartiers d'habitat non réglementaire (QHNR). Ce rôle nécessite des comportements et compétences spécifiques : il convient par exemple de rendre intelligibles les caractères propres à chaque arène et les règles qui les entourent, ainsi que de privilégier l'arrangement et l'accommodement par rapport à la règle, notamment (Nay et Smith, 2002b). F. Navez-Bouchanine (2000) insiste pour sa part, dans le cas de l'intermédiation dans le contexte bidonvillois, sur la familiarité qu'ont les acteurs de l'intermédiation avec les institutions, avec le monde des règles publiques, écrites ou non, et, surtout, sur l'importance déterminante de l'expression d'une compétence sociale (capacité d'identifier de manière collective un problème, de le construire d'une manière socialement acceptable et audible par ses pairs, puis par les partenaires extérieurs). Cette compétence sociale est souvent doublée d'une capacité d'exploiter les conjonctures favorables, de jouer dans les interstices (légal/illégal) tout en gardant la motivation du groupe. Ces porteurs d'initiatives témoignent enfin d'une connaissance très précise des expériences

similaires et d'une capacité d'adaptation aux actions publiques. Ainsi apparaissent des figures individuelles fortes, des leaders, des passeurs qui permettent la concrétisation de l'action collective. Ce peuvent être aussi bien les élus locaux, qui sont plus ou moins impliqués directement dans la construction de l'habitat non réglementaire (lotisseurs clandestins), que des personnalités locales : membres de la *jmaâ* (assemblée) informelle du quartier et responsables d'associations de quartier, au Maroc, responsables de cellules partisanes locales, en Tunisie, etc., mais leurs compétences sont toujours « une invention en situation » (Navez-Bouchanine, 2000, p. 130), et toujours susceptible, si l'on entend le même auteur, « d'être instrumentalisée par des enjeux individuels ». Cela ressort clairement du récit suivant [Encadré 5.3], collecté auprès d'un topographe à la retraite qui a présidé à la formation d'une association de quartier dans le but d'amener l'eau potable dans ce quartier (douar Sahel), non réglementaire, de la périphérie de Casablanca : en mobilisant des compétences aussi bien politiques que techniques, ce

Encadré 5.3

Récit d'un ancien employé topographe, fondateur de l'association du douar Sahel de la commune de Dar Bouazza et élu membre du Conseil communal depuis 2009

Extrait de A. Iraki et M. Tamim, 2009

« L'eau était loin et le réseau de la *Lydec*[1] n'existait pas sur place, mais il y avait la conduite d'eau principale qui passait par Rahma, et dont l'eau provenait du barrage Sidi M'achou sur l'oued Oum er Rbia. On s'est réunis et on a fait un effort pour nous organiser : on a mis en place les statuts de l'association ; nous avons établi un devis pour les travaux de canalisation et d'amenée de l'eau à partir de la route de Rahma sur une distance de 2 760 mètres linéaires. L'objectif était d'avoir une borne-fontaine au douar. On a réuni plusieurs douars et l'association comprend, parmi ses 11 membres, ceux provenant de ces douars. Le président de l'association ne travaille pas ; c'est un licencié auquel l'association a fait un salaire de 30 DH […] par semaine ; mais certains membres de l'association les plus pourvus économiquement lui donnent plus. Parmi les autres membres de l'association, il y a un entrepreneur ; un étudiant en deuxième année de faculté ; un artisan en mobilier domestique traditionnel (vannerie) qui est notre trésorier ; un cordonnier qui a son local de travail à la *kissaria* [galerie marchande] Hay Hassani où il réside ; un maçon qui est employé comme distributeur d'eau entre les gens (gérant de la borne-fontaine) avec un salaire tiré de la vente de l'eau, etc.

Nous sommes allés nous-mêmes chez le droguiste pour voir les matériaux et les prix. Nous seuls, avant la Lydec. C'était en 1995-1996. Le travail nous a pris environ quatre mois : après avoir établi les devis, on a imposé que chacun creuse sa tranchée (quel que soit le métrage). Au démarrage, l'association a ramassé l'argent des contributions [*moussahama*] contre reçu ; cet argent devait servir pour l'achat des matériaux. Par la suite, on a établi un devis pour le branchement avec le canal de la Lydec. On a fait une demande pour le compteur principal et on a attendu. »

[1] La Lydec est une société privée filiale à 51 % de Suez. Elle s'est vu confier, par une délibération datée du 15 avril 1997 de la Communauté urbaine de Casablanca, la gestion déléguée de la distribution d'électricité, d'eau potable et du service d'assainissement liquide de Casablanca-Mohammedia.

topographe sert les habitants de son quartier, mais l'action collective sera aussi pour lui un tremplin politique puisqu'il se fera finalement élire au Conseil municipal de sa commune, Dar Bouazza.

Les structures de l'intermédiation

Au gré des interactions récurrentes entre les acteurs ordinaires et les acteurs institutionnels, ce sont non seulement des individus, mais aussi des structures organisationnelles qu'il nous est donné d'observer. Cette dynamique d'institutionnalisation prend des voies différentes selon les terrains d'études. Au Maroc comme en Italie, la forme associative est dominante. Dans les quartiers non réglementaires des villes marocaines, les associations de quartier (aussi appelées amicales de propriétaires lors des restructurations de quartier par les pouvoirs publics) ont fleuri[25] lors de l'équipement de ces quartiers qui nécessite une participation financière des habitants (cas de Fès, Salé, Agadir, Tétouan). On note aussi parfois, même si le phénomène a davantage concerné les bidonvilles (Navez-Bouchanine, 2000), l'existence d'autres structures comme les *jmaâ* qui, héritées du monde rural traditionnel, ont été actualisées compte tenu du contexte urbain et des enjeux pour les habitants.

Toujours au Maroc, la multiplication des associations de développement est un phénomène plus récent. Il a été accéléré par l'Initiative nationale pour le développement humain[26] (INDH). Une étude récente (Iraki, 2015) montre toute l'ambiguïté du système local de régulation. En effet, l'INDH a davantage poussé, sinon favorisé, la création des associations encadrées par le ministère de l'Intérieur pour participer au contrôle des lieux supposés dangereux et, dans ce but, de « contrer les islamistes ». Cette option écarte bien souvent les associations de quartier les mieux enracinées (par exemple celles qui ont organisé la prise en charge des équipements et services (puits, mosquées) avant la restructuration du quartier où elles sont nées) et les met en concurrence inégale avec les nouvelles.

En Italie, les associations et les comités de défense des propriétaires sont nombreux dans le secteur de l'habitat non réglementaire. Dans la banlieue de Rome, on observe en outre depuis quelques années le développement de coopératives (portant le nom de *Consorzi di autorecupero*) dans lesquelles les décisions sont débattues et prises

[25] Au Maroc, le terme « amicale » a une forte connotation *makhzen*. Cela est dû à leur origine, lorsque la création d'associations était extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible. Les créations étaient généralement à l'initiative du ministère de l'Intérieur, que ce soit à l'étranger pour encadrer les travailleurs marocains ou dans le pays lorsque le pouvoir voulait disposer d'un relais dans la population civile (Amicale des habitants de Salé).

[26] L'INDH comporte trois programmes pour lutter contre : 1. la pauvreté en milieu rural ; 2. l'exclusion en milieu urbain et 3. la précarité (soutien des personnes en grande vulnérabilité ou à besoins spécifiques). Ces programmes touchent directement des quartiers ciblés (les moins équipés) ou des communes rurales à fort taux de pauvreté. L'INDH mobilise en moyenne 1 milliard de DH (environ 100 millions d'euros) par an. (Les objectifs déclarés par les pouvoirs publics sont de trois ordres : 1. réduire les situations d'inégalités sociales les plus marquées ; 2. insuffler un changement dans les modes de conduite des politiques publiques (convergence, partenariat, association du privé, autonomie des ressources) ; 3. impliquer davantage la société civile à travers des appels à projets réservés à des associations pour mener des activités génératrices de revenus ou accompagner des actions d'équipement, de desserte de services…).

collectivement dans le cadre d'assemblées de propriétaires-adhérents[27]. Ceux-ci possèdent, grâce à ce dispositif, un droit de regard sur l'ensemble du processus de requalification de leur quartier (équipement, viabilisation), car les études préliminaires, la planification des interventions, l'organisation des appels d'offres ou encore la sélection des sociétés chargées de leur exécution relèvent de leur responsabilité (Cellamare, 2013).

En Tunisie enfin, les cellules partisanes étaient, en même temps que les comités de quartier instaurés par l'État au début des années 1990[28], les principales, sinon les seules, structures d'intermédiation. C'est auprès de ces cellules et de ces comités, en effet, que les habitants exprimaient leurs doléances ou réclamaient les équipements de base, souvent sous la forme de lettres collectives, à charge pour leurs responsables de les faire « remonter » aux niveaux supérieurs (Legros, 2003 ; Ben Jelloul, 2014).

La diversité des structures recensées invite, comme pour les discours de justification, à souligner l'ampleur des effets de contexte. Dans la Tunisie de Ben Ali, la création d'associations sans l'assentiment de la sphère politico-institutionnelle était impossible tandis qu'au Maroc, la démocratisation de la scène politique locale dans les années 1990 a contribué à la multiplication des associations locales, tant dans les quartiers non réglementaires que dans les bidonvilles (Zaki, 2009b). Enfin, en Italie comme au Maroc, la dynamique associative est très liée aux décisions municipales. Les coopératives romaines, que nous avons évoquées un peu plus haut, font partie d'un dispositif expérimental mis sur pied par la municipalité de centre gauche qui, tout en jouant la carte participative, cherchait manifestement à reporter une partie des coûts de viabilisation des secteurs d'habitat non réglementaire sur les propriétaires fonciers et immobiliers. Cette stratégie d'externalisation des coûts d'urbanisation a permis aux élus de se concentrer davantage sur les questions relatives à la gestion politique et administrative du dossier habitat réglementaire (Cellamare, 2010). Au Maroc, les amicales ou associations de quartier s'inscrivent dans une stratégie similaire : les opérations de restructuration menées par l'opérateur public (Agence nationale de lutte contre l'habitat insalubre [ANHI], puis Al Omrane) ou par les municipalités aboutissent à un partage des coûts de viabilisation entre les pouvoirs locaux et les habitants-propriétaires (Ameur, 1993 ; Ameur *et al.*, 1997 ; Royaume du Maroc et Secrétariat d'État à l'Habitat, 2000 ; Banque mondiale et Cities Alliance, 2003). Mais des compétitions surgissent aussi entre associations de quartier et pouvoir municipal dans la négociation de la prise en charge des coûts d'équipement par chacune des parties, comme le montre l'exemple développé ci-après [Encadré 5.4].

L'analyse des structures d'intermédiation met aussi en exergue deux dynamiques d'institutionnalisation qui, même si elles sont différentes l'une de l'autre, se combinent bien souvent. D'une part, une dynamique relevant d'abord d'initiatives locales avant

[27] Ces coopératives ont été mises en place sous l'administration du maire Francesco Rutelli (1993-2001) à la tête d'une coalition de centre gauche.

[28] Composés par les habitants sur la base (théorique) du volontariat, les comités de quartier visent l'engagement des citoyens en faveur de l'environnement et de la solidarité au sein des quartiers. Dans les faits, ce sont aussi et surtout des structures chargées de relayer les cellules de base du parti dans leurs fonctions d'intermédiation entre les habitants et la sphère politico-administrative et de contrôle social et politique à l'échelle locale (Berry-Chikhaoui, 2000, 2011 ; Legros, 2003).

Encadré 5.4

Le député-maire de Tiflet à l'épreuve des mobilisations locales

Extrait d'A. Iraki, 2003

« Le député-maire de Tiflet en 1997, alors commissaire de police ayant les faveurs du puissant ministre de l'Intérieur Basri, appelé par la population "Netanyahou" (en référence au Premier ministre d'Israël de l'époque) pour sa gestion autoritaire de la ville, écartait toutes les règles du clientélisme et "shuntait" les élites de proximité. Il a surtout rompu un contrat avec les habitants du quartier d'habitat non réglementaire de Qotbiynes, qui avaient déjà payé leur quote-part pour l'assainissement liquide de leur quartier (réseau secondaire), mais se sont retrouvés dépourvus devant le refus du député-maire de tenir ses engagements (réalisation du hors site, branchement au réseau principal par la commune). Des demandes des populations concernées ont été [alors] faites directement au Prince héritier (l'actuel roi du Maroc, Mohammed VI) par l'entremise de lettres à son secrétariat particulier et à des membres de la famille royale (à travers des familles de militaires). Une commission du ministère de l'Intérieur est alors venue s'enquérir du sujet et le député-maire et ses affidés ont chuté lors des élections locales qui ont suivi. »

qu'elles ne soient relayées par les pouvoirs publics ; c'est le cas notamment des associations de quartier ou amicales ayant encadré l'action collective pour l'équipement spontané (système d'adduction d'eau potable ; construction de la mosquée ; etc.) de leur quartier avant de représenter les propriétaires pour prendre en charge une partie des coûts d'équipement dans les opérations de restructuration. D'autre part, une dynamique d'encadrement des populations et de contrôle menée par le ministère de l'Intérieur, notamment à travers l'INDH, qui impulse localement de nouvelles associations dont les membres se doivent d'avoir de nouvelles compétences (tenir un compte bancaire, lancer des marchés, faire des rapports d'étape, organiser des activités génératrices de revenus, gérer des équipements pour le compte des communes, etc.). Ces deux dynamiques se recoupent alors, car, ainsi que nous l'avons déjà souligné, ces associations et leurs membres actifs entrent en concurrence sur le terrain dans la réponse aux besoins des populations.

Mais il faut voir aussi les rapports de force à l'échelle locale et le rôle primordial joué par le pouvoir central. Ce dernier intervient dès que l'ordre social local est rompu, reconfigurant par la même occasion les structures d'intermédiation et les réseaux qui les sous-tendent [Encadré 5.5].

De ce fait, les structures observées apparaissent bien comme une coproduction des acteurs locaux et des acteurs extérieurs, une coproduction dont l'enjeu, pour les uns et pour les autres, est de fixer, plus ou moins durablement, le cadre de l'échange entre la population locale et les acteurs extérieurs, qu'il s'agisse des sociétés d'équipement ou d'ONG, sans oublier la sphère politico-institutionnelle.

Encadré 5.5

Rapports de force dans les QHNR de Lamkansa et Lahraouiyine (périphérie sud de Casablanca)

Extrait de *Libération*, 27 janvier 2009 et 14 février 2009 et N. Bajouri, 2010

« [Il s'agit ici d'événements qui ont eu] un retentissement national : celui [d'avoir mis] en lumière la constitution d'un large réseau mafieux. Dans le premier cas (Lamkansa), des pressions étaient faites sur les propriétaires fonciers pour vendre leurs biens à des promoteurs de lotissements illégaux. Elles concernaient aussi bien des éléments de la Gendarmerie, de la Justice que des agents d'autorité et des élus. Très vite, les plaintes ont donné lieu à des arrestations. L'élu communal qui a donné son nom au quartier Tqalia est destitué en 2001 et ne pourra pas se présenter aux élections locales de 2002. Il sera toutefois autorisé à se présenter en 2007. Dans le cas de Lahraouiyine, l'affaire commence par la plainte déposée par un marchand de matériaux de construction contre des éléments de la Gendarmerie royale qui refusaient de lui payer leurs dettes suite à des achats de matériaux (janvier 2009). Les interpellations ont alors touché quatre caïds, des agents des Forces auxiliaires, des entrepreneurs et, bien entendu, des éléments de la Gendarmerie royale. Par la suite, c'est l'ensemble des membres du conseil communal qui sera limogé, le pouvoir de tutelle prenant en charge la gestion de la commune jusqu'aux élections locales de 2009. Ces dernières, avec la mise à l'écart des notables traditionnels verront apparaître une nouvelle élite politique locale moins impliquée dans la densification illégale du quartier. »

Un ordre de type clientélaire

Cet échange entre la population locale et les acteurs extérieurs évolue au fur et à mesure de l'urbanisation des secteurs d'habitat et de leurs transformations. Lors de la fondation des quartiers, les habitants semblent plutôt chercher à éloigner les menaces de démolition en se rapprochant, notamment en Tunisie et au Maroc, des lotisseurs clandestins qui se trouvent alors en position de bienfaiteurs. Comme l'ont montré plusieurs auteurs[29] au Maroc, l'intermédiation relève souvent alors d'un notable ayant tissé un réseau de relations au sein de l'Administration qui lui permet de jouer un rôle protecteur. Dans la banlieue de Tunis, les personnes enquêtées par O. Legros sont plutôt déférentes envers les lotisseurs clandestins. Elles louent, en tout cas en public, leur rectitude morale, une vertu qui se trouve souvent associée à la religiosité – le pèlerinage à La Mecque et le financement des mosquées –, et à l'altruisme, au point que les lotisseurs finissent par apparaître comme des bienfaiteurs, et ce, combien même on les critique en privé (Legros, 2003).

Une fois la sécurité foncière acquise, l'enjeu est désormais la viabilisation des quartiers et l'amélioration des conditions du logement. Les lotisseurs clandestins sont éventuellement mobilisés, mais les habitants sollicitent aussi le soutien d'autres acteurs de l'intermédiation : petits cadres du Parti (unique), fonctionnaires, techniciens des sociétés d'équipement, etc. L'échange s'inscrit dans le cadre des relations clientélistes

[29] Voir Abouhani (1999a, 1999b), Iraki (2003, 2012, 2015), Bajouri (2010, 2015) et Bellamine (2012, 2015).

fondées sur la protection ou de la fourniture de biens contre la fidélité politique au moment des élections. Au Maroc, par exemple, la population du quartier a ses « émissaires » qui négocient, avec les prétendants-candidats au Conseil municipal, les voix de la communauté contre la promesse que tel ou tel équipement sera pris en charge par la municipalité (future). Plus largement, sur nos trois terrains d'enquête, il apparaît nettement qu'en période électorale, les réseaux politiques en lice multiplient les promesses et les dons (Legros, 2003 ; Abouhani, 1999b). Dans cette optique, les structures de l'intermédiation sont autant d'instruments pour drainer des voix. Ainsi, dans le cas romain, C. Cellamare (2013, p. 20-22) pointe le fort ancrage territorial des coopératives créées avec l'appui de la municipalité au début des années 2000. Au total, c'est 12 % du corps électoral qui réside dans les zones O[30] (quartiers non réglementaires de la périphérie romaine qui se sont développés dans les années 1970). Et les coopératives de peser fortement sur la gouvernance municipale (*ibid.*).

Au bout du compte, c'est donc bien sur l'échange entre, d'un côté, l'accès aux biens et, de l'autre, le soutien populaire que se construit l'ordre politique dans les quartiers non réglementaires. Cet ordre se décline de bien des manières : le « clientélisme concurrentiel » (Goirand, 2000), qui domine à l'échelle locale et qui oppose soit des réseaux partisans différents dans un contexte de démocratie locale, soit des cliques internes au parti hégémonique (Tunisie) ; le « clientélisme d'État » (Camau, 1987), dont le rituel de la « visite inopinée » du président Ben Ali dans les quartiers défavorisés est une bonne illustration (Legros, 2003, 2008a) ; sans oublier la relation de clientèle qui peut exister entre un leader associatif ou un lotisseur clandestin et ses affiliés. Dans tous les cas, le principe reste le même : c'est sur la base des obligations réciproques et dans la recherche d'avantages mutuels que se construit, sous une forme négociée, l'échange et par extension l'ordre politique local (Rusconi, 1981, p. 72, cité par Della Porta, 1997), mais toujours sur fond de conflit, voire de conflictualité maîtrisée tant que tout le monde semble y trouver son compte.

Les enjeux de la négociation politique

Le traitement des situations d'illégalité urbaine observées sur les terrains que nous avons étudiés donne ainsi lieu à l'ouverture d'espaces de négociation plus ou moins normés dans lesquels interagissent habitants des quartiers, associations, élus d'envergure locale ou nationale, dirigeants politiques et responsables administratifs, dont la configuration varie en fonction du contexte (l'ouverture d'un cycle électoral, par exemple), de la nature des revendications posées sur la table (la régularisation du quartier, la desserte par les réseaux urbains, le nettoyage et le ramassage des déchets), mais aussi de la dynamique de la mobilisation. Ces espaces de négociation ne permettent pas toujours d'éviter les conflits, comme cela a été observé précédemment ; leur survenue ne témoigne toutefois pas nécessairement d'un blocage ou d'un échec dans la recherche d'une solution négociée (Simmel, 1995 [1905]) : il importe en

[30] Ces zones sont désignées ainsi dans le *Piano Regolatore Generale* (*PGR*) de Rome.

effet d'envisager ces conflits comme une modalité à part entière du déroulement des transactions et des arrangements, par le fait qu'ils contribuent à actualiser ou à faire évoluer les règles du jeu social en usage, à structurer le positionnement des acteurs et à organiser le rapport de force ainsi qu'à créer les conditions pour la recherche d'un compromis ou la reformulation des enjeux et du problème qui leur est associé.

Le pari des habitants

Si les revendications des habitants des quartiers non réglementaires participent à la structuration de l'espace politique tant local que national au travers des mécanismes d'échange qui leur sont associés (clientélisme, corruption, primat des liens personnels sur les liens impersonnels dans le fonctionnement du système politique) et de mise en scène du pouvoir, elles n'en demeurent pas moins fondamentalement animées par la volonté d'améliorer leurs conditions de vie. L'accès à l'eau et à l'électricité, le raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées ou l'amélioration de la viabilité sont considérés par les habitants des quartiers non réglementaires comme des droits fondamentaux que les autorités se doivent de satisfaire. Ces droits possèdent un caractère essentiel non seulement sur le plan matériel, car de leur satisfaction dépend la qualité de vie que l'on a (accéder à l'hygiène, bénéficier comme tout un chacun des commodités de la vie moderne), mais également sur le plan symbolique : la satisfaction de ces droits permet aux habitants de se reconnaître et d'être reconnus comme des citadins de plein droit. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la satisfaction de ces droits permet aux propriétaires de valoriser leurs biens sur le marché foncier et immobilier et de consolider de la sorte leur position sociale et économique. La mise aux normes des quartiers non réglementaires, ou leur régularisation par le biais de mesures d'amnistie comme dans le cas de l'Italie, sert un processus de capitalisation qui profite avant tout à ceux qui possèdent un capital, levier sans lequel tout projet d'investissement est impossible. Nous défendons en effet l'hypothèse que l'urbanisation non réglementaire constitue, dans les cas étudiés, au-delà d'une réponse légitime à un besoin de logement, un investissement en vue de se constituer un patrimoine immobilier à moindre coût, sur la base du pari que les travaux d'urbanisation et d'équipement seront assurés à terme par la collectivité (et à la charge de tous ses membres). Le processus de régularisation/réhabilitation/équipement presque systématique des quartiers non réglementaires, qui se déroule dans des délais certes variables, est parfaitement intégré dans les stratégies des habitants : l'investissement des classes moyennes dans ce type de quartier trouve ainsi son ressort principal dans cette quasi-assurance.

Amélioration des conditions de vie matérielles

Que ce soit au Maroc, en Tunisie ou en Italie, il n'est pas rare que les habitants des quartiers non réglementaires éprouvent un sentiment d'humiliation et de déclassement inspiré par l'état matériel de leur cadre de vie et les représentations négatives qui lui sont associées dans les représentations collectives. Une simple opération de goudronnage des rues qui desservent le quartier est ardemment attendue par ses habitants, car ils savent que leur vie quotidienne s'en trouvera transformée : le rebouchage des ornières et des nids-de-poule tout comme l'élargissement du tracé rendent plus

aisées et plus fréquentes les rondes de la police, qui peuvent désormais se faire par tous les temps ; les services de secours sont quant à eux en mesure d'accéder directement aux habitations, les habitants n'étant plus contraints de transporter les personnes malades ou blessées à l'entrée du quartier ; le prolongement de la ligne de transport collectif jusqu'au quartier est désormais envisageable, de même que le ramassage des ordures ménagères. Le quartier gagne non seulement en accessibilité et en sécurité grâce à son désenclavement, mais aussi en respectabilité. Son statut dans la hiérarchie symbolique des lieux s'en trouve changé. On hésite moins à inviter famille et amis. Le goudronnage permet aussi d'accéder dignement à la ville et à ses emplois sans se faire remarquer à cause de la boue et de la poussière qui maculent chaussures et vêtements (Legros, 2003, pour la Tunisie).

Les demandes d'équipements sont souvent échelonnées, s'étalant parfois même sur des décennies. Les habitants se retrouvent de la sorte contraints de définir des priorités et s'installent dans une précarité durable avec le projet de la voir progressivement se résorber – l'ordre des revendications restitué ici peut bien évidemment connaître des variations selon les situations locales ou faire l'objet d'une satisfaction sous la forme de *package* : électrification, accès aux réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, amélioration de la viabilité, ramassage des ordures ménagères constituent le préalable du traitement urbanistique des quartiers non réglementaires. Ensuite viennent les demandes de raccordement aux lignes de transports publics, de construction d'infrastructures de santé et d'éducation, de mise en place d'équipements récréatifs (parcs, jardins d'enfants). Si l'amélioration des conditions de vie matérielles des habitants des quartiers non réglementaires passe foncièrement par l'intervention des pouvoirs publics compte tenu des coûts de certains travaux et des contraintes liées à leur planification, les habitants n'hésitent pas à se passer de l'intervention des autorités pour installer de façon informelle un minimum de services. Le constat concerne particulièrement le Maroc et la Tunisie où les habitants ont recours à différents stratagèmes pour pallier l'absence de services urbains : branchements pirates au réseau électrique ; collecte privée des ordures ménagères ; réalisation de systèmes d'adduction d'eau potable autonomes (avec creusement de puits, construction de châteaux d'eau et aménagement d'un réseau de distribution) ; recours à des prestataires privés pour la distribution de l'eau, peu soucieux du statut légal ou non des lotissements dès lors qu'il s'agit de nouveaux clients ; financement à l'échelle du voisinage des travaux d'évacuation des eaux pluviales ou encore sollicitation de ce même voisinage lorsqu'il dispose de pompes ou de puits (pour l'alimentation en eau) ou de compteurs électriques en bonne et due forme (Allain-El Mansouri, 2001).

Conjuguée aux demandes d'équipements, la revendication d'une mesure d'amnistie concernant les constructions illégales est, en Italie, un moyen pour les propriétaires en infraction avec les règlements d'urbanisme de sécuriser leur situation sur le plan juridique. La possibilité qui leur est ainsi donnée de régulariser sous conditions (de délais, d'acquittement de contributions fiscales, de réponse aux formalités administratives) tout ou partie du bien immobilier selon la nature de l'infraction (édification sans permis de construire ou simple agrandissement d'une unité d'habitation) leur permet de mettre fin à une situation de vulnérabilité, car les

autorités locales sont en droit d'engager à tout moment des procédures judiciaires dès lors que l'infraction est administrativement constatée (placement sous séquestre des biens immobiliers, confiscation au profit du domaine public, voire démolition). La régularisation est également attendue par les propriétaires, car elle rend plus aisée la commercialisation des biens sur le marché immobilier, y compris dans un contexte où l'urbanisation non réglementaire est largement diffuse. La norme dominante (« être dans la légalité »), au regard de la sécurité juridique qu'elle procure, constitue pour ceux qui en ont les moyens une référence en matière d'action. En Italie, depuis que l'urbanisation non réglementaire a été constituée en problème public au tournant des années 1970 et 1980, les mobilisations des habitants de ces quartiers visent ainsi prioritairement l'obtention d'une procédure de régularisation pour neutraliser les conséquences judiciaires et administratives du non-respect des dispositions du Code de l'urbanisme.

L'accès à la citoyenneté urbaine

La mise en place d'une signalétique identifiant officiellement le quartier, l'installation d'un feu de circulation aux abords de celui-ci ou la réalisation d'une politique d'adressage sont porteuses d'un sentiment de reconnaissance de la part des pouvoirs publics, au-delà des seules contingences matérielles auxquelles l'une ou l'autre de ces initiatives répond : les habitants se voient attribuer, de même que leur quartier, un statut à part entière dans la société urbaine. Les travaux d'équipement et de viabilisation permettent au quartier de gagner en urbanité, ce qui fait dire par exemple à certains habitants de Sidi Hacine, à Tunis, que celui-ci est désormais une « vraie ville », et ce, d'autant plus que l'offre de commerces et de services privés s'est étoffée avec les années. Cette urbanité est importante sur le plan des symboles et des affects, car les habitants des quartiers viabilisés se considèrent désormais comme d'« authentiques » citadins. Outre l'amélioration des conditions de vie matérielles, ce sont par conséquent les statuts individuels qui se trouvent confortés par la mise à niveau des quartiers non réglementaires. Ce lien entre citoyenneté et viabilisation était par exemple au cœur de la rhétorique de l'État en Tunisie du temps de la présidence Ben Ali, les médias ne manquant pas de rappeler que la réhabilitation des quartiers populaires, soit en d'autres termes la satisfaction des besoins élémentaires de leurs habitants, était la condition de la restauration de la dignité des citoyens vivant dans les « zones d'ombre » (Legros, 2003).

La fourniture par les autorités de services publics (eau, électricité, transport, enseignement) et la satisfaction de demandes conçues comme fondamentales par les habitants eux-mêmes (mettre fin aux situations de risque engendrées par la précarité matérielle du quartier face aux incendies ou inondations, par exemple) participent de la construction d'une citoyenneté urbaine, au sens où les habitants des quartiers non réglementaires sont en mesure d'éprouver un sentiment d'appartenance à la communauté citadine et à son territoire en faisant l'expérience d'être traités sur un plan d'égalité par les pouvoirs publics, au même titre que les habitants des quartiers de la ville moderne et légale. Cette dynamique intégrative qu'impulse l'intervention des pouvoirs publics est à double tranchant, car elle comporte une contrepartie moins désirée par les habitants, celle de se voir soumis à l'imposition fiscale locale et

à l'obligation de payer pour des services dont le coût peut être supérieur à celui auparavant obtenu par des voies informelles ou alternatives (Allain-El Mansouri, 2001).

L'accès à la citoyenneté par l'amélioration des conditions de vie matérielles ne doit pas cependant s'envisager selon une lecture mécanique de type fournisseurs/bénéficiaires, mais en s'inscrivant dans une démarche processuelle : l'accès à la citoyenneté se construit dans la durée d'un rapport de force avec les pouvoirs publics, les habitants passant par toute une série d'épreuves et d'événements, où l'attente joue un rôle important dans la construction des perceptions, avant de voir leurs revendications satisfaites. Plusieurs générations d'habitants, mais aussi d'élus et de responsables administratifs se trouvent de la sorte impliquées dans la négociation de ces revendications. Cet étalement dans le temps des revendications contribue à la formation d'une mémoire collective de la lutte qui sert de lien entre les habitants et dans laquelle ceux-ci puisent à l'occasion de leurs actions [voir chapitre 4, section 2] : référence à des événements reconnus comme importants, qu'ils aient débouché sur des victoires ou sur des échecs, reprise de mots d'ordre spécifiques à l'occasion des manifestations, rappel de promesses reçues (et non encore tenues)[31]. Quant à la satisfaction par à-coups de ces revendications, c'est un moyen utilisé par les pouvoirs publics pour entretenir une situation de dépendance propice à la reproduction de leur pouvoir par le biais d'un échange politique continu dont les autorités maîtrisent les temporalités et qu'elles seules ont la capacité de rendre effectif. C'est la combinaison de ces épreuves et de ces événements dans le temps, et pas seulement la seule décision de satisfaire les revendications, qui fait exister chez les habitants le sentiment de citoyenneté. L'engagement collectif décelable derrière ce rapport de force témoigne cependant d'un engagement par défaut au sens où les habitants des quartiers non réglementaires n'ont pas d'autre choix que de se mobiliser et de faire cause commune pour accéder aux équipements et aux services urbains dont bénéficient automatiquement les autres citadins. Et c'est dans la réitération des manifestations, des lettres de protestation et des interpellations adressées aux pouvoirs publics pour obtenir une amélioration des conditions de vie que naît un lien de solidarité et qu'une identité de quartier se cristallise parfois.

En ce point de l'analyse, force est de constater que l'accès à la citoyenneté urbaine se fait d'abord par l'amélioration des conditions de vie dans le quartier. Elle passe ensuite par une reconnaissance par les pouvoirs publics des droits revendiqués par les habitants des quartiers non réglementaires, qui trouve une déclinaison tant sur le plan matériel (l'équipement des quartiers, leur régularisation, etc.) que symbolique, et se construit dans un engagement des populations s'inscrivant dans le cadre de mobilisations collectives se déroulant dans l'espace public (manifestations), mais pouvant aussi prendre la forme de transactions plus discrètes avec des relais politiques locaux qui assurent une fonction de courtage entre la société locale et le pouvoir central. La prise en compte des demandes des habitants se fait par l'activation de canaux d'intermédiation, et peut aller de pair avec l'enrôlement politique de certains habitants ou de leurs représentants *via*, notamment, l'invitation à adhérer à un parti politique. Cela ne doit pas faire perdre de vue que la citoyenneté urbaine se gagne au travers

[31] G. Erdi Lelandais (2014b) fait un constat similaire sur ses terrains d'étude en Turquie.

d'un rapport de force, les habitants des quartiers non réglementaires se trouvant dans la position de devoir exercer une pression sur les pouvoirs publics pour bénéficier de droits auxquels les autres citadins accèdent automatiquement. La satisfaction de ces droits est également un moyen pour les autorités, dans les contextes tunisien et marocain, de garantir aux opérateurs de services urbains la rentabilité des réseaux qu'ils gèrent. C. de Miras et J. Le Tellier montrent ainsi, à propos du Maroc, que la mise en place d'une desserte en eau dans un quartier non réglementaire va de pair avec la fermeture des bornes-fontaines, grâce auxquelles, jusqu'alors, les habitants, en particulier les plus modestes, accédaient à l'eau gratuitement (de Miras et Le Tellier, 2005 ; de Miras, 2010).

Validation de la stratégie de capitalisation

La confrontation de nos terrains d'étude met en évidence la construction, *in fine* (autrement dit à la suite de plusieurs cycles de négociations/conflits), d'une représentation partagée entre les habitants des quartiers non réglementaires et l'État, selon laquelle celui-ci a des responsabilités matérielles vis-à-vis de ses administrés au regard de sa fonction tutélaire : garantir un bien-être social et apporter une protection fondée sur la solidarité par sa capacité à redistribuer des richesses et à prendre en charge des demandes collectives. Le traitement urbanistique des quartiers non réglementaires conduit les pouvoirs publics à financer des opérations qui devraient en principe relever de la responsabilité des acteurs privés, propriétaires (relativement aisés) et lotisseurs. Dit autrement, c'est la collectivité qui assume la charge financière de la stratégie immobilière de certains des habitants des quartiers non réglementaires, principalement de ceux qui ont fait le choix, parce qu'ils en avaient les moyens, d'acheter un terrain ou un logement dans ce type de quartier [Encadré 5.6]. Il importe toutefois de replacer cette stratégie immobilière dans un contexte où les prétendants à la propriété immobilière sont placés dans la situation de recourir aux filières non réglementaires soit en raison des coûts de production foncière et immobilière, soit parce que les réalités réglementaires et bureaucratiques les y contraignent : en Italie, par exemple, l'absence de mise à jour des plans d'urbanisme (appelés *Piani regolatori generali*) ou la durée d'instruction des demandes de permis de construire favorise le comportement *free-rider* (clandestin).

Le traitement urbanistique de ces quartiers entraîne donc également une augmentation des prix des terrains à bâtir à la suite de la transformation (ou du déclassement, lorsqu'elles sont incluses dans les périmètres couverts par les documents d'urbanisme) des terres agricoles en terres urbanisables et de la régularisation des biens immobiliers par les lois d'amnistie. Dans la périphérie sud-est de Casablanca, dans le quartier de Lamkansa-Nord, le m^2 nu a connu sa plus forte augmentation entre 2008 et 2011, soit après que le quartier eut été intégré au périmètre urbain et eut bénéficié du raccordement aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées ainsi que du ramassage des ordures ménagères. Des processus du même type sont à l'œuvre dans les zones périurbaines du Grand Tunis, particulièrement dans les secteurs les plus attractifs pour les opérateurs visant la clientèle des classes moyennes, comme cela a été par exemple clairement montré par H. Ben Othman dans toutes les zones comprises entre Tunis-Ville, le lac de Tunis, les Menzah, La Marsa et Carthage (Ben Othman, 2014, 2017).

Encadré 5.6

Le coût pour la collectivité du traitement urbanistique des quartiers non réglementaires

Par F. Maccaglia

L'exemple italien offre une bonne illustration du coût des travaux d'équipement et de viabilisation pour la collectivité. Si la première loi d'amnistie votée en 1985 était principalement justifiée par la nécessité de mettre à jour les cadastres pour, à l'avenir, mieux lutter contre le phénomène de l'urbanisation non planifiée, les deux suivantes, promulguées en 1994, puis en 2003, l'ont été, quant à elles, au nom du rétablissement des finances publiques : l'amnistie immobilière est présentée par les pouvoirs publics comme un moyen pour l'État de s'assurer à bon compte des rentrées fiscales grâce à l'acquittement des redevances perçues au titre des demandes de régularisation. Cela ressort très explicitement des titres qui ont été attribués aux lois en question : celle du 23 décembre 1994 est intitulée « Mesures de rationalisation des finances publiques » et celle du 30 septembre 2003 « Dispositions urgentes pour favoriser le développement et pour la correction de la progression des comptes publics ». Les données recueillies permettent cependant de relativiser fortement le retour sur investissement escompté de telles opérations. Les trois lois d'amnistie immobilière ont rapporté à l'État italien 16 milliards d'euros au total ; leur rentabilité est cependant aléatoire car les finances publiques n'ont récupéré que 58, 71 et 34 % des recettes évaluées à l'occasion des lois votées en 1985, 1994 et 2003 (voir article de presse Mulè, 2015). Le retour d'expérience au niveau local confirme bien le fait que les lois d'amnistie immobilière ne sont guère des opérations rémunératrices. À Rome, par exemple (voir article de presse Boccacci, 2015), une partie de ceux qui auraient pu bénéficier de ces dispositifs législatifs n'y ont pas eu recours (par manque de ressources financières, par manque d'informations au regard des démarches administratives à entreprendre, par méconnaissance des conséquences des procédures judiciaires susceptibles d'être engagées contre eux ou simplement par stratégie d'esquive) ou renoncent en cours de route à la procédure d'amnistie, alors même que leur situation est jugée recevable par l'Administration. Si la commune a perçu 19 millions d'euros en 2014 au titre des redevances versées par les bénéficiaires des mesures d'amnistie, 20 % des dossiers acceptés n'ont pas généré de rentrées pour le budget municipal, leurs propriétaires n'ayant pas donné suite ; cela représente près de 6 000 demandes de régularisation pour la période 2007-2012, soit un manque à gagner de 7 millions d'euros. Consciente que le coût de la régularisation peut se révéler dissuasif, la municipalité propose désormais aux propriétaires qui le souhaitent un étalement des payements sur 4 ans. L'exemple de Rome (*ibid.*) donne également à voir l'impact des mesures d'amnistie immobilière sur les finances publiques locales. Les bénéfices perçus au titre des régularisations engagées consécutivement aux lois de 1985 et 1994 s'élèvent à 447 millions d'euros, alors que les coûts d'équipement des quartiers en situation irrégulière avoisinent les 3 milliards d'euros, dont 2,5 milliards à la charge de la municipalité.

La mise aux normes des quartiers non réglementaires exerce enfin une attraction sur les lotisseurs privés réguliers, car la revente des terrains qu'ils se sont procurés à des prix encore généralement faibles bénéficie de la plus-value que leur confère l'installation des réseaux techniques, dont les programmes ont pour effet d'entraîner à leur tour un renchérissement des prix (Legros, 2003, à propos de la Tunisie ; pour le Maroc, voir Figure 5.5).

Figure 5.5 Urbanisation non réglementaire jouxtant un lotissement réglementaire adjacent : Lahraouiyine (Casablanca)

Les lotissements réglementaires (à droite) ont vite rejoint, ces dernières années, ce quartier d'habitat initialement non réglementaire (à gauche). Se retrouvent ainsi, de part et d'autre de la même rue, les constructions produites par les deux systèmes de production de logements.



Cliché : A. Iraki, 2014.

Progressivement, le marché foncier et immobilier des quartiers non réglementaires requalifiés ou en cours de requalification tend à s'aligner sur celui de la ville légale, dès lors que ces quartiers présentent une localisation susceptible d'être valorisée dans l'agglomération urbaine (être situés à proximité du centre-ville ou des nouvelles centralités en cours de développement, être connectés aux réseaux de communication collectifs ou individuels, etc.). Au bout du compte, ce sont les propriétaires qui sont les principaux gagnants des opérations d'équipement des quartiers non réglementaires engagées par les pouvoirs publics, puisqu'ils voient la valeur de leur bien foncier ou immobilier croître, alors que les locataires, au contraire, subissent une augmentation des loyers. Au Kram-Ouest, l'un des quartiers non réglementaires de la banlieue est de Tunis, le bureau d'études Urbaconsult (2004) notait ainsi, à propos d'un projet financé par la Banque mondiale dans les années 1980, que « les prix fonciers et immobiliers [ont] connu une forte hausse, entraînant des déplacements de populations économiquement modestes vers d'autres quartiers ».

Ainsi importe-t-il de déconstruire la catégorie « habitants » des quartiers non réglementaires en distinguant les propriétaires dont la stratégie s'avère gagnante et les locataires qui sont souvent les perdants de la viabilisation, en particulier les plus pauvres d'entre eux, car ils doivent supporter les loyers accrus et souvent quitter leur logement. Poser le problème en termes de stratégie conduit à s'interroger sur

l'intentionnalité des propriétaires. Si, au départ, les propriétaires ne savent pas si l'État va intervenir dans le quartier et sous quelles modalités, il n'en demeure pas moins que cette intervention, lorsqu'elle a lieu, crée un précédent; un précédent que d'autres habitants de ce quartier-là ou de quartiers avoisinants qui se lancent à leur tour dans des opérations immobilières irrégulières n'hésitent pas à invoquer pour bénéficier eux aussi d'opérations de viabilisation ou d'une mesure d'amnistie.

Au nom du peuple, avec le peuple: régulation sociale et mise en scène de l'État

L'enjeu, pour les pouvoirs publics, est tout à la fois d'éviter les débordements et d'atténuer les tensions locales, de «réguler la société» autrement dit, et de renforcer leur légitimité politique en essayant, autant que possible, de transformer une insatisfaction sociale en ressource politique.

Les pouvoirs publics en quête de régulation sociale

Éviter les débordements, cela passe d'abord par une résolution au cas par cas des situations conflictuelles. Pour éviter que les tensions locales ne prennent de l'importance et puissent avoir un effet d'entraînement susceptible d'altérer le consensus politique en faveur des autorités, celles-ci peuvent chercher à «calmer le jeu» en répondant positivement à la demande sociale: le branchement au réseau d'eau, par exemple, mais cette initiative en faveur des habitants peut aussi être l'occasion d'intégrer les leaders des mobilisations et, plus largement, la population locale au système politique, comme le montre bien «l'affaire du tas d'ordures» observée par O. Legros sur un front d'urbanisation non réglementaire du secteur de Sidi Hacine, dans la banlieue de Tunis (Legros, 2003, p. 143)[32].

Outre la satisfaction des demandes sociales, ce sont les politiques nationales qu'il faut interroger. Pour M. Chabbi, la réhabilitation des quartiers populaires engagée par le régime du président Ben Ali au début des années 1990 constitue un instrument de «régulation sociale» (Chabbi, 1999) dans un contexte marqué à la fois par les fortes tensions sociales et les progrès de l'islamisme, notamment dans les banlieues populaires. Plus récemment, M. Ben Jelloul a pu montrer que les quartiers à réhabiliter à la fin des années 2000 avaient été choisis en fonction des foyers salafistes identifiés par les autorités (Ben Jelloul, 2017, p. 245-254)[33]. Aussi peut-on penser, à partir de ces exemples tunisiens, que l'équipement des quartiers n'est pas seulement déterminé par

[32] Ne supportant plus la gêne et la puanteur occasionnées par l'accumulation de déchets dans leur quartier (Sidi Hcine), le ramassage des ordures n'ayant pas lieu pour cause de voirie non revêtue, un chef de famille et ses voisins alertent les autorités municipales, les représentants de l'État et ceux du parti. Ils préviennent également la presse. Très rapidement, ces autorités et responsables se déplacent sur le terrain, envoient des bulldozers pour enlever le tas d'ordures et en profitent pour créer une cellule du RCD en mettant à sa tête l'initiateur de la protestation !

[33] La liste finale des quartiers concernés par le Programme de promotion des quartiers populaires des grandes villes (PPQPGV) a été arrêtée par le président de la République en personne. Lancé en 2007, ce programme cible effectivement les quartiers populaires où la présence djihadiste, en particulier auprès des jeunes, est jugée très forte et éminemment dangereuse: ils se situent à l'ouest de Tunis (Ettadhamen, Douar Hicher, etc.), à Menzel Bourguiba, Ben Gardane, Médenine, Bizerte, Sousse, mais aussi dans pratiquement tous les chefs-lieux de gouvernorat de la Tunisie intérieure (Le Kef, Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid, Kairouan).

des considérations urbanistiques ou même sociales. L'enjeu est fondamentalement politique, en ce sens que, instruments de régulation sociale, les interventions publiques dans les quartiers non réglementaires contribuent peu ou prou à désamorcer la critique de l'État et à circonscrire les risques de déstabilisation.

Derrière la réponse technique (viabilisation, raccordement aux réseaux urbains, mise à disposition de services publics) ou juridique (régularisation *vs* menace d'expulsion) apportée par les pouvoirs publics à l'urbanisation non réglementaire, c'est la gestion de l'illégalité et la manière dont elle façonne les relations entre gouvernants et gouvernés qu'il s'agit à présent de préciser.

La mise en scène de l'État bienveillant

Si des divergences sont décelables dans les modalités institutionnelles de prise en charge de l'urbanisation non réglementaire entre, d'un côté, le Maroc et la Tunisie et, de l'autre, l'Italie, un point de convergence est cependant à relever : les interventions dans les quartiers d'urbanisation non réglementaire sont, dans les trois cas d'études présentés ici, l'occasion pour les autorités de mettre en scène le caractère bienveillant de l'État.

Un État bienveillant est un État qui s'attache à construire le bien public par sa capacité à faire preuve d'indulgence et de compréhension, y compris lorsque les règles de droit dont il est le garant et le promoteur font l'objet de contournements de toutes sortes. L'adoption d'une loi d'amnistie immobilière est un moment où l'État montre que l'application des règles de droit peut faire l'objet d'une transgression négociée ; l'État ne s'incarne alors plus au travers de l'interdit, mais de passe-droits (Bourdieu, 1990). Ce qui se joue avec une loi d'amnistie, c'est de définir et construire l'intérêt général non plus en surveillant et en punissant, mais en tolérant et en acceptant l'état de fait au moyen d'une transaction. En n'exerçant pas la contrainte légale-rationnelle, l'État n'a pas besoin de dire « non » et fait prévaloir, sur l'abstraction du droit et son caractère impersonnel, des rapports personnalisés et une contractualisation négociée (Gucciardo, 1999). Avec une loi d'amnistie, comme c'est le cas en Italie, l'État donne sans prendre à certains, car la mesure ne nécessite pas le provisionnement d'un budget et n'a pas d'effets incidents sur les prélèvements fiscaux. L'adoption d'une loi d'amnistie est ainsi l'occasion pour l'État de créer une attitude positive vis-à-vis des institutions en accédant aux sollicitations de ses administrés, avec l'espoir de recueillir un large assentiment politique. Quand bien même une partie seulement de l'électorat serait concernée, derrière chaque propriétaire en infraction, il y a toujours une famille et des proches qui ont été par le passé, sont ou seront potentiellement concernés par une telle disposition. En proposant une mesure capable de transcender les identités politiques et les identifications partisanes, les pouvoirs publics se placent dans une situation où ils peuvent recueillir une large adhésion. L'amnistie immobilière apparaît dans ces conditions comme une modalité de construction du consensus politique, soit une manière d'organiser les relations entre gouvernants et gouvernés fondée sur la capacité à articuler des intérêts dans le but de dépasser le conflit ou de prévenir sa survenue.

Un État bienveillant est aussi un État qui cherche par le discours et par l'exercice du pouvoir à établir un lien direct et personnel avec les citoyens, à cultiver une forme de proximité politique comme en témoigne, par exemple, la Tunisie de l'ère Ben Ali où la réhabilitation des quartiers non réglementaires fut l'un des fondements de l'entreprise

de légitimation du régime (Legros, 2003, p. 102-105). La réhabilitation assurait d'abord la visibilité du régime sur le territoire, la mise à niveau des équipements témoignant aux yeux de tous de sa capacité à agir et à diffuser le progrès à l'ensemble de la Tunisie. Mais la réhabilitation donnait aussi lieu à la construction d'un récit officiel, très largement diffusé par les médias, centré sur les « visites inopinées » du président Ben Ali dans les banlieues défavorisées. Sur place, le chef de l'État faisait le tour des quartiers, recueillait lui-même les doléances des habitants qu'il rencontrait. Puis il ordonnait la réalisation des travaux d'équipement. L'État bienveillant est donc un État qui s'attache à promouvoir une relation politique fondée sur la fiction d'une horizontalité du pouvoir, en se plaçant au niveau des citoyens pour mieux saisir la volonté populaire et la mettre en politique.

Au Maroc, c'est surtout depuis le règne de Mohammed VI (proclamé roi en juillet 1999), poursuivant sur la voie qu'il avait déjà empruntée quand il était prince héritier, que s'affiche l'État bienveillant : distribution publique de cartables aux enfants des écoles ; distribution de denrées alimentaires aux pauvres ; journée de solidarités ; visites et inaugurations des équipements de proximité réalisés dans le cadre de l'Initiative nationale de développement humain (INDH) (Hibou et Bono, 2016 ; Hibou et Tozy, 2015b). Même si l'équipement des quartiers d'habitat non réglementaire n'est pas toujours prioritaire dans cette démarche, il ne s'agit pas moins d'actions ayant les mêmes visées (centres de formation et terrains de proximité pour les jeunes des quartiers dits cibles de l'INDH, ateliers de couture pour les femmes, etc.).

Les leviers ici décrits visent à neutraliser localement les situations de conflit ou à prévenir leur survenue ; au-delà de cet effet purement contextuel, ils participent d'un mode de gouvernement qui s'attache à faire advenir une « politique sans adversaire » (Mouffe, 2002) grâce à la recherche d'un consensus permanent.

L'actualisation du pacte social

Les politiques à destination des quartiers non réglementaires observées en Tunisie, au Maroc et en Italie participent à l'actualisation d'un compromis social qui repose sur un accès privatisé à l'État au travers de réseaux clientélaires et la possibilité de négocier les règles de droit. Le laisser-faire, qui conditionne l'urbanisation non réglementaire, se révèle à l'usage un levier de contrôle de la société parce qu'il place les propriétaires d'un logement non réglementaire dans la position d'être redevables aux autorités d'une application discrétionnaire des règles d'urbanisme et d'un traitement urbanistique de faveur ; une situation que la logique clientélaire du système politique local transforme en ressource pour l'action sous la forme de consensus politique. Agir en dehors du cadre légal avec le consentement des pouvoirs publics conduit les individus à rechercher des protections personnelles plutôt qu'à se placer sous la protection impersonnelle, abstraite et universelle de l'État de droit et de ses règles. L'urbanisation non réglementaire apparaît dans ces conditions tout à la fois comme une condition d'existence du consensus politique et son produit (Gucciardo, 1999).

En Tunisie, le pacte social s'apparente au « clientélisme d'État », que M. Camau (1987, p. 85) définit comme « une allégeance passive et distanciée à l'égard d'une puissance extérieure et supérieure, détentrice des instruments de coercition et régulatrice

des moyens de gestion matérielle de la vie sociale, qui trouve sa contrepartie dans l'allocation de ressources susceptibles de garantir un mieux vivre». À ce titre, les visites inopinées du président Ben Ali – que nous avons déjà évoquées – constituent à l'évidence un moment privilégié pour actualiser le «clientélisme d'État».

En Italie, l'importance prise par l'urbanisation non réglementaire dans la dynamique urbaine contemporaine péninsulaire est une illustration de ce qu'A. Pizzorno a appelé la *mobilitazione individualistica*[34], soit une situation où les carences – quand ce n'est pas l'inexistence – d'une politique publique conduisent les individus à trouver, à leur échelle, une solution aux difficultés qu'ils rencontrent ou une réponse à leurs besoins (en l'occurrence ici en matière de logement). L'amélioration des conditions de vie passe non pas au travers de l'action de l'État, mais en empruntant des canaux privés (familles, amis) ainsi que par la mobilisation de ressources propres (capital économique personnel ou familial). On peut lire aussi cette situation comme résultant d'un pacte tacite contracté par l'État avec les familles italiennes, une forme de compromis social, dans un contexte d'État-providence faible où l'État, plutôt que d'engager des politiques publiques spécifiques, ouvre à destination de ses citoyens des espaces d'action informels (dans le champ du logement, mais aussi du travail, de l'accès à la santé, etc.). La *mobilitazione individualistica* a pour contrepartie le caractère négociable de la règle de droit (Gucciardo, 1999, p. 25 et s.). À ce titre, les lois d'amnistie immobilière, que nous avons déjà évoquées à plusieurs reprises, viennent périodiquement réactiver au niveau national le contrat tacite en mettant en scène la bienveillance de l'État et en rappelant à chacun qu'il dispose d'une marge de manœuvre en dehors de l'espace que dessinent les règles de droit. Elles entretiennent cette relation de dépendance politique en garantissant un traitement législatif dérogatoire à la norme de droit en vigueur.

Au Maroc, enfin, le rapport du local au central, s'agissant de l'INDH, reste marqué par deux faits majeurs qui s'articulent. D'un côté, le pluralisme politique (lequel résulte davantage d'un besoin de renouvellement, de la part du pouvoir central, de l'élite locale que d'un dynamisme de la société qui exigerait un élargissement de l'offre politique) a renforcé un clientélisme concurrentiel basé sur les obligations réciproques où les populations des quartiers non réglementaires donnent leurs voix aux candidats politiques qui leur semblent les mieux armés pour «faire» (Goirand, 2000), notamment pour équiper le quartier avec une faible participation financière des populations. D'un autre côté, le pouvoir central cherche à intervenir au moindre coût sur ces quartiers de marges, à l'écoute du local par ses informateurs, en acceptant une gestion à distance des règles tacites localisées, mais en n'étant pas toujours à l'abri de ses tensions. Il relève ainsi de la figure de l'État impérial décrit en ces termes par B. Hibou et M. Tozy (2015a, p. 22): «La figure de l'État impérial combine une absence de prétention à contrôler l'ensemble de la société et une propension à privilégier l'accommodement et l'adaptation; une indifférence à l'association entre légitimité et détention du monopole du pouvoir, y compris de la violence, et une prétention à gouverner à moindre coût en multipliant les modalités d'intervention par truchements; un accommodement au pluralisme des régimes juridiques, des ethnies, nations et groupements religieux, et une capacité de gestion des discontinuités, y compris territoriales et temporelles (avec

[34] Notion développée par A. Pizzorno (1980 [1974]) et mobilisée dans le champ de l'urbanisme par B. Secchi (1996).

la résilience du pouvoir face à la "dissidence" ou à la sécheresse) ; un investissement massif dans la production et le contrôle d'une certaine information, et un pari sur les personnes davantage que sur les institutions ou les structures. » Toutefois, quand bien même cette figure ancienne de l'art de gouverner continue d'opérer – souvent sous d'autres formes –, le rapport au local n'en a pas moins évolué avec la nécessité pour l'État de répondre à des besoins jugés comme des droits et de tenir compte des tensions qui peuvent en résulter.

Le traitement de l'urbanisation non réglementaire crée donc une situation où gouvernants et gouvernés sont liés par un ensemble d'obligations réciproques et la construction d'intérêts communs : dans des contextes nationaux où la régulation politique est fortement marquée par des logiques clientélaires et un chevauchement prégnant des sphères publique et privée, les acteurs publics sont placés en situation d'apporter des réponses aux revendications des habitants des quartiers non réglementaires pour assurer le bon fonctionnement du système politique ; en contrepartie, les acteurs publics attendent des habitants de ces quartiers qu'ils manifestent leur reconnaissance politique à l'occasion des échéances électorales, ce qui suppose qu'ils ne s'engagent pas davantage dans des mobilisations susceptibles de déstabiliser le pouvoir. Au-delà de la satisfaction des obligations réciproques entre gouvernants et gouvernés, l'intervention dans les quartiers non réglementaires permet aussi de contribuer à l'entreprise de légitimation des pouvoirs en place et, en actualisant le pacte social, de renforcer peu ou prou la cohésion nationale.

3. Conclusion. Les leçons de la comparaison

Les réflexions qui précèdent sont le résultat d'échanges entre trois chercheurs enquêtant sur des terrains différents et de la confrontation de leurs expériences et de la littérature propre à chacun de leur terrain d'étude. Si cette situation n'est pas propice à la mise en œuvre d'une approche comparative systématique, le croisement des regards permet néanmoins de dégager des propositions générales sur la fabrique de l'ordre politique dans les quartiers non réglementaires au Maroc, en Tunisie et en Italie.

Ces réflexions partent d'un constat partagé : si la conflictualité n'est pas absente des relations entre les acteurs institutionnels et les habitants des quartiers non réglementaires, ce qui domine ces relations, c'est plutôt une variété des formes de négociation et d'arrangement. De fait, quand ils se sentent menacés par des décisions publiques – par exemple celle de démolir les logements en raison de leur illégalité – ou bien lorsque les pouvoirs publics tardent à satisfaire la demande sociale locale, les habitants peuvent déborder le cadre fixé par les acteurs institutionnels en descendant dans la rue et en recourant éventuellement à la force et à la violence, dont les émeutes, décrites entre autres par W. Belarbi (2015), H. Essahel (2011) et A. Iraki (2003) dans le cas marocain, sont sans doute une bonne illustration. Ces conflits ouverts expriment peut-être les limites de la régulation sociale qu'exercent les acteurs institutionnels dans les quartiers non réglementaires, mais ils constituent probablement aussi une

des conditions de possibilité du compromis entre les habitants et les acteurs institutionnels. Aussi peut-on penser qu'il n'y a pas vraiment d'opposition, mais plutôt une sorte de continuum, entre les situations conflictuelles et les situations de négociation, le conflit ou plutôt la possibilité du conflit constituant l'une des ressources que la population des quartiers non réglementaires peut mobiliser pour faire pression sur les acteurs institutionnels.

Se déroulant sur fond de conflit, les transactions entre les acteurs institutionnels et les habitants des quartiers non réglementaires aboutissent, sur les trois terrains que nous avons privilégiés, à la construction d'un ordre politique possédant des caractéristiques similaires. La première est le clientélisme, lui-même fondé sur l'échange de la fourniture de biens ou de protections contre la reconnaissance politique (pour les habitants, l'équipement ou la régularisation foncière est une forme de reconnaissance par l'État. Pour les acteurs institutionnels, il s'agit de renforcer leur légitimité dans les quartiers populaires et d'y stabiliser leurs relations avec la population locale). La seconde caractéristique est l'intermédiation sociale. En effet, si les récits officiels mettent volontiers en scène l'État, voire le chef de l'État en personne, en Tunisie et au Maroc notamment, l'analyse des interactions entre les habitants et les acteurs institutionnels met à jour l'existence de structures organisationnelles et surtout d'acteurs sociaux qui vont porter les doléances des habitants auprès des acteurs institutionnels, expliquer aux premiers les règles fixées par les seconds et, bien souvent, participer eux-mêmes aux négociations sur l'équipement ou la régularisation de l'habitat non réglementaire. Ces multiples tâches permettent peut-être à leurs auteurs de s'engager dans la carrière politique, mais leur pouvoir reste faible, car tributaire, en dernier ressort, des décisions et de la capacité des acteurs institutionnels en ce qui concerne l'allocation des ressources.

En définitive, la comparaison invite à souligner l'importance des effets de contexte. La fabrique de l'ordre politique local dépend ainsi, peu ou prou, de ce qu'on pourrait appeler des cultures ou des traditions politiques nationales : le clientélisme d'État en Tunisie (Camau, 1987), la gestion impériale au Maroc (Hibou et Tozy, 2015a) face aux obligations d'un État moderne et le clientélisme décentralisé en Italie ainsi que des contextes locaux. De fait, les illégalismes urbains font l'objet d'un traitement différencié d'un lieu à l'autre. Cette différence de traitement constitue en elle-même un mode spécifique de gestion des territoires et de gouvernement des populations (Maccaglia, 2009), mais elle résulte aussi des rapports de force à l'échelle locale comme l'a montré A. Iraki (2003) dans ses travaux antérieurs consacrés à trois villes moyennes marocaines. Ce constat a des implications théoriques et méthodologiques fortes. Il montre en effet la difficulté, voire l'impossibilité d'analyser les formes effectives de gouvernance territoriale, sans prendre en compte les interactions conflictuelles et par conséquent les rapports de force, car ce sont bien ces rapports qui, en dernière instance, régissent la genèse de l'ordre politique.

Sitographie spécifique au chapitre

- Association environnementale Legambiente (Italie)
  https://www.legambiente.it
- *Corriere del Mezzogiorno*, 10 mars 2016
  « Abusi edilizi, la Cassazione: l'ordine di demolizione non si prescrive »
  http://corrieredelmezzogiorno.corriere.it/napoli/cronaca/16_marzo_10/abusi-edilizi-cassazione-l-ordine-demolizione-non-si-prescrive-236725ae-e6d3-11e5-b31f-680f264971f1.shtml
- Piano regolatore generale (PGR) de Rome (Italie)
  http://www.urbanistica.comune.roma.it/zoneo.html
- Société privée Lydec (Maroc)
  www.lydec.ma

Articles de presse

- P. Boccacci, « La città dell'abusivismo. Stop a 7 626 condoni: demolizioni e confische"
  La Repubblica (édition de Rome), 30 janvier 2015
- A. Bolzoni, « Sicilia, per le elezioni nacse la lista degli abusivi edilizi »
  La Repubblica, 21 avril 1986
- V. Mulè, « Abusi edilizi, 20mila nuove case l'anno. Che ai contribuenti costano 5 milliardi »
  Il Fatto quotidiano, 27 février 2015
- G. Savio, « Ischia: Manifesti Listati A Lutto Per Il Non Voto »
  Corriere della Sera/You Report

Conclusion générale

Nora Semmoud

Il est toujours difficile de conclure un travail de recherche qui a duré plus de quatre années et dont les analyses et les réflexions plus synthétiques, dont cet ouvrage témoigne, s'avèrent à la fois riches et denses. Nous proposons alors de centrer cette conclusion sur trois idées qui, bien que nous les estimions importantes, ne doivent pas occulter toutes celles qui jalonnent l'ouvrage et dont la valeur heuristique est tout aussi essentielle. La première résume notre positionnement dans les débats sur l'égalité et, articulées en filigrane à cette idée, les deux autres reprennent des apports essentiels du programme ANR Marges, à partir desquelles le travail peut se poursuivre. Elles portent respectivement sur le quartier populaire en tant que *territoire-ressource* et sur les interactions entre trajectoires des habitants et celles de leur quartier.

Notre travail insiste clairement sur la nécessaire politisation des inégalités sociospatiales, laquelle nous démarque des débats officiels actuels qui en occultent souvent les causes structurelles, en réduisant la justice sociale à la seule dimension de redistribution monétaire. Inspirées par la doxa néolibérale, ces interprétations proposent un recentrage sur l'initiative individuelle, avec une rhétorique qui rend les individus responsables de leur pauvreté ou de leurs difficultés sociales et qui les enjoint à se prendre en main pour s'en sortir. La dépolitisation des inégalités consiste à écarter des débats la dimension essentielle du rôle de l'État et de ses institutions, ainsi que leur nécessaire démocratisation pour viser la justice sociale. D. Zamora (2019) rappelle à ce propos que, dans la société du XIXe siècle, la « société de marché » (Polanyi, 1983) était considérée comme une menace pour la démocratie car elle laissait le marché façonner l'ordre social, plutôt que l'inverse. La pensée de Marx prônait alors une société délivrée du marché plutôt que la répartition des revenus entre les individus.

Plus proche de nous, R. Titmuss (2017) met en avant l'idée d'un État social capable d'inculquer et de préserver « l'esprit de Dunkerque »[1] et ses significations en termes de « société généreuse », un État social qui ne limiterait pas son rôle – dans la résolution des problèmes sociaux – à une simple redistribution des revenus, mais qui viserait à la fois un large accès aux services publics et à la sécurité sociale, ainsi que la création des institutions démocratiques nécessaires pour vaincre les inégalités.

Les difficultés d'accès aux services publics, à la centralité, au logement et aux aménités urbaines de nombreuses populations donnent corps à la dimension spatiale des inégalités sociales. Par ailleurs, nous estimons qu'au cours de ces dernières décennies, les différentes formes d'inégalités sociales (revenus, emploi, éducation, santé, environnement, accès aux services, au logement, etc.) se sont davantage inscrites et cristallisées dans l'espace, devenu l'une de leurs expressions les plus manifestes. Pour reprendre R. Castel (1995), la question sociale s'est déplacée vers la question urbaine. Le territoire – et tout particulièrement le lieu de résidence – révèle une exacerbation et un renouvellement des formes de ségrégations sociospatiales, analysées, par des chercheurs travaillant sur les sociétés des pays du Nord, comme des tendances à la « sécession urbaine » (Donzelot et Jaillet, 2001) et, par ceux centrés sur le Sud, comme relevant de phénomènes de fragmentation urbaine (Navez-Bouchanine, 2002a, 2006). Les villes connaissent alors des reconfigurations territoriales témoignant d'une aggravation des processus de marginalisation sociospatiale qui accentuent le caractère de marge sur certains lieux résidentiels ou le développent sur d'autres. La crise actuelle exacerbe sans nul doute ces processus et en permet un éclairage particulièrement aiguisé.

Outre le large accès aux services publics et aux ressources de la ville ainsi que la démocratisation des institutions, l'égalité suppose aussi le droit à la reconnaissance et à la citoyenneté ainsi que la liberté de s'exprimer, de manifester et de s'organiser. Dans cette perspective, nous reprendrons ici la proposition de *l'égaliberté* d'É. Balibar qu'il fonde sur le couple indissociable égalité/liberté, en ambitionnant d'en faire une réponse à la conception dominante en philosophie politique, laquelle « repose sur le primat de l'idée de liberté par rapport à celle d'égalité – quand ce n'est pas sur la critique des "illusions" de l'égalité et de l'égalitarisme au bénéfice du principe de liberté, posé comme un absolu » (2012, p. 127). É. Balibar intègre ensuite l'État à cette dialectique entre égalité et liberté, en soulignant que, « pour que soient définis et reconnus pratiquement des droits sociaux, pour qu'une définition purement "politique" de la citoyenneté devienne aussi une définition "sociale" (qui évidemment est plus que jamais aussi une façon politique de définir la citoyenneté, ou correspond à une *politisation du social* autant qu'à *une socialisation du politique*), il faut que l'État se transforme lui-même en État social (plus ou moins démocratique). Et c'est là bien entendu un fait politique. Mais il faut aussi à l'évidence que l'État lui-même, non seulement "élargisse" ses sphères d'intervention, pour se faire l'agent d'une nouvelle "gouvernementalité" sociale, mais qu'il y soit poussé, voire contraint » (2012, p. 133).

[1] L'expression correspond au sauvetage de centaines de milliers de soldats alliés sur les côtes françaises en mai-juin 1940 grâce à la flottille de centaines de navires civils.

L'actualité en France, à l'automne 2018-hiver 2019, est largement dominée par le mouvement des « gilets jaunes »[2]. De nombreuses situations analysées dans notre travail, en particulier celles qui ont donné naissance à des protestations de différentes formes, à des manifestations, à des mouvements de contestation divers et plus ou moins violents, ne sont pas, toutes choses égales par ailleurs, sans que le mouvement des « gilets jaunes » leur fasse écho. Nous mesurons toutefois ce qu'une telle affirmation peut avoir d'approximatif et en quoi tenter une comparaison entre ces mouvements comporte de risques, liés en partie au caractère très récent de celui qui se produit en France ainsi qu'aux analyses encore partielles et imprécises qui le concernent ; à l'écueil de globalisation des revendications qui, au-delà de thèmes communs, comportent aussi des différences sensibles ; à l'hétérogénéité de ses composantes qui conduit à juxtaposer des mots d'ordre franchement anticapitalistes et d'autres ouvertement racistes… Toutefois, ce mouvement des « gilets jaunes » ne semble pas structurellement très différent de certaines des mobilisations que nous avons étudiées, lesquelles portent souvent les revendications de milieux fragilisés (classes populaires qui ont perdu l'espoir d'ascension sociale et classes moyennes inférieures en situation de déclassement), mettant ainsi l'accent autant sur des questions sociales cruciales, comme le pouvoir d'achat, que sur la volonté de ses acteurs de cesser enfin d'être méprisés pour être considérés en tant que citoyens.

Les actions des *piqueteros* en Argentine, analysées par D. Merklen (2009), ou encore celles des « coupeurs » d'axes importants de circulation au Maghreb – en Algérie plus particulièrement –, évoqués dans cet ouvrage, reflètent généralement la volonté de se rendre visibles en occupant l'espace public (au sens large du terme). Telle est aussi la démarche privilégiée du mouvement des « gilets jaunes », comme en témoignent les occupations des ronds-points d'entrée et de sortie des villes ainsi que des péages autoroutiers, aux fins de ralentir le trafic automobile, voire de le couper. Outre les similitudes dans les formes d'expression, si les mouvements protestataires étudiés dans cet ouvrage donnent à voir plus de diversité, de pluralité de mots d'ordre et une capacité d'adapter les modes d'action au contexte, il n'en demeure pas moins que, généralement, ils insistent de la même manière sur l'association entre l'égalité sociale et la liberté de s'organiser, de manifester, de participer ou de s'engager dans des fonctions électives.

Dans tous les cas, que ce soit au Sud comme au Nord, ces revendications sont révélatrices d'un double problème : de marginalisation sociale et spatiale, d'un côté, et d'approfondissement des fractures territoriales, de l'autre. Dans les villes étudiées au Maghreb, nous avons analysé des formes de marginalisation, par exemple à travers les opérations de débidonvillisation menées dans le cadre de politiques publiques initiées par les pouvoirs en place, qui imposent le déplacement vers la périphérie de populations. Ces mobilités forcées affectent d'abord le pouvoir d'achat des ménages, considérablement réduit par leur éloignement des bassins d'emplois et les frais élevés de leur installation et de leur transport. Selon les témoignages repris dans les médias, il semble que la plupart des « gilets jaunes » subissent les contradictions de politiques publiques qui n'offrent plus de logements décents dans les villes pour les ménages

[2] Lancé le 17 novembre 2018, le mouvement se poursuit, avec un regain de la mobilisation le samedi 12 janvier 2019, considéré comme l'acte IX des manifestations dans les grandes villes et notamment dans Paris.

issus de couches moyennes inférieures et des classes populaires et qui encouragent l'accès à la propriété. Ainsi, beaucoup d'entre eux, pour se loger décemment et de façon économique, se sont installés loin des centres, dans le périurbain, avec comme forme d'arbitrage l'usage de la voiture ; une dépendance qui fragilise davantage les ménages, dans un contexte où le coût des carburants ne cesse d'augmenter.

Si nous poursuivons les regards croisés entre nos observations sur les résistances dans les marges urbaines des villes méditerranéennes étudiées et le mouvement des « gilets jaunes », le face-à-face avec les pouvoirs publics et l'État révèle, en première analyse, la tendance au déni, par les pouvoirs en place et les classes dominantes, de leur responsabilité dans l'exacerbation des inégalités sociales et spatiales ; au refus de reconnaissance des droits mis en avant par les populations ; mais aussi la tendance au mépris et à la stigmatisation. Dans les cas étudiés, les situations de crise témoignent clairement de ces pratiques des pouvoirs en place. Ainsi, les dialogues proposés pour sortir de situations conflictuelles relèvent le plus souvent de mises en scène participatives, de « faux débats » et de leurre plutôt que d'une réelle volonté de démocratisation des institutions. Aussi, dans le cas français des « gilets jaunes », la question du contenu, des conditions et des objectifs du « grand débat national », proposé par le Président de la République reste ouverte. Mais il est à craindre que, comme dans pratiquement tous les cas semblables, rien ne change foncièrement dans les rapports de l'État aux populations fragilisées par les réformes. Fondamentalement, les mouvements protestataires, qu'ils se produisent au Sud ou au Nord, posent, *a minima* en filigrane, la question du retour à un État régulateur, ce qui semble actuellement à contre-courant des paradigmes néolibéraux dominants.

Dans cette optique, il nous semble intéressant de mettre en perspective, dans les situations que nous analysons dans cet ouvrage, les débats que suscitent généralement les mouvements protestataires portés par les classes populaires. Ces débats font apparaître deux tendances opposées qui peuvent être résumées ainsi, l'une soulignant les risques que font peser les mouvements sur la stabilité de la société, notamment l'instrumentalisation « populiste » de cette foule « apolitique », et l'autre considérant qu'il s'agit là de la production de formes émergentes du politique. La question sécuritaire et le risque de récupération des mouvements protestataires par l'islamisme radical sont souvent instrumentalisés pour brandir la menace de la répression, notamment au Maghreb. Dans un autre contexte, P. Marcuse (2005, p. 40) analyse finement la dimension « fallacieuse » des politiques new-yorkaises face à la menace terroriste :

> *Elles ont pris prétexte de cette menace pour promouvoir des changements dont les objectifs lui étaient étrangers, et des projets sans rapport avec la sécurité physique ou la protection contre le terrorisme, [notamment celui de] renforcer le contrôle politique des voix dissidentes, limiter le débat sur certaines orientations de politique générale, et restreindre l'utilisation démocratique mais contestataire de l'espace public.*

Cette position, qui consiste à exercer la suspicion envers les mouvements protestataires autour des droits sociaux, renvoie d'une certaine façon à la stigmatisation des classes populaires affectant aussi les mobilisations dont elles sont à l'origine. À ce propos, nous rejoignons D. Merklen (2009, p. 299-300) qui suggère de dépasser

« toute séparation nette entre ce qui est catégorisé comme “politique” et ce qui serait classé en deçà ou au-delà du politique, “apolitique”, “non politique”, “pré-politique”, etc. » Dans le même sens, l'auteur rappelle que « même lorsqu'ils sont affamés, même lorsque leur forme de mobilisation est la foule écrasante, [les] individus ont une pensée “politique” ». Il souligne plus loin que « la plupart du temps, nous oublions qu'entre les conditions matérielles de vie et l'action associée à celle-ci, il y a une “économie morale” qui permet à la foule de juger ses gouvernants et de leur imposer les limites que ceux-ci ne devraient jamais franchir ».

Cependant, le chemin de la conscientisation et de son passage de l'individu au groupe reste long et laborieux, ainsi que l'analysent M.-H. Bacqué et C. Biewener (2013) dans leur travail sur l'*empowerment.* Face à la polysémie et au flou conceptuel accompagnant cette notion, les auteures soulignent que « l'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir [d'agir sur et avec] et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. […] Cela implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus […] et de transformation sociale » (p. 6). Elles expliquent plus loin comment, dans la lignée de M. Foucault, la notion de pouvoir (exercé par ceux « d'en bas ») est retravaillée et complexifiée, notamment par le mouvement féministe aux États-Unis, pour distinguer le « pouvoir intérieur » ou le pouvoir de l'individu à s'affranchir de son aliénation, le « pouvoir de » ou le pouvoir d'agir sur les transformations sociales et le « pouvoir avec » ou le pouvoir de l'individu à s'inscrire dans l'action collective. Combinées entre elles, ces différentes formes de pouvoir sont en fait les étapes de l'*empowerment*, individuelle, collective et politique (p. 40). L'étape individuelle est un processus où l'individu développe « une conscience critique » et sa capacité d'agir. L'étape collective suppose le développement de la capacité d'« agir avec ». Enfin, l'étape politique ou sociale qui correspond au pouvoir d'« agir sur » concerne la perspective de transformation de la société dans son ensemble, au travers de l'action collective. Notons que, selon M.-H. Bacqué et C. Biewener, la diffusion de la notion s'est faite selon diverses interprétations, la plupart d'entre elles évacuant – ou minorant – ces deux derniers aspects, à savoir le volet politique et le volet social.

La mise en parallèle rapide entre nos travaux et un événement qui fait l'actualité française – celui des « gilets jaunes » – conforte un peu plus l'intérêt des comparaisons entre le Nord et le Sud, malgré les limites que l'exercice comporte. Ainsi que nous le soulignons dans l'introduction générale de cet ouvrage, le programme ANR Marges se proposait de croiser les réflexions entre les deux rives, nord et sud, de la Méditerranée, une condition pour contribuer à décloisonner les recherches qui, en règle générale, traitent de l'une ou de l'autre. Ces mises en perspective nous ont entre autres permis de rendre plus visible la circulation de modèles de gouvernance, à savoir l'existence de modes de régulations sociales et politiques relativement similaires d'une ville à l'autre – et d'un pays à l'autre. De manière apparemment plus étonnante, elles ont aussi fourni la preuve que circulaient également des modèles portant sur les formes (le *modus operandi* ; le référentiel des actions) de mobilisation et de résistance aux transformations imposées d'en haut. Se retrouvent ainsi des modèles d'action dont la source avait été identifiée, dès le milieu des années 1990, par A. Osmont (1995), dans les logiques néolibérales préconisées – ou plus exactement imposées, avec leur cortège

de « conditionnalités » – par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, au nom du développement, puis aux fins de résoudre les crises économiques et financières (ampleur excessive de l'endettement international) des nombreux États qui en « bénéficièrent ». Rabotage des rémunérations des fonctionnaires et des salariés des entreprises publiques, réduction drastique des aides sociales, privatisation des services publics et réduction du budget d'équipement (scolaire, sanitaire, infrastructurel) des États, appel massif aux capitaux privés (par exemple dans le secteur de la construction, en particulier celui de l'habitat social), ces différentes mesures – et d'autres encore – nourrirent de fortes contestations, en particulier parmi les populations africaines (maghrébines et subsahariennes), avant que les États ne les inscrivent dans leurs discours officiels[3] et ne fassent de la « bonne gouvernance » le justificatif de leurs politiques. Une bonne gouvernance qui, à l'échelle urbaine, est entendue comme « la capacité des villes […] à instrumentaliser la "société civile" dans une mise en scène participative » (Osmont, 1995). L'application de ces logiques néolibérales, si elles ont incontestablement exercé localement des effets sur la gouvernance et les modes de régulation sociale et politique, a aussi favorisé, en réaction, la multiplication des luttes urbaines. Les pays du Sud – du moins nombre d'entre eux – se constituent alors comme des « laboratoires » d'expérimentation de modèles destinés à avoir une vocation universelle. En tout cas, la circulation des modèles entre le Sud et le Nord finit par créer des effets de « miroir », même si, localement, les formes d'appropriation peuvent révéler des nuances, car les interactions, les transactions, les hybridations, etc. qu'elles produisent sont généralement spécifiques – et c'est bien cela qui fournit la possibilité d'analyser les particularités de chaque contexte national ou urbain.

En privilégiant, comme nous l'avons fait, les approches « par le bas », c'est-à-dire au plus près des classes populaires, il nous a été possible d'identifier et, *in fine*, d'évaluer les effets des politiques publiques sur ces populations et leurs quartiers de résidence. Si nous avons certes observé une tendance générale au déplacement des luttes sociales des lieux de travail aux lieux de résidence, il n'en reste pas moins que l'espace public, au sens de J. Habermas (1988)[4], englobe autant ces deux espaces que celui de la ville. Lors de la « révolution » égyptienne de 2011, les manifestants étaient actifs autant dans leur quartier que sur leurs lieux de travail et/ou dans les lieux emblématiques des villes. Au bout du compte, les analyses menées sur le terrain dans la continuité de ces approches « par le bas » ont produit des résultats que nous jugeons importants. Nous en présenterons deux séries, réunissant ceux que nous tenons pour les plus originaux.

L'un des apports essentiels de notre recherche collective a consisté à établir que les quartiers populaires constituaient de véritables *territoires-ressources*, favorisant ainsi le « désenclavement du regard » et le refus de les considérer comme expressions de « situations pathologiques ». Le *territoire-ressource* prend corps autour des réseaux de sociabilités et de solidarités ainsi que sur les constructions identitaires

[3] Pour une analyse de cet apparent paradoxe, voir Coussy (2006).

[4] Pour cet auteur, l'espace public est considéré comme la sphère publique du débat et du dialogue. J. Habermas insiste (1988, p. 84) sur la relation entre sphère publique et pouvoir en expliquant que, dans les sociétés autoritaires où l'expression publique est confisquée par le pouvoir, les individus connaissent de grandes difficultés à se regrouper en sphère publique.

et mémorielles que ceux-ci génèrent ; ces constituants assurent sa force et en font de ce fait un cadre privilégié de résistance à la marginalisation et de l'action politique des habitants. Il doit souvent s'opposer à des politiques publiques qui, quels qu'en soient les objectifs affichés, apparaissent le plus souvent comme des facteurs de déstructuration sociale contrariant les dynamiques d'intégration des populations. La stigmatisation en particulier, qui représente une violence symbolique et des rapports de pouvoir et de domination, affecte le processus d'affranchissement et de politisation de ces populations. Trois dimensions interdépendantes donnent sa consistance au *territoire-ressource*, celle, d'abord, des sociabilités, des solidarités, des identités et du capital mémoriel ; celle, ensuite, des actions concrètes pour changer l'image du quartier et, celle, enfin, de la ressource économique. Nous avons ainsi montré le rôle identificatoire et compensatoire des sociabilités, des solidarités et des valeurs sur le sentiment de sécurisation et sur la sécurisation elle-même, étant bien entendu que ces solidarités, aussi fortes et denses soient-elles, ne pourront jamais suppléer aux protections sociales institutionnelles. Nous avons également observé, sur divers terrains, que ces formes de coopération et d'entraide qui accompagnent sociabilités et solidarités peuvent agir aussi sur les hiérarchies et les rapports de force au sein des populations, entre notamment ceux qui ont des moyens qu'ils peuvent mettre au service du quartier et ceux qui, au contraire, sont démunis. Ensuite, nous avons mis l'accent sur les articulations entre les actions pour la survie, les dynamiques d'autovalorisation du quartier et les négociations avec les pouvoirs publics locaux. De fait, les négociations avec les pouvoirs publics, quand elles ont lieu, révèlent que les habitants concernés articulent actions pour leur survie et dynamiques d'autovalorisation du quartier pour trouver un compromis entre l'individualisation de leurs démarches et le recours aux supports collectifs et pour créer un rapport de force qui leur soit le plus favorable possible. Dans tous les cas, enfin, il appert que les deux dimensions précédemment signalées (celle des solidarités-sociabilités et celle des actions concrètes) sont indispensables à la valorisation du potentiel de développement de la ressource économique, lequel se traduit par la multiplication d'activités commerciales ou artisanales, généralement informelles. Au bout du compte, les pratiques sociales et politiques des populations pour l'intégration et pour le changement d'image de leur quartier renforcent son caractère de *territoire-ressource*, souvent contrarié par les effets déstructurants des politiques publiques, et témoignent des formes de leurs mobilisations, lesquelles reflètent à leur tour les chemins singuliers de construction de leur citoyenneté.

Un second ensemble de résultats a trait à la mise en lumière des rapports dialectiques entre, d'un côté, les trajectoires socio-urbaines des quartiers populaires, sous l'effet des politiques publiques, et, de l'autre, les trajectoires individuelles et familiales de leurs populations, dans un contexte néolibéral et d'exacerbation des inégalités sociospatiales. Il s'est agi pour nous de saisir, avec le plus de finesse possible dans les analyses, les incidences des mutations de ces espaces sur l'intégration sociale et/ou la marginalisation des habitants ainsi que les effets de retour de ces processus sur les quartiers. Notre connaissance et notre compréhension des inégalités sociospatiales dans les espaces urbains des rives nord et sud de la Méditerranée, lesquelles procèdent des transformations socio-urbaines de leurs métropoles, sont elles-mêmes

des conséquences des dynamiques diversifiées et parfois contradictoires. Nous sommes ainsi parvenus à établir trois résultats importants.

- Les politiques urbaines sont souvent, particulièrement lorsqu'elles s'inscrivent dans les logiques néolibérales, des facteurs de déstructuration sociale contrariant les dynamiques d'intégration des populations des quartiers populaires, sous les effets (mobilités forcées, gentrification, etc.) des actions de valorisation foncière (grands projets, patrimonialisation, requalification, etc.). Le caractère de *territoire-ressource* de ces quartiers peut se trouver ainsi en tension entre déstructuration et cohésion ; une tension qui affecte les trajectoires individuelles et familiales en y faisant apparaître des inflexions (bifurcations, continuités, fragilités) et/ou ruptures.

- Ces trajectoires agissent, par ailleurs, sur le quartier à travers les stratégies, les pratiques et les représentations des populations. Lorsqu'il s'agit de trajectoires de stabilité ou d'ascension sociales relatives, les familles font évoluer l'habitat, en l'agrandissant et en l'embellissant, et les activités, en optant pour des domaines plus valorisants (services informatiques, cybercafés, etc.). De cette façon, les familles contribuent à la valorisation du quartier et au développement de ses ressources, notamment économiques. Dans les cas inverses, lorsqu'il y a renforcement de la pauvreté ou que l'on observe des trajectoires de paupérisation des quartiers, la lutte pour la survie des ménages fragiles conforte les solidarités, mais est susceptible, dans le même temps, de générer des conflits. Dans tous les cas, les sociabilités et solidarités de proximité des habitants, leurs résistances et mobilisations collectives, mais aussi leurs pratiques et représentations construisent un véritable *territoire-ressource*, vecteur sinon d'intégration sociale, du moins de stabilisation.

- Les résistances et les mobilisations des populations peuvent peser sur les rapports avec les pouvoirs publics et donner lieu à des formes – non initialement prévues par ceux-ci – de régulation et de reconnaissance. Plus largement, ces résistances participent d'une construction identitaire où s'affirment les capacités propres de chacun, et tout particulièrement celles favorables à l#'autonomie et au pouvoir d'agir (*empowerment*). À la lumière de ces dynamiques sociales et politiques, nous pouvons considérer finalement qu'un nouvel ordre politique émerge (surtout au Sud) qui transforme la gouvernance et le jeu des acteurs aux échelles locale, nationale et internationale.

Ces résultats accordent bien évidemment une grande importance à la notion d'intégration, que nous avons conçue comme un processus dans lequel s'inscrivent les individus et leur famille, conjuguant une certaine stabilité économique et une forte inscription relationnelle. En cela, nous nous sommes largement inspirés de R. Castel (1995, p. 20) qui invite à retracer les parcours, à « réinscrire les déficits dans des trajectoires, renvoyer à des dynamiques plus larges, être attentif aux points de bascule qui génèrent les états limites. Rechercher le rapport entre la situation où l'on est et celle d'où l'on vient ». Le processus d'intégration s'appuie aussi – et dans le même temps il en renforce l'importance – sur des « réseaux de protection rapprochée procurés

par le voisinage » (*ibid*., p. 17) ou d'autres plus larges, l'objectif pour les ménages étant de s'écarter des *zones de vulnérabilité et de désaffiliation sociales* (Castel, 1994). L'intégration se joue également au sein du quartier, à travers les stratégies déployées par les populations pour la reconnaissance de ce territoire ou la préservation de son intégrité (physique, sociale, économique) et leurs résistances à la marginalisation. Au bout du compte, les conclusions auxquelles nous sommes parvenus confortent la portée heuristique de l'étude des trajectoires sociospatiales, en ce qu'elles permettent de comprendre les bifurcations, les continuités, les fragilités et les ruptures, en les contextualisant et en les plaçant dans le jeu des contraintes.

Bibliographie

Abouhani, A. (1999a), « Médiation notabilaire et gestion des conflits liés au logement au Maroc », *in* Signoles, P., El Kadi, G. et Sidi Boumedine, R. (dir.), *L'Urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS éd., p. 259-274.

Abouhani, A. (1999b), *Pouvoirs, villes et notabilités locales : quand les notables font les villes*, Rabat/Tours, Urbama.

Abouhani, A. (2011), *Gouverner les périphéries urbaines. De la gestion notabilaire à la gouvernance urbaine au Maroc*, Paris/Rabat, L'Harmattan/INAU.

Abu-Lughod, J. (1980), *Rabat. Urban Apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press.

Act Consultants (2001), *Tunisie. Évaluation des programmes de réhabilitation urbaine*, étude réalisée par F. Kraiem pour le compte de la Banque mondiale et de Cities Alliance, Tunis.

Adam, A. (1972), *Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, CNRS éd., 2 tomes.

Adly, H. (2014), « La vieille ville du Caire à l'épreuve du patrimoine : quelle réception sociale à la "revitalisation" des marges urbaines ? », *in* Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 233-257.

Agence urbaine et de sauvegarde de Fès (2004), *Sahrij Gnaoua* : problématique de reconversion d'un quartier d'habitat insalubre aux portes de la Médina de Fès, Rapport [inédit].

Agier, M. (1999), *L'Invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Amsterdam, Archives contemporaines.

Agier, M. (2002), *Au bord du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.

Agier, M. (2013), *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*, Paris, Payot.

Agier, M. (2014), *Un Monde de camps*, Paris, La Découverte.

Agier, M. (2015), *Anthropologie de la ville*, Paris, PUF.

Allain-El Mansouri, B. (2001), *L'Eau et la ville au Maroc. Rabat-Salé et sa périphérie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises ».

Allal, A. (2010), « Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, n° 117, p. 107-125.

Allal, A. et Pierret, T. (dir.) (2013), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches ».

Alviso-Marino, A. (2013), « Soutenir la mobilisation politique par l'image. Photographie contestataire au Yémen », *Participations*, n° 7, p. 47-71.

Ameur, M. (1993), *Fès… ou l'obsession du foncier*, Tours, Publications d'Urbama, Fascicule de recherches n° *25*.

Ameur, M. (1998), « Le déguerpissement des bidonvilles à Fès : un aménagement qui produit son négatif », *Les Cahiers d'Urbama*, n° 14, p. 23-36.

Ameur, M., Filali Belhaj, A. et Laraichi Bédoui, N. (1997), *Développement urbain et dynamiques associatives : rôle des amicales dans la gestion des quartiers urbains*, Rabat, Agence de lutte contre l'habitat insalubre.

Amin, S. (2009), *Sur la crise : Sortir de la crise du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise*, Paris, Le Temps des cerises.

Anderson, B. (1996), *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

Anderson, N. (1973 [1923]), *Le Hobo : sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.

Anglade, M.-P. (2015), *Casablanca, « une ville à l'envers ». Urbanités métropolitaines au prisme de la marginalité sociale au Maroc*, Thèse de doctorat en géographie, sous la dir. de N. Semmoud et A. Deboulet, Université François-Rabelais de Tours.

Arborio, A.-M. et Fournier, P. (1999), *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan.

Arrif, A. (1991), *Pour une anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle : le cas de Hay Moulay Rachid*. Thèse de doctorat en anthropologie, sous la dir. de B. Étienne, Université de Provence.

Aru, S., Memoli, M. et Puttilli, M. (2015), « Metodi visuali e ricerca geografica. Il caso di Sant'Elia a Cagliari », *Semestrale di Studi e Ricerche di Geografia*, II, p. 161-166.

Aru, S., Memoli, M. et Puttilli, M. (2016), « Fotografando Sant'Elia. Sperimentazioni visuali della marginalità urbana », *Rivista Geografica Italiana*, 4, p. 383-400.

Aru, S., Memoli, M. et Puttilli, M. (2017), « The margins 'in-between'. A case of multimodal ethnography », *City, analysis of urban trends, culture, theroy, policy, action*, vol. 21, 2, p. 151-163.

Aru, S., Jampaglia, C., Memoli, M. et Puttilli, M. (2018), *L'emozione di uno spazio quotidiano. Parole, racconti, immagini di Sant'Elia-Cagliari*, Ombre Corte, Vérone.

Authier, J.-Y., Bacqué, M.-H. et Guérin-Pace, F. (dir.) (2007), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».

Auyero, J. (2011), « Researching the urban margins: what can the United States learn from Latin America and vice versa? », *City & Community*, nº 10-4, p. 431-436.

Ayari, M.B. (2011), « Non, les révolutions tunisienne et égyptienne ne sont pas des "révolutions 2.0" », *Mouvements*, vol. 66, nº 2, p. 56-61.

Bachelard, G. (1957), *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF.

Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013), *L'*Empowerment*, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte, coll. « Poche ».

Bacqué, M.-H. et Fol, S. (2005), « Ségrégation et politiques de mixité sociale aux États-Unis. Au regard de quelques programmes de déségrégation », *in Mixités sociales, Informations sociales*, 5, nº 125, p. 82-93.

Badie, B. (1986), *Les Deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique ».

Bajouri, N. (2010), « Le politiquement autre. Acteurs en scène à la périphérie de Casablanca », *in* Tozy, M. (dir.), *Élections au Maroc : entre partis et notables (2007-2009)*, Casablanca, Centre marocain des sciences sociales et Fondation Konrad Adenauer, p. 161-197.

Bajouri, N. (2015), « Contribution(s) » à l'ouvrage coordonné par Iraki, A., *Mobilisations collectives et mouvement associatif dans les quartiers insalubres, quels changements avec l'INDH ?*, Rabat, Observatoire national du développement humain, Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU), Nations unies [rapport en attente de publication].

Balibar, É. (2012), *La Proposition de l'*égaliberté, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations ».

Banque mondiale, Cities Alliance (2003), *Maroc. Évaluation des programmes de résorption de l'habitat insalubre*, Washington, Rabat [consultant : D. Benjelloun].

Barel, Y. (1990), « Le grand intégrateur », *Connexions*, nº 56.

Barthel, P.-A. (2009), « Grand Caire 2050 : nouvelle stratégie métropolitaine », *Urbanisme*, nº 369, p. 60-64.

Barthel, P.-A. et Jaglin, S. (dir.) (2013), *Quartiers informels d'un monde arabe en transition. Réflexions et perspectives pour l'action urbain*, Paris, AFD, série « Conférences et Séminaires ».

Barthes, R. (1964), *Essais critiques*, Paris, Seuil.

Bayat, A. (1997), « Un-civil society: the politics of the 'informal people' », *Third World Quarterly*, vol. 18, 1, p. 53-72.

Bayat, A. (2010), *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press [2nd ed.].

Bédard, M., Augustin, J.-P. et Desnoilles, R. (dir.) (2011), *L'Imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs*, Québec, Presses de l'Université de Québec.

Belarbi, W. (2011), *Mobilisations des habitants et régulations territoriales dans la périphérie sud de Casablanca. Le cas de la commune de Lahraouiyine*, Thèse de doctorat en géographie, sous la dir. d'A. Abouhani, Faculté des lettres et sciences humaines de Rabat, École nationale d'architecture.

Belarbi, W. (2015), « Les mobilisations sociales dans les territoires périphériques de Casablanca pendant les années 1990 », *L'Année du Maghreb*, nº 12 (Villes et urbanités au Maghreb), p. 137-153.

Belguidoum, S. et Pliez, O. (dir.) (2015), « *Made in China*. Commerce transnational et espaces urbains autour de la Méditerranée », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 26.

Bellachhab, A. et Galatanu, O. (2012), « La violence verbale : représentation sémantique, typologie et mécanismes discursifs », *Signes, Discours et Sociétés*, nº 9.

Bellamine, M. (2012), « Contribution » au rapport de recherche coordonné par Iraki, A., *Mobilisations collectives, mouvement associatif et procédures de mise en œuvre de l'INDH dans les quartiers cibles*, Rabat, Observatoire national du développement humain, INAU, Nations unies.

Bellamine, M. (2015), « Contribution(s) » à l'ouvrage coordonné par Iraki, A., *Mobilisations collectives et mouvement associatif dans les quartiers insalubres, quels changements avec l'INDH ?*, Rabat, Observatoire national du développement humain, INAU, Nations unies [rapport en attente de publication].

Ben Amor, R. (2011), *Les Formes élémentaires du lien social en Tunisie. De l'entraide à la reconnaissance*, Paris/Tunis, L'Harmattan/IRMC.

Ben Amor, R. (2015), « Le rapport au quartier entre attachement et ouverture sur l'espace urbain », *in* Lamloum, O. et Ben Zina, M.A. (dir.), *Les Jeunes de douar Hicher et d'Ettadhamen. Enquête sociologique*, Tunis, Arabesque et International Alert, p. 21-43.

Ben Amor, R. (2016), « Le "processus révolutionnaire" en Tunisie : de la protestation à la consécration de la citoyenneté ? Regards à partir de travaux empiriques », *Social Science Information*, vol. 55-4 (Actes du symposium *Transition to Democracy in Tunisia*), p. 461-478.

Ben Jelloul, M. (2014), « Contestations collectives et soulèvement du 17 décembre 2010. La révolte des quartiers populaires de Sidi Bouzid (Tunisie). Enjeux et stratégies des acteurs », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 22, p. 71-115.

Ben Jelloul, M. (2015), « Lotissements clandestins et accaparement frauduleux des domaines de l'État à la Corniche de Bizerte : acteurs, enjeux et dimension territoriale », *Les Cahiers d'EMAM*, nº *27, p. 105-123.*

Ben Jelloul, M. (2017), *Le Foncier urbain en Tunisie. Processus de production et politiques publiques*, Tunis, Centre de publication universitaire et Unité de recherche « Régionalisation et développement régional et urbain ».

Ben Othman, H. (2014), voir à République tunisienne, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable (2014b).

Ben Othman, H. (2017), *Action publique et projet urbain dans le Grand Tunis. Politiques, acteurs et enjeux Cas des projets Ennasr II et Aïn Zaghouan de l'AFH*, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, sous la dir. de P. Signoles, École nationale d'architecture et d'urbanisme, Université de Carthage.

Ben Othmane, I. et Stadnicki, R. (2015), « Le Caire, ville rebelle ? Recomposition de l'action urbaine après l'épisode révolutionnaire », *Multitudes*, nº 60.

Benach, N. et Tello, R. (2014), « Des espaces-réserve versus des espaces de résistances », *in* Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 61-81.

Bennafla, K. (2016), « Le commerce transnational “informel”, vecteur d'une nouvelle hiérarchie de lieux. L'exemple de la périphérie urbaine de Salé (Maroc) », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 26, p. 81-102.

Bennani-Chraïbi, M. et Fillieule, O. (dir.) (2003), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po.

Berque, J. (1958), « Médinas, villeneuves et bidonvilles », *Cahiers de Tunisie*, nº 21-22, p. 5-42.

Berque, J. (1962), *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil.

Berriane, M. et Idrissi Janati, M. (2016), « Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration Nord-Sud vers le Maroc », *Autrepart*, nº 77, p. 87-105.

Berry-Chikhaoui, I. (2000), « Mobilisation des habitants et construction du voisinage. Le cas de l'habitat social récent à Tunis », *in* Berry-Chikhaoui, I. et Deboulet, A. (dir.), *Les Compétences des citadins dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris/Tunis/Tours, Karthala/IRMC/Urbama, p. 155-205.

Berry-Chikhaoui, I. (2011), « Les comités de quartier en Tunisie : une illusion démocratique », *Mouvements*, vol. 66, nº 2, p. 30-39.

Berry-Chikhaoui, I. (2012), « Les habitants face à la rénovation urbaine. Négociations, ajustements et résistances. L'exemple de l'avenue Royale à Casablanca », *in* Navez-Bouchanine, F. (dir.) [Deboulet, A. (éd.)], *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris/Rabat/Tours, Karthala/CJB/EMAM, p. 109-163.

Berry-Chikhaoui, I. et Deboulet, A. (dir.) (2000), *Les Compétences des citadins dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris/Tunis/Tours, Karthala/IRMC/Urbama.

Berry-Chikhaoui, I. et Deboulet, A. (2002), « Les compétences des citadins : enjeux et illustrations à propos du monde arabe », *L'Homme et la Société*, vol. 1, nº 143-144, p. 65-85.

Berry-Chikhaoui, I., Deboulet, A. et Roulleau-Berger, L. (dir.) (2007), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte.

Bochet, B. et Racine, J.-B. (2002), « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions. Explorer ce qui nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *GéoCarrefour*, 77, nº 2, p. 117-132.

Boiteux, M. (2010), « Ghetto », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 540-544.

Bonetti, M. (2004), « Les risques de dérive dans la transformation des grands ensembles. Analyse d'une vingtaine de projets de renouvellement urbain », *Annales de la recherche urbaine*, nº 97, p. 35-42.

Bonny, Y., Ollitrault, S., Keerle, R. et Le Caro, Y. (dir.) (2012), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Boullier, D. (2009), « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », *in* Carrel, M., Neveu, C. et Ion, J. (dir.), *Les Intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », p. 21-38.

Bourdieu, P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

Bourdieu, P. (1980a), « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 35, p. 63-72.

Bourdieu, P. (1980b), « Le Capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 31, p. 2-3.

Bourdieu, P. (1990), « Droit et passe-droit. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 1, p. 86-96.

Bourdieu, P. et Sayad, A. (1964), *Le Déracinement. La Crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit.

Bourillon, F. et Coudroy de Lille, L. (2010), « Zone », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 1352-1359.

Bozarslan, H. (2011), *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Brenner, N. (2004), *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.

Brenner, N. et Theodore, N. (éds) (2002a), *Spaces of Neoliberalism. Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Oxford, Wiley-Blackwell.

Brenner, N. et Theodore, N. (2002b), « Cities and the Geographies of 'Actually Existing' Neoliberalism », *in* Brenner, N. et Theodore, N. (éds), *Spaces of Neoliberalism. Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 1-32.

Brenner, N., Marcuse, P. et Mayer, M. (2012), *Cities for people, not for profit. Criticial urban theory and the right to the city*, Londres, Routledge.

Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (1992), *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris/Montpellier, La Documentation française/Reclus.

Burke, K.J., Greene, S. et McKenna, M.K. (2016), « A critical geographic approach to youth civic engagement: reframing educational opportunity zones and the use of public spaces », *Urban Education*, 51, 2, p. 143-169.

Cahen, C. (1959), « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Âge », *Arabica*, vol. I, II, III.

Calenge, C., Lussault, M. et Pagand, B. (dir.) (1997), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Université François-Rabelais, coll. « Maison des Sciences de la Ville ».

Calvet, L.-J. (2005), *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

Calvino, I. (1972), *Le città invisibili, Turin, Einaudi,* 1972 *[*trad. française : *Les Villes invisibles*, Paris, Seuil, 1974 ; 3e éd., 1996].

Camau, M. (dir.) (1987), *Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, CNRS éd., coll. « Connaissance du Monde arabe ».

Camau, M. et Geisser, V. (2003), *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique ».

Camus, A. (2013 [1947]), *La Peste*, Paris, Belin-Gallimard, coll. « Classico Lycée ».

Capote, A. (2014), « Tensions ou formes d'identification et de résistance communes entre immigrés et autochtones (District Nord de Grenade) », communication au workshop de l'ANR Marges *Les marges urbaines en question. Catégorisations, qualifications*, Tours, 9-10 janvier [non publiée].

Capote, A. (2015), « À propos du District Nord de Grenade : rapport de recherche » [document interne à l'équipe du programme ANR Marges].

Capote, A. (2015), « Transnacionalismo rural: el retorno a la movilidad de los marroquies empleados en el sector agrario durante la crisis ecónomica », *Revista de Estudios internacionales Méditerraneos*, nº 19, p. 127-145.

Capote, A. (2016), « L'impact de la crise en Espagne sur l'immigration marocaine : migrations de retour ou nouvelles pratiques de circulation stratégiques ? », *Pensée plurielle*, nº 42, p. 93-105.

Capote, A. et Calmaestra, J.A. (2017), « Segregación de la Población Marroquí, en los Principales Nucleos Urbanos de Andalucía (España) », *Contexto*, vol. XL, nº 14, p. 23-41.

Carandell, J.M. (1976), *Guia secreta de Barcelona* [Guide secret de Barcelone], Barcelone, Sedmay, [rééd. 1982, sous le titre *Nueva Guia secreta de Barcelona*, Barcelone, Martinez Roca].

Carrel, M. et Neveu, C. (dir.) (2014), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales ».

Castel, R. (1991), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », *in* Donzelot, J. (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Esprit, p. 137-168.

Castel, R. (1994), « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, nº 22, p. 11-27.

Castel, R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique ».

Castel, R. (2009), *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées ».

Castells, M. (1975), *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, coll. « petite collection Maspero ».

Castells, M., Cherki, E., Godard, F. et Mehl, D. (1978), *Crise du logement et mouvements sociaux urbains*, Paris/La Haye, Mouton-De Gruyter, coll. « La Recherche urbaine ».

Cattedra, R. (1998), « Il paradosso orientalista. Mitologie e patrimonialità della 'città arabo-islamica' », *in* Casti, E. et Turco, A. (dir.), *Culture dell'alterità. Il territorio africano e le sue rappresentazioni*, Milan, Unicopli, p. 467-492.

Cattedra, R. (2006), « Bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville du xxe siècle », *in* Depaule, J.-C. (dir.), *Les Mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Éd. de l'Unesco, p. 123-162.

Cattedra, R. (2010), « Bidonville », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 125-131.

Cattedra, R. et Memoli, M. (2013), « Spazi di 'nuova Italia': situazioni cosmopolite e forme di eterotopie », *in* Aru, S., Corsale, A. et Tanca, M. (dir.), *Percorsi migratori della contemporaneità. Forme, pratiche, territori*, Cagliari, CUEC, p. 83-98.

Cattedra, R. et Memoli, M. (2014), « Un "contre-lieu" d'urbanité marginale. L'exemple du quartier de Sant'Elia (Cagliari) », *in* Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 125-144.

Cattedra, R. et Tanca, M. (2015), « Trasformazioni del paesaggio urbano come risposta alla crisi: ambizioni, discorsi e strumentalizzazioni culturali a Cagliari », *in* Ter Minassian, H. (dir.), *Les Cahiers de Cost*, nº 5 (Penser la fabrique de la ville en temps de crise(s)), p. 71-89.

Catusse, M. et Vairel, F. (2010), « Introduction au thème. Question sociale et développement : les territoires de l'action publique et de la contestation au Maroc », *Politique africaine*, nº 120 (Le Maroc de Mohammed VI. Mobilisations et action publique), p. 5-23.

Catusse, M., Signoles, A. et Siino, F. (coord.) (2015), « Révolutions arabes : un événement pour les sciences sociales ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, nº 138, p. 13-26.

Cefaï, D. (1996), « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 75-1, p. 43-66.

Cefaï, D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches Bibliothèque de Mauss ».

Celine, L.-F. (1944), « Préface », *in* Serouille, A., *Bezons à travers les âges*, Paris, Denoël, coll. « La Ronde du Grand Paris », p. 5-9.

Cellamare, C. (2010), « Politiche e processi dell'abitare nella città abusiva/informale romana », *Archivio di Studi urbani e regionali*, nº 97-98, p. 145-167.

Cellamare, C. (2013), « Processi di auto-costruzione della città », *Urbanistica Tre. I Quaderni*, nº 2, p. 7-34.

Certeau (de), M. (2003 [1980]), *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais ».

CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), Premier Ministère et Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports (1997), *Atlas des ZUS* (*SIG de la politique de la ville)*, Paris.

Chabbi, M. (1984), « Les lotisseurs clandestins à Tunis », *Genève-Afrique*, vol. XXII-1, p. 123-136.

Chabbi, M. (1986), *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis : l'habitat spontané péri-urbain*, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, sous la dir. de H. Coing, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII.

Chabbi, M. (1999), « La réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie : de l'intégration à la régulation sociale », *in* Signoles, P., El Kadi, G. et Sidi Boumedine, R. (dir.), *L'Urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS éd., p. 187-200.

Chabbi, M. (2005), *Processus d'urbanisation et politiques urbaines dans les pays du Sud : le cas de la Tunisie*, Habilitation à diriger les recherches, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris xii-Val-de-Marne.

Chevalier, L. (1958), *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du* xixe *siècle*, Paris, Plon.

Chiti, É. (2013), Écrire à Alexandrie (1879-1940). Capital social, appartenances, mémoire, Thèse de doctorat en histoire culturelle, Université Aix-Marseille, 2 vol.

Chouikha, L. et Gobe, É. (2016), *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Clément, J.-F. (1982-1983), « Les révoltes urbaines au Maroc », *Habitat et culture*, Nancy, École d'architecture de Nancy, p. 9-49.

Clementi, A. (1981), « Le metarmofosi dell'abusivismo. Roma 1960-1980 », *Rassegna di architettura e urbanistica*, nº 49, p. 51-67.

Clifford, J. et Marcus, G.E. (1986), *Writing Culture: The Poetics and Politics or Ethnography*, Londres, Los Angeles, University of California Press.

Cohen, M. (2011), « Bidonvilles de Nanterre : une destruction en trompe-l'œil », *Plein Droit*, nº 88 (1), p. 32-36.

Combes, H., Garibay, D. et Goirand, C. (éds) (2016), *Les Lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Sciences Po-Aix, coll. « Questions transnationales ».

Coslado, E. et Moussi, M. (coord.) (2010), « Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 20.

Cossery, A. (1990 [1944]), *La Maison de la mort certaine*, Paris, Terrain Vague.

Coudroy de Lille, L. (2010), « Barriada », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 86-88.

Coulmas, P. (1990), *Les Citoyens du monde. Histoire du cosmopolitism* [trad. de l'allemand par J. Etoré], Paris, Albin Michel.

Coussy, J. (2006), « États africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington », *L'Économie politique*, nº 32, p. 29-40.

Crane, J. (1991), « The Epidemic Theory of Ghettos and Neighbourhood Effets on Dropping out and Teenage Childbearing », *American Journal of Sociology*, 96 (5), p. 1226-1254.

Crozat, **D**. (2009)**,** « La production culturelle de la norme spatiale à travers l'habitat illégal dans l'Hérault », *Géographie et Cultures*, nº 72, p. 43-62.

Cullen, B.T. et Pretes, M. (2000), « The Meaning of Marginality: Interpretations and Perceptions in Social Science », *The Social Science Journal*, 2, p. 215-229.

Damon, J. (2004), « Mal-logement, bidonvilles et habitat indigne en France », *Recherches et Prévisions*, nº 76, p. 116-119.

De Leo, D. (2015), *Mafie & urbanistica. Azioni e responsabilità dei pianificatori nei territori contesi alle organizzazioni criminali*, Milan, Franco Angeli.

De Soto, H. (2005), *Le Mystère du capital. Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs ?*, Paris, Flammarion.

Debarbieux, B. (1995), « Imagination et imaginaire géographiques », *in* Bailly, A., Ferras, R. et Pumain, D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 935-948.

Debarbieux, B. (2003), « Imaginaire géographique », *in* Lévy, J. et Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 489-491.

Debarbieux, B. (2015), *L'Espace de l'imaginaire. Essais et détours*, Paris, CNRS éd.

Deboulet, A. (1994), *Vers un urbanisme d'émanation populaire : compétences et réalisations des citadins : l'exemple du Caire*, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, sous la dir. de J.-P. Frey, IUP, Université Paris XII-Créteil.

Deboulet, A. (2011), « Le droit au logement, école de la contestation. Entretien avec Manal al-Tiby », *Mouvements*, nº 66, p. 79-88.

Deboulet, A. (dir.) (2016), *Repenser les quartiers précaires*, Paris, AFD.

Deboulet, A. et Fawaz, M. (2011), « Contesting the legitimacy of urban highways », *in* Davis, D.E. et Libertun de Duren, N.R. (éds), *Cities and Sovereignty: Identity Politics in Urban Spaces*, Bloomington, Indiana University Press, p. 117-151.

Deboulet, A. et Fawaz, M. (2012), « L'immixtion du politique et de la société civile dans la sphère technique », *in* Navez-Bouchanine, F. (dir.) [Deboulet, A. (éd.)], *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris/Rabat/Tours, Karthala/CJB/EMAM, p. 65-107.

Del Pilar, J.A. et Udasco, J.O. (2004), « Marginality theory: the lack of construct validity », *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 26, 1, p. 3-15.

Della Porta, D. (1997), « Scambio politico », *Enciclopedia delle scienze sociali*, Istituto Treccani.

Dematteis, G. (1985), *Le Metafore della Terra. La geografia umana tra mito e scienza*, Milan, Feltrinelli.

Denis, É. (2011), « La financiarisation du foncier observée à partir des métropoles égyptiennes et indiennes », *Tiers-Monde*, nº 206, p. 139-158.

Denis, É. (2012), « The Commodification of the *Ashwa'iyyat*: Urban Land, Housing Market Unification, and de Soto's Interventions in Egypt », *in* Ababsa, M., Dupret, B. et Denis, É. (éds), *Popular Housing and Urban Land Tenure in the Middle East. Case Studies from Egypt, Syria,*

Jordan, Lebanon, and Turkey, Le Caire, New York, The American University in Cairo Press, p. 227-258.

Depaule, J.-C. (dir.) (2006), *Les Mots de la stigmatisation urbaine*, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Éd. de l'Unesco.

Depaule, J.-C. et Topalov, C. (1996), « La ville à travers ses mots », *Enquête*, nº 4, p. 247-266.

Desbois, H. (2002), « Réflexions à partir de l'expérience du séminaire "Territoires littéraires" », *in* Bessière, J. (dir.), *Savoirs et Littérature*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 65-74.

Desbois, H., Gervais-Lambony, P. et Musset, A. (dir.) (2016), « Géographie et fiction : au-delà du réalisme », *Annales de g*éographie, nº 709-710.

Descloîtres, R., Reverdy, J.-C. et Descloîtres, C. (1961), *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers monde dans la cité*, Paris, Mouton, coll. « Le monde d'outre-mer, passé et présent ».

Desrues, T. (2012), « Le Mouvement du 20 février et le régime marocain : contestation, révision constitutionnelle et élections », *L'Année du Maghreb*, nº VIII (Un Printemps arabe ?), p. 359-389.

Destremau, B. (2009), « Analyses bibliographiques », *Revue Tiers Monde*, 4 (nº 200), p. 924-927.

Di Méo, G. (1991), *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos.

Di Méo, G. (1996), *Les Territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.

Di Méo, G. et Buléon, P. (2005), *L'Espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.

Dirasset/Gouvernorat de Tunis (1996), *Plan d'aménagement d'El Bokri (délégation de Sidi Thabet)*, Tunis [non diffusé].

Donzelot, J. (2009), *Vers une citoyenneté urbaine ? La ville et l'égalité des chances,* Paris, Éd. Rue d'Ulm, coll. « La Rue ? Parlons-en ».

Donzelot, J. et Jaillet, M.-C. (2001), *La Nouvelle Question urbaine*, Paris, PUCA, coll. « Recherches ».

Dorier-Apprill, E. et Gervais-Lambony, P. (coord.) (2007), *Vies citadines*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

Duboc, M. (2011), « La contestation sociale en Égypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », *Revue Tiers Monde*, nº 5 (hors-série), p. 95-115.

Durand-Lasserve, A. (2010), « Réguler les marchés fonciers pour des villes inclusives », *in* Jacquet, P., Pachauri, R.K. et Tubiana, L. (coord.), *Regards sur la terre. Dossier : Villes, changer de trajectoire*, Paris, Presses de Science Po, p. 198-209.

Durrell, L. (1992 [1957-1960]), *Le Quatuor d'Alexandrie*, Paris, Le Livre de Poche.

Eckert, E. et El Kafi, J. (1974), « L'espace traditionnel de la ville de Tunis : la médina et les deux Rabat, faubourg ou gourbiville ? », *in* Duchac, R. (dir.), *Les Influences occidentales dans villes maghrébines à l'époque contemporaine*, Aix-en-Provence, Éd. de l'Université de Provence, Études méditerranéennes, nº 2, p. 212-235.

Edelmann, F. (2003), « Le compromis patrimonial. Préface », *in* Gravari-Barbas, M. et Guichard-Anguis, S. (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du* xxie *siècle*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Asie & Géographie », p. 5-7.

El Kadi, G. (1987), *L'Urbanisation spontanée au Caire*, Tours, Publications d'Urbama & Orstom, Fascicule de recherches nº 18.

El Kadi, G. et Bonnamy, A. (2001), *La Cité des morts, Le Caire*, Paris/Bruxelles, IRD/Mardaga.

El Khalaoui, S. (2017), « Au nom de la modernité : dépossession de la petite paysannerie et urbanisation. Le cas de la privatisation des terres *guich loudaya* à Rabat », *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, numéro hors-série, p. 5-29.

Elyachar, J. (2005), *Markets of Dispossession: NGOs, Economic Development and State in Cairo*, Durham, Duke University Press.

Erbi, A. (2015), *Immagini urbane e prospettive di ricerca geografica: il quartiere di Sant'Elia*, Mémoire de master, Facoltà di Studi umanistici, Université de Cagliari.

Erdi Lelandais, G. (2014a), « Espace, citoyenneté et pratiques de résistances. Enquêtes à Sulukule et Hasankeyf en Turquie », *in* Carrel, M. et Neveu, C. (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », p. 65-100.

Erdi Lelandais, G. (2014b), « Space and Identity in Resistance Against Neo-liberal Urban Planning in Turkey », *International Journal of Urban and Regional Research*, nº 5, vol. 38, p. 1785-1806.

Erdi Lelandais, G. (2015), « Émergence et résistance spatiale d'un quartier en contexte autoritaire. Le cas du quartier 1 Mayıs à Istanbul », *in* Marchal, H. et Baticle, C. (dir.), *Regards pluriels sur l'incertain politique. Entre dérives identitaires, urbanisation, globalisation économique, réseaux numériques et féminisation du social*, Paris, L'Harmattan, p. 106-135.

Erdi Lelandais, G. (2016a), « Gezi Protests and Beyond: Urban Resistance Under Neoliberal Urbanism in Turkey », *in* Mayer, M., Thörn, C. et Thörn, H. (dir.), *Urban Uprisings. Challenging Neoliberal Urbanism in Europe*, London, Palgrave Macmillan, p. 283-308.

Erdi Lelandais, G. (2016b), « Le quartier comme espace de résistance et de politisation. La Vallée de Dikmen à Ankara face à un projet de transformation urbaine », *Cultures & Conflits*, nº 101, p. 137-167.

Erdi, G. (2017a), « L'Urbanisation néolibérale et conservatrice au prisme de l'autoritarisme en Turquie », *Mouvements*, nº 90, p. 54-61.

Erdi, G. (2017b), « Compétences et subjectivations citoyennes : Usage du droit dans les mobilisations urbaines à Istanbul », *in* Erdi, G. et Marchal, H. (éds), *Citoyenneté en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, p. 25-41.

Erdi Lelandais, G. et Florin, B. (coord.) (2016a), « Marges urbaines et résistances citadines », *Cultures & Conflits*, nº 101.

Erdi Lelandais, G. et Florin, B. (coord.) (2016b), « Pratiques sociales et spatiales de résistances discrètes dans la ville. Introduction », *Cultures & Conflits*, nº 101, p. 7-17.

Erdi, G. et Marchal, H. (éds) (2017), *Citoyenneté en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais.

Escher, A., Petermann, S. (2013), « Facteurs et acteurs de la gentrification touristique à Marrakech, Essaouira et Fès », *in* Coslado, E., McGuinness, J. et Miller, C., *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques-Berque, coll. « Description du Maghreb », p. 101-130.

Escobar, D., Borja, J.-S. et Dippel, A. (2016), « Du relogement des habitants à l'évaluation de l'opération : 12 ans de mobilisations collectives/Rue de la République, à Marseille », communication au colloque international final de l'ANR Marges *Les marges urbaines : un analyseur des inégalités socio-spatiales. Mise en perspectives internationales*, Marseille, MuCEM, 14-15 septembre [non publiée].

Esposito, R. (1998), *Communitas. Origine e destino della communità*, Turin, Einaudi.

Essahel, H. (2008), « Sociabilités urbaines et actes au féminin dans les quartiers non réglementaires de la banlieue de Rabat (Maroc) », *in* Denèfle, S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 61-71.

Essahel, H. (2011), *Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisation(s) des habitants. Études de cas dans l'agglomération de Rabat (Rabat, Témara, Skhirat)*, Thèse de doctorat en *géographie, sous la* dir. de P. Signoles, Université François-Rabelais de Tours.

Essahel, H. (2015), « Évolution des registres de l'action, de la ruse à la mobilisation de la notion "droit" par les habitants des bidonvilles au Maroc », *L'Année du Maghreb*, nº 12 (Villes et urbanités au Maghreb), p. 115-135.

Etiemble, R. (1952), *Quelques essais de littérature universelle*, Paris, Gallimard.

Farge, A. (1992), *Dire et mal dire. L'opinion publique au* XVIIIe *siècle*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle ».

Farinelli, F. (1992), *I segni del mondo. Immagine cartografica e discorso geografico in età moderna*, Florence, La Nuova Italia, coll. « Idee ».

Fassin, D. (1996), « Exclusion, *underclass*, *marginalidad*. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, n° 37-1, p. 37-75.

Faure, A. (2010), « Banlieue », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 72-77.

Fawaz, M. (2009), « Neoliberal Urbanity and the Right to the City: A View from Beirut's Periphery », *Development and Change*, 40-5, p. 827-852.

Ficacci, S. (2014), « Prima dell'abusivismo. Il fenomeno dell'autopromozione edilizia nella costruzione della periferia romana durante il regime fascista », *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n° 2, p. 139-156.

Florin, B. (1995), « "Masâkin al-Zilzâl" ou la cité du tremblement de terre », Égypte-Monde arabe, n° 23, p. 11-55.

Florin, B. (1999), *Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialit*és dans une métropole du Monde a*rabe*, Thèse de doctorat en géographie, sous la dir. de P. Signoles, Université François-Rabelais de Tours.

Florin, B. (2011), « Un effet indirect de la grippe A/H1N1 : la fin des chiffonniers du Caire ? », *Le Monde diplomatique*, article transféré sur https://visionscarto.net/les-chiffonniers-du-caire.

Florin, B. (2015), « Les chiffonniers du Caire. Soutiers de la ville ou businessmen des ordures ? », *Ethnologie française*, n° 153, p. 487-498.

Florin, B. (2016a), « "Rien ne se perd !" Récupérer les déchets au Caire, à Casablanca et à Istanbul », *Techniques & Culture*, n° 65-66, p. 260-263.

Florin, B. (2016b), « De l'indignité à l'indignation : petites luttes, résistances quotidiennes et tentatives de mobilisation des récupérateurs de déchets à Istanbul », *Cultures & Conflits*, n° 101, p. 99-120.

Florin, B. et Semmoud, N. (2010), « Mobilités résidentielles et territorialisations dans les villes du Maghreb : entre exclusion et intégration », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, p. 365-377.

Foucault, M. (1966), *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».

Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires ».

Foucault, M. (1994), « Des espaces autres », *in* Foucault, M., *Dits et écrits 1954-1988*, t. IV *(1980-1988)*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », p. 752-762.

Foucault, M. (2001a), « Pouvoir et corps », *in Dits et écrits*,t. I, Paris, Gallimard.

Foucault, M. (2001b), « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté ; entretien avec H. Becker, R. Fornet-Betancourt, A. Gomez-Müller, 20 janvier 1984 », *in Dits et écrits*, vol. II, Paris, Gallimard.

Freire, P. (1970), *Pedagogy of the Oppressed*, New York, Herder and Herder.

Gautier, É. (1992), *Le Retour des fils prodigues : les représentations cinématographiques du retour de la main-d'œuvre égyptienne des pays arabes producteurs de pétrole. Analyse de films 1983-1991*, Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1992.

Gervais-Lambony, P. (2017), « La justice spatiale pour revisiter et comprendre mieux l'Afrique du Sud métropolitaine », *Annales de géographie*, n° 713, p. 82-106.

GERVAIS-LAMBONY, P. et DUFAUX, F. (2009), « Espace et justice : ouverture et ouvertures », *in* BRET, *B.,* GERVAIS-LAMBONY, *P.,* HANCOCK, *C. et* LANDY, *F. (dir.), Justice et injustices spatiales, Nanterre, Presses universitaires Paris-Nanterre, p. 9-17.*

GHITANY, G. (1993 [1989]), Épître des destinées, Paris, Seuil.

GIBAND, D. et SIINO, C. (2013), « La rénovation urbaine en France : entre pilotage à distance et fabrique urbaine », *Sociologie et Sociétés*, vol. 45-2, p. 153-176.

GILLOT, G. et MARTINEZ, A. (2014), « Dynamiques spatiales et de genre des ouvrières marocaines du textile : un territoire en archipel », *Les Cahiers du CEDREF*, n° 21.

GINTRAC, C. et GIROUD, M. (2014), « Introduction à une géographie critique de l'urbain », *in* GINTRAC, C. et GIROUD, M. (dir.), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, p. 5-24.

GIRARD, M. (2006), « Imaginaire touristique et émotion patrimoniale dans la médina de Fès (Maroc) », *Culture et Musées*, vol. 8, p. 61-90.

GIUA, R. (dir.) (2018), *Fès. Vingt-trois regards en liberté*, Marrakech, Maison de la Photographie de Marrrakech, coll. « Les éditions limitées ».

GODELIER, M. (1984), *L'Idéel et le matériel*, Paris, Fayard.

GODELIER, M. (2015), *L'Imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, Paris, CNRS éd.

GOFFMAN, *E.* (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GOIRAND, C. (2000), *La Politique des favelas*, Paris, Karthala/CERI, coll. « Recherches internationales ».

GOULD, R. (1991), « Multiple Network and mobilization in Paris 1871 », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 6, p. 716-729.

GOURISSE, B. (2012), « Participation électorale, pénétration de l'État et violence armée dans la crise politique turque de la seconde moitié des années 1970 », *Politix*, n° 98, p. 171-193.

GRACQ, J. (1988), *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti.

GRAVARI-BARBAS, M. et GUICHARD-ANGUIS, S. (dir.) (2003), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du* XXIe *siècle*, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Asie & Géographie ».

GRIEBLING, S., VAUGHN, L.M., HOWELL, B., RAMSTETTER, C. et DOLE, D. (2013), « From passive to active voice: using photography as a catalyst for social action », *International Journal of Humanities and Social Science*, 3, 2, p. 16-28.

GUCCIARDO, G. (1999), *La legge e l'arbitrio. L'abusivismo edilizio in Italia. Il caso della Valle dei Templi di Agrigento*, Soveria Manelli, Rubbettino.

GUINARD, P. et TRATNJEK, B. (2016), « Géographies, géographes et émotions. Retour sur une amnésie… passagère ? », *Carnets de géographes*, n° 9 [en ligne].

HABERMAS, J. (1988), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique ».

HAENNI, P. (2001), *Banlieues indociles ? Sur la politisation des quartiers périurbains du Caire*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Institut d'études politiques de Paris.

HAENNI, P. (2005a), *L'Ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire*, Paris, Karthala.

HAENNI, P. (2005b), *L'Islam de marché. L'autre révolution conservatrice*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».

HAMIDI, C. (2010), *La Société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques ».

HARPER, D. (2002), « Talking about pictures: a case for photo elicitation », *Visual Studies*, 17, p. 13-26.

Harris, C., Jackson, L., Mayblin, L., Piekut, A. et Valentine, G. (2015), « Big Brother welcomes you: exploring innovative methods for research with children and young people outside of the home and school environments », *Qualitative Research*, 15, 5, p. 583-599.

Harroud, T. (2016), « Les pratiques juvéniles et féminines dans les *malls* de Rabat : usages et représentations d'un lieu "commun" inédit », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 28, p. 127-142.

Harroud, T. (2017), « Handicaps et contradictions du *Programme de villes nouvelles* au Maroc. Mode de gouvernance et processus de mise en œuvre », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 29, p. 15-56.

Harvey, D. (2005), *A Brief History of Neoliberalisme*, Oxford, Oxford University Press.

Harvey, D. (2008), *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires.

Harvey, D. (2010), *Géographie et capital : vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse.

Harvey, D. (2015), *Villes rebelles. De la Révolution urbaine au droit à la ville*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Essai » [2012 en anglais].

Hassan, K. (2013), *Les Représentations des nouveaux habitants des périphéries sur les populations locales et leur influence sur leur intégration sociale*, Thèse de magister en sociologie urbaine, sous la dir. de M. Safar Zitoun, Université Alger 2 [en langue arabe].

Hauw, D. (2004), *Les Opérations de relogement en habitat collectif à Casablanca, de la vision des aménageurs aux pratiques des habitants*, Thèse de doctorat en géographie, sous la dir. de J.-F. Troin, Université François-Rabelais, Tours.

Hibou, B. et Bono, I. (dir.) (2016), *Le Gouvernement du social au Maroc*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales ».

Hibou, B. et Tozy, M. (2015a), « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc », *Sociétés politiques comparées*, nº 37.

Hibou, B. et Tozy, M. (2015b), « Gouvernement personnel et gouvernement institutionnalisé de la charité. L'INDH au Maroc », *in* Bono, I., Hibou, B., Meddeb, H. et Tozy, M. (dir.), *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », p. 379-428.

Hmed, C. (2008), « Des mouvements sociaux "sur une tête d'épingle" : le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, nº 84-4, p. 145-165.

Hmed, C. (2016), « "Le peuple veut la chute du régime". Situations et issues révolutionnaires lors des occupations de la place de la Kasbah à Tunis, 2011 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 211-212, p. 73-92.

Hmed, C. et Jeanpierre, L. (2016), « Révolutions et crises politiques au Maghreb et au Machrek », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 211-212, p. 5-24.

Hollander, J.A. et Einwohner, R.I. (2004), « Conceptualizing Resistance », *Sociological Forum*, vol. 19, nº 4, p. 533-554.

Holston, J. (2008), *Insurgent Citizenship Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*, Princeton, Princeton University Press.

Hopkins, N. (1995), « La culture politique et l'Égypte », *Égypte/Monde arabe,* nº *24, p. 29-42.*

Hurdley, R. et Dicks, B. (2011), « In-between practice: working in the thirdspace of sensory and multimodal methodology », *Qualitative Research*, 11, 3, p. 277-292.

Hussein, T. (1947 [1929]), *Le Livre des jours*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire ».

Idris, Y. (1986 [1959]), *Au fond de la ville, in La Sirène et autres nouvelles*, Arles, Sindbad/Actes Sud.

Idrissi Janati, M. (2002), « Les images identitaires à Fès : divisions de la société, divisions de la ville », *in* Topalov, C. (dir.), *Les Divisions de la ville*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Éd. de l'Unesco, p. 347-371.

Idrissi Janati, M. (2014), « La marge connectée au “village planétaire”. Le cas de Sahrij Gnaoua à Fès », communication au workshop de l’ANR Marges *Les marges urbaines en question. Catégorisations, qualifications*, Tours, 9-10 janvier [non publiée].

Idrissi Janati, M. (2015), « INDH et reconversion de l’espace d’intermédiation à Fès », *in* Iraki, A. (coord.), *Mobilisations collectives et mouvement associatif dans les quartiers d’habitat insalubre, quels changements avec l’INDH ?*, Rabat, Observatoire national du développement humain, INAU, Nations unies [rapport en attente de publication], p. 32-68.

Idrissi Janati, M. (2017), « Fès ou le réenchantement cosmopolite d’une cité du Sud de la Méditerranée », *in* Melyani, M. et Istasse, M., *Fès intemporelle*, Paris, L’Harmattan, p. 27-54.

İlkuçan, A. (2004), *Gentrification, community and consumption. Constructing, conquering and contesting the republic oh Cihangir*, Master of Science in Business Administration, Bilkent University of Ankara.

İlkuçan, A. et Sandikci, Ö. (2005), *Gentrification and Consumption: An Exploratory Study*, **Conference Paper:** Association for Consumer Research.

Iraki, A. (2002), « De l’intérêt de l’étude des élites locales dans la recherche urbaine », *Strates* (hors-série : *Parcours dans la recherche urbaine. Michel Rochefort, un géographe engagé*) [en ligne].

Iraki, A. (2003), *Des Notables du Makhzen à l’épreuve de la « gouvernance ». Élites locales, gestion urbaine et développement au Maroc*, Paris, L’Harmattan/INAU.

Iraki, A. (2006), « L’organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et Sociétés*, n° 127, p. 63-77.

Iraki, A. (2014), « La refonte des territoires politico-administratifs dans les périphéries de Casablanca », *in* Signoles, P. (dir.), *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb*, Paris, Karthala, p. 395-480.

Iraki, A. (coord.) (2015), *Mobilisations collectives et mouvement associatif dans les quartiers insalubres, quels changements avec l’INDH ?*, Rabat, Observatoire national du développement humain, INAU, Nations unies [rapport en attente de publication].

Iraki, A. et Piermay, J.-L. (2014), « La gestion des périphéries casablancaises, entre compétitivité et question sociale : le local, une affaire d’État », *in* Le Blanc, A., Piermay, J.-L., Gervais-Lambony, P., Giroud, M., Pierdet, C. et Rufat, S. (dir.), Métropoles en débat, (dé)constructions de la ville compétitive, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest La Défense, p. 273-288.

Iraki, A. et Rachik, A. (2005), « Les quartiers d’habitat non réglementaire : intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine », *in* Miras (de), C. (coord.), *Intégration à la ville et services urbains au Maro*c, Paris/Rabat, IRD/Publications de l’INAU, p. 97-144.

Iraki, A. et Tamim, M. (2009), « Réformes institutionnelles récentes, refontes politico-administratives des territoires et nouvelles formes de gouvernance urbaine », *Les Cahiers d’EMAM*, n° 17, p. 85-114.

Iraki, A. et Tamim, M. (2013), *La Dimension territoriale du développement rural au Maroc. Étude géographique*, Témara, Kalimate (coll. de l’INAU, Rabat).

Izzo, J.-C. (1996), *Chourmo*, Paris, Gallimard.

Jablonka, I. (2014), *L’Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil.

Jauss, H.R. (2002 [1978]), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Jelidi, C. (2012), *Fès, la fabrication d’une ville nouvelle, 1912-1956*, Lyon, ENS éd.

Jodelet, D. (dir.) (2003), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d’aujourd’hui ».

Jolé, M., Martesson, M. et Khatibi, A., « Urbanisme, idéologie et ségrégation : exemple de Rabat », *in* Duchac, R. (dir.), *Les Influences occidentales dans les villes maghrébines à l’époque contemporaine*, Aix-en-Provence, Éd. de l’Université de Provence, Études méditerranéennes, n° 2, p. 161-178.

Kahloun, H. (2014) : voir à République tunisienne, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable (2014a).

Kaioua, A. (2018), « Politiques de résorption des bidonvilles et intégration urbaine des populations. L'exemple du Grand Casablanca », *Madinati*, nº 6, p. 29-36.

Kallio, K.P. et Häkli, J. (2011), « Tracing children's politics », *Political Geography*, 30, p. 99-109.

Kirszbaum, T. (2016), « Les paradoxes de la mixité sociale et comment en sortir ? », *Solidarités nouvelles pour le logement* [en ligne].

Klaus, E. (2014), « Graffiti and urban revolt in Cairo », *Built Environment*, 40/1, p. 14-33.

Kofman, E. et Lebas, E. : voir à Lefebvre, H. (1996).

Kokoreff, M. (2006), « Sociologie de l'émeute. Les dimensions de l'action en question », *Déviance et Société*, vol. 30-4, p. 521-533.

Kokoreff, M. (2009), « Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant », *Revue française de sociologie*, vol. 50, 3, p. 553-572.

Kristeva, J. (1969), *Sèméiôtikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.

Kurzac-Souali, A.-C. (2006), « La revalorisation de la médina dans l'espace urbain au Maroc. Un espace revisité par les élites et le tourisme », *in* Boumaza, N. (dir.), *Villes réelles, villes projetées*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 337-349.

Kurzac-Souali, A.-C. (2013), « Les médinas marocaines, un nouveau type de gentrification ? », *in* Coslado, E., McGuinness, J. et Miller, C., *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques-Berque, coll. « Description du Maghreb », p. 79-100.

Kuyucu, T. et Ünsal, Ö. (2010), « 'Urban Transformation' as State-led-Property Transfer: An Analysis of Two Cases of Urban Renewal in Istanbul », *Urban Studies*, vol. 47, nº 7, p. 1479-1499.

Labraoui, S. et Salem, M. (2017), *Le Rôle du relogement dans la production de la violence urbaine dans le quartier Cité du 5 juillet 1962 à Larbaà (banlieue est d'Alger)*, Master de sociologie urbaine, sous la dir. de M. Safar Zitoun, Université d'Alger.

Lachenal, P. (2012), « "Il n'y avait plus personne pour nous protéger, il fallait agir !" Ethnographie des *lajân sha'abeya* [comités populaires] », *in* Lavergne, M. (dir.), *Une Société en quête d'avenir. Égypte, an 2 de la révolution*, Paris, L'Harmattan, p. 109-123.

Lachmanowits, M. (2013), « Marseille, capitale européenne de la culture… ou de la spéculation », *Basta, radicalement indépendant* [en ligne].

Laclau, E. (1996), « On the death and rebirth of ideology », *Journal of Political Ideologies*, vol. 3, nº 1, p. 201-220.

Lacoste, Y. (2003), *Dictionnaire de la g*éographie. De la géopolitique aux paysages, Paris, Armand Colin.

Lagroye, J., François, B. et Sawicki, F. (2002), *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, coll. « Amphi » [6e éd. revue et corrigée].

Lakehal, **A**. (2017), « La ville nouvelle d'Ali Mendjeli », *Les Cahiers d'EMAM,* nº *29, p. 121-154.*

Lamizet, B. et Sanson, P. (dir.) (1998), *Les Langages de la ville*, Marseille, Parenthèses.

Lamloum, **O**. et Ben Zina, **M.A. (dir.)** (2015)**,** *Les Jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen. Une enquête sociologique***, Tunis, Arabesque et International Alert.**

Lancione, M. (2016), *Rethinking life at the margins. The Assemblage of Contexts, Subjects, and Politics*, Londres, Routledge.

Langshaw, A.J. (1962), *How to Do Things With Words*, Oxford, Oxford Clarendon Press.

Lapeyronnie, D. (2006), « Les émeutes urbaines en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », *Regards sur l'actualité*, nº 319, p. 5-14.

LAPEYRONNIE, D. (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, coll. « Le monde comme il va ».

LASSAVE, P. (2002), *Sciences sociales et littérature. Concurrence, complémentarité, interférence*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».

LAUTIER, B. (1994), *L'Économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

LE TELLIER, J. (2009a), « Accompagnement social, microcrédit logement et résorption des bidonvilles au Maroc. Une étude de cas : l'opération de recasement Karyan El Oued à Salé », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 17, p. 55-70.

LE TELLIER, J. (2009b), « Programme Villes sans Bidonvilles et ingénierie sociale au Maroc », *in* LE TELLIER, J. et IRAKI, A. (dir.), *Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 193-212.

LE TELLIER, J. et IRAKI, A. (coord.) (2009), *Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés ».

LE TEXIER, E. (2006), *Quand les exclus font de la politique. Le barrio mexicain de San Diego, Californie*, Paris, Presses de Science-Po.

LEFEBVRE, H. (1968), *Le Droit à la ville. I*, Paris, Economica, Anthropos, coll. « Société et Urbanisme » [2e éd.].

LEFEBVRE, H. (1970), *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, coll. « Idées ».

LEFEBVRE, H. (1972), *Le Droit à la ville. II, Espace et politique*, Paris, Economica, Anthropos, coll. « Société et Urbanisme ».

LEFEBVRE, H. (1993), *Critica della vita quotidiana 2*, Bari, Dedalo [éd. originale en français 1947, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, Grasset ; rééd. 1961, vol. II, *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, coll. « Le Sens de la Marche »].

LEFEBVRE, H. (2000 [1974]), *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, coll. « Ethnosociologie ».

LEFEBVRE, H., KOFMAN, E. et LEBAS, E. (éds) (1996), *Writings on Cities*, Hoboken, Wiley-Blackwell.

LEGROS, O. (2003), *Le Gouvernement des quartiers populaires. Production de l'espace et régulation politique dans les quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie)*, Thèse de doctorat en g*éographie, sous la* dir. de P. SIGNOLES, Université François-Rabelais de Tours.

LEGROS, O. (2008a), *« L'internationalisation des politiques urbaines et ses effets sur le gouvernement des villes du "Sud" », in* DODIER, R., ROUYER, A. et SÉCHET, R. (dir.), *Territoires en action et dans l'action*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », p. 229-240.

LEGROS, O. (dir.) (2008b), *Participations citadines et action publique. Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaa*, Paris, Adels/Yves Michel.

LEGROS, O. (2010a), « Les "villages d'insertion" : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? », *Asylon(s)*, nº 8.

LEGROS, O. (2010b), « Les pouvoirs publics et les grands "bidonvilles roms" au Nord de Paris (Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen. Réflexions sur la dimension spatiale des politiques de régulation de la grande précarité en milieu urbain », *EspacesTemps.net*, Textuel.

LEGROS, O. (2014), « Les interventions publiques et leurs effets sur le gouvernement des bidonvilles et des quartiers non réglementaires », *in* SIGNOLES, P. (éd.), *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb*, Paris, Karthala, p. 223-312.

LEGROS, O. et OLIVERA, M. (2014), « La gouvernance métropolitaine à l'épreuve de la mobilité contrainte des "Roms migrants" en région parisienne », *EspacesTemps.net*, Travaux.

LEGROS, O. et ROSSETTO, J. (dir.) (2011), « La question rom en Europe aujourd'hui », Études tsiganes, 2, nº 46.

Legros, O. et Vitale, T. (2011), « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour*, vol. 86/1.

Leitner, H., Sheppard, E.S., Sziarto, K.M. et Maringanti, A. (2007), « Contesting Urban Futures Decentring Neoliberalism », *in* Leitner, H., Peck, J. et Sheppard, E.S., *Contesting Neoliberalism. Urban Frontiers*, New York, Guilford Press, p. 1-25.

Lespès, R. (1938), *Oran*. Étude de géographie et d'histoire urbaines, Paris, F. Alcan, coll. du Centenaire de l'Algérie.

Loupiac, C. (2005), *La Ville entre représentations et réalités*, Paris, SCEREN-CNDP.

Lussault, M. (1993), *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Tours, Université François-Rabelais, coll. « Maison des Sciences de la Ville », nº 3.

Lussault, M. (1997), « Introduction : une problématique de l'image en géographie », *in* Calenge, C., Lussault, M. et Pagand, B. (dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Université François-Rabelais, coll. « Maison des Sciences de la Ville », nº 14, p. 15-21.

Lussault, M. (1998), « Un monde parfait : des dimensions utopiques du projet urbanistique contemporain », *in* Eveno, E. (dir.), *Utopies urbaines*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 150-176.

Lussault, M. (2000), « La ville des géographes », *in* Paquot, T., Lussault, M. et Body-Gendrot, S. (dir.), *La Ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 21-35.

Lussault, M. (2017), *Hyper-Lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées ».

Lussault, M. et Signoles, P. (dir.) (1996), *La Citadinité en questions*, Tours, Publications d'Urbama, Fascicule de recherches nº 29.

Maachou, H.M., Belouadi, L. et Trache, S.M. (2018), « Difficultés d'intégration d'un quartier spontané dans une ville saharienne : le cas de Bni Ouskout à Adrar », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 30, p. 69-93.

Maccaglia, F. (2009), *Palerme, illégalismes et gouvernement urbain d'exception*, Lyon, ENS éd.

Maccaglia, F. (2012), « Gomorra, l'envers du décor », *in* Madoeuf, A. et Cattedra R. (dir.), *Lire les villes. Panoramas du monde urbain*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 191-202.

Madoeuf, A. et Cattedra, R. (dir.) (2012), *Lire les villes. Panoramas du monde urbain contemporain*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires ».

Magri, S. et Topalov, C. (dir.) (1989), *Villes ouvrières 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes & Entreprises ».

Mahfouz, N. (1985 [1956]), *Impasse des Deux Palais*, Paris, Lattès, coll. « Lettres arabes ».

Mahfouz, N. (1987 [1957]), *Le Palais du désir*, Paris, Lattès, coll. « Lettres arabes ».

Mahfouz, N. (1989 [1957]), *Le Jardin du passé* (1989 [1957]), Paris, Lattès, coll. « Lettres arabes ».

Marcuse, P. (1989), « 'Dual City': a muddy metaphor for a quartered city », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 13 (4), p. 697-708.

Marcuse, P. (2005), « Menace sur la ville. Les villes américaines face à la menace terroriste », *Mouvements*, nº 39-40, p. 40-51.

Marcuse, P. (2009), « From critical urban theory to the right to the city », *Journal City. Analysis of urban trends, culture, theory, policy, action*, vol. 13, Issue 2-3 (Cities for People, not for Profit).

Marié, M. (1989), *La Terre et les Mots. Une traversée des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Massey, D. et Allen, J. (éds) (1984), *Geography Matters! A Reader*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mathieu, L. (2012), « Territoires et mises en espace des mobilisations », *in* Bonny, Y., Ollitrault, S., Keerle, R. et Le Caro, Y. (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 185-195.

Mattéi, J.-F. (2005), *De l'indignation*, Paris, La Table ronde.

Mayer, M., Brenner, N. et Marcuse, P. (2011), « La critique urbaine, une discipline fondamentale », *Métropolitiques* [en ligne].

Mayer, M., Thörn, C. et Thörn, H. (2016), *Urban Uprisings. Challenging Neoliberal Urbanism in Europe*, Londres, Palgrave.

Melliti, I. (2015), « Le rapport au religieux chez les jeunes », *in* Lamloum, O. et Ben Zina, M.A. (dir.), *Les Jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen. Une enquête sociologique*, Tunis, Arabesque et International Alert, p. 147-168.

Memoli, M. (2011), « Politica e città: forme di territorializzazione urbana del potere », *in* Governa, F. et Memoli, M. (dir.), *Geografie dell'urbano. Spazi, politiche, pratiche della città*, Rome, Carocci, p. 191-219.

Memoli, M. et Governa, F. (2015), Film *Murat. Le Géographe / Murat. The Geographer*, Programme ANR Marges et Projet *Giustizia Spaziale sistemi territoriali mediterranei. Politiche urbane, pratiche sociali, mobilità*.

Merklen, D. (2002), « Le quartier et la barricade. Le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la Société*, 1, nº 143-144, p. 143-164.

Merklen, D. (2006), « Une nouvelle politicité pour les classes populaires. Les *piqueteros* en Argentine », *Tumultes*, 2, nº 27, p. 173-197.

Merklen, D. (2009), *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute.

Merrifield, A. (2013), *The Politics of the Encounter. Urban Theory and Protest Under Planetary Urbanization*, Athens, University of Georgia Press, coll. « Geographies of Justice and Social Transformation ».

Merton, R.K. (1938), « Social structure and Anomie », *American Sociological Review*, vol. 3, nº 6, p. 672-678.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (1975), *Schéma directeur de Casablanca,* Casablanca, 3 vol.

Miossec, J.-M. (1999), « La mosaïque urbaine tunisienne : entre urbanisme réglementaire, urbanisme opérationnel et pratiques "spontanées" ; entre le local et la Banque mondiale, *via* l'État », *in* Signoles, P., El Kadi, G. et Sidi Boumedine, R. (dir.), *L'Urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS éd., p. 87-118.

Miras (de), C. (2010), « Les services urbains de distribution d'eau potable et d'assainissement au Maroc ou les exigences de l'émergence », *Géocarrefour*, vol. 85, nº 2, p. 119-127.

Miras (de), C. et Le Tellier, J. (2005), *Gouvernance urbaine et accès à l'eau potable au Maroc. Partenariat Public-Privé à Casablanca et Tanger-Tétouan*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises ».

Mondada, L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.

Morange, M. (2016), *Néo-libéralisation, pouvoir et mise en ordre de l'espace urbain*, Mémoire d'HDR, Géographie, Université Paris-Nanterre.

Morange, M. et Fol, S. (2014), « Ville, néolibéralisme et justice », *Justice spatiale/Spatial Justice*, nº 6.

Morrissey, J. (2010), « Geography militant: Resistance and the essentialisation of identity in colonial Ireland », *Irish Geography*, vol. 37, nº 2, p. 166-176.

Morvan, Y. et Logie, S. (2014), *Istanbul 2023*, Paris, Éd. B2, coll. « Territoires ».

Mouffe, C. (2002), « La “fin du politique” et le défi du populisme de droite », *Revue du Mauss*, nº 20, p. 178-194.

Mouloudi, H. (2006), « Maroc : respect et non-respect de la norme », *Urbanisme*, nº 350, p. 33-34.

Mouloudi, H. (2007), *Enjeux et acteurs du projet d’aménagement de la corniche de Rabat*, Mémoire de DESA, sous la dir. de P. Signoles, Faculté des lettres et sciences humaines de l’Université Mohamed-V de Rabat et INAU, Rabat.

Mouloudi, H. (2010), « La réaction de la société civile dans la production des grands projets urbains au Maroc : entre le soutien inconditionnel et le rejet total », *Annales de la recherche urbaine*, nº 106, p. 48-62.

Mouloudi, H. (2015), « Quand les acteurs locaux mobilisent le droit pour s’opposer aux grands projets : l’exemple de l’aménagement de la vallée du Bou Regreg Rabat-Salé », *Les Cahiers d’EMAM*, nº 27, p. 69-86.

Moussaoui, A. (2004), « Entre langue administrante et désignations ordinaires : nommer et catégoriser les lieux urbains en Algérie », *in* Wald, P. et Leimdorfer, F. (dir.), *Parler en ville, parler de la ville. Essais sur les registres urbains*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l’Homme et Éd. de l’Unesco, p. 77-89.

Moussi, M. (2010), « Introduction. Trajectoires et transactions de modèles urbains. Échafaudages théoriques et accommodements locaux », *Les Cahiers d’EMAM*, nº 20, p. 9-22.

Msilta, L. (2009), « Populations stigmatisées à la périphérie algéroise, entre citadinité problématique et recherche d’identités : le cas de la Cité des 617 logements à Draria », *Les Cahiers d’EMAM*, nº 18, p. 107-118.

Msilta, L. (2014), « Espace périphérique négocié dans un contexte de marginalité légitimée (banlieue d’Alger) », communication au workshop de l’ANR Marges *Pratiques de résistances urbaines aux marges*, Istanbul, 30 juin-2 juillet [non publiée].

Müller, **G.** (2014), « La littérature mondiale comme stratégie ? », *Revue germanique internationale*, nº 19, p. 65-79.

Naceur, F. et Farhi, A. (2003), « Les Zones d’habitat urbain nouvelles en Algérie : inadaptabilité spatiale et malaises sociaux. Cas de Batna », *Insaniyat*, nº 22, p. 73-81.

Nachoui, M. (1998), *Casablanca. Espace et société. Tome 1 : Genèse et mutations de l’espace urbain de Casablanca*, Casablanca, Publications de la revue *Espace géographique et Société marocaine*.

Naciri, M. (1980), « Les formes d’habitat sous intégré », *Hérodote*, nº 19, p. 13-70.

Nagati, O. et Stryker, B. (2013), *Archiving the city in flux. Cairo’s shifting landscape since the January 25th Revolution*, Le Caire, Cluster.

Naïmi, M. (2016), « Mouvement du 20 février et appropriation de l’espace public au Maroc », *Les Cahiers d’EMAM*, nº 28, p. 51-74.

Navez-Bouchanine, F. (1997), *Habiter la ville marocaine*, Casablanca/Paris, Gaëtan Morin/L’Harmattan.

Navez-Bouchanine, F. (2000), « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine », *in* Abouhani, A. (éd.), *Enjeux et acteurs de la gestion urbaine*, Dakar, CODESRIA, p. 117-153.

Navez-Bouchanine, F. (dir.) (2002a), *La Fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, Paris, L’Harmattan.

Navez-Bouchanine, F. (2002b), *Les Interventions en bidonville au Maroc. Une évaluation sociale*, Rabat, Publications de l’ANHI.

Navez-Bouchanine, F. (2003), « Les chemins tortueux de l’expérience démocratique marocaine à travers les bidonvilles », *Espaces et sociétés*, nº 112.

Navez-Bouchanine, F. (2006), « Les lieux des liens sociaux. Éditorial », *Espaces et sociétés*, nº 126.

Navez-Bouchanine, F. (2007), « Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au Maroc : succès et avatars de la “maîtrise d'ouvrage sociale” », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 193-194, nº 3, p. 403-426.

Navez-Bouchanine, F. (dir.) (2012) [Deboulet, A. (éd.)], *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris/Rabat/Tours, Karthala/CJB/EMAM.

Nay, O. et Smith, A. (2002a), « Les intermédiaires en politique, médiations et jeux d'institutions ; le gouvernement du compromis », *in* Nay, O. et Smith, A. (dir.), *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica, p. 1-21.

Nay, O. et Smith, A. (dir.) (2002b), *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica.

Nicholls, W. et Vermeulen, F. (2012), « Right through the city: the urban basis of immigrant rights struggles in Amsterdam and Paris », *in* Smith, M.P. et McQuarrie, M. (dir.), *Remaking Urban Citizenship: Organizations, Institutions, and the Right to the City*, New Brunswick, Transactions Publishers, p. 79-97.

Osmont, A. (1995), *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés ».

Osmont, A. (2006), « La ville du néolibéralisme », *Cahier Voltaire de l'AITEC* [en ligne].

Osmont, A. et Goldblum, C. (dir.) (2003), *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris, Karthala/GEMDEV, coll. « Homme et Société : Sciences économiques et politiques ».

Ostrowetsky, S. (1996), « La ville en langue », *in* Ostrowetsky, S. (dir.), *Sociologues en ville*, Paris, L'Harmattan, p. 143-154.

Ouaras, K. (2015), « L'espace urbain algérois à l'épreuve de ses graffiti », *L'Année du Maghreb*, nº 12 (Villes et urbanités au Maghreb), p. 157-179.

Pagès-El Karoui, D. (2013), « Les mirages de l'émigration, au miroir du cinéma égyptien », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, nº 134, p. 99-116.

Pamuk, O. (2017), *Cette chose étrange en moi*, Paris, Gallimard, coll. « Du monde entier ».

Pappalardo, M. (2016), « Mériter » la ville globalisée : la production des espaces urbains en centre-ville, entre discours et pratiques micro-locales. Naples et le Caire, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, sous la dir. d'A. Deboulet et A. Miranda, Université de Paris-Nanterre.

Pappalardo, M. (2019), « Narrations et appropriations dans le centre historique de Naples : des constructions identitaires situées », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 31.

Parmaksizoglu, D. (2016), « Istanbul: The City of Resistance », *in* Sharp, D. et Panetta, C. (éds), *Beyond the square. Urbanism and the Arab Uprisings*, New York, Terreform/Urban Research, p. 162-181.

Peck, J. (2001), « Neoliberalizing States: thin policies/hard outcomes », *Progress in Human Geography*, vol. 25-2, p. 445-455.

Peck, J. et Tickell, A. (2002), « Neoliberalizing Space », *Antipode*, vol. 34-3, p. 380-404.

Pellizer, M. (2003), « Regards d'enfants », *in* Collectif, R*egards d'enfants*, Casablanca, La Croisée des chemins.

Peraldi, **M.** (1999), « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, nº 33-34, p. 51-67.

Pérouse, J.-F. (2004), « Les tribulations du terme *gecekondu* (1947-2004) : une lente perte de substance. Pour une clarification terminologique », *European Journal of Turkish Studies*, nº 1.

Pérouse, J.-F. (2014), « Basaksehir Istanbul, la “ville épi” : de la marge urbaine, épiphénomène au modèle urbain hégémonique », *in* Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 83-104.

Perraudin, A. (2016), « Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne », *Autrepart*, vol. 77, nº 1, p. 165-182.

Perraudin, A. (2018), *Esquiver les frontières. Expérience migratoire, identités et rapport au groupe des Indiens mexicains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des Amériques ».

Philifert, P. (2004), « Rites et espaces funéraires à l'épreuve de la ville au Maroc : traditions, adaptations, contestations », *Annales de la recherche urbaine*, nº 96, p. 34-43.

Pinçon, M. et Pinçon-Charlot, M. (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Piper, H. et Frankham, J. (2007), « Seeing voices and hearing pictures: image as discourse and the framing of image-based research », *Discourse: studies in the cultural politics of education*, 28, 3, p. 373-387.

Piras, E.M. (2001), *Sant'Elia tra appartenenza e isolamento*, Cagliari, CUEC.

Pizzorno, A. (1980 [1974]), « I ceti medi nei meccanismi del consenso », *in I soggetti del pluralismo. Classi, Partiti, Sindacati*, Bologne, Il Mulino, p. 67-98.

Pliez, O. (2010), « Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu (Chine) », *L'Espace géographique*, 2, vol. 39, p. 132-145.

Polanska, D. (2016), « Organizing without organizations: on informal social activism in Poland », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 36.9-10, p. 662-679.

Polanyi, K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».

Pourtier, R. (2005), « Les âges de la territorialité », *in* Antheaume, B. et Giraut, F. (dir.), *Le Territoire est mort. Vive les territoires !*, Paris, IRD, p. 39-46.

Préfecture de Fès-Médina (2002), *Programme des besoins essentiels de développement à Sahrij Gnaoua*, Rapport d'évaluation [inédit].

Pujol, C. (2016), « Les mobilisations de chômeurs de Rosario (Argentine). Une citadinité en mouvement », *in* Combes, H., Garibay, D. et Goirand, C. (dir.), 2015, *Les Lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Sciences-Po Aix, coll. « Questions transnationales », p. 323-346.

Puttilli, M., Cattedra, R., Idrissi Janati, M. et Giua, R. (2016), « Youth geographies of everyday life. Methodological note from a project of photographic storytelling in Fez », *J-Reading. Journal of Research and Didactics in Geography*, 2, 5, p. 87-94.

Rachik, A. (2015), *Les Mouvements de protestation au Maroc. De l'émeute à la manifestation*, Rabat, Forum des Alternatives du Maroc [rapport de recherche].

Raffestin, C. (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, coll. « Géographie économique et sociale ».

Raffestin, C. (1982), « Remarques sur les notions d'espaces, de territoire et de territorialité », *Espaces et sociétés*, nº 41, p. 167-171.

Raffestin, C. (1986), « Territorialité. Concept ou paradigme de la géographie sociale », *Geographica Helvetica*, nº 2, p. 91-96.

Rahnema, M. et Robert, J. (2008), *La Puissance des pauvres*, Arles, Actes Sud.

Ratouis, O. (2010), « ZUP », *in* Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule, J.-C. et Marin, B. (dir.), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p. 1359-1365.

République tunisienne, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable (2014a), *Pour une nouvelle stratégie de l'habitat. Habitat informel. Diagnostics et recommandations*, Rapport intermédiaire provisoire, Tunis [consultant : H. Kahloun].

République tunisienne, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable (2014b), *Pour une nouvelle stratégie de l'habitat. Accès au foncier. Diagnostics et recommandations*, Tunis [consultant : H. Ben Othman].

Retière, J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, nº 63, vol. 16, p. 121-143.

Reynaud, A. (1981), *Société, espace et justice*, Paris, PUF, coll. « Espace et Liberté ».

Rhein, C. (2002), « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique*, 3, t. 31, p. 193-207.

Ripoll, F. (2005), *La Dimension spatiale des mouvements sociaux*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen, 3 vol.

Rodier, C. (2018), « Le faux semblant des *hotspots* », *La Revue des droits de l'homme* [en ligne], 13.

Rosa, E. (2014a), « La marginalité comme ressource, intégration, exclusion. Réflexions à partir des pratiques habitantes des migrants Roms en situation précaire », communication au workshop de l'ANR Marges *Les marges urbaines en question. Catégorisations, qualifications*, Tours, 9-10 janvier [non publiée].

Rosa, E. (2014b), « Marginality as a resource. Roma migrant in Turin », *in* Calafati, A. (dir.), *The Changing Italian Cities: Emerging Imbalances and Conflicts*, GSSI Urban Studies, Working Paper 6, p. 95-102.

Rosa, E. (2015), « Aménagement urbain et marginalisation socio-spatiale. L'exemple des migrants roms à Turin », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 27, p. 55-68.

Rose, G. (2001), *Visual Methodologies: An Introduction to the Interpretation of Visual Materials*, Londres, Sage Publications.

Rose, G. (2003), « On the Need to Ask How, Exactly, is Geography Visual? », *Antipode*, vol. 35, Issue 2, p. 212-221.

Rosemberg, M. (2012), *Le Géographique et le littéraire. Contribution de la littérature aux savoirs sur la géographie*, HDR, Université de Paris 1.

Rosemberg, M. (2016), « La spatialité littéraire au prisme de la géographie », *L'Espace géographique*, 4, t. 45, p. 289-297.

Rousseau, M. (2012), « La ville néolibérale, mode d'emploi », *La Revue du projet*, nº 17 [en ligne].

Royaume du Maroc, Secrétariat d'État à l'Habitat (2000), *Redéfinition des modes d'intervention en matière de lutte contre l'habitat insalubre. Analyse et diagnostic*, Rabat.

Rusconi, G.E. (1981), « Scambio politico », *Laboratorio Politico*, I, p. 65-87.

Safar Zitoun, M. (2008), « Mobilité résidentielle et mobilité sociale dans l'agglomération algéroise : quelques pistes de réflexion », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 16, p. 29-36.

Safar Zitoun, M. (2009), « L'ingénierie participative dans les programmes publics de logement social. Contenu et limites de l'expérience algérienne », *in* Le Tellier, J. et Iraki, A. (dir.), *Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 171-193.

Safar Zitoun, M. (2011), *Les Politiques d'habitat et d'aménagement urbain en Algérie ou l'urbanisation de la rente pétrolière ?*, Beyrouth, Unesco (MOST2).

Safar Zitoun, M. (2012a), « Le logement en Algérie : programmes, enjeux et tensions », *Confluences méditerranéennes*, nº 81, p. 133-152.

Safar Zitoun, M. (2012b), « Violence et rente urbaines : quelques réflexions critiques sur la ville algérienne d'aujourd'hui », *Insaniyat*, nº 57-58, p. 57-72.

Safar Zitoun, M. (2014), « La construction d'une "citadinité de combat" dans les opérations de relogement algéroises ou la stigmatisation détournée », *in* Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », p. 189-213.

Safar Zitoun, M. et Hafiane, A. (2012), « L'entre-deux dans les opérations de relogement en Algérie », *in* Navez-Bouchanine, F. (Deboulet, A. [éd.]), *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris/Rabat/Tours, Karthala/CJB/EMAM, p. 219-256.

Saïd, E.W. (1980 [1978]), *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, coll. « Points Essai ».

Saïd, E.W. (2000), « Un homme moral dans un monde immoral. Albert Camus, ou l'inconscient colonial », *Le Monde diplomatique*, 11.

Saïd, E.W. (2008), *Réflexions sur l'exil et autres essais*, Arles, Actes Sud, coll. « Essais Sciences ».

Sansot, P. (1971), *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck.

Saviano, R. (2006), *Gomorra. Viaggio nell'impero economico e nel sogno di dominio della camorra*, Milan, Mondadori [publié en français en 2007 sous le titre *Gomorra. Dans l'empire de la Camorra*, Paris, Gallimard].

Sayad, A. (1980), « Le rapport au logement moderne : les effets du relogement », *Panorama des Sciences sociales*, nº 4-5, p. 11-27.

Schuman, A. (2006), « Ghetto : un mot et son usage au xxe siècle », *in* Depaule, J.-C. (dir.), *Les Mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Éd. de l'Unesco, p. 41-56.

Schwartz, O. (1998), *La Notion de « classes populaires »*, HDR en sociologie, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Scott, J.C. (1990), *Domination and the arts of resistance. Hidden transcripts*, New Haven, Yale University Press.

Secchi, B. (1996), « Un'interpretazione delle fasi più recente dello sviluppo italiano: la formazione della ciità diffusa et il ruolo delle infrastrutture », *in* Clementi, A. (dir.), *Infrastrutture e piani urbanistici*, Rome, Palombi, p. 27-36.

Secchi, B. (2000), *Prima lezione di urbanistic*a, Bari, Laterza.

Semmoud, N. (2001), *Les Stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et Perspectives méditerranéennes ».

Semmoud, **N**. (2007), « Nouvelles polarités urbaines, nouvelles attractivités de la périphérie algéroise », *in* Chignier-Riboulon, F. et Semmoud, N., *Nouvelles attractivités des territoires et engagement des acteurs*, Clermont-Ferrand, PUBP, Ceramac, nº 24, p. 199-215.

Semmoud, N. (2014), « Marginalisation et informalité : d'une domination à une autre. Cherarba au Sud-Est de la périphérie d'Alger », *Annales de g*éographie, nº 699, p. 1146-1167.

Semmoud, **N**. (2015a)**,** « "Clair-obscur" de l'informel. Contrôle des polarités urbaines informelles à Cherarba, périphérie sud-est d'Alger », *Les Cahiers d'EMAM,* nº 26, *p. 103-123.*

Semmoud, **N**. (2015b)**,** « Gouverner les urbanisations informelles ou la "gouvernance" en question. Cas des villes maghrébines », *in* Bennafla K. (dir.), *Acteurs et pouvoirs dans les villes du Maghreb et du Moyen-Orient*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », p. 249-278.

Semmoud, N. (2015c), « Les marges urbaines. Un analyseur privilégié de l'urbanisme à Alger ? », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 27, p. 37-54.

Semmoud, N. (2016), « *Empowerment* et “rebellité”. Chronique bibliographique », *in* Erdi Lelandais, G. et Florin, B. (coord.), « Marges urbaines et résistances citadines », *Cultures & Conflits*, p. 171-180, nº 101.

Semmoud, N., Florin, B., Legros, O. et Troin, F. (dir.) (2014), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires ».

Seurat, L. (2018), « La gestion de la “crise des ordures” à Beyrouth durant l'été 2015 : quelle police des foules ? », *Critique internationale*, nº 79, p. 181-202.

Sewell, W.H.Jr. (2001), « Space in Contentious Politics », *in* Aminzade, R.R., Goldstone, J.A., McAdam, D., Perry, E.J., Sewell, W.H.Jr., Tarrow, S. et Tilly, C., *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 51-88.

Shafik, V. (2007), *Popular Egyptian cinema: gender, class, and nation,* Le Caire, The American University in Cairo Press.

Sharp, D., Panetta, C. (éds) (2016), *Beyond the square. Urbanism and the Arab Uprisings*, New York, Terreform/Urban Research.

Sidi Boumedine, R. (2016), *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*, Alger, APIC.

Sierra, A. et Tadié, J. (2008), « Introduction. **La ville face à ses marges** », *Autrepart*, nº 45.

Signoles, P. (1988), « Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb », *in* Troin, J.-F. (dir.), Éléments sur les centres-villes dans le Monde arabe, Tours, Publications d'Urbama, Fascicule de recherches nº 19, p. 231-274.

Signoles, P. (1994), « Actualité et centralité des médinas », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, nº 143, p. 155-161.

Signoles, **P**. (dir.) (2009), « Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb », *Les Cahiers d'EMAM,* nº *18*.

Signoles, P. (éd.) (2014), *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb*, Paris, Karthala.

Signoles, P., El Kadi, G. et Sidi Boumedine, R. (dir.) (1999), *L'Urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS éd.

Simmel, G. (1897), « Comment les formes sociales se maintiennent », *L'Année sociologique*, p. 71-109 ; repris par Simmel, G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1981.

Simmel, G. (1995 [1905]), *Le Conflit*, Paris, Circé, coll. « Circé Poche ».

Singerman, D. (2003), « Réseaux, cadres culturels et structures d'opportunités politiques. Le mouvement islamiste en Égypte », *in* Bennani-Chraïbi, M. et Fillieule, O. (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 219-242.

Soja, E. (2010), *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Soja, E. (2014), *My Los Angeles: From Urban Restructuring to Regional Urbanization*, Berkeley, University of California Press.

Somma, P. (1991), *Spazio e razzismo: strumenti urbanistici e segregazione etnica*, Milan, Franco Angeli.

Sommier, I. (1997), « Un nouvel ordre de vie par le désordre : histoire inachevée des luttes urbaines en Italie », CURAPP, *Le Désordre*, Paris, PUF, p. 145-159.

Souami, T. et Verdeil, É. (dir.) (2006), *Concevoir et gérer les villes. Milieux d'urbanistes du Sud de la Méditerranée*, Paris, Economica Anthropos, coll. « Villes ».

Souiah, S.A. et Bendraoua, F. (2009), « Entre amplification et réduction des marginalités urbaines. Pratiques sociales et actions de l'État algérien », *in* Le Tellier, J. et Iraki, A. (dir.), *Habitat social au Maghreb et au Sénégal. Gouvernance urbaine et participation en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 73-94.

Stadnicki, R. (dir.) (2015), *Villes arabes, cites rebelles*, Paris, Le Cygne, coll. « Recto-Verso ».

Staszak, J.-F., Debarbieux, B. et Pieroni, R. (2017), « Frontières, identité, altérité », *in* Staszak, J.-F. (dir.), *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 15-36.

Steinbeck, J. (1972 [1937]), *Des Souris et des hommes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

Ter Minassian, H. (2013), *Changer Barcelone. Politiques publiques et gentrification dans le centre ancien (Ciutat Vella)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Thrift, N. (2008), *Non Representational Theory*, Londres et New York, Routledge.

Tilly, C. (1984), « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, nº 4, p. 89-108.

Tilly, C. (1986), *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique ».

Tilly, C. (1992), « Réclamer Viva Voce », *Cultures & Conflits,* nº 5, p. 109-126.

Tilly, C. (2000), « Spaces of contention », *Mobilization: An International Journal*, vol. 5, nº 2, p. 135-159.

Titmuss, R. (2017), « "L'esprit de Dunkerque", quand l'élite cède… », *Manière de voir*, nº 153 [« Royaume-Uni : de l'Empire au Brexit »].

Topalov, C. (dir.) (2002), *Les Divisions de la ville*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Éd. de l'Unesco.

Topalov, C., Coudroy de Lille, L., Depaule J.-C. et Marin, B. (dir.) (2010), *L'Aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins ».

Troin, J.-F. (dir.) (2002), *Maroc. Régions, pays, territoires*, Paris/Casablanca, Maisonneuve et Larose/Tarik éd.

Turco, A. (2010), *Configurazioni della territorialità*, Milan, Franco Angeli.

Urbaconsult (2004), Évaluation du PNRQP. Rapport final de synthèse de l'évaluation du programme et des opérations, Tunis, rapport établi pour l'Agence de rénovation et de réhabilitation urbaine (ARRU).

Uways, S. (1989 [1985]), *L'Histoire que je porte sur mon dos. Mémoires*, Le Caire, CEDEJ.

Vairel, F. (2014), *Politique et mouvements sociaux au Maroc. La révolution désamorcée ?* Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique ».

Vallat, C. (1995), *Rome et ses borgate (1960-1980). Des marques urbaines à la ville diffuse*, Rome, École française de Rome (diffusion de Boccard).

Vant, A. (dir.) (1986), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris.

Varde (de la), M. (1955), *Casablanca. Ville d'émeutes*, Givors, André Martel.

Verdeil, É. (2011), « Villes arabes en révolution : quelques observations », *Métropolitiques* [en ligne].

Verdeil, É. (2015), Écologie politique des énergies. Villes sud-méditerranéennes sous tension, Mémoire pour l'HDR, géographie, vol. 3, Université Lyon 2.

Verdeil, É. (2017), « Des déchets aux remblais : imaginaire aménageur, corruption et dérèglement métaboliques à Beyrouth », *Jadaliyya Cities* [en ligne].

Veyne, P. (1971), *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil.

Vitale, T. (2009), *Politiche possibili. Abitare le città con i rom e i sinti*, Rome, Carocci.

Volpe, S. (2015), *Quels droits politiques pour les non-citoyens ? Genèse de l'expérience de représentation à Rome (2000-2008)*, Thèse de doctorat en science politique, sous la dir. de J.-P. Gaudin, Institut d'Études politiques d'Aix-en-Provence.

Volpe, S. (2019), « L'Esquilin, un quartier central de Rome objet d'un programme de réhabilitation urbaine (1990-2015). Un cas de gentrification en trompe-l'œil ? », *Les Cahiers d'EMAM*, nº 31.

Vora, N. (2013), *Impossible Citizens: Dubai's Indian Diaspora*, Durham, Duke University Press.

Wacquant, L. (2006), *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte.

Wacquant, L. (2008), *Urban Outcasts. A Comparative Sociology of Advanced Marginality*, Cambridge, Polity Press.

Warf, B. et Arias, S. (éds) (2008), *The Spatial Turn. Interdisciplinary perspectives*, Londres, Routledge, coll. « Routlege Studies in Human Geography ».

Weber, M. (2003 [1919]), *Le Savant et le politique*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales ».

Wee, B., De Pierre, A., Anthamatten, P. et Barbour, J. (2013), « Visual methodology as a pedagogical research tool in geography education », *Journal of Geography in Higher Education*, 37, 2, p. 164-173.

Westphal, B. (2007), *La Géocritique. Réel, fiction, espace*, Paris, Minuit.

Wilson, W.J. (1987), *The Truly Disadvantaged. The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago, Chicago University Press.

Wirth, L. (2006 [1928]), *Le Ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Woolf, V. (2006 [1925]), *Mrs Dalloway*, Paris, La Pochothèque, Le livre de poche.

Yahyaoui, M. (2009), « Action publique et processus de territorialisation dans la périphérie nord-est de Salé (Maroc). Autour du projet "Sidi Abdellah" : conflits pour le territoire et processus de construction d'une légitimité territoriale », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 19, p. 71-84.

Yiftachel, O. (2009a), « Theoretical Notes on 'Gray Cities': the Coming of Urban Apartheid? », *Planning Theory*, n° 8 (1), p. 87-99.

Yiftachel, O. (2009b), « Critical Theory and 'Gray Space'. Mobilisation of the Colonized », *City*, n° 13 (2-3), p. 240-256.

Yiftachel, O. (2015), « From 'Gray Space' to Equal 'Metrozenschip' », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 39, p. 726-738.

Zaki, L. (2004), « Deux candidats en campagne : formes de propagande et répertoires de légitimation politique au bidonville », *in* Bennani-Chraibi, M., Catusse, M. et Santucci, J.-C. (dir.), *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/IREMAM, p. 187-234.

Zaki, L. (2005), *Pratiques politiques au bidonville. Casablanca (2000-2005),* Thèse de doctorat en Science politique, Institut d'études politiques, Paris.

Zaki, L. (2005-2006), « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, "éradication" des *kariens* et accompagnement social des habitants », *L'Année du Maghreb* (Femmes, famille et droit).

Zaki, L. (2009a), « De la représentation du pouvoir aux pratiques atomisées d'appropriation de l'espace dans les bidonvilles marocains : l'omniprésence de la référence au(x) droit(s) », *in* Baduel, P.R. (dir.), *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Tunis/Paris, IRMC/Karthala, p. 371-388.

Zaki, L. (dir.) (2009b), *Terrains de campagne au Maroc. Les élections législatives de 2007*, Paris/Tunis, Karthala/IRMC.

Zamora, D. (2019), « Mieux répartir les revenus ou se libérer du marché ? Déplorer les inégalités, ignorer leurs causes », *Le Monde diplomatique*, n° 778, p. 12.

Zanfi, F. (2008), *Città latenti. Un progetto per l'Italia abusiva*, Milan, Mondadori, 2008.

Zanfi, F., Curci, F. et Formato, E. (2015), « Sull'abusivismo edilizio. I nodi da sciogliere per riaprire la questione », *Parolechiave*, n° 2, p. 91-104.

Table des encadrés

Table des figures

Chapitre 2

Chapitre 3

Chapitre 4

Chapitre 5

Table des tableaux

Table des matières



Fondées en 1972, les Éditions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections
- **Architecture, urbanisme, paysagisme** (Jean-Louis Genard)
- **BSI series** (Bussels Studies Institute)
- **Commentaire J. Mégret** (Comité de rédaction : Marianne Dony (directrice), Emmanuelle Bribosia, Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Jacqué, Mehdi Mezaguer, Arnaud Van Waeyenbergh, Anne Weyembergh)
- **Débats** (Andrea Rea)
- **Études européennes** (Marianne Dony et François Foret)
- **Genre(s) & Sexualité(s)** (David Paternotte et Cécile Vanderpelen-Diagre)
- **Histoire** (Kenneth Bertrams, Aude Busine, Pieter Lagrou et Nicolas Schroeder)
- **Journalisme et communication** (ReSIC-ULB)
- **Philosophie politique** : généalogies et actualités (Thomas Berns)
- **Religion, laïcité et société** (Jean-Philippe Schreiber et Monique Weis)
- **Science politique** (Pascal Delwit)
- **Sociologie et anthropologie** (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- **Territoires, environnement, sociétés** (Jean-Michel Decroly, Christian Vandermotten)
- **UBlire** (Serge Jaumain)

Séries thématiques
- **Problèmes d'histoire des religions** (Guillaumme Dye)
- **Études sur le XVIIIe siècle** (Valérie André et Christophe Loir)
- **Sextant** (Amandine Lauro et Cécile Vanderpelen-Diagre).

Les ouvrages des Éditions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Éditions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26
CPI 163, 1000 Bruxelles
EDITIONS@ulb.be
www.editions-ulb.be

Diffusion/distribution :
Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg)
SODIS/ToThèmes (France)
Servidis (Suisse)
Somabec (Canada)

Exister et résister dans les marges urbaines

Villles du Bassin méditerranéen

Nora Semmoud & Pierre Signoles (dir.)

Au Sud comme au Nord, la mondialisation induit une mise aux normes des villes plus ou moins inspirée de logiques néolibérales qui exacerbent et complexifient les inégalités sociospatiales dont ce livre rend compte. Les analyses portent sur des quartiers populaires, directement ou indirectement confrontés aux transformations urbaines dans plusieurs villes du Bassin méditerranéen. L'ouvrage décrypte d'abord les rapports de force que révèlent les représentations et la stigmatisation qui participent de la construction de ces territoires. Ensuite, ces derniers apparaissent plus que jamais comme de véritables *territoires-ressources* édifiés autour des réseaux de sociabilités et des constructions identitaires et mémorielles. Ils sont souvent en tension entre déstructuration et cohésion, sous l'effet de politiques qui se préoccupent plus de valorisation foncière que de l'intégration des populations. Divers socialement, traversés par des conflits et espaces de mobilités et migrations, ils représentent néanmoins un lieu d'ancrage et d'appartenance à un « nous », un groupe de reconnaissance partageant les conditions d'existence propres à ce territoire et l'intérêt à agir pour revendiquer le droit aux services et à la reconnaissance. Enfin, les résistances des populations pèsent sur les rapports avec les pouvoirs publics et participent d'une construction identitaire où s'affirment les capacités individuelles et collectives favorables à l'autonomie et au pouvoir d'agir.

Nora Semmoud *est professeure en géographie et aménagement à l'Université de Tours et directrice de l'UMR CITERES/CNRS/Université de Tours. Elle est membre de l'Équipe monde arabe et Méditerranée. Ses travaux portent sur la réception sociale de l'urbanisme, les politiques en direction de territoires marginalisés et les stratégies d'intégration sociale et spatiale de leurs populations. Elle privilégie les démarches comparatives entre les villes du Sud et du Nord de la Méditerranée.*

Pierre Signoles *est géographe, professeur honoraire de l'Université de Tours, ancien directeur du Laboratoire URBAMA (Urbanisation du monde arabe). Spécialiste d'analyse urbaine, d'aménagement du territoire, des politiques urbaines (quartiers non réglementaires, centres-villes, grands projets), il a fait soutenir une cinquantaine de thèses de doctorat dans ces domaines.*

Prix : 34 €


ISBN 978-2-8004-1749-3
9 782800 417493

www.editions-ulb.be